PRES Université Lille Nord de France

Thèse délivrée par

l'Université Lille 2 – Droit et Santé

N° attribué par la bibliothèque

__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en science politique

Présentée et soutenue publiquement par

Nicole Gauthier

Le 25 septembre 2013

Innovations participatives et logiques partisanes :

Le cas de la campagne de Ségolène Royal en 2007

JURY

Directeur de thèse : M. Loïc Blondiaux, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Membres du jury :

Mme Fabienne Greffet, Maître de conférences, Université de Lorraine

Mme Florence Haegel, Directrice de recherche FNSP, rapporteur

M. Rémi Lefebvre, Professeur, Université Lille 2

Mme Laurence Monoyer-Smith, Professeure, Université de Compiègne, rapporteur

M. Frédéric Sawicki, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Remerciements

Avant 2008, le règlement des thèses de l'Université de Leyde interdisait à ses doctorants les « témoignages de reconnaissance à l'égard de ceux qui sont impliqués dans l'évaluation de la thèse ». Cette règle me paraissait sage, et j'avais envisagé de m'y plier. Pourtant, à l'heure de conclure ce travail, le besoin d'exprimer ma reconnaissance à ceux qui m'ont permis de le réaliser l'emporte sur toute autre considération.

Merci en tout premier lieu à Loïc Blondiaux pour avoir accepté de diriger cette thèse et de m'avoir accompagnée toutes ces années dans cet exercice qui m'était si peu familier.

Merci à l'Université de Lille 2 d'avoir accueilli ma demande atypique d'inscription en doctorat. Christian-Marie Wallon-Leducq, directeur de l'Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, et Frédéric Sawicki, directeur du CERAPS, ont facilité ma démarche avec bienveillance ; leurs successeurs, Serge Dauchy et Jean-Gabriel Contamin, m'ont permis d'aller jusqu'au bout de ce parcours.

Merci à tous ceux qui m'ont reçue, et à tous les internautes anonymes dont les messages ont nourri une partie de cette recherche.

Merci à ma famille, mes amis et mes proches pour leur patience et leur soutien. Pardon à ceux que j'ai rudement rabroués quand ils se risquaient à une question innocente : « Alors, cette thèse ? »

Merci à Jean-Yves Mérindol, pour tout.

A mon père,
Guy Gauthier
(1930 – 2010)

SOMMAIRE

SOMMAIRE……..5

INTRODUCTION……...7

PARTIE 1. LE PARTI SOCIALISTE ET L'ECHEANCE PRESIDENTIELLE DE 2007…….53

Chapitre 1. L'identité partisane à l'épreuve de l'élection présidentielle……..55
Section 1. L'élargissement de la base militante et la remise en question des formes d'adhésion……..……57
Section 2. La désignation du candidat socialiste à la présidentielle : une présidentialisation mal assumée…….84

Chapitre 2. L'organisation électorale contre l'institution partisane……...105
Section 1. Siège (s) de campagne, lieux de pouvoir……107
Section 2. Désirs d'avenir, l'antithèse du Parti socialiste. Les paradoxes d'une organisation sans appareil……114
Section 3. Le parti et la campagne sous surveillance publique…….....148
Conclusion de la partie 1……176

PARTIE 2. L'INTRODUCTION DES FORMES PARTICIPATIVES DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2007……...177

Chapitre 3. Ségolène Royal et la démocratie participative, retour sur l'appropriation d'un concept……182
Section 1. Un positionnement politique national et régional……...182
Section 2. L'émergence de la « démocratie participative » dans la campagne……188
Section 3. Les formes participatives de la campagne de Ségolène Royal……...202

Chapitre 4. La campagne numérique et la redistribution des rôles militants…….225
Section 1. Les sources d'inspiration……226
Section 2. Internet dans la campagne : un dispositif centralisé au service d'une démarche participative…….245
Section 3. Internet, outil de communication interne……319
Conclusion de la partie 2……336

PARTIE 3. LES EFFETS DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS DANS LA CONQUETE ELECTORALE……..337

Chapitre 5. Des débats participatifs à la rédaction du « Pacte présidentiel » : validation, ratification, légitimation…….337
Section 1. Un positionnement politique national et régional ……..343
Section 2. Les débats participatifs locaux : la démocratie participative à la rencontre du Parti socialiste……...362
Section 3. Le « Pacte présidentiel » vs « projet » du Parti socialiste : négociations, compromis, contradictions……...380
Chapitre 6. Candidat, parti, citoyens : qui parle pendant la campagne ?.....398
Section 1. La démocratie participative est-elle compatible avec une campagne présidentielle ? …….....400
Section 2. La « démocratie participative » en campagne présidentielle : une question de communication ?.....408
Conclusion de la partie 3……414

CONCLUSION GENERALE…….416
INDEX DES TABLEAUX…… 423
BIBLIOGRAPHIE……..424
SOURCES ET ANNEXES……445

INTRODUCTION GENERALE

PROPOS LIMINAIRE

Avant de présenter ce travail, il me faut préciser la position qui est la mienne, puisque le choix du sujet de cette thèse doit autant à ma formation académique initiale (la sociologie) qu'à trente ans d'expérience professionnelle comme journaliste. S'il s'agit d'une thèse en science politique, celle-ci a été inspirée et irriguée par mon parcours professionnel.

Journaliste au quotidien *Libération* pendant plus de vingt ans, j'ai eu l'occasion, au service politique, puis dans l'exercice de responsabilités d'encadrement, de « suivre », selon l'expression en vigueur dans l'univers journalistique, l'activité d'une confédération de partis (l'UDF, alors présidée par Valéry Giscard d'Estaing, ainsi que les différentes organisations qui la composent à l'époque, Parti républicain, Centre des démocrates sociaux, Parti radical), d'institutions relevant du législatif ou de l'exécutif (Parlement, Matignon, Conseil constitutionnel) et de « couvrir » plusieurs campagnes

présidentielles (1988, 2007), dont certaines d'entre elles au quotidien (1995, 2002) jusqu'à mon départ du journal, en juillet 2007.

Avec des moyens et des méthodes qui diffèrent, les journalistes politiques partagent avec les chercheurs des sujets de réflexion sur plusieurs des questions qui traversent aujourd'hui la science politique, en France comme à l'étranger : la place et le rôle des partis politiques et les mutations partisanes, les nouvelles formes d'expression démocratique et les usages du numérique, l'émergence des méthodes participatives et les transformations de la communication politique. C'est en premier lieu ce constat qui a guidé le choix de mon sujet.

Il existe aussi des similitudes entre ce qui est interprété comme une « crise » de la représentation politique (progression de l'abstention, décalage entre la base sociologique des partis et celle du pays, manifestations ponctuelles de mouvements sociaux alternatifs) et l'expression d'une « crise » des médias (baisse du lectorat et de l'audience, déficit de crédibilité, essor des médias contributifs). A l'injonction signifiée aux partis politiques, et notamment au Parti socialiste, de renouer avec « le peuple » ou « les milieux populaires » correspond celle, adressée aux médias, au prix de leur survie, de ne pas se contenter d'être le relais des seules élites au détriment des messages réitérés de ces mêmes « catégories populaires ».

Le choix du sujet de cette thèse, effectué début 2007 alors que j'étais encore à *Libération*, est le produit de cette expérience. A la veille de la campagne de 2007, la tentative revendiquée par la candidate du Parti socialiste, ancienne ministre, députée et présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes depuis 2004, de transformer les modalités classiques d'une campagne présidentielle au profit de méthodes participatives dans une élection nationale ouvrait une perspective d'observation du champ politique – qui, sans être nouvelle, constituait une première, au moins dans un rendez-vous électoral national. Cette démarche, fût-elle désordonnée, maladroite et brouillonne, agrégeait des expériences délibératives, des approches empruntées aux récentes mobilisations sociales, des expériences de prise de parole dans l'espace public, et une volonté d'expérimentation ambitieuse de la démocratie numérique et du web 2.0 à l'échelle d'un

pays. Elle entrait en tension avec l'organisation partisane, les formes traditionnelles de militantisme, les séquençages de l'agenda politique et les jeux de rôle en campagne électorale. Elle croisait la réflexion sur plusieurs questions qui intéressent la science politique, en France comme à l'étranger : les transformations contemporaines des partis politiques[1], l'émergence des méthodes participatives dans la vie politique[2], les usages de l'Internet et de ses capacités interactives au service de pratiques démocratiques[3], les mutations de techniques de campagnes électorales. Ainsi est né le souhait de regarder les effets produits par cette approche, au sein de l'appareil partisan comme dans l'espace de débat public qui s'agrège autour d'un candidat en campagne présidentielle (médias, réseaux et soutiens de la candidature). Cette thèse est donc articulée autour de deux problématiques, les tensions entre logiques partisanes et logiques participatives d'une part, les conséquences des dispositifs participatifs sur les conditions du débat, les stratégies, et l'élaboration programmatique d'autre part.

Pas plus que la plupart des journalistes et commentateurs politiques, je n'avais anticipé le résultat du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, et son corollaire, l'absence du candidat du Parti socialiste du second tour de la compétition électorale. De la même façon, le résultat du référendum du 31 mai 2005 a autant mis en questions un Parti socialiste dont les militants avaient, en interne, approuvé les termes du Traité constitutionnel européen soumis au vote des électeurs, que les médias qui n'ont pas su anticiper et expliquer les racines du « non » qui s'est finalement imposé.

L'objet choisi pour ce travail de recherche permettait de prolonger mon expérience professionnelle, avec la perspective de nourrir les interrogations déjà

---

[1] Grunberg G., Haegel F., *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de sciences po, coll. Nouveaux débats, 2007 ; Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombes-en-Bauges, édition du Croquant, coll. Savoir-agir, 2006 ; Aucante Y., Dézé A. (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de SciencesPo, 2008.

[2] Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Le Seuil, coll. La République des idées, 2008 ; Bacqué M.-H., Sintomer Y., *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011 ; Lefebvre R., Roger A., *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009.

[3] Cardon D., *La démocratie Internet, promesses et limites*, Paris, Le Seuil, coll. la République des idées, 2010 ; *Parler politique en ligne*, numéro thématique de la revue Réseaux, vol. 26 150/2008 ; Greffet F., *continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 ; Castells M., *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001.

évoquées. Lors de la présidentielle de 2002, puis à l'issue du processus référendaire de 2005, comme les chercheurs en science politique, éditorialistes et journalistes politiques ont interrogé à juste titre les partis sur leur ancrage dans le pays réel, l'abandon des classes populaires par les partis de gouvernement, et la *« rétraction »* des réseaux traditionnels[4]. Mais à côté de ce questionnement légitime, les médias sont aussi amenés à s'interroger sur leurs propres formes d'approche du « terrain », version journalistique du « peuple ». Cela passe par les techniques et les ressources dont ils disposent, et le recours aux enquêtes, reportages et analyses. Cela implique aussi d'ausculter les formes d'expression démocratique qui se sont développées dans la sphère politique, non pas en dehors, mais à côté des champs d'analyse traditionnels dans lesquels ils se déploient. Le déclin de la légitimité des formes traditionnelles de la démocratie représentative souligné par Loïc Blondiaux[5] a son pendant à l'adresse des journalistes et des médias : leur parole et leur audience perdent en crédibilité et ils tolèrent plus qu'ils ne s'approprient les formes de « parole citoyenne » qui tentent de se faire une place dans l'espace public. Or si la démocratie participative s'inscrit dans les préoccupations des chercheurs en science politique, qui depuis plus de quinze ans auscultent des nouvelles formes démocratiques *(« l'impératif délibératif »*[6] énoncé par Loïc Blondiaux et Yves Sintomer), elle est assez peu présente, à l'exception de quelques rendez-vous institutionnels spécifiques associés à la « démocratie de proximité » (débats législatifs, comptes-rendus de mandats municipaux par exemple) dans les approches des médias. Les chercheurs se sont emparés *« sous conditions et malgré tout »*, pour emprunter l'expression de Loïc Blondiaux[7], des questions relatives aux modes d'expression de la démocratie ; celles-ci n'ont jamais été centrales, ou, à tout le moins, *« prises au sérieux »*[8] par les journalistes politiques.

Ce travail sur la campagne présidentielle de 2007, commencé de façon effective quelques semaines après l'échéance électorale, m'a offert l'occasion d'associer à la réflexion académique sur la démocratie participative une approche nourrie d'une

---

[4] Le terme est emprunté à Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La société des socialistes, le PS aujourd'hui*, *op. cit*. p. 123.

[5] Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie, op. cit*.

[6] Blondiaux L., Sintomer Y., *« L'impératif délibératif »*, *Politix* 2002, vol.15, n°57, p. 17-35.

[7] Blondiaux L., « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, 2007/2 n° 50, p. 118-129.

[8] *Ibid*.

pratique journalistique d'observation des organisations partisanes et des campagnes électorales. Mon propos n'est pas de questionner les médias sur le suivi des campagnes, ce qui a été fait de manière détaillée ailleurs[9], ni de rééditer les analyses sur des traitements médiatiques plus intéressés par les *« jeux »* que par les *« enjeux »*[10], même si, pour le travail présenté ici, j'ai été amenée à aborder quelques-unes de ces questions. Il a pour objectif d'observer la mise en tension entre le déploiement de nouvelles formes démocratiques et une organisation partisane, à l'occasion d'une campagne présidentielle, dont les médias sont à la fois des témoins et des acteurs[11]. Il est l'occasion de chercher des réponses à une interrogation commune aux chercheurs et aux journalistes sur les moyens dont disposent les partis politiques, et en l'occurrence le plus important des partis de gauche, pour renouer avec les classes populaires qui se sont éloignées de dispositifs démocratiques jugés hors d'atteinte.

D'autres que moi ont écrit sur les différences, les similitudes et la complémentarité entre le travail du chercheur en sciences sociales et celui du journaliste. Outre les écrits de Robert Ezra Park, dont la réflexion sur le rôle de la presse dans la culture démocratique fut le fil rouge de la carrière de journaliste, puis de sociologue[12], et qui définit le second comme un *« super reporter »*[13], je ne retiendrai sur ce sujet que ces quelques lignes en forme d'injonction, lues au début de mes études de sociologie, et dont je garde la mémoire alors que je rédige ces pages, près de 38 années plus tard. Elles sont extraites de la conclusion de *L'imagination sociologique* de Charles

---

[9] Pour la campagne qui nous intéresse, voir notamment Veyrat-Masson I. (dir.) *Médias et élections. La campagne présidentielle de 2007 et sa réception*, Paris, L'Harmattan/Ina éditions. Collection Les médias en actes, 2011 et Piar C., *Comment se jouent les élections*, Bry-sur-Marne, Ina, collections Médias essais, 2012.

[10] Legavre J.-B., « L'épuisement du « jeu » politique ? Constats et imites d'une analyse. La couverture de la présidentielle en presse quotidienne », In Veyrat-Masson I. (dir.) *Médias et élections. La campagne présidentielle de 2007 et sa réception*, Paris, L'Harmattan/Ina éditions. Collection Les médias en actes, 2011 p. 85-102

[11] Rémi Lefebvre, à propos de la campagne de 2007, évoque pour sa part la *« coproduction »* du récit médiatique par les dirigeants socialistes. Lefebvre R., *Les primaires socialistes, la fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p.98 et suivantes.

[12] Park R.E., *Le journaliste et le sociologue*, textes présentés par Géraldine Muhlmann et Edwy Plenel, Paris, Seuil, coll. Médiathèque, 2008.

[13] Park R.E., « Note autobiographique », in Grafmeyer Y. et Joseph I. (dir.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1994, p. 6-7, cité par Hanus C., « De faux frères ennemis. Sur les liens entre sociologues et journalistes », *Regards sociologiques* n° 41-42, 2011, p. 183.

Wright Mills[14] : *« Soyez plus qu'un journaliste, et même qu'un bon journaliste. Sachez que le journalisme peut être une belle chose, mais sachez que votre métier est encore plus beau. Aussi ne relatez pas vos menues recherches, ne les limitez pas à des durées trop brèves. Prenez pour échelle temporelle le fil de l'histoire humaine et situez-y les semaines, les années, les siècles que vous examinez. »*

Je n'ai pas la prétention d'avoir suivi tous les conseils délivrés par l'auteur dans cet ouvrage, et je le regrette. Mais l'écriture de cette thèse m'a conduite dans un autre univers de références et de pensée, différent de celui que j'ai pratiqué pendant plus de trois décennies. L'exercice est délicat, car il est fait de proximités trompeuses. L'« analyse », genre bien connu des journalistes politiques, est un faux ami pour la doctorante et n'a qu'une ressemblance superficielle avec la montée en généralités. Dans le cas d'espèce, la connaissance du terrain, et, au-delà, des rites d'une élection présidentielle en France, la capacité à identifier les sources vives, l'aptitude à situer les acteurs et à mener des entretiens, l'habitude de jauger les rapports de force et de poser un regard distancié ont été un atout. Mais comme d'autres journalistes qui se sont exercé avant moi à l'écriture d'une thèse en science politique ou en sociologie[15], il m'a fallu désapprendre quelques uns des réflexes (et pas forcément les plus mauvais) du métier tel qu'il s'exerce au quotidien (pour le journaliste : s'en tenir aux faits, éviter les

---

[14] Mills C.W., *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte/Poche, 2ème ed., 2006. Extrait de l'appendice *Le métier d'intellectuel*, p. 228.

[15] Voir notamment le travail d'un journaliste de l'Agence France Presse, Lagneau E., *L'objectivité sur le fil, La production des faits journalistiques à l'Agence France Presse*, thèse pour le doctorat de science politique, Institut d'études politiques de Paris, 2010, annexe 3, « Réflexions sur la position d'équilibriste du chercheur-indigène », p. 913 et suivantes.
A lire aussi le récit de Dominique Vernier, également journaliste à l'AFP et auteure d'une thèse de doctorat de sociologie : *Jury et démocratie : une liaison fructueuse ? L'exemple de la cour d'assises française*, dirigée par Jacques Commaille et soutenue le 3 octobre 2007 à l'Ecole normale supérieure de Cachan. Dominique Vernier relate (p.54) le moment où elle est retournée, dans le cadre de ses recherches et en compagnie de deux autres chercheuses, une juriste et une ethnologue, suivre une audience de cour d'assises : *« Une longue période de temps – six ans – s'était écoulée depuis le dernier procès que j'avais couvert comme journaliste. J'ai pris quantité de notes pendant les deux jours du procès et je me suis rendue compte que, bien que n'ayant aucune chronique judiciaire à écrire, j'étais encore incapable de prendre des notes autrement que de la manière dont je l'avais fait pendant dix ans. L'ethnologue avait vu quantité de choses que je n'avais pas remarquées. De plus, elle avait eu le temps et la présence d'esprit de les analyser, de les interpréter, d'émettre des hypothèses pour les comprendre. Quant à moi, j'étais gênée par ces « suppositions » qui me semblaient imprégnées de subjectivité et de parti pris, parce que j'avais été entrainée, dans mon travail pour l'AFP, à essayer de restituer une ambiance, des dialogues, une histoire, en étant au plus près des faits, sans véritable point de vue, en retrait. »* A l'issue de l'expérience de cette thèse, je ne peux que m'associer pleinement à ce constat.

hypothèses, se défier de la montée en généralités[16]) tant dans la collecte de l'information que dans son traitement. La dimension *notariale* du traitement de l'information – quoi qu'on puisse dire des choix opérés par les journalistes et les médias – s'accommode mal des *intuitions* qui irriguent la démarche du chercheur et président à l'exposé de concepts. La recherche exige des prises de risque intellectuelles. Le journalisme est fondé sur la construction du récit à partir d'informations uniques sans doute, vérifiées et recoupées en tous cas, plus que sur des hypothèses de travail – aussi tentantes soient-elles, notamment dans le journalisme politique. J'ai souvent senti ce décalage, que n'a jamais manqué de souligner, à juste titre, Loïc Blondiaux, mon directeur de thèse, et le travail qui suit porte la marque profonde des méthodes de travail antérieures. Je préciserai plus loin, dans la présentation méthodologique de mes terrains d'enquête, la nature de certains choix et approches qui ont pu être les miens, empreints de la marque de mon activité professionnelle.

Pour en finir avec les remarques d'ordre personnel, une dernière observation sur la façon dont a été conduite cette enquête. Sur le plan professionnel, un journaliste, et surtout un journaliste politique, a, à l'égard de ses sources (son terrain) des prescriptions que n'a pas un chercheur – même s'il existe, dans le domaine des médias, des transgressions qu'il est inutile de commenter ici. L'équivalent journalistique de « l'observation participante » - cette immersion du chercheur dans un univers qui lui devient familier, mais garde *« la distance nécessaire à l'objectivisation sociologique »*[17] - a pour nom les mots à fort capital négatif que sont « connivence » ou « complaisance ». En tant que journaliste politique, je me suis toujours appliquée à tenir à distance mes interlocuteurs. Je me suis obligée à ce qu'ils ne devinent rien de mes convictions – et pas seulement parce que j'ai longtemps été chargée du suivi de l'actualité des partis de droite pour le compte d'un journal réputé de gauche. Je me suis toujours interdit de me prêter au jeu des analyses et des pronostics avec les responsables

[16] Autant de principes que par ailleurs j'enseigne aujourd'hui au Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ) de l'Université de Strasbourg.

[17] La formule est empruntée à Rémi Lefebvre qui l'utilise dans un article consacré à une autre réflexion, celle de sa double identité de « politiste » et de « socialiste ». Lefebvre R., « « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, 2010/4 vol 17, p. 127-139.

politiques, et dans une moindre mesure avec mes confrères journalistes, réservant mes observations au journal qui m'employait et ne sacrifiant à la sociabilité que le minimum exigé par la courtoisie. C'est le même principe qui a prévalu au long de cette recherche, tant auprès des partisans que des adversaires politiques de Ségolène Royal. Il ne s'agit pas d'une posture de critique à l'égard des liens que les chercheurs peuvent entretenir avec la mise en œuvre des dispositifs participatifs[18] (ou d'autres), mais, là encore, d'une attitude héritée de mon passé professionnel.

[18] Voir à ce sujet Blondiaux L. et Fourniau J.-M., « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations* 2011/1 n°1, p.17.

INNOVATIONS PARTICIPATIVES ET LOGIQUES PARTISANES EN CAMPAGNE PRESIDENTIELLE. TENSIONS, HYBRIDATIONS ET CONTRADICTIONS

Le travail qui a été mené ici est au croisement de trois terrains familiers de la science politique : l'évolution des formes partisanes, la démocratie participative et ses expérimentations dans le champ du politique, et les campagnes électorales. J'ai choisi d'observer la mise en œuvre de la campagne présidentielle de Ségolène Royal en 2006 et 2007 du point de vue de ces trois approches, en soulignant les points de tension, d'interaction et d'hybridation entre trois dispositifs, chacun d'eux ayant sa forme de légitimité dans l'espace démocratique occidental : le dispositif électoral, le dispositif partisan, le dispositif participatif. Ces trois objets coexistent, se frottent et génèrent des zones de conflit. Frottements entre l'appareil de campagne et le parti d'une part : le temps de la consultation citoyenne que constitue l'élection présidentielle au suffrage universel questionne la légitimité partisane, puisqu'elle consacre le rôle déterminant des partis malgré leur faible nombre d'adhérents[19]. Frottements entre la participation et l'élection d'autre part : en introduisant une démarche participative (coélaboration programmatique et perspective ultérieure de participation des citoyens à la décision publique), la candidate socialiste brouille la finalité même de la campagne présidentielle (élection du chef de l'Etat, incarnation de la démocratie représentative). Frottements entre le parti et son candidat enfin : l'agenda politique est celui de l'appareil partisan (élaboration du programme, désignation de son représentant) mais il lui échappe par la force de la présidentialisation[20].

[19] Cf. Grunberg G. et Haegel F., *La France vers le bipartisme ? op. cit.*
[20] *Ibid*

En France, l'élection du président de la République est un moment paradoxal. Rendez-vous majeur de la vie politique française et central dans l'exercice démocratique, il est aussi celui qui, en focalisant l'attention sur le candidat, marginalise, voire occulte le rôle des autres acteurs politiques et des corps intermédiaires qui font vivre la démocratie (élus, partis, militants). Quelle que soit la place *assignée* à l'organisation partisane, cette séquence électorale génère des frictions entre l'appareil du parti et l'équipe de campagne, même dans les cas où les deux tendent à se confondre[21]. En même temps que le processus électoral est « désacralisé », selon le terme de Pierre Rosanvallon[22] (au sens où l'élection a *« largement perdu sa dimension de détermination d'une politique ; elle a perdu sa capacité d'orientation forte de l'avenir. L'élection s'est pratiquement limitée à une désignation concurrentielle de personnalités, réduisant le sens de l'engagement auquel elle avait longtemps renvoyé »*), l'élection du président de la République au suffrage universel surplombe la vie politique nationale – ce mécanisme étant désormais conforté par le calendrier électoral institutionnel qui la situe chronologiquement *avant* les élections législatives. *« La vie des démocraties s'élargit donc de plus en plus au-delà de la sphère électorale représentative. Il y a dorénavant bien d'autres façons, à la fois concurrentes et complémentaires de la consécration par les urnes, d'être reconnu comme démocratiquement légitime »*, écrit encore Pierre Rosanvallon[23], qui en a dégagé les figures du *« peuple-surveillant »*, du *« peuple-veto »* et du *« peuple-juge »*[24]. Dans ce processus, les médias tiennent une place centrale. Celle-ci résulte autant de la capacité prescriptrice qui leur est attribuée[25] que du jeu d'acteurs entretenu, au cours du processus électoral, avec les dirigeants de l'organisation partisane[26].

---

[21] Voir notamment à ce sujet Jouteux T., *Le Parti socialiste dans la campagne de François Mitterrand en 1981*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2005. Les récits médiatiques des campagnes présidentielles à l'image des « horse courses » témoignent aussi de cette prévalence dans les rendez-vous présidentiels de la Vème République.

[22] Rosanvallon P., *La légitimité démocratique, Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Le Seuil, 2008, p.116-118.

[23] *Ibid,* p. 19

[24] Rosanvallon P., *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006.

[25] Voir notamment Champagne P. « Qui a gagné ? Analyse interne et externe des débats politiques à la télévision », *Mots*, *Les langages du politique*, 1989, n°20, p. 5-22.

[26] Voir Lefebvre R., *Les primaires*…, et notamment le chapitre déjà cité, « Un récit médiatique coproduit par les dirigeants socialistes », p. 98 et suivantes et Kaciaf N., « La désignation des présidentiables comme événement médiatique. Une approche socio-historique de la couverture journalistique des

En proclamant sa campagne « participative », Ségolène Royal a provoqué l'association inhabituelle du rendez-vous majeur de la vie politique française avec l'émergence de nouvelles formes démocratiques. La candidate du Parti socialiste a mis face à face deux modalités d'intervention du *peuple*, le vote et la désignation à la majorité de son dirigeant d'une part, l'expression multiforme de sa diversité et la libération de sa parole d'autre part. Ce choix paradoxal implique une mise en cause du rôle assigné à l'*électeur*. Il questionne l'exercice de la parole en campagne présidentielle, en tension entre l'expression du candidat (*top down*) et celle du citoyen (*bottom up*). Il interroge l'identité de l'électeur, qui n'est plus seulement sollicité en tant que citoyen (porteur d'un bulletin de vote), mais aussi comme spécialiste de l'éducation, ou de l'économie, ou de l'environnement. La démocratie participative place les acteurs dans une posture à la fois personnalisée (appel à l'individu) et globale, au sens où elle englobe tous les thèmes et tous les terrains, s'affranchit, dans le cas qui nous intéresse, des délimitations territoriales traditionnelles (local, régional, national) pour s'ouvrir, dans l'espace numérique, à de nouvelles règles du jeu.

Dans ce contexte d'élection présidentielle, l'organisation partisane tient une place singulière. Elle n'est pas seulement mise à l'épreuve de ces expressions démocratiques (qu'elle a d'ailleurs déjà rencontrées), elle n'est pas uniquement confrontée à ceux que Rosanvallon appelle *« les acteurs de la surveillance »*, notamment le nouveau militantisme et l'Internet en tant que *« forme politique »* (qui ne lui sont pas inconnus) ; elle est interrogée sur sa fonction politique, dans un processus qui affaiblit les fonctions intermédiaires et déplace la « centralité » de la parole politique au-delà du cercle militant. Pour préserver leur place dans le dispositif politique et élargir leur public, les organisations partisanes ont déployé depuis plusieurs années des stratégies afin de regagner en « centralité », ce qui, dans l'explicitation qu'en fait la plupart de leurs responsables, passe par la transformation des formes partisanes : transformation d'anciennes structures (comme en témoigne la naissance de l'Union

investitures partisanes (1965-2007) », Communication au congrès de l'Association française de science politique (AFSP) à Strasbourg, septembre 2011. Comme Rémi Lefebvre, Nicolas Kaciaf souligne que les médias ne se bornent pas à un rôle d'intermédiaires entre professionnels de la politique et profanes, mais sont devenus l'un des *« rouages essentiels d'un système politique différencié »*. C'est en ce sens que l'étude de la presse et les médias a été intégrée à notre travail.

pour un mouvement populaire, UMP, née de l'union des partis de droite), adaptation des statuts pour promouvoir des campagnes d'adhésion (adhérents dits « à 20 euros » du Parti socialiste).

Ces initiatives reposent sur l'idée que l'élargissement de la base militante implique *de facto* une meilleure représentation de la réalité sociologique de la société. Certains auteurs questionnent la pertinence et la nature de ces formes d'ouverture, souvent inspirées des pratiques des mouvements sociaux, mais qui se révèleraient, à l'épreuve, excluantes, surtout à l'égard des classes les plus populaires et/ou des plus anciens (et des plus fidèles) des militants[27].

Au cours de notre recherche, nous nous sommes attachés à démonter les mécanismes d'évidentes stratégies de défense de l'appareil partisan (mise en échec d'une stratégie électorale récusée par l'appareil), mais aussi de montrer comment, par une succession de réactions paradoxales, la campagne présidentielle de 2007 a modifié le fonctionnement partisan sur les modes d'intervention dans la vie démocratique : réflexion sur la désignation du candidat à la présidentielle (dont l'expression la plus radicale sera l'organisation de « primaires » ouvertes aux sympathisants pour la présidentielle de 2012), et donc sur le diagnostic collectif des limites du choix par les militants dont le profil général est trop éloigné de celui de l'électorat ; complexification de l'engagement partisan ; revalorisation de modes d'expression dévalués dans les appareils partisans (témoignage, point de vue individuel revendiqué) ; conception du dialogue dans l'espace intra et extra partisan ; formation de cadres politiques à l'intersection de l'expertise, de l'expression citoyenne et de l'engagement partisan.

Pour chacune de ces approches, nous avons observé les dispositifs mis en place, les positionnements des acteurs, et les pratiques des différentes parties dans un champ qu'il conviendra d'abord de définir. Chronologiquement, nous nous sommes intéressés à une période plus large que celle recouvrant habituellement le temps de la « campagne

---

[27] Cf par exemple la préface de l'ouvrage publié sous la direction de Rémi Lefebvre et Antoine Roger Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009. Voir aussi Mathieu L., *Un nouveau militantisme? A propos de quelques idées reçues* (http://contretemps.eu/socio-flashs/nouveau-militantisme-propos-quelques-idees-recues) et, pour le cas particulier d'Internet, Greffet F., *Usages du web et procédures d'expression et de consultation dans les partis politiques français et britanniques*, Congrès de l'Association française de science politique, Lille, septembre 2002

présidentielle »[28], afin d'inclure l'ensemble du processus des primaires internes au Parti socialiste organisé dans la perspective de ce rendez-vous électoral. Notre étude commence en septembre 2005, avec l'émergence des candidatures potentielles à l'investiture du Parti socialiste, le congrès du Mans, la mise en place de la campagne des adhésions dite « à 20 euros », et le dispositif de sélection du candidat socialiste. Elle se termine au second tour de la présidentielle de 2007, et court donc au-delà de la période revendiquée comme « participative » par la candidate (close après la présentation du « Pacte présidentiel » à Villepinte, le 11 février 2007) puisque l'activité de forums et d'échanges s'est poursuivie jusqu'au rendez-vous électoral.

Abondamment commentée[29], la démarche « participative » de Ségolène Royal est généralement interprétée comme l'accompagnement d'une candidature portée par l'opinion (telle que la révèlent médias et sondages) contre son parti ; cette candidature aurait été imposée à l'organisation partisane de *l'extérieur* (par des non adhérents, parfois même encouragés par le principal adversaire politique, Nicolas Sarkozy) et participerait à la démocratie d'opinion[30]. La démocratie participative n'aurait été invoquée qu'à des fins de communication et utilisée comme une technique de marketing destinée à justifier l'évitement du parti pour s'adresser directement aux électeurs.

Notre propos part d'une analyse différente : le dispositif de campagne de Ségolène Royal n'a pas été conçu comme un simple accompagnement destiné à légitimer une candidature atypique et une démarche d'outsider. Le choix participatif a été central. Il a dicté les modalités d'organisation de l'équipe, la répartition des tâches, déterminé le rôle assigné aux formes d'expression électronique et prescrit au moins une partie de l'agenda ; il a été assumé en tant que tel par la candidate, même si celle-ci ne

---

[28] L'étude des campagnes des candidats dans la littérature de science politique commence de manière générale lors de leurs déclarations officielles de candidature. En 2006, les primaires organisées par le Parti socialiste ont modifié cet agenda et les travaux sur la campagne ont commencé au début des primaires, en septembre 2006. Le temps de la campagne et du récit de la séquence présidentielle s'en trouve dilaté. Cf. à titre d'exemple l'analyse de Jacques Gerstlé et Christophe Piar (Gerstlé J. et Piar C., « Les campagnes dans l'information télévisée » in Perrineau P. (dir.), *Le vote de rupture – Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 21-50).

[29] Voir à titre d'exemple deux contributions de tonalité très opposée : Lefebvre R. « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *Nouvelle Fondation* 2007/3, n°7-8, p. 20-29 et Dessinges C. « La construction de la légitimité de Ségolène Royal », in Maarek P. (dir.), *La communication politique des présidentielles de 2007 : premier bilan*, Paris, L'Harmattan, janvier 2009.

[30] Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *op. cit.*. Voir aussi Lefebvre R., *Les primaires socialistes, la fin du parti militant*, *op. cit.*

l'a pas porté jusqu'à l'échéance électorale. La mécanique participative a été construite au cœur de la campagne, se substituant au couple candidat-parti, auquel s'agrège, en campagne présidentielle, un ensemble indéfini constitué de « proches » (« l'entourage ») au statut incertain[31]. La campagne de la candidate socialiste a donc bien été « participative », au sens où elle en a appelé à l'expression citoyenne pour l'élaboration du contenu programmatique, et dans la mesure où elle s'est dotée d'outils (techniques, financiers et humains) destinés à l'animer.

Au cours de ce travail, cette assertion sera discutée mais l'objectif défini, quels qu'en soient les contours et les raisons, ne sera pas remis en cause. En d'autres termes, pour reprendre à notre compte l'expression de Loïc Blondiaux, nous avons fait le pari de *« prendre au sérieux »*[32] l'engagement formulé et réitéré par Ségolène Royal sur la nature de sa campagne présidentielle et d'en examiner le dispositif de mise en œuvre. Nous n'éliminons pas *a priori* l'hypothèse d'une mobilisation de dispositifs participatifs comme technique de contournement des instances dirigeantes du Parti socialiste, et/ou comme instrument de communication politique, mais ces stratégies ne sauraient tenir lieu de seule explication et n'épuisent pas, de notre point de vue, l'étude du triangle déjà évoqué : parti – campagne électorale – participation citoyenne. A défaut de prétendre que cette séquence a pu constituer l'un des *« prémices d'une nouvelle conception des relations politiques dans nos sociétés »*[33], nous estimons qu'en situant la démocratie participative sur le terrain national (vs proximité), global (au-delà de toute approche thématique ou sectorielle), étendue à tous les acteurs de la démocratie (parti et électeurs), et en mettant en place un dispositif d'accompagnement à la fois sur le terrain et sur Internet, la campagne de la candidate socialiste a nourri de nouvelles formes d'expression politique de la société française ou contribué au renouvellement de méthodes plus anciennes (marketing politique par exemple)[34].

---

[31] Nous renvoyons là encore à l'ouvrage de Thomas Jouteux déjà cité sur la campagne présidentielle de François Mitterrand en 1981.

[32] Blondiaux L., « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *op. cit.*

[33] Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit*., p. 38.

[34] Il ne sera pas question dans ce travail du lien éventuel entre échec électoral et méthode de campagne. Je suis partie du présupposé qu'il n'était pas possible de démontrer que Ségolène Royal n'avait pas remporté la campagne présidentielle *à cause* de la démocratie participative, pas plus qu'il serait possible d'apporter la preuve qu'elle l'aurait emporté *sans* elle.

On peut considérer, comme Aurélie Ginioux et Alice Mazeaud en formulent l'hypothèse, que *« dans une certaine mesure, la campagne présidentielle* [de 2007] *est une extension à l'échelle nationale des arguments et des forums expérimentés trois ans plus tôt lors de la campagne régionale. Des régionales de 2004 à la présidentielle de 2007, Ségolène Royal axe sa campagne autour d'une pratique renouvelée du pouvoir fondée sur la concertation, le partage de la souveraineté et la fin du monopole des élus et des technocrates sur la décision publique »*[35]. Sans contester la validité de cette remarque[36], nous pensons que le choix de la démocratie participative pendant la campagne présidentielle a eu des effets sur l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus électoral, au-delà de la projection homothétique des partenaires identifiés dans l'expérience régionale. A l'étude des relations entre citoyens et élus et des éventuelles nouvelles pratiques du pouvoir, nous avons choisi d'inclure le rôle d'acteurs intermédiaires *a priori* extérieurs – médias, sondages, militants -, qui s'immiscent dans le jeu participatif et en transforment les modalités sur la scène nationale. Nous montrerons, de ce point de vue, que les médias sont des acteurs à part entière non seulement en tant qu'arbitres engagés dans le commentaire du jeu politique, mais en tant que partie prenante des alliances et des compromis passés pour contrer les mécaniques participatives. De ce point de vue, le dispositif participatif installé pendant la campagne présidentielle de 2006-2007 agit comme révélateur des transformations des rapports de force et des jeux d'intrigue entre les principaux acteurs de la scène politique française.

---

[35] Ginioux A. et Mazeaud A., « Les usages politiques de la démocratie participative. Généalogie des discours de Ségolène Royal », in Sintomer Y. et Talpin J. (dir.), *La démocratie participative au-delà de la proximité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2011, p. 112.

[36] Nous verrons que les premières explications que Ségolène Royal donne de sa « démarche participative », avant même sa déclaration de candidature à l'investiture socialiste, font systématiquement référence au modèle *« déjà expérimenté en Poitou-Charentes, que je préside ».*

La littérature sur la démocratie participative, ses principes, ses dispositifs et ses usages est féconde, *« foisonnante »* notent Blondiaux et Fourniau qui en ont proposé un *« état des savoirs »* pour le premier numéro de la revue *Participations*[37] en convoquant la multiplicité des approches pluridisciplinaires[38] – science politique, sociologie, droit, urbanisme, environnement, sciences et technologies, sciences de l'information et de la communication. Là où elle s'est développée dans le monde, la démocratie participative s'est fréquemment déployée sur le terrain du local, voire du microlocal (quartiers), notamment en milieu urbain[39]. Sur ses terrains, la démocratie participative mobilise des procédures diversifiées, inspirées des mouvements sociaux ou adaptées des usages du numérique[40] ; elle irrigue des dispositifs locaux et régionaux[41] ; elle est convoquée dans des dispositifs de « consultation », à l'image de ceux initiés en ligne par l'Union européenne[42] ; elle est mobilisée pour la conception et la réalisation de projets

---

[37] *Participations*, revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté. Démocratie et participation : un état des savoirs. 1/2011, Louvain-la-Neuve, De Boeck éditeur, 2011.

[38] Comme en témoignent la création en 2009 et les travaux du GIS (Groupement d'intérêt scientifique) « Participation du public, décision, démocratie participative », http://www.participation-et-democratie.fr.

[39] Bacqué M.-H. et al. (dir.) *op. cit*. Si les terrains explorés dans l'ouvrage ne sont pas exclusivement urbains, la plupart en relève, et la typologie déployée par les coordonateurs de l'ouvrage dans leur introduction s'applique pour l'essentiel aux villes, avec leurs problèmes d'exclusion, de gouvernance et de rapports sociaux.

[40] Ceux-ci ont été abondamment documentés. Sur ce sujet, nous renvoyons notamment aux ouvrages suivants : Serfaty V. (dir), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. Sociologie politique européenne, 2002 ; Greffet F., et Wojcik S. (dir.), dossier « Parler politique en ligne », *Réseaux*, vol. 26, n° 150, 2008 ; Greffet F. (dir.), *Continuerlalutte.com, les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences po, 2011. Dans le numéro de *Participations* déjà cité, Laurence Monnoyer-Smith propose une typologie de la recherche sur la participation en ligne, classifiée en trois « courants ».

[41] Voir notamment Bacqué M.-H., Rey H. et Sintomer Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, coll Recherches, 2ème édition, janvier 2006 ; Sintomer Y. et Talpin J. (dir.) *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2011 ; Blondiaux L., « La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du XXème arrondissement de Paris », *Hermès* 26-27, 2000, p. 323-338 ; Mazeaud A., *La fabrique de l'alternance, La « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, thèse de doctorat de science politique, Université de La Rochelle, 2010.

[42] Badouard R., « Voies et impasses de la e-participation à l'échelle européenne : une analyse comparée de la Consultation européenne des citoyens 2009 et des consultations en ligne de la Commission », communication aux premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, Ecole Normale Supérieure de Lyon, 27-28 novembre 2009.

d'aménagement, notamment avec la création, en France, d'une *« institution politique radicalement inédite »,* la Commission nationale du débat public[43]. Organisées selon le principe d'un panel de participants tirés au sort, les formules des « conférences de consensus » (ou « conférences de citoyens ») et des « jurys de citoyens » se sont diffusées en Europe du Nord et dans le monde anglo-américain, et de façon plus modeste en France.

La démocratie participative s'est également imposée, sous certaines formes, dans les organisations partisanes : dans *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*[44], Rémi Lefebvre et Antoine Roger recensent les modalités d'intégration du modèle délibératif aux formations politiques, en même temps qu'ils mesurent les effets (concurrence, dévaluation, marginalisation) de ces nouveaux dispositifs délibératifs sur les espaces partisans. Ces recherches prennent acte, selon l'expression des deux auteurs, des *« injonctions délibératives »* faites aux partis : il n'est plus question de savoir si les organisations partisanes acceptent ou pas, adoptent ou non, des procédures relevant de la démocratie participative, mais comment elles se les approprient, les « absorbent » et se transforment à l'aune de ces obligations nouvelles.

Dans ce paysage à la fois diversifié et amplement étudié, la spécificité de la campagne présidentielle de Ségolène Royal en 2007 est de consacrer l'émergence du concept de « démocratie participative » dans un rendez-vous électoral national de premier plan, l'élection présidentielle. Déjà associée à la figure de « l'habitant » (l'espace public local), de l'usager (l'aménagement, les transports, l'environnement, l'éducation avec les expériences de budget participatif des lycées), du militant (le choix des candidats, du programme), du citoyen national ou européen (consultations en ligne initiées par l'Union européenne ou référendums impulsés par les collectivités territoriales), la démocratie participative mobilisée par Ségolène Royal conjugue les postures de la plupart de ces acteurs – associant ainsi les figures du « citoyen », du « profane » et de l'« expert » ; mais elle est convoquée *aussi* au profit de « l'électeur », association d'autant plus curieuse que celui-ci est justement invité à « participer » à l'élection – l'abstention étant, au regard des discours partisans et médiatiques,

[43] Revel M., Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau J.-M., Hériard-Dubreuil B., et Lefebvre R. (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007.

[44] Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives, op. cit.*

dévalorisée et interprétée comme le désintérêt des citoyens à l'égard du processus électoral. Ce choix introduit une rupture dans l'acceptation politique et médiatique du rôle de l'élection[45], *a fortiori*, de l'élection présidentielle : la consultation des citoyens ne tient pas *seulement* dans l'acte de voter, elle est *aussi* partie prenante du processus d'élaboration de l'offre programmatique électorale et éventuellement, en cas d'élection, de la décision publique. Que ce schéma soit (à l'évidence dans la dernière partie de l'énoncé) virtuel n'annihile pas le caractère transgressif de la proposition.

Au regard des descriptions les plus courantes des dispositifs participatifs, la démarche présidentielle de Ségolène Royal pose d'emblée question : qu'est-ce qu'une procédure participative et/ou délibérative dans un processus électoral ? Les avis sollicités pèseront-ils sur le programme de la candidate ou sa gouvernance ultérieure, si elle est élue ? Comment combiner engagements électoraux et résultats de la délibération ? Pourquoi demander à l'électeur de « participer » alors qu'il est convoqué aux urnes, acte déterminant de la « participation » dans les démocraties modernes – alors que Ségolène Royal ne remet pas en cause la démocratie représentative, ni même la personnalisation de l'élection présidentielle au cours de la Vème République ? Notre recherche se propose de regarder le discours mis en place pour ce rendez-vous électoral spécifique, le dispositif à l'œuvre, et les acteurs (élus ou public citoyen) qui l'ont porté.

Ségolène Royal revendique une démarche relevant de la « démocratie participative » qui, dans les définitions qu'elle en fournit, coexiste avec la démocratie représentative, la première étant appelée à nourrir la seconde. Le modèle développé pendant la campagne présidentielle relève d'une pratique où les citoyens sont appelés à intervenir dans des débats d'intérêt général pour participer à l'élaboration de la décision. Celle-ci – sous forme de « programme » ou d'engagement électoral - appartient au final à la candidate, à l'issue d'un processus hybride, dont nous nous efforcerons de définir la

[45] On peut ici renvoyer à titre d'exemple au coup de colère de Jacques Testart, président de la Fondation Sciences citoyennes : « *La catastrophe nucléaire au Japon oblige nos dirigeants à justifier leurs décisions et les citoyens passifs à s'interroger. Alors on parle de référendum mais le pouvoir affirme qu'une telle procédure n'est pas nécessaire puisque les citoyens pourront exprimer leur choix en 2012 lors de l'élection présidentielle ! C'est se moquer du monde car le président n'est pas élu sur son engagement pour ou contre une technologie particulière.* » (*Démocratiser le nucléaire… par tirage au sort*, tribune publiée dans *Libération* du 31 mars 2011)

nature. Là encore, nous avons pris le parti de prendre l'hypothèse au sérieux, et d'analyser si les campagnes électorales peuvent transformer *par le haut* les logiques partisanes, et *par le bas*, en élargissant le public au-delà des réseaux militants socialistes traditionnels – avec le corollaire implicite que les nouveaux venus *devraient* représenter en majorité les catégories populaires qui ont déserté les rangs des partis de gauche.

Mais au-delà de la multiplication des lieux de débats, aucun dispositif spécifique n'est déployé pour rassembler ou concerner les publics les plus faibles et les plus éloignés du pouvoir. A la sollicitation subliminale et générique d'un public désigné de manière indéfinie *(« les citoyens »*, *« les gens »*) dont on comprend qu'il n'épouse pas les contours partisans, est apportée une réponse universelle.

De la même façon, nous verrons que les dispositifs mis en place pour accompagner les débats participatifs sont essentiellement conçus comme un système *bottom up* à destination exclusive de la candidate et de son équipe – au détriment d'un processus de dialogue et d'échanges entre citoyens invités à se forger une opinion commune. Il importe moins, dans l'organisation déployée, de faciliter le dialogue entre participants que de nourrir la candidate et son programme. Ce constat mérite toutefois d'être nuancé, dans la mesure où nous verrons comment la prise de parole déborde du protocole mis en place, et que les réflexions qui remontent à la candidate peuvent être hybridées par les procédures interactives.

Cette configuration particulière conduit évidemment à s'interroger sur la pertinence du vocabulaire qu'il convient de mobiliser pour désigner le dispositif mis en place par Ségolène Royal, indépendamment de ses effets supposés : participation ou délibération, dans la compréhension des termes développés par Loïc Blondiaux[46] et Yves Sintomer[47] ? Nous avons opté pour une interprétation simple : puisque le citoyen-électeur est sollicité pour irriguer la réflexion de la candidate et que le dispositif de prise de parole publique qui s'y rapporte n'est organisé qu'à cette fin (et très marginalement, comme il a déjà été souligné, pour organiser la discussion entre les participants), nous

[46] Blondiaux L., *Le nouvel esprit… op. cit*. p. 39-44

[47] Sintomer Y., « Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes », in Bacqué M.-H. et Sintomer Y. (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, p. 113-134.

utiliserons le terme de « participation »[48], dans la mesure où il s'agit de favoriser l'expression des participants avec le souhait d'y associer des publics peu rompus à l'exercice. Nous utiliserons néanmoins le terme de « délibération » pour désigner des phases d'aller-retour dans l'élaboration de certaines des propositions énoncées par Ségolène Royal.

Au regard du champ des recherches sur la participation, nous avons choisi de privilégier trois approches dans l'étude de la campagne présidentielle de Ségolène Royal : les publics, les opérateurs et les réseaux.

LES PUBLICS : DE LA PROXIMITE DANS UN ENJEU NATIONAL

Evoquant la dimension souvent locale des expériences participatives, notamment en France, Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer ont souligné que *« la question de l'échelle »* constituait l'un des *« défis »* pour la démocratie participative qui, disent-ils, doit échapper au *« piège »* de la proximité[49] avec laquelle la démocratie participative a souvent été confondue. Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau rappellent que les dispositifs qui visent souvent des « mini-publics » *« se révèlent incapables, faute d'une généralisation possible de ces démarches, de concrétiser une délibération à grande échelle et ce qui pourrait s'apparenter à une participation du plus grand nombre »*[50].

A contrario, et c'est là pour nous l'un de ses intérêts, la dimension nationale de la campagne présidentielle englobe par nature tout le territoire, avec plusieurs niveaux d'intervention : les réseaux militants locaux (ceux du Parti socialiste et des comités Désirs d'avenir, issus de l'association de soutien à la candidate), les dispositifs nationaux (le Parti socialiste, le QG de campagne, et l'opinion publique, telle qu'exprimée dans les sondages et les médias), le territoire numérique (la campagne sur Internet dans ses dimensions nationale *et* territoriale), l'approche thématique (appel à contributions citoyennes sur des thèmes donnés). A la fois locale et thématique, mais

[48] Ce choix présente l'inconvénient d'être calqué sur le discours de la candidate et donc de confondre le sujet de la recherche et son objet. Il est justifié pour notre choix de considérer la campagne de Ségolène Royal comme étant effectivement « participative ».

[49] Bacqué M.-H., et Sintomer Y., *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, *op. cit*. p. 16.

[50] « Bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? » *op. cit*. p. 19

aussi extra-territoriale et généraliste, la démarche participative initiée pendant cette séquence électorale permet d'évaluer les jeux des acteurs sur plusieurs niveaux et d'observer comment s'interpénètrent enjeux locaux et nationaux. Elle permet aussi de s'intéresser de façon distincte aux différents publics impliqués dans la procédure participante : constitution des réseaux (terrain *vs* numérique), modalités des prises de parole, traitement et usage des contributions, place du parti (de ses militants, de ses cadres) et modalité des interventions partisanes selon le lieu et les vecteurs de la participation. Elle nous conduit enfin à reposer la question de la *proximité* dans une séquence dont l'enjeu est *national*.

Au regard d'expériences antérieures, les pratiques mises en œuvre par l'équipe de Ségolène Royal relèvent à la fois de la démocratie participative locale (elles recoupent par exemple des procédures à l'épreuve dans les comités de quartier où le public constitue un ensemble déterminé, à défaut de pouvoir en identifier tous les membres), et de consultations élargies en ligne.

Par ailleurs, les publics auxquels est destiné le discours participatif dans la campagne présidentielle évoluent au fil du temps en même temps que les fonctions qui leur sont assignées : la « démocratie participative » est d'abord une stratégie mobilisée par Ségolène Royal pour gagner la primaire interne au Parti socialiste en se distinguant du corpus idéologique et des codes partisans de ses concurrents[51] ; elle est ensuite utilisée comme un outil de dialogue avec l'ensemble des électeurs, en contournant le Parti socialiste. Lors d'une première période, qui s'étend du début 2006 à la date du vote d'investiture, le 16 novembre 2006, la présidente de la région Poitou-Charentes s'adresse, au-delà des militants, à l'ensemble des sympathisants ou des électeurs susceptibles d'interagir avec l'appareil partisan et modifier les rapports de force des courants et des motions[52]. La « démocratie participative » accompagne et incarne la singularité que met en avant la future candidate, déclinée sur une proposition de

[51] De ce point de vue, elle n'est pas sans rappeler la stratégie mise en œuvre par Nicolas Sarkozy lors de la conquête de l'UMP en 2004 avec le recours à « une stratégie de la rupture » en se « réappropriant une rhétorique participative ». Voir Petitfils A.-S., « Concilier « débats » et efficacité électorale. Les usages de la participation au « projet législatif » par la direction sarkozyste de l'UMP » in Lefebvre R. et Roger A., *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 176-193.

[52] Dolez B. et Laurent A., « Une primaire à la française – La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *Revue française de science politique* 2007/2, volume 57, p. 134.

gouvernance alternative et des thèmes de campagne en décalage avec ceux de ses deux rivaux. Le dispositif mis en œuvre est aussi un outil de communication et de mobilisation d'un réseau développé *hors* du parti pour un usage *intra* partisan. La deuxième séquence, après l'investiture, tente de substituer une démarche « participative » – alors présentée comme un processus de co-élaboration du projet présidentiel - au déploiement partisan traditionnel (meetings, distributions de tracts, porte à porte) destiné à diffuser les propositions du candidat, mais contrôlé par le parti.

Nous nous sommes donc intéressée aux effets produits par ces variations d'échelle au sein d'une organisation unique ayant un objet en commun (contribuer à l'élaboration du programme présidentiel de Ségolène Royal), avec deux questions principales : comment caractériser les publics et la nature de leurs interventions selon les différentes configurations : présentiel/numérique, local/national, et selon le sujet abordé (thématique de la campagne/forum généraliste) ? Et, sous réserve de la mise en œuvre d'une grille de lecture opérationnelle, y a-t-il des différences entre ces publics pluriels et leurs modalités d'intervention ? Ceci nous a conduit à étudier l'exploitation de la parole au travers du dispositif mis en œuvre. Nous verrons comment triée, hiérarchisée, anonymisée, la prise de parole est au final *dépolitisée* au terme d'une opération qui permet à la candidate de prendre des distances avec le Parti socialiste, pour la restituer sous une forme dépouillée d'expertise et attribuée au « profane ».

LES OPERATEURS : EMERGENCE D'UNE TECHNOCRATIE DE LA PARTICIPATION

L'introduction d'une démarche participative en campagne présidentielle pose crûment la question de la posture du commanditaire face à l'injonction délibérative. Au sommet de la hiérarchie institutionnelle et politique de par les institutions de la Vème République, le Président est installé dans une position peu propice aux démarches participatives, d'autant que les pratiques successives du pouvoir ont conforté son autorité et sa suprématie sur l'ensemble de l'exécutif. Une candidate à la présidentielle n'est pas le chef de l'Etat avec ses attributs du pouvoir, mais en aspirant à le devenir,

elle doit, au prix de sa crédibilité[53], anticiper les modalités de l'exercice de la présidence. En sollicitant l'avis et les contributions des citoyens, la candidate socialiste, potentielle incarnation de la posture suprême du *top down*, annonce qu'elle souhaite imposer une démarche *bottom up*, par ailleurs peu connue des électeurs malgré la multiplication des expériences depuis les années 1990 et en apparence à contre-emploi.

Cette situation, comme l'ensemble du dispositif mis en œuvre renvoient à plusieurs questions qui interrogent la littérature sur les dispositifs participatifs : la place assignée, dans ces procédures, aux institutionnels, qu'ils soient ou non les commanditaires (ici, outre la candidate et son équipe, l'appareil national du Parti socialiste, les cadres intermédiaires que sont les responsables fédéraux et secrétaires de section, les élus) ; la gestion, par les mêmes, de leur position dans une démarche que pour beaucoup d'entre eux, ils n'approuvent pas[54].

Confirmant les caractéristiques à l'œuvre dans les débats publics, où *« la revendication partisane est perçue comme nuisible au principe de délibération »*[55], la « démocratie participative » telle qu'elle a été mise en scène par Ségolène Royal et son équipe place au centre du jeu le « citoyen ordinaire », pour peu qu'il soit anonyme et hors du champ partisan (ce qui ne signifie pas *non socialiste*), ces deux qualités revêtant une importance déterminante pour que la parole des publics soit relayée dans le processus *bottom up* déployé pendant la campagne. Si les conseils de quartier ont pu progressivement se transformer, entre autres, *« en lieux d'interpellation de l'autorité politique »*, de *« savoir, et donc de pouvoir »* aux yeux des élus, ou encore en lieux de

---

[53] Voir Bourdieu P., « Les rites comme actes d'institution », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.43, juin 1982, p.58-63 : *« L'investiture exerce une efficacité symbolique tout à fait réelle en ce qu'elle transforme réellement la personne consacrée : d'abord parce qu'elle transforme la représentation que s'en font les autres agents et surtout peut-être les comportements qu'ils adoptent à son égard (...) ; et ensuite parce qu'elle transforme du même coup la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation »*. p. 59

[54] Ce dispositif fait également écho à la place des catégories populaires tant au sein du Parti socialiste que de ses discours et de son programme. Voir Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes*, op. cit. p. 219 et suivantes. Après la défaite de Lionel Jospin à la présidentielle de 2002, la *« reconquête des classes populaires »* est, écrivent les deux auteurs redevenue *« une cause »*, relancée ensuite par la victoire du non au référendum du 31 mai 2005 sur le Traité constitutionnel européen. Le début de la campagne de Ségolène Royal est fortement marqué par ce contexte.

[55] Rui S., « Des partis politiques entre discrétion et discrédit. Réflexions sur le fait partisan dans les débats publics relatifs aux grands projets d'aménagement » in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve… op. cit.* p. 65

« partage de l'espace public »[56], et au final conquérir une forme de légitimité quoi qu'en pensent leurs détracteurs, qu'en est-il de la parole dans un dispositif plus étiré et où le propos venu d'en haut est censé faire acte d'autorité ?

A cette interrogation s'ajoute le rôle ambigu qui peut être dévolu aux initiateurs de la discussion. Si leur rôle, par exemple dans le budget participatif des lycées, peut être strictement défini, leur posture a aussi nourri les observations empiriques des chercheurs, qui décrivent une place incertaine entre leur présence prédominante, qui les conduit à contrôler et verrouiller le débat, ou leur absence ostensible, qui peut traduire un désintérêt pour la procédure. Stéphanie Wojcik a relaté le peu d'appétence des élus pour la participation aux débats en ligne qu'ils avaient eux même initiés[57]. Evoquant la place des partis politiques dans les débats relatifs aux grands projets d'aménagement, Sandrine Rui souligne aussi que *« l'élu qui entre en débat ne peut être lié ni à son parti ni à la volonté de ses électeurs (...) Il y aurait là une condition nécessaire à toute délibération véritable : nul participant ne doit importer des convictions élaborées à l'extérieur du débat mais bien être disposé à se forger un point de vue sur le projet par la discussion »*[58]. La participation d'élus qui ont intégré la *« défiance »* dont ils font l'objet[59] est d'autant plus mesurée, souligne Rémi Lefebvre, que les cadres du débat sont strictement codifiés – et donc que leur marge de manœuvre pour le contrôle de la discussion est d'autant réduite.

Dans le contexte de tension parti-candidate qui nous intéresse, donc de dilution de la parole d'autorité prescriptive du processus participatif, nous nous sommes posé la question de l'intervention, dans l'échange candidate – citoyens, des responsables et élus socialistes d'une part, des animateurs du dispositif d'autre part.

Il convient de regarder plus particulièrement la place du Parti socialiste auquel il est demandé, après la désignation de la candidate, de se soumettre à l'injonction

---

[56] Blondiaux L., « La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du XXème arrondissement de Paris », *op. cit.* p. 327

[57] Wojcik S., *Délibération électronique et démocratie locale ; le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*, thèse pour le doctorat de science politique, Université des sciences sociales de Toulouse, 2005.

[58] Rui S., « Des partis politiques entre discrétion et discrédit. Réflexions sur le fait partisan dans les débats publics relatifs aux grands projets d'aménagement » *op. cit.* p. 65

[59] Lefebvre R., « Les élus : des acteurs peu dialogiques du débat public », in Revel M. et al. *Le débat public : une expérience française*…, p. 207-218

participative exprimée par Ségolène Royal. Nous avons déjà évoqué le contexte dans lequel intervient cette séquence, qui suit plusieurs défaites électorales pour les socialistes, et qui pourrait *a priori* être favorable à la démarche participative : multiples tentatives de (re)valorisation des militants, notamment depuis la défaite électorale de 1993[60], et prescriptions délibératives adressées depuis plusieurs années aux partis politiques[61]. Mais cette dynamique potentielle pèse peu face au diagnostic implicite posé par l'équipe de campagne. Le présupposé de Ségolène Royal dans sa démarche participative est que le Parti socialiste est inapte à la proposition et que son corpus programmatique ne reflète pas l'aspiration des électeurs. A contre-courant des consultations organisées à l'intérieur des structures partisanes marquant *« le développement du jeu démocratique »* et l'émergence d'une *« culture du débat »* interne telles que les détaille, pour le Parti socialiste, Rémi Lefebvre[62], Ségolène Royal prend à témoin un bloc indistinct formé des électeurs et de ses sympathisants pour contribuer à l'élaboration de son projet présidentiel.

Pris entre ces deux sollicitations – encouragement au débat interne d'une part, appel aux contributions externes par défiance à leur encontre d'autre part –, comment les militants socialistes se sont-ils emparés du dispositif participatif qui leur a été imposé ? Comment, et à quelles conditions un processus de libération de la parole et d'élaboration de propositions peut-il évoluer et se développer aux marges d'un appareil partisan ? Quels sont les moments de rupture dans la chaine du dispositif entre les intérêts partisans (respect des éléments du projet, monopole de l'élaboration et des choix programmatiques) et les appels à propositions ? Nous avons identifié plusieurs de ces moments qui ont traduit une tension, entre la légitimité du discours partisan et l'appel plus large *« aux gens »* : prise de parole (en public ou en ligne), rendu du discours (pour les rencontres de terrain), tri, hiérarchisation et exclusion dans le travail de restitution (dans l'élaboration du projet définitif).

---

[60] Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes, op. cit*.

[61] Lefebvre R. et Roger A., *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives, op. cit*.

[62] Lefebvre R.. « Le sens flottant de l'engagement socialiste. Usages et effets de la « démocratisation » interne au PS », in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *op. cit*. p. 108 et suivantes. L'auteur trace l'historique de l'enrôlement des militants dans les débats internes, des états généraux de Michel Rocard au début des années 1990 à l'élaboration d'une procédure de désignation du candidat à la présidentielle, au final *« ensemble hybride de formes multiples qui se sont sédimentées avec le temps »*.

Au final, il nous est apparu que les figures émergentes de ce dispositif d'exclusion de la parole partisane, plus que le « citoyen ordinaire » ou le « profane », sont les « modérateurs » ou ceux qu'avec une forme de vocabulaire dédié, l'équipe de campagne de Ségolène Royal a baptisés « modérateurs-synthétiseurs »[63], qui consacrent l'apparition d'un corps intermédiaire aux confluents de la participation et du débat politique. Ceux-ci ne participent que de façon marginale à la « professionnalisation de la participation » évoquée par Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau[64]. S'ils se distinguent des professionnels spécialisés qui opèrent dans des entreprises privées ou publiques, des collectivités ou des institutions, ils partagent avec eux des compétences communes et prennent part à la construction de l'ingénierie de la participation. Nouveaux acteurs du jeu politique, ils ne se recrutent ni dans l'univers partisan (ou de façon marginale), ni dans des univers professionnels fortement identifiés, comme le sont les communicants.

Dans le cas qui nous intéresse, outre la maitrise technique des dispositifs, ces acteurs se sont appropriés les rôles d'expertise et d'autorité de l'interprétation de la parole d' « en bas » et incarnent une forme de technocratie à distance de l'expertise traditionnelle (l'énarque, le conseiller), des « professionnels de la représentation et de la négociation » (les associations, les syndicats)[65], du « citoyen ordinaire » (l'électeur, sympathisant ou non du Parti socialiste), et du dispositif partisan. Cette organisation est aussi orthogonale avec la démarche choisie par l'UMP et son candidat, Nicolas Sarkozy, ainsi décrite par Anne-Sophie Petitfils : *« Les responsables de l'UMP mettent systématiquement en avant le nombre de conventions organisées, d'experts, de parlementaires, de questionnaires qu'ils ont reçus »*[66]. Face aux cadres traditionnels du

---

[63] Ce terme doit être évidemment accepté avec précaution. Nous l'employons ici parce qu'il décrit de façon assez précise l'activité qui est en jeu : traiter, organiser et synthétiser les différents débats, qu'ils soient numériques ou de terrain.

[64] Blondiaux L. et Fourniau J.-M., « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? » Introduction à *Participations* 1/2011, *op. cit*. p. 29

[65] Voir par exemple Mazeaud A., « Le débat national sur l'avenir de l'école ou des partenaires sociaux à l'épreuve de la démocratie participative », *Politix*, Dispositifs participatifs n°75 vol. 19/2006, p.143-162. A la différence du débat évoqué dans l'article, organisé il est vrai autour d'acteurs institutionnels fortement identifiés, les corps intermédiaires, et pour ceux d'entre eux qui constituent des interlocuteurs habituels du Parti socialiste, ne se sont pas insérés de manière visible dans le débat.

[66] Petitfils A.-S., « Concilier « débats » et efficacité électorale. Les usages de la participation au « projet législatif » par la direction sarkozyste de l'UMP » in *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009 p. 177-193.

politique, de l'administration, et des chercheurs, la démarche initiée par Ségolène Royal consacre l'émergence d'une technocratie de la participation. Dès lors, nous nous sommes interrogé sur le rôle de cette technostructure dans le processus d'élaboration du *diagnostic* de la candidate sur les thèmes qu'elle s'était appropriée (l'éducation, le travail, par exemple) et dans la préparation des *propositions* du Pacte présidentiel.

LES RESEAUX : LE NUMERIQUE, INSTRUMENT DE MISE A DISTANCE DE L'APPAREIL PARTISAN

La dimension numérique dans la campagne de Ségolène Royal – et il ne s'agit pas seulement, ici, de ses propriétés participatives – mérite une attention spécifique. Technologie éminemment politique dans sa forme et son fonctionnement (ouverture de l'espace public, communication horizontale)[67], Internet est depuis ses débuts un vecteur de la vie politique et démocratique. La façon dont les partis politiques se sont appropriés les propriétés interactives du réseau mondial est abondamment documentée, ainsi que les questions, qui lui sont liées, aux coûts d'entrée de publics nouveaux à la délibération numérique, notamment par rapport aux dispositifs hors ligne[68]. La mobilisation des procédures numériques lors des campagnes électorales fait aussi l'objet de nombreuses études, tant sur la description des mécanismes que sur leurs effets[69], tout comme ont aussi été étudiés les effets de dispositifs hybrides, qui associent participation en ligne et hors ligne[70].

---

[67] Nous renvoyons ici principalement, sur la nature du réseau mondial et à ses effets sur les sociétés démocratiques à Cardon, Dominique, *La démocratie Internet, promesses et limites*, Paris, Le Seuil, coll. La République des idées, 2010. Voir aussi Castells, Manuel, *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001.

[68] Cf les publications de Fabienne Greffet (Greffet F., « Les partis politiques français sur le web », in Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?,* Paris, L'Harmattan, 2005), Serfaty V. (dir.), et le numéro spécial Parler politique en ligne (*Réseaux*, 2008/4, n°150) pour ce qui concerne la France et Florence Faucher-King et Patrick Le Gales pour le Royaume Uni de Tony Blair. Pour les Etats-Unis, nous renvoyons notamment aux travaux de Pippa Norris (notamment *Digital Divide ? Civic Engagement, Information Poverty and the Internet Worldwide.* Cambridge, Cambridge University Press, 2001), de Cass Sunstein, (*Republic.com*, Princeton, Princeton University Press, 2001 et de Michaël Margolis et David Resnick (*Politics as usual, the cyberspace « revolution »,* Sage publications, 2000).

[69] Pour une vision synthétique sur la mobilisation des dispositifs en ligne dans les campagnes électorales à l'étranger, voir Davis R., Owen D., Taras D., et Ward S., *Making a différence : a comparative view of the rôle of the Internet in Election Politics*, Lanham MD, Lexington Books, 2008.

[70] Cf notamment Monnoyer-Smith L., « Le débat public en ligne : une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération ? », in Revel M. et al. (dir.) *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, op. cit. p. 155-166, et Monnoyer-Smith L., « Etre créatif sous la contrainte.

Beaucoup des questions posées dans les publications référencées sont transposables à notre objet. La multiplicité des acteurs (équipe de campagne/Parti socialiste, électeurs/militants) et des réseaux (en ligne et hors ligne) nous a conduite cependant à une étude précise des mécanismes procéduraux en jeu dans le processus participatif étudié. Nous avons donc analysé le pilotage respectif des dispositifs *en ligne* (contraintes techniques et prise en main des outils[71], maillage du web, site officiel, blogs, sites locaux et régionaux) et *hors ligne* (rencontres de terrain, réunions militantes, débats participatifs locaux) dans le but de différencier les pratiques dans une procédure à opérateur unique. Nous nous sommes particulièrement attaché à l'étude des effets de ces dispositifs sur la nature des échanges et la constitution de communautés, mais aussi sur les animateurs du débat en situation de conflit potentiel : équipe de campagne (notamment modérateurs et synthétiseurs), en prise directe avec la parole du citoyen-électeur, principalement investie dans les débats en ligne et responsables du Parti socialiste, coproducteurs du programme présidentiel incités à investir le terrain hors ligne.

Il s'agit d'analyser ce que Laurence Monnoyer-Smith, dans le cas des discussions sur l'opportunité de la construction d'un troisième aéroport parisien[72], désigne comme mécanismes d'« appropriation » ou de « détournement » propres à chaque mode de débat et de discussion – la discussion en ligne favorisant la participation du *« profane »*, quand la rencontre de terrain rassemble surtout les militants, les représentants associatifs, et les citoyens pour lesquels la prise de parole à ces réunions est la plus aisée et les codes d'intervention plus familiers. Mais l'organisation numérique a également entériné la fracture idéologique, et le débat électronique est devenu un enjeu de pouvoir, l'instrument d'*exclusion* des militants et apparatchiks socialistes, au profit d'une communauté moins politisée et désireuse de sortir du corpus partisan.

Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI », *Politix* 2006/3 n°75, p. 75-101.

[71] Monnoyer-Smith L., « Le débat public en ligne : une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération ? », *op. cit*.

[72] Monnoyer-Smith L., « Etre créatif sous la contrainte… » *op. cit.*

RUPTURES ET HYBRIDATION

La *« dynamique de l'ordre et du désordre »* fait du parti politique *« un agent de liaison du conflit et de l'intégration, un acteur de l'intercession sociale »*, écrit Michel Hastings[73]. Rémi Lefebvre et Antoine Roger ont, pour leur part, montré que les procédures délibératives « imposées » aux partis politiques avaient des effets d'hybridation complexes sur leur fonctionnement et contribuaient à une redéfinition du militantisme, souvent opérée au profit de l'individuel sur le collectif[74]. Pour notre part, sans sous-estimer les mécanismes d'hybridation entre le Parti socialiste et l'organisation de la campagne à l'occasion de la présidentielle de 2007, nous avons démontré comment et pourquoi, sous les effets de la démocratie participative et numérique, les logiques du « désordre » et du conflit l'avaient en partie emporté sur celles de l'« ordre » et de l'« intégration ». A partir de mon objet initial – les partis politiques à l'épreuve de ces nouvelles formes démocratiques - mon travail a permis d'identifier les mécanismes de *rupture* entre deux organisations[75] - l'appareil partisan d'une part, le dispositif de campagne structuré autour du projet participatif d'autre part - qui opèrent, toutes les deux, *au nom* de la démocratie.

Un dispositif de démocratie participative peut être installé « hors sol », sans ancrage ni symbiose avec une formation partisane ou un commanditaire institutionnel (collectivité territoriale, ministère, autorité supranationale). Dans la situation de conflit qui nous intéresse entre le Parti socialiste et sa candidate, la mise en place de la démocratie participative a conduit à la construction d'une organisation autonome face à la structure partisane. Ce dispositif fonctionne, avec des coûts d'entrée limités pour ceux qui y participent, comme un espace de libération de la parole, mais aussi comme un lieu de renouvellement des cadres à côté de l'appareil socialiste. Nous pouvons ainsi mettre en évidence la constitution d'une technostructure et d'une « école des cadres »[76],

---

[73] Hastings M., « Partis politiques et administration du sens », in *Les partis politiques, quels perspectives ? op. cit*., p.23

[74] Lefebvre R. et Roger A., *op. cit*.

[75] Le choix de ce terme est indépendant du contexte plus général de l'élection présidentielle de 2007, opposant deux personnalités pour la première fois candidats à l'Elysée, et dont le processus a été par ailleurs qualifié de « vote de rupture » (Perrineau P. (dir)., *Le vote de rupture, Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008).

[76] Cf les travaux de Nathalie Ethuin sur la formation des cadres et des militants du PCF, notamment « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles FondationS,* 2006/2 n°2, p. 49-57.

opérant comme un lieu de formation de technocrates autour de la fabrication d'une identité collective en-dehors du parti et qui se démarque du « nous » partisan. Le recours aux techniques participatives a confirmé l'existence d'un public et généré de nouveaux cadres aux marges du Parti socialiste mais pas contre lui. De ce point de vue, la question de la compatibilité entre les techniques de démocratie participative et une élection nationale reste ouverte.

Pour imposer « l'ordre » contre le « désordre », le Parti socialiste a dû passer des alliances et des compromis avec des partenaires qui lui sont extérieurs, et notamment les médias[77]. Ces derniers, qui s'auto-attribuent le rôle d'observateurs et d'analystes, sont en fait des acteurs majeurs d'un conflit d'intérêts[78] dans lequel ils interviennent directement. Celui-ci s'organise autour de la prise de parole (qui parle ?) et la distribution de la parole (qui est qualifié pour parler ?). Dans cette configuration, le parti, qui détient et distribue la parole d'autorité médiatique, s'impose face à la candidate, dont la parole est flottante. Au-delà des ressorts de la communication politique et du rôle de l'agenda en période de campagne présidentielle déjà identifiés dans la littérature, nous montrons qu'il existe une relation étroite d'intérêt entre les dirigeants de l'appareil, rompus aux codes médiatiques, et les médias – principalement les journalistes politiques -, habitués à favoriser les interlocuteurs de l'univers partisan. Cette coalition aussi opérationnelle qu'efficace s'est faite au détriment de l'état-major de la candidate, considérée même après sa désignation comme *outsider*, y compris dans sa propre campagne.

La participation, mise au cœur du dispositif de Ségolène Royal, a généré un clivage entre deux catégories d'acteurs, les acteurs traditionnels des campagnes électorales (parti et médias) d'une part, les acteurs du dispositif de la candidate auxquels s'agrège un public actif, mais moins identifiable d'autre part.

---

[77] Cette hypothèse renvoie évidemment à l'ouvrage de Crozier M. et Friedberg E., *L'acteur et le système*, Paris, Points, série essais, Le Seuil, 1992.

[78] L'expression est ici prise au sens littéral et non juridique.

PRESENTATION GENERALE ET PLAN DE LA THESE

Nous avons organisé notre travail autour de trois parties. La première, qui analyse le contexte électoral et partisan, montre la construction des alliances et des compromis qui viennent d'être évoqués. La seconde est centrée sur l'émergence des acteurs et la manière dont ils s'emparent des outils de la démocratie participative et numérique ; elle passe par l'analyse de l'ingénierie de la participation mise en œuvre. Par l'examen des usages et des pratiques, la troisième identifie les mécanismes de sélection à l'œuvre dans le processus d'élaboration de la décision.

PREMIERE PARTIE. LE PARTI SOCIALISTE ET L'ECHEANCE PRESIDENTIELLE DE 2007

La première partie de cette thèse propose une lecture de notre objet dans le double contexte de la situation du Parti socialiste en 2006-2007 d'une part, de la relation parti/candidat lors d'une campagne présidentielle d'autre part. Nous avons distingué deux chapitres.

• Dans le premier chapitre, nous présentons la situation du Parti socialiste à la veille de l'élection présidentielle de 2007. Après deux échecs successifs à des élections présidentielles (1995, 2002) et la victoire du non au référendum sur le Traité constitutionnel européen (TCE) en 2005, il existe un débat sur l'organisation et les formes du militantisme au sein du Parti socialiste. Indépendamment de l'émergence des candidatures à la présidentielle de 2007, ce débat, tranché, oppose certains des responsables socialistes qui plaident pour l'élargissement de la base militante au nom de la nécessité de renouer avec la diversité sociale du pays réel à ceux qui redoutent la mort du « parti de militants ». Plusieurs tentatives, dont certaines ne verront pas le jour, illustrent cette tension intra partisane qui se situe principalement entre l'élimination du candidat socialiste du second tour de la présidentielle de 2002 et le congrès du Mans (novembre 2005). C'est dans ce contexte qu'est conçu le dispositif d'accueil d'adhérents « à 20 euros », indépendamment des prétentions présidentielles de Ségolène Royal. Nous montrerons que cet afflux d'adhérents, qui ne sont pas soumis aux procédures traditionnelles d'adhésion au parti (présentation à la section), n'est pas

imposé au Parti socialiste, à ses dirigeants, ou à ses élus, mais au contraire *souhaité*, au sein même des instances, par une partie d'entre eux. Ces cadres favorables au renouvellement des profils d'adhérents ont fini par constituer, à travers l'éclatement des anciens courants et la déstabilisation des rapports de force consécutifs au vote sur le TCE, une *majorité*.

Nous nous attachons aussi à montrer l'évolution des conditions et du contexte de désignation des candidats à la présidentielle avec l'émergence, en France, de la notion de « primaires ». Evoqué au début des années 1990 en référence explicite au modèle américain, le concept de « primaires à la française », d'abord initié par la droite, est repris par la gauche qui explore, sans les adopter, plusieurs expériences européennes (Italie, Espagne). Nous souhaitons expliquer comment la candidature de Ségolène Royal, désignée alors qu'elle n'avait occupé aucune responsabilité importante dans l'appareil socialiste ni aucune fonction gouvernementale de premier plan, n'est ni le seul produit d'une opinion publique modelée par les médias et les sondages, ni un choix par défaut (si l'on se réfère au précédent de 1995), mais la résultante d'une procédure hybride décidée par les instances du parti : le choix est réservé aux seuls militants socialistes, mais, avec la diffusion de débats télévisés, il se fait en prenant à témoin l'opinion publique. A des degrés divers, les campagnes pour l'élection du président de la République au suffrage universel mettent d'autant plus en scène les tensions entre l'organisation partisane et ses candidats successifs que le Parti socialiste a longtemps récusé la « présidentialisation » du régime.

Dans le deuxième chapitre de cette première partie, nous interrogeons le dispositif de campagne déployé par Ségolène Royal au regard des codes et du fonctionnement de l'institution partisane. Il s'agit de déterminer et d'isoler les marqueurs qui identifient la campagne, au regard de l'objectif affiché (faire revenir au parti socialiste des électeurs qui l'avaient déserté en 2002 et 2005) et des outils mobilisés pour en assurer le caractère « participatif ».

Les moyens utilisés (organisation du QG, vocabulaire employé, gestion des forums numériques) conduisent à s'éloigner de l'univers politique (et donc s'affranchir

des usages partisans) et à organiser des formes de *dépolitisation*[79] de la campagne. L'association Désirs d'avenir, d'abord destinée à structurer la campagne de Ségolène Royal et porter sa candidature sur Internet avant de donner naissance à des comités locaux, fonctionne comme un *mouvement* qui serait dégagé des obligations partisanes ; elle coexiste avec le Parti socialiste qui remplit son rôle organisationnel en étant dépossédé de l'initiative politique. Ce mode de fonctionnement débouche sur une dissociation de la fonction d'expression et de participation des citoyens en période électorale (dans les forums et les débats locaux) du lieu d'élaboration du discours politique (le parti).

La fin de cette partie de contextualisation est consacrée à l'environnement médiatique et sondagier de la campagne de Ségolène Royal, dans la mesure où cette candidature a été largement interprétée comme le résultat d'une injonction des médias et des études d'opinion. En reprenant la chronologie de la montée de l'ambition présidentielle de la députée des Deux-Sèvres, le traitement, par les médias, de cette émergence, et la « couverture » médiatique de la campagne, nous souhaitons démontrer que les journalistes des quotidiens nationaux et les principales chaines de télévision ont eu au contraire un comportement légitimiste à l'égard de l'appareil partisan et de ses dirigeants. Mis à l'épreuve de formes démocratiques nouvelles, participatives et numériques, l'appareil socialiste a organisé des formes de résistance. Prise à témoin de ces frottements, la presse a opté pour l'organisation partisane, qui, usant des cadres, du langage et des codes dont elle avait l'habitude et la maîtrise, incarnait la *légitimité* du jeu présidentiel.

DEUXIEME PARTIE. LA CONSTRUCTION D'UNE INGENIERIE PARTICIPATIVE DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE

Après avoir examiné le contexte électoral et partisan de la candidature socialiste à la présidentielle de 2007, nous consacrons la deuxième partie à l'étude des modalités de démocratie participative mise en œuvre par Ségolène Royal et son équipe, et aux

[79] Le terme s'entend ici à la fois au sens de « dé-partisanisation », pour oser un néologisme désignant la disparition des caractéristiques partisanes dans l'organisation des dispositifs et des discours, et de « dépolitisation » quand il s'agit de procéder à un effacement, voire à la négation, des traces et des références du politique. Philippe Aldrin a notamment décrit ce processus au cœur du Parti socialiste (Aldrin P., « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation », *Politix* 2007/3 n°79, p. 25-52.

ressorts de l'ingénierie déployée dans ce but. Nous verrons quelle définition elle en donne, et quelle fonction elle attribue à la démocratie participative au sein de la démocratie représentative.

La compréhension de cette séquence passe par l'analyse des sources d'inspiration de la candidate à la présidentielle et la façon dont les dispositifs utilisés s'intègrent dans la diversité des expériences de démocratie participative déployées depuis une quinzaine d'années, tant dans l'univers du web 2.0 que lors de rencontres physiques de terrain.

Une importance particulière est accordée au déploiement du maillage numérique du territoire au moyen de différents outils auxquels sont assignées des fonctions spécifiques dans la démarche participative (blogs, vidéos, forums, constitution de communautés).

Il s'agit aussi ici de s'intéresser aux acteurs, à leur rôle, et à la manière dont ils s'emparent des outils, l'analyse des usages faisant l'objet de la troisième partie.

La première catégorie d'acteurs rassemble les salariés de l'équipe de campagne, ou les bénévoles recrutés, par les premiers, au service de la candidate (modérateurs, synthétiseurs). Nous montrons comment le dispositif participatif élaboré favorise la mobilisation d'un personnel politique nouveau, issu de l'activisme en ligne ou formé, à l'occasion de la campagne, à ses pratiques. Ces compétences nouvelles (qui peuvent être issues du Parti socialiste, le critère partisan n'étant pas un déterminant négatif) provoquent la redistribution des hiérarchies traditionnelles et de l'organisation du pouvoir. La nouvelle autorité s'organise autour de celui qui à la fois maîtrise la technique (synthèse des contributions) et adhère à l'injonction participative qui établit un lien direct avec l'internaute/l'électeur/le citoyen (par le tri, le classement et la modération des contributions) en supprimant les échelons intermédiaires du parti (section, fédération).

La deuxième catégorie d'acteurs implique les internautes. La question des publics – et donc de l'implication des classes populaires – est, comme nous l'avons vu, redevenue centrale dans le débat électoral. Avec des réserves méthodologiques et des limites d'interprétation que nous explicitons, nous montrons que les débats participatifs,

notamment dans l'espace numérique, permettent d'élargir la base militante du Parti socialiste et d'organiser des *communautés* dans un espace codifié qui reste centralisé et hiérarchisé, comme en témoigne l'émergence d'une « méritocratie » des contributeurs. Ceux-ci ne remettent pas, ou peu, en cause le pouvoir central auquel ils reconnaissent une autorité (l'équipe de campagne).

Plus généralement, la campagne participative a contribué à la construction d'une *organisation* dotée d'une forte autonomie, qui a structuré un pouvoir qu'elle s'est appropriée, notamment par le biais de la *modération* qui occupe une place essentielle dans un dispositif où la parole est *encadrée*. Il convient de distinguer, dans cette architecture multiforme, les procédures qui ont fait l'objet d'un cahier des charges explicité et proposé comme tel (synthèse des débats participatifs locaux et numériques) des initiatives qui n'ont été l'objet d'aucun protocole défini (livre participatif). La stratégie participative choisie par Ségolène Royal et son équipe est à l'exact opposé des principes qui ont guidé l'élaboration de la campagne – et notamment la net campagne - de son principal adversaire politique, Nicolas Sarkozy, pour lequel le candidat à la présidentielle doit se situer dans une posture de surplomb vis-à-vis des électeurs.

TROISIEME PARTIE. LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A L'EPREUVE D'UNE CAMPAGNE PRESIDENTIELLE

La troisième partie examine les effets des mécaniques délibératives mises en œuvre en 2006-2007 sur la campagne présidentielle. Nous nous intéressons ici aux modalités d'intégration (ou de rejet) du processus délibératif dans la décision programmatique, et à ses éventuels conséquences sur la conduite de la campagne.

Il convient pour cela de distinguer débats et forums numériques, débats locaux et débats participatifs à vocation nationale en présence de Ségolène Royal.

A travers quelques exemples choisis pour les tensions qu'ils avaient engendrées entre la candidate et les dirigeants du Parti socialiste, nous montrons que les forums numériques ont fonctionné comme des lieux de *ratification*, ou de *validation* politique de prises de position antérieures de la candidate socialiste (jurys citoyens, encadrement

militaire pour les jeunes délinquants, « vie chère »). Les remontées des débats locaux de la « phase participative » de la campagne ont parfois été exploitées de manière analogue. Néanmoins, leur organisation, leur fonctionnalité et leur utilité étant contestées par une partie des acteurs de la campagne, leur part dans le processus final est fragmentée et peut difficilement être repérée au-delà de la mission de communication qui leur a été attribuée (avec un succès très relatif). Quant aux quatre « débats participatifs nationaux » planifiés par la candidate, compromis entre le meeting de campagne présidentielle et une réunion délibérative entre « experts » et citoyens, ils n'ont jamais permis à Ségolène Royal de surmonter la simultanéité de « l'écoute » (des citoyens) et du « discours » attendu. La prescription du journal télévisé de 20 heures, les impératifs de la communication et la primauté de l'agenda en campagne présidentielle, piliers du dispositif électoral, l'ont emporté sur les tentatives participatives. Face à une nouvelle offre dans le processus électoral, le Parti socialiste, entré en scène après la désignation, a opposé un mécanisme pouvant s'apparenter au « sentier de dépendance » décrit par Paul Pierson[80].

Au final, les lieux les plus productifs au regard des appels participatifs sont les espaces les plus organisés (Internet) et les plus loin des formes usuelles connues du parti, ceux où le sentiment de « communauté » était le plus fort, et le plus éloigné des conflits entre deux organisations, celle de la candidate et la structure partisane. L'analyse du « Pacte présidentiel », produit de compromis co-élaboré en cercle restreint par l'équipe de Ségolène Royal et les responsables du Parti socialiste, est le marqueur le plus significatif de cette tension. Avec des précautions méthodologiques qui s'imposent, l'analyse des différences entre les propositions contenues dans le « Pacte » et celles du programme du Parti socialiste permet de mesurer l'élaboration du compromis et le processus de validation final.

En conclusion, nous reviendrons sur les exigences d'une ingénierie du participatif dans la conception et l'ordonnancement des règles de prise de parole dans l'espace public – numérique comme physique. Nous définirons les conditions nécessaires et les limites de l'émergence d'une technocratie du participatif. Nous

[80] Pierson P., « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *The American Political Science Review*, vol 94 n°2, 2000, p. 251-267.

terminerons sur les contradictions entre les modalités d'expression démocratique telles qu'elles peuvent être développées par les formes de démocratie participative et les formatages médiatiques qui s'imposent à elles.

METHODOLOGIE ET TERRAINS

Cette recherche a été nourrie de matériaux diversifiés, certains étant publics et facilement accessibles, d'autres non. Ils peuvent être organisés en quatre catégories : les entretiens semi-directifs ; un corpus extrait de la presse et des médias ; la documentation numérique (site Désirs d'avenir) ; les comptes-rendus des débats participatifs locaux et numériques (comptes-rendus de débats, *Cahiers d'espérances* et *Pacte présidentiel*).

1. LES ENTRETIENS

Pour les besoins de cette enquête, j'ai réalisé 48 entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs politiques de l'équipe de la candidate (conseillère spéciale, chef de cabinet, proches collaborateurs), des salariés de la campagne installés au QG de Ségolène Royal ou au siège du Parti socialiste rue de Solférino, des responsables socialistes locaux et nationaux, soutiens ou non de Ségolène Royal, des représentants des comités locaux de Désirs d'avenir (principalement à Paris et Strasbourg), et différents acteurs impliqués dans le fonctionnement de la « Netscouade », le site Internet (administrateurs, contributeurs, modérateurs et synthétiseurs des débats)[81]. Cet échantillon a été complété par deux entretiens avec deux responsables d'un institut de sondage, et avec une chargée d'études au CESP (Centre d'études des supports publicitaires) afin de prendre connaissance des différentes méthodes des mesures d'audience sur Internet.

Je souhaite fournir quelques précisions sur la nature de ces entretiens, le contexte dans lequel ces rendez-vous m'ont été accordés, et les conséquences sur le plan méthodologique.

[81] La liste des noms (à l'exception de ceux qui ont souhaité l'anonymat complet) est publiée en annexe, avec les dates et le lieu de la rencontre.

Pour l'essentiel, ils ont été conduits entre l'automne 2007, où j'ai commencé de façon effective le travail de cette thèse, et l'automne 2008. Je les ai arrêtés à cette date car l'actualité du Parti socialiste, et notamment la préparation, le déroulé et les conséquences du congrès de Reims (14-16 novembre 2008) ont brouillé les repères chronologiques et introduit de la confusion entre plusieurs campagnes et la candidature de Ségolène Royal à la présidentielle (2007) et celle de la même au Premier secrétariat du Parti socialiste (2008), qui a vu la victoire de Martine Aubry. Pour de nombreux élus, de surcroit, la séquence des municipales (mars 2008) avait *« écrasé la mémoire »*[82] du précédent rendez-vous électoral. J'ai dû constater à plusieurs reprises qu'il y avait des incohérences chronologiques ou des reconstructions factuelles qui tenaient à la succession des rendez-vous politiques externes ou internes au Parti socialiste (législatives de juin 2007, municipales de mars 2008, motions du congrès de Reims puis désignation du Premier secrétaire dans la foulée). J'ai donc renoncé aux entretiens, et partiellement compensé ce déficit par les déclarations publiques ou les récits de campagne (souvent publiés sous forme de témoignages, essais ou entretiens) des responsables locaux et nationaux que je n'avais pas rencontrés[83]. J'avais commencé les rencontres par l'équipe de la candidate. Celle-ci se trouve donc surreprésentée, d'autant que plusieurs personnalités du Parti socialiste n'ont pas souhaité me recevoir, expliquant qu'ils estimaient clos l'épisode de la présidentielle de 2007 et ne désiraient pas y revenir.

Une autre réserve méthodologique tient à ma situation. Je me suis présentée à tous mes interlocuteurs – dont certains me connaissaient d'ailleurs de longue date – avec mon CV d'ancienne journaliste à *Libération* en voie de reconversion dans la formation des journalistes à l'Université de Strasbourg, et dans ce cadre engagée dans un travail de doctorat. Ma qualité de journaliste m'a incontestablement facilité des contacts et des prises de rendez-vous. Elle a, en revanche, pu être un frein au recueil de témoignages et d'informations, certains de mes interlocuteurs admettant « se méfier »

[82] L'expression est de Maurice Vincent, maire de Saint-Etienne depuis mars 2008 et sénateur de la Loire depuis 2011.

[83] Je pense à Claude Bartolone, Jean-Christophe Cambadelis, Christophe Borgel et Stéphane Le Foll. Les deux premiers ont livré par écrit leurs analyses de la campagne (*Une élection imperdable*, Paris, L'Archipel, 2007 pour le premier, et *Parti pris, chroniques de la présidentielle chez les socialistes*, Paris, Plon, 2007 pour le second) auxquelles je me suis reportée.

de la presse et des médias auxquels je reste assimilée[84]. Les pratiques du « on » et du « off » ont donc été parfois utilisées, et j'ai accepté de conserver l'anonymat de ceux qui me le demandaient[85], d'autant que la lecture de la littérature en sciences humaines et sociales peut montrer qu'il s'agit, ici, d'une pratique partagée entre journalistes et chercheurs[86]. Par ailleurs, certains des partisans de Ségolène Royal ont manifesté leur hostilité à mon travail après le congrès de Reims, définitivement convaincus que les recherches qui s'intéressaient à l'ancienne candidate à la présidentielle étaient conduites à charge. Un questionnaire adressé à plus d'une centaine de contributeurs du site Désirs d'avenir a ainsi été dénoncé dans les commentaires d'un blog de partisans qui en faisait état[87] et, même si le lien de cause à effet ne peut être établi, a eu un taux de retour médiocre (16 réponses), le rendant inexploitable.

2. La presse et les medias

Soupçonnés d'avoir porté la candidature de Ségolène Royal et le concept de « démocratie participative » que celle-ci mettait en avant lors des primaires internes au Parti socialiste[88], impliqués ensuite dans le conflit entre la candidate et l'organisation partisane, les sondages et les médias sont des acteurs déterminants de la campagne présidentielle. Encore journaliste à *Libération* lors de la campagne présidentielle, pour avoir été témoin de discussions véhémentes et parfois agressives en conférences de rédaction, en réunions hebdomadaires de prévision et en réunions de « Unes »[89], il me

---

[84] C'est notamment le cas des non élus, de hauts fonctionnaires qui ne souhaitaient pas mettre en avant leur participation à la campagne de Ségolène Royal, ou de techniciens.

[85] Cet anonymat a deux formes : certains interlocuteurs, qui s'estiment trop facilement identifiables, n'apparaissent pas dans la liste des entretiens publiée en annexe. Dans d'autres cas, les citations ont été anonymisées.

[86] Une analyse plus fine permettrait toutefois de distinguer les usages différenciés que journalistes et chercheurs font du « off » et de l'anonymat, mais j'ai estimé qu'elle n'entrait pas dans le cadre de ce travail.

[87] Il s'agit du blog de Christophe Chartreux, profencampagne.com. Christophe Chartreux, l'un des plus importants contributeurs de Désirs d'avenir, incitait ses lecteurs-internautes à répondre au questionnaire, mais les réactions en retour étaient empreintes de méfiance.

[88] Voir notamment Lefebvre R., *Les primaires… op. cit*.

[89] Les premières ont lieu chaque jour, le matin, pour procéder à une lecture critique du journal du jour et déterminer le contenu du journal du lendemain. A *Libération*, elles sont animées par la direction de la rédaction avec la rédaction en chef et les chefs de service, mais tous les journalistes, et plus largement tous les salariés du quotidien peuvent y participer ; les deuxièmes, associant direction de la rédaction, rédaction en chef et chefs de service, sont des réunions qui ont lieu chaque semaine pour déterminer les événements à venir en fonction de l'agenda et décider du traitement à leur accorder ; les dernières se tiennent chaque soir dans le bureau du directeur de la rédaction, en présence de la rédaction en chef

semblait pouvoir poser l'hypothèse que si les médias avaient *accompagné* l'émergence de la candidature de Ségolène Royal, ils n'en avaient pas été les *artisans*. Afin de pouvoir mesurer leur rôle, j'ai fait l'exploitation systématique des titres de trois quotidiens (*Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde*), de l'émergence médiatique de la candidature de Ségolène Royal en septembre 2005 à sa désignation par les militants socialistes le 16 novembre 2006. Ce traitement exhaustif des titres de la presse quotidienne nationale a été complété par la sélection des couvertures des magazines d'information pendant la même période et des sujets consacrés aux candidats potentiels à la candidature (Laurent Fabius, François Hollande, Jack Lang, Ségolène Royal, Dominique Strauss-Kahn). Un traitement par recherche numérique a été réalisé sur les journaux télévisés des chaines généralistes pour la même période (septembre 2005 – novembre 2006) et les analyses mensuelles de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) ont également été exploitées.

Le même corpus, complété par une exploitation de la banque de données en ligne Factiva, a servi de base d'étude au traitement consacré par la presse aux débats participatifs locaux et nationaux, tant pendant la campagne interne que pendant la phase dite « participative » qui a suivi la désignation.

3. LA DOCUMENTATION NUMERIQUE

Une partie de ce travail nécessite une attention particulière portée au rôle d'Internet, à la fois dans l'organisation de la campagne – et donc l'élaboration d'un *management* et de procédures de codécision -, et dans la participation des internautes à son contenu (mise en œuvre de la « démocratie participative » et conséquences sur l'élaboration du projet présidentiel). L'importance de la dimension numérique dans la campagne participative de Ségolène Royal m'a conduite à mobiliser plusieurs outils pour présenter une typologie complète et détaillée du dispositif. La spécificité de ce mode d'échanges, où le recours à l'anonymat est de rigueur et le volume des contributions imposant (150000 pour le site national de Désirs d'avenir à la date du 28

---

et des responsables de l'édition du journal, éventuellement avec la participation des journalistes concernés par le sujet.

mars 2007[90]) implique des difficultés de méthodologie et d'analyses propres aux outils utilisés. Après une présentation de la méthodologie mise en œuvre, j'en soulignerai les écueils et les limites.

Pour explorer son hypothèse (le recours massif à des outils numériques joue un rôle déterminant *« dans l'élaboration de pratiques militantes différentes des usages en vigueur au Parti socialiste »* et participe à la *« sémiotisation »* des activités militantes), Godefroy Beauvallet a opté pour une étude lors de la phase de pré-campagne[91], avant l'investiture officielle de Ségolène Royal, à partir des indicateurs quantitatifs globaux fournis par l'équipe de campagne numérique à la date du 10 novembre 2006. Pour sa part, Nicolas Desquinabo, qui propose une analyse de l'impact des webforums partisans sur l'élaboration de l'offre politique, a comparé la nature de la participation et des échanges à partir de messages extraits des forums Désirs d'avenir, de l'UDF et des Jeunes populaires pendant la campagne[92]. Je me suis inspirée de ce travail[93], avec trois objectifs :

- Procéder à la sélection, puis à l'examen de la nature des contributions (présentation de soi des contributeurs, approbation/condamnation des propositions de la candidate, longueur des messages et dispositif argumentaire utilisé).

- Procéder à la comparaison, déjà évoquée, entre le pacte présidentiel et le projet socialiste.

- Déterminer l'utilisation, par la candidate socialiste, des messages postés sur Désirs d'avenir pour mettre en valeur ses propositions contre celles du Parti socialiste.

---

[90] Selon les chiffres (toutefois invérifiables) fournis par l'équipe de campagne (Point d'étape de la Net campagne, 28 mars 2007). Nous reviendrons sur la difficulté de fonder un raisonnement sur des données chiffrées qui ne peuvent être certifiées.

[91] Beauvallet G., « Parti de campagne. Militer en ligne au sein de Désirs d'avenir », *Hermès* 2007, n°47, p. 155-166

[92] Desquinabo N., « Dynamique et impacts des propositions politiques dans les webforums partisans », Parler politique en ligne, *Réseaux* n°26 – 150/2008 p. 107-132

[93] Principalement sur la longueur des fils et le nombre de contributions.

Les contributions des internautes

Le corpus étudié, exclusivement extrait du site Désirs d'avenir (www.desirsdavenir.org)[94], est le produit de deux approches. Dans un premier temps, j'ai sélectionné l'exhaustivité des conversations/contributions autour de certains **thèmes et/ou événements** de la campagne choisis pour l'importance symbolique que leur accordait la candidate à la candidature (les syndicats, le travail, l'éducation, la vie chère) et de **forums** qui ont suscité une polémique dans le débat pré-présidentiel (jurys citoyens, encadrement des jeunes délinquants par des militaires). Ce recollement, opéré avant la mise en extinction du site Désirs d'avenir de la présidentielle[95], consiste à agréger les textes de présentation, les contributions des internautes et les fils de discussions, les synthèses opérées par les modérateurs *(« ce que je retiens du débat »*), et, le cas échéant, les propos tenus sur le même sujet par la candidate *(« ce que j'ai dit sur… »*). Ce premier travail a été fait essentiellement sur des thèmes qui ont occupé l'espace de débat intra socialiste, avant le vote de désignation, et le choix en sera justifié dans la troisième partie de la thèse.

La deuxième forme de collecte s'est faite sur un mode aléatoire à la fois par aspiration, entre le 16 février et le 1er mars 2008, de 40000 fichiers php du site Désirs d'avenir (avant qu'ils ne deviennent inaccessibles en ligne) et consultation chronologique des archives du site de stockage en ligne Internet Archive[96]. Ces données nous ont permis de reconstituer l'historique, l'évolution et la conception du site au regard de la démarche participative de la candidate socialiste. Elles ont alimenté la rédaction de la deuxième partie, consacrée à l'ingénierie participative de la campagne. Elles ont aussi permis de collecter des échanges tout au long de la campagne (relations entre le parti socialiste et Désirs d'avenir, organisation des comités locaux). Compte tenu de la masse des fichiers disponibles pour chacun des items (plusieurs milliers) qui

---

[94] Dans la mesure où Ségolène Royal appelait les citoyens à s'exprimer sur son site, tant pendant la période de pré-campagne (jusqu'au 16 novembre 2006) que pendant la campagne électorale proprement dite.

[95] Toujours au service de Ségolène Royal et son association Désirs d'avenir, d'autres sites prendront le relais à partir de 2009, avec la même url, mais un environnement graphique et des contenus radicalement différents.

[96] Archives Désirs d'avenir du 15 février 2006 au 6 mai 2007 sur http://wayback.archive.org/web/*/http://www.desirsdavenir.org. Ce site américain nous a également été utile pour consulter, quoique de façon plus sommaire, les archives des sites des deux autres prétendants à la désignation socialiste, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn.

m'a conduite à renoncer à l'exhaustivité, je m'en suis tenue à l'exploitation des 100 premiers fichiers codés pour chacun des thèmes que je souhaitais explorer. Au final, les fichiers exploités par la collecte aléatoire se répartissent comme suit[97] :

Messages de Ségolène Royal et de l'équipe de campagne (Pacte présidentiel, projet, interviews, soutiens,…)	169
Messages d'internautes	1683
Profils de contributeurs (pseudo, date d'inscription sur le site, nombre de messages postés)	1599

L'activité des 1599 contributeurs sélectionnés par mode aléatoire se distribue ainsi[98], montrant que plus de la moitié des contributeurs ont une pratique très ciblée du forum politique proposé par Ségolène Royal, limitée à un nombre réduit de contributions. Le tableau ci-dessous indique que plus de la moitié des contributeurs a posté moins de 10 contributions :

	Nombre de contributeurs	Proportion des contributeurs
Plus de 1000 contributions/contributeur	23	1,43%
De 500 à 999 contributions/contributeur	37	2,31%
De 200 à 499 contributions/contributeur	77	4,81%
De 100 à 199 contributions/contributeur	89	5,56%
De 50 à 99 contributions/contributeur	112	7%
De 10 à 49 contributions/contributeur	360	22,51%
De 2 à 9 contributions/contributeur	604	37,77
1 contribution/contributeur	297	18,57%
		99,96%

[97] Compte tenu de la collecte aléatoire, ce tableau n'est qu'une photographie du corpus dont je dispose et ne peut donner lieu à aucune extrapolation statistique sur le rapport global entre messages d'internautes et messages de Ségolène Royal et son équipe de campagne.

[98] Il a été impossible de ramener ce chiffre au nombre global de contributeurs, d'autant que certains participants peuvent s'inscrire sous plusieurs pseudos. Selon l'équipe de campagne, 150000 messages avaient été postés sur le site au 28 mars 2007, mais ce chiffre est invérifiable. La question de la représentativité de cet échantillon est posée, mais rapportée tant au nombre global de messages qu'au nombre de participants aux chats organisés sur le site (de 10 à 15000, selon la même source), il nous semble possible d'en tirer des conclusions, assorties des réserves d'usage, sur le profil des internautes. Le nombre de contributions a été arrêté à la date d'aspiration du site, soit février-mars 2008. Il est donc possible que certaines contributions référencées aient été postées après la campagne présidentielle. En revanche, ont été éliminés tous les internautes inscrits après le deuxième tour de l'élection présidentielle, le 6 mai 2007.

Le nombre de contributeurs, en fonction de leur date d'inscription sur le site national Désirs d'avenir, ouvert au public le 15 février 2006, se répartit de la manière suivante, selon les différentes séquences de la campagne. Le tableau ci-dessous permet de constater que, selon notre corpus, la phase la plus dense de participation au site, mesurée par l'inscription[99] des internautes, correspond à la phase dite « participative », après la désignation de Ségolène Royal.

Inscriptions du 15 au 28 février 2006 (lancement du site)	76	4,75%
Inscriptions du 1er mars au 31 août 2006 (montée en puissance dans les sondages et les médias, appel à la rédaction collaborative d'un livre « participatif »)	440	27,51%
Inscriptions du 1er septembre au 16 novembre 2006 (campagne pour la désignation interne)	374	23,28%
Inscriptions du 17 novembre 2006 au 11 février 2007 (phase « participative » de la campagne)	604	37,77%
Inscriptions du 12 février au 6 mai 2007	105	6,56%

L'ensemble de ce corpus (messages de communication de l'équipe de campagne, contributions et profils des internautes fréquentant desirsdavenir.org) m'a permis de mesurer la mise en place des règles du jeu participatives et collaboratives par les internautes et, dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons, l'élaboration du Pacte présidentiel. En revanche, il n'entrait pas dans mon propos d'intégrer l'ensemble de la fréquentation du site, et notamment les internautes qui consultaient les pages sans y contribuer.

Back office de l'ingénierie participative

La campagne numérique comporte une dimension externe, avec l'implication des internautes, et interne, dans le management des équipes qui ont été mobilisées pour traiter les informations et les contributions postées sur le site desirsdavenir.org. Nous verrons comment a été constitué un pool de « modérateurs » du débat. Ceux-ci recevaient chaque jour par mail, en provenance de la Netscouade, l'équipe chargée de la

[99] L'inscription (éventuellement sous pseudo) n'était pas nécessaire pour accéder au site ; elle était en revanche indispensable pour poster un message.

campagne Internet de la candidate socialiste, un message à destination interne comprenant conseils, consignes, alertes et veille. Nous avons eu accès à l'intégralité des messages envoyés pendant la campagne, entre le 14 février et le 6 mai 2007.

De la même façon, nous avons pu consulter les échanges entre les membres de plusieurs équipes de « synthétiseurs » chargés de rédiger les « cahiers d'espérance », somme des débats participatifs devant aboutir à l'élaboration du Pacte présidentiel présenté à Villepinte le 11 février 2007. Il s'agit du contenu des conversations numériques de trois des « google groups » constitués pendant la campagne, et des notes quotidiennes de veille adressées à la candidate socialiste de février à mai 2007.

4. Les debats participatifs de terrain et les comptes-rendus des debats participatifs locaux

L'équipe de campagne avait mis en place un « kit participatif », destiné aux organisateurs de débats et de réunions sur le terrain. Celui-ci comportait des conseils et des prescriptions qui devaient faciliter la prise en compte des propos tenus lors de ces débats dans le projet présidentiel de Ségolène Royal. Je reviendrai sur les difficultés à exploiter le fond de ces débats ; je me suis néanmoins intéressée à l'analyse de la forme (présentation des participants aux débats, mise en valeur de la parole, compréhension et respect des « consignes » dispensées par l'équipe de campagne…) à partir d'un corpus de 84 débats participatifs de terrain répartis sur l'ensemble du territoire.

Je n'ai été en mesure de rassembler la totalité des comptes rendus que dans un seul département, les Alpes-Maritimes. Mes tentatives dans d'autres départements plus représentatifs de la réalité électorale du Parti socialiste ont échoué, faute de trouver l'un ou l'autre des comptes rendus qui n'avaient pas été rassemblés au siège de la fédération, que les rédacteurs ne retrouvaient plus et dont les destinataires n'avaient plus de trace. Il me semble toutefois, à l'examen des comptes rendus partiels, que le traitement réalisé dans les Alpes-Maritimes est analogue à celui de beaucoup d'autres lieux. J'ai compensé ce déséquilibre par d'autres exemples, extraits d'autres départements.

Par ailleurs, j'avais assisté en février 2007 (avant et après la présentation du Pacte présidentiel à Villepinte) à quatre débats participatifs en région parisienne (trois

consacrés à l'éducation, à Ivry-sur-Seine, Montreuil et Paris, un sur l'environnement, à Paris). Ils avaient été choisis au hasard et si je ne les ai pas directement exploités, ils m'ont toutefois permis d'observer la façon dont les acteurs de terrain s'emparaient des consignes et du dispositif relatifs aux débats participatifs.

Mesurer l'impact des dispositifs participatifs et de l'usage des technologies numériques en campagne présidentielle sur les pratiques du Parti socialiste m'a conduite à m'interroger sur le processus d'élaboration du « Pacte présidentiel » et ses conséquences sur les acteurs (candidate, parti). Il n'a toutefois pas été réalisable de démonter entièrement la boîte noire pour reconstituer la totalité du processus qui a conduit à la rédaction du projet de Ségolène Royal, en déterminant, dans le « Pacte présidentiel », ce qui relevait spécifiquement des contributions participatives (formulées lors des débats numériques ou de terrain). Si ce qui appartient aux choix de la candidate, à la base du projet du Parti socialiste, et à la part de compromis passé entre le parti et Ségolène Royal peut être identifié, *in fine*, par la comparaison des deux textes, il n'est pas possible de reconstituer *a posteriori* le processus de tri, hiérarchisation et élimination des 150000 contributions. Faute de traçabilité intégrale, nous avons opéré par sondage sur des thèmes déterminés, ce qui a néanmoins permis, comme nous le verrons dans la troisième partie de cette thèse, de distinguer plusieurs usages du participatif par Ségolène Royal dans son rapport de force et de négociation avec la structure partisane.

De la même façon, l'anonymat des internautes en vigueur sur Internet limite l'analyse des publics à ceux qui s'en affranchissent pour mettre en avant la présentation de soi. Une partie des profils sociaux et professionnels reste en dehors des écrans radars. Nous avons néanmoins, pour chacun des sujets analysés, codé systématiquement les informations fournies par les contributeurs (le cas échéant : membre ou non membre du Parti socialiste, ancien adhérent, situation socioprofessionnelle, lieu de résidence, genre, situation familiale). S'il n'est pas possible d'extrapoler sur *ce qui n'est pas dit*, le contenu des informations permet de tirer quelques conclusions sur la problématique qui nous intéresse, notamment le rapport à l'organisation partisane et l'intervention citoyenne dans la campagne présidentielle.

PARTIE 1. LE PARTI SOCIALISTE ET L'ECHEANCE PRESIDENTIELLE DE 2007

L'élection présidentielle de 2007 s'inscrit, pour les deux partis dont les représentants peuvent prétendre à l'Elysée, dans un contexte d'affirmation ou de redécouverte de la *« démocratie électorale partisane »*[100], d'autant qu'il met en scène de nouveaux prétendants dans ce type de compétition, tant pour le Parti socialiste que pour l'Union pour un mouvement populaire. En produisant une première forme de « primaires à la française »[101] pour départager ses candidats, en même temps qu'il modifie les conditions d'accueil de ses adhérents et prétend élargir sa base militante, le Parti socialiste modifie les formes de légitimité internes qui avaient prévalu jusqu'alors. Si l'étude des transformations des organisations partisanes, et notamment du Parti socialiste, est très présente dans la littérature de science politique[102], les effets des

[100] Olivier L., « Ambigüités de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, 2003/5 vol n°53, p. 761-790.

[101] L'expression fait référence à l'article de Bernard Dolez et Annie Laurent (« Une primaire à la française. La désignation de S. Royal par le Parti socialiste », *Revue française de science politique* n°2, 2007), mais surtout à l'expression utilisée par l'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua qui souhaitait instituer un tel système sous le gouvernement Balladur en 1994.

[102] Voir notamment Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes, op. cit.*, et Lefebvre R. et Sawicki F., « Pourquoi le PS ne parle-t-il plus aux catégories populaires ? », *La Découverte/Mouvements*, 2007/2 n°60, p. 24 à 32.

mutations des appareils des partis sur les campagnes électorales – et *a contrario*, les répercussions des dispositifs déployés lors des campagnes sur le fonctionnement partisan – n'ont été abordés que de façon segmentée[103].

Le premier chapitre a pour objet l'étude du contexte de cette élection, qui consacre la présidentialisation du Parti socialiste en même temps que l'élargissement de la base militante et l'émergence de nouvelles formes d'adhésion (participation à la désignation du candidat à la présidentielle) et de militantisme, inspirées des mouvements sociaux (Désirs d'avenir) ou devenues possibles avec le développement du numérique (participation en ligne). Nous analyserons comment, à cette occasion, l'appareil partisan et le dispositif de campagne entrent en tension, et les rapports de force qui découlent de mutations organisationnelles pourtant *choisies* et non *subies*.

Dans le deuxième chapitre, nous montrerons que les choix faits par Ségolène Royal, les outils et les moyens utilisés par la candidate, ont conduit à la production d'une campagne *apolitique* et se définissant contre l'univers politique de référence, le Parti socialiste. En retour, l'organisation partisane a mené une offensive sur le terrain du jeu politique en mobilisant les médias *contre* la candidate.

[103] Par exemple sur les primaires (cf article de Bernard Dolez et Annie Laurent déjà cité), sur les « adhérents à 20 euros », ou sur le dispositif participatif en ligne.

CHAPITRE 1. L'IDENTITE PARTISANE A L'EPREUVE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE.

A la veille de l'élection présidentielle, le Parti socialiste doit se choisir un candidat alors que lui est posée, depuis l'élimination du candidat socialiste au deuxième tour de la présidentielle de 2002 et la victoire du « non » au référendum sur le Traité constitutionnel européen, la question de la légitimité de son Premier secrétaire, François Hollande. Le principal parti de gauche vit depuis dix ans une situation que Rémi Lefebvre qualifie de *« leadership sans leader »*[104], dans un contexte de présidentialisation de toutes les formations partisanes. Celles-ci organisent leurs règles du jeu autour de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, non seulement par la compétition des personnes, mais aussi par l'évolution de leurs statuts, allant jusqu'à organiser dissolutions et fusions (disparition du RPR et d'une partie de l'UDF qui donneront naissance à l'UMP en 2002)[105].

Nous analyserons ici les évolutions et les contradictions auxquelles est confronté le Parti socialiste à l'approche du rendez-vous électoral de 2007 dans un contexte de questionnement sur les formes de militantisme partisan, notamment décrites par Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki[106], sur les effectifs et les forces du parti, mais aussi sur les modes de fonctionnement, le rôle et l'implication des militants après deux défaites consécutives aux élections présidentielles de 1995 et de 2002. Ces interrogations s'inscrivent dans un ensemble européen de « réhabilitation des adhérents »[107], alors que

---

[104] Lefebvre R., *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011, p. 55

[105] Haegel F. (dir.) *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de SciencesPo, 2007 : « Au-delà de la rhétorique et de la symbolique, loin d'être une affaire entre le peuple et une personnalité qui l'incarnerait, l'élection présidentielle est une affaire de partis », p. 9

[106] Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes, le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du croquant, 2006.

[107] Grunberg G. et Haegel F., *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de SciencesPo, 2007, p.48 : *« Quelle que soit la valeur des arguments en faveur du parti sans militants, force est de constater qu'à l'échelle européenne s'est développé au sein des partis,*

le Parti travailliste britannique teste, sous l'impulsion de Tony Blair, un modèle *« entrepreunarial »*[108] qui préside à l'émergence d'un *« citoyen-consommateur »*[109], et que l'Italie organise pour la première fois en 2005 des « primaires » ouvertes aux sympathisants de gauche afin de légitimer la candidature de Romano Prodi.

Ces nouveaux modes d'organisation et de désignation des dirigeants et des candidats redéfinissent la place et le rôle du parti[110], les relations entre les organisations partisanes et les dispositifs de campagne électorale, à des moments où leurs acteurs sont mis sous surveillance de l'opinion publique, via les médias et les sondages. Nous examinons l'hypothèse selon laquelle ces processus d'interaction partis – candidats – opinion, pour partie publics, déstabiliseraient les formes partisanes pour les priver du rôle qui leur est imparti dans les démocraties représentatives, au profit d'une *« démocratie d'opinion »*[111]. L'examen de ces processus permet cependant de relativiser le caractère injonctif des transformations en cours au sein des partis politiques. Dans *La société des socialistes*, Lefebvre et Sawicki[112] soulignent la façon – *« peu rigoureuse »*, écrivent-ils – dont est mobilisé le concept de *« démocratie d'opinion »* pour décrire *« la place prise par les sondages dans la détermination des stratégies politiques et journalistiques ».* Les deux auteurs précisent que *« c'est précisément [le] flou sur ce qu'est aujourd'hui l'identité socialiste et la labilité des positionnements des élus qui rendent jouable la stratégie d'appel à l'opinion… et aux adhérents du parti ».* Nous reviendrons dans ce chapitre sur les conditions, les modalités et les conséquences des interférences entre le parti, la candidate et l'opinion telle qu'elle serait mesurée par les sondages et interprétée par les médias.

---

dans la période récente, un mouvement de réhabilitation des adhérents qui passe par une politique de recrutement militant, la valorisation des tâches militantes et l'introduction de mesures de démocratisation interne – si l'on désigne par ce terme l'accroissement du pouvoir des adhérents. Mais, du même coup, s'est également engagé un mouvement de transformation du lien d'adhésion qui devient parfois plus lâche. »

108 Faucher-King F., « La modernisation » du parti travailliste, 1994-2007. Succès et difficultés de l'importation du modèle entrepreunarial dans un parti politique », *Politix*, 2008/1, p. 125-149

109 Faucher-King F. et Le Galès P., *Tony Blair 1997-2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 146.

110 Voir notamment Petitfils A.-S., « L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des « nouveaux adhérents » au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) », *Politix,* 79 (3), 2007 p. 53-76.

111 Voir Lefebvre R., « L'opinion et la participation. La campagne présidentielle de Ségolène Royal », *Hermès* n°52/2008.

112 *op. cit*. p. 25 et 27.

Les interrogations et tensions qui traversent le Parti socialiste à la veille de la présidentielle de 2007 relèvent de l'état de son héritage idéologique à l'issue d'une série d'épreuves (défaites électorales, incertitudes sur la nature de son engagement européen nées lors du débat sur le Traité constitutionnel européen en 2005). Elles sont aussi le prolongement des contradictions intrinsèques à l'engagement partisan énoncées par Henri Rey et Françoise Subileau[113] : en même temps que les militants peuvent céder à la tentation de l'éloignement de ceux qui prétendent les représenter, ils peuvent, dans un même mouvement, se sentir dépossédés de l'élaboration des contenus programmatiques et des modes de fonctionnement partisans. Dans ce contexte, nous allons montrer que le choix du candidat à la présidentielle, comme l'organisation de nouvelles formes militantes, participent à la recherche de l'identité partisane. Il ne s'agit pas de démarches *à la marge* du parti mais, au contraire, elles en sont au cœur.

SECTION 1. Elargissement de la base militante et remise en question des formes d'adhésion

§1. La question du *nombre*. Parti de masse *vs* parti d'élus locaux

Pour être ancienne, la question du nombre d'adhérents du Parti socialiste, et, au-delà, sa représentation idéale comme parti de masse devient centrale après l'échec à la présidentielle de 2002. Au congrès du Parti socialiste à Dijon (16 au 18 mai 2003), dans leur texte commun, les signataires de la motion A (celle du Premier secrétaire sortant, François Hollande) arrivée en tête des suffrages militants, déplorent que le PS, premier parti de la gauche, n'ait pas *«été capable de se situer, en termes d'effectifs militants et de résultats électoraux, au niveau de ses homologues européens. Le nombre de nos adhérents, même s'il a augmenté sensiblement depuis le printemps dernier[114], plafonne autour de 125 000. Et nous ne dépassons que très rarement les 25 à 27 % des voix. »*

La littérature de science politique consacrée aux structures militantes du Parti socialiste rappelle que le PS, malgré ses affirmations, est un parti d'élus locaux avant

[113] Rey H. et Subileau F., *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, p. 18-19.

[114] Il s'agit de la campagne d'adhésions lancée au lendemain de la défaite électorale au premier tour de la présidentielle, le 21 avril 2002. 20 à 25000 nouveaux adhérents rejoignent alors, provisoirement pour la plupart, le Parti socialiste.

d'être un « parti de militants ». Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki[115] soulignent à quel point les municipalités ont constitué un enjeu essentiel pour les socialistes jusqu'à la stratégie de conquête du pouvoir central (« Union de la gauche ») déployée par François Mitterrand à partir du congrès d'Epinay (1971). La conviction, développée dès la fin du 19ème siècle, que le principal atout des socialistes se trouvait dans les fiefs locaux, a été décisive dans la stratégie de la SFIO, au point que la conservation des mairies, poursuivent les deux auteurs, est devenue *« une fin en soi »*[116].

Plusieurs recherches ont souligné le rapport entre la vigueur du militantisme et le succès aux élections locales. Philippe Juhem[117] a démontré que les victoires municipales engendraient un accroissement du nombre de militants et permettaient ainsi aux élus d'asseoir leur contrôle sur les fédérations – et non l'inverse.

Le nombre de conseillers municipaux, généraux et régionaux socialistes, en augmentation croissante depuis la fin des années 1980 – une période qui correspond à la mise en œuvre de la décentralisation amorcée par le ministre de l'Intérieur socialiste, Gaston Defferre, en 1982 - reste néanmoins difficile à quantifier, comme en témoignent les variations des estimations disponibles. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki[118] l'évaluent de 15 000 à 20 000 au début des années 1990. Depuis, les succès socialistes à toutes les élections locales permettent probablement d'estimer ce chiffre à 30 000[119], ou 33 000 selon les comptages du Parti socialiste communiqués à la presse[120]. Certaines appréciations font par ailleurs état d'un nombre d'élus deux fois supérieur[121].

---

115 *op. cit.*

116 Voir aussi Lefebvre R., *Le socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980). Jeux d'échelles*, thèse de science politique, Université Lille 2, 2001.

117 Juhem P., « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de science politique,* vol. 56, n°6, décembre 2006, p. 909-941.

118 Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes… op. cit.*

119 Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 10461 conseillers municipaux socialistes ont été élus lors des élections municipales de mars 2008 dans les communes de plus de 3500 habitants. Mais les élus municipaux des communes de moins de 3500 habitants, non comptabilisés ici, représentent 85% du total des conseillers ; il est vrai que les appartenances partisanes sont moins marquées dans les collectivités à faible densité. Disponible sur http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/resultats/view. Consulté le 26 janvier 2009.

120 *Le Monde* du 20 février 2008. « Le PS, ses élus et le socialisme municipal », Michel Noblecourt.

121 *Le Monde* du 16 décembre 2010. « La réforme territoriale fait reculer le « socialisme municipal » ». Dans cet article, Michel Noblecourt (voir note précédente) assure que le PS compte *« 65000 élus sur 200000 adhérents revendiqués ».* Cela porterait le pourcentage d'élus à 32,5% des membres du Parti

En 2010, le pourcentage d'adhérents du PS disposant de mandats locaux peut être évalué dans une fourchette large de 25 à 35%, auxquels il convient d'ajouter plusieurs centaines de collaborateurs politiques, même si cette extension ne va pas sans certaines difficultés méthodologiques (bon nombre d'entre eux étant des conseillers techniques, pas forcément encartés)[122]. Simultanément, comme le détaillent Lefebvre et Sawicki, les relations entre les réseaux d'influence traditionnels (syndicats, mouvements associatifs, religieux et étudiants, mouvance laïque) et le Parti socialiste se sont étiolées[123], conduisant à ce que François Rebsamen, l'ancien secrétaire national aux fédérations et au développement (2003 à 2005), puis secrétaire national à la coordination (2005 à 2008), dénomme *« la tentation du repli sur soi »*[124]. Ce profil collectif différencie le PS de l'UMP, qui, selon Florence Haegel[125], dispose bien d'une « base » où les adhérents sont moins souvent qu'au Parti socialiste détenteurs de mandats électifs locaux et de responsabilités au sein de l'appareil partisan.

La question de l'importance, numérique et symbolique, de la surface militante est donc posée au Parti socialiste depuis plusieurs décennies. Dans les années 1970, rappellent Lefebvre et Sawicki, le Parti socialiste, en rupture avec la stratégie organisationnelle de la SFIO, se transforme par la construction d'un « parti de militants » afin d'agréger aux noyaux anciens (mouvance laïque, voire anticléricale) des publics nouveaux, plus jeunes, venus des rangs chrétiens et syndicaux, plus particulièrement de la CFDT[126]. En 10 ans, le nombre de militants a été multiplié par 2,5, passant selon les chiffres officiels de 80 000 à 200 000 adhérents, et le militantisme en a été d'autant valorisé, notamment sur le terrain des entreprises. Cette séquence correspond à un contexte où les partis, qui posent le diagnostic du déclin de l'engagement politique, *« semblent redécouvrir paradoxalement leurs membres »*[127]. Elle correspond aussi avec l'acceptation, par les socialistes, de la logique présidentielle

---

socialiste, un chiffre voisin de celui avancé par Alain Bergounioux en 2000 dans *Recherche socialiste* (n°12).

[122] Dans son livre *Parti pris* (Plon, 2007), Jean-Christophe Cambadelis chiffre à 800 le nombre de collaborateurs des 2000 conseillers généraux et régionaux socialistes.

[123] *Ibid* p. 123-151

[124] *François et Ségolène*, Entretiens avec Philippe Alexandre, Fayard, 2007.

[125] Voir Haegel F., « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *Revue française de science politique* 2009/1 Volume 59 p.11.

[126] *op. cit*. p. 55

[127] Andolfatto D., « Les adhérents : une ressource réévaluée », in Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques, Quelles perspectives ?* Paris, L'Harmattan, 2001, p. 100.

de la Vème République. Gérard Grunberg et Florence Haegel rappellent qu'en 1971, en se donnant pour leader François Mitterrand qui tirait sa légitimité du combat électoral de 1965[128], ils ont acté la présidentielle comme le rendez-vous majeur et structurant de la vie partisane, qui devait aboutir à la victoire de 1981.

C'est à une réflexion analogue que se sont livrés les dirigeants du Parti socialiste au cours des années 2000, ce qui contribue d'ailleurs, selon Carole Bachelot[129], à l'éloigner du modèle de « parti cartel » développé en 1995 par Richard S. Katz et Peter Mair[130]. Alarmés par plusieurs échecs électoraux (élimination du candidat socialiste du deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002, puis, en 2005, rejet du Traité constitutionnel européen (TCE) qu'une majorité de socialistes avait approuvé quelques mois plus tôt), leurs instances dirigeantes en ont tiré une double conclusion : ces défaites seraient la traduction d'une rupture entre leur parti et les Français ; un élargissement de la base militante (et principalement dans les milieux populaires) serait à même d'atténuer cet écart, dès lors que la répartition du travail politique en œuvre dans les années 1970 (au PCF les milieux ouvriers, au PS les employés et les professions intermédiaires) n'a plus cours[131]. En mai 2003, la motion A (Hollande) proposée et adoptée au congrès de Dijon l'exprime en des termes très directs :

> « Nous connaissons notre force : un réseau d'élus présents sur tout le territoire, des militants disponibles, des sympathisants nombreux. Nous mesurons nos faiblesses : numériques d'abord, mais aussi le vieillissement et une surreprésentation des classes moyennes, la présence insuffisante des jeunes. L'enjeu de l'élargissement de notre base militante est essentiel : être plus nombreux permet une meilleure perception des réalités, une capacité d'échange et de dialogue avec la société et un renouvellement des responsables. Voilà pourquoi, il faut :
>
> - rendre possible l'adhésion directe,
> - multiplier les structures associées à notre Parti par thèmes d'activité,

---

128 Grunberg G. et Haegel F., *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, *op. cit.*

129 Bachelot C., « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation », In Aucante Y. et Dézé A. (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de SciencesPo, 2008.

130 Katz R.-S. et Mair P. (eds), *Party organizations. A Data Handbook on Party Organizations in Western Democracies, 1960-1990*, Londres, Sage, 1992 et « Changing Models of Party Organizations and Party Democracy, the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics* 1(1), 1995, p. 5-28.

131 Dolez B. et Laurent A., « Une primaire à la française. La désignation de Ségolène Royal par le parti socialiste », *Revue française de science politique* 2007/2, volume 57, p.153.

- développer le Parti par la création de secrétariats nationaux et fédéraux à l'animation du Parti, chargé notamment d'impulser et coordonner des campagnes et des actions, d'en assurer le suivi et la mobilisation. »

Le raisonnement est donc fondé sur une homothétie numérique : un parti plus (et mieux) représentatif de la société française répondrait plus (et mieux) à ses aspirations, serait plus rassembleur et donc plus efficace en temps d'élection. Cette assertion commune, en résonance avec la représentation du Parti socialiste comme « parti de militants » est peu discutée dans les rangs du Parti socialiste, encore que certains, notamment chez les fabiusiens, la mettent en doute :

> « Le Parti socialiste a besoin d'un volant de militants pour tenir les mandats. Quand on tient une municipalité, on a besoin d'avoir quelques dizaines de militants actifs, dans les associations, dans les quartiers, qui relaient la parole du maire, qui font remonter au maire les desiderata de la population… Beaucoup de ces militants sont élus (…), mais cela ne suffit pas. Il en faut davantage, ne serait-ce que pour renouveler le vivier. Les militants sont nécessaires pour assurer ces fonctions de relais (…) Généralement, 100000 militants suffisent. Dans toute son histoire, le PS tourne autour de 100000 adhérents, sur un cycle. Il connaît des pics, des creux, mais pour tenir 36000 communes, dont en réalité seulement quelques centaines ou quelques milliers sont vraiment importantes, il faut à peu près 100000 militants, auxquels s'ajoutent les sympathisants, des gens qui font le travail sans avoir leur carte… Rien ne remplace un dense réseau de militants dévoués, qui ne comptent pas leurs heures, qui font l'interface entre les élus et la population. C'est une vraie force. Ceux qui en sont dépourvus s'en rendent compte toujours à leur détriment. » Henri Weber, député européen. Entretien réalisé le 24 octobre 2008.

Henri Weber, responsable national du Parti socialiste et praticien de longue date des systèmes partisans, plaide pour l'idée d'un parti avec un *nombre limité* de militants, ou qui, en tout état de cause, n'aurait pas à se faire obligation d'accroitre son nombre d'adhérents et d'élargir sa base militante. Cette analyse est conjuguée avec la conviction selon laquelle c'est cette force militante réduite aux acquêts, mais constituée d'adhérents fiables aux convictions éprouvées qui forge les victoires, notamment au niveau local. S'il est difficile d'évaluer la réalité de cette hypothèse (l'augmentation du nombre de militants n'est pas nécessaire à l'amélioration des performances de l'organisation partisane), celle-ci est en tous cas contraire aux statuts dont se sont dotés

collectivement les socialistes, qui mentionnent expressément l'obligation d'organiser une campagne annuelle d'adhésions[132].

Il est à noter que le débat porte essentiellement sur l'état des forces militantes au service d'un projet politique, celui du Parti socialiste. La réflexion intra-partisane se structure autour des procédures de démocratie interne et du nombre d'adhérents sans remettre en cause la nature du parti. Le Parti socialiste des années 1980 à 2000 n'a pas suivi la voie du parti travailliste britannique qui, sous l'impulsion des néo-travaillistes à la veille de leur victoire électorale de 1997 avait fait du Labour « un terrain d'expérimentation » des réformes qu'ils entendaient initier une fois arrivés au pouvoir[133].

§2. Les campagnes d'adhésions, l'épilogue d'après défaites électorales

Nous nous intéresserons plus particulièrement aux stratégies de recrutement de nouveaux adhérents déployées entre les deux échéances présidentielles de la décennie 2000, de l'élimination de Lionel Jospin du premier tour du scrutin de 2002 à la préparation du rendez-vous électoral qui est l'objet de notre étude, celui de 2007.

Dans la foulée de la défaite du 21 avril 2002, le Parti socialiste lance une campagne d'adhésions, selon les formes prévues par les statuts. Celle-ci attire, si l'on en croit les chiffres publiés à l'unité près par le Parti socialiste, 19252 nouveaux adhérents[134], dont la majorité signale via Internet sa volonté de rejoindre les rangs socialistes, même si les modalités d'adhésion n'en sont pas modifiées pour autant. La plupart ne reprendront pas leur carte l'année suivante.

Ce constat – il existe un réservoir potentiel de nouveaux militants que le parti se révèle incapable de retenir – conduit les dirigeants socialistes à élaborer une première

---

[132] Article 1.9 (Titre 1 – Dispositions générales) des statuts mis à jour après le congrès du Mans (18-20 novembre 2005) : *« Le Parti socialiste et l'ensemble de ses instances organisent chaque année une campagne d'adhésions. »*

[133] Faucher-King F. et Le Galès P.,, *op. cit*. p. 115.

[134] Dans son édition du 17 décembre 2002, *Le Monde*, relayant les informations de la direction du Parti socialiste, fait état de 19252 nouveaux adhérents sur 147275 militants revendiqués, soit 13% des effectifs. Ces chiffres sont déclaratifs et aussi invérifiables en 2002 que dans les décennies précédentes (voir Ysmal C., *Les partis politiques sous la Vème République*, Paris, Montchrestien, 1989). L'équipe de François Hollande fait état au total de près de 24000 demandes d'adhésion pendant les six mois qui suivent le premier tour de scrutin présidentiel ; toutes ne débouchent pas sur une prise de carte selon les procédures prévues par les statuts. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

stratégie de recrutement d'adhérents par dérogation aux procédures statutaires. Celle-ci est esquissée au lendemain du congrès de Dijon, en 2003, où la majorité élue promet *« un parti capable de fidéliser 30 % de l'électorat avec le double d'effectifs militants »* - soit de 250 000 à 300 000 adhérents. En novembre 2003, elle propose, lors d'un séminaire des premiers secrétaires fédéraux[135], d'assouplir les conditions d'adhésion et de réduire les obligations des nouveaux membres qui ne seraient plus tenus d'en passer par les procédures habituelles – parrainage, présentation au sein des sections et implication dans la vie du parti[136]. En contrepartie, ces « adhérents du projet » (ainsi appelés par la direction du PS car ils seraient appelés à se prononcer sur le programme socialiste pour 2007, étape par étape, puis sur l'ensemble du projet), ne seraient plus rattachés à une section locale et ne disposeraient pas du droit de vote, ni pour les congrès, ni pour la désignation des responsables locaux. Dès cette date, certains responsables manifestent leur hostilité, dénonçant l'avènement de « clubs de supporters » au service d'écuries présidentielles[137]. Lancée en janvier 2005 moyennant une cotisation comprise entre 5 et 10 euros[138], l'initiative rencontre un écho limité avant d'être abandonnée six mois plus tard, au lendemain de la victoire du non lors du référendum sur le TCE : la date du congrès ayant été avancée, l'heure n'est plus à l'accueil de nouveaux venus mais à la remise en ordre de l'appareil partisan[139].

Au lendemain du congrès du Mans (du 18 au 20 novembre 2005), les dirigeants socialistes français, attentifs aux pratiques des Espagnols et surtout des Italiens – 4,3 millions d'entre eux ont investi, le 16 octobre 2005, Romani Prodi en vue des élections générales, ce qui constitue alors une première dans un pays de l'Union européenne -, évoquent en cercle fermé l'hypothèse de primaires ouvertes à tous les sympathisants de

---

[135] *Le Monde*, 9 novembre 2003, « Pour élargir sa base, le PS veut réformer le statut du militant », Isabelle Mandraud.

[136] L'article 2.1.3 des statuts prévoit que les niveaux national, fédéral, et la section soient informés de toute nouvelle demande d'adhésion. L'article 2.1.4 stipule que *« tout candidat à l'adhésion est invité à se présenter personnellement devant la section lors de la réunion qui suit la réception de sa demande d'adhésion par le secrétaire de section (...) La date d'adhésion au parti est la date de présentation en section ».* (statuts mis à jour après le congrès de Dijon, mai 2003).

[137] Lefebvre R. et Sawicki F., *op. cit*. p. 165.

[138] *Le Monde*, 23 janvier 2005, « Partis cherchent militants en CDD, voire virtuels », Isabelle Mandraud et Philippe Ridet.

[139] *Le Monde*, 7 juin 2005, « La direction du parti ferme la porte à ses « adhérents du projet » pour 2007 », Isabelle Mandraud.

gauche. En janvier 2006, François Rebsamen, alors numéro 2 du parti, produit une note interne en faveur des primaires :

> « On avait tous les mardis midi ce qu'on appelait un déjeuner de direction avec Bertrand Delanoë, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, François Hollande, moi et quelques autres. J'avais proposé qu'on se mette d'accord sur un processus qui permette aux sympathisants de désigner nos candidats. Ça n'enchantait pas. A l'époque, on est en 2005, ils se sont dit que je proposais cela pour aider Hollande, que je devais penser à quelque chose, alors que je pensais surtout que si on n'avait pas cette masse de soutiens potentiels dans le pays, on allait avoir une présidentielle difficile parce que la droite s'y préparait depuis longtemps (...)
>
> Ils n'ont pas voulu franchir le pas (...) Evidemment, si on avait 600000 ou 800000 adhérents, comme on devrait avoir dans un parti moderne, avec de nouvelles formes d'organisation bien sûr, on aurait résolu une partie de nos problèmes et moins besoin des primaires. L'idée, c'était de dire qu'à 100000 adhérents, on ne représente pas la population, on ne porte pas suffisamment notre candidat pour le mettre sur orbite, on l'avait vu avec Jospin. » Entretien avec François Rebsamen réalisé le 9 octobre 2008.

Cette hypothèse, inspirée du scénario italien, est aussi évoquée publiquement fin 2005 par François Hollande, et plusieurs autres dirigeants du parti, dont Henri Emmanuelli, Julien Dray, Jack Lang, les animateurs du groupe d'élus « Nouvelle Voix » (Christophe Caresche, Gilles Savary) et, plus tardivement, par le maire de Paris Bertrand Delanoë. Mais la plupart des dirigeants socialistes sont convaincus que le modèle de la péninsule n'est pas transposable *(« Les primaires, chez nous, c'est le premier tour de l'élection présidentielle »*, selon François Hollande[140]) et Laurent Fabius réaffirme que le candidat socialiste ne pourrait être choisi par d'autres que les militants socialistes.

§3. Les adhérents « à 20 euros », la transgression des rites d'adhésion

La campagne d'adhésion 2006, dite campagne des « adhérents à 20 euros » se trouve abondamment documentée, notamment en raison de sa forme inédite (processus d'adhésion dérogatoire), son succès (environ 70000 nouveaux adhérents en quatre mois), les tensions qu'elle a suscitées à l'approche de la présidentielle de 2007, et ses

[140] *Le Monde* du 14 décembre 2005, « Les socialistes français amendent les primaires à l'italienne ».

résultats (une absence de fidélisation de la plupart des nouveaux arrivants). Citons notamment Rémi Lefebvre et Thomas Décary qui se sont intéressés aux conditions de l'arrivée des adhérents à 20 euros[141], et Thierry Barboni, pour lequel Internet est le vecteur de transformation d'un parti de militants en parti de supporters[142]. En étudiant les conditions de la candidate socialiste à la présidentielle, Bernard Dolez et Annie Laurent ont pour leur part regardé l'influence de cette campagne d'adhésion sur le processus de désignation[143].

Nous souhaitons pour notre part rappeler le contexte de cette démarche, et montrer que les tensions et les résistances engendrées au sein du Parti socialiste par cet afflux de nouveaux arrivants ne sont pas uniquement dues à la seule confrontation d'une *« organisation repliée sur elle-même »* (Lefebvre et Décary) à des adhérents *« hors sol »* (Barboni). Il ne s'agit pas de contester les frottements entre nouveaux entrants et permanence de l'institution décrits et analysés dans les publications citées, mais de montrer qu'une partie de l'organisation partisane a souhaité cette confrontation, et que les principaux acteurs de cette stratégie se sont ensuite retrouvés autour de la campagne de Ségolène Royal. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur des entretiens réalisés auprès des responsables fédéraux et de nouveaux adhérents des deux départements choisis pour notre terrain, Paris et la fédération du Bas-Rhin, principalement à Strasbourg.

La campagne d'adhésion 2006 est, en fait, la conséquence logique des tentatives antérieures. Après avoir écarté l'hypothèse de primaires élargies aux sympathisants, la direction du Parti socialiste opte pour une campagne d'adhésions accompagnée d'une modification de la réglementation interne. Contrairement à 2002 où, une fois la volonté d'adhésion exprimée par Internet, la cotisation ne pouvait être régularisée qu'au niveau local – celui de la section -, il est possible, à partir du 9 mars 2006, de s'acquitter de sa cotisation par carte bancaire – donc directement au niveau national. L'adoubement

---

141 Lefebvre R. et Décary T., « Les militants « à vingt euros ». Les conditions socio-politiques d'un impossible engagement », *L'OURS/Recherche socialiste* n°46-47. Les transformations du militantisme socialiste, janvier-juin 2009 p. 43-66.

142 Barboni T. et Treille E., « L'engagement 2.0. Les nouveaux liens militants au sein de l'e-parti socialiste », *Revue française de sciences politiques* 2010/6, vol.60 p. 1137-1157, et Barboni T., « Le Parti socialiste, parti de militants, des militants… ou des supporters », *L'OURS/Recherche socialiste* n°46-47 - Les transformations du militantisme socialiste, janvier-juin 2009, p.13-25.

143 Dolez B. et Laurent A., « Une primaire à la française. La désignation de Ségolène Royal par le parti socialiste », *op. cit.* . p. 133-161.

définitif par la section n'est prévu que dans un deuxième temps, et encore dans des formes allégées. Pour la première fois dans l'histoire du Parti socialiste, le passage dans la section entérine l'adhésion *a posteriori* et n'est pas déterminant *a priori*. Il n'est néanmoins pas supprimé, puisque le vote pour la désignation du candidat à la présidentielle de novembre 2006 sera organisé dans les fédérations, et non pas au niveau central, comme l'aurait permis le système informatique centralisé de gestion des adhérents (« Rosam »). Cette obligation – conforme aux statuts - sera une concession faite aux fabiusiens et au vu du succès (inattendu) de la campagne d'adhésions[144].

Le montant de la cotisation de cette campagne 2006 est uniformément fixé à 20 euros (contre 70 à 75 euros en moyenne, selon les fédérations, avec des cotisations pouvant aller jusqu'à 450 euros selon les revenus), et ceux qui y souscrivent avant le 1er juin 2006 peuvent participer à la désignation du candidat à la présidentielle de 2007. L'adhérent « à 20 euros », selon le vocabulaire socialiste et médiatique qui s'impose à l'époque, ne peut prétendre à la déduction fiscale dont bénéficient les militants qui souscrivent aux tarifs habituels[145], ce qui entérine symboliquement la situation de *consommateurs de parti* de ces nouveaux venus. Pour des raisons techniques autant que politiques, le système d'adhésions à 20 euros est bâti à côté du système d'adhésions traditionnel, ce qui ne facilitera pas l'intégration des nouveaux venus dans les fédérations et les sections.

Lors du lancement de la campagne, les responsables du Parti socialiste argumentent sur la nécessité d'élargir la base militante, en contrepartie de la participation des nouveaux adhérents à la préparation des échéances électorales à venir. Plus de 1,5 million de cartes postales sont distribuées, avec des messages censés impliquer les nouveaux venus dans les processus de décision : *« Vous voulez décider du projet socialiste ? Vous voulez choisir le candidat pour 2007 ? Vous voulez battre la droite en 2007 ? Adhérez avant le 1er juin ! »* Réplique tardive de la stratégie déployée

---

[144] La « charte d'organisation du débat interne », datée du 26 septembre 2006, rappelle : *« La lettre du 28 août adressée aux Premiers secrétaires fédéraux précisait que, conformément à nos statuts, au règlement intérieur et à la circulaire 1346 relative à la campagne d'adhésions nationale, il est nécessaire que tous les nouveaux adhérents aient pu être présentés en section conformément aux articles 2.1.4, 2.1.5 et 2.1.6 des statuts nationaux avant l'établissement définitif des listes électorales … Il sera donc nécessaire qu'une (ou plusieurs) réunion(s) soi(en)t organisée(s) dans chaque section, au plus tard d'ici le 27 septembre 2006. »*

[145] Article 200 du Code général des impôts. La déduction fiscale sur l'impôt sur le revenu est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.

par Nicolas Sarkozy avec la conquête de l'UMP en 2004 dans la perspective de la présidentielle de 2007[146], l'initiative socialiste mêle à l'objectif politique (gagner ladite présidentielle) une stratégie intra-partisane (associer une majorité d'électeurs-citoyens-militants à la définition du projet et au choix du candidat).

Dans les propos de plusieurs dirigeants, la nécessité de changer *aussi* la nature du militantisme est revendiquée publiquement. Dans son blog, Jack Lang défend la diversification des profils militants : *« Il ne s'agit pas simplement d'augmenter le nombre des militants, mais de le diversifier : nous voulons plus de femmes, plus de jeunes, plus de représentants des forces syndicales, sociales, plus de représentants des cultures de France ou issues de l'immigration*[147]*. »* Son discours en interne, devant le Conseil national du PS (11 mars 2006), est plus prudent : *« Evidemment, ce sont nos militants déjà expérimentés qui constituent la base fondamentale, la base première, et qui portent la mémoire du PS et la culture du PS.*[148] *»* Cette ambigüité est d'autant plus significative qu'elle émane de l'animateur désigné pour la campagne d'adhésions à 20 euros.

Mais d'autres dirigeants, notamment parmi les concepteurs du système d'adhésion en ligne, espèrent et revendiquent un changement de nature et une modification des pratiques militantes, ainsi que l'explique Vincent Feltesse, alors secrétaire national aux nouvelles technologies de l'information et de la communication :

> « Quand on a lancé les adhérents à 20 euros, on en attendait deux choses. La première, c'était une augmentation du nombre de militants, bien sûr, qui a dépassé tous nos espoirs. Mais on avait aussi un objectif de renouvellement en profondeur du parti, y compris dans les pratiques militantes : mise en place de fédérations virtuelles, de commissions en ligne. Sur le site, on a proposé des blogs de projets, pour que les sections territoriales ne soient plus les seules unités de militantisme (...) Il faut vous dire qu'une réunion de section du PS, c'est très déprimant, parce que sans mépris aucun, ça vaut même pour moi, quand on nous demande de débattre avec 25 personnes de « la mondialisation de demain », dans la salle, on fait du café du commerce amélioré, et moi le premier. Il n'y a plus de dispositif de formation, il n'y

---

146 Voir Haegel F., « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *Revue française de science politique* 2009/1 Volume 59 p.7 à 27. L'auteure démontre que *« le sarkozysme présidentiel est bien l'aboutissement d'une stratégie partisane »* et que, *« ce faisant, le futur candidat a pris deux ans d'avance sur sa rivale socialiste [...], deux ans qui lui ont permis de bénéficier des ressources financières et militantes qu'offre une organisation partisane largement renouvelée et professionnalisée. »*, p. 7

147 http://www.jacklang.net/ L'adresse est aujourd'hui inactive.

148 Cité par Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La société des socialistes*, *op. cit*. p. 167.

a plus rien (...) [Alors quand on a lancé les adhérents à 20 euros], on y croyait, quand même… A l'époque, Gaëtan Gorce (député de la Nièvre, ndlr) est missionné par Hollande pour aller voir dans toute l'Europe comment fonctionnent les autres partis... « Ouvrir les portes et les fenêtres », c'est une expression convenue, mais il y a de ça. Sur Internet, on recrute une équipe, on crée une *newsletter* quotidienne qu'on envoie sans aucune validation politique, parce que Hollande avait confiance en moi. Il faut mesurer l'écart : pour *L'Hebdo des socialistes*, il y a un comité de lecture qui procède à la validation de tout ce qui est publié, et où toutes les motions sont représentées... » Entretien réalisé le 3 octobre 2007.

Comme plusieurs députés élus en 1997 lors de la dissolution de l'Assemblée nationale qui a porté Lionel Jospin à Matignon (Arnaud Montebourg, Christophe Caresche, Gaëtan Gorce, Marisol Touraine, Christian Paul…[149]), Vincent Feltesse fait partie d'une nouvelle génération dont l'influence s'accroit au siège du Parti socialiste, rue de Solférino.

§ 4. Une redistribution des alliances partisanes

La question de la mutation des pratiques intra-partisanes est posée par certains responsables nationaux, proches de François Hollande, et non pas subie par l'ensemble d'un appareil qui n'aurait ni compris ni souhaité les évolutions potentielles qu'impliquerait ce mode d'adhésion. Se rassemble, autour du Premier secrétaire et en accord avec lui, un groupe d'élus ayant accédé à des responsabilités au sein du parti. Parallèlement à l'élargissement de la base militante, ceux-ci mettent en scène le renouvellement des cadres et des figures du Parti socialiste, au détriment des dirigeants aux réseaux les plus structurés (Laurent Fabius). Ces profils recoupent en grande partie ceux d'une génération arrivée aux responsabilités militantes, électives voire administratives et/ou gouvernementales avec les élections législatives de 1997 et l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon d'une part, et des héritiers de la décentralisation qui ont, à partir de 1986, assis leur carrière politique sur le développement des conseils régionaux d'autre part. Le dispositif des adhésions « à 20 euros » révèle les clivages internes au Parti socialiste en même temps qu'il participe à la redistribution des alliances.

[149] Voir *Libération* du 11 février 1999, « Les bébés Jospin ont faim », par Antoine Guiral.

Ces acteurs souhaitent préfigurer une autre organisation démocratique et fonctionnelle, en rupture avec les normes de la socialisation partisane ayant prévalu jusque là. Porteurs d'innovation, ils plaident pour une rénovation de l'appareil, celui-là même qui les a formés. A ceux-là s'agrègent des élus, parlementaires, élus locaux ou cadres intermédiaires, pour certains venus du courant fabiusien après la prise de position de Laurent Fabius sur le Traité constitutionnel européen, regroupés ou non en « clubs » ou en « groupes de réflexion ». L'une de ces sensibilités, *Nouvelle Voix*, regroupe quelques-uns de ces transfuges de la fabiusie (le député européen Gilles Savary, la maire du IVème arrondissement de Paris Dominique Bertinotti), auxquels s'ajoutent des mitterrandistes (Jean-Louis Bianco) et quelques parlementaires (le député de la Nièvre Gaëtan Gorce, les députés de Paris Patrick Bloche et Christophe Caresche)[150].

La contribution de Nouvelle Voix au Congrès du Mans est signée d'élus locaux et de premiers secrétaires fédéraux : Robert Alfonsi (Var), Patrick Allemand (Alpes-Maritimes), Pascal Buchet (Hauts-de-Seine), Guillaume Garot (Mayenne). Tous ne suivront pas Nouvelle Voix dans son soutien à Ségolène Royal, en juillet 2006, mais ils témoignent nettement de la coexistence, au sein du Parti socialiste, de deux courants (au sens littéral du terme). L'un témoigne de la volonté de conjuguer renouvellement des adhérents et évolution des pratiques militantes ; l'autre exprime ses réticences, déjà formulées lors de la campagne d'adhésion de 2005, de voir évoluer le Parti socialiste vers un modèle de « parti de supporters » qui dénaturerait la fonction et le profil militants. Ces deux sensibilités s'expriment à tous les niveaux (organisationnels et

[150] La dixième des « 10 propositions pour une gauche en mouvement » rendues publiques par Nouvelle Voix avant le congrès du Mans (2005) est consacrée à la rénovation du Parti socialiste (extrait) : *« Engager un mouvement de rénovation de notre Parti. Le PS doit s'engager dans un mouvement de rénovation lui permettant d'élargir sa base sociale et de recruter des nouveaux adhérents en phase avec ce qu'est l'électorat socialiste. François Hollande avait fixé le double objectif : 30% des voix et 200 000 adhérents. Le premier a été atteint aux européennes de 2004. Le second reste à faire. Il faut rompre avec le malthusianisme et ouvrir les portes et fenêtres de nos sections. Le PS ne doit pas attendre que des militants « formés » par les courants, sous courants ou officines extérieures viennent à lui, mais accueillir des adhérents qu'il formera lui-même. Tout doit être entrepris pour faciliter et simplifier l'adhésion (adhésion directe par internet, harmonisation des barèmes). Notre parti doit être plus représentatif de la société française telle qu'elle est, en particulier vis-à-vis des ouvriers et employés, des jeunes, et des Français de toutes origines. Le PS doit ouvrir ses débats et ses AG aux sympathisants. Le débat démocratique doit être revivifié à l'occasion de conventions nationales thématiques. Le champ de la démocratie interne peut encore s'étendre. Les outils de communication doivent se tourner davantage vers nos électeurs et sympathisants que se limiter à nos seuls adhérents (Hebdo des socialistes, site internet). »* Source : congres2005.parti-socialiste.fr/IMG/pdf/11-gorce.pdf, dernière consultation le 20 février 2011.

fonctionnels) du Parti – bureau national, parlementaires et premiers secrétaires fédéraux.

Née en 1954, membre du Parti socialiste depuis 1988, chargée de mission à l'Elysée sous François Mitterrand de 1992 à 1995, Dominique Bertinotti, maire du IVème arrondissement de Paris, a été membre du courant fabiusien de son adhésion au PS au lendemain de l'université d'été de La Rochelle en septembre 2004, à la veille du référendum interne organisé par le PS sur le TCE. Elle rejoint alors Nouvelle Voix :

> « Après avoir rompu avec le courant fabiusien, je me retrouve alors en totale liberté… Nous étions quelques-uns, à être en totale liberté. On s'est retrouvés dans un petit groupe. Le but, c'était de dire qu'on allait rénover la pensée socialiste, qu'on allait rénover le parti… On disait « faire bouger les lignes ». Parce que (…)… en réunion de section, quand vous avez un ordre du jour, la prise de parole est tellement figée... On attend qu'Albert, Jean et Sophie s'expriment, parce qu'il faut qu'Albert, Jean et Sophie s'expriment… alors qu'il y a trente-six autres sortes d'informations dont on peut bénéficier beaucoup plus rapidement sur Internet. » Entretien réalisé le 3 juin 2008

Le député européen Gilles Savary, né en 1954 et membre du PS depuis 1988, lui aussi ancien fabiusien, se trouve dans une situation analogue :

> « Moi j'étais en jachère… Je trouvais que le Parti socialiste sonnait de plus en plus faux. Je trouvais que c'était de plus en plus un concours de beauté fatal, de fausses rivalités d'écuries, des fausses postures, des fausses synthèses, avec des faux leaders, parce que depuis Rennes, pratiquement, le Parti socialiste s'étais mis en tête qu'il était au pouvoir une fois sur deux, et donc il était calcifié dans ses écuries, c'est-à-dire dans une espèce de féodalisation interne qui pour moi ne correspondait plus à un débat d'idées, mais était un débat tactique entre prétendants à l'investiture. Et je considérais que ça lui faisait perdre beaucoup de temps, et j'avais beaucoup de difficultés, à titre personnel, à mâchonner à longueur de journée cette langue de bois terrible, pour faire à peu près l'inverse le reste du temps parce que le principe de réalité était là. » Entretien réalisé le 11 décembre 2007

Il existe donc des cadres du Parti socialiste qui portent une volonté de renouvellement, et qui vont en partie accompagner l'entrée des « adhérents à 20 euros », contre une autre partie, mieux structurée dans les courants, mais qui sort minoritaire dans les discussions engagées au sein de l'appareil dirigeant. Les premiers posent le diagnostic d'un Parti socialiste fonctionnant comme *« une organisation fortement repliée sur elle-même »*, pour reprendre le terme utilisé par Rémi Lefebvre et Thomas

Décary[151] ; les seconds craignent que le Parti y perde sa culture militante, qui serait diluée sous l'afflux des nouveaux arrivants. Les deux auteurs décrivent un antagonisme caractérisé par *« la rencontre entre un univers marqué par un entre soi fortement codifié, peu ouvert sur le changement et l'extérieur, voire méfiant à l'égard de tout ce qui peut perturber les équilibres internes, et des nouveaux arrivants d'autant plus éloignés du PS, de ses codes de signification, de son fonctionnement qu'ils n'ont pas transité par les réseaux qui préparaient à l'engagement socialiste ».* Si cette tension a effectivement existé – elle est corroborée par de nombreux témoignages -, elle se double d'une autre, intra-partisane, qui s'exprime au sein des instances socialistes comme à l'extérieur. C'est l'enjeu de plusieurs discussions au bureau national en mars 2006 qui opposent en particulier l'équipe constituée autour du Premier secrétaire, François Hollande, aux partisans de Laurent Fabius.

L'enjeu de ces discussions est résumé publiquement quelques mois plus tard par le député européen Henri Weber, dans une tribune intitulée *Où va le Parti socialiste ?*[152], d'autant plus remarquée qu'est attribuée au député européen, à l'instar de l'historien Alain Bergounioux, une position symbolique d'« intellectuel » du parti :

> « Le risque existe que cohabitent au sein du PS deux catégories d'adhérents : les militants actifs à l'ancienne, intégrés à un collectif politique de base - la section de localité ou d'entreprise -, assumant le travail politique quotidien ; et les adhérents individuels, socialistes « hors sol », détenteurs de droits de vote et supporteurs dans les campagnes électorales.
>
> Ce risque est d'autant plus réel qu'il est de bon ton aujourd'hui de sonner le glas du parti de militants.
>
> Dans le monde dans lequel nous sommes entrés, la gauche a plus que jamais besoin de partis puissants, novateurs, réellement capables de modifier les rapports de forces en faveur des salariés, d'agir sur l'opinion publique, plutôt que de la refléter et de la subir. Les partis de supporteurs sont incapables de s'acquitter de ces tâches. Dans la bataille politique, et singulièrement dans le bras de fer électoral, rien ne remplace un dense réseau de militants éduqués, expérimentés, implantés sur tout le territoire, actifs dans les associations, les syndicats, les mouvements sociaux. »

[151] Lefebvre R. et Décary T., « Les militants « à vingt euros » …», *op. cit.*
[152] *Le Monde*, 23 août 2006

En 2006, les nouvelles recrues sont pourtant des *adhérents* qui ont vocation à devenir des militants. Ils sont invités à modifier les pratiques partisanes plus qu'à juxtaposer ou *« faire cohabiter »*, ainsi que l'expriment Thierry Barboni et Eric Treille[153], *« les militants « réels », qui participent physiquement, et les adhérents « virtuels » qui ne s'engagent que par Internet et plus ponctuellement physiquement. »*

Contemporaine de l'essor d'Internet, la quête de nouveaux militants, perçus comme les témoins d'un électorat diversifié qui tend au fil des scrutins à se détourner des candidats du Parti socialiste, tient autant aux échecs électoraux répétés qu'à la nature des outils numériques désormais à portée des organisations partisanes. A la différence des primaires prévues pour désigner le candidat de la gauche en 2012, il n'est pas question, en 2006, d'associer des sympathisants, même si cette expérience préfigure sans doute des évolutions à venir. L'adhésion à 20 euros par téléphone et par voie postale est possible. A la différence de Thierry Barboni[154] qui fait de *« la possibilité de voter lors de l'investiture présidentielle »* le *« corollaire »* de *« l'introduction de l'adhésion par Internet »*, nous estimons qu'il s'agit moins d'une campagne de recrutement *par* Internet que d'une campagne de recrutement qui mobilise, par souci de « modernité » et d'efficacité, les nouvelles technologies de la communication, au premier rang desquelles Internet. La communication sur la campagne d'adhésions, telle qu'elle est relayée dans les médias au moment de son lancement, porte d'ailleurs très peu sur les avantages de l'adhésion en ligne[155]. Les débats internes qui précèdent la

---

[153] Barboni T. et Treille E., « L'engagement 2.0. Les nouveaux liens militants au sein de l'e-parti socialiste », *Revue française de sciences politiques* 2010/6, vol.60 p. 1137-1157

[154] Barboni T., « Le Parti socialiste, parti de militants, des militants… ou des supporters », *op. cit.*

[155] En témoigne le traitement dans la presse, qui insiste plus sur le caractère « promotionnel » de l'offre (20 euros) que sur le mode d'adhésion. *Libération* (10 mars 2006) note seulement en fin d'un entrefilet consacré à l'information : *« Outre une campagne de terrain et un numéro de téléphone Azur, le PS se lance aussi dans l'adhésion par Internet. »* La veille (9 mars 2006), un papier d'une page titré *« Débat très houleux entre courants du PS sur la façon de gagner des adhésions. Les nouveaux adhérents rouleraient pour Ségolène Royal »* signé de Paul Quinio, le spécialiste du Parti socialiste à l'époque, ne mentionne l'adhésion en ligne que de façon incidente. Dans son édition du 11 mars *(« Le PS lance une campagne d'adhésions à prix cassés »*), *Le Monde* signale la possibilité de paiement (et non d'adhésion) en ligne, mais donne aussi le numéro de téléphone auquel on peut adhérer, *« prix d'un appel local ».* Il est également précisé, sous la plume d'Isabelle Mandraud, que les 130000 militants encartés *« se verront transformés en VRP chargés de prospecter dans leur entourage »*, ce qui apparaît alors comme plus significatif de la démarche du Parti socialiste que l'adhésion en ligne. Enfin, *Le Figaro* (10 mars 2006) titre *« Au Parti socialiste, des « adhérents directs » qui attisent les divisions »,* et insiste à la fois sur le prix (20 euros) et sur la possibilité de ne pas passer par une section en adhérant par Internet ou par téléphone. L'adhésion par Internet est donc interprétée comme

mise en place de la campagne portent essentiellement sur le tarif de l'adhésion (20 euros) et la possibilité d'adhésion directe sans passage devant les sections et les fédérations :

> « Internet, personne n'avait vu l'ampleur que ça allait prendre. Les dirigeants, quand ils lancent la campagne, ils pensent une campagne classique – donc entre 15 et 25000 nouveaux adhérents. La seule campagne d'adhésion récente qu'on ait faite et qui ait bien marché c'était après le 21 avril 2002 – là on avait fait 21000… 20000 adhérents, c'était une campagne menée par François Lamy. Ils pensaient que ce serait un maximum. » Entretien avec Vincent Feltesse, 3 octobre 2007.

Depuis 1995, quand ils ont été appelés à départager les candidatures de Lionel Jospin et Henri Emmanuelli à la présidentielle, les militants socialistes participent au choix de leur(s) candidat(s), même s'ils le font avec réticence[156]. Dès lors que les recrues de 2006 ont rejoint les rangs socialistes six mois avant la désignation du candidat, elles peuvent participer eux aussi à ce processus – quel que soit le mode d'adhésion.

§5. L'invariabilité des viviers de recrutement

Le PS engrange 80000 nouvelles adhésions en quatre mois. Le succès de la campagne n'avait pas été anticipé par ses promoteurs. La perspective de la désignation du candidat à la présidentielle y est pour beaucoup, mais pas seulement : le nombre d'entrants progresse jusqu'à la fin de l'année 2006 et, dans une moindre mesure, jusqu'au début de la campagne officielle, donc bien au-delà du 1er juin, date limite retenue pour la participation aux primaires internes[157]. Le nombre réel d'adhérents qui

---

un indice de modernité, mais qui n'est en aucun cas jugé déterminant dans la stratégie de conquête de nouveaux adhérents.

[156] Laurent Olivier rappelle les inquiétudes sur « l'émiettement du parti » qui se sont exprimées au moment de ce scrutin. Olivier L., « L'identité militante socialiste en question. La démocratie directe au PS à l'épreuve des procédures représentatives et délibératives », *L'OURS/Recherche socialiste* n°46-47 - Les transformations du militantisme socialiste, janvier-juin 2009, p.27-42.

[157] Il est aussi probable que certaines adhésions soient à mettre au compte des « adhésions affectives » qu'évoque Daniel Gaxie avec la vente de cartes du PCF lors de la fête de *L'Humanité* : *« Bien des adhésions au parti communiste ont certainement été davantage provoquées par l'euphorie d'une fête de L'Humanité, par la chaleureuse ambiance d'une réunion de remise de cartes, par le souci de « plaire » à un ami ou à un parent ou dans un milieu donné que par des préoccupations strictement politiques (...) Bien des adhérents ayant pris leur carte à la fête de L'Humanité ne deviennent jamais des militants et même, dans certains cas, ne se présentent même pas aux réunions des organisations de base auxquelles ils ont été convoqués. »* Dans le cas du Parti socialiste, il s'agit de prendre part pour la première fois à une désignation qui participe du renouvellement du jeu politique avec l'effacement probable, en 2006, de Lionel Jospin de la scène politique. Voir Gaxie D., « Economie

ont rejoint le Parti socialiste pendant cette période reste difficile à évaluer. Vincent Feltesse assure que le PS *« tangente les 300 000 »* à la fin de l'année 2006[158]. Lefebvre et Décary citent aussi Philippe-Xavier Bonnefoy, responsable du bureau national des adhésions, qui a communiqué au site Médiapart un chiffre maximum de 276 500 adhérents[159]. Même en retenant l'hypothèse la plus basse, ce sont au minimum 50 000 personnes qui ont rejoint les rangs socialistes *après* le 1er juin 2006, sans avoir la possibilité de peser sur le choix de son candidat à la présidentielle.

Le secrétariat national aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) lance une enquête interne par Internet auprès d'un échantillon de 18 000 de ces nouveaux militants. Selon ses initiateurs, 8400 répondent, soit un taux de retour de 46%[160]. Selon cette étude, les nouveaux adhérents sont plus jeunes (43,4 ans de moyenne d'âge contre 57 ans pour l'ensemble des militants en 1998) et plus diplômés (73% sont diplômés du supérieur contre 40% en 1998). La population des non diplômés, déjà très inférieure en 1998 (10%) à la proportion de sans diplôme dans la France entière (31,6%) disparaît quasiment du profil des nouveaux venus (1,8%). A l'opposé, le taux de diplômés bac + 2 et bac + 3, déjà élevé parmi les militants socialistes en 1998 (40% contre un ratio de 17,7% sur le territoire national), grimpe jusqu'à 73% parmi ceux qui sont rapidement appelés les « militants à 20 euros ». Les catégories professionnelles révèlent un profil analogue, avec une surreprésentation des cadres, une quasi-disparition des ouvriers (2,8% contre 25,4% dans l'ensemble de la

---

des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique* 1977/27 n°1, p. 144. L'adhésion « affective » ou « coup de cœur », qui peut être opposée à une adhésion « par devoir » ou « par remords » (de ne pas avoir voté Jospin en 2002) n'est pas l'exclusivité du Parti socialiste en 2006.

158 Entretien réalisé le 3 octobre 2007.

159 Lefebvre R. et Décary T., « Les militants « à vingt euros » …», *op. cit*.

160 « Les nouveaux adhérents du Parti socialiste? Qui sommes-nous? » Enquête réalisée du 6 au 11 mai 2006. A noter l'importance du taux de retour, même si le mode d'enquête, fondé sur les réponses spontanées, favorise probablement les catégories favorisées et les mieux dotées en capital culturel ; les militants à 20 euros ayant essentiellement adhéré par Internet, il est probable que les réponses soient néanmoins représentatives de la population des nouveaux arrivants. Malgré la description méthodologique succincte, nous avons donc choisi de considérer l'enquête comme fiable et d'en donner les principaux résultats. La note de synthèse, signée du secrétariat national aux NTIC, établit quelques comparaisons avec l'enquête menée par le Cevipof en 1998 : Subileau F., Ysmal C., Rey H., « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les Cahiers du Cevipof*, mai 1999. Les deux enquêtes ne procédant pas de la même démarche méthodologique, les comparaisons signalées dans les pages suivantes ne sont données qu'à titre indicatif et nous nous gardons d'en tirer des conclusions définitives. En effet, l'enquête de 1998, réalisée par questionnaire publié dans *L'Hebdomadaire des socialiste*s, avait obtenu 12291 réponses en retour sur l'ensemble des adhérents ; celle conduite en 2006 sur le secrétariat aux NTIC ne porte que sur les nouveaux. Par ailleurs, l'exploitation de cette dernière étude est uniquement faite en interne, sans accompagnement scientifique.

population) et, dans une moindre mesure, des employés (à l'exception de ceux de la fonction publique). 63% des nouveaux venus vivent dans une commune de plus de 10000 habitants (contre 50% pour l'ensemble de la population française). Seul signe de rapprochement modeste avec le pays réel, les nouveaux effectifs socialistes sont plus féminins (38% de femmes, contre 26% chez les militants socialistes en 1998), et la part de salariés de la fonction publique diminue au profit de ceux du secteur privé (mais ils représentent encore 33% des nouveaux adhérents, contre 20% environ de l'emploi salarié en France).

Sur le plan politique, 90% de ces nouveaux venus n'ont jamais adhéré à un parti politique auparavant, mais ils sont plus engagés que la moyenne des Français dans le secteur associatif. Ils adhèrent pour que *« la gauche gagne les prochaines élections »* (76%) et *« le souhait de peser sur le choix du candidat PS »* (64,6%), passe devant *« le souhait de peser dans la préparation du programme PS »* (56%).

Ces tendances sont en partie analogues à celles qui avaient été relevées lors de la vague d'adhésion postérieure au 21 avril 2002. Le Parti socialiste avait observé, lors d'une enquête effectuée auprès de 10667 adhésions validées[161], un rajeunissement (notamment par la diminution du nombre de retraités), une féminisation (les femmes représentaient 40,55% des nouveaux venus), et une plus forte représentation du secteur privé (48,32%, contre 33,43% de ces nouveaux adhérents issus de la fonction publique). Si les trois enquêtes (1998, 2002, 2006) ne sont pas comparables au plan méthodologique, celles qui sont effectuées en 2002 et 2006 tendent à démontrer qu'il existe, pour le PS, un vivier potentiel d'électeurs de gauche plus jeune, plus féminisé, plus urbain et issu du secteur privé, mais aussi de catégories socio-professionnelles plus élevées qui peuvent être mobilisées sur une échéance électorale *a posteriori* (2002) ou *a priori* (2006). Dans l'analyse d'une étude plus récente, effectuée sur les adhérents socialistes en 2011, Henri Rey[162] compare les enquêtes conduites auprès des adhérents en 1985, 1998 et 2011[163] pour en conclure à une féminisation relative, un

---

[161] *Le Monde* du 20 octobre 2002, « Le parti dit avoir enregistré 24000 demandes depuis le 21 avril Résultats présentés au Conseil national du 19 octobre 2002 », Michel Noblecourt.

[162] Rey H., « Les adhérents socialistes : permanences et changements », *La Revue socialiste* n°42 – 2ème semestre 2011, p. 125-133.

[163] Pour 1985 : Rey H. et Subileau F., *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991. Pour 1998, Subileau F., Ysmal C. et Rey H., *« Les adhérents socialistes en 1998* », op. cit.

renouvellement des générations, une augmentation du niveau moyen des diplômes des militants et un plus grand nombre de représentants du secteur privé. Cette étude sort certes du cadre temporel de notre travail, mais elle tend à confirmer l'hypothèse que les adhérents « à 20 euros » ne sont pas « hors sol ». Au contraire, ils s'inscrivent dans une évolution plus ancienne et plus profonde du profil des adhérents du Parti socialiste.

Ces variations socio-démographiques ont des incidences directes sur les effectifs des fédérations, et notamment l'une des plus visibles d'entre elles, la fédération de Paris, qui triple ses effectifs en un an au détriment de l'importance numérique des autres structures départementales qui détiennent un morceau de la puissance du parti, celles des Bouches-du-Rhône, du Nord et du Pas-de-Calais[164].

Comme lors de la campagne à destination des « adhérents du projet » en 2003, l'arrivée et le profil de ces nouveaux adhérents, conjugués à leur nombre (ils représentent plus du tiers des militants appelés à voter pour la désignation du candidat socialiste à la présidentielle, en novembre 2006), ont des conséquences sur le fonctionnement interne du parti en suscitant une forte résistance d'une partie de l'organisation, et sur la nature même du militantisme socialiste déjà marqué, selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, par une « intellectualisation » des pratiques[165]. Les deux auteurs décrivent un travail militant qui tendanciellement *« tient de plus en plus à une activité symbolique de maniement des référents discursifs »*, accentué de nouvelles règles démocratiques, *« au nom d'une volonté d'ouverture sur la société civile et en direction des catégories populaires qui ont des effets intimidants et excluant sur les adhérents qui y appartiennent »*.

Ils estiment qu'avec les adhérents à 20 euros, le Parti socialiste prend le risque d'éliminer de ses rangs le peu de militants des catégories populaires qui subsistent, écrasés par la parole des « sachants » qui entendent parler en leur nom sans les connaître. L'arrivée de sympathisants favorables à de nouvelles formes de militantisme (notamment par Internet), découragés par les droits d'entrée dans les sections où ils ne sont pas toujours bien accueillis, et leur manque d'intérêt, voire leur incompréhension, pour certaines des formes traditionnelles de militantisme (tractage, « boîtage » et

[164] Dolez B. et Laurent A., *op. cit*. p. 152
[165] Lefebvre R. et Sawicki F., *op. cit.* p.181

collage) accentueraient encore la mise à l'écart du socle historique de militants issus des milieux ouvriers. Le profil socio-professionnel des recrues laisse aussi penser qu'ils auraient pu s'acquitter d'une cotisation supérieure à 20 euros : dans l'enquête déjà citée, 9% seulement disent que leur décision a été motivée par le tarif de l'adhésion. Au final, l'élargissement de la base militante, pour être réelle, s'effectuerait au détriment de ceux qui sont déjà sous-représentés au sein du principal parti de la gauche gouvernementale.

Cette assertion peut néanmoins être nuancée par les résultats obtenus par Anne-Sophie Petitfils qui, en 2004, s'est intéressée aux adhérents favorables à l'organisation de « débats » internes annoncés par Nicolas Sarkozy ; elle relève que *« contre toute attente, les adhérents les plus ouverts aux débats ne présentent pas de caractéristiques sociales spécifiques. »*[166]

Cette observation doit aussi être pondérée par le taux de rotation des militants et des cadres qui touche le Parti socialiste. Si l'on considère, conformément aux études déjà citées, que l'étiage du Parti socialiste se situe à environ 120000 adhérents, et qu'un tiers d'entre eux est composé d'élus locaux, la base de référence des « vieux » militants serait constituée de moins de 100000 adhérents. C'est parmi eux que se trouveraient les catégories populaires incarnant les valeurs partisanes. Il est toutefois peu probable que tous s'inscrivent dans la tradition attachée à la pérennisation des formes classiques du militantisme. La frontière qui distinguerait les pratiques des « anciens » de celles des « nouveaux », et tiendrait les entrants à l'écart des *« prédispositions traditionnelles qui préparent et socialisent à l'engagement socialiste »*[167] n'est pas imperméable. Inégal selon les fédérations, le *turn over* peut être très rapide sur des territoires où l'implantation socialiste est plus fragile[168] :

> « Aujourd'hui, quand je vais en réunion de section et qu'on fait le tour de table rituel, « qui vous êtes, d'où vous venez », je crois que je suis l'un des plus anciens. Lorsque je dis que j'ai adhéré au Parti en 1995, je passe quasiment pour un dinosaure. » Mathieu Cahn, premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin. Entretien réalisé le 23 octobre 2007.

---

[166] Petitfils A.-S., « Concilier « débats » et efficacité électorale… », *op. cit*.

[167] Selon la thèse défendue par Rémi Lefebvre et Thomas Décary : Lefebvre R., et Decary T., « Les militants « à vingt euros » …», *op. cit.*

[168] Ainsi Henri Rey et Françoise Subileau ont-ils pu qualifier le militantisme politique d'« état précaire », évoquant une période (1988) où il n'était pas question d'adhésions à taux différentiels. Voir Rey H. et Subileau F., *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, op. cit. p.21.

Au scepticisme, voire l'agacement de certains « nouveaux » qui découvrent les modes de fonctionnement des sections socialistes répond la réticence des « anciens » à les accueillir. Le mécanisme a été décrit avec précision par Rémi Lefebvre et Thomas Décary[169], et nous ne reviendrons pas en détail sur le processus d'intégration des nouveaux arrivants, ou plutôt ses déficiences : accueil inexistant voire hostile, absence de formation, protection des relations interpersonnelles anciennes, etc. Ces formes de résistance sont analogues à celles qu'a connues l'UMP lors d'une campagne de recrutement lancée après l'arrivée à sa tête de Nicolas Sarkozy, en janvier 2004[170] : Anne-Marie Petitfils a décrit en détail les procédures de *« disqualification »* des modes d'encadrement partisans jugés *« anciens »* dans le cadre d'une *« modernisation organisationnelle »* voulue par le nouveau président du Parti. A l'UMP toutefois, la vision managériale était revendiquée et assumée ; au PS, l'opération de recrutement est conduite au nom du bien commun. Ces réactions ne sont pas nouvelles, puisque Daniel Gaxie fait référence trente ans plus tôt aux difficultés d'insertion de nouveaux adhérents dans « l'univers des militants », les premiers restant exclus des processus de rétribution symbolique[171].

Cette hostilité, pendante de la défiance d'une partie des nouveaux venus à l'encontre des traditionnelles structures partisanes de base, dissuadera certains des « adhérents à 20 euros », réfractaires à toute présentation devant une section, de participer au vote final.

Lefebvre et Sawicki[172] attribuent l'essentiel des réticences internes au Parti socialiste aux élus locaux, soucieux *« de stabiliser les effectifs et de freiner tout flux d'entrée afin d'éviter une remise en cause des équilibres établis. Le développement du parti est ainsi souvent bridé par les élus ».* Ce décalage est encore accentué par la spécificité du mécanisme d'adhésion qui conduit à renforcer le sentiment, dans l'appareil socialiste, que les « adhérents à 20 euros » ne sont pas des adhérents ayant la même légitimité que les autres :

---

[169] *op. cit*. p. 55 et suivantes.

[170] Petitfils A.-S., « L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des « nouveaux adhérents » au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) », *Politix* 79 n°3, 2007, p. 53-76.

[171] Gaxie D., *op. cit*. p.145

[172] *La société des socialistes*… op. cit p. 162

> « Il y avait une réticence de l'appareil, indépendamment des candidats à la présidentielle. Les gens n'ont pas seulement en tête les élections nationales, ils pensent aussi aux élections locales. Ils voyaient bien que ça allait redistribuer les cartes dans les sections au niveau local. » Mathieu Cahn, Premier secrétaire fédéral du Bas-Rhin. Entretien déjà cité.

L'arrivée des nouveaux adhérents est potentiellement susceptible de modifier les rapports de force au sein de chaque section, non seulement pour la désignation du candidat à la présidentielle, mais aussi pour le choix des candidats aux échéances locales qui suivent de peu le scrutin de 2007, les cantonales et les municipales de 2008. Toutefois, comme les instances nationales ou les groupes parlementaires, les fédérations et les sections sont elles-mêmes traversées entre les tenants des deux approches.

Au final, les « adhérents à 20 euros » sont une expression des contradictions du parti socialiste, y compris dans ses représentations de « parti de masse », du « militantisme » et de l'injonction de « représentation » socio-professionnelle de la société française. Ce ne sont pas des « intrus » qui n'auraient pas été désirés par la majorité de l'appareil socialiste. Pour autant, ils ont été très vite perçus comme des éléments déstabilisateurs, soit par leur capacité de contestation des modes d'organisation et de fonctionnement existants, soit par leur propension à encourager la candidature la moins centrale de l'appareil socialiste, celle de Ségolène Royal, soit par leur posture de « consommateurs » qui désertent le parti une fois la défaite consommée.

Un exemple de la perception des adhésions « à 20 euros » : la fédération du Bas-Rhin du Parti socialiste

La fédération du Bas-Rhin est l'une de celles qui ont doublé ses effectifs au cours de la campagne des adhésions à 20 euros, passant de 1000 à 2000 adhérents[173], alors que le nombre de militants UMP inscrits dans le département était de 2997 le 14 janvier 2007, jour de l'investiture de Nicolas Sarkozy[174]. Dans ce département, où d'un scrutin à l'autre, qu'il soit local ou national, les candidats socialistes ne dépassent 15% des suffrages exprimés que dans les agglomérations les plus importantes[175], cette campagne a permis de comptabiliser des adhésions dans chaque canton, y compris dans ceux dépourvus de section locale. La façon dont a été perçue, analysée ou encouragée l'arrivée des « adhérents à 20 euros » est révélatrice des jeux des acteurs – section, responsables fédéraux, élus d'influence.

Elu en avril 2005 suite à un renversement d'alliances au sein du conseil fédéral, le premier secrétaire, Mathieu Cahn, 33 ans, issu du courant majoritaire, est proche de François Hollande, quand les « grands élus » locaux (l'ancienne ministre Catherine Trautmann[176], le conseiller général Robert Herrmann, futur premier adjoint au maire de Strasbourg) soutiennent la candidature de Dominique Strauss-Kahn. Alors que le premier accompagne au niveau fédéral la campagne nationale d'adhésions « à 20 euros », Catherine Trautmann estime que celle-ci a été montée pour des raisons circonstancielles au service de Ségolène Royal et exprime ses réticences à l'égard de ce qui, selon elle, risque de transformer un *parti* en *mouvement* :

« A un moment donné, on a dit on va faire comme d'autres partis, ça s'est fait en Grèce, ça s'est fait ailleurs, on va tenter le coup. Pour mobiliser les gens, pour créer un courant favorable, soutenir notre candidate au-delà de nos propres rangs, ce qui nous avait manqué, ce qui pouvait être aussi une façon de contourner l'extrême-gauche et d'autres partis de gauche (…) Donc on sait qu'il faut trouver le moyen de donner à notre candidat une légitimité suffisante et qui dépasse les simples rangs du Parti socialiste pour être en position de l'emporter (…) Moi, je pense qu'il faut se

[173] Le nombre d'adhérents est retombé à 1600 après l'élection présidentielle de 2007.

[174] Kleinschmager R., « Présidentielles, législatives : les élections du printemps 2007 en Alsace », *Revue d'Alsace*, 2007, n°133, p. 453-469.

[175] Au premier tour de la présidentielle de 2007, la candidate du Parti socialiste est en-dessous de 14% des suffrages exprimés dans 23 des 44 cantons du département. Elle ne dépasse 20% que dans 9 cantons, tous situés à Strasbourg ou dans son agglomération. Voir Kleinschmager R., *op. cit.*.

[176] Qui, à l'époque, est élue municipale d'opposition, la mairie de Strasbourg, après deux mandats socialistes, ayant été dirigée par l'UMP de 2001 à 2008.

méfier de ces choses-là. Mon idée n'est pas arrêtée sur ce que devrait être le parti (…) Mais je pense qu'il faut résister à la dictature de l'opinion et qu'il faut garder des lieux qui construisent une culture politique. Et un mouvement n'est pas un lieu de construction d'une culture politique. » Entretien réalisé le 30 octobre 2008.

En écho, le premier secrétaire fédéral témoigne de cette résistance des élus à intégrer la nouvelle force militante :

« A Strasbourg, il y a des sections, y compris parmi les grosses, dont les nouveaux adhérents, soit on ne les a jamais revus, soit ils ont changé de section. Quelques-uns, les plus motivés, m'ont fait un mail disant « je n'ai jamais vu ma secrétaire de section, je n'arrive pas à y aller, je ne suis pas invité, est-ce que je peux changer de section? » Je répondais « oui, pas de problème, l'essentiel c'est que vous restiez ». Et on a eu des sections... Il y a en a eu une, à l'extérieur de Strasbourg, où je me suis vraiment fâché, on a été à deux doigts de la dissoudre tellement c'était insupportable. Il y avait plus de nouveaux adhérents que d'anciens, et donc des phénomènes de défense, des gens qui se faisaient agresser: « Vous êtes des adhérents à 20 euros, nous on paye plus, puis qu'est-ce que vous venez faire... » J'ai le souvenir d'un adhérent d'un village qui était venu à une matinée d'accueil et qui finalement a adhéré à Strasbourg. Il m'a dit: « Je suis arrivé le premier soir, on m'a demandé de quel courant j'étais. J'ai répondu ″socialiste″, et ça a fait rire tout le monde. Je préfère changer de section et faire 50 kilomètres pour pouvoir être considéré comme un socialiste, un point, c'est tout. » (...)

On a ces vieux réflexes. Tout le travail de la fédération a été de repêcher par la manche ceux qui voulaient vraiment s'engager et en ont été découragés, il faut bien le dire, par certains de nos responsables, par certains secrétaires de section. Il y a toujours des enjeux de pouvoir. Avant cette vague, dans la plupart des sections, on savait exactement qui votait quoi. Aujourd'hui, plus personne ne peut le dire. » Entretien réalisé le 23 octobre 2007.

Le 16 novembre 2006, la fédération du Bas-Rhin compte 1545 adhérents à jour de cotisation le 1er juin ; sur les 1277 suffrages exprimés, Ségolène Royal en obtient 54,74%, devant Dominique Strauss-Kahn, 31,09% et Laurent Fabius, 14,77%.

Mais tous les « adhérents à 20 euros » à jour de cotisation au 1er juin n'ont pas voté :

« Dans la fédération, il y a eu environ 150 personnes qui n'ont pas eu le droit de voter alors qu'elles avaient payé une cotisation avant le 1er juin 2006, parce que nos statuts prévoient qu'il faut s'être présenté en section. On l'a répété, re-répété, on a tellement ouvert les choses qu'il suffisait d'être venu à une réunion de présentation à

la fédération, on a organisé pour ça des journées « portes ouvertes », on a fait des matinées « nouveaux adhérents », il suffisait de venir et de signer une feuille. A la fin, j'ai même dit, « venez à la fédération, signez simplement, ce sera bon, je me charge de faire passer ça à la commission d'arbitrage ». J'ai quand même eu 150 personnes qui n'ont pas fait cet effort. Elles n'ont pas pu participer à la primaire faute d'avoir accompli la moindre démarche. Je n'ai absolument aucun état d'âme là-dessus. Si elles n'ont pas été capables de faire cet effort-là, ce n'était pas la peine qu'elles viennent ensuite voter. » Entretien avec Mathieu Cahn réalisé le 23 octobre 2007.

§6. Les adhérents « à 20 euros » et la désignation de Ségolène Royal : des adhérents décisifs ?

L'apport des nouveaux adhérents dans la désignation de Ségolène Royal à la candidature de la présidentielle de 2007 a souvent été considéré comme déterminant[177]. Rémi Lefebvre qualifie d'ailleurs le processus de désignation de « primaire semi-ouverte »[178], la « semi-ouverture » étant la conséquence de l'arrivée des adhérents à 20 euros.

Sur le plan chronologique, il convient de rappeler que la candidate socialiste n'a pris aucune part à la décision d'organiser la campagne d'adhésions de 2006, et qu'au moment des discussions sur les modalités de recrutement, fin 2005, la présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes commence seulement à émerger de façon significative dans les études d'opinion et les médias[179]. Il peut seulement être affirmé que la montée en puissance de Ségolène Royal dans les sondages et le succès de la campagne d'adhésions 2006 sont concomitants, sans qu'il soit possible d'en conclure que l'afflux est dû *seulement* à la volonté de désigner Ségolène Royal. Au contraire, certains, notamment parmi les partisans de Dominique Strauss-Kahn, incitent leurs sympathisants à rejoindre les rangs socialistes pour faire contrepoids à la popularité grandissante de la future candidate. Quant aux proches de Laurent Fabius, il semble qu'ils aient organisé une enquête discrète auprès des nouveaux adhérents dans une

[177] Par exemple Barboni T. et Treille E., « L'engagement 2.0 », *op. cit.*, p.1148

[178] Lefebvre R., *Les primaires socialistes, op. cit.*

[179] Deux dates peuvent jalonner l'émergence de l'hypothèse de la candidature de Ségolène Royal. Le 22 septembre 2005, interrogée par *Paris-Match* sur ce sujet, elle répond : *« Ca peut arriver »* ; le 15 décembre 2005, l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* en fait sa couverture : *« Et si c'était elle ?… »*. Nous reviendrons sur cet agenda médiatique dans le deuxième chapitre.

vingtaine de fédérations socialistes afin de prendre la mesure de l'impact de ces nouveaux venus : de cette immersion confidentielle, ils auraient tiré la conviction que *« 10 % des nouveaux adhérents sont des «royalistes» convaincus qui ne veulent même pas discuter, 20 % sont d'anciens militants revenus au PS qui regardent aussi vers Strauss-Kahn et Fabius, les autres, 70 %, n'ont pas encore pris leur décision »*, selon le député de Seine-Saint-Denis fabiusien Claude Bartolone[180].

Le 16 novembre 2006, sur 217000 votants à la désignation du candidat socialiste, environ 68000 étaient des nouveaux adhérents, précisément invités à rejoindre les rangs du PS pour participer à ce vote interne. Avant même toute mesure d'impact sur les courants et les fédérations, le premier effet de la présence des « adhérents à 20 euros » est donc celui du nombre : représentant près du tiers des suffrages exprimés, ceux-ci modifient sensiblement le périmètre du congrès du Mans de novembre 2005 (127000 adhérents socialistes invités à participer au vote).

La première conséquence de cet afflux dont Lefebvre et Sawicki ont raison de souligner que ses membres ne disposent pas de *« doctrine partagée »*[181] est la difficulté de mesurer, dans les sections et *a fortiori* dans les fédérations, le choix des nouveaux venus là où, auparavant le vote de chaque militant était connu, voire prescrit, malgré les tentatives des secrétaires de section pour tester, et accessoirement décourager les nouveaux venus.

Bernard Dolez et Annie Laurent[182], qui ont analysé les résultats du vote du 16 novembre 2006 à l'échelle départementale, démontent l'hypothèse selon laquelle les nouveaux adhérents seraient plus sensibles que les autres à la candidature de Ségolène Royal. Ils établissent aussi un lien statistique *« entre le vote Strauss-Kahn et la croissance des effectifs militants »* qui, selon eux, préfigurent alors une modification des équilibres politiques internes. Seul le pôle représenté par Laurent Fabius depuis le référendum sur le TCE semble, dans cette redistribution des cartes, être marginalisé.

Au final, à la veille de la présidentielle de 2007, le Parti socialiste est autant soumis à des tensions qui relèvent de son identité collective dans lesquelles le choix de son futur candidat n'est que l'une des dimensions, au côté du débat sur le mode d'adhésion, l'accueil de nouveaux militants, les tâtonnements dans la définition de ce qu'est et doit

---

[180] *Le Monde* du 25 octobre 2006, *Fabius, l'écorché permanent*, Isabelle Mandraud.
[181] *La société des socialistes*…, op. cit. p. 27
[182] « Une primaire à la française… », *op. cit*. p. 152

être un militant et un adhérent. Il convient, selon nous, de distinguer le processus de réflexion du parti sur lui-même de la personnalité de la candidate désignée, même si les deux ne sont pas indépendants. La voie dans laquelle s'est engagé le Parti avec les adhérents « à 20 euros », même si beaucoup d'entre eux l'ont quitté depuis ne s'est pas faite malgré l'organisation partisane, ni même à sa marge, mais avec elle qui l'avait, au moins pour partie, souhaitée, voire assumée. En revanche, cette séquence – y compris avec son corollaire, l'échec de l'adhésion durable – interroge les formes militantes en vigueur au Parti socialiste, et la tension entre les modalités d'accueil des adhérents, nouveaux ou non, dans les sections (locales) et les enjeux (nationaux).

SECTION 2. La désignation du candidat socialiste à la présidentielle : une présidentialisation mal assumée

L'élection présidentielle de 2007 s'inscrit dans un contexte de présidentialisation accrue due à la fois aux institutions de la Vème République (renforcées par l'inversion du calendrier électoral législatives/présidentielle mise en œuvre avant 2002) et à la réflexion sur l'évolution des modes de désignation des candidats, commune à plusieurs pays européens. Les questions de leadership partisan sont dès lors mises en scène devant l'opinion prise à témoin et vont, en retour, interroger les formes de légitimité partisane.

§1. Trois décennies de contradictions

Le cas du Parti socialiste présente ceci de particulier que les dirigeants les plus marquants de son histoire (au premier rang desquels François Mitterrand) ont été les contempteurs les plus virulents des institutions de la Vème République ; nombre de responsables ont donc longtemps été persuadés que malgré la victoire élyséenne de 1981, le Parti ne s'était pas moulé dans la culture de la Vème et qu'il n'acceptait qu'avec difficulté la présidentialisation des institutions. L'élection présidentielle ne constituerait donc pas un rendez-vous naturel pour les socialistes, qui lui préfèrent d'autres échéances d'ailleurs plus fructueuses pour leurs cadres et le nombre d'élus – les élections locales. Gérard Grunberg situe avec l'élection présidentielle de 1995 la nécessité, pour les socialistes, de *« trancher, ou non, deux questions en suspens, liées l'une à l'autre : quelles seraient l'intensité et les modalités d'implication du Parti socialiste dans cette*

élection ? Celle-ci jouerait-elle un rôle décisif dans l'apparition d'un nouveau leader du socialisme français ? A travers ces deux questions, l'interrogation décisive portait sur l'évolution du rôle des partis dans la vie politique et sur la signification et les modalités de transformation du régime représentatif »[183].

Nous ne discuterons pas de la présidentialisation des partis[184], qui découlerait directement des institutions de la Vème République. Rappelons toutefois que Christine Pütz oppose à cette approche une analyse néo-institutionnelle[185] qui explore les effets variables de la complexité des institutions sur les instances partisanes. Pour la chercheuse, la séparation des pouvoirs (exécutif et législatif) prévue dans la Constitution a rapproché le système français d'un régime parlementaire, l'éloignant d'un régime purement présidentiel. Elle fait ainsi valoir que l'élection présidentielle n'affaiblit pas le pouvoir des partis, qui ont une influence déterminante sur la désignation des candidats et le pouvoir exécutif. De son analyse, nous retiendrons que *« les institutions ne déterminent pas complètement l'action politique, mais dotent les acteurs de ressources et constituent des restrictions ».*

Ce sont des contradictions de cette nature qui ont traversé le Parti socialiste pendant les trois dernières décennies. Malgré les deux septennats de François Mitterrand, Gérard Grunberg note que *« le Parti socialiste a bien un problème avec le pouvoir national »*[186]. Le chercheur y voit deux raisons plus essentielles qu'un partage des rôles (à la droite, la gestion des affaires au plan national, à la gauche, le local) auquel les socialistes se seraient résignés. Le parti cultiverait toujours comme un *« long remords du pouvoir »*[187] ses années d'exercice gouvernemental en *« régime capitaliste »*, remords que ses responsables auraient en partie compensé en se faisant les ardents défenseurs du régime parlementaire contre le régime présidentiel : ainsi, selon Grunberg, *« la défense des institutions « républicaines » donnait au Parti socialiste un*

---

[183] Grunberg G., « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership », In Perrineau P. et Ysmal C., (dir.), *Le vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du *Figaro* et Presses de SciencesPo, 1995, p.61-80.

[184] Portelli H., « La présidentialisation des partis français », *Pouvoirs*, 14, 1980, p. 97-106.

[185] Pütz C., « La présidentialisation des partis français », in Haegel F. (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de SciencesPo, p. 321-358.

[186] Note rédigée pour le think-thank Telos, 3 décembre 2008. http://www.telos-eu.com/fr/article/le_parti_socialiste_souhaite_il_vraiment_revenir. Dernière consultation 7 mars 2011.

[187] Bergounioux A. et Grunberg G., *Le long remords du pouvoir. Le parti socialiste français, 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992.

rôle, une mission même, contribuant à définir son identité dans le cadre de la démocratie représentative ».

Pourtant, depuis le congrès d'Epinay (1971) et avec une constance égale, le Parti socialiste n'a cessé de modifier ses statuts pour les adapter au rôle prépondérant que joue le rendez-vous présidentiel dans la vie politique française. Rémi Lefebvre remarque certes que François Mitterrand, à partir de 1965, déploie une stratégie consistant à faire du scrutin présidentiel *« une mobilisation arbitrée par les partis »* à l'opposé de l'interprétation gaulliste de face à face entre un homme et le peuple[188]. Mais en introduisant la désignation du candidat à la présidentielle par les adhérents en 1978, puis l'élection directe du Premier secrétaire par les militants en 1995, les dirigeants socialistes successifs (notamment François Mitterrand et Lionel Jospin) ont de facto, comme l'ont démontré Gérard Grunberg et Florence Haegel[189], calqué le fonctionnement de leurs instances sur celles de la Vème République. L'instauration du quinquennat présidentiel au lieu et place du septennat (adopté en 2000, sous le premier mandat de Jacques Chirac quand Lionel Jospin était Premier ministre[190]), puis l'inversion du calendrier électoral législatives/présidentielle, à l'initiative du même chef de gouvernement socialiste, ont parachevé cette construction.

Convaincu qu'une victoire à l'élection présidentielle ne pouvait qu'entraîner dans la foulée un succès aux élections législatives, Lionel Jospin a ainsi renforcé, sans y être contraint par un quelconque rapport de forces politique, la présidentialisation du régime. En période de cohabitation, le Premier ministre en a pris l'initiative et a fait adopter cette disposition le 19 décembre 2000 avec une partie des voix de droite (des suffrages de parlementaires de l'UDF soutenus par l'ancien chef de l'Etat Valéry Giscard d'Estaing), alors que le président de la République, Jacques Chirac, y était plutôt hostile, et malgré les réserves d'une partie de sa majorité « plurielle » de l'époque (Verts et PCF) et de certains des responsables socialistes.

---

188 Lefebvre R., *Les primaires socialistes… , op. cit*. p. 20. L'auteur souligne aussi que les écrits de François Mitterrand portent une première allusion à l'organisation de primaires en 1969 (dans *Ma part de vérité*) : *« On ne peut pas faire dépendre d'une demi-douzaine de caciques, quand ce n'est pas d'un seul, le choix qu'auront à décider la prochaine fois trente millions de Français. »*

189 Grunberg G. et Haegel F., *La France vers le bipartisme? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, *op. cit*.

190 Loi constitutionnelle no 2000-964 du 2 octobre 2000. Soumis à référendum le 24 septembre, le texte est approuvé par 73% des suffrages exprimés ; 70% des électeurs inscrits se sont abstenus

Plus de 30 ans après le début du premier septennat de François Mitterrand, et malgré les transformations statutaires successives qui ont contribué à organiser le parti socialiste autour de l'élection présidentielle, les socialistes divergent toujours sur le rôle et la place de cette élection dans la vie du parti. Dans le vocabulaire socialiste, la « présidentialisation » conserve une portée négative, qu'il s'agisse de désigner les modalités d'exercice du pouvoir au sein de l'appareil d'Etat *(« présidentialisation du régime »*) ou des formes d'organisation au sein de l'appareil partisan (*« présidentialisation du parti »*) perçues comme indissociables. A l'automne 1995, un débat a opposé les partisans de l'élection du Premier secrétaire par les militants (rassemblés derrière et à l'initiative de Lionel Jospin), accusés de faire le lit de la *« présidentialisation »* du parti, à leurs adversaires qui dressaient un parallèle entre d'éventuelles dérives du fonctionnement du parti et celui des institutions de la Vème République[191] (Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann, et dans une moindre mesure, Henri Emmanuelli[192]). Les opposants à la réforme des statuts du PS font explicitement le lien entre l'exercice du pouvoir, ses conséquences, et les choix d'organisation partisans. A la même époque, dans une interview au quotidien régional *Sud-Ouest*[193], Henri Emmanuelli juge le parti *« affaibli »* par l'expérience du pouvoir : *« Si on présidentialise le parti, il faudra donner de sérieuses garanties au sein de notre organisation. Il ne faudrait pas qu'à l'intérieur d'un parti de gauche, qui repose encore sur les idées, quoi qu'on en dise, plus que sur les intérêts, la règle ne devienne celle de la Ve République : un chef, et l'on doit être d'accord avec lui. »* A la commission de rénovation, le fabiusien Alain Le Vern[194] s'inquiète d'un engagement dans un système *« plus présidentiel, plus personnel »*[195].

La compétition pour le leadership au sein du parti pour conduire le combat présidentiel avait été prévue par les statuts du PS dès le congrès d'Epinay (1971)[196]. Concomitante de la transformation de l'appareil en machine à conquérir le pouvoir, ce

---

[191] *Le Monde* du 8 septembre 1995 : « Lionel Jospin récuse tout risque de « présidentialisation » du PS ».
[192] Ces élus socialistes étaient à l'époque respectivement sénateur de l'Essonne, député de l'Essonne, maire d'Athis-Mons (Essonne) et député des Landes.
[193] Edition du 7 septembre 1995
[194] Premier secrétaire de la fédération de Seine-Maritime.
[195] *Le Monde*, 8 septembre 1995.
[196] Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes… op. cit.*

n'est que 24 ans plus tard qu'elle sera organisée pour la première fois quand, en 1995, à l'issue d'une campagne interne très rapide (trois semaines[197]), les militants socialistes sont appelés à choisir qui, de Lionel Jospin ou de Henri Emmanuelli, sera leur candidat à l'élection présidentielle de 1995. En 2002, le Premier ministre, Lionel Jospin, qui a conduit le Parti socialiste à la victoire avec ses alliés de la « gauche plurielle » après la dissolution de 1997, ne souffre d'aucune concurrence interne car sa fonction le dote de la légitimité pour conduire la bataille électorale.

§ 2. La tentation des primaires

Cette évolution du Parti socialiste mérite aussi d'être mise dans le contexte politique de la préparation, à gauche mais aussi à droite, de la fin des années Mitterrand. La question du choix du candidat à la présidentielle marque toutes les formations, qu'il y ait concurrence entre prétendants rivaux (Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing dans les années 1980) ou volonté de doter un nouveau leader d'une légitimité extra-partisane. En juin 1989, plusieurs responsables de droite parlementaire UDF ou RPR (notamment les RPR Charles Pasqua et Alain Peyrefitte et les UDF Gérard Longuet et Philippe Mestre) créent une « Association pour les primaires à la française ». Celle-ci, après l'échec des candidatures UDF et RPR aux présidentielles de 1981 et 1988 est destinée à porter l'organisation de « primaires » afin de dégager un candidat unique de la droite en 1995. Une « charte » est signée entre les responsables des deux formations (Chirac et Giscard) en avril 1991, prévoyant d'associer deux collèges d'électeurs : les sympathisants UDF et RPR inscrits sur les listes électorales, porteurs d'une voix, et les élus, membres ou sympathisants de chacune de ces deux formations, qui disposeraient chacun de 40 voix. Alors ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua propose en juillet 1994 au Premier ministre Edouard Balladur un avant-projet de loi « relatif au concours apporté par l'Etat aux partis et groupements politiques désireux d'associer le corps électoral au choix de leurs candidats[198] ». Ce texte prévoyait la convocation de *« toutes les personnes inscrites sur les listes électorales le jour du scrutin »* et impliquait potentiellement toutes les formations politiques disposant d'un financement public –

[197] L'ouverture des candidatures devait avoir lieu théoriquement le 18 janvier (même si Lionel Jospin avait devancé cette date) pour une clôture le 25 janvier et un vote des 103000 adhérents à jour de cotisation le 3 février 1995.

[198] Le texte en est publié dans le *Figaro* du 1er juillet 1994.

Parti socialiste inclus. Initiative reposant essentiellement sur le ministre de l'Intérieur (qui soutient la candidature d'Edouard Balladur), le texte ne dépassera jamais le stade de l'avant-projet, mais constitue, dans le contexte de l'élection présidentielle française au suffrage universel, une première tentative d'élargissement du processus de désignation au-delà des seuls adhérents.

Cette *tentation des primaires* apparaît alors, à droite comme plus tard au Parti socialiste, comme une solution à la faible assise du corps électoral, une façon efficace de trancher la compétition des ambitions et une façon de doter le candidat désigné d'une légitimité qui pourrait lui faire défaut. L'organisation de primaires « fermées » en 2006 – qui préfigure l'évolution vers des primaires ouvertes au Parti socialiste en 2011 - justifie, selon Gérard Grunberg et Florence Haegel[199], *« que l'on parle d'une tendance à l'américanisation de l'élection présidentielle ».*

L'irruption des procédures de concertation – dans un premier temps intra-partisanes – s'inscrit aussi dans le mouvement général d'augmentation des consultations directes des adhérents par les organisations politiques qui, souligne Dominique Andolfatto, *« se sont multipliées dans la seconde moitié des années 1990 »* afin de *« renouer avec la société civile, de montrer que les partis jouent le jeu de la délibération, de l'interactivité, de la transparence (...) et constituent des vecteurs de la "démocratie du public" »*[200]. Le Parti socialiste a, en une dizaine d'années, consulté à plusieurs reprises ses adhérents via des questionnaires consacrés en partie à la vie interne, comme le font simultanément d'autres formations partisanes[201].

---

[199] Grunberg G. et Haegel F., *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*. Paris, Presses de Sciences po, 2007, p. 30

[200] Andolfatto D., « Les adhérents : une ressource réévaluée », In Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques… op. cit*. p. 101

[201] Quelques mois après la présidentielle, en octobre 1995, le Parti socialiste, et deux composantes de l'ancienne UDF, le CDS (Centre des démocrates sociaux, centristes) et le Parti républicain (PR, libéral, alors présidé par François Léotard) organisent de façon quasi simultanée une consultation de leurs adhérents. Si les socialistes sont invités à se prononcer sur l'arrivée de Lionel Jospin au secrétariat du parti, les membres du Parti républicain sont sollicités pour procéder à l'examen de conscience collectif sur le mode de la dérision. A titre d'exemples, les questions 1 *(« Pensez-vous que la rénovation du PR est a) indispensable b) un thème à la mode c) un vœu pieux qui ne sera pas suivi d'effets ? »*), 10 *(« Pensez-vous que le PR est un parti ouvert aux débats ? »*), ou 33 *(« Avez-vous le sentiment que le PR est un parti a) où les militants sont régulièrement consultés sur les grandes orientations b) qui s'occupe surtout des élections c) où l'important est d'être au pouvoir ? »*).

§ 3. Un panorama européen en mutation. Les exemples italien et espagnol.

La reconquête de l'électorat populaire, l'importance prise par l'abstention et la montée du vote protestataire constituent des préoccupations communes à plusieurs partis démocrates-sociaux européens[202]. Sous l'impulsion du Premier secrétaire du Parti François Hollande, la direction du PS s'intéresse à partir de 2005 aux pratiques de la gauche européenne réformiste. Appelées en 2006 les « délégations européennes de la rénovation », des missions sont envoyées dans plusieurs pays de l'UE, pour explorer des pratiques démocratiques partisanes ou extra-partisanes (Italie), la mise en place de procédures intra-partisanes (Espagne), ou de nouveaux modèles de gouvernance (Berlin, Stockholm).

Quelques mois auparavant, en Italie, le 16 octobre 2005, a été organisée ce que Rémi Lefebvre appelle une « primaire de ratification[203] » et Olivier Duhamel et Olivier Ferrand une « primaire de légitimation[204] » (par opposition aux primaires dites « de compétition » à l'issue plus incertaine) - en fait, la confirmation de Romano Prodi comme représentant du centre-gauche aux élections législatives du 9 avril 2006. En cas de victoire, l'ancien président de la Commission européenne est destiné à devenir chef du gouvernement. Tous les partis de la coalition (*L'Unione*), pourtant profondément divisés, se sont mis d'accord sur le nom de l'ancien président de la Commission européenne qui demande, afin de consolider son leadership, que le vote d'investiture soit ouvert, au-delà des militants, à tous les sympathisants souhaitant s'exprimer. Le jour du vote, Romano Prodi est investi avec 74,1% des voix des 4,3 millions d'électeurs de gauche. Ces « primaires » organisées pour la première fois dans la Péninsule sont un succès - les organisateurs avaient annoncé qu'à moins de 500000 votants, ce scrutin serait un échec.

Pour voter, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales, de présenter une pièce d'identité, et de s'acquitter de la somme de 1 euro pour couvrir les frais administratifs. La consultation est organisée dans plus de 9500 bureaux de vote répartis dans toute la Péninsule, installés sur des places publiques, dans des gymnases, parfois dans des

---

[202] Rey H., « Le socialisme français, une exception en Europe ? » In Perrineau P. et Rouban L. (dir.), *La politique en France et en Europe*, Presses de SciencesPo, 2007, p. 354.

[203] Lefebvre R., *Les primaires socialistes. La fin du parti militant, op. cit*.

[204] Rapport « Pour une primaire à la française » rédigé pour le compte de la fondation Terra Nova, rapporteur Matthias Fekl, 2008.

boutiques, voire chez de simples particuliers. 180 bureaux sont également ouverts à l'étranger[205].

Outre Romano Prodi, six autres candidats briguent les suffrages de la gauche italienne : Fausto Bertinotti (Refondation communiste, gauche radicale, 15% des voix), et cinq personnalités qui restent sous la barre des 5% : Clemente Mastella (Union des démocrates pour l'Europe, centriste), Alfonso Pecorano Scanio (président des Verts), Antonio di Pietro (un ancien juge anticorruption de l'opération « Mains propres » candidat indépendant), Simona Panzino (altermondialiste), Ivan Scalfarotto (société civile). L'année suivante, la dynamique unitaire se concrétise : les électeurs italiens donnent une majorité à *l'Unione* et Romano Prodi succède à Silvio Berlusconi à la présidence du Conseil le 17 mai 2006.

La démarche initiée par la gauche de la Péninsule présente plusieurs particularités : le mécanisme a su fédérer 17 partis de gauche d'importance, d'histoire, de culture et de positionnements différents qui ont réussi à organiser le processus de désignation d'un candidat à la fonction de chef de gouvernement ; la mise en œuvre des primaires a entrainé une importante mobilisation électorale[206] ; les électeurs qui ont participé au choix ont sélectionné à une écrasante majorité un homme qui, pour avoir une importante carrière politique, n'est membre d'aucun parti. Selon les études, la grande majorité des participants étaient membres de partis politiques, de syndicats, d'associations et mouvements sociaux. La mobilisation du socle électoral de la gauche italienne a permis, au moins dans un premier temps, de pallier les insuffisances des partis de gauche, quelles qu'aient pu être ensuite les difficultés de Romano Prodi conduit à démissionner en janvier 2008[207].

A la veille de l'élection présidentielle de 2007, les dirigeants socialistes français s'intéressent aussi à l'Espagne. Depuis sa victoire aux élections législatives de 1982, le

---

[205] Sources : Les quotidiens *Le Figaro* (17 octobre 2005), *Le Monde* (18 octobre 2005), *Le Temps* (18 octobre 2005), *Les Echos* (25 octobre 2005) et les dépêches de l'agence Reuters (17 octobre 2005).

[206] Qualifiée de *« jubilation participative »* ou de *« plaisir participatif »* par les rédacteurs du rapport de Terra Nova déjà cité.

[207] La gauche italienne désignera, selon le même procédé, et avec plus de 3 millions de participants Walter Veltroni en 2007, mais il s'agit alors de choisir le leader de l'opposition (et non celui de la coalition électorale pour les élections générales). Chronologiquement, ce nouveau rendez-vous est postérieur à la période examinée et n'est donc mentionné que pour mémoire. Il s'agit ici de présenter le contexte européen dans lequel les socialistes français cherchent l'inspiration en 2005, et nous n'évoquerons pas le bilan des primaires qui ont eu lieu ensuite en Italie au niveau local, ni les doutes de la gauche italienne à leur sujet *(« Les démocrates italiens débordés par les primaires »*, *Libération* du 23 novembre 2010).

PSOE (parti socialiste ouvrier espagnol) entretient des liens étroits avec les socialistes français, encouragés notamment par la proximité politique et intellectuelle entre l'ancien président de la République François Mitterrand et le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzàlez[208]. Trois marqueurs partisans retiennent particulièrement l'attention des dirigeants du PS : la victoire de José Luis Zapatero aux élections générales de 2004, alors que le jeune député (39 ans) du Leon, désigné en juillet 2000 secrétaire général du PSOE avec une poignée de voix d'avance sur son concurrent[209], est peu connu du public, éloigné de l'appareil, et ignoré par les caciques de son parti (Felipe Gonzàlez ne lui manifeste son premier soutien public que plusieurs mois plus tard) ; l'appropriation d'outils de communication permettant de mobiliser rapidement une force militante, sympathisants inclus, à l'aide de mailings ciblés connectés à des campagnes d'information nationale : dès 2005, le PSOE dispose d'une force de 150000 « membres associés », en plus de ses militants à part entière ; les conditions d'élaboration du programme du parti, conçu et validé par une « conférence nationale » où contribuent, aux côtés des adhérents du PSOE (80% des membres de la conférence), des intellectuels, des « citoyens engagés », des représentants d'ONG et des syndicalistes.

§4. A propos des procédures internes : compétition, validation ou désignation ?

Nous avons vu dans quel contexte le Parti socialiste organise à l'automne 2006, conformément à ses statuts, une procédure interne pour départager, entre les trois candidats issus de ses rangs, celui qui portera ses couleurs à l'élection présidentielle de 2007. Bernard Dolez et Annie Laurent[210] ont détaillé les différences entre le processus

---

[208] *« Les socialistes français, la presse, tout le monde s'interroge pour savoir quel est l'héritier de François Mitterrand, si c'est Fabius, si c'est Jospin, si c'est Delebarre. Moi, je vais vous dire, c'est aucun de tous ceux-là. Le véritable héritier de Mitterrand, c'est Felipe Gonzàles. C'est avec lui qu'il a la complicité politique, les discussions intellectuelles, et même le respect. C'est lui, l'héritier de Mitterrand. »* Entretien avec Claude Allègre, alors que celui-ci était conseiller spécial de Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (1988-1992), automne 1988.

[209] *« Cette faible différence n'a pas empêché le rassemblement des responsables du PSOE, qui ont tous accompagné [José Luis Zapatero] dans sa stratégie de rénovation. Dans les moments-clés de la vie du parti, la discipline s'impose à tous ».* Compte-rendu de visite du PS à Madrid, cité par *Le Monde*, 27 janvier 2008 (« Le Parti socialiste cherche des recettes chez ses voisins européens », Michel Noblecourt).

[210] Dolez B. et Laurent A., « Une primaire à la française. La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste ». *op. cit*.

de primaire initié en 2006 et celui qui avait permis en 1995 de trancher entre Lionel Jospin et Henri Emmanuelli : la durée de la campagne interne (de deux à trois semaines en 1995, plusieurs mois en 2006), et la participation ou l'absence du Premier secrétaire de la compétition (Henri Emmanuelli, qui occupait la fonction en 1995 s'était présenté et avait perdu ; onze ans plus tard, après avoir hésité, François Hollande renonce à sa candidature). Il faudrait y ajouter le contexte politique préalable à la présidentielle de 2007 : les conséquences toujours sensibles de l'élimination du candidat socialiste en 2002, la succession de Jacques Chirac, qui après deux mandats à l'Elysée, se retire de la vie politique française dont il était l'un des acteurs principaux depuis plus de 25 ans, et l'hypothèse d'une victoire socialiste en 2007, qui pour ne pas être certaine reste réaliste, malgré le désaveu du vote sur le TCE en 2005. En 1995, les socialistes arrivaient au terme de la période qui, pour la première fois dans l'histoire de la Vème République, avait vu l'un des leurs, François Mitterrand, être élu à la présidence de la République pour deux mandats consécutifs. Ils avaient pu mesurer, avec la lourde défaite électorale aux législatives de 1993, l'état des forces de la gauche au moment du passage de témoin. Les deux mêmes auteurs exposent les mécanismes qui ont conduit d'autres prétendants possibles (Lionel Jospin, François Hollande, Martine Aubry, Jack Lang) à renoncer, nous n'y reviendrons pas[211].

Il convient de distinguer ce que déploie l'appareil partisan pour organiser sa compétition interne de l'interaction avec des éléments, externes, qui s'imposent à elle avec plus ou moins de force – et notamment les résultats des enquêtes d'opinion qui, de la fin de 2005 jusqu'au vote interne, le 16 novembre 2006, vont entrer en interaction avec ce qui est, formellement, un rendez-vous interne au parti. En 1995, Gérard Grunberg avait déjà désigné le résultat de la consultation organisée par les socialistes comme le produit d'une *« dialectique entre les dirigeants, les militants et les électeurs »*, estimant que le rôle du parti n'en disparaissait pas pour autant[212] - voire, au contraire, que *« une partie des doutes que l'on pouvait nourrir à l'égard du Parti socialiste, quant à sa capacité à s'adapter aux métamorphoses du régime*

[211] *Ibid*. p. 139

[212] Grunberg G., « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership », in Perrineau P., Ysmal C. (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Le Figaro/Presses de SciencesPo, 1995 (Chroniques électorales), p. 60-80.

représentatif » avait pu être levée par le processus électoral. Le rendez-vous électoral de 2007 est d'autant plus soumis à ces mouvements entre les responsables du parti, les militants et l'opinion publique, qu'il met en scène des personnalités nouvelles dans le champ politique d'une présidentielle et que, on l'a vu, la campagne de recrutement de nouveaux adhérents a été en partie axée sur cette possibilité de *choix* du candidat socialiste. Même si elle ne mobilise que les seuls adhérents du Parti socialiste (et non les sympathisants), c'est une séquence qui a un effet contradictoire sur l'appareil partisan, qui *dans un même temps* se mobilise pour la sélection de son candidat, mais qui ne doit se mettre au service d'aucun des prétendants afin de garantir l'équité de la compétition.

L'organisation de la campagne, qui a fait l'objet d'un accord entre les trois candidats finalement en lice, Laurent Fabius, Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn, est exposée dans une « charte d'organisation du débat interne », déjà évoquée. Celle-ci consacre le caractère hybride de la consultation : seuls les adhérents socialistes seront conviés le jour du vote (aucune disposition n'a été prise pour le vote par Internet, à la différence des pratiques mises en œuvre à l'UMP[213]), et la charte prévoit, dans ses « modalités d'organisation nationale du débat », trois débats *télévisés* diffusés sur *« les chaines parlementaires, diffusés sur la TNT, le satellite et le câble »*. Le thème de ces débats (questions économiques et sociales pour le premier, société et environnement pour le deuxième, Europe – International pour le dernier), leur durée, le temps de parole de chaque candidat à la candidature, l'ordre des questions abordées restent de la seule responsabilité du PS[214] Ces débats télévisés ont été particulièrement souhaités par deux

---

[213] Laurent Olivier relève que lors du congrès fondateur de l'UMP (17 novembre 2002), les militants pouvaient, par Internet, élire le président de l'UMP, approuver les statuts et choisir le nom du nouveau mouvement, et précise que ce processus *« contribue à isoler l'adhérent du contexte d'un congrès ou d'un bureau de vote qui sont des lieux d'encadrement mais aussi d'activation de l'identité partisane »* (Olivier L., « Les partis politiques saisis par les logiques du mouvement social. « Mouvementisation » et désinstitutionalisation partisane. L'exemple français », Congrès annuel de la Société québécoise de science politique, Université de Montréal, 26-28 mai 2004). Le Parti socialiste n'a pas fait ce choix, et rien n'indique que cela ait fait l'objet d'un débat interne.

[214] *« L'organisation des débats sera maîtrisée par le Parti qui sera propriétaire juridiquement des images. » Il est prévu que les interventions des candidat(e)s soient successives, et que « tous/toutes les candidat(e)s répondent aux mêmes questions qui auront été sélectionnées au préalable par la Commission d'organisation des débats sur la base des questions posées par les militants ou recueillies via le site Internet du Parti. Le nombre de questions par débat pourra s'inscrire dans une fourchette de dix à quinze. »* Ségolène Royal obtient également que les candidats ne puissent pas s'interpeller directement.

des concurrents (Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn) qui espéraient ainsi faire la différence avec Ségolène Royal, en tête des sondages. Cette stratégie nuance quelque peu l'analyse qui prétend que la députée des Deux-Sèvres ait été la candidate de « l'opinion publique », prenant celle-ci à témoin en contournant de façon systématique le PS et ses militants[215]. La députée des Deux-Sèvres a longuement hésité à participer à ce format de compétition, brandissant à plusieurs reprises la menace de ne pas s'y associer.

A destination de tous les publics, ces débats télévisés coexistent formellement, et avec l'accord des différents courants[216], avec des formes partisanes plus classiques : « trois grands débats régionaux » seront organisés après un « appel à projet » auprès des fédérations. Ces derniers, fermés aux médias audiovisuels (seule la presse écrite est admise), se tiendront le 19 octobre à Clermont-Ferrand, le 26 octobre au Zénith de Paris, le 9 novembre 2006 à Toulouse.

Les règles de communication interne sont tout aussi codifiées. Les représentants de chacun des candidats à la candidature amènent à la rédaction de *L'Hebdo des socialistes*, le mercredi soir à 18 heures, le texte qui sera publié dans l'édition suivante. La confidentialité doit être totale jusqu'à l'heure de livraison, la taille de chacun des articles, la police de caractère des titres et la typographie doivent être rigoureusement identiques[217].

La procédure de désignation du candidat obéit donc à la fois à l'évolution des rapports de force internes générés par chacun des compétiteurs en lice et à l'organisation de débats, télévisés ou publics, qui prennent à témoin, en direct ou en différé, l'opinion publique de débats et d'enjeux internes au Parti socialiste. Nous

---

[215] Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative ». *Nouvelle Fondation* 2007/3, n°7-8, p.20-29.

[216] La charte a été adoptée au Bureau national du Parti socialiste du 26 septembre 2006.

[217] Selon le témoignage de Claude Torrecilla, collaborateur bénévole de Ségolène Royal pendant la campagne interne : *« C'est quand même un grand moment. Vous êtes dans le même parti, et vous avez des règles drastiques qui ont été édictées…(…) Il fallait ramener les textes à 18 heures, ne pas les ouvrir avant... C'était affreux (…) Nous étions calibrés, il ne fallait pas que les autres prennent plus... on regardait ce qu'ils faisaient... (…) Ça a laissé des traces (…) On travaillait avec des salariés du parti pour la mise en page. Moi, je ne savais pas qui était qui, je ne voulais surtout pas le savoir, j'essayais d'y aller au feeling, il y avait une maquettiste que j'aimais bien, parce que je savais qu'elle allait bien s'occuper de moi, qu'elle allait quand même arriver à passer mon titre, que je n'allais pas être obligé d'appeler à 11 heures du soir la terre entière pour savoir si je pouvais couper un mot dans le titre... Et qu'elle, elle allait me passer, me faire mes trois lignes, et que j'allais la convaincre de dire aux autres qu'on avait le droit à trois lignes... »* Entretien réalisé le 7 octobre 2008.

reviendrons à la fin de la première partie de cette thèse sur le rôle des médias et de l'opinion dans le processus de désignation, notamment sur l'importance prise par les sondages effectués auprès de l'ensemble des Français, comme des électeurs se déclarant « sympathisants » socialistes. Nous allons en revanche examiner maintenant les mécanismes des deux éléments constitutifs de la procédure de désignation, le déroulé des débats et les rapports de force interne.

Débattre devant les Français pour gagner au PS.

Les débats télévisés, qui ont lieu les 17 octobre, 24 octobre et 7 novembre 2006, font non seulement l'objet d'âpres discussions entre les équipes des trois compétiteurs, mais aussi parmi les protagonistes du paysage audiovisuel français. Pressenties par le Parti socialiste pour relayer les trois débats, les deux chaînes parlementaires, La Chaine parlementaire (LCP) – Assemblée nationale et Public Sénat seront rejointes, au terme d'un partenariat dûment négocié, par LCI, la filiale de TF1 sur le câble. La radio publique France Culture s'associe aux chaines parlementaires à partir du deuxième débat, et la chaîne francophone internationale TV5 Monde retransmettra le dernier sur ses réseaux des cinq continents. Les droits de diffusion feront même l'objet d'un litige tranché devant les tribunaux : BFM TV, écarté des partenariats, avait pris l'initiative de diffuser le premier débat en léger différé. Saisi en référé, le tribunal de commerce de Paris a estimé qu'elle avait *« porté atteinte »* aux droits des chaines parlementaires, tout en déboutant ces dernières de leurs demandes d'astreinte et de publications judiciaires[218]. Les chaines parlementaires autorisent BFM TV et iTélé à retransmettre les débats suivants *« sous réserve d'observer un délai de 30 minutes »*.

Car ces chaînes, pour ne pas avoir l'impact du réseau hertzien, n'en sont pas moins accessibles à tous les citoyens, au-delà de la sphère même des sympathisants socialistes. Pour autant, attendus par les deux candidats à l'investiture les plus aguerris, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn qui espéraient retourner l'avantage en leur faveur sur une candidate moins expérimentée et moins rompue à ce type d'exercice, ces débats, strictement encadrés, avec peu d'échanges et peu de latitude pour les journalistes qui ont accepté de les animer, n'ont, semble-t-il, pas été déterminants dans la modification

[218] AFP, 24 octobre 2006, 15h29.

des rapports de force[219], même si au fil des rendez-vous, les discussions s'animent[220].

Entre les débats télévisés viennent s'intercaler des rendez-vous plus habituels de la vie partisane, que sont les « meetings régionaux ». Correspondant à des codes usuels en vigueur depuis longtemps chez les socialistes (location d'autocars pour faire venir les militants, placements dans la salle), ils desserviront plutôt Ségolène Royal, la moins impliquée dans l'appareil partisan, qui se fait huer lors de la réunion du Zénith, le 20 octobre 2006, par les partisans de ses adversaires alors que micros et caméras ont été exclus de l'enceinte des débats. Ces séquences, qui ont lieu entre socialistes (malgré la présence de sympathisants et de la presse écrite) et sont placées sous une surveillance plus lointaine de l'opinion publique, sont les plus paroxystiques de la procédure de désignation.

L'ensemble de ce dispositif de débats a eu un impact sur les choix des socialistes. Il est souvent admis que lors du vote, les militants ont été influencés par l'opinion publique qui, via les sondages, exprimait nettement sa préférence pour Ségolène Royal[221]. Le vote se voulait alors efficace – estimant que la mieux placée dans l'opinion était un atout pour emporter une présidentielle après les défaites de 1995 et 2002. Mais les échanges publics entre les trois compétiteurs ont également opéré comme une *aide à la décision*, y compris chez des cadres du parti qui pour la première fois n'avaient pas les repères habituels des courants, usuellement en vigueur au PS et pour lesquels

---

219 Dans leur publication déjà citée, Bernard Dolez et Annie Laurent citent des sondages réalisés par Opinion Way pour *Le Figaro* et LCI selon lesquels Ségolène Royal apparaît comme la plus convaincante par les sympathisants socialistes ; seuls 18% d'entre eux auraient modifié leur point de vue, au bénéfice de Dominique Strauss-Kahn. Il convient toutefois de prendre les sondages de cet institut avec la plus grande précaution. Par ailleurs, pour notre part, nous souscrivons aux remarques de Patrick Champagne qui a montré que les débats télévisés tels qu'ils sont reconstruits après coup par les commentateurs sont plus « politiquement actifs » que les effets des débats eux-mêmes sur les téléspectateurs (Champagne P., « Qui a gagné ? Analyse interne et analyse externe des débats politiques à la télévision », *Mots*, 1989, n°20, p. 5-22).

220 Très neutres après le premier débat télévisé (« Des camps très contents de leur champion », *Libération*, 19 octobre 2006, « La direction socialiste se félicite d'avoir passé le premier obstacle sans encombre », *Le Figaro*, 19 octobre 2006), les titres de la presse nationale font état d'échanges plus clivants lors du deuxième débat (« Des camarades un peu plus frères ennemis », *Libération*, 25 octobre 2006 ; « Royal, DSK et Fabius affichent leurs différences », *Le Figaro*, 25 octobre 2006) avant de revenir à une tonalité plus consensuelle lors du dernier (« Un dernier débat très diplomatique », *Libération*, 8 novembre 2006), « L'Europe au cœur du dernier débat des candidats », *Le Figaro*, 8 novembre 2006), à l'exception d'une proposition contestée de Ségolène Royal visant à interdire à l'Iran « de contrôler tout le processus du nucléaire civil ».

221 Voir Dolez B. et Laurent A., « Les primaires à la française… », *op.cit* ainsi que Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *op. cit*.

l'absence du Premier secrétaire, François Hollande, de la compétition, laissait le jeu ouvert :

> « A un moment donné, moi-même, y compris dans la campagne interne, y compris dans les débats, dans les trois débats télévisés, il y a des moments où je me suis dit « bon, Strauss-Kahn, il n'est pas mal. Mais jamais on ne gagnera avec lui. L'objectif, c'est avec qui on gagne? » » Mathieu Cahn, Premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin. Entretien réalisé le 23 octobre 2007.

> « Moi, je suis conseiller régional [de la région Rhône-Alpes], je croise souvent Queyranne [président du Conseil régional depuis avril 2004], un ancien jospiniste, identifié comme tel, qui a pris position pour Ségolène Royal, puis Collomb [maire de Lyon depuis mars 2001], qui était un des principaux représentants du courant Strauss-Kahn à Lyon, je me dis, c'est étonnant, des grands élus qui basculent (…). Moi, en ce qui me concerne, je n'ai pas suivi Queyranne, certains à la région l'ont suivi assez vite. J'ai attendu la conclusion des débats au sein du PS, des trois débats télévisés (…) Et j'ai trouvé qu'elle [Ségolène Royal] s'en sortait, au cours des trois débats… J'ai annoncé après ces débats que je soutenais Ségolène Royal, en novembre 2006, tard évidemment, juste avant la désignation. Les autres paraissaient des candidats datés, et elle avait tenu, globalement – il y avait une ou deux interrogations -, je trouvais qu'elle s'en était bien sortie. Sur les questions économiques, elle était peut-être un peu moins assurée que Strauss-Kahn, mais j'ai trouvé qu'elle avait gardé une certaine crédibilité à ce moment-là (…) Je l'ai soutenue principalement pour ça, me disant (…) qu'avec le quinquennat il y a une attente de renouvellement et que Strauss-Kahn ne passerait pas. En clair, il fallait donner une chance à Ségolène Royal avec une incertitude – j'en ai toujours été conscient. » Entretien avec Maurice Vincent[222], réalisé le 10 septembre 2008.

> « Le débat interne entre Fabius, Strauss-Kahn et elle, sur la chaine parlementaire… j'ai tout regardé et écouté très attentivement. Et c'est ce qui m'a convaincue, elle était très bien, elle était à la hauteur. » Entretien avec Anita Weber, réalisé le 1er octobre 2008[223].

Le choix des militants socialistes, y compris parmi les cadres et les élus, n'est pas la seule résultante des sondages d'opinion, mais un processus agrégeant plusieurs critères,

---

[222] Né le 20 septembre 1955, économiste, professeur d'université, Maurice Vincent est membre du Parti socialiste depuis 1981, conseiller municipal d'opposition à Saint-Etienne (Loire) de 2001 à 2008 et conseiller régional de 2004 à 2010. Il a été élu maire de Saint-Etienne en mars 2008 et sénateur de la Loire en septembre 2011.

[223] Ancienne membre de cabinet de Jack Lang, inspectrice générale de la Culture, membre du Parti socialiste depuis 2003, Anita Weber intègre ensuite l'un des groupes d'experts qui travaillent sur la culture pendant la campagne présidentielle de Ségolène Royal.

dont la popularité de Ségolène Royal n'est qu'un élément, et l'estimation de son niveau de compétence un autre. Le corpus idéologique et programmatique est rarement cité en référence (sauf chez les animateurs de courants et leurs porte-parole), ce qui correspond, là aussi, au flou, déjà évoqué, qui entoure l'identité socialiste aujourd'hui.

La constitution des rapports de force internes

Dépourvus d'un candidat susceptible de faire consensus au sein du parti, les cadres et élus socialistes vont se redéployer autour des prétendants au fur à mesure que ceux-ci officialiseront leur candidature.

Les trois personnalités, tous les trois députés au moment de la désignation, qui se présenteront aux votes des militants le 16 novembre commencent à structurer leur organisation au début de l'année 2006. Laurent Fabius, qui dirige sa pré-campagne depuis la questure de l'Assemblée nationale, compte essentiellement sur les parlementaires de son courant (notamment le député de Seine-Saint-Denis Claude Bartolone) et réunit les représentants de 80 fédérations le 12 mars 2006, à Créteil, auxquels, sans un mot pour les échéances internes, il présente sa vision de *« la France solide et solidaire »*. Ségolène Royal a elle aussi installé son premier QG dans son bureau de l'Assemblée nationale, où la rejoignent progressivement des collaborateurs de la région Poitou-Charentes. Elle lance son site Internet, Désirs d'avenir, premier acte de rassemblement de ceux qui soutiennent sa candidature, le 15 février 2006. Seul Dominique Strauss-Kahn dispose de locaux spécifiques loués dès novembre 2003 rue de la Planche, dans le 7ème arrondissement de Paris en prévision de la présidentielle de 2007 où se réunissent parlementaires et « experts ». Outre un site internet et un blog[224], il dispose d'une lettre hebdomadaire, *La lettre de socialisme et démocratie*.

La distribution des forces militantes socialistes, progressive au cours de l'année 2006, n'obéit pas aux prescriptions des courants du PS, et ne dépend pas d'eux de façon systématique. Deux des candidats sont issus de la motion 1 (Hollande) qui a recueilli 53,63% des voix au congrès du Mans (novembre 2005), Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn. La motion portée par Laurent Fabius avait rassemblé lors du même congrès 21,17% des suffrages socialistes, et le NPS (Nouveau parti socialiste, alors

[224] www.socialiste-et-democratie.net et http://www.blogdsk.net/

animé par Arnaud Montebourg et Vincent Peillon), 23,53%.

Nous avons déjà vu que des fabiusiens déçus de la prise de position de Laurent Fabius sur le TCE, regroupés provisoirement dans « Nouvelle Voix », avaient assez tôt choisi de soutenir Ségolène Royal. Les voix de NPS vont être un enjeu entre les trois prétendants. En faveur de la future candidate, vont, surtout, entre mars et novembre 2006, s'agréger différentes catégories qui, pour certaines à mi-chemin entre les relations amicales et les positionnements politiques, échappent pour partie aux traditionnelles classifications partisanes : les proches du couple Royal-Hollande (Julien Dray, Michel Sapin), les proches du parcours politique de François Hollande en tant que Premier secrétaire (François Rebsamen, Jean-Marc Ayrault, et quelques mois plus tard les plus jeunes des « hollandais » tels Bruno Le Roux), et, de façon plus conventionnelle, les premiers fédéraux, les grands élus régionaux (Patrick Mennucci des Bouches-du-Rhône, Gérard Colomb et Jean-Jacques Queyranne pour la région lyonnaise, Georges Frêche en Languedoc-Roussillon), et les parlementaires.

Bernard Dolez et Annie Laurent soulignent que *« les règles électorales et les rapports de force internes ont donc contribué à façonner l'offre, au même titre que les attentes des électeurs socialistes telles que mesurées par les sondages »*[225]. Les choix des acteurs internes ont aussi pu être déterminés par l'envie de gagner l'élection présidentielle de 2007 – la troisième après deux échecs consécutifs -, donc de désigner le (la) mieux placé(e) dans les sondages, mais les critères de détermination procèdent également d'autres considérations. Les études d'opinion n'agissent que comme l'un des éléments de la structuration de l'offre, dans un parti qui, comme en 1995, s'interroge sur l'identité du leader susceptible de prendre la relève de François Mitterrand[226].

Sans détailler ici le système que mettra en place Ségolène Royal en constituant le réseau Désirs d'avenir à partir de 2006[227], on peut souligner que des témoignages de militants se réfèrent à la singularité de la présidente de Poitou-Charentes par rapport à l'offre potentielle, y compris au sein du courant majoritaire.

---

[225] « Une primaire à la française… », *op. cit.* p. 140

[226] Grunberg G., « La candidature Jospin… » *op. cit*. p. 61-80.

[227] Voir le chapitre 2, « L'organisation électorale contre l'institution partisane ».

« A l'époque, ma section était courant majoritaire, Hollande, on avait une secrétaire de section élue au congrès du Mans, donc majorité Hollande, avec beaucoup de strauss-kahniens dans la section – avec qui j'avais fait campagne pour le oui au Traité. Moi, j'étais assez attirée par Strauss-Kahn aussi, à l'époque, mais quand Ségolène a commencé à parler de sa candidature, j'avoue que j'ai été très vite intéressée. Parce que quand même, j'avais un fort doute sur la capacité – pas intellectuelle – de Strauss-Kahn, mais sur sa capacité à représenter la gauche, compte tenu du personnage, comme la capacité de Fabius à représenter la gauche, d'ailleurs. » Entretien avec Christiane Frey, en charge de la coordination des comités Désirs d'avenir de Paris, militante depuis 1998 au sein de la section du IIIème arrondissement de Partis, élue au conseil d'arrondissement du IIIème depuis 2001. Entretien réalisé le 8 février 2008.

« Alors moi, je faisais partie de ceux qu'on appelait les « hollandais », localement – et je pense que Hollande aurait été un candidat brillant, parce que je pense que c'est un mec brillant, avec une vraie vision politique, une vraie ligne, peut-être plus claire que la ligne de Ségolène... (…) Moi, j'avais un gros reproche à faire à Hollande, c'était qu'au moment du débat sur le référendum, il n'a pas tranché. Fabius, il fallait l'exclure. Fabius il n'a pas respecté les règles, et quand on fait partie d'un parti... on peut faire entendre sa voix, mais à partir du moment où il y a eu un vote des militants, ce sont les militants qui ont tranché. Il aurait dû exclure Fabius, il ne l'a pas fait, et à partir de là, j'ai pris quelques distances avec Hollande. » Entretien avec Audrey Desbains, Désirs d'avenir 67, membre du Parti socialiste depuis 2000, membre du conseil fédéral et du bureau fédéral du Bas-Rhin, salariée de la campagne présidentielle de Ségolène Royal. Entretien réalisé le 4 octobre 2007.

Ces soutiens de militants sont-ils, comme le soutient Rémi Lefebvre, la seule expression de la conversion à l'intérieur de l'organisation des ressources d'une popularité acquise à l'extérieur ?[228] Que la primaire de 2006 ait été sous une pression médiatique et sondagière intense, comme l'avaient été les prémices de celle de 1995 (l'hypothèse de la candidature de Jacques Delors relevait elle aussi d'une tentation de confier la représentation pour la présidentielle à une personnalité distinguée dans les sondages, quitte à disjoindre la question de la candidature de l'enjeu du leadership partisan), ou comme aurait pu l'être celle de 2012 (si Dominique Strauss-Kahn avait été en situation d'être candidat à la candidature), n'exclut pas un positionnement des membres de l'organisation en fonction de critères spécifiques au fonctionnement partisan.

[228] Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *op. cit.*

De ce point de vue, la campagne interne que conduit Ségolène Royal respecte les formes et les normes du parti (fédérations, sections, élus).

> « Je commence à travailler avec dans le courant du mois de septembre 2006, c'est-à-dire bien après ceux qui étaient partis dès le début de l'année avec elle, mais avant les ralliements au sein du parti socialiste suite à l'annonce de sa candidature. On est dans une campagne à l'intérieur d'un objet politique identifié qui est le parti socialiste, avec une candidate qui se plie aux étapes définies à l'intérieur du PS (…) La campagne se déroule plutôt pas mal en interne parce qu'elle fait les choses, elle est en lien avec ceux qui la soutiennent, elle est attentive à ce qui se passe à l'intérieur du parti. » Entretien avec Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis, alors secrétaire national du PS chargé des élections. Entretien réalisé le 30 mai 2008.

Les partisans de Ségolène Royal organisent la campagne interne sur les mêmes modes que ses concurrents : déplacements dans les fédérations, addition des adhésions des différentes catégories nobiliaires du Parti socialiste (parlementaires, élus, premiers secrétaires fédéraux), qui amènent à la veille de la désignation la présidente de la région Poitou-Charentes à faire quasiment jeu égal avec Laurent Fabius chez les parlementaires – Dominique Strauss-Kahn étant distancé – et avoir le soutien du plus grand nombre de premiers fédéraux[229]. Bon nombre de ces cadres et élus se sont prononcés en ayant pris la mesure de l'état de l'opinion évalué par la trentaine de sondages réalisés auprès des sympathisants socialistes entre septembre et le 16 novembre 2006[230]. Mais l'organisation des soutiens de la présidente de région restent de nature partisane, y compris pour les responsables de l'association Désirs d'avenir. La campagne pour la désignation modifie les rapports de force traditionnels au sein des courants (et notamment de la motion 1), mais pas les usages militants de mobilisation des forces partisanes. La campagne de désignation reste bien *interne* et non pas impulsée de *l'extérieur*. L'unité de campagne est locale - la section, la fédération et le déploiement des soutiens nationaux que sont, au Parti socialiste, les parlementaires et les grands élus - comme en témoignent localement ces exemples à Strasbourg (1) et à Paris (2) :

> (1) « A trois, on a décidé de se lancer dans Désirs d'avenir 67 [Bas-Rhin]. C'était aux tout débuts du site national. J'avais laissé des messages, et assez rapidement, j'ai eu un contact avec Jean-

[229] Dolez, B. et Laurent A., *op. cit.*
[230] Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *op. cit.*

Pierre Legendre, qui était le responsable des sites Désirs d'avenir[231]. Il m'a appelée, il m'a dit « Combien vous êtes? », j'ai dit « on est trois, en train de monter ça, de voir quelle forme ça va prendre... et de tâter un peu le terrain au niveau des élus locaux. » Il me dit : « C'est impératif qu'il y ait avec vous des élus locaux qui la suivent... C'est important ».
Avant la désignation, Mathieu, nous a rejoints. Mathieu [Cahn, Premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin, ndlr], c'est un homme d'appareil. Donc la fraîcheur et tout ça, ça retombait, parce qu'on se retrouvait dans une réunion avec un premier fed' qui à un moment donné avait un peu de mal à oublier que ce n'était pas lui l'animateur de la réunion (…) Mais moi, je n'aurais jamais pu définir une stratégie pour une campagne interne. Ça, je n'aurai pas su faire. Et en plus, moi cette partie-là, c'est ce qui m'énerve dans un parti. Driss [Ajbali, à l'époque élu municipal socialiste strasbourgeois], il était là, mais pas tout le temps, et puis Pierre [Henninger, idem] n'a jamais vraiment été un homme de chapelle, en tous cas pas celle-là... Donc quelque part, au niveau de la stratégie pour la désignation pour la campagne interne, on était quand même contents qu'il soit là, Mathieu » Entretien avec Audrey Desbains, Désirs d'avenir 67, réalisé le 4 octobre 2007.

(2) « Moi, j'ai adhéré à Désirs d'avenir lors de cette réunion avec Sophie Bouchet-Pétersen (…) On s'est réunis, tous ceux qui avaient soutenu Ségolène, il y avait des vieux, des jeunes, des femmes, des garçons, tout ce qu'on voulait, on était une quinzaine et on a décidé entre nous qu'il fallait quand même quelqu'un d'expérimenté pour organiser cette campagne, donc quelqu'un qui connaisse les rouages du parti, qui sache ce que c'est qu'une fédération. Moi, il se trouve que je connais à peu près tout le monde parce que dès que j'ai adhéré, en 1997, j'ai été bombardée au bureau fédéral (…), je connais tout le monde (…) Donc c'est quand même un atout pour faire une campagne. Moi, je ne tenais absolument pas à m'occuper de ça… Mais dans cette quinzaine de personnes, il y avait beaucoup d'adhérents à 20 euros, la moitié, c'étaient des adhérents à 20 euros, mais d'autres qui étaient là depuis longtemps. In fine, quand on a fait le tour, c'est tombé sur moi. Quand on enlevait les adhérents à 20 euros, qui ne connaissaient rien – on ne peut pas faire une campagne comme ça si on ne connaît pas les trucs – pour faire court, c'est tombé sur moi. » Entretien avec une responsable parisienne de Désirs d'avenir (anonymat souhaité). Entretien réalisé le 17 octobre 2007.

Lors de cette compétition interne, le Parti socialiste s'est conformé à la fonction d'organisation qui était la sienne en proposant aux militants un débat et un vote internes (investissement des sections et fédérations, élaboration de matériel militant, dispositif et

[231] Directeur de cabinet de Michel Sapin, président (PS) de la région Centre, qui assure la coordination des comités Désirs d'avenir.

règlements de la compétition entre les candidats) soumis à des éléments d'appréciation externes (sondages d'opinion, médias, débats télévisés organisés et contrôlés par l'appareil). Si l'opinion publique au-delà des rangs socialistes a bien fait irruption dans le processus de désignation, le parti n'en a pas pour autant été dépossédé du mécanisme de désignation.

CHAPITRE 2. L'ORGANISATION ELECTORALE CONTRE L'INSTITUTION PARTISANE

L'antagonisme entre l'organisation partisane et le quartier général de campagne d'un candidat à la présidentielle est consubstantiel au processus électoral et à sa préparation. Confrontés à ces tensions, le parti et son candidat déploient des stratégies de recherche d'alliances et de soutiens à l'extérieur de leur espace politique commun. La seconde partie du présent chapitre a pour objet l'analyse de ces stratégies et de la manière dont elles se déploient. Ségolène Royal s'appuie sur l'opinion publique pour concevoir un dispositif en marge du Parti socialiste et marque sa distance par une « dé-partisanisation » des instances et de la mécanique électorale. Confronté à sa candidate qui opère à l'extérieur, l'appareil partisan investit la légitimité politique en se trouvant des alliés auprès des médias, acteurs traditionnels du jeu politique.

La personnalisation de l'élection présidentielle induite par les institutions de la Vème République et l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel ont conduit tous les candidats de la gauche parlementaire à déterminer la nature des liens entretenus avec le ou les partis qui les soutenaient. François Mitterrand, qui fut l'un de principaux artisans de l'ambition présidentielle du Parti socialiste a ainsi assigné au Parti un rôle d'une importance variable selon sa propre position institutionnelle. Isolé en 1965 quand Gaston Defferre porte les couleurs de la SFIO, François Mitterrand se situe, lors de sa première tentative présidentielle, en-dehors des partis : *« Je ne suis pas l'homme d'un parti, je ne suis pas l'homme d'une coalition de partis, je suis le candidat de toute la gauche, de la gauche généreuse (...) »*[232]. En 1974, candidat unique des partis de gauche qui ont signé deux ans plus tôt le « programme commun de gouvernement » (Parti socialiste, Parti communiste, et Parti radical de gauche), il installe son QG de campagne en dehors du PS, dans des locaux de la tour Montparnasse et le bureau exécutif du PS juge lui-même *« indispensable que la campagne de notre candidat soit distincte de la*

[232] Cité par Duhamel O., *Histoire des présidentielles*, Paris, le Seuil, 2008, p. 51

campagne propre du parti »[233]. En 1981 en revanche, pour la première fois candidat du seul Parti socialiste, François Mitterrand fait de son unique soutien sa force logistique et du siège du parti son état-major de campagne : *« Sans vous, je ne suis rien, sans vous, rien à faire ! C'est pourquoi le Parti socialiste tout entier est celui qui va mener la campagne du candidat du parti socialiste »*[234].

Il ne s'agit pas ici de dresser l'inventaire des lieux où les candidats successifs ont installé leur QG de campagne présidentiel. Mais parce que ces choix révèlent la réalité et/ou rivalité des centres de décision et de l'expression des conflits entre les organisations partisanes et les candidats à la présidentielle et leur entourage, et parce que les campagnes présidentielles, de par leur nature (personnalisation d'une candidature) induisent des relations complexes avec le parti, il nous a semblé utile de regarder les choix faits par Ségolène Royal à la fin de l'année 2006 au regard de deux précédents, l'un débouchant sur une victoire socialiste pour la première fois depuis les débuts de la Vème République, la campagne de François Mitterrand en 1981, et l'autre se terminant par une défaite, celle de Lionel Jospin, éliminé du second tour lors de la présidentielle précédente, en 2002. Ces deux exemples sont puisés dans l'histoire du PS afin que la comparaison soit plus pertinente. Il ne s'agit pas ici seulement de repérer les sources d'inspiration de Ségolène Royal dans la constitution de son équipe et la construction de la campagne, mais de rappeler aussi quelques permanences dans l'organisation des socialistes confrontés à ce moment précis de l'histoire partisane. La procédure de désignation interne choisie pour 2007, en ce qu'elle a conduit les prétendants à l'investiture à conduire leur pré-campagne *dans* le parti mais *sans* le soutien du parti (avant le 16 novembre 2006) a contribué à renforcer ce processus d'autonomisation. Les campagnes présidentielles du RPR et de l'UDF interrogent elles aussi les relations partis/candidats, mais les configurations inter et intra-partisanes à droite comportent des spécificités qui fragilisent les similitudes. Celles-ci ne seront mentionnées, au besoin, que pour mémoire.

---

[233] Jouteux T., *Le Parti socialiste dans la campagne de François Mitterrand en 1981*, Paris, Les notes de la Fondation Jean-Jaurès n°47, Fondation Jean-Jaurès, avril-mai 2005, p. 28

[234] *Ibid*. Le propos de François Mitterrand est extrait de son discours du 24 janvier 1981, lors d'un meeting national qui se tient à la Porte de Versailles.

SECTION 1. Siège(s) de campagne, lieux de pouvoir

§1. La géographie des centres de décision. François Mitterrand en 1981, Lionel Jospin en 2002 : le parti mis à distance

L'analyse de la spécificité de la configuration parti/appareil de campagne en 2007, au cœur de notre objet d'étude, nous a conduit à regarder l'organisation des précédentes campagnes socialistes. L'installation, en 1981, du quartier général de la campagne au siège national du parti, rue de Solférino à Paris, place la structure partisane au cœur du dispositif du candidat[235]. Michel Rocard ayant déclaré forfait, la légitimité du responsable socialiste, déjà candidat à la précédente élection présidentielle n'est pas mise en cause. L'architecture de la campagne est calquée sur les secteurs de compétence des secrétariats nationaux du PS (organisation, fédérations, élections) tout en reflétant la diversité du parti. Pour autant, l'observation du fonctionnement de la campagne, telle qu'elle a été conduite par Thomas Jouteux, démontre que les deux organisations (QG et parti) ne se superposent pas entièrement, qu'elles ont des modes de fonctionnement différents, et des références d'autorité qui, si elles ne sont pas antagonistes, peuvent néanmoins entrer en conflit. Car dans cet organigramme pesé au trébuchet des rapports de force partisans et générationnels du Parti socialiste du début des années 1980, (anciens de la SFIO et du CERES, rocardiens, conventionnels), figurent au premier plan de nombreux collaborateurs attachés à la personne du Premier secrétaire. Pendant les deux années précédant la campagne, alors qu'il avait la main sur l'appareil, celui-ci a choisi et placé auprès de lui de jeunes responsables de l'après congrès Epinay (Paul Quilès, Véronique Neiertz, Laurent Fabius), ou sans passé au Parti socialiste (Lionel Jospin, dont la période de militant trotskyste est alors peu connue). S'y ajoutent deux cercles qui constituent la garde rapprochée du candidat : des amis personnels (François de Grossouvre, Roger Hanin) et des experts-techniciens (scientifiques, juristes, économistes…).

Derrière une structure de campagne qui a l'apparence d'une fidèle réplique de

[235] La description du dispositif de campagne de François Mitterrand en 1981 est essentiellement extraite de l'ouvrage de Thomas Jouteux déjà cité.

l'organisation partisane, le candidat s'est attaché le service, écrit Jouteux, de *« compétences utilisées de manières personnelles par le candidat, où la qualité et la fidélité valent plus que l'engagement partisan, étant installé à la fois au cœur du siège du parti mais composé de membres loin d'y avoir gravi tous les échelons d'une carrière politique traditionnelle »*[236]. Cette organisation implique des doublons, des crises[237] et des conflits de compétences entre équipes qui relèvent autant de la technique managériale (mettre des personnes en compétition sur les mêmes sujets) que des frottements entre candidature présidentielle à dimension personnelle (recours à une garde rapprochée) et fonctionnement de l'organisation partisane dotée de ses propres règles démocratiques (secrétariats et délégués nationaux). La présidence du comité national de soutien est confiée à une inconnue, Maïté Jourdan, titulaire d'un CAP de couture floue, chômeuse, mère de famille de 47 ans originaire de Pau, *« choix personnel »* de François Mitterrand selon Claude Estier[238], à forte valeur sociale ajoutée et dont la prise de parole publique est essentiellement centrée autour des difficultés de sa vie quotidienne, loin des centres de décision politiques. De la même façon, en rendant publiques, en janvier 1981, « 110 propositions » considérées comme ses engagements présidentiels, François Mitterrand met à distance sans le démentir le projet socialiste et ses 390 mesures préparées par Jean-Pierre Chevènement et adoptées par le PS un an auparavant.

Aussi l'organisation de la campagne socialiste qui a conduit à la victoire de 1981, sans doute la plus intégrée aux structures partisanes depuis les débuts de la Vème République, porte-t-elle, malgré les apparences, dans son architecture et dans sa conception la stratégie de double commandement parti/candidat qui caractérise les campagnes présidentielles, à droite comme à gauche, depuis le départ du Général de Gaulle. Si Ségolène Royal n'y fait pas personnellement fait référence, son directeur de cabinet, Christophe Chantepy, sera plus direct : *« Nicolas Sarkozy a une plume affichée, Ségolène Royal ne fonctionne pas comme ça. Elle fonctionne comme fonctionnait*

---

[236] *Ibid*. p. 53

[237] *Ibid*. p. 58. Dans un témoignage à l'auteur, Pierre Joxe fait ainsi état de ces rivalités : *« Plus que des tensions, des crises d'une violence incroyable ! (...) Il y a donc eu des crises, des changements de rapports de force. »*

[238] *Ibid*. p. 163

François Mitterrand, voilà. »[239]

En 1988, président sortant candidat à sa réélection, François Mitterrand annonce qu'il brigue un deuxième mandat avec une *Lettre aux Français* publiée dans la presse qui doit peu au programme du Parti socialiste – sa position de chef de l'Etat lui permettant par ailleurs de se tenir à distance de l'organisation pour une campagne à tonalité personnelle. En 1995, le Premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, partisan d'une candidature à la présidentielle de l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors, théorise la distinction entre parti et candidat pour l'élection du chef de l'Etat : *« Les Français n'attendent pas que leur futur président leur offre un miracle clé en main, mais il veulent savoir sur quel chemin, dans quelle direction, il s'efforce d'inscrire leur avenir (...) Le parti comme le candidat doit être lui-même. Il doit garder son entière liberté de réflexion et de proposition. »*[240] A l'époque, le député des Landes occupe pourtant la plus haute responsabilité dans le Parti, et à ce titre il en est le gardien des intérêts – il sera d'ailleurs candidat malheureux quelques semaines plus tard lors de la primaire interne contre Lionel Jospin.

En 2002, Lionel Jospin, installé depuis cinq ans à Matignon, fait à son tour de sa déclaration de candidature à l'Elysée un acte mis en scène de façon strictement personnelle auquel le Parti socialiste n'est pas associé – seuls le Premier secrétaire François Hollande et le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault en ont été informés au préalable : un fax envoyé de son domicile parisien, deux mois avant le premier tour, à l'Agence France Presse[241]. Nul ne vient lui contester sa démarche, sa responsabilité gouvernementale en faisant le seul candidat crédible du PS. Le lendemain, trois jours avant la réunion du Congrès du PS destiné à apporter son soutien à sa candidature, le Premier ministre affirme qu'il est *« socialiste d'inspiration »* mais que *« le projet proposé au pays n'est pas socialiste*[242] *»*. Le candidat à la présidentielle prend acte de la personnalisation du scrutin (où il affronte le

[239] *Le Monde*, 9 février 2007.
[240] Cité par Grunberg G., in « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership », *op. cit*.
[241] 20 février 2002.
[242] Journal de 20 heures de France 2, 21 février 2002.

président sortant, Jacques Chirac), et revendique une position en-dehors du parti et de l'appareil. Il ne s'adosse pas au projet du PS publié en janvier 2002 sous la responsabilité de Martine Aubry (« La vie en mieux, la vie ensemble »), et les socialistes ne le lui demandent d'ailleurs pas[243].

L'organisation de la campagne de Lionel Jospin échappe doublement à l'organisation partisane, puisque le candidat reste à Matignon et son QG de campagne (baptisé « l'Atelier », un vocabulaire délibérément choisi en-dehors du registre politique) est installé dans le IIIème arrondissement, éloigné du triangle Assemblée nationale – Matignon – rue de Solférino qui délimite alors le territoire politique parisien des responsables socialistes. L'organigramme officiel respecte toutes les sensibilités du PS (conseil politique de 70 membres présidé par le Premier secrétaire François Hollande, associant membres du bureau national, ministres et personnalités ; Laurent Fabius en conseiller spécial ; Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn en porte-parole), mais les fonctions programmatiques et opérationnelles sont distribuées par le candidat à d'autres, aux profils distincts : des jospino-mitterandistes (Jean Glavany), des proches de Dominique Strauss-Kahn (Pierre Moscovici, Vincent Peillon, Gilles Finchelstein), des communicants eux-mêmes en compétition (Jean-Louis Missika vs Stéphane Fouks d'Euro RSCG Corporate). Comme François Mitterrand en 1981, Lionel Jospin fait jouer la concurrence des équipes, entre nouvelle garde (Pierre Moscovici) et anciens du partis (Jean Glavany), sans le dire aux intéressés qui iront à plusieurs reprises au conflit lors de la campagne[244].

A la différence de la candidature Jospin de 1995 qui avait eu pour centre névralgique le siège du PS, celle de 2002 est jugée par des élus éloignée de l'appareil, *« bunkérisée »* (Bruno Le Roux, député socialiste de Seine-Saint-Denis[245]), isolée, et tenue pour responsable d'ignorer le travail d'argumentaire réalisé rue de Solférino[246].

---

[243] Dans *De François à Ségolène*, François Rebsamen, alors n°2 du Parti socialiste, analyse ainsi la position d'une majorité des socialistes : « Les militants ont délégué à Jospin le soin de gagner la présidentielle. Savoir quel usage le candidat fera du projet leur est totalement indifférent. » Entretiens avec Philippe Alexandre, Paris, Fayard, 2007, p. 31.

[244] Voir Pingaud D., *L'impossible défaite*, Paris, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 2002.

[245] Entretien réalisé le 30 mai 2008

[246] *« Jospin n'a pas exploité les ressources du parti lui-même – ils s'en sont rendus compte après.*

La dualité parti/candidat génère un conflit d'appropriation de la campagne entre deux légitimités, les équipes rapprochées du candidat qui organisent l'agenda, le programme (ou « propositions », « programme présidentiel », « pacte présidentiel », etc.), le dispositif de campagne et la communication d'une part, et l'appareil partisan, qui porte les événements (meetings, déplacements), le projet, la mobilisation des militants et l'animation des réseaux d'autre part.

§ 2. Le poids de l'institution et les mobilisations électorales

Pour entretenir avec le candidat à la présidentielle des relations conflictuelles à des degrés divers, le parti tient néanmoins un rôle essentiel dans la campagne, les exemples récents de candidatures hors parti ou à la marge des organisations partisanes pour des prétendants jugés crédibles (Raymond Barre, Edouard Balladur) ou menaçants (François Bayrou, Jean-Pierre Chevènement) en ayant apporté la démonstration. Les partis, dont le Parti socialiste, ont, lors des campagnes électorales, une triple fonction : l'élaboration du projet, dont le candidat s'inspire tout ou partie dans une mise en scène de la *distance* entre lui et l'organisation d'une part, lui et les électeurs d'autre part ; l'agenda (choix des thèmes de campagne, mobilisation des acteurs et des réseaux) ; le dispositif de campagne (meetings, campagnes nationales de communication relayées sur le plan local, visites de terrain). Aux choix du candidat (équipe de campagne, comité de parrainage, réseaux d'experts) se superpose le dispositif partisan (bureau national, permanents du parti, fédérations et militants). En campagne électorale, la *« machine à communiquer à la fois sur le plan interne comme organisation et sur le plan externe comme système ouvert sur l'environnement »* qui caractérise les partis politiques[247] tourne à plein régime.

La rhétorique du « projet » (du parti) et du « programme » du candidat est consubstantiel à toutes les campagnes présidentielles organisées par le Parti socialiste depuis 1981. Nous avons souligné comment François Mitterrand s'était émancipé du projet rédigé par Jean-Pierre Chevènement. En 1995, le projet pesait peu face aux

---

Tout le travail de construction d'argumentaire, de travail sur Chirac a été court-circuité par l'équipe de campagne. Rien n'a été exploité, intégré. » Entretien avec Catherine Trautmann, députée européenne, réalisé le 30 octobre 2008.

[247] Gerstlé J., *La communication politique, op. cit.*

demandes pressantes adressées à Jacques Delors. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki rappellent qu'en 2002 Lionel Jospin avait mis de côté le projet rédigé sous la responsabilité de Martine Aubry pour valoriser son *« propre engagement », « présenté par un socialiste »* mais *« pas socialiste »*, *« inspiré par des valeurs de gauche »* et *« crédibilisé par la pratique gouvernementale »* - en l'occurrence la sienne, nourrie de son séjour à Matignon. En 2006, avant même la désignation de Ségolène Royal, certains de ses concurrents s'étaient livrés à une *« controverse sémantique »*[248] sur le statut du texte élaboré puis entériné par un vote d'adhérents – d'ailleurs bien moins mobilisés qu'ils ne le seront quelques mois plus tard sur le choix de leur candidat (51% seulement de participation, 86% d'approbation) : Laurent Fabius et Arnaud Montebourg estimaient qu'il s'agissait là d'un *« socle »*, François Hollande d'un *« cadre »*.

De ce point de vue, la position de Ségolène Royal à l'égard des instances du parti et des mécanismes d'élaboration de son projet présidentiel s'inscrit dans l'histoire du parti socialiste avec la désignation du chef de l'Etat sous la Vème République. A terme, la logique de la désignation par les adhérents (2006) ou les sympathisants (2011) qui oppose plusieurs personnalités de la même formation conduit néanmoins à invalider le principe selon lequel le programme du candidat est celui du parti, puisqu'en même temps que leur candidat, les électeurs sont également invités, comme lors des primaires aux Etats-Unis, à émettre leur préférence pour un projet. La droite, RPR puis UMP, a pour sa part évacué la difficulté au nom du *« mythe selon lequel la présidentielle se réduit à la rencontre entre un candidat et le peuple, et que les partis n'y jouent qu'un rôle accessoire »*[249] en invoquant la nécessité, pour le candidat, de se constituer son propre programme, le parti n'étant là que pour fournir une boite à outils dont il peut disposer à sa guise.

La personnalisation, par le candidat, des thèmes de campagne nourrit sa communication et participe du récit qu'il construit autour de son identité et de ses convictions. La marge de manœuvre que celui-ci s'accorde n'affranchit pas pour autant du recours au corpus idéologique commun à l'appareil et aux responsables du parti, y compris dans les frottements entre la structure partisane et l'équipe du candidat, comme nous le verrons dans la partie 3.

---

[248] Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes, op. cit.* p. 189
[249] Duhamel O., *Histoire des présidentielles, op. cit*. p. 185

L'autre fonction du parti tient à la mise à l'agenda des événements de la campagne et aux procédures de mobilisation. Les uns et les autres associent eux aussi prise d'autonomie d'une part, mise en place des dispositifs partisans d'action militante d'autre part. Les études sur les modes de campagne confirment ces observations. La description des modèles de mobilisations électorales à l'œuvre lors des élections municipales de 2001 renvoie à ces tensions repérées lors des campagnes présidentielles. Analysant le cas de Rouen, Julien Fretel et Jacques Lagroye ont montré l'intérêt des deux principaux candidats à dissimuler leur appartenance partisane (PS pour le maire sortant Yvon Robert et UDF pour son principal challenger Pierre Albertini) et la mise en avant de représentants de la « société civile » dans la présentation des listes[250]. Selon les auteurs, l'objectif pour le candidat socialiste, un fabiusien, consistait à *« dissimuler le poids des contraintes partisanes et exhiber l'ampleur de ses soutiens sociaux »*. De la même façon, dans la même séquence électorale observée dans une ville de la périphérie de Lille, Pierre Mathiot[251] a pu noter que *« beaucoup se joue en réalité dans ce qu'on peut appeler l'écart admis à la règle »*, faire *« comme le demande le parti »* étant considéré comme le risque de perdre le contrôle du jeu politique local, *« et en particulier sur son propre camp »*. L'auteur note qu'en l'espèce il s'agit d'un maire sortant, candidat à sa réélection, qui aurait moins besoin du soutien de l'organisation partisane pour l'emporter. Mais il existe dans les élections locales une tendance à la « dé-partisanisation » de l'échéance, qui se traduit souvent dans le matériel de propagande électorale par l'absence des signes et symboles distinctifs des partis (non utilisation du logo, usage d'une charte graphique et de code couleurs différents, etc.). Notre hypothèse est que cette prise de distance ne se déploie pas qu'à l'occasion des scrutins locaux, mais trouve sa correspondance dans les élections nationales, et notamment la présidentielle. Dans chaque situation électorale, il convient alors de régler la nature des arrangements passés avec le parti et sa place dans le dispositif. Indispensable à la victoire présidentielle, la structure partisane cohabite avec le dispositif du candidat, indexée sur la légitimité et l'autorité de celui-ci.

---

[250] Fretel J. et Lagroye J., « « Faire face avec ce qu'on a ». Les élections municipales à Rouen » in Lagroye J., Lehingue P., Sawicki F., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*. Paris, Presses universitaires de France, coll. CURAPP/CERAPS, 2005. p. 23

[251] Mathiot P., « Faire la liste : entre règles du jeu et jeux avec les règles », in Lagroye J. et al., *Mobilisations électorales, op. cit*. p. 92

SECTION 2. Désirs d'avenir, l'antithèse du Parti socialiste. Les paradoxes d'une organisation sans appareil.

Pour la première fois, à l'approche de l'élection de 2007, le Parti socialiste ne dispose pas de candidat considéré comme « naturel » tant par les médias que par les socialistes eux-mêmes, même si l'emploi de ce qualificatif, par les uns comme par les autres, mériterait d'être questionné (notamment : n'y a-t-il qu'une forme absolue du « candidat naturel » - celui-là et pas un autre, comme François Mitterrand en 1988 et Lionel Jospin en 2002 - ou l'expression peut-elle se concevoir dans sa forme relative, au sens où Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius auraient pu être considérés comme plus « naturels » que Ségolène Royal ?).

Désirs d'avenir est l'outil qui permet à Ségolène Royal de briguer l'investiture socialiste – et d'en sortir gagnante - alors qu'elle ne dispose pas de réseaux partisans internes au Parti sur lesquels s'appuyer. Il s'agit d'une structure hybride et évolutive dont les différentes missions qui lui ont été assignées par la candidate sont imbriquées en même temps que l'association se construit : mouvement politique indépendant du Parti socialiste (rassemblement des soutiens de la candidate *via* des comités locaux), organisation numérique nationale (site desirsdavenir.org, dispositif structurant de l'équipe de campagne de la candidate), réseau d'accompagnement de la phase dite « participative » de la campagne après l'investiture (et à ce titre appelé à collaborer avec l'appareil socialiste, au niveau des sections et des fédérations). Compte tenu de ces spécificités, ce chapitre s'intéresse à la constitution, au rôle et au fonctionnement de l'association en excluant délibérément la dimension numérique, qui est examinée dans la deuxième partie. La distinction entre ces deux missions comporte un inconvénient (elle méconnait la priorité et l'antériorité du dispositif Internet conçu pour faire exister Ségolène Royal et sa candidature sur la Toile), mais elle permet de catégoriser ce qui est du ressort du *dispositif politique* et de son rapport au Parti socialiste d'une part, de l'ordre de l'ingénierie du numérique d'autre part.

§ 1. La constitution de Désirs d'avenir

Les statuts de l'association Désirs d'avenir sont déposés le 13 décembre 2005. L'objet de l'association, dont le siège social est initialement installé au domicile parisien de la conseillère de Ségolène Royal, Sophie Bouchet-Petersen, *« est de réfléchir à la situation sociale, politique, économique en France, en Europe et dans le Monde et de contribuer, notamment par ses propositions, à son amélioration, dans un esprit de justice sociale. Pour cela, elle réunit les personnes qui souhaitent contribuer à cette réflexion et conduit toutes les actions permettant d'atteindre ces objectifs. »* (extrait des statuts, chapitre 1 – article 1er). Il s'agit de la seule mention relative aux missions de Désirs d'avenir[252], le reste des statuts étant calqué sur le modèle standard des associations relevant de la loi 1901 (admission, membres, subventions et dons, fonctionnement du conseil d'administration et du bureau…)[253]. Rien ne précise les formes d'organisation de cette *« réflexion »*.

Si le site Internet qui sera le premier signe de manifestation visible de Désirs d'avenir n'est pas explicitement inclus dans les missions qui ressortent des statuts, il n'est pas non plus fait état de l'organisation en comités locaux, départementaux et régionaux qui seront créés par la suite. Il n'est rien dit du rapport au *territoire* (et donc de la définition de la sphère militante) ou au militantisme en ligne. Enfin, l'association ne se revendique pas comme *socialiste*, la présidentielle à venir est absente de ses attendus, et rien dans son objet n'entend faire la promotion de la démocratie participative[254]. Il s'agit d'un outil, fréquent dans le champ politique, dont l'ambition est de générer de la *« réflexion »* et des réseaux autour d'un, voire plusieurs responsables. De ce point de vue, les principes revendiqués qui conduisent à la

[252] L'association Désirs d'avenir sera considérée ultérieurement comme une formation politique afin d'apporter son soutien à la candidature de Ségolène Royal, ce qui n'est pas le cas au moment de sa création. L'objet n'en sera pas pour autant officiellement modifié.

[253] L'intégralité des statuts figure en annexe.

[254] En évoquant la création de Désirs d'avenir, Christophe Chantepy, ancien directeur de cabinet de Ségolène Royal au ministère de l'Enseignement scolaire (1997-2000) et premier président de l'association, assure à l'AFP (16 décembre 2005) que cette nouvelle structure a pour but de *« réfléchir aux problèmes qui se posent dans la société et de proposer des solutions (…) Il ne s'agit surtout pas de faire un think-tank, un énième groupe d'experts, mais de faire une structure très ouverte d'échanges* ». Il précise aussi que promouvoir la candidature de Ségolène Royal à la présidentielle de 2007 *« n'est pas dans l'objet de l'association »*. Dans une interview au *Journal du dimanche* (1er janvier 2006), Ségolène Royal présente Désirs d'avenir comme un regroupement de proches qui travaillent sur les e-mails reçus depuis qu'elle a manifesté un intérêt pour la présidentielle, et poursuit : *« On verra en avançant tout ce que cela devient. »*

naissance de Désirs d'avenir ne sont pas sans rappeler les mécanismes à l'œuvre lors de la création de certains clubs, tels que les a observés Loïc Blondiaux[255] et qui peuvent ainsi être résumés brièvement : primauté (affichée) de la réflexion sur l'action, proximité préalable des créateurs de la structure constituant les embryons d'un « réseau »[256] , principe de cooptation[257] (au moins dans un premier temps).

La création de Désirs d'avenir s'inscrit aussi dans le contexte déjà évoqué d'engagement *« flottant »* (Rémi Lefebvre) et de *« l'intermittence de l'engagement partisan »* (Laurent Olivier). Mais la sobriété, voire le flou de la mission (améliorer la situation en France dans un esprit de justice sociale) ne sont pas *a priori* de nature à capter de futurs militants aux marges de la structure partisane, ou impliqués dans des mouvements sociaux ponctuels et à géométrie variable (mouvements des « sans », Attac, altermondialistes, etc.). Les contours de Désirs d'avenir à ses débuts se présentent de façon analogue aux structures installées par les deux concurrents de Ségolène Royal au Parti socialiste, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius.

La première activité de l'association, et la plus documentée dans la littérature de science politique et des sciences de l'information et de la communication, consiste à la mise en ligne d'un site éponyme, dont le fonctionnement, les caractéristiques et l'ingénierie sont détaillés dans la deuxième partie de la thèse. Si la perspective politique reste la présidentielle de 2007 et la de plus en plus probable candidature de Ségolène Royal, la constitution de comités locaux n'a pas été anticipée, ni planifiée, et c'est progressivement, à partir du mois de mars mais surtout avril 2006, que se mettra en place une organisation parallèle au PS, et en conflit avec l'appareil partisan. Selon Benoît Thieulin, concepteur du site Internet de Désirs d'avenir, la création des comités locaux serait une réponse politique à une demande venue « du terrain » :

> « [Ségolène Royal avait] peu de moyens, elle était outsider – donc avec un positionnement décalé -, l'idée était d'être à l'écoute de la spontanéité des militants et ne jamais avoir une longueur d'avance sur les militants, mais plutôt intégrer et essayer - non pas de maîtriser à l'avance -, mais essayer de coordonner et de suivre les tendances pour orienter celles dont

---

[255] Blondiaux L., « Les clubs : sociétés de pensée, agencement de réseaux ou instances de sociabilité politique ? », *Politix*, vol. 1 n°2, 1988, p. 29-42.

[256] Outre Christophe Chantepy et Sophie Bouchet-Petersen, déjà cités, l'association compte parmi les membres fondateurs Denis Leroy, l'une des chevilles ouvrières de la campagne de Ségolène Royal aux élections régionales de 2004.

[257] « Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion. » (article 3 : admission)

on sentait qu'elles étaient les plus prometteuses. Ce n'est pas "on se laisse porter", mais c'est quelque chose un peu entre les deux, on va regarder et on dit "ben bon ben tiens…" Les comités locaux, ce n'est pas quelque chose qui a été préconçu. Moi, en janvier 2006, quand on se dit, on lance Internet, personne ne pense, à ce moment-là, que 5 mois plus tard, il y aura 400 ou 500 comités locaux. C'est quelque chose qui est hallucinant. On aurait voulu le faire, on aurait dit, alors on va mailler le territoire, etc., ça n'aurait pas marché. On se serait dit on va développer une application pour que les gens puissent se référencer, ça n'aurait pas fonctionné (…).

Les citoyens au fond mettent une pression très forte et en disant *"« Organisez-nous ! » : est-ce qu'il faut qu'on aille au PS ? Qu'est-ce qu'on doit dire si on va au PS ? Comment est-ce qu'on peut s'organiser ? Vous êtes une assoc' ? On veut créer des assoc' locales"*. Là, d'ailleurs, on a un grand débat pour savoir est-ce qu'on le fait, est-ce qu'on ne le fait pas, mais ils nous demandaient, ils voulaient. Finalement on dit non aux associations locales pour des tas de raisons, des comptes de campagne, des raisons juridiques, je ne sais plus exactement lesquelles, ce n'était pas souhaitable mais je me souviens qu'il y avait des pressions, des demandes de matériel de militant, est-ce qu'on peut faire des tracts, etc. etc. Et nous, là-dessus, on était bon OK, oh là là ça devient énorme parce qu'il y avait une pression par les comités locaux (…) bon maintenant il y en a 50, 100, les types commencent à ... On ne peut pas ne pas les organiser parce que sinon il va y avoir une bataille interne... »

Entretien avec Benoît Thieulin réalisé le 2 octobre 2007.

Les comités locaux Désirs d'avenir ne sont pas organisés par l'association nationale, mais accompagnés par elle, comme à Strasbourg, où l'initiative vient de trois militants locaux du Parti socialiste, dont deux élus municipaux :

« A la fin de l'année 2005, quand sa candidature est devenue de plus en plus probable, je me suis dit « je vais soutenir cette femme, je veux que ce soit la candidate des socialistes ». Alors j'étais un peu toute seule... je ne le cache pas. J'ai commencé à en parler à droite et à gauche... et notamment à l'époque avec Driss Ajballi[258] (…) Et puis Driss était, est toujours très ami avec Pierre Henninger[259], et puis on improvise un déjeuner un jour tous les trois, et moi je dis que je suis allée sur le site de Désirs d'avenir, et j'ai laissé un message pour savoir s'il y avait des Strasbourgeois qui souhaitaient créer un comité, etc. Cinq jours ont passé. Pierre Henninger m'a rappelée, m'a dit qu'il aimerait assez... Donc à trois, on a décidé de se lancer dans Désirs d'avenir 67 (…) On a fait une première réunion avec des connaissances

[258] Membre du Parti socialiste du Bas-Rhin, et élu en 2001 à Strasbourg sur la liste de Catherine Trautmann (alors dans l'opposition).

[259] Membre du Parti socialiste du Bas-Rhin de 2001 jusqu'à l'automne 2007, où il rejoint le Modem. Ancien élu municipal d'opposition, élu en 2001 sur la liste de Catherine Trautmann (Parti socialiste).

de Pierre, on était une dizaine… » Entretien avec Audrey Desbains[260] réalisé le 4 octobre 2007.

« A l'époque, Ségolène Royal n'était pas candidate, mais elle était déjà allée au Chili. On ne savait pas ce qui allait se passer, mais on voulait que ce soit Ségolène qui soit la candidate du PS (…). Ce n'est pas nous qui avons commencé les comités, mais il y avait le même besoin partout [dans le pays]. Pour moi, il y a deux choses : le site Désirs d'avenir, et les comités Désirs d'avenir. Ces deux choses n'ont pas forcément fonctionné de la même façon (…)

Alors après ce premier déjeuner, on a commencé à faire nos premières réunions. C'étaient des réunions entre nous, mais on rajoutait de plus en plus de monde. Autour de nous les uns et les autres ont commencé à dire "mais tiens, il y a celui-là qui va venir aussi" (…) On a tenu le cap d'une réunion hebdomadaire. On était au minimum à 20, et ça, c'était assez surprenant pour moi. Il y avait quand même 20 personnes qui venaient toutes les semaines, et là, je ne parle pas des débats participatifs qui ont eu lieu après. » Entretien avec Pierre Henninger, réalisé le 18 septembre 2007.

Les réseaux se constituent par proximité sociale (réseau de connaissances), politique (membres du parti et sympathisants[261]) ou géographique. Le site Internet joue un rôle important dans la mise en relation des membres potentiels des comités locaux qui s'organisent en soutien de la candidature de Ségolène Royal à la présidentielle, comme en témoignent les exemples qui suivent[262]. Mais les comités locaux se distinguent du processus mis en place dans l'espace numérique et prennent leur autonomie en privilégiant l'organisation de rencontres locales. La restitution du contenu de ces échanges n'est, dans un premier temps, pas prévue au niveau national – ce dispositif ne sera installé qu'après l'investiture de Ségolène Royal, pendant la période dite de « campagne participative », entre décembre 2006 et février 2011, ainsi que nous le verrons dans la troisième partie -, leur ordre du jour est rarement prédéterminé, et il s'agit souvent de considérations de portée générale sur la vie politique, l'exercice démocratique et la candidature de Ségolène Royal.

---

[260] Membre du Parti socialiste du Bas-Rhin depuis 2000, membre du conseil fédéral et du bureau fédéral. Elle est ensuite salariée de la campagne présidentielle de Ségolène Royal de décembre 2006 à mai 2007.

[261] Selon les responsables nationaux de Désirs d'avenir, de 60 à 70% des membres de l'association de soutien à Ségolène Royal étaient membres du Parti socialiste. Les estimations que nous avons pu faire coïncident avec ce résultat.

[262] Extraits du site desirsdavenir.org. Dernière consultation du 19 au 24 février 2008.

La constitution des comités locaux de Désirs d'avenir

Les posts qui suivent, extraits du site desirsdavenir.org près de deux mois après sa mise en ligne, montrent comment des partisans de Ségolène Royal (dont on ne sait pas s'ils sont habitués d'Internet ou non) se sont emparés des forums pour constituer un réseau physique selon des proximités géographiques.

Peu coûteuses sur le plan de l'implication personnelle, ces petites annonces peuvent se faire de chez soi pour ceux qui disposent d'Internet et d'une connexion, à des horaires choisis ; elles sont moins contraignantes que la recherche du numéro de téléphone d'une fédération du Parti socialiste ou du contact de la section la plus proche de son domicile.

prendre contact avec marnais

Message de charente le Date à 09/04/06 10:21

Dans le cadre du soutien a madame ROYAL je souhaiterai echanger des idees ,commenter l'actualite ,avec les adherents marnais.

J'habite chalons en champagne .

Comité "Désirs d'Avenir" en Saône et Loire

Message de Philippe71 le Date à 10/04/06 08:46

Bonjour,

Si vous lisez mon message c'est que nous avons tous un point commun et essentiel : construire l'Avenir avec Ségolène Royal, en lui apportant tout notre soutien pour la conduire aux Présidentielles.

Je suis donc disponible pour créer ensemble ce comité départemental afin d'être aux côtés de Ségolène ROYAL pendant toutes les batailles qu'elle devra affronter.

Depuis François Mitterrand, c'est la 1ère fois que j'ai cette intime conviction, cette envie de m'engager, parce que j'ai découvert une personne, une personnalité en qui je crois, en qui j'espère et pour qui j'ai beaucoup d'estime. Ségolène ROYAL me donne envie de participer à l'Avenir, c'est une drôle de sensation, c'est comme repartir à zéro. M'investir, donner de mon temps pour cette noble cause, c'est un honneur, une nécessité.

philippebdn@lexpress.net

et dans l'Aube ?

Message de savant7 le Date à 17/04/06 10:46

je ne dois pourtant pas être le seul à soutenir Ségolène dans l'Aube ???? Faites moi signe !!! Merci.

En avril 2006, l'association nationale Désirs d'avenir dénombre *« plus de 150 comités » : « Chaque comité qui nous confie ses coordonnées est contacté par l'équipe de désirs d'avenir. »*[263] Les responsables du site donnent le **mode d'emploi des comités locaux**, qui peuvent être repérés au moyen d'une carte (outil *google map*) qui localise chacun d'entre eux.

« Cette semaine, nous accueillons de nouveaux Comités dans l'Indre et les Charentes-Maritimes.

Les membres des Comités locaux sont issus de tous les milieux professionnels et sont de toutes conditions confirmant, ainsi, la richesse et la diversité de Désirs d'Avenir. Chaque semaine, des dizaines de réunions permettent d'aborder de nombreux thèmes.

Un Comité local doit répondre à quelques principes simples. Ce petit « Guide » des Comités locaux vous apportera quelques réponses :

1er principe : Laisser libre cours aux initiatives locales

Les comités se constituent librement et localement, de préférence par ville (plutôt que par département), après validation de "Désirs d'avenir".

Aucun comité local ne détient de monopole géographique, la liberté de créer d'autres comités étant ainsi ménagée.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un nombre minimum d'adhérents.

Les comités peuvent prendre le nom qu'ils souhaitent (exemples : Les cigales en Paca, La Vendée avec Ségolène, Désirs d'Avenir 28...) ; pour plus de clarté, la mention "Désirs d'Avenir" doit figurer soit dans le nom, soit en sous-titre...

2ème principe : Adhérer aux objectifs et aux méthodes de Désirs d'Avenir

Etre respectueux dans les pratiques militantes et politiques ; se garder de toute attaque personnelle.

Etre exigeant et rigoureux sur le plan des idées.

[263] Lu sur Désirs d'avenir en date du 26 avril 2006. Dernière consultation le 5 décembre 2011. Les préconisations qui suivent en sont extraites.
http://web.archive.org/web/20060426161048/http://www.desirsdavenir.org/index.php

Organiser le fonctionnement du comité, sur le plan de l'organisation et des idées, dans un esprit participatif.

3ème principe : respecter des règles simples

Entretenir de bonnes relations avec les formations de gauche, et en particulier avec le Parti Socialiste.

Les comités doivent aussi entretenir entre eux des relations amicales.
Les membres des comités doivent être adhérents de "Désirs d'Avenir"
Les comités fonctionnent sur la base du bénévolat et dans la transparence, ils ne se constituent pas en association.

Les comités ne communiquent avec les médias qu'après en avoir informé l'association. »

La constitution de ces comités locaux se fait *à côté* des sections du parti socialiste, avec le souhait ambivalent d'une part de *l'entre soi* (ceux qui soutiennent la candidature de Ségolène Royal), et d'autre part le souci d'y associer des militants socialistes aguerris, notamment dans la perspective de la désignation. On distinguera : les nouveaux adhérents qui souhaitent soutenir la députée des Deux-Sèvres, et pour lesquels la section du Parti socialiste ne semble avoir aucune existence politique ; les élus, souvent élus locaux (maires adjoints, conseillers généraux, élus municipaux) qui veulent soutenir la candidature de Ségolène Royal et s'organiser en conséquence ; les responsables, élus et militants encartés de plus longue date, qui prennent soin d'associer les deux structures, comités et sections du Parti socialiste.

La section socialiste, lieu invisible

Pour les premiers, qui s'expriment sur le site national de Désirs d'avenir peu après son lancement en février 2006, la section n'est pas une référence obligée, elle n'est pas mentionnée comme lieu possible de rencontre ou creuset idéologique de l'engagement politique, ni même comme espace possible de pression pour exprimer un soutien à Ségolène Royal. Outre l'envie d'encourager la candidature de la présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes, ceux-là mettent en avant leur envie de débattre avec d'autres, qui pourraient leur ressembler :

Militant PS sur dans la Nièvre

Message de christophe58 le Date à 15/02/06 21:00

Je suis militant PS dans la Nièvre et j'aimerai débattre avec d'autres jeunes militant du département.

saone et loire

Message de fanny le Date à 05/03/06 15:05

bonjour!

je souhaite tout d'abord encourager les personnes qui se sentent concernées par le choix du candidat ps aux élections présidentielles à adhérer au ps. moi même je suis militante depuis peu et je crois que c'est la seule solution pour que ce choix ne soit pas uniquement une bagarre entre éléphants mais aussi l'expression réelle de tous les sympathisants de gauche... ensuite, j'aimerais savoir s'il existe des rencontres, des groupes de soutien ,... en saone et loire.

Merci

chalon

Message de lucie le Date à 15/03/06 11:10

Je viens de m'inscrire au PS mais je serai aussi d'accord pour faire partie d'un comité de soutien à segolene royal...

On pourrait choisir une date et un lieu pour se réunir qui pourrait arranger tout le monde... qu'en pensez vous ?

Soutien à Ségolène Royal

Message de Christian76 le Date à 16/03/06 14:25

Depuis le début de l'année, je viens à la suite d'adhérer au Parti Socialiste (Caudebec Lès Elbeuf) et ensuite d'envoyer mon bulletin à Désirs d'Avenir, pour le soutien à Ségolène Royal.

Merci de m'informer de tout ce qui touche de près ou de loin au soutien à Ségolène Royal.

Email : cdufetelle@wanadoo.fr

Il est nécessaire d'engager dès maintenant le combat contre M. Sarkosy, lui barrer la route vers la Présidence de la République et permettre à Mme Ségolène Royal de gagner.

Le but unique de « l'engagement » exprimé est le soutien à la candidature de Ségolène Royal, mais il n'est pas formulé *contre* le Parti socialiste, ses responsables et ses militants qui, au niveau local, sont plus ignorés, voire méconnus, que critiqués et tenus à distance. Le sens de l'engagement partisan est nié au profit d'une revendication d'apolitisme – ainsi pourraient, dans l'esprit de certains animateurs de ces structures

locales, cohabiter des comités Désirs d'avenir « PS » et d'autres[264] :

> **Nouvelle pour les Manchois!**
>
> Message de Lejard le Date à 24/04/06 21:32
>
> (…)
>
> J'ai en revanche une nouvelle pour vous, pour tous les Manchois qui viennent sur ce site ainsi que pour le comité Basse-Normandie.
>
> J'ai appelé ce soir le secretaire de section de Cherbourg -M.Prigent-afin de l'informer par courtoisie, de la création d'un comité Basse-Normandie, or il m'a appris qu'un comité a été crée dans la Manche par le maire adjoint de Cherbourg et que cela a été annoncé dans le ouest France de la semaine dernière. (….)
>
> La question est de savoir comment coordonner autant de comité pour un même département, le notre étant en principe déjà enregistré par Désirs d'avenir à moins que son comité soit plutôt politique et en rapport avec le P.S uniquement!
>
> J'aurais souhaité que nos deux comités se mettent en rapport afin d'en discuter. (…)
>
> je vais également en faire part au responsable de la création des comités du site Désirs d'avenir afin d'avoir son avis sur la question!
>
> En effet je veux que tout soit fait selon les règles imposées par Désirs d'avenir et qui consistent en la courtoisie entre différents comités et pour ma part ,à ne pas contrarier notre seul et unique mission et qui est de mener Ségolène Royal à la victoire en interne d'abord et pour 2007 ensuite.
>
> **27 septembre : 1ère réunion du Comité "Désirs d'Avenir" Nord Haute-Marne**
>
> Message de Eric Loiselet le Date à 21/09/06 23:27
>
> Un Comité Désirs d'avenir vient de se créer sur Saint-Dizier et tout le Nord Haute-marne.
>
> Il est ouvert à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, salariés, chômeurs, ou retraités, femmes, hommes, membres du PS ou non, sympathisants de gauche ou citoyens en attente de changement.
>
> Sa vocation est de préparer la future campagne de Ségolène Royal à l'occasion de la prochaine élection présidentielle (…)

Si ce mouvement participe de l'affaiblissement et de la fragilisation des idées

[264] Ces commentaires sont extraits de 100 posts consacrés à la création et à la vie des comités locaux, aspirés de façon aléatoire (voir précisions méthodologiques dans l'introduction) du 19 au 24 avril 2008. Il est possible que ces affirmations soient partiellement faussées par le jeu de la modération, à laquelle étaient soumis *a priori* tous les commentaires envoyés au site national de desirsdavenir.org. Nous avons posé l'hypothèse que cette distorsion ne pourrait être que marginale en fonction des prescriptions de la charte de modération et des conseils supplémentaires dispensés aux modérateurs. La charte et les conseils figurent en annexes.

socialistes décrits par Lefebvre et Sawicki[265], il s'inscrit aussi dans la recherche de nouvelles formes d'engagement et dans la transformation des pratiques militantes. Les commentaires laissés sur le site à l'issue des premiers débats de Désirs d'avenir organisés au niveau local ne sont pas sans rappeler les mécanismes de « réenchantement militant » à l'œuvre lors des sessions de formation des militants communistes décrites par Nathalie Ethuin[266] : valorisation d'une forme de « camaraderie », échanges réputés (au moins dans un premier temps) en dehors des jeux d'acteurs des débats internes, sollicitations des témoignages valorisant l'apport de chacun des participants.

Plus généralement, l'adhésion à un comité local de Désirs d'avenir dans cette première phase (février – septembre 2006, soit avant le début de la campagne interne et le positionnement des différents responsables nationaux du parti) s'inscrit délibérément à la marge des pratiques partisanes. Le caractère informel des comités, renforcé par leur non existence juridique, les apparente à un rassemblement de « pairs », fonctionnant avec une forme de cooptation, d'où toute procédure de légitimité démocratique est absente. Leur activité principale est l'organisation de débats sur les thèmes mis en discussion sur le site national de desirsdavenir.org, qui ne rassemblent souvent qu'un petit nombre de personnes (moins d'une vingtaine). Les comités Désirs d'avenir se situent à l'opposé du politique si l'on admet la définition de Jacques Ion, selon laquelle le politique est *« le lieu de l'usage maîtrisé de l'entendement qui suppose l'exclusion ou le dépassement de l'affect »*[267], les rapprochant d'assemblées d'« amateurs », pour emprunter l'expression à Patrice Flichy[268].

Un entre-deux de la vie politique

Le soutien revendiqué à Ségolène Royal n'est pas réservé aux nouveaux adhérents, et des élus locaux, ou des militants rompus aux responsabilités internes peuvent aussi se situer dans cet entre-deux de la vie politique. Ils se présentent *ès qualité*, à la fois au nom de leur engagement partisan et en mettant en valeur leur

---

[265] *La société des socialistes, op. cit.* p. 174

[266] Ethuin N., « La formation des militants communistes à l'heure du « décentralisme démocratique » », in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, *op. cit*. p. 102.

[267] Ion J., Franguiadakis S., Viot P., in *Militer aujourd'hui*, Paris, Editions Autrement, 2005, p. 33

[268] Flichy P., *Le sacre de l'amateur*, Paris, Le Seuil, coll. La République des idées, 2010, p. 13 et 17.

expérience politique :

> **Re: Comité 44**
>
> Message de TREGRET le Date à 14/07/06 08:38
>
> nous avons constitué, Pascal Alabah et moi-même, à SAINT NAZAIRE et au delà, un embryon de comité local depuis mi-juin qui devrait trouver toute son activité dès la fin de l'été. Nous avons déjà des membres inscrits. Jacqueline TREGRET,
>
> Je suis adjointe au Maire de Saint Nazaire à l'éducation et à l'Enfance, j'ai été secrétaire de la section socialiste pendant 6 ans et suis très engagée professionnellement auprès des femmes. Ségolène représente un vrai espoir pour la France et les Français. Elle veut tirer le pays vers le haut. Elle est proche des préoccupations des citoyens et des citoyennes.
>
> mon mail tregretj@wanadoo.fr

A la différence des premiers, adhérents ou non du parti socialiste, ces élus expriment d'abord la revendication de leur soutien à Ségolène Royal. La presse locale et régionale, qui les identifie plus aisément, permet de donner une visibilité médiatique à l'essor des comités locaux. Elle relaie épisodiquement la création de ces comités, comptabilise les relais et soutiens, et fait état des mandats de leurs promoteurs en liant appartenance au Parti socialiste et volonté de soutenir la candidature de la présidente de la région Poitou-Charentes – sans que les relations entre structure partisane et « comité », entre militants et sympathisants, soient clairement établies, ni même toujours identifiées comme potentiellement antagonistes :

> « Un peu partout, des comités de soutien à la candidature de Ségolène **Royal** se créent dans les sections socialistes. Au Mans, la conseillère générale Nelly Heuzé a décidé de prendre l'initiative. Avec cinq autres militants socialistes, hommes et femmes, elle lance un **comité « Désirs** d'avenir » (…) Militants et sympathisants désireux de rejoindre « **Désirs** d'avenir » sont invités à participer à une réunion le 1er mai, à 18 h, à la maison des associations. »
> *Ouest-France*, 21 avril 2006

S'organiser pour gagner

La dernière catégorie, la plus politique, est constituée de membres de Désirs d'avenir également responsables locaux du Parti socialiste. Engagés auprès de Ségolène Royal, rompus aux rapports de force entre courants au sein de l'appareil, ils veillent, par

souci d'efficacité, à calquer l'organisation parfois erratique des comités locaux Désirs d'avenir sur celle du Parti socialiste. La perspective n'est pas seulement l'investiture interne, mais la mise en œuvre de dispositifs destinés à la gagner :

> « A Paris, quelques personnes, dont je n'étais pas, au départ, ça doit être en mars 2006, se sont rencontré par Internet, par le site de DA probablement, ont échangé et ont proposé de se rencontrer. Elles se sont rencontrées dans un café ou un restaurant des Halles, à 3 ou 4, puis peu de temps après à une dizaine. La plupart d'entre eux n'était pas membre du PS, pour essayer de créer un comité de soutien à Ségolène Royal sur Paris (…).
> Je suis allée à une réunion en avril [2006], et c'est là que j'ai découvert qu'il y avait quelques personnes qui avaient commencé à créer ce petit comité de soutien : quelques militants PS, mais beaucoup de non-militants PS, ou de gens qui adhéraient dans le cadre de la campagne à 20 euros. Là, (…) comme j'étais, parmi tous ces gens, celle qui avait le plus de bouteille PS, je leur ai dit, il faut absolument qu'on arrive à coller à l'organisation du PS, qui est organisé par sections d'arrondissement, même parfois dans certains gros arrondissements il y a plusieurs sections, j'ai dit, il faut absolument qu'on ait un référent de Désirs d'avenir qui soit adhérent PS aussi pour créer des comités par arrondissement, et même par section là où il y en a plusieurs. » Entretien avec Christine Frey, en charge de la coordination des comités Désirs d'avenir de Paris, élue au Conseil d'arrondissement du IIIème arrondissement de Paris (depuis 2001). Entretien réalisé le 8 février 2008.

Certains de ces comités se présentent publiquement comme les agents de transformation partisane, tels celui de l'Ariège, qui annonce sur son site Internet : « Désirs d'avenir 09 – Comité de réflexion pour l'avenir du Parti socialiste ».

Les comités locaux se transforment avec la montée en puissance de la campagne interne, puis de la campagne présidentielle. Ils sont alors désignés comme partie intégrante de la campagne qui s'annonce en ayant la mission d'élargir l'audience militante du Parti socialiste en mélangeant adhérents et non adhérents. Selon les estimations avancées par Ségolène Royal et les animateurs des comités locaux que nous avons pu interroger, les structures locales de Désirs d'avenir comptent de 60 à 70% de membres du Parti socialiste, contre 30 à 40% de non adhérents. Toutefois, un nombre important des encartés sont des « adhérents à 20 euros », qui connaissent mal le parti pour la plupart, et en tous cas ne sont pas rompus à son fonctionnement, ses codes – pas plus qu'à l'organisation d'une campagne électorale, *a fortiori* nationale. Le 22 septembre 2006, une semaine avant l'annonce officielle de sa candidature à la

désignation interne, Ségolène Royal assigne pour la première fois un objectif politique précis aux comités locaux : l'organisation de débats participatifs sur des thèmes déterminés pour *« attirer des citoyens qui ne sont pas au Parti socialiste »*[269] dans le 18ème numéro de *La lettre* de l'association Désirs d'avenir (en fait, les communiqués de Ségolène Royal à destination de ses partisans[270]).

> **« Les citoyens doivent pouvoir débattre dès maintenant des questions qui engagent l'avenir de la France »**
>
> Ségolène Royal réunissait mardi 19 septembre à Bondy les représentants des 500 Comités locaux de Désirs d'Avenir, les 250 personnes-ressources qui l'aident à élaborer ses propositions, ainsi que les membres du Conseil d'animation politique.
>
> *« La campagne de 2007 devra être participative. C'est beaucoup plus difficile que d'aller faire des suites de meetings où on arrive, on est sur la tribune, on délivre un discours, on se fait applaudir. Il y a quelques cornes de brume : on replie les tréteaux et on recommence dans la ville voisine. Ça viendra le moment venu, mais je pense qu'une campagne ne se conduit aujourd'hui plus du tout comme ça.*
>
> *Les comités locaux Désirs d'Avenir vont être très importants parce qu'il va falloir attirer des citoyens qui ne sont pas au Parti socialiste.*
>
> *Il faut que la campagne se prépare dans les débats participatifs, qu'on donne du contenu concret au projet socialiste, pour le rendre plus vivant, plus attractif.*
>
> *Je vous demande de vous mettre en mouvement pour organiser des débats participatifs de qualité, sur les territoires. Avec les militants du PS, l'ensemble des citoyens, les associations qui le souhaitent. Nous ferons remonter l'ensemble de vos réflexions vers le site Désirs d'Avenir pour la phase de synthèse et de restitution.*
>
> *Je vous propose, d'ores et déjà, trois thèmes de travail:*
>
> - *comment améliorer dans le pays la qualité du dialogue social,*
> - *l'égalité dans l'éducation*
> - *la préparation de l'après pétrole.*
>
> *Les citoyens doivent pouvoir débattre dès maintenant des questions qui engagent l'avenir de la France. Il n'y a pas pour moi de débats internes et de débats externes, il y a un débat avec les Français.*
>
> *A vos sacs à dos!*

---

[269] Lettre de Désirs d'avenir n°18 http://web.archive.org/web/20070131162817/http://www.desirsdavenir.org/lalettre/lalettre_18.html. Dernière consultation le 23 décembre 2011. Elle est publiée ici intégralement.

[270] Postée sur le site, la lettre est aussi un outil de communication qui peut éventuellement être imprimé et diffusé par les comités locaux.

Cette étape de la campagne marque la montée en concurrence des comités locaux et des sections du Parti socialiste, et la mise en tension entre les deux. S'opposent les deux formes de militantisme décrites par Jacques Ion et ses coauteurs, le militant « affilié », dont la voix n'est qu'une parmi d'autres et qui s'efface devant la parole commune une fois celle-ci adoptée, et le « je » militant, dont le témoignage *« se montre de plus en plus comme une ressource pour la mobilisation »*[271]. Les comités locaux sont ensuite intégrés au dispositif global de campagne, lors de la phase dite « participative », après la désignation de Ségolène Royal le 16 novembre 2006 (voir partie 2).

Les responsables nationaux de Désirs d'avenir ont revendiqué l'existence de 850 comités locaux[272], soit quatre fois moins que le nombre de sections du Parti socialiste[273]. Toutefois, aucun dispositif spécifique n'a été mis en place pour les organiser. Le président de l'association nationale, Jean-Pierre Legendre, fait office d'interlocuteur unique, ce qui revient, notamment aux débuts, à enregistrer chaque création nouvelle et dispenser quelques conseils, qui seront ultérieurement mis sur le site (voir supra). La responsabilité de l'animation des comités, qui sera confiée après la désignation interne, à l'ancienne ministre Yvette Roudy et la vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne, Safia Otokoré, ne sera jamais opérationnelle. La gestion quotidienne des demandes des comités locaux est assurée par les responsables du site Internet, et la restitution des débats participatifs organisés sur le terrain sera alignée, comme nous le verrons ultérieurement, sur le dispositif numérique. Aucune ingénierie n'est mise en œuvre pour l'organisation et l'animation du tissu local, comme en témoigne le co-fondateur du comité Désirs d'avenir strasbourgeois, Pierre Henninger :

> « Alors ça c'est un autre problème de Désirs d'avenir. [A Strasbourg], on est sur les marches de l'Empire… loin, à 500 kilomètres de Paris, sans TGV à l'époque… et bien, il

---

[271] Ion J, et al. (dir.), *op. cit*. p. 73.

[272] « Point d'étape » sur la Net campagne de Ségolène Royal, présenté à la presse par Benoît Thieulin, le responsable de la campagne Internet le 28 mars 2007. Les responsables de l'association en ont dénombré 150 en avril 2006, 500 en septembre 2006 et 650 en novembre 2006, à la veille de la désignation. S'il ne peut être vérifié, le décompte final, qui en fait une moyenne de huit comités locaux par département, nous semble plausible compte tenu des sondages aléatoires que nous avons réalisés, par empirisme et en consultant la presse quotidienne régionale. Les effectifs de ces comités sont variables, pouvant aller d'une dizaine de membres à plus d'une centaine de membres, tout comme, d'ailleurs, leur niveau d'activité et d'implication dans la campagne.

[273] Celles-ci sont au nombre de 3700, selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki (In *La société des socialistes*, *op. cit*. p. 157).

n'y avait pas de structuration nationale. Il y avait les comités, il y avait le site, mais franchement, je vais le dire tel quel (…) C'était l'ancienne ministre, Yvette Roudy, et une autre qui étaient chargées de la coordination officielle des comités. Jamais, mais jamais, je n'ai eu le moindre signe de vie d'elles. Au niveau national, peut-être c'était une bonne chose, mais il n'y avait pas d'instruction pour les comités Désirs d'avenir. On a organisé des débats participatifs, à Désirs d'avenir, mais Désirs d'avenir n'était pas… pas dans le dispositif (…) Ségolène est venue deux fois à Strasbourg, je vais prendre ça comme exemple. Une fois au débat participatif d'Illkirch, et une autre fois, toujours à Illkirch, parce qu'il y avait un colloque pour la recherche. Dans les deux cas, il n'y a eu aucune place, aucun moment, pour Désirs d'avenir. A aucun moment, elle s'est dit « tiens, je pourrais consacrer cinq minutes aux gens de Désirs d'avenir (…)

Oui, Désirs d'avenir, c'était une PME locale, j'aime bien la comparaison avec les marches de l'Empire, ces régions qui étaient loin du centre et où finalement on faisait un peu… on était fidèle au centre, mais finalement on faisait un peu ce qu'on voulait, parce qu'on n'avait pas d'instructions directes de ce qu'il fallait faire (…) C'était en fait une filiale, au loin, qui n'intéressait pas la maison mère, voilà l'impression que j'ai. Mais une filiale qui bossait pour la maison mère. [Désirs d'avenir], c'était une myriade de PME. » Entretien avec Pierre Henninger, réalisé le 18 septembre 2007.

§2. Le Parti socialiste et Désirs d'avenir, des communautés en concurrence

Les comités locaux Désirs d'avenir et les sections vont entrer en concurrence après la désignation de Ségolène Royal, la question de légitimité (légitimité de la parole, de l'organisation des débats, de l'action militante) étant posée. Les deux parties vont parallèlement mais pour des raisons opposées, s'estimer *dépossédées* de leur rôle, de leurs compétences politiques, de leur savoir-faire militant. Symboliquement agressés par les soutiens de Ségolène Royal[274], les militants socialistes vont mettre en valeur leur capacité de gestion des campagnes et la dimension professionnelle de l'engagement partisan décrite par Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki[275]. Dans un contexte général de raréfaction des *« formes de convivialité militante [276]»* (telles les cérémonies de reprise de carte, explicitent les deux auteurs), les modalités de préparation de la présidentielle de 2007 privent les adhérents d'un rendez-vous structurant pour le militantisme, tant sur

[274] Dans le « kit participatif » dont il sera question ultérieurement, il est précisé que les organisateurs des débats doivent *« penser à inviter les élus, les responsables du PS et des partis alliés ».*

[275] In *La société des socialistes, op. cit*. p.193 et suivantes.

[276] *Ibid*.

la forme (la campagne participative qui ne répond pas aux rituels électoraux) que sur le fond (la mobilisation des « citoyens – experts » dont ils ne sont pas, la mise à distance du projet socialiste pour la préparation du programme présidentiel).

L'exemple strasbourgeois illustre cette tension, exposée ci-dessous par l'un des co-fondateurs du comité Désirs d'avenir de Strasbourg, Pierre Henninger et le premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin, Mathieu Cahn.

> « On a fait semblant d'être là, mais ce n'était que du semblant. C'était le parti qui était là. Je ne veux pas dire que le parti n'a pas joué le jeu, à un moment donné. Mais le parti a repris le dessus. Et Ségolène a laissé faire (…) Je ne dis pas qu'on a été noyautés, noyés, mais à partir du moment où Ségolène ne mettait plus en avant Désirs d'avenir, et elle ne le mettait plus en avant… (…) On n'a pas changé le nom, mais toute référence à Désirs d'avenir avait disparu sur le site, même le site national (…)
> Je crois que Ségolène Royal à un moment donné, à partir du moment où elle a été désignée candidate, a décidé de faire une campagne – et c'est normal, moi je peux comprendre - du PS, c'est-à-dire tout le monde ensemble. C'est quelque chose que je dis maintenant, je ne l'aurais pas dit au moment de la campagne, mais en fait il y a eu flottement. Les uns se sont sentis mis en retrait et les autres ont toujours eu l'impression que c'était Désirs d'avenir qui était mis en avant, alors que l'un et l'autre avaient l'impression du contraire. » Entretien avec Pierre Henninger réalisé le 18 septembre 2007.

> « Nous, les premiers fédéraux on a souvent eu l'impression qu'on était des apparatchiks coupés de la réalité et qu'il fallait absolument nous donner le moins la parole possible et qu'il fallait redonner la parole aux gens. C'est un peu gênant. C'est-à-dire que j'ai le souvenir de débats au comité politique[277], où les premiers fédéraux ou d'autres intervenaient et où Ségolène coupait la parole assez sèchement en disant: « Attendez, ce n'est pas ce que les gens me disent. » Oui, d'accord, mais on peut avoir des idées, de temps en temps ! Même si ce n'est pas ce que les gens disent (…) Autant la parole du citoyen - expert était qualifiée, autant la notre était disqualifiée, parce que nous venions de l'appareil. Et c'était parfois extrêmement pénible. Et nous, on l'a ressenti, les militants du parti l'ont ressenti, aussi (…) Là où Ségolène Royal a été participative avec ceux qui n'étaient pas au PS, elle l'a été très peu avec ceux qui étaient au PS. » Entretien avec Mathieu Cahn réalisé le 23 octobre 2007.

La préparation de la campagne génère un double frottement : entre les sections socialistes et les comités Désirs d'avenir d'une part, et au sein même des sections

[277] Premier comité politique constitué autour de Ségolène Royal réuni chaque semaine pendant la phase de désignation interne. 37 premiers fédéraux en faisaient partie (voir annexe).

socialistes, entre ceux qui ont soutenu Ségolène Royal lors de la désignation interne et les autres militants d'autre part. Il existe alors des conflits d'autorité (qui porte la parole de qui ?) entre des réseaux informels (Désirs d'avenir), dépourvus de culture collective de la mobilisation, sans légitimité démocratique mais investis par la légitimité de la candidate, et des structures pérennes (les sections), dotées de processus codifiés partagés, mais bouleversées par les modifications du jeu partisan et la transgression des modalités habituelles de campagne électorale. Les premiers renvoient au registre de l'univers personnel et du plaisir de l'entre soi, les seconds à celui du collectif, de l'intérêt général et des formes codifiées de l'engagement.

Le tableau ci-dessous a été établi à partir des entretiens semi - directifs que nous avons réalisés auprès des membres de Désirs d'avenir également adhérents du Parti socialiste à Strasbourg et à Paris. La comparaison entre les deux instances n'émane donc que de ceux qui ont la double appartenance, spécifiquement interrogés sur ce sujet. Les oppositions relevées entre le fonctionnement des comités Désirs d'avenir et les sections du Parti socialiste sont issues du discours des principaux concernés et non de l'observation que nous aurions pu conduire. Il s'agit donc de la traduction d'une *perception*, dont on ne peut exclure une dimension stratégique (état d'opposition au sein de la section, conflit avec les responsables de section ou fédéraux, etc.).

Tableau 1. Discours respectifs sur Désirs d'avenir et Parti socialiste par les bi-appartenants

	DESIRS D'AVENIR	**SECTIONS DU PARTI SOCIALISTE**
NOMBRE D'UNITES (FRANCE, DOM-TOM, ETRANGER)	850	3700
NOMBRE DE MEMBRES (IDEM)	50000 (estimation)	276000 adhérents (fin 2006)
OBJET DES REUNIONS	Pas d'ordre du jour : soutien à la candidature de Ségolène Royal, échanges sur la situation politique, organisation des « événements » de la campagne	Selon ordre du jour : débat politique pendant la campagne interne, distribution des tâches militantes pendant la campagne (tracts, débats participatifs, meetings)
LIEU DES REUNIONS	Appartements privés, cafés, locaux associatifs, locaux du Parti socialiste	Locaux du Parti socialiste ou salle dédiée aux réunions de la section

LES FORMES DE MILITANTISME - REUNIONS **DESIRS D'AVENIR VS REUNIONS DE SECTION SOCIALISTE**	« Désirs d'avenir, c'est la liberté de parole… Ce n'est pas un cercle fermé, on ne sait pas forcément qui est qui… » (PH, Strasbourg) « c'était vraiment du *brain storming*… j'ai adoré ça » (MCP, Strasbourg) « ça se passait de manière assez virulente, c'est arrivé plusieurs fois, des affrontements d'idées sur un point précis » (FL, Strasbourg) « un apport extérieur qui renforce et bouscule un peu les gens à l'intérieur du parti » (EM, Paris) « on raisonnait beaucoup, ce qui est quelque chose de très innovant par rapport au PS » (CF, Paris) « une libération d'énergie, une ouverture… » (DB, Paris) « On avait des tas de projets… des ballades en péniche… les débats participatifs. Et on veillait à inviter des gens qui ne disaient pas la même chose que ce qu'on savait déjà… Pas un discours qu'on diffuse. » CF (Paris)	« Vous ne faites partie du PS qu'à partir du moment où vous avez subi un certain nombre d'épreuves, comme dans une initiation (…) Une réunion du PS, on sait qui est qui » (PH, Strasbourg) « ce n'était pas de la recherche, ce n'était que de la stratégie. » (MCP, Strasbourg) « tous les rapports stratégiques sont faits par les responsables, et pour le reste, toutes les discussions qui peuvent avoir lieu en section sont plus ou moins biaisées… des tensions frontales qui n'ont rien à voir avec le sujet » (FL, Strasbourg) « on connaît les trucs, on sait ce que c'est que faire de la politique » (EM, Paris) « la réunion de section, c'est quelqu'un qui dit "le parti pense que…" » (CF, Paris) « Vous avez un ordre du jour, la parole est figée, et on attend qu'Albert, Jean et Sophie s'expriment… (…) Je pense que c'est des mœurs d'homme, le rôle de la parole, ça suppose qu'on fasse des discours, qu'on ait un avis sur tout » (DB, Paris) « Quand on milite au PS, on a un triptyque incontournable, tractage, c'est les marchés, boitage, les boites aux lettres et collage – de moins en moins parce que ce n'est pas écolo et à Paris les gens n'aiment pas. Mais c'est ça : on a un discours qu'on diffuse. » (CF, Paris)

Les réunions de Désirs d'avenir sont vécues comme un moment de libération de la parole, quand celles du Parti socialiste sont identifiées comme un lieu de transmission du discours politique officiel de l'organisation. Les membres de Désirs d'avenir n'assignent pas à l'association de Ségolène Royal l'objectif d'élaborer un corpus idéologique, ou de porter une référence à l'identité socialiste. Mais en tant que militants socialistes, ils estiment que cette mission n'est pas non plus assumée par l'appareil partisan. Il apparaît alors, aux yeux de ses militants, qu'aucune des deux organisations n'est en mesure de produire du débat et de la réflexion politique – l'une passant pour une boîte à idées à destination d'une candidate potentielle, devenue candidate désignée par son parti à l'élection présidentielle, l'autre comme un lieu de reproduction des discours antérieurs.

§3. La campagne de Ségolène Royal, le commandement bicéphale

Première candidate à la candidature présidentielle à ne jamais avoir exercé des fonctions de responsabilité au sein du Parti socialiste (à la différence de Mitterrand, Emmanuelli, Jospin), à n'avoir été leader d'aucun courant (Fabius), et n'avoir occupé aucun poste ministériel de premier rang (Strauss-Kahn), pendant la campagne interne Ségolène Royal exprime des signes d'allégeance à l'appareil partisan, malgré la constitution parallèle du réseau Désirs d'avenir. Quel que soit le rôle dévolu à son association, les messages publics relatifs à l'une ou l'autre de ses « équipes de campagne » successives (généralement consécutives à des mises en cause de sa place dans l'institution) s'inscrivent dans le respect des rapports de force internes. La désignation de trois premiers porte-parole puis d'une cinquantaine de membres d'un « conseil d'animation politique », au lendemain de l'Université d'été de La Rochelle, fin août 2006[278], obéit aux critères de sélection et de reconnaissance affichés par les socialistes : des représentants de différents courants exprimés lors du congrès du Mans, de différentes générations (parlementaires proches de Lionel Jospin et vieux mitterrandistes), des grosses fédérations (Paris, Bouches-du-Rhône, Hérault) et des symboles de la force électorale du Parti (grands élus locaux et régionaux). Les trois

[278] La composition du Conseil d'animation politique de Ségolène Royal telle qu'elle figure au « compte-rendu » de la réunion de travail du 6 septembre 2006 comprend sept présidents de Conseil régional, sept présidents de Conseil général, vingt députés, douze sénateurs, quatre députés européens, quatorze maires, vingt-neuf « autres élus » et cadres fédéraux, trente premiers secrétaires de fédération.

porte-parole sont Arnaud Montebourg, député de Saône-et-Loire ancien partisan du non (comme Laurent Fabius) au Traité constitutionnel européen (TCE), ligne de fracture (et d'alliances) qui à l'époque structure le Parti ; Gilles Savary, animateur de Nouvelle Voix, qui a rompu avec Laurent Fabius sur le TCE ; Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Elysée sous François Mitterrand. Ces choix signifient, ou veulent signifier, l'allégeance aux codes du PS auxquels Ségolène Royal, plus que ses deux adversaires, entend donner une lisibilité.

Les mécanismes de construction des outils et des dispositifs de campagne nationale au sein des partis ont été peu explorés, l'étude de Thomas Jouteux déjà mentionnée constituant une exception. Il est par ailleurs nécessaire de s'interroger sur ce que les acteurs de ces campagnes (plaidant pour la centralité de l'appareil partisan ou, au contraire, justifiant la relative indépendance du candidat) désignent comme étant ces « codes » implicites qu'il conviendrait de respecter. Carole Bachelot[279] a analysé la culture d'organisation au Parti socialiste en étudiant plus spécifiquement les congrès qui constituent, écrit-elle, les *« rites d'institution et de légitimation par excellence du PS »*, avec la mise en scène de trois thèmes qui ont trait à l'organisation de l'appareil : la représentativité, notamment de ses dirigeants et de ses élus ; le rôle assigné au parti ; l'expression du pluralisme interne. Si l'on considère que les campagnes présidentielles fonctionnent elles aussi comme des rites de légitimation (légitimation des candidats, légitimation du rôle et du fonctionnement de la machine partisane), Ségolène Royal se plie aux exigences du premier de ces thèmes (statut des membres de l'équipe au sein du PS) et du troisième (diversité et expression des différents courants, en l'occurrence du NPS) – le second (rôle assigné au parti) étant, comme on l'a rappelé pour les candidatures Mitterrand et Jospin, de nature singulière en période de présidentielle.

De la même façon qu'elle prépare le vote d'investiture en inscrivant sa campagne, aux côtés de ses soutiens personnels, dans le référentiel commun aux socialistes, Ségolène Royal annonce avant le vote d'investiture que si elle emporte le suffrage des militants, *« le siège de la campagne sera le siège du Parti socialiste »* (Cachan, 7

[279] Bachelot C., « La culture d'organisation au Parti socialiste. De l'explicitation à l'appropriation des normes », In *Partis politiques et système partisan en France*, Haegel F.(dir.), Paris, Presses de SciencesPo, 2007, p. 156., p. 143-181

octobre 2006). La référence est autant mitterrandienne (1981) que dirigée contre Lionel Jospin (2002), alors qu'à la différence de l'un et de l'autre, la candidate à l'investiture n'occupe ni la fonction de Premier secrétaire, ni celle de responsable gouvernemental de premier plan. Une fois désignée, le QG de la campagne présidentielle est en effet installé rue de Solférino, dans des bureaux réaménagés et sous un chapiteau installé à l'extérieur pour l'occasion, mais la candidate et son équipe rapprochée, forte d'une quarantaine de personnes, s'installent quelques centaines de mètres plus loin, dans un appartement de 380 m2 au 3ème étage d'un immeuble du Boulevard Saint-Germain.

Comme lors des deux précédents évoqués, cette double implantation, initialement présentée comme fonctionnelle (difficulté d'héberger l'ensemble des collaborateurs de la candidate au siège du PS) résume en fait la double organisation de la campagne. D'une part, le Parti socialiste, où est installé le Premier secrétaire François Hollande, où les deux directeurs de campagne, Jean-Louis Bianco et François Rebsamen conservent leur bureau, où travaillent les secrétaires nationaux thématiques et les services (communication, courriers, argumentaires, etc.) ; d'autre part, l'équipe regroupant le cabinet de Ségolène Royal, ses principaux conseillers, les animateurs des groupes d'experts et la « Netscouade » chargée de l'animation de la campagne Internet (voir partie 3). Cette organisation bicéphale parti/candidate génère des conflits de légitimité : qui décide (de l'agenda, des déplacements, de la logistique, de l'organisation des meetings) ; qui est détenteur de la légitimité politique (le parti et son projet ; le candidat et son programme) ; qui écrit les argumentaires et les réponses aux sollicitations médiatiques, associatives ou de groupes de pression (secrétaires nationaux du PS ou experts et conseillers de la candidate) ; qui communique (le parti ou le QG de campagne).

Les dysfonctionnements et la méfiance réciproque entre les deux centres de pouvoir de la campagne conduisent progressivement à la mise en place d'une double structure, avec des zones d'ingérence plus ou moins conflictuelle selon les équipes, les relations personnelles, les phases de la campagne. Est installée rue de Solférino une équipe de fidèles de Ségolène Royal chargée de réécrire les argumentaires :

« Pendant la campagne, j'ai travaillé à Solférino pendant trois mois, février, mars, avril. Je faisais les réponses aux questionnaires adressés par les syndicats, les associations, sur des thématiques. On était trois (…), il y avait également 6 ou 7 personnes qui traitaient le courrier. On avait été choisis par Ségolène, c'était le staff de Ségolène Royal qui travaillait avec Solférino.

A leur arrivée, les questionnaires étaient diffusés aux permanents du parti, puis retravaillés et adaptés dans le style Ségolène et conformes au Pacte présidentiel (...) A Solférino, on n'a pas été mal accueillis, mais c'était deux mondes en parallèle. Les gens de la campagne travaillaient 10 heures par jour 7 jours sur 7, et parfois, on avait des difficultés à obtenir des réponses de gens qui étaient désignés comme référents sur certains domaines. Cela concernait environ 20, 25, 30% des courriers (…) Il ne s'agit pas une question de courant ou d'écurie, mais l'appareil Solférino a sans doute aussi été débordé pendant la campagne. Le parti n'avait pas pris la mesure de cette campagne. » Entretien avec Christine Frey, en charge de la coordination des comités Désirs d'avenir à Paris, réalisé le 8 février 2008.

« Les permanents du parti étaient au parti et faisaient leur réponse par l'intermédiaire d'une petite équipe ad hoc qui avait été constituée et qui était basée rue de Solférino dans laquelle on avait placé des gens en qui on avait confiance, et qui faisaient déjà un premier filtre. Christine Frey (…) était là. Elle commençait à réécrire. Ensuite une fois qu'elles – il y avait beaucoup de filles – avaient commencé à sauver les meubles par rapport à la production du permanent de base, elles m'envoyaient les papiers et on faisait une petite mixture – c'était pour les réponses, à la fois à la presse, surtout la presse spécialisée, et toutes les associations multiples et variées. » Entretien avec Monique Saliou, chargée de la coordination du groupe d'experts au QG de campagne de Ségolène Royal, réalisé le 8 février 2008.

La situation n'est pas inédite : on a vu qu'un scenario analogue s'était installé en 2002 pendant la campagne de Lionel Jospin, mais la légitimité de la candidature du Premier ministre de l'époque n'était pas en cause. Le conflit tient autant aux élus de l'appareil qu'aux permanents, pris depuis plusieurs années dans une logique de « managérialisation » décrite par Philippe Aldrin[280], et rappelle le différend qui en 2005 avait opposé des permanents à la direction du Parti[281] : *« (...) Leur contestation a fait résonance avec le sentiment très largement partagé chez les permanents d'avoir peu à peu été dépossédés de leurs attributions les plus valorisantes : participer aux équipes des campagnes nationales, préparer les congrès et les conventions, travailler au*

[280] Aldrin P., « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation ». *Politix* 2007/3 n°79 p.25-52.

[281] Une grève a été votée en mars 2005, pendant la campagne sur le TCE.

contact des grands leaders nationaux. » En 2006, le siège de la rue de Solférino compte 110 permanents. Dès lors, l'existence d'une *autre* équipe est vécue comme une concurrence déloyale et un conflit de légitimité[282]. Latent dans plusieurs séquences qui rythment la vie du parti, ce sentiment est en partie consubstantiel de l'élection présidentielle et ceci avec d'autant plus de force que la candidature de Ségolène Royal ne s'imposait pas, *a priori*, au Parti socialiste.

La mise à distance de la structure partisane participe de cette *« alchimie complexe »* d'une élection présidentielle décrite par Florence Haegel[283], où *« doivent se conjuguer des stratégies de mobilisation partisane et un travail plus symbolique de fabrication de « crédibilités », d' « identités », de « profils », etc. (...) La crédibilité accordée à un candidat irradie à partir d'un noyau partisan et une identité partisane « molle » s'avère souvent vulnérable en cours de campagne. La difficulté réside alors dans le fait que cette structuration partisane doit s'accommoder de l'impératif inverse, celui qui conduit à décaler son image de celle du parti, à personnaliser les liens entretenus avec le « pays », à glorifier la relation directe que l'on cultive avec les électeurs, en bref à se mettre en harmonie avec la rhétorique présidentielle. »*

Quelles que soient la singularité et la nature de la campagne de Ségolène Royal qui l'amènent à entrer en conflit avec la structure partisane, le Parti socialiste est pris, en 2006-2007, dans cette double exigence : se conformer, pour gagner, à la scénographie politique de la présidentielle qui impose qu'un candidat lui échappe partiellement pour exister ; adouber l'un des siens pour l'accompagner si possible à la victoire.

§ 4. Un dispositif de campagne dépouillé des codes partisans

La construction du dispositif de campagne, et ce dès la phase de désignation interne, traduit la tension entre la structure partisane et le déploiement de l'équipe de Ségolène Royal. L'observation de trois outils témoignent à la fois de l'impératif d'autonomisation

---

[282] Selon François Rebsamen, alors responsable des fédérations, et Julien Bézille, webmaster du Parti socialiste, l'équipe de campagne de Ségolène Royal n'a pas eu accès à Rosam, le fichier informatique des adhérents après l'investiture de la candidate.

[283] Haegel F., « Jacques Chirac candidat « naturel » (et métamorphosé) du RPR ? » In Perrineau P. et Ysmal C. (dir), *Le vote de crise – L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences po. Coll « Chroniques électorales », 1995, p. 97.

à l'œuvre dans les campagnes présidentielles, et particulièrement dans celle de 2007, et de la nécessité d'y intégrer le parti *malgré tout* puisqu'il reste maître de l'essentiel du dispositif de campagne, tant par les hommes que par les structures : la constitution de l'organigramme, le choix de l'organisation de l'équipe de la candidate telle que l'exprime le code lexical utilisé, et l'utilisation des « experts ».

§ 4.1 *Le refus de l'organigramme*

Entre le 16 novembre 2006, date du vote d'investiture et le printemps 2007, Ségolène Royal a publié deux organigrammes prétendant dessiner l'organisation de son équipe de campagne. Le premier, le 30 novembre 2006, est une *« équipe resserrée et paritaire »*, selon ses termes, de 15 personnes, auxquels s'ajoutent les deux présidents des groupes parlementaires socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, et, maintenus dans leurs fonctions antérieures de porte-parole sans être inscrits à l'organigramme, Arnaud Montebourg et Gilles Savary. Sur ces 19 personnalités, 16 d'entre elles sont membres du PS, mais n'y figure aucun responsable de courant. Trois seulement ont eu des responsabilités ministérielles (Jean-Louis Bianco, co-directeur de campagne, Jack Lang, conseiller spécial et Yvette Roudy, chargée de l'animation des comités Désirs d'avenir) ; deux ont des responsabilités fonctionnelles importantes au sein du Parti socialiste (François Rebsamen, co-directeur de campagne et alors numéro 2 du PS, et Bruno Le Roux, chargé de mission et secrétaire national du PS aux élections). Pour les trois non socialistes, la chef de cabinet, Camille Putois, énarque et haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, a rejoint l'association Désirs d'avenir ; Aurélie Filippetti vient de quitter les Verts, et le sénateur Yvan Collin représente le Parti radical de gauche (PRG), formation qui a décidé de soutenir la candidate socialiste. Ne figurent, dans cette équipe censée être opérationnelle, aucun animateur de motion, ni aucun des adversaires de la candidate dans la compétition interne, pas même l'un des membres de leur garde rapprochée.

Cette équipe de campagne, qui comporte pour la plupart des proches collaborateurs de la candidate, ne se réunira jamais ès qualité, mais seulement dans des configurations à géométrie variable en fonction de l'agenda (collaborateurs du 282 Boulevard Saint-Germain, co-directeurs de campagne et cabinet de la candidate, etc.). Le « conseil politique » de la campagne doit être assuré par le Bureau national du Parti socialiste

élargi à des membres du PRG. Nous reviendrons ultérieurement sur le refus de *poser* un organigramme de la campagne. La publication de ces noms ne répond qu'à une nécessité d'affichage symbolique à destination du Parti socialiste et des médias – le message tenant dans l'intitulé (*« équipe resserrée et paritaire »*), présenté comme une fin en soi plus qu'une méthode d'organisation.

Une deuxième liste, appelée cette fois « équipe du Pacte présidentiel », est publiée le 23 février 2007, alors que Ségolène Royal a présenté les 100 propositions de son projet le 11 février à Villepinte. Soumise à des difficultés, à une baisse des sondages d'opinion et à la concurrence de plus en plus forte de Nicolas Sarkozy qui a lancé sa propre campagne en janvier 2007, la candidate socialiste compose une équipe de facture plus classique, réunissant personnalités et responsables de courants du PS, y compris Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius. Outre ce dernier, elle associe les anciens Premiers ministres de François Mitterrand (Pierre Mauroy, Edith Cresson), les maires de grandes villes (Bertrand Delanoë, Gérard Collomb), et le Premier secrétaire du Parti socialiste (François Hollande). L'équipe compte 17 personnes, auxquelles s'ajoutent la « coordination des formations politiques » (François Hollande pour le PS, Jean-Pierre Chevènement pour le Mouvement républicain et citoyen, Jean-Michel Baylet pour le PRG), et le pôle « expression publique et communication » de 24 membres (chargés de la presse, des réunions publiques et déplacements, des argumentaires, de la mobilisation des fédérations, des réponses aux questionnaires et au courrier). A l'exception de Christiane Taubira (PRG) et Jean-Pierre Chevènement, tous sont membres du Parti socialiste. Cette nouvelle équipe, dont la composition, appréciée par les militants socialistes, est incomprise par une partie de l'opinion et les membres de Désirs d'avenir, et ne sera jamais réunie.

La composition de ces deux listes n'est qu'un affichage de communication externe (les médias et au-delà, l'opinion publique) et interne (les fédérations du Parti socialiste) visant à mettre en scène « la marque » Ségolène Royal pour la première, « l'unité du Parti socialiste derrière sa candidate » pour la seconde. La première de ces équipes donne une visibilité à la garde rapprochée de Ségolène Royal et signifie la mise à distance du Parti socialiste ; la seconde prétend au contraire réconcilier le parti et la candidate. Le passage de l'une à l'autre tient aux défaillances de la campagne, mais

surtout à son impréparation et une erreur d'appréciation politique sur la place de l'organisation partisane, dont témoigne Delphine Batho[284] :

> « Tout ça n'a pas été anticipé. A ce moment, elle décide de ne pas tendre la main [aux éléphants] tout de suite. Elle analyse sa victoire comme le fait que les gens ne veulent plus les voir, et que si elle fait un tête à queue en leur donnant une place de premier plan, les gens ne vont pas comprendre.
>
> Du coup, on a perdu sur les deux tableaux […] N'importe quel vainqueur normalement tend tout de suite la main à ses compétiteurs, pour faire le rassemblement tout de suite, et le fait qu'elle ne le fasse pas va donner des arguments aux autres pour continuer leurs pinaillages et leurs sabotages en règle. Elle va le faire beaucoup plus tard, en février, ne le faire qu'à moitié, et en plus le payer […]
>
> Je sais que quand elle le fait, en février, ma réaction à moi, c'est de dire enfin, ça y est, ils sont tous dans le même cadre, on ne va plus avoir de souci, très bien. Mais à Melle[285], sur le marché, chez les commerçants, je me fais incendier, on me dit « vous nous ramenez Jospin, ça ne va pas la tête, c'est eux qu'on ne voulait plus voir... » Donc le truc dont elle avait peur en novembre, il se produit en février. Alors que ce qu'il aurait fallu faire, c'est rassembler tout de suite fin novembre, et continuer sur sa ligne à elle dans le contenu politique. Et ça devient un problème insoluble, cette histoire. Un truc qui pollue tout, un boulet qu'on se traîne, de ne pas avoir réglé cette question-là, ça donne lieu à des équipes pléthoriques qui ont changé je ne sais combien de fois pendant la campagne, et ça se retrouve sur tout. »
>
> Entretien avec Delphine Batho réalisé le 2 juin 2008.

Si l'efficacité apparente est nulle puisque ni l'une ni l'autre de ces instances ne sont réunies en formation complète, celles-ci constituent des marqueurs des relations parti-candidate : après avoir intégré l'équipe du Pacte présidentiel, Laurent Fabius accueille Ségolène Royal lors d'un meeting à Rouen et dépêche l'un des élus qui lui est le plus proche, Claude Bartolone, dans l'équipe de communication du QG de la candidate à laquelle il prêtera un temps main forte.

Au-delà de ces listes à la seule teneur symbolique, à la différence des pratiques en

---

[284] Née le 23 mars 1973. Présidente de la FIDL (Fédération indépendante démocratique et lycéenne) de 1990 à 1994. Adhère au parti socialiste en 1990. Ancien membre du cabinet de Jean-Paul Huchon sur les questions de sécurité à la Région Ile-de-France. En 2006, elle est secrétaire nationale du Parti socialiste à la sécurité. Entre en 2012 dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, d'abord comme ministre déléguée auprès du garde des Sceaux, ministre de la Justice, puis comme ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.

[285] Centre de la circonscription des Deux-Sèvres que brigue Delphine Batho en juin 2007, succédant à Ségolène Royal, qui avait annoncé son intention de ne pas se représenter, quelle que soit l'issue de l'élection présidentielle.

vigueur lors des campagnes précédentes, aucun organigramme fonctionnel du QG de la candidate ne sera publié pendant la campagne. L'organisation du QG qui siège au 282, boulevard Saint-Germain, où travaillent de janvier à mai jusqu'à une quarantaine de personnes, ne sera jamais transparente ni traduite sous forme écrite. Les relations de cette équipe avec les permanents et les élus du PS ne sont pas plus formalisées[286].

Poser un organigramme dans une campagne, présidentielle de surcroit, c'est expliciter qui fait quoi, mais aussi afficher les rapports de force, le fonctionnement hiérarchique, la distance vis-à-vis du candidat, la proportion de membres du Parti socialiste (environ la moitié, si on tient compte des adhésions les plus récentes à 20 euros), et l'influence de ceux qui n'en sont pas, notamment la place prise par l'association et les réseaux Désirs d'avenir. Dans son étude déjà citée, Thomas Jouteux rappelle le soin qu'y avait porté François Mitterrand en 1981 qui en avait fait un message d'avertissement à l'intention du Parti socialiste[287]. Selon les divers témoignages, les rares tentatives faites auprès de Ségolène Royal se sont soldées par un échec en partie assumé :

> « Je pense que c'est Ségolène qui a voulu une organisation comme ça… L'organigramme de la campagne de Ségolène n'est jamais sorti. Christophe Chantepy m'avait appelé pour me demander d'essayer de mettre sur le papier un organigramme... Au bout de trois jours, je lui ai dit que c'était impossible, je n'avais pas de retour... Je pense que ça correspond à un système d'organisation de Ségolène, qui pouvait voir les uns et les autres mais n'avait pas envie de moments figés – et puis ça venait peut-être aussi de ceux qui ne voulaient pas être sur les organigrammes, prisonniers dans des structures, Julien Dray je pense, qui avait le contact direct avec Ségolène… ou de gens autour d'elle et qui, n'étant pas au Parti socialiste, ne voulaient pas apparaître dans un certain nombre de réunions – Natalie Rastoin par exemple[288]. Beaucoup de choses faisaient qu'il n'y avait pas d'organigramme, parce qu'un organigramme, je crois, aurait figé un fonctionnement et peut-être donné au Parti socialiste une part un peu plus forte – parce que quand on met en place des structures... Peut-être qu'un organigramme aurait fait en sorte que François Hollande soit plus présent, plus

[286] « Deux équipes rivales » titre *Le Parisien* du 18 janvier 2007.

[287] Jouteux T., *Le Parti socialiste dans la campagne de François Mitterrand en 1981, op. cit.*, p. 25 et suivantes.

[288] Directrice générale d'Ogilvy France, proche de la candidate, Natalie Rastoin a conseillé Ségolène Royal pour sa communication pendant toute la campagne présidentielle.

impliqué dans la campagne. » Entretien avec Bruno Le Roux, alors secrétaire national du Parti socialiste aux élections. Réalisé le 30 mai 2008.

« Ségolène a donné des instructions très précises pour ne pas avoir d'organisation formelle de la campagne. Elle ne voulait pas d'organigramme, parce qu'elle ne voulait pas être prisonnière. Il y avait chez elle la crainte de se faire enfermer politiquement par certains de son entourage manipulés par les éléphants [du Parti socialiste]. Il y avait aussi le traumatisme de la campagne de Jospin en 2002, qui était minutée au quart d'heure, et qui est passée complètement à côté de la plaque. Je pense que Ségolène a volontairement inspiré une certaine forme de désorganisation. » Entretien avec Bruno Rebelle[289], membre de l'équipe de campagne, conseiller sur les questions d'environnement. Réalisé le 11 avril 2008.

Parmi ceux qui sont installés à demeure au QG, sans disposer de bureau rue de Solférino, Christophe Chantepy (PS) et Camille Putois (Désirs d'avenir) ont leur existence officialisée dans les seules équipes de campagne dont la composition sera publiée. Les autres seront identifiés dès lors qu'ils susciteront la curiosité de la presse (notamment Sophie Bouchet-Petersen, la conseillère de Ségolène Royal, Bruno Rebelle, recrue du secteur associatif, Aurélie Filippetti, démissionnaire des Verts, Thomas Hollande, fils de la candidate et animateur des réseaux de jeunes baptisés « Ségosphère », directement concurrents du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), ou Benoît Thieulin, le responsable de la Netscouade). Ce choix de Ségolène Royal, fut-il par défaut, lui permet *de ne pas dire* où elle installe le Parti socialiste.

§ 4.2. *De l'usage des mots : un code linguistique apolitique*

Le vocabulaire qui entoure les candidats à l'élection présidentielle relève en partie de la communication politique et de la maîtrise du message : slogans *(« La force tranquille »* de François Mitterrand en 1981 ou le *« Présider autrement une France plus juste »* de Lionel Jospin en 2002), argumentaires de campagne, mais aussi baptême de lieux sous une forme d'apparence assez improvisée pour qu'elle soit adoptée sans réticence (« l'Atelier » avait ainsi été choisi par les communicants du candidat pour désigner le siège officiel de la campagne de Jospin en 2002, et le terme avait été immédiatement adopté par les médias), voire détournement d'un sarcasme : ainsi,

[289] Ancien responsable de Greenpeace France de 2003 à 2006, Bruno Rebelle adhère au Parti socialiste début 2006, et soutient Ségolène Royal pendant la phase de désignation interne avant d'intégrer l'équipe de campagne du Boulevard Saint-Germain.

l'équipe la plus rapprochée de Nicolas Sarkozy a-t-elle repris à son compte le surnom de « la Firme » qui lui avait été attribué par ceux qui n'en faisaient pas partie, en référence au best-seller de John Grisham décrivant une entreprise aux pratiques totalitaires à l'égard de son personnel. D'une dénonciation, « la Firme » est devenue une revendication identitaire, au point d'avoir fait un titre du quotidien *Le Monde*[290] qui lui a consacré une page.

De la même façon, l'équipe de campagne de Ségolène Royal a mobilisé le vocabulaire pour façonner un message de campagne. La liste est longue de ces expressions censées forger une marque politique autant qu'apporter la preuve d'une communication singulière, à la fois destinée à l'extérieur et en interne (une partie de ce vocabulaire *ad hoc* restera d'ailleurs réservé au seul usage des initiés du 282, Bd Saint-Germain). Ainsi les experts sont dénommés « *personnes ressources* » - afin de les distinguer des « *experts* » du Parti socialiste et de leur usage – et les coordonateurs des groupes d'experts sont des « *chefs de file* » (ce qui constitue une stratégie d'évitement du terme « *commission* ») ; les « *notes* », exercices indispensables à destination du candidat sont appelées « *briques* », les idées suggérées par les remontées du terrain, des « *pépites* » (voir partie 3), le projet présidentiel est un « *Pacte* » ; la cellule réflexion est baptisée « *matière grise* », le dispositif d'argumentaires à disposition des militants « *l'arbre à fiches* » (constitué des contributions d'une dizaine de plumes qui pouvaient être sollicitées pour l'alimenter), et jusqu'au siège du QG, pour lequel l'usage du « deux-huit-deux » (le numéro de l'adresse du Boulevard Saint-Germain) finit par s'imposer à tous, proches de l'équipe de campagne, exclus des lieux, ou journalistes au lieu du plus conventionnel « 282 ». La Netscouade, l'équipe Internet de la candidate, dispose elle aussi de son propre lexique, détaillé dans la deuxième partie de la thèse.

L'équipe de Ségolène Royal sait qu'il s'agit là d'une technique propre à renforcer l'identité de la candidate socialiste. Mais comme la dénomination « la Firme », et à l'inverse de « l'Atelier », ils ne sont pas diffusés à l'instigation de communicants. Ségolène Royal en popularisera certains (« *personnes ressources* »), des membres du QG en imagineront d'autres (sa chef de cabinet, Camille Putois, sera à l'origine de

[290] *Le Monde,* 20 juin 2006, « La firme Sarkozy », Raphaëlle Bacqué et Philippe Ridet.

l'expression « arbres à fiches »). Mais l'ensemble du dispositif lexical, que l'usage en soit prémédité ou plus improvisé, converge vers le même message et la même fonction : renforcement de l'entre soi (l'atypisme de la candidate, sa singularité), procédure de mise à l'écart de la structure partisane (en bannissant l'usage des mots habituellement utilisés au Parti socialiste), et processus implicite de dépolitisation symbolique du dispositif de campagne : les « *experts* » et les « *notes* », qui évoquent une technocratie partisane, voire élitiste, sont gommés pour être remplacés en mobilisant un vocabulaire plus imagé (« *arbres à fiches* »), inspiré des objets de la vie quotidienne (les « *briques* »), voire de l'imaginaire (« *les pépites* ») – qui pour l'essentiel désignent néanmoins des objets de campagne analogues.

§ 4.3. *De l'usage des « experts »*

Symboles de la transformation des partis politiques en machines « électorales-professionnelles », selon l'expression du politiste italien Angelo Panebianco cité par Carole Bachelot[291], les « *experts* » sont devenus des recours dans la construction du discours partisan, tant par leurs contributions (écrites ou orales, publiques ou confidentielles, officielles ou informelles), que par leur place symbolique dans le dispositif de compréhension, d'explication et d'argumentation déployé par les partis. Recrutés généralement au sein des mêmes institutions (énarques et hauts fonctionnaires du Conseil d'Etat ou de la Cour des Comptes notamment, qui ont succédé à la place prise un temps par le Plan), ils peuvent faire l'objet d'une compétition dans le leadership politique (qui est avec qui), soit au sein d'un même parti, soit dans des concurrences inter partisanes (notamment PS/UMP), particulièrement dans un contexte de campagne électorale.

Dans la communication déjà citée, Carole Bachelot a rappelé comment le Parti socialiste, sous l'impulsion de François Mitterrand, a progressivement assigné à l'expertise un rôle officiel, bien qu'imprécisément défini. Au fil des ans, cette fonction a été intégrée dans les statuts, et des garanties ont été prévues pour l'encadrement de ses missions et de sa production sans que l'appartenance partisane des membres de ces « commissions » soit pour autant vérifiée. Mais ces structures, de nature et aux modes

[291] Bachelot C., « Les experts au Parti socialiste. Réseaux et modalités de recours à l'expertise ». Colloque de l'Association française de science politique sur « Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs ». Paris, Institut d'études politiques, 31 janvier et 1er février 2002.

de fonctionnement variables, restent aux marges du dispositif partisan. Cette place aux frontières de la décision, entretenue autant par l'appareil et ses élus que par les experts eux-mêmes, traduit leur statut ambigu au regard de la légitimité démocratique de l'institution partisane[292]. Corollaire, cette mise à distance se paye en efficacité. La possibilité, offerte depuis le congrès de Grenoble (2000), de créer des sections « thématiques » qui, sans se substituer aux découpages territoriaux, permettraient d'attirer des adhérents en fonction d'intérêts spécialisés et de domaines de compétences déterminés, n'a été que peu exploitée, à l'exception de la section virtuelle « Temps réels », rattachée à la fédération de Paris (voir partie 2).

Lors des campagnes électorales, les experts sont mobilisés, autant pour apporter leur contribution au programme du moment que pour, le cas échéant, servir de caution à sa crédibilité. Ils font partie, avec les chefs d'entreprise, les syndicalistes et les représentants associatifs de ceux que le PS, comme d'autres partis, appellent à leur côté dans l'entreprise de (re)conquête du pouvoir.

En 2006, Laurent Fabius, ancien Premier ministre et ancien ministre de l'Economie et des Finances, et Dominique Strauss-Kahn, également ex titulaire de Bercy, disposent de réseaux efficients, le député-maire de Sarcelles ayant de surcroit le soutien de la Fondation Jean Jaurès, créée par le Parti socialiste au début des années 1990 et investie d'un rôle de *think-tank*. Outre leur fonction d'inspirateur d'idées et d'expertise, ces réseaux, constitués pour beaucoup de hauts fonctionnaires, servent aussi de lieux de formation pour, en cas de victoire, nourrir les cabinets ministériels. Les groupes sont ainsi, dans la plupart des structures partisanes, calqués sur des « thématiques » dont la classification est inspirée des départements ministériels (économie, logement, santé, éducation, etc.)

Ségolène Royal fait une tentative de redéfinition de la place de l'expertise, avec la promotion du concept de « citoyen-expert » : *« Je crois à l'intelligence collective d'un peuple majeur auquel je fais confiance »*, déclare-t-elle dans un entretien au *Monde* à quelques jours de son investiture[293]. *« Les expertises, scientifiques ou techniques, l'arbitrage politique au nom de l'intérêt général, tout cela est tout à fait*

[292] Voir notamment Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques*… op. cit. p. 42
[293] 11 novembre 2006.

nécessaire, mais l'expertise citoyenne est précieuse si l'on veut prendre les bonnes décisions et vérifier que l'action publique atteint bien ses objectifs », écrit-elle dans *Maintenant*, l'un de ses livres-programmes[294]. Cette posture, qui repose sur l'association Désirs d'avenir, lui permet de s'extraire des interlocuteurs habituels du Parti socialiste et de lancer des appels à idées, en même temps que s'opère un affichage supposé signifier cette singularité – le recours au registre lexical (« personnes ressources », « chef de file ») qui a déjà été mentionné. Elle n'empêchera pas Ségolène Royal de se constituer des réseaux composés de hauts fonctionnaires et d'universitaires, très proches de par leur composition sociologique des experts du PS et des autres prétendants à la candidature. Le discours sur le « citoyen-expert » est d'abord un message de défiance à destination interne, et il sera pris comme tel par les cadres du Parti socialiste, comme nous l'avons vu en évoquant le rôle dévolu à Désirs d'avenir[295].

Parallèlement, la procédure de désignation se jouant sur la « compétence », Ségolène Royal constitue une équipe d'autant plus conventionnelle qu'elle est, à ce stade de la campagne, pour beaucoup constituée d'anciens membres du cabinet de Lionel Jospin à Matignon : Pierre-Alain Muet[296], qui anime le cercle d'experts spécialisés dans le domaine de la macro-économie ; Jacques Rigaudiat[297] en tandem avec le député de la Nièvre Gaëtan Gorce pour le social ; Jean-Pierre Jouyet[298] fait partie de cette première équipe. Plusieurs de ces conseillers s'éloigneront au cours des mois qui suivent, sans que la composition sociologique et la provenance majoritaire des groupes d'experts en soient profondément modifiées. Sollicité, certes tardivement, l'historien Alain Bergounioux a mis au service de Ségolène Royal son savoir-faire et ses réseaux.

---

[294] Paris, Hachette littératures, mars 2007.

[295] Voir également chapitre 3, la démocratie participative à l'épreuve d'une campagne présidentielle.

[296] Né le 1er janvier 1945, inspecteur général des Finances, conseiller chargé de la stratégie économique auprès de Lionel Jospin de juin 1997 à mars 2001.

[297] Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, conseiller social de Lionel Jospin de 1997 à 2002.

[298] Né le 13 février 1954, élève à l'Ecole nationale d'administration dans la même promotion que Ségolène Royal (promotion Voltaire, 1978-1980), inspecteur général des Finances, il est directeur adjoint du cabinet de Lionel Jospin de 1997 à 2000, avant d'être nommé directeur du Trésor (2000-2004). Il deviendra secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes de Nicolas Sarkozy, puis, au début du quinquennat de François Hollande, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et président de la Banque publique d'investissement.

Au final, pendant la phase de désignation, puis la campagne, l'entourage des experts est constitué d'un réseau analogue à celui de ses concurrents, et assez similaire à celui des précédents candidats socialistes à la présidentielle :

> « Il fallait des gens, qui ne soient pas trop iconoclastes, pas trop atypiques par rapport à la culture du PS, et pas trop atypiques par rapport à la culture de la haute fonction publique. Mais en même temps, quand même être inventifs. C'est le mouton à cinq pattes. Moi, j'avais été chargée de faire une liste – on y travaillait à plusieurs -, j'étais chargée d'animer ces gens-là. Et c'est comme ça qu'à partir de septembre-octobre 2006, on a essayé de fonctionner. Il y avait une douzaine de groupes. Nous nous sommes posé la question de savoir si dans ces groupes nous mélangions des politiques et des hauts-fonctionnaires, des experts, des intellectuels... La question a été posée à Ségolène, elle a été posée à d'autres politiques de son entourage, qui nous ont dit : « Surtout pas, parce que le politique que vous allez désigner comme chef de file de tel ou tel groupe va se considérer comme le futur ministre, et ça va être un boulet parce qu'un président de la République doit avoir toute liberté après, si d'aventure il est élu, pour choisir son gouvernement. » Je pense qu'ils avaient raison. Donc on s'est contenté de mettre pour chefs de file des hauts fonctionnaires.
> Mais les choses ne sont pas aussi simples. Ségolène, qui est une vraie mitterrandienne, a voulu diversifier beaucoup ses canaux d'information, par conséquent elle avait *intuitu personae* des relations avec tel ou tel intellectuel – par exemple, en matière économique, elle avait Piketty, Thomas Piketty est beaucoup intervenu dans la campagne. Et vous avez des confrontations d'égos, bien entendu... Piketty ne pouvait pas travailler sous la direction de Pierre-Alain Muet... » Entretien avec Monique Saliou[299], co-coordinatrice des réseaux d'experts, réalisé le 8 février 2008.

Ségolène Royal met en concurrence les équipes et les experts à son service. La référence mitterrandienne est convoquée par leurs membres pour valider ce mode de fonctionnement.

> « Je ne trouve pas scandaleux que [Ségolène Royal] confronte des avis d'experts. J'avais été au cabinet de Lang, qui faisait tout comme ça. C'est très mitterrandien, et je trouvais ça très judicieux. Quand je proposais des trucs pour les Zep, il téléphonait à des profs de Zep de Blois qu'il connaissait, et il croisait. Si ça correspondait, il retenait la mesure. Je l'ai vu faire

[299] Normalienne, énarque, magistrate à la Cour des comptes, Monique Saliou est entrée au Parti socialiste au milieu des années 1980, après avoir milité à la Ligue communiste révolutionnaire, où elle a rencontré la conseillère de Ségolène Royal, Sophie Bouchet-Petersen. Directrice de cabinet de Jean Glavany, le ministre de l'Agriculture du gouvernement de Lionel Jospin, elle rencontre également à cette occasion Christophe Chantepy, alors directeur de cabinet de Ségolène Royal, puis de Michel Sapin, et en 2006 directeur de cabinet de la candidate. Le recrutement du noyau dur de l'équipe de campagne s'opère donc au cœur du dispositif technocratique des anciens gouvernements socialistes.

sur des trucs très précis. J'ai toujours trouvé intelligent qu'un politique s'appuie à la fois sur des experts et des sources différentes. ». Entretien avec Anita Weber, membre du groupe d'experts sur la culture, réalisé le 1er octobre 2008.

Dans sa communication déjà citée, Carole Bachelot évoque « *l'imprécision* » des attentes des organisations partisanes envers les experts, ainsi que la « *configuration anarchique* » de leurs réseaux au service de dirigeants et/ou de courants[300]. Dans cette acception, l'usage de l'expert convient aux formes d'organisation de Ségolène Royal et à la marque qu'elle imprime à sa campagne, non figée, évolutive, aux hiérarchies non dites et aux réseaux distincts. La figure de « l'expert » sans place précise assignée dans le dispositif, permet de mettre en scène la posture d'autorité que ceux-ci revendiquent et la confrontation entre différents acteurs partenaires du dispositif de production programmatique (experts, animateurs de la campagne, militants, citoyens-experts).

SECTION 3. Le parti et la campagne sous surveillance publique

La candidature de Ségolène Royal à la présidentielle de 2007 a été interprétée par plusieurs auteurs comme une forme de *dépossession* des prérogatives du Parti socialiste sur le choix de son candidat, qui serait le produit conjugué d'une prescription des médias et de l'injonction des sondages d'opinion auxquels se seraient soumis des militants collectivement affaiblis et des réseaux socialistes dévitalisés[301]. Pour être singulière, puisqu'elle a mis en scène une candidate qui disposait de peu de ressources intra-partisanes quand deux autres personnalités plus aguerries du Parti socialiste prenaient part à la compétition, l'élection de 2007 ne propose pas une configuration inédite dans la promotion (ou l'éviction) de candidatures portées par les sondages d'opinion ou les médias. Loïc Blondiaux a montré comment s'était installée il y a près d'un demi-siècle une « nouvelle opinion publique » devenue « omniprésente »[302], et

[300] Bachelot C., « Les experts au Parti socialiste. Réseaux et modalités de recours à l'expertise », communication au colloque de l'AFSP, 2002, *op. cit*.

[301] Voir notamment Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *op. cit*, Lefebvre R., et Sawicki F., *La société des socialistes*, *op. cit*. p. 150 et Dolez B. et Laurent A., « Une primaire à la française… », *op. cit*.

[302] Blondiaux L., *La fabrique de l'opinion, une histoire sociale des sondages*. Paris, Le Seuil, coll. Science politique, 1998, p.537

pour de nombreux auteurs, l'élection présidentielle de 1965, première élection du chef de l'Etat de la Vème République au suffrage universel, marque l'ère, ou au moins l'accélération de la mobilisation des techniques de communication politique, de l'attention portée aux attentes de l'opinion, de la mise en scène des candidatures, et de l'affaiblissement du rôle des partis[303]. Pour sa part, Olivier Duhamel a pu écrire à propos de la présidentielle suivante, celle de 1969, que *« la démocratie d'opinion nait en ce printemps 1969* [304]*»* en rappelant que ce sont les sondages qui ont convaincu Alain Poher de présenter sa candidature (*« Je ne suis pas du tout candidat. Je ne souhaite pas l'être. Mais j'y serai peut-être obligé. »*).

Depuis cinquante ans, l'histoire des élections présidentielles françaises est nourrie de ces exemples de candidatures suscitées par la popularité des intéressés, suivies de campagnes dont les thèmes seront « rectifiés » au fil des courbes sondagières (Valéry Giscard d'Estaing en 1974[305], Raymond Barre en 1988, Edouard Balladur en 1995[306]) – trois candidatures qui ont pour caractéristique commune d'avoir été déclarées hors parti, même si Raymond Barre a reçu le soutien des différentes composantes de l'UDF avant même sa déclaration officielle de candidature.

Pour ce qui le concerne, le Parti socialiste était prêt, en 1995, à choisir Jacques Delors – alors que l'ancien président de la Commission européenne, s'il avait exercé des responsabilités élevées qui lui délivraient un brevet de compétence aux yeux des socialistes, n'avait jamais eu de responsabilités dans l'appareil et avait même fait une partie de sa carrière politique dans un gouvernement de l'après gaullisme. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki relèvent d'ailleurs que ce qu'ils appellent les *« élites*

---

[303] Voir notamment Delporte C., « Image, politique et communications sous la Vème République », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 2001/4 n°72, p. 109-123.

[304] Duhamel O., *Histoire des présidentielles*, Paris, 2008, Seuil, p. 75-80

[305] L'utilisation des sondages par Valéry Giscard d'Estaing est néanmoins discutée. Le futur président a créé une cellule « analyses, sondages et orientation de la campagne », animée par l'un de ses anciens condisciples de l'X, chargée de procéder à la fois à l'analyse et à la commande de sondages sur des thèmes de campagne potentiels (Berne J., *La campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing en 1974*, Paris, PUF, 1981). Pour Loïc Blondiaux cependant, le candidat a peu mobilisé les études d'opinion (*La fabrique de l'opinion*, *op. cit*., p.534).

[306] Portelli H., « Les logiques d'une candidature », In *Le vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de SciencesPo, 1995, p.114-126. Edouard Balladur s'est lui-même exprimé plus tard sur la surdétermination accordée aux sondages dans un livre de Raphaëlle Bacqué, *L'enfer de Matignon* (Paris, Albin Michel, 2008) : *« Si j'ai commis une erreur, sur le plan politique, c'est de penser que les sondages positifs et même très positifs dont j'ai bénéficié pendant longtemps pouvaient tenir lieu de tout. Certes, c'était important parce que ma seule force était dans les sondages. »*

socialistes » elles-mêmes (et non seulement les militants) *« sont de fait conduites à s'appuyer sur des formes non « mobilisées » de l'opinion publique comme les sondages »*[307] - citant en exemple la pratique gouvernementale de Lionel Jospin, son pilotage de l'action publique et sa campagne présidentielle de 2002. Et Gérard Grunberg rappelle, comment lors du congrès de Liévin précédant la présidentielle de 1995, les responsables socialistes préparent *« le ralliement à l'inévitable »*[308] - Jacques Delors plébiscité par les sondages. Les réticences qui ont longtemps prévalu à gauche à l'égard des mesures de l'opinion et de leur légitimité s'atténuent en fonction des opportunités des séquences politiques et à ceux qui les portent, même pour des événements censés ne concerner que la vie partisane[309].

La singularité de la candidature de Ségolène Royal tient donc d'abord au fait qu'elle est la première personnalité socialiste sans responsabilité importante au sein de l'appareil et dotée d'une forte popularité à être allée jusqu'au bout d'une démarche de candidature – avant elle Michel Rocard et Jacques Delors, qui relèvent de la même catégorie, y avaient renoncé. Elle tient aussi, comme l'ont montré Bernard Dolez et Annie Laurent, à la transformation de sa popularité initiale en « présidentialité »[310]. Elle est bien entendu marquée, enfin, à l'issue de cette longue séquence en tête des présidentiables du PS, par le choix des adhérents du Parti socialiste contre d'autres prétendants plus expérimentés dans la gestion des affaires publiques et mieux installés dans l'appareil.

Il n'entre pas dans notre propos de déterminer ce que disent les sondages de l'opinion publique ni de contribuer à la longue histoire de sa définition[311]. Les

---

[307] Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes…*, *op. cit*. p. 150.

[308] Grunberg G., « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership », In *Le vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, op. cit. p. 67. Henri Emmanuelli, Premier secrétaire nouvellement élu, en appelle Jacques Delors à répondre à son *« devoir »* : *« Lundi dernier, Jacques, en t'adressant aux Français, tu as dit que, si tu devais être candidat, ce serait par devoir. Et bien, je pense avoir le droit de te le dire, au nom des socialistes : c'est ton devoir ! »* Au cours de la même séance, Henri Emmanuelli avait aussi plaidé pour le partage des rôles entre parti et candidat (au parti, un « programme de gouvernement », au candidat à la présidentielle une plate-forme de « grandes orientations »).

[309] Voir Blondiaux L., *La fabrique de l'opinion*, *op. cit*., p. 530

[310] Dolez B. et Laurent A., *op. cit*. p. 137

[311] Voir Blondiaux L., « L'opinion publique », In Gingras A.-M. (dir.), *La communication politique. Etat des savoirs, enjeux et perspective*s, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 137-158.

références qui suivent aux études des instituts de sondages ne sont faites ici que parce qu'elles servent d'indicateurs aux principaux acteurs (médias, élus, responsables et militants du Parti socialiste) et qu'eux-mêmes s'y réfèrent, pour l'évaluation, la comparaison et les commentaires entre et sur plusieurs candidatures possibles.

§ 1. Les sondages, des acteurs des processus d'élimination plus que de ratification

Il sera principalement question ici de la mesure de l'opinion avant le choix, par les socialistes, de leur candidat à la présidentielle de 2007. De la mi-novembre 2006 à mai 2007, les sondages rythment, de façon plus classique, les événements de la campagne et accompagnent son récit médiatique, et ils seront alors essentiellement mobilisés comme auxiliaires supposés de marketing, de construction de l'agenda et de « rectification » du discours.

La procédure de désignation du candidat socialiste à la présidentielle de 2007 se joue en deux temps, et le rôle qu'y tiennent les sondages d'opinion évolue entre les deux séquences. La première, la plus longue, commence le 31 mai 2005, date du référendum sur le TCE, dernier rendez-vous électoral avant l'élection du chef de l'Etat et se termine le 3 octobre 2006, date à laquelle le bureau national du Parti socialiste enregistre les trois candidatures (Laurent Fabius, Ségolène Royal, Dominique Strauss-Kahn) à la procédure de désignation interne. Sur le plan politique, il s'agit d'une phase *d'élimination* de plusieurs personnalités socialistes pouvant prétendre à l'investiture, écartées par des difficultés dans l'exercice de leur mandat (Bertrand Delanoë[312]), qui abandonnent après avoir affiché leur souhait d'entrer dans la compétition (Jack Lang), ou renoncent après avoir entretenu l'incertitude (Lionel Jospin, François Hollande) ou laissé dire par leurs proches qu'ils pourraient envisager de concourir (Martine Aubry).

Jacques Gerstlé[313] d'une part, Bernard Dolez et Annie Laurent[314] d'autre part, ont détaillé la progression de la popularité de Ségolène Royal dans les études d'opinion

[312] Le maire de Paris, qui dispute à Bernard Kouchner, Jack Lang et Lionel Jospin les premières places socialistes du « baromètre du potentiel présidentiel » dans le baromètre IPSOS/Le Point de février à septembre 2005 décrochera après la défaite de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2012 au profit de Londres.

[313] Gerstlé J., « Les campagnes présidentielles 1965-2007 : de M. X à Mme Royal », *Pouvoirs* 2006/4 n°119 p.29-40.

[314] « Une primaire à la française… », *op. cit.*

à partir de l'été 2005. Selon Ipsos, au lendemain de la victoire régionale de 2004, la nouvelle présidente de l'exécutif régional dispose du potentiel électoral le plus élevé pour la présidentielle dans son propre camp. A cette date, selon le baromètre TNS-Sofres/Figaro magazine, sa « cote d'avenir » est près de 20 points au dessus de celles Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn. Il faut souligner néanmoins qu'elle disparaît des enquêtes de certains instituts après cette période[315]. Son nom (ainsi que celui de Bernard Kouchner) n'est réintroduit dans le baromètre d'Ipsos qu'en octobre 2005, après qu'elle ait repris l'initiative politique et fait ses premières déclarations à Paris-Match (cf infra) et aux journées parlementaires du PS ; elle est alors talonnée par Jack Lang.

La période juin-septembre 2005 se présente, pour les sondeurs et leurs clients, comme une séquence de *tests par défaut* et Ségolène Royal n'est introduite (ou réintroduite) dans les propositions des instituts qu'au moment où elle reprend l'initiative et exprime l'hypothèse de sa candidature. A ce moment-là, elle n'envisage pas d'être candidate *parce qu'elle bénéficie de sondages favorables*, son nom est soumis à l'appréciation des sondés *parce qu'elle se pose en candidate potentielle*. Elle deviendra « la candidate des sondages » en forçant leur porte d'entrée ce qui nous semble-t-il, amène à relativiser l'idée d'un enchainement mécanique entre popularité, candidature et ratification par les militants socialistes.

La deuxième séquence couvre la période de campagne au sein du Parti socialiste jusqu'à la désignation de Ségolène Royal, le 16 novembre 2006. Il s'agit alors d'une phase de *choix* par les militants, qui a fait l'objet d'une trentaine de sondages spécifiques diffusés par les médias[316].

Notre hypothèse est que le rôle des sondages d'opinion a été plus déterminant dans la première phase, celle d'élimination des candidats potentiels, que dans la seconde, qui a conduit au choix des militants socialistes. La première séquence permet à

---

[315] Au lendemain du référendum sur le Traité constitutionnel européen, les 3 et 4 juin 2005, Ipsos demande pour le compte du *Point* quelle personnalité *« ferait le meilleur candidat du Parti socialiste »* à la présidentielle de 2007. Quatre noms sont testés : Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius et François Hollande.

[316] Rapport officiel « La commission des sondages face aux élections présidentielle et législatives de 2007 » http://www.commission-des-sondages.fr/hist/rapport.htm. Au total, la commission des sondages a dénombré 293 études d'opinion réalisées pour la présidentielle de 2007 (contre 157 en 1995 et 193 en 2002). Tous les sondages dont il sera question ici ont fait l'objet de publication dans la presse ou de diffusion audiovisuelle ; ne sont pas pris en compte les éventuels sondages privés réalisés pour le compte de tel ou tel candidat et à diffusion confidentielle.

la présidente de la région Poitou-Charentes de s'appuyer sur les sondages pour asseoir une légitimité qui lui était contestée et construire sa « présidentialité » (« l'éligibilité », selon Lefebvre[317]) en prenant l'opinion publique à témoin. La seconde lui permet surtout de consolider ses positions face à un parti affaibli et divisé par plusieurs épisodes politiques internes. Quel qu'ait été le candidat socialiste, il avait besoin du soutien de l'opinion pour légitimer sa démarche et s'imposer, tant au sein de la structure partisane qu'aux yeux des Français, comme l'a d'ailleurs fait valoir Dominique Strauss-Kahn[318]. Rappelons qu'avec 18,59% des voix à la primaire, Laurent Fabius n'a pas fait un score sensiblement différent de celui récolté par sa motion au congrès du Mans en novembre 2005 (21,17%) et en 2006, Dominique Strauss-Kahn incarne l'aile « libérale » du parti.

Ségolène Royal creuse l'écart avec ses concurrents début 2006, quand les instituts commencent à publier les premières livraisons de « baromètres présidentiels » avec simulations de vote. Ainsi que le soulignent Bernard Dolez et Annie Laurent, elle est alors la seule des outsiders (les autres étant Bernard Kouchner et Jack Lang) à avoir transformé sa popularité en hypothèse de candidature légitime.

§2. La presse dans la bataille de la communication : qui parle sur la campagne ?

Les analyses sur le traitement médiatique des campagnes électorales portent généralement sur les quelques semaines précédant le scrutin et l'entre-deux tours. Nous avons choisi ici d'anticiper de plusieurs mois pour nous intéresser surtout au processus de sélection du candidat du parti socialiste.

Actrice de la vie politique, la presse va participer, comme les sondages d'opinion, à une forme de pré-sélection des candidats à l'investiture interne au Parti socialiste, avant d'interagir, après les primaires, dans les relations entre la candidate désignée et le Parti socialiste. Nous nous proposons d'examiner ici l'affirmation de Rémi Lefebvre, pour lequel *« les médias se substituent aux partis dans le rôle de médiation entre l'opinion et les gouvernants »,* et que *« ce sont les médias plus que les partis qui sélectionnent*

[317] Lefebvre R., *Les primaires socialistes, op. cit*., p. 91
[318] « Quand « DSK » fait vanter son mérite, sondages à l'appui », *Le Monde* du 22 octobre 2005.

désormais les candidats sur la base de leur « popularité » mesurée dans les sondages »[319]. La future candidate aurait ainsi *« court-circuité le PS pour construire une relation personnelle avec l'opinion »*, avec un *« style »*, une offre politique construite sur la *« démocratie participative »* et le *« discrédit du personnel et de la parole politiques »* qui auraient tenu lieu de *« projet »*.

Nous souhaitons montrer pour notre part que les médias qui ont œuvré dans le processus de pré-sélection de Ségolène Royal ne sont pas les médias habituellement prescripteurs en matière politique. Editorialistes et commentateurs politiques, familiers des responsables politiques des partis qui sont leurs interlocuteurs quotidiens, ont souvent eu à l'égard de l'émergence de la candidature de la députée des Deux-Sèvres une approche analogue à celle des représentants de la structure partisane, et calquée sur les réactions de ces derniers.

Sans négliger les études conduites sur traitement des campagnes électorales dans les médias télévisés[320], nous nous intéresserons également à la presse écrite (quotidiens et magazines) pour analyser comment les journaux ont mis en scène et accompagné la montée de la popularité de Ségolène Royal dans les sondages, mais aussi *simultanément* mis en cause sa légitimité et participé au questionnement sur sa compétence. Nous montrerons aussi que si, comme l'écrit Jacques Gerstlé, les médias ont suivi de près l'engouement des sondages en faveur de Ségolène Royal, ils l'ont fait de façon différenciée, moins en fonction de leur référentiel politique (journal dit « de gauche » ou « de droite ») que de la nature de la publication.

C'est dans ce but que nous détaillerons plus précisément la presse écrite. La première raison relève de l'agenda : notre propos étant de nous intéresser au déploiement partisan face au choix du candidat, il est nécessaire de commencer fin 2005 - début 2006 où, à l'exception de quelques rendez-vous (université d'été, journées parlementaires, congrès, publication de sondages), les journaux télévisés n'accordent encore qu'une importance fragmentée à la future présidentielle. La deuxième raison en découle : le traitement télévisé est alors souvent inspiré des « unes » des quotidiens ou

---

[319] Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *Nouvelle Fondation* 2007/3, n°7-8, p. 20-29.s

[320] Voir notamment Gerstlé J. et Piar C., « Les campagnes dans l'information télévisée », In Perrineau P. (dir),. *Le vote de rupture*. *op. cit*.

couvertures de la presse magazine - et anticipé comme tel dans la communication des candidats[321]. La prolixité de l'écrit par rapport à la concision des JT permet d'avoir une vision plus achevée du *récit séquencé* des médias sur la campagne[322]. Et enfin, les responsables socialistes, militants et cadres, restent des lecteurs de presse quotidienne nationale – notamment *Le Monde* et *Libération*. Ceci n'exclut pas un possible décalage entre le traitement de la presse écrite et celui des médias audiovisuels, aussi avons-nous systématiquement complété, chaque fois que cela était possible, les résultats et enseignements tirés des quotidiens nationaux par l'observation du traitement et la hiérarchie des journaux télévisés.

Dans leur étude du traitement de la campagne de 2007 par les journaux télévisés[323], Jacques Gerstlé et Christophe Piar analysent ainsi la mise en cause récurrente de la compétence de la candidate socialiste au cours de la campagne : *« Cette influence négative n'a pas été le seul fait des journalistes. Ces derniers ont largement indexé leur traitement de la candidate sur les critiques émises au sein de son propre parti et sur l'exploitation qu'ont su faire les autres candidats de certains épisodes de sa campagne, présentés comme des gaffes mettant en cause sa compétence et sa stature présidentielle. »* Citant l'étude de David Michie sur la campagne législative britannique de 1997[324], ils rappellent l'importance de *« la discipline du message »*, la communication politique devenant inefficace *« quand les partis sont trop absorbés par des batailles internes pour combattre l'ennemi commun »* : *« Si la campagne de Ségolène Royal lors de la primaire au sein du PS a été adossée à une gestion des médias particulièrement efficace, celle-ci s'est rapidement dégradée après son investiture »*, notent encore les deux auteurs.

Il convient de distinguer les deux périodes signalées par Jacques Gerstlé et Christophe Piar, la pré et la post investiture. La présidentielle de 2007, et

---

[321] A titre d'exemple, quand *Libération* titre, le 26 septembre 2005 : *« Présidentielle : quand les femmes s'en mêlent »*, le journal télévisé de 20h de France 2 du même jour consacre un sujet sur la place des femmes dans la vie politique et les candidatures féminines à la présidentielle.

[322] Une quatrième raison, moins avouable, est de nature plus personnelle : après plus de trente ans de journalisme en presse écrite, ses codes m'en sont plus familiers et les mécanismes de fabrication de l'information, mieux connus et maîtrisés.

[323] « Les campagnes dans l'information télévisée… », *op. cit*. p.41

[324] Michie D., *The Invisible Persuadiers. How Britain's Spin Doctors Manipulate the Media*. Londres, Bantam, 1998, p. 310

principalement le mode de désignation du candidat socialiste offrent pour la première fois la possibilité d'étudier un processus habituellement hors du champ de la science politique, l'interaction entre les médias d'une part, la fabrication des candidatures potentielles et/ou de la « présidentialité » d'autre part.

Remarque méthodologique

Le corpus utilisé pour cette démonstration est la lecture et le codage systématiques des éditions de trois quotidiens nationaux, Le *Figaro*, *Libération* et *Le Monde* du 1er septembre 2005 au 16 novembre 2006, date du vote des adhérents socialistes pour la désignation de leurs candidats. Ont été retenus tous les titres, à la « une » comme en pages intérieures, mentionnant les noms des candidats possibles à la primaire (Laurent Fabius, Lionel Jospin, Jack Lang, Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn), ainsi que celui du Premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, y compris sous des formes substantivées (« royaliste », « fabiusien », « hollandais », « DSK », etc.). N'ont été sélectionnés que les sujets qui se rapportaient explicitement à l'élection présidentielle. Ont donc été éliminés les articles se rapportant à l'agenda politique général (discussion de la loi de finances par exemple), les réactions à chaud sur des sujets d'actualité (violences en banlieue), ou les événements en rapport avec le calendrier partisan (congrès du Mans). N'ont pas été non plus comptabilisés les brèves, « filets » ou encadrés.

Ce mode de classement, comme le choix des titres qui traduisent un choix éditorial, a notamment permis d'éviter la sur-exposition de François Hollande dans sa fonction de Premier secrétaire et l'irruption d'événements exogènes à la campagne interne au Parti socialiste.

Cette analyse a été complétée par le comptage mécanique des occurrences du nom des candidats via les moteurs de recherche des bases de données de Factiva (*Le Figaro, Libération*) et Europresse (*Le Monde*) et le moteur de recherche de l'Institut national de l'audiovisuel.

août 2005 – novembre 2006. Emergence médiatique d'une candidature

Avant sa déclaration de candidature à la candidature socialiste, Ségolène Royal va occuper une place à part dans le traitement médiatique réservé aux prétendants à la présidentielle. Peu impliquée dans la vie interne du Parti socialiste, absente des débats politiques de l'époque (Traité constitutionnel européen, congrès du Mans), Ségolène Royal est aussi assez peu connue des éditorialistes, rédacteurs en chef et des chefs de service politique. Jusqu'alors, ses principaux interlocuteurs dans le monde des médias ont été les journalistes politiques chargés du suivi de la vie partisane – notamment ceux qui ont suivi la campagne qui l'a menée à la présidence de la région Poitou-Charentes en mars 2004, et les titulaires des rubriques correspondant aux départements ministériels (Environnement, enseignement scolaire, famille) dont elle a eu la charge. Sur le plan politique, outre son ancienne fonction de conseillère à l'Elysée, puis son entrée à l'Assemblée nationale en 1988, en même temps que François Hollande et après une investiture *in extremis* dans une circonscription ancrée à droite, elle est associée à des interventions qui relèvent de ses compétences dans l'exécutif, comme la lutte contre le bizutage ou la pilule du lendemain. Une autre représentation tient à son statut de *« compagne de François Hollande »*, mais qui la définit à la marge – puisque jamais François Hollande n'a été, jusqu'à la fin 2005 – début 2006, désigné comme *« le compagnon de Ségolène Royal »*.

Paul Quinio, journaliste à *Libération*, a suivi pour le compte du quotidien le Parti socialiste jusqu'en mars 2006, date à laquelle il a été nommé chef du service politique du journal :

> « Après son élection au Conseil régional, je suis allé régulièrement à Poitiers, je pense plusieurs fois par an, pour suivre ce qu'elle faisait, ce qu'elle mettait en place. C'était bizarre, parce qu'elle n'était pas… pareille. Elle détonait, elle était à part. Elle avait des initiatives intéressantes, il se passait des choses intéressantes, au-delà de son côté un peu nunuche mais… il y avait toujours un doute, un malaise. Est-ce que c'est sérieux, ou pas ? C'était une ovni, et elle restait une ovni. Et je pense que ce doute, ce malaise, il a existé ensuite pendant toute la campagne. Cette question là, on n'a jamais arrêté de se la poser. » Entretien réalisé le 9 septembre 2011.

Ségolène Royal s'exprime sur l'hypothèse de sa candidature à la primaire interne au Parti socialiste à deux reprises en septembre 2005, soit plus d'un an avant la

consultation[325]. Interrogée sur la santé de Jacques Chirac (qui a été hospitalisé au Val de Grâce suite à un AVC) dans *Le Monde* daté du 7 septembre, elle répond à une question incidente sur son avenir politique : *« Candidate ? On verra… En tout cas, le fait que la question se pose est un progrès. »* Mais l'essentiel de l'entretien ne porte pas sur ce sujet, et le titre porte d'ailleurs sur son objet principal ayant trait à la santé des chefs d'Etat *(« Si secret il y a, il se retourne toujours contre le pouvoir »*). L'intention sera très peu commentée au sein du Parti socialiste, et à peine reprise par les autres médias – notre hypothèse étant qu'il y a un lien direct entre les deux catégories d'acteurs, les médias étant dans la *réaction* (en l'occurrence, ils ne jugent pas utile de relayer une déclaration qui n'est pas commentée par les socialistes) plus que l'anticipation (accompagner, voire porter la candidature de Ségolène Royal).

Le 22 septembre 2005, dans *Paris-Match,* à une question de l'académicien Jean-Marie Rouart sur les conditions d'une candidature, Ségolène Royal répond : *« C'est très difficile de les théoriser. Ca peut arriver. En plus, je suis dans un contexte un peu particulier. Donc il faudrait que je sois sollicitée. C'est ce qui fait aussi l'agrément de ma situation, elle a un caractère protecteur. Je ne suis pas obligée de m'autoproclamer, de me mettre en avant (…) Si à un certain moment, il s'avère que je suis la mieux placée et donc que je suis sollicitée par le PS pour faire gagner mon camp, je le ferai. »* Il faut souligner ici le profil de la personnalité choisie pour cette déclaration – certes alambiquée - de la future candidate : il ne s'agit pas d'un journaliste, mais d'un romancier. L'entretien a été relu au téléphone avant publication par Jean-Marie Rouart à Ségolène Royal, sans passer par un circuit de validation écrite où interviennent conseillers et communicants[326].

Ségolène Royal conduit alors une stratégie d'évitement des éditorialistes et journalistes politiques, lesquels, pour beaucoup d'entre eux, l'ignorent[327]. Cette fois, la

---

[325] A noter qu'avant Ségolène Royal, Jack Lang a officiellement fait acte de candidature à la candidature dans *Voici* (18 juillet 2005).

[326] Entretien avec Claude Torrecilla, membre de l'équipe de presse de Ségolène Royal, réalisé le 7 octobre 2008. Discussion téléphonique avec Jean-Marie Rouart, le 11 mars 2007.

[327] Rappelons qu'Alain Duhamel n'avait pas inclus Ségolène Royal à la liste possible des prétendants socialistes mentionnés dans son ouvrage *Les Prétendants* (Plon), dont la première édition est parue en janvier 2006. Il ajoutera un chapitre consacré à la candidate en février 2007, dans la deuxième édition de l'ouvrage, se justifiant ainsi : *« Pour dire les choses comme elles sont, rien dans l'itinéraire de Ségolène Royal au PS ne lui valait un statut de présidentiable et rien dans les fonctions officielles de*

déclaration sera relayée par l'ensemble des médias. A la différence de la précédente, elle est publiée au moment des journées parlementaires du PS, soit pendant un temps de l'agenda politique socialiste, et son écho médiatique tient principalement aux commentaires qu'elle suscite *au sein* du PS. Autant que les médias, ce sont les socialistes qui en ont fait un événement, fût-ce sur le mode ironique. Nicolas Kaciaf a pu ainsi décrire *« des pratiques médiatiques ajustées aux logiques organisationnelles »*[328].

> « Tous les journalistes politiques, dont je suis l'archétype, n'ont pas compris ce qu'elle faisait là, n'ont pas imaginé qu'elle pourrait être candidate, n'ont pas compris ce qui se passait. Je me souviens, aux journées parlementaires, au congrès du Mans, il y avait toutes ces caméras autour d'elle… C'était étonnant. A peu près au même moment, Didier Hassoux et Cécile Amar ont sorti leur livre sur Ségolène [François et Ségolène, ed. Privé, 2005]. Moi… je n'étais pas dedans, pas dans les cases, je trouvais que c'était une drôle d'idée, qu'il y avait des choses marrantes dans le bouquin, mais j'étais en-dehors des cases… Je n'imaginais pas, à l'époque, que Ségolène puisse être candidate, je ne pouvais pas l'imaginer.
>
> Je n'étais pas le seul, poussé à bout, c'est le comportement d'Alain Duhamel… (…) Quand Mandraud a sorti son reportage en Ardèche[329], je me revois, c'était un samedi, j'étais au supermarché, je lisais *Le Monde*, je n'en revenais pas, je ne comprenais pas, j'ai tout de suite appelé Paul [Quinio, chef du service politique de Libération], je lui ai dit, on a manifestement manqué quelque chose, là…C'était déjà tard, pourtant, en mars [2006] ? En avril ? » Renaud Dély, alors directeur adjoint de la rédaction de *Libération*. Entretien réalisé le 12 septembre 2011[330].

Si l'on examine le traitement des trois grands quotidiens nationaux à forte valeur ajoutée politique, *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* de septembre 2005 à décembre

---

second rang qu'elle avait occupées au gouvernement ne la prédestinait ni même ne la préparait à une candidature, en tout cas pas le bilan qu'elle y avait laissé. »

328 « La désignation des présidentiables comme événement médiatique. Une approche sociohistorique de la couverture journalistique des investitures partisanes (1965-2007) ». Communication au Congrès de l'Association française de science politique, Strasbourg, septembre 2007.

329 *Mme Royal dispute « le monopole de la justice et de l'ordre » à la droite*, *Le Monde* du 10 mars 2006. Article d'Isabelle Mandraud consécutif à un déplacement de Ségolène Royal en Ardèche, le 8 mars. Le meeting réunit 1000 personnes à Privas, dans un département où le Parti socialiste compte alors 600 adhérents. Le député de Privas, Pascal Terrasse, a eu l'occasion d'expliquer qu'il était sorti de la salle pour voir la provenance des autocars, persuadé que les partisans de Ségolène Royal avaient organisé une arrivée en masse, avant de découvrir qu'il n'y avait que des voitures immatriculées pour la plupart en Ardèche.

330 Au moment de l'entretien, Renaud Dély est directeur adjoint de la rédaction du *Nouvel Observateur*.

2005 (montée dans les sondages, pré-déclaration de candidature), Ségolène Royal n'est pas, pour chacun de ces trois journaux, la personnalité socialiste qui suscite le plus d'intérêt dans la production éditoriale, comme en témoigne le tableau suivant[331]. Laurent Fabius émerge, en sa double qualité d'ancien Premier ministre et de leader, au sein du Parti socialiste, du « non » au Traité constitutionnel européen – qui l'a finalement emporté alors que la majorité socialiste s'était prononcée pour le « oui ». Il est suivi de François Hollande, alors Premier secrétaire depuis près de dix ans, la présidente de la région Poitou-Charentes n'arrivant qu'en troisième position.

Tableau 2. Occurrence du nom d'un présidentiable dans les titres de trois quotidiens nationaux

	LE MONDE	LIBERATION	LE FIGARO	TOTAL
SEGOLENE ROYAL	4	4	6	14
D. STRAUSS-KAHN	4	3	4	11
LAURENT FABIUS	9	11	8	28
F. HOLLANDE	6	4	6	16
JACK LANG	0	2	1	3
LIONEL JOSPIN	2	3	7	12

Jusqu'en avril 2006, les journalistes politiques qui suivent régulièrement ses déplacements et ses activités ne représentent que quelques titres[332]. Les récits relatant la compétition qui s'annonce sont conformes au registre de la « course de chevaux »[333], nourrie des sondages d'opinion, décrite dans la littérature sur le traitement médiatique des campagnes électorales, mais Ségolène Royal n'en est pas un élément central[334]. La

[331] Afin de dégager les critères de hiérarchie et de choix opérés par les rédactions qui traduisent la politique éditoriale commune à la presse quotidienne nationale, nous n'avons retenu ici que les articles dont le titre contient le nom de l'un des candidats potentiels à la présidentielle (ou, éventuellement, sa déclinaison sous forme d'adjectif, « jospiniste », « hollandais »,…). Ont été exclus de cette recension les brèves, filets et encadrés. Quand un article dans les pages intérieures reprenait la même idée ou la même information que la « manchette » ou un « appel de une », les deux titres n'ont été comptabilisés qu'une fois.

[332] Dans *« Ma vie avec Ségo »,* publié dans *Le Monde* du 21 février 2007, la journaliste Isabelle Mandraud, alors en charge du Parti socialiste pour le quotidien, a décrit cette période.

[333] *Horse race journalism* dans les publications anglo-saxonnes.

[334] Il y a manifestement une distorsion entre la réalité du traitement médiatique de Ségolène Royal et le *ressenti* de ce traitement. Une des explications possibles de cette distorsion tient dans l'accroissement du nombre de chaines de télévision (LCI, ITélé, BFM TV…) dans la période qui sépare les présidentielles de 2002 et de 2007 et donc de caméras amenées à en suivre chaque séquence ce qui,

« démocratie participative » mise en avant par la candidate, qui, pour Rémi Lefebvre, permet à celle-ci de fonder sa relation « personnelle » avec les Français par médias interposés, est alors peu explicitée, ou de façon sommaire, dans les rubriques politiques des journaux, en tous cas pendant toute la période de progression de sa popularité dans les sondages, jusqu'en mai-juin 2006.

Ce sont les magazines hebdomadaires qui, avant la presse quotidienne nationale (où éditorialistes et journalistes politiques sont beaucoup plus prescripteurs en matière de « Unes »), vont porter la visibilité médiatique de Ségolène Royal, alors que les sondages témoignent d'une hausse de sa cote de popularité. Le 15 décembre 2005, le *Nouvel Observateur* en fait le titre principal de sa couverture avec une photo et le titre : *« Et si c'était elle ? »*

Cette prééminence des magazines sur les quotidiens qui rythment l'actualité politique durera plus de trois mois. La semaine du 3 avril 2006, alors que commence à s'organiser le réseau Désirs d'avenir, et qu'elle est invitée, le 6 avril, dans le journal de 20h de TF1, quatre hebdomadaires publient des dossiers sur la future candidate, avec titre et photo de couverture. Il s'agit d'une part du *Nouvel Observateur* et du *Point*, deux *news magazines* où la pratique des dossiers politiques est fréquente et familière, mais aussi de deux hebdomadaires grand public qui ne manient les sujets politiques qu'avec la méfiance prêtée à leurs lecteurs à l'égard de ces sujets d'actualité : *Paris-Match* (qui associe néanmoins chaque semaine à des traitements people des pages politiques distinctes et identifiables) où la future candidate socialiste s'exprime dans une interview de trois pages avec autant de photos et *VSD*, qui lui consacre cinq pages, dont l'éditorial. En l'espèce, même si les couvertures évoquées ici mettent en avant la personnalité de la candidate, il s'agit bien d'un traitement de nature *politique* dans une presse d'opinion grand public, et non une déclinaison de la *peopolisation* des *responsables politiques*, à l'image de celle qui a mis en scène quelques mois plus tôt la rupture entre Cécilia et Nicolas Sarkozy[335]. *Paris-Match* titre *« Ségolène attend son*

---

pour les militants socialistes notamment, rompt avec les habitudes antérieures où chaque chaine est identifiable.

[335] Sur la « peopolisation », voir Dakhlia J., « La représentation politique à l'épreuve du people : élus, médias et peopolisation en France dans les années 2000 », *Le temps des médias*, 2008/1 n°10, p.66-81. L'auteur date des années 2001-2002 l'apparition de plusieurs personnages politiques dans la presse people, donc à la veille de la campagne présidentielle précédant celle qui nous intéresse ici. La

heure », VSD *« Ségolène est-elle prête ? »*, le *Nouvel Observateur « La méthode Royal »*, et Le Point, *« le mystère Royal »*.

Du côté des quotidiens nationaux, *Libération* ne fait de Ségolène Royal son principal titre de « manchette » que le 19 avril 2006, en des termes par ailleurs acerbes résumés en un jeu de mots : *« Pourquoi elle est adroite »*[336]. Une autre manchette lui sera consacrée, le 2 juin 2006, avec un titre d'une tonalité analogue : *« Le coup d'éclat autoritaire »* (après les déclarations sur *« l'ordre juste »*). Il est vrai que les deux autres prétendants à la candidature, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, n'ont pas, eux non plus, fait l'objet de titres de « manchettes » pendant cette séquence. Seules personnalités socialistes à faire l'objet de titres en « Une » du journal, Lionel Jospin *(« Jospin, comme il s'y voit »*, édition du 22-23 octobre 2005) et François Hollande, qui a accordé un entretien au quotidien, figure en « oreille »[337] le 2 novembre 2005, à l'approche du congrès du Mans. Ce traitement des quotidiens nationaux, qui reflètent leurs choix éditoriaux respectifs et collectifs, ne mérite d'être signalé que parce qu'il se distingue de celui des magazines hebdomadaires[338] - ce qui est exceptionnel pour les sujets politiques.

L'irruption de Ségolène Royal dans quatre magazines la même semaine peut être mise sur le compte d'une communication efficace (notamment l'interview dans *Paris-Match* et le dossier du *Nouvel Observateur* qui met en scène dix pages de débats entre Ségolène Royal et des « intellectuels » sur « la méthode Royal »), mais en partie seulement. A la différence des quotidiens où les responsables du marketing sont absents

---

« peopolisation » est une notion suffisamment floue pour se prêter à plusieurs interprétations et enrôler des usages différents du traitement médiatique des personnalités politiques. Toutefois, nous soutenons que les exemples qui nous intéressent ici ne sont pas du ressort de ce que Pierre Rosanvallon désigne comme *« pipolisation »*, soit *« la médiatisation du quotidien »* (Rosanvallon P., *La légitimité démocratique*, op. cit. p. 316), dans la mesure où il s'agit de propos politiques et non d'une exposition privée.

[336] Pour être exhaustif, il faut mentionner deux manchettes antérieures, mais qui ne sont pas spécifiquement consacrées à Ségolène Royal : le 26 septembre 2005, est présentée, de dos, une silhouette de femme aux cheveux longs, debout devant un drapeau tricolore, accompagnée du titre *« Présidentielle : les femmes s'en mêlent »* et du sous-titre *« Avec Ségolène Royal et Michèle Alliot-Marie en candidates potentielles, la question d'une femme un jour à l'Elysée fait surface ».* Le 9 janvier 2006, alors que le PS célèbre le dixième anniversaire de la mort de François Mitterrand, le quotidien présente une caricature de Ségolène Royal avec le chapeau et l'écharpe de l'ancien président, titrant « *La tatamania* », alors qu'elle s'envole pour le Chili.

[337] Accroche avec photo et texte en haut et à droite de la première page.

[338] Etant entendu que nous avons choisi ici de ne nous intéresser qu'aux « Unes » des quotidiens et aux couvertures des hebdomadaires qui véhiculent les messages essentiels destinés aux lecteurs.

de la procédure de choix des titres des « unes », opéré quotidiennement par des journalistes (direction de la rédaction et rédaction en chef, auxquelles peuvent être éventuellement associés les chefs de service politique, voire d'autres journalistes) la sélection du dossier, de la photo, et du titre de tous les hebdomadaires se fait en association étroite avec les services du marketing qui disposent d'études précises du profil de leur lectorat, de l'évaluation de chaque type de contenu par leurs lecteurs (et ceux de la concurrence), des réactions des « groupes de lecteurs » et des ventes de chaque numéro selon le sujet annoncé, la période de l'année, la cible, etc.[339].

En d'autres termes, aucune cote de popularité ne vaut à elle seule prescription pour aucun des hebdomadaires référencés. L'intérêt pour la pré-campagne, les méthodes employées (naissance du réseau et des comités locaux de Désirs d'avenir, mobilisation du concept de « démocratie participative », choix des thèmes de campagne) et les outils mobilisés par la future candidate (Internet, promesse d'écriture du livre-programme « en ligne ») se sont développés en-dehors des processus de reconnaissance entre politiques et journalistes politiques et de *légitimation* des premiers par les seconds.

> « Je connais des petits barons du parti qui connaissent tous leur presse politique par cœur. Ceux-là, le jour où ils arrivent sur le devant de la scène, ils savent qui il faut appeler. Là, non. Il y a eu une espèce de... - peut-être c'est une erreur -, mais à ce stade de la campagne, le journalisme politique n'est pas encore entré en action. Comme on pourra dire qu'elle a pris le parti par effraction[340], quelquefois, je me suis aussi demandé si elle n'avait pas pris la presse politique par effraction. C'est-à-dire que ces journalistes politiques, qui ne l'avaient pas suivie, ne l'ont pas vue venir... Elle a été sur la scène avant même qu'ils l'aient adoubée. » Entretien avec Claude Torrecilla, membre de l'équipe de presse de Ségolène Royal, réalisé le 7 octobre 2008.

S'il est possible de considérer, avec Rémi Lefebvre[341], que les magazines grand public ont pré-désigné Ségolène Royal, il est plus audacieux d'affirmer que la presse dans son ensemble l'a pré-sélectionnée en collant à son agenda médiatique et à sa

---

[339] Voir Charon J.-M., « La presse magazine, un média à part entière ? » *Réseaux* 2001/1 n° 105. p. 53-78 : *« Cela ne veut pas dire que le contenu du magazine est défini par les études et le marketing. En revanche, il n'existe pas de démarche éditoriale en matière de magazine qui ignore ce que sont les attentes, les goûts, les réactions du public. »*

[340] L'analogie a souvent été faite, tant en interne qu'en externe. *Le Point* titre le 5 octobre *2006 « Les secrets d'un hold up »* et Gilles Savary décrit ainsi l'investiture de Ségolène Royal *: « Ségolène Royal a pris son petit pistolet à eau et s'est mise en tête de vouloir braquer la banque. Curieusement, avec son petit pistolet à eau, la banque est tombée. »* Entretien réalisé le 11 décembre 2007.

[341] *Les primaires socialistes, op. cit*., p. 35 et suivantes.

capacité à lancer des débats autour de propositions « hétérodoxes » (encadrement des jeunes délinquants par les militaires, jurys citoyens, etc.).

A partir d'avril 2006, Ségolène Royal intègre le carré des prétendants à la candidature. Les courbes des sondages n'expliquent pas, à eux seuls, l'intérêt que suscite la députée des Deux-Sèvres[342]. L'affluence aux meetings qu'organise son équipe de pré-campagne est déterminante dans l'importance nouvelle que lui accorde autant l'appareil du Parti socialiste – c'est à cette époque qu'un certain nombre de premiers secrétaires fédéraux manifestent leur soutien[343] – que les observateurs extérieurs. Le traitement médiatique de Ségolène Royal fait alors l'objet d'une *normalisation* dans le traitement des campagnes électorales : publication de sondages, suivi de l'activité de campagne (meetings, déplacements, visites, rencontres, éventuellement voyages à l'étranger), dossiers thématiques (les retraites, l'économie, la sécurité, l'éducation…).

Le mois de juin 2006 est celui où le quotidien *Libération* accorde le plus de titres à Ségolène Royal sur une année (septembre 2005 – août 2006). Comme les « Unes », la plupart d'entre eux sont à totalité plutôt négative, comme le montre le tableau page suivante.

[342] L'article d'Isabelle Mandraud *(« Ma vie avec Ségo »)* déjà cité explicite cette validation, par les déplacements de terrain, des indications fournies par les instituts de sondages : *« Fabiusiens et strauss-kahniens crient à l'injustice :* « Pourquoi ne vous intéresser qu'à elle ? *» Parce que chaque apparition publique de la candidate valide les sondages. Ses réunions sont pleines à craquer quand ses concurrents peinent à élargir le cercle de leurs fidèles. »* (*Le Monde*, 21 février 2007).

[343] Dans la suite des déplacements sur le terrain qu'entreprend Ségolène Royal à cette époque.

Tableau 3. Les titres consacrés à Ségolène Royal dans *Libération* (juin 2006)

TITRE	DATE	NATURE DE L'EVENEMENT
Le coup d'éclat autoritaire Ségolène Royal dégaine son « ordre juste »	2 juin 2006	Déclarations sur l'encadrement militaire des délinquants (Bondy)
Ségolène « sur le terrain des gens qui souffrent »	3-4 juin 2006	Reportage
La candidate qui choque à sa gauche	3-4 juin 2006	Déclarations sur l'encadrement militaire des délinquants (Bondy)
Ségolène Royal va continuer d'accélérer	5 juin 2006	Analyse de la stratégie post-Bondy
A l'écrit, Royal peut mieux faire	7 juin 2006	Mise en ligne sur Désirs d'avenir d'un chapitre du livre interactif
Ségolène, au centre du jeu socialiste	7 juin 2006	Compte-rendu d'une réunion du BN du Parti socialiste
Quand le ministre (Sarkozy) se dit « dépassé sur sa droite »	9 juin 2006	Suites des déclarations de Bondy
Royal la puritaine emmène les homos à l'autel	10-11 juin 2006	Engagement en faveur du mariage des homosexuels
Encadrement militaire : Royal n'a rien inventé	13 juin 2006	Suites des déclarations de Bondy
Ségolène Royal prise au mot sur le mariage homo	21 juin 2006	Suite de l'engagement en faveur du mariage des homosexuels
Temaru et Royal à Poitiers au son des youkoulélés	22 juin 2006	Visite du Président de la Polynésie française
Ségolène Royal frôle la double peine	24-25 juin	Proposition sur l'expulsion des condamnés récemment arrivés en France

Nous verrons ultérieurement que la presse s'est intéressée tardivement à ce qu'étaient les « débats participatifs » lancés par la candidate, ainsi qu'à l'existence et à l'animation des comités locaux de Désirs d'avenir – et en tout état de cause, après son investiture. Pendant toute cette période, plusieurs commentaires de presse seront plus inspirés par les réactions (négatives) des socialistes aux propos de Ségolène Royal qu'à un hypothétique enthousiasme des médias pour la force de ses propositions.

A titre d'exemple, *Libération* fait un compte-rendu très neutre, en bas de page, du débat sur la démocratie participative où la future candidate propose l'établissement de jurys citoyens, titré *« Le dialogue avec le peuple » selon Royal »* (23 octobre 2006) et sans commentaires spécifiques. Le journal revient sur la rencontre le lendemain, en page « événements », avec une tonalité très critique : la « Une » est titrée *Royal, la pose du peuple*, les pages intérieures sont intitulées *Une ligne politique tendance marketing*, accompagnées de deux interviews, l'une du politiste Jacques Gertslé *(« Elle attend la*

demande de l'opinion pour valider son offre électorale »), l'autre du sociologue Pierre Birnbaum *(« Un vocabulaire de dénonciation lourd de dangers et d'irrationnalismes »*). Curieusement, seul l'éditorial, signé Jean-Michel Thénard, qui se fait l'écho des critiques socialistes, nuance la tonalité de l'ensemble. Comme auparavant sur les questions de sécurité ou d'encadrement des jeunes délinquants, ce sont les réactions socialistes qui ont amené le quotidien à revenir sur un événement qui n'avait guère, dans un premier temps, attiré l'attention de ses journalistes. Il ne s'agit pas là d'« emballement médiatique », mais de suivisme médiatique de l'opinion dominante au Parti socialiste dont les dirigeants ont tous accès directement aux journalistes politiques qui suivent le parti – et donc ses candidats virtuels à la présidentielle.

Paul Quinio, nommé chef du service politique à *Libération* en mars 2006, restitue le climat de l'époque au sein de la rédaction du journal :

> « Au journal, ça a été tout de suite très clivé. Elle allait à contre-courant d'une partie du fond culturel du journal, sur la famille par exemple, sur la sécurité, aussi… même si je me souviens, moi, depuis le début, m'être battu en comité de rédaction pour dire que sur la sécurité, elle avait raison. Mais il y avait des débats… Et puis un fond machiste aussi, une méconnaissance, une incompréhension… Il y avait toujours un malaise. Et puis il y avait l'appareil du PS…» Entretien réalisé le 9 septembre 2011.

Renaud Dély, directeur adjoint de la rédaction, confirme ce témoignage :

> « Je me souviens que c'était très clivé, à l'intérieur de Libé. Il y avait une grosse partie de la rédaction qui était très hostile à Ségolène Royal, Antoine [de Gaudemar, directeur de la rédaction] était tout à fait contre. Jean-Michel [Thénard, directeur adjoint de la rédaction], lui, était pour, j'essayais de le soutenir, mais je me souviens que dans les conférences de rédaction, c'était très hostile. Mais en même temps, Jean-Michel ne faisait rien, n'insistait pas beaucoup pour empêcher les « unes » vachardes. Alors effectivement, on doit se retrouver avec des manchettes sévères et des éditos qui disent le contraire… Après, ça a changé avec l'arrivée de Laurent [Joffrin, PDG de *Libération* et directeur de la rédaction à partir de la fin du mois de novembre 2006] .» Entretien réalisé le 12 septembre 2011.

Le cas de *Libération* – journal marqué à gauche et censé accompagner la candidature socialiste – n'est pas isolé. Les relevés faits par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) pour le traitement télévisé démontrent la même tendance : selon le

bilan annuel du « top 5 des personnalités 2006 » effectué par l'institution[344] sur l'ensemble de l'année 2006 (qui comprend donc, entre autres, la montée en visibilité de Ségolène Royal dans les sondages, l'installation du dispositif numérique et de terrain de son association Désirs d'avenir, la préparation du processus de désignation interne et le vote des militants), la candidate socialiste arrive en cinquième position avec un total de 202 passages sur l'ensemble des chaines, derrière François Hollande (208 passages), les trois premières places étant respectivement occupées par Dominique de Villepin, alors Premier ministre (385 passages), le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy (325 passages), le président de la République Jacques Chirac (241 passages). Entre avril et juin 2006, période où la visibilité de Ségolène Royal s'installe dans la presse écrite, la future candidate n'apparaît ni dans les « top 5 » des personnalités présentes sur TF1 et M6 (où figure François Hollande), ni dans celui de France 2 (où sont présents François Hollande et Jack Lang). Elle est derrière François Hollande sur France 3 (16 passages pour le Premier secrétaire du PS contre 11 à la députée des Deux-Sèvres). Sa prééminence télévisuelle ne s'affirme qu'à partir de juillet 2006.,

Comme dans les sujets que lui consacre la presse écrite, la tonalité des reportages télévisés est plutôt contrastée (exception faite des entretiens). Plusieurs d'entre eux sont consacrés à la contestation de la personnalité de la future candidate[345], et à certaines de ses déclarations critiquées dans les rangs socialistes[346].

Aussi, la tonalité dominante dans les médias est-elle à l'examen sensiblement différente de celle que repère Rémi Lefebvre qui juge que les déclarations de Ségolène Royal *« sur la délinquance juvénile ou la carte scolaire sont présentées comme transgressant les « dogmes » de l'« appareil », les médias contribuant alors à fortement dévaloriser tout ce qui relève du « partisan » »*[347]. Sur la délinquance juvénile, outre les titres de *Libération* déjà cités (voir supra), *Le Monde* met en « Une » *Sécurité : Royal*

---

[344] Ina'stat n°4, 4ème semestre de l'année 2006, publié en mars 2007. Le nombre de passages dans les journaux télévisés est comptabilisé *« pour chaque personnalité présente par l'image et par la parole, quelle qu'en soit la forme (invité plateau, allocution, déclaration publique, entretien…) ».*

[345] A l'image de ce reportage consacré à l'anniversaire de l'ancien maire d'Arras et cacique de la fédération socialiste du Pas-de-Calais Léon Fatous le 11 février 2006 où est présenté un extrait du discours du secrétaire de la section socialiste d'Arras *(« Ce n'est pas en fonction du nombre de caméras que nous ferons notre choix »*). France 3 – 12/14, édition nationale. Le 26 avril 2006, le journal télévisé de 20h de France 2 consacre un reportage au front *« anti-Royal »* constitué par 143 femmes socialistes qui dénoncent *« la peopolisation »* du parti.

[346] 1er juin 2006, « remous » suite aux déclarations sur la sécurité de Bondy ; 5 juin 2006, contestation des propos consécutifs à l'efficacité des 35 heures.

[347] Lefebvre R., *Les primaires socialistes, op. cit*. p. 36

rivalise avec Sarkozy (2 juin 2006), et *Sécurité : Royal secoue la gauche* (3 juin 2006) avec en pages intérieures la mise en exergue de la réaction de Dominique Strauss-Kahn : *« On a un Sarkozy dans le pays, ce n'est pas la peine d'en avoir deux ». Le Figaro*, qui dans son compte-rendu du rassemblement de Bondy ne signale pas la proposition faite par Ségolène Royal d'encadrer les mineurs délinquants par des militaires (*Royal se met en scène dans les banlieues* titre le quotidien le 1er juin, et l'article ne fait mention que d' *« internats relais »* et de la nécessité *« d'une politique beaucoup plus ferme »)* insiste les jours suivants sur le débat intra-partisan : *Ségolène Royal, la zizanie s'installe au Parti socialiste* (3-4 juin 2006), et *François Hollande se démarque de Ségolène Royal* (5 juin 2006)[348].

Les tableaux suivants montrent la progression des titres consacrés respectivement à chaque leader socialiste du 1er septembre 2005 au 16 novembre 2006.

Tableaux 4, 5 et 6. Les titres consacrés aux présidentiables socialistes par *Libération*, *Le Figaro* et *Le Monde* du 1er septembre 2005 au 16 novembre 2006

LIBERATION				
	DU 1/09/2005 AU 31/12/2005	DU 1/01/2006 AU 31/03/2006	DU 1/04/2006 AU 30/06/2006	DU 1/07/2006 AU 16/11/2006
SEGOLENE ROYAL	62	111	217	570
JACK LANG	57	68	53	108
FRANÇOIS HOLLANDE	185	123	111	182
LAURENT FABIUS	152	92	77	251
LIONEL JOSPIN	91	83	84	205
D. STRAUSS-KAHN	82	71	66	192

LE FIGARO				
	DU 1/09/2005 AU 31/12/2005	DU 1/01/2006 AU 31/03/2006	DU 1/04/2006 AU 30/06/2006	DU 1/07/2006 AU 16/11/2006
SEGOLENE ROYAL	84	204	407	1030
JACK LANG	119	74	119	160
FRANÇOIS HOLLANDE	334	253	267	322
LAURENT FABIUS	298	152	185	464
LIONEL JOSPIN	186	143	173	328
D. STRAUSS-KAHN	137	100	192	383

[348] Nous n'avons pas évoqué ici le vocabulaire dédié au genre dans le traitement de la candidature de Ségolène Royal. Une étude complémentaire permettrait de souligner le recours quasi systématique aux critères sexués pour évoquer la candidate socialiste (« *Madone des sondages* », « *Dame en blanc* », nombreuses allusions à sa voix et à ses tenues vestimentaires, etc.). Qu'elle-même ait pu jouer sur ce registre (« *Je m'adresse à vous en tant que mère…* », Villepinte, 11 février 2007) ne justifie pas son adoption par les médias. Sur ce sujet, voir Garcin-Marrou I., « Ségolène Royal ou le difficile accès au panthéon politique », *Mots, Les langages du politique*, 90, 2009.

LE MONDE				
	DU 1/09/2005 AU 31/12/2005	DU 1/01/2006 AU 31/03/2006	DU 1/04/2006 AU 30/06/2006	DU 1/07/2006 AU 16/11/2006
SEGOLENE ROYAL	58	99	203	458
JACK LANG	77	48	53	105
FRANÇOIS HOLLANDE	196	122	131	178
LAURENT FABIUS	186	70	94	217
LIONEL JOSPIN	155	96	127	242
D. STRAUSS-KAHN	96	60	86	203
Mention des noms de chacune des personnalités socialistes aux dates indiquées, quel que soit le type d'article et la rubrique. Sources : bases de données Factiva pour *Libération* et *Le Figaro*, Europresse.com pour *Le Monde*.				

Novembre 2006 – mai 2007 : une candidature dans l'arène du journalisme politique

Après l'investiture, l'essentiel du suivi se concentre logiquement sur la candidate. Les médias fonctionnent alors comme le miroir de la tension déjà décrite entre QG de campagne et siège de Parti socialiste et ce, avant même les séquences identifiées comme des difficultés de la campagne. Cette tension trouve sa concrétisation dans le traitement médiatique des deux modèles proposés par les principaux candidats au cours de la campagne, le meeting, modèle historique de la campagne présidentielle qui sera utilisé par Nicolas Sarkozy *vs* la forme du « débat participatif » promu par Ségolène Royal, dont Christian Le Bart écrit qu'il *« subvertit largement la figure du présidentiable telle qu'elle s'est construite au fil de la Vème République »*[349]. Nous reviendrons ultérieurement (parties 2 et 3) sur la forme de campagne choisie par la candidate socialiste, mais de fait, très vite après l'investiture, les débats participatifs symbolisent l'incompréhension de l'appareil socialiste dont les dirigeants du PS se font l'écho auprès des médias. Ainsi, au lendemain du premier débat participatif national qui a lieu le 20 décembre 2006 à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), *Le Monde* titre *« La campagne sans le PS ? »*. Journalistes chargés du suivi du Parti socialiste, éditorialistes et responsables des rubriques politiques ont alors deux types d'interlocuteurs – l'équipe de la candidate, moins expérimentée et dont les membres ne sont pas tous familiers des contacts avec les médias, et les responsables de la rue de Solférino, rompus à la fréquentation des journalistes qu'ils connaissent, pour la plupart, de longue date[350]. Les

[349] Le Bart C., « Les présidentiables de 2007 entre proximité et surplomb. Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal vus par Libération », *Mots, Les langages du politique*, n°89, 2009, p. 47

[350] Claude Torrecilla distingue ainsi les journalistes « suiveurs » des journalistes politiques en responsabilité hiérarchique, rédacteurs en chefs et éditorialistes : *« Ces journalistes qui vont suivre toute la campagne, je dirai que ce sont ceux-là qui vont être les journalistes politiques les plus en*

médias rendent ainsi compte d'une campagne à deux voix, celle de la candidate et celle du PS, accessoirement des conflits entre les deux. Si, là encore, cette configuration n'est pas totalement inédite[351], elle est plus clivante du fait de la position de Ségolène Royal, bien moins intégrée à l'appareil partisan que ne pouvaient l'être Lionel Jospin et bien sûr François Mitterrand et fragilisée, pour reprendre la terminologie de Christian Le Bart, par une posture de *« candidate d'en bas »* opposée à *« la stratégie du surplomb »* développée par Nicolas Sarkozy[352].

Après le 16 novembre 2006, s'instaure donc une double communication sur l'agenda, les thèmes et l'organisation de la campagne. L'une se prépare au QG de la candidate, l'autre émane du siège du Parti socialiste. Dans un article intitulé *« Nous », « elle » et « lui » : de l'usage des pronoms par François Hollande*, Isabelle Mandraud[353] rapporte l'usage alambiqué, dans la campagne, du « nous » et du « je » par le Premier secrétaire du PS : *« Ségolène Royal est socialiste, elle a été investie par les socialistes, mais elle doit convaincre d'autres que les socialistes. Il est normal que la candidate ait sa part d'autonomie, de liberté, et, en même temps, le lien avec le parti est indispensable. Donc, nous sommes forcément dans le nous. »*

Cette communication erratique, voire contradictoire est certes alimentée à la fois par le manque de cohérence de la campagne, l'impréparation du discours de Ségolène Royal sur certains thèmes (les impôts, les retraites, la délinquance), les erreurs commises par la candidate dans la gestion des relations avec le Parti socialiste et les frottements entre les deux dispositifs de campagne qui se font concurrence. Sans sous-estimer leur importance, l'étude de notre corpus nous permet d'émettre l'hypothèse que les défaillances de communication sont surtout nourries par la pratique sans règle ni contrôle du recours à l'anonymat (le « off »), tant par les journalistes français que par

---

empathie avec elle, car eux auront vécu un moment d'histoire. Ils ont fait les meetings, ils ont vu qu'elle pouvait séduire le public. On a eu plus de difficultés, après, avec les ténors journalistes politiques, et avec tous les journalistes politiques qui sont venus après l'investiture. » Entretien réalisé le 7 octobre 2008. Cette observation, qui n'est pas sans fondement, souffre bien entendu quelques exceptions. Mais il est curieux de souligner que c'est *Libération*, un autre journal que le sien (à l'époque, *Le Nouvel Observateur*) que Jacques Julliard choisit pour publier le 26 février un plaidoyer pro Royal intitulé *« Ségolène, bien sûr »*.

[351] Voir par exemple *Le Figaro* du 11 avril 2002 qui titrait *« Jospin rappelle ses lieutenants à l'ordre »*, Pierre Moscovici et plusieurs membres de son équipe ayant jugé la campagne *« brouillonne »* et *« bureaucratique »*.

[352] Le Bart C., *op. cit*. p. 46

[353] *Le Monde* du 17 janvier 2007.

leurs interlocuteurs habituels[354], souvent identifiés comme des *« entourages »* à la définition floue, donc extensible. *« La vision stratégique que renvoie le jeu politique socialiste est largement coproduite par les responsables du parti eux-mêmes »*, relève Rémi Lefebvre[355]. Dans le cas qui nous intéresse, les « entourages » participent à la construction médiatique des points de vue, abrités par l'anonymat, donc sans recours ni sanction.

Il est fréquent, comme on l'a vu lors de la campagne pour l'investiture, que les journalistes rebondissent sur un événement non au *suivi* de celui-ci, mais *après* avoir entendu les critiques émanant de responsables socialistes, 24 ou 48 heures après les faits. Dans ce contexte, c'est le Parti socialiste qui est à l'origine de l'effet d'« amorçage » qui pèse sur l'agenda de la campagne et induit les traitements médiatiques. Jacques Gerstlé et Christophe Piar ont souligné le fonctionnement des journaux télévisés à l'égard des erreurs et des faux-pas commis par les candidats : *« Le moindre faux pas d'un acteur politique, même mineur, a toutes les chances d'être fortement médiatisé et d'être présenté comme un événement potentiellement déterminant dans le déroulement de la campagne »*, écrivent-ils, ajoutant : *« On peut difficilement trouver meilleure illustration de cette règle que la campagne des socialistes pour l'élection présidentielle de 2007.»*[356]

Au final, la défaillance communicationnelle cristallise, comme la constitution des équipes ou le choix du QG, l'incapacité de la direction du parti à se *situer* dans une campagne présidentielle. Elle le met en situation de présenter de manière publique ses doléances à la candidate qu'il s'est choisie[357] ; elle alimente le procès en

---

[354] A la différence de la pratique anglo-saxonne, il est rare qu'un informateur politique demande expressément *au préalable* au journaliste s'il veut entendre (ou non) des propos ou des informations « off » ; il est, *a contrario*, fréquent qu'il précise son souhait de garder le « off » *après* avoir tenu les propos incriminés. Rares sont les journalistes français (comme d'ailleurs les chercheurs) qui remettent en cause ce fonctionnement qui a pour conséquence la production en abondance, d'un commun accord entre journalistes et personnel politique, de l'information anonyme. Sur l'usage du « off » de manière plus générale, voir Legavre J.-B., « Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*, Vol 5 n°19, 1992, p. 135-158.

[355] Lefebvre R., *Les primaires socialistes, op. cit*. p. 99

[356] Gerstlé J. et Piar C., « Les campagnes dans l'information télévisée », In Perrineau P. (dir.), *Le vote de rupture, op. cit*., p. 42 et 44.

[357] Le Monde titre « Ségolène Royal mène campagne à distance du Parti socialiste » (22 décembre 2006) ou « Le PS cherche encore l'axe de sa campagne » (16 février 2007) ; « Le PS aimerait s'impliquer davantage dans la campagne de la candidate » note Le Figaro (15 décembre 2006) ; « Mésentente cordiale » affiche encore Libération à la Une (17 janvier 2007).

incompétence[358] instruit à l'encontre de cette dernière ; elle contribue au feuilleton médiatique quotidien, qui produit à son tour des effets sur les sondages et sur les « arguments de langage » de l'adversaire.

Nous pouvons donc dire qu'au vu du traitement de la campagne de Ségolène Royal, la plupart des journalistes politiques a eu un comportement *légitimiste* par rapport au Parti socialiste. Ces choix répondent à la conception *« nationale, institutionnelle et partisane de la vie politique »* qui est la leur, décrite par Nicolas Kaciaf[359]. La parole qui émane de l'institution (la rue de Solférino) prend le pas sur celle de la candidate, d'autant que celle-ci est affaiblie par des improvisations successives, des « rectifications » permanentes et un accès très contrôlé des journalistes au QG. Les sondages peuvent être tenus à distance, comme en témoigne le traitement réservé par le quotidien économique *La Tribune* à une étude d'opinion qu'il avait lui-même commandée à l'institut CSA sur « Les Français et la rentrée économique » : à une question portant sur la confiance accordée *« aux candidats à l'élection présidentielle, en matière économique et sociale »*, 54% des personnes interrogées avaient désigné Ségolène Royal, devant Nicolas Sarkozy (49%), Lionel Jospin (33%), Dominique de Villepin (30%), et Dominique Strauss-Kahn (30%). La question n'a pas été publiée avec l'ensemble du sondage, mise en « manchette » du quotidien[360], mais seulement le lendemain après des protestations émanant notamment d'un syndicat de journalistes et de la Société des journalistes de *La Tribune*.

L'implication des journalistes et des professionnels des médias auprès des acteurs de la vie publique (politiques, animateurs de collectifs ou associations, dans une moindre mesure de syndicalistes) n'est pas nouvelle et Erik Neveu a souligné qu'ils pouvaient devenir *« des acteurs à part entière de mouvements sociaux »*[361]. Dans le cas qui nous intéresse, ils se sont majoritairement rangés aux côtés de l'institution partisane, mieux organisée, plus identifiée, plus féconde en communication et en paroles.

---

358 Sur cet aspect, voir notamment Le Bart C., *op. cit*. p. 50.

359 Kaciaf N., « L'objectivisation du rapport aux sources dans les pages « Politique » des quotidiens », in Dauvin P. et Lagavre J.-B. (dir.), *Les publics des journalistes*, Paris, La Dispute/Pratiques politiques, 2008, p. 231.

360 « La crédibilité économique de Mme Royal escamotée par La Tribune », *Le Monde*, 6 septembre 2006.

361 Neveu E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2011 (5ème édition).

Rémi Lefebvre[362], qui relève « l'instrumentalisation » à laquelle se sont livrés les responsables du Parti (*« Les dirigeants socialistes instrumentalisent les médias dans leurs luttes politiques »*) estime que le coût de la « transgression » de la cohérence de l'expression publique est moins élevé en période d'affaiblissement du parti[363]. La campagne présidentielle de 2007 démontre cependant la prééminence de la légitimité politique (le parti) pour la presse et les médias qui fonctionnent en réseau d'initiés, dont ne faisaient pas partie tous les proches de Ségolène Royal. Il est significatif que les accusations de « complaisance » et de « connivence » aient été réservées à trois journalistes qui ont suivi la campagne de Ségolène Royal[364], donnant lieu à un épisode judiciaire entre journalistes jusque là inédit.

Les organisations duales de campagne impliquent plusieurs conséquences dans le traitement médiatique et les relations aux médias. La première induit qu'il n'y a pas de parole commune à l'institution et que celle-ci parle à plusieurs voix – avec les conséquences en terme de légitimité : qui parle ? Quelle est la parole qui porte le plus ? Quelle est celle que les médias retiennent ? Quelles places respectives à la campagne, au candidat, et à la déconstruction de la campagne ? La période de campagne interne génère des traitements différenciés selon les candidats et leur capacité respective à intéresser les journalistes ; enfin, ce mode de désignation (primaires restreintes aux seuls adhérents du parti socialiste en 2006) mène les journalistes à décrire les conflits intra-partisans, en accordant de l'importance à la scénarisation des divisions.

---

[362] *Les primaires… op. cit*. p.91

[363] *Ibid*. p. 96

[364] Isabelle Mandraud (*Le Monde*), Françoise Degois (France Inter) et Ilana Moryoussef (France Info), qualifiées de « *groupies* » de Ségolène Royal pendant la campagne de 2007 par le journaliste Daniel Carton dans son livre *Une campagne off, chronique interdite de la course à l'Elysée* (Albin Michel), ont poursuivi l'auteur en diffamation. Celui-ci a été relaxé en mars 2008. Les trois journalistes ont quitté les rubriques politiques de leur média respectif à l'issue de la campagne. Hors hiérarchie mais au niveau des « rubricards », les changements de service sont fréquents, dans les médias, après des élections présidentielles et les postes occupées depuis par deux d'entre elles indiquent qu'il ne s'agit pas d'une sanction. Isabelle Mandraud a été chargée de la rubrique police, puis du Maghreb au service international du *Monde*, tandis que Ilana Moryoussef a été nommée chef du service Culture et médias à la rédaction de France Inter après avoir été correspondante pour le groupe Radio France à Moscou. Françoise Degois, pour sa part, a quitté le journalisme pour devenir conseillère au cabinet de Ségolène Royal à la région Poitou-Charentes, puis, après l'élection de François Hollande à l'Elysée en mai 2012, conseillère auprès de Guillaume Garot, ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, chargé de l'agroalimentaire.

En conclusion de ce qui précède, il convient donc de réexaminer l'assertion selon laquelle les adhérents du Parti socialiste auraient été « dépossédés » par le système de primaire interne au profit d'une prescription de l'opinion leur imposant Ségolène Royal, via les sondages et les médias. Il est en tous cas nécessaire de distinguer les résultats des études d'opinion, qui ont donné dès la fin 2005 l'avantage à Ségolène Royal, d'abord sur ses rivaux au sein du Parti socialiste, puis face à Nicolas Sarkozy, des traitements médiatiques. Il faut alors admettre que les sondages ont plus influencé les militants qu'ils n'ont déterminé le *récit* des journalistes et éditorialistes politiques, et que ces mêmes militants sont plus sensibles aux couvertures de *Paris-Match* qu'au traitement grinçant de *Libération*. Il faut aussi envisager, chez les adhérents du PS, le déni de la séquence politique du vote sur le TCE en mai 2005, où le « non » l'avait emporté malgré un paysage médiatique largement dominé par le « oui ». Si, avec Daniel Gaxie[365], on peut estimer que les militants politiques constituent une fraction relativement « immunisée » sur lesquels les effets des médias sont limités (ce qui n'est pas contradictoire avec le fait que les militants socialistes aient eu le souhait de désigner le candidat qui avait, au vu des sondages, le plus de chance de l'emporter), il convient donc de réexaminer la « co-construction » des quatre pôles de la pré-campagne : sondages – médias – candidate – parti.

Il nous semble en fait que non seulement pendant la période de la campagne officielle, mais aussi pendant la phase préalable à l'investiture socialiste, les médias ont participé à la déconstruction de la candidature de Ségolène Royal, selon le même mécanisme que celui qu'ils avaient mis à l'œuvre en 1988 pour Raymond Barre, ainsi décrit par Jacques Gerstlé[366] : *« L'une des explications probables de cette inversion [dans les sondages] est le traitement de l'information que subit Raymond Barre dont la candidature est continuellement révoquée en doute par les journalistes quant à sa viabilité politique. Tout au long de la campagne une question lancinante est ainsi imposée aux téléspectateurs à son propos : mais qui soutient Barre ? On imagine la puissance délégitimatrice d'une telle interrogation pour un candidat qui, par ailleurs, ne cède que très peu aux impératifs médiatiques du spectacle politique. »* L'analogie

[365] Gaxie D., « Une construction médiatique du spectacle politique », in Matonti F. (dir.), *La démobilisation politique,* Paris, La Dispute, 2005, p. 342.
[366] Gerstlé J., « Les campagnes présidentielles 1965-2007 : de M. X à Mme Royal », *op. cit.*

n'est pas complète, notamment pour l'appétence médiatique de Raymond Barre qui ne peut être comparée à celle de Ségolène Royal. Il existe pourtant des points communs dans le traitement médiatique des candidatures *hors* ou *à la marge* des partis (Raymond Barre, Edouard Balladur, Ségolène Royal), qui pose la question de la légitimité[367]. Si les médias permettent de les faire exister, ils organisent aussi les règles de participation au jeu électoral qui les exclut. Editorialistes et journalistes politiques « font » la politique, ainsi que le souligne Rémi Lefebvre[368], mais en étant au moins autant au service du Parti socialiste que de sa candidate, loin de la *« subversion des règles de l'organisation et du jeu politique »*[369] évoquée par l'auteur dans le cas des primaires préalables à la présidentielle de 2012.

La *« circulation circulaire de l'information »*, pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu[370], ne produit pas que des effets favorables à Ségolène Royal. Elle entraine le dénigrement et la surenchère de la mise à distance de la candidate, d'autant que les médias, acteurs de la vie politique, veulent donner des gages de « distanciation » au titre de *« spécialistes du jeu politique »*[371].

---

367 Voir aussi sur cette question Gerstlé J., « L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture », *Revue française de science politique*, 5, 1996, p. 731-752.

368 *Les primaires socialistes , op. cit.,* p. 104

369 *Les primaires socialistes, op. cit*.,. p. 9

370 Bourdieu P., *Sur la télévision*, Paris, Liber - Raisons d'agir, 1996.

371 Voir Legavre J.-B., « Les journalistes politiques, des spécialistes du jeu politique » in Matonti F. (dir.), *op. cit.*, p. 117-142.

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Nous avons montré, dans ce premier chapitre, comment les campagnes électorales présidentielles peuvent participer aux mutations en cours dans les organisations partisanes et produisent des effets sur les acteurs (les militants et les dirigeants, en l'occurrence ceux du Parti socialiste), les publics (les électeurs et les citoyens pris à témoin des jeux partisans) et les réseaux (organisation du candidat). La nature des tensions entre deux organisations dépositaires de légitimités qui entrent en friction, voire en contradiction, recoupe plus largement les interrogations qui traversent les organisations politiques sur l'identité et les pratiques militantes. Sont ainsi questionnées les nouvelles formes d'adhésion comme stratégies de reconquête de l'opinion, la place du parti et de ses structures locales (sections) dans l'espace politique, et la pertinence des repères partisans (distribution des rôles, vocabulaire employé, mécanismes d'inclusion et d'exclusion de l'opinion). Confrontés à ces conflits, les acteurs réagissent en mobilisant des alliés institutionnels (médias) pour les uns, ou s'adressant directement à l'opinion pour les autres.

Le Parti socialiste a donc, lors de la campagne présidentielle de Ségolène Royal en 2007, été confronté à de nouvelles expressions démocratiques, militantes, organisationnelles et numériques. Ces confrontations ont généré des conflits qui, selon les cas, ont été résolus au détriment de l'une ou l'autre des parties, mais aussi des hybridations entre modes de militantisme partisans et dans les relations intra-partisanes. Ces changements s'inscrivent dans une évolution globale des deux principaux partis, l'UMP et le Parti socialiste. Ils ne sont pas seulement conduits de *l'extérieur*, mais aussi de *l'intérieur* du Parti, par certains de ses membres qui sont des porteurs d'innovation et de renouvellement, qui ont animé le débat *au sein* des instances nationales et ont pu constituer une majorité.

Ce sont ces formes qu'il convient maintenant d'analyser, en mettant à l'étude les outils et moyens déployés pour leur mise en œuvre.

PARTIE 2. L'INTRODUCTION DES FORMES PARTICIPATIVES DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2007

Inspirée de la montée en puissance du « nouvel esprit de la démocratie[372] » incarné dans de nombreux dispositifs participatifs, la campagne présidentielle de 2007 est, en France, la première campagne électorale nationale où la « thématique délibérative[373] » a été explicitement mobilisée par un candidat comme instrument politique au service d'une séquence politique spécifique : le processus électoral, à son tour saisi par « l'impératif délibératif »[374], pour reprendre le concept fondateur posé en 2002 par Loïc Blondiaux et Yves Sintomer. Avec le rendez-vous électoral de 2007, la démarche délibérative a fait irruption dans une procédure codifiée – mais, comme on l'a vu au chapitre 1, non stabilisée et souvent transgressée –, où le candidat choisi par le parti décline le projet élaboré dans l'espace partisan en fonction d'un programme qui en est (plus ou moins) fortement inspiré, marge de manœuvre considérée comme la concession de l'organisation à la présidentialisation des institutions. Nous nous proposons de montrer dans cette deuxième partie comment les règles tacites de fonctionnement de la campagne présidentielle ont été mises en cause avec

[372] Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, 2008 p.15-17.

[373] Nous empruntons ce terme, à l'interprétation assez large, à Rémi Lefebvre et Antoine Roger. « Les partis politiques sont-ils solubles dans la démocratie ? », in Lefebvre R. et Roger A. (dir.) *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009. p. 11-35.

[374] Blondiaux L., Sintomer Y., « L'impératif délibératif », *Politix* 2002/15 n°57 p. 17-35.

l'introduction, par la candidate du Parti socialiste, Ségolène Royal, de dispositifs participatifs, conjugués à l'usage de pratiques numériques nouvelles rendues possibles par la démocratisation de l'accès à Internet et les potentialités offertes par le « web 2.0 ».

La littérature sur l'analyse des dispositifs participatifs en démocratie, pour reprendre le terme générique utilisé dans le numéro de la revue *Participations* qui en propose un *« « état » des savoirs »*[375], est abondante. Prolixe sur les initiatives prises par les élus locaux[376] (comités de quartier, commissions de consultation, de développement, concertation sur des projets d'urbanisme par exemple), elle est tout aussi foisonnante sur les procédures plus centralisées de débat public (Commission nationale du débat public, jurys de citoyens, notamment sur des projets d'aménagement urbain ou des questions environnementales). Compte tenu d'un nombre d'expériences limité, en France particulièrement, elle est plus modeste sur les processus participatifs en campagne électorale, à l'exception d'exemples puisés dans les élections locales, surtout municipales[377].

Nous allons voir comment la campagne dite « participative » de Ségolène Royal pose un problème de définition dans un univers sémantique lui-même empreint d'ambivalences[378], ainsi résumées par Loïc Blondiaux, en référence aux formes institutionnalisées de « participation » qui, en France, à l'initiative des élus, ont succédé dans les années 1990 et 2000 aux mobilisations plus radicales de contestation du système politique qui avaient cours dans les années 1960 : *« A quoi s'agit-il de faire participer les citoyens ? A la décision, à la discussion, ou à une opération de communication mise sur pied par des autorités ? »*[379] Les travaux sur la démocratie

---

[375] Voir notamment Démocratie et participation : un état des savoirs. *Participations* 1/2011, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2011.

[376] Voir notamment Bacqué M.-H., Rey H., Sintomer Y. (dir.), « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? » Introduction à *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2006 (2005).

[377] Voir Lagroye J., Lehingue P., Sawicki F. (dir.). *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005.

[378] Blondiaux L., Sintomer Y., *op. cit*.

[379] Blondiaux L., « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes ». In Bacqué M.-H., Rey H., Sintomer Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative,* Paris, La Découverte/Recherches, 2006 (2005), p. 127. Voir aussi Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, 2008 p.15-17.

participative pointent le « flou » de la notion[380], ce qui permet d'en avoir une interprétation particulièrement extensible dans la séquence qui nous intéresse, où se superposent plusieurs définitions et effets de « rectification » au fil de la campagne.

Le recours à la démocratie participative en campagne électorale nationale présente une forme particulière, qui s'ajoute aux nombreux « usages possibles », dont elle est l'objet. Elle est traversée de tensions divergentes, entre l'objectif de *conquête du pouvoir* auquel le candidat concourt, et la perspective *d'exercice du pouvoir*, auquel il prétend. L'une des questions les plus triviales posées par Loïc Blondiaux *(« Quels sont les objectifs posés par les élus au travers de ces expériences de démocratie participative ? »*)[381] n'en a que plus de pertinence.

Lors de la campagne électorale de 2007, qui, comme toutes les campagnes présidentielles constitue de surcroit un temps particulier de la communication politique[382], la démocratie participative fait irruption dans un *no mans'land* de la décision publique, où les repères habituels, y compris ceux puisés dans le vocabulaire des praticiens de cette forme démocratique (consultation, concertation, participation, décision), sont perturbés par le caractère éphémère qu'est celui de la campagne. Parce qu'il est suscité par la candidate d'un parti de gouvernement, le recours à la « démocratie participative » répond à une injonction descendante ; parce qu'il concerne le citoyen-électeur, à la fois individu et membre de la collectivité nationale, il interroge plus particulièrement l'un des quatre *« défis »* identifiés par Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, celui de l'échelle[383], entre proximité et surplomb ; parce qu'il s'agit d'une campagne enfin, le statut de ce qui ressort du processus délibératif est ambigu, la démarche reste hors-sol, par définition *inaboutie*, ce qui a sans doute contribué à ce que certains observateurs et/ou acteurs la réduisent à une innovation de circonstance, produit des méthodes de marketing politique du moment[384].

---

[380] Blondiaux L., « La force d'une notion floue », chapitre premier de *Le nouvel esprit de la démocratie… op. cit.*, p. 13 et suivantes.

[381] *Le nouvel esprit de la démocratie, op. cit*.

[382] Voir notamment Gerstlé J., *La communication politique*, op. cit.

[383] Bacqué M.-H. et Sintomer Y. (dir.), *La démocratie participative, histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, coll. Recherches, 2011, p.16.

[384] Parmi les chercheurs, Rémi Lefebvre s'en fait l'écho : *« Certaines déclarations de Ségolène Royal donnent crédit à l'idée selon laquelle ces forums fonctionnent essentiellement, dans son dispositif de campagne, comme des coups de sonde dans l'opinion ou des micro-sondages, ce qui révèle une*

Observer la mise en œuvre de dispositifs participatifs dans une campagne électorale, de surcroit présidentielle, et le discours de justification qui les accompagne nous a, dans ce contexte, semblé justifié : cette stratégie de campagne met en tension à la fois le processus d'élaboration de la *décision publique* et *l'exercice du pouvoir en démocratie*[385].

Quel est le statut conféré à ce qui peut sortir du processus ? Celui de promesse de campagne électorale ? L'intégration de certaines mesures au programme du candidat ? Leur ajout au projet du parti ? Que deviendront les délibérations en cas de succès de la candidate ? En cas d'échec ? Le processus délibératif est-il utile pour aujourd'hui, dans les modalités de conquête et de séduction des électeurs ? Ou le sera-t-il encore demain, si, en cas de succès, celui ou celle qui l'a porté sera amené(e) à exercer le pouvoir ?[386] Comment le parti sera-t-il conduit à s'approprier – ou dénoncer – les enseignements de la séquence participative ?

Nous allons voir que l'usage du concept de « démocratie participative » par Ségolène Royal en 2006-2007 désigne d'une part les défaillances du système démocratique, et de ce fait relève d'une prise de distance de la démocratie représentative ; il engage d'autre part une promesse implicite sur le renouveau des pratiques démocratiques, que la présidente de la Région Poitou-Charentes se targue d'avoir initié sur ses terres électorales[387]. Il suggère enfin une dernière contradiction, présente dans toute la séquence électorale : pourquoi demander à l'électeur-citoyen de « participer » à proximité du rendez-vous électoral et donc du vote, à la fois acte décisif dans sa « participation » à la vie démocratique et acte déterminant de la démocratie

---

conception de la démocratie participative proche du marketing ». Lefebvre R, « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *Nouvelle Fondation* 2007/3, n°7-8, p. 27. Pour les acteurs, on peut relever ce jugement de Claude Bartolone, proche de Laurent Fabius, député de Seine-Saint-Denis, chargé des relations avec la presse lors de la campagne de 2007 : *« Avec le recul, c'est un concept qui relevait davantage d'une entreprise-marketing, où l'on donne la parole à l'électeur-consommateur, plutôt que d'une démarche réellement assumée d'éducation politique et de collégialité. »* In *Une élection « imperdable »*, entretiens avec Gérard Leclerc, Paris, L'Archipel, 2007. Pour les journalistes politiques, l'éditorialiste de *L'Express* Christophe Barbier traduit une idée analogue : *« Cette démocratie participative ressemble à une ruse de marketing et promet au pouvoir d'être l'alibi de toutes les reculades »* (*Lettre à Ségolène Royal*, 2 novembre 2006).

385 Bondiaux L. *Le nouvel esprit… op. cit*. p. 98

386 Le seul engagement explicite pris par Ségolène Royal a été d'intégrer des remontées du terrain jugées pertinentes (« les pépites ») à son programme, sans préciser si elles devaient être elles-mêmes soumises à délibération.

387 Mazeaud A, *La fabrique de l'alternance op. cit*.

représentative ? Même si le vote n'est plus, comme en témoignent les taux de participation, cette *« liturgie de participation qui marque l'appartenance au groupe – appartenance à une vaste communauté de millions d'hommes et de femmes – et qui exorcise des peurs et des angoisses, celles du désordre et du conflit*[388] *»*, il reste un rendez-vous démocratique autour duquel tourne, en France, la vie politique. De la même façon, le concept de « décision » est porteur d'ambigüité, la décision ayant un statut incertain en période de campagne électorale : décider *quoi* ? D'inscrire les propositions les plus consensuelles dans le programme ? De les appliquer si on est élu ? De soumettre, une fois élu, les éléments du programme à de nouveaux dispositifs participatifs (référendums, débats publics, jurys de citoyens) ? Ces questions resteront d'ailleurs sans réponse explicite de la part de la candidate et de son équipe pendant toute la campagne électorale.

Cette partie est donc consacrés aux ressorts de la « tentation participative » chez Ségolène Royal, à l'étude des modalités de la « démocratie participative » mise en œuvre par la candidate socialiste pendant la campagne, et à l'ingénierie déployée pour y parvenir. Nous nous intéresserons dans un premier temps au compagnonnage de Ségolène Royal avec certaines expériences participatives au cours des années 1980, à la nature de la « commande » passée par la candidate, à l'organisation du dispositif et la mobilisation des acteurs, avant de détailler la conception de la campagne numérique, qui a constitué le cœur et le moteur de l'ensemble de la campagne participative. Nous verrons comment et à quelles conditions, une fois les bases d'une ingénierie posées, la participation a pu produire des résultats ou conduire à des impasses. Enfin, nous regarderons les effets de ce dispositif sur les acteurs de la campagne et du Parti socialiste. Nous nous intéresserons notamment aux conséquences sur la politisation et la professionnalisation de ces acteurs, en les comparant à celles qui ont déjà pu être décrites dans la littérature.

[388] Perrineau P., « Les usages contemporains du vote », in *Pouvoirs* n°120, Le Seuil, 2006.

CHAPITRE 3. SEGOLENE ROYAL ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, RETOUR SUR L'APPROPRIATION D'UN CONCEPT

SECTION 1. Un positionnement politique national et régional

Au chapitre « démocratie participative » de son livre-programme *Maintenant*[389], Ségolène Royal assimile la démocratie participative à *« l'écoute »* et à la *« discussion »* avec des *« gens »*, pratique qui lui viendrait *« de très loin »*, depuis sa fonction de chargée de mission à l'Elysée *(« Jeune chargée de mission à l'Elysée, j'étais souvent étonnée que les ministères en charge des sujets que je suivais pour François Mitterrand ne considèrent comme experts que les spécialistes estampillés comme tels (...) Mais j'ai aussi beaucoup appris en écoutant les gens et en discutant avec eux. Je trouve très fécond de croiser l'expertise savante et l'expertise vécue, la réflexion des spécialistes et celle des citoyens. »*). Cette conviction aurait ensuite été renforcée au cours de sa propre expérience ministérielle (*« Comme ministre, j'ai souvent été effarée de constater combien de mesures et de procédures, parfois animées des meilleures intentions mais concoctées dans des cercles étroits, aboutissaient à tout autre chose que ce pour quoi elles avaient été conçues, faute d'y avoir associé les premiers concernés. »*[390]) La candidate mentionne aussi au titre de son expérience participative la commande d'un rapport sur les collèges passée en 1998 aux sociologues François Dubet et Marie Duru-Bellat[391] alors qu'elle était ministre déléguée à l'Enseignement scolaire du gouvernement de Lionel Jospin, avant d'inscrire sa réflexion de manière plus formelle quelques années plus tard *(« C'est à partir de 2001-2002 que j'ai réfléchi en termes de*

---

389 *op. cit*. p.88

390 Intervention à la deuxième série de « Rencontres Europe/Amériques » organisées depuis 2005 sur le thème « Démocratie participative et qualité des services publics » (28 et 29 avril 2006).

391 Rapport publié ensuite : Dubet F., Bergougnioux A., Duru-Bellat M., Gauthier R.-F., *Le collège de l'an 2000 : rapport à la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire*, Paris, Ministère de l'Education nationale/Documentation française, 1999.

« démocratie participative » mais, en réalité, les fondamentaux étaient déjà là. »). Venue de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) où elle a activement milité pendant plus de dix ans, sa conseillère, Sophie Bouchet-Petersen, l'accompagne dans cette réflexion depuis la fin des années 1990, d'abord au ministère de l'Enseignement scolaire (1997-2000), puis au ministère de la Famille (2000-2002)[392]. Elle défend l'idée d'une cohésion doctrinale à travers la diversité des expériences politiques :

> « On ne peut comprendre ce qu'elle a dit, ce que nous avons fait pendant la campagne que si on ne comprend à quel point c'est consubstantiel de l'engagement politique de Ségolène, y compris à une époque où nous faisions de la démo part – peut-être pas de la démo part, mais en tous cas les prémisses de cet engagement. Mais si à l'époque on nous avait dit vous faites du participatif, on aurait dit « kezako » ?
>
> A l'enseignement scolaire, en 1998, Ségo avait dit à Dubet et l'équipe, « pendant un an, vous allez ratisser les collèges de France et de Navarre. Vous allez recueillir la parole vive des acteurs… » (…) Le socle du rapport Dubet, c'est ce tour de France au ras des établissements. Dans les conclusions qu'elle en a tirées, il y a les mots-clefs de ce qu'est devenu ultérieurement le discours de Ségo : la compétence des acteurs sur ce qui les concerne – non pas qu'ils aient le monopole de la compétence, mais par rapport à l'expertise savante (…) -, la capacité d'expertise des gens, le diagnostic partagé… (…)
>
> Cette expérience, c'est à la croisée de ces deux choses: premièrement, comment on remet le peuple dans le coup ; deuxièmement, on ne cède pas aux omertas institutionnelles, on ne laisse pas les lobbies professionnels, quels qu'ils soient, publics ou privés, verrouiller un sujet et verrouiller un terrain. » Entretien réalisé le 3 novembre 2008.

---

[392] Les chercheurs partagent avec les journalistes un intérêt pour la forte personnalité de cette conseillère, qui a ainsi nourri de nombreux portraits documentés et précis. Pour cette raison, je n'ai pas réédité l'exercice, renvoyant ici, pour ce qui est des chercheurs, à ceux qu'en ont dressé dans leur thèse respective Alice Mazeaud (*La fabrique de l'alternance…, op. cit*. p. 106) et, sous forme anonyme, Guillaume Gourgues (*Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, thèse pour l'obtention du doctorat en science politique soutenue le 19 octobre 2010, Université de Grenoble, p. 300 et suivantes et p. 357) et, pour les journalistes, celui signé Isabelle Mandraud *(« Du trotskysme à Ségolène Royal »*) dans *Le Monde* du 11 mai 2006. Pour s'en tenir à quelques éléments bibliographiques sommaires, Sophie Bouchet-Petersen débute sa carrière professionnelle comme claviste à *Rouge*, l'organe de la LCR avant d'intégrer le cabinet de François Mitterrand à la présidence de la République en charge des PME, où elle fait la connaissance de Ségolène Royal. Après avoir été conseillère de plusieurs ministres (Ségolène Royal, Frédérique Bredin, Christian Paul) et d'élus (Jean-Paul Huchon), elle rejoint Ségolène Royal en 2004 lors de l'élection de cette dernière à la présidence de la région Poitou-Charentes. Elle a intégré le Conseil d'Etat après la défaite de la gauche aux législatives de 1993. Lectrice de sciences sociales, elle a contacté Yves Sintomer et Loïc Blondiaux au retour de l'un de ses voyages à Porto Alegre et balisé, pour Ségolène Royal, les références universitaires sur la démocratie participative. Elle a été la conseillère spéciale de Ségolène Royal pendant toute la durée de la campagne présidentielle.

De ce point de vue, et pendant la première partie de sa carrière politique, plus qu'une rupture radicale avec la doxa socialiste, Ségolène Royal est l'héritière des formes participatives portées par la gauche non communiste. Après le tournant de construction théorique que la candidate situe, pour ce qui la concerne, aux années 2000-2001, deux dates peuvent être retenues comme fondatrices dans l'approfondissement de la réflexion avant la campagne présidentielle de 2006-2007 : le discours de la députée des Deux-Sèvres sur la démocratie participative *opposée* à la démocratie de proximité telle que la défend le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin en 2002, et la mise en place de dispositifs participatifs en Poitou-Charentes après son élection à la tête de la région, en 2004.

Le 19 novembre 2002, défendant une exception d'irrecevabilité en préalable à l'examen du projet de loi constitutionnelle sur « l'organisation décentralisée de la République »[393], Ségolène Royal – qui depuis le ministère de la Famille continue sa réflexion avec les conseils de Sophie Bouchet-Petersen - propose *« d'intégrer dans la Constitution le principe de démocratie participative et de développer la mise en place de contre-pouvoirs dans une démocratie adulte »*[394] ; elle en détaille les contours, mobilisant les exemples de pays européens, des Etats-Unis et des pays du sud, jusqu'aux « jurys de citoyens », proposition qu'elle sera néanmoins soupçonnée, avant l'investiture par les militants socialistes, d'avoir improvisé après lecture d'un sondage[395]. La députée des Deux-Sèvres décrit alors en ces termes la relation entre démocratie participative et démocratie représentative – termes peu éloignés de ceux qui seront utilisés pendant la campagne électorale :

> *« Aucune de ces démarches ne vise à concurrencer le fonctionnement du système représentatif local, mais à l'améliorer au contraire, à conforter la démocratie représentative afin de rétablir et de maintenir le contact avec les citoyens, en contrepartie d'un nouveau partage du pouvoir qui permet d'optimiser l'allocation des ressources locales. »*

---

[393] Cette loi constitutionnelle sera promulguée le 28 mars 2003.

[394] Exception d'irrecevabilité déposée par Jean-Marc Ayrault. Compte-rendu intégral de la 2ème séance du mardi 19 novembre 2002, *Journal officiel de la République* française (débats parlementaires), mercredi 20 novembre 2002.

[395] Lefebvre R., « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *op. cit*.

Dans le même discours, Ségolène Royal définit les relations entre la démocratie participative et démocratie représentative, mais aussi démocratie participative et démocratie de proximité :

> *« Vous avez parlé, je crois, d'une République des proximités. Or ce texte n'impose-t-il pas une République des notables, où les féodalités se renforcent (...) sans qu'aucun contre-pouvoir ne soit prévu par vous (...) avec, comme sacre ultime des notables, la prééminence du Sénat ? (...) La République des proximités, si l'on en croit les historiens de la démocratie, a eu chez nous son heure de gloire dans cet âge dit du parlementarisme qui, au 19ème siècle, précéda l'avènement des partis, la promotion de la figure du militant élu. C'était l'élection sur la base de l'éminence locale, de la confiance personnelle, de la révérence sociale, indifférente aux programmes politiques. L'élection, dans cette configuration historique surannée, ne visait pas à envoyer au Parlement un porte-parole, mais un homme - jamais une femme, je le rappelle au passage - rompu aux rapports de clientèle, en un mot un notable de proximité qui, c'est bien connu, « ne fait pas de politique », mais plaide pour conserver l'état existant. »*

Ce discours, qui demande l'inscription de la « démocratie participative » dans la Constitution, est prononcé *au nom* du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui a fait de Ségolène Royal son oratrice sur une question de procédure formelle (l'exception d'irrecevabilité), mais à haute valeur symbolique.

Le « laboratoire » de la région Poitou-Charentes

Après son élection à la présidence de la région Poitou-Charentes, en 2004 *(« Ici, en Poitou-Charentes, c'est la fin d'un système. C'est le début de la démocratie participative »*, annonce-t-elle au lendemain de son élection, le 28 mars 2004[396]) Ségolène Royal poursuit son travail d'appropriation du concept de « démocratie participative », important, selon l'expression d'Alice Mazeaud, *« une catégorie académique dans le champ politique »* puisque sont exploités les travaux de Loïc Blondiaux et Yves Sintomer[397] depuis le début des années 2000, principalement sous l'impulsion de sa conseillère, Sophie Bouchet-Petersen. Alice Mazeaud a décrit les modalités de la mobilisation du concept de « démocratie participative » par Ségolène Royal, par ailleurs *« représentante standard des élites socialistes »* et retracé, après son

[396] AFP, 28 mars 2004. Déclaration faite sur TF1 lors de l'annonce des résultats de la région Poitou-Charentes.
[397] Mazeaud A., *La fabrique de l'alternance, op. cit.*

élection à la tête du Conseil régional, la mise en scène d'un parcours politique dont elle revendique à la fois la « singularité » et la « cohérence »[398].

Ségolène Royal exprime une volonté de théoriser l'action publique en matière de démocratie participative en organisant des rencontres Europe-Amérique latine sous l'égide du Conseil régional, auxquelles sont associés des chercheurs, notamment Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, animateurs en juin 2004 d'un stage sur la démocratie participative pour les élus de la majorité régionale nouvellement élue, et qui fréquentent régulièrement ces rendez-vous annuels[399]. En introduisant la première de ces rencontres, Ségolène Royal développe la façon dont, dit-elle, les travaux des deux chercheurs ont alimenté sa réflexion : *« Il y a quelques années, lorsque j'ai commencé à m'intéresser de près à la démocratie participative (...), c'est dans leurs travaux sur les conseils de quartier, les budgets participatifs, les jurys de citoyens et, plus largement, les promesses et les pièges de la démocratie locale que j'ai puisé nombre de stimulantes questions. J'y ai aussi trouvé de quoi fortifier ma conviction qu'il était plus que temps, à gauche, de donner à nos concitoyens des prises effectives sur la conduite des affaires communes qui ne se bornent pas à solliciter leurs suffrages et à mettre en scène, épisodiquement, des consultations cosmétiques. (...) Au lendemain des élections régionales (...) j'ai discuté avec eux, très librement, des objectifs participatifs dont j'avais pris l'engagement et des premières expérimentations que je souhaitais lancer. »*[400]

Dans la foulée de son élection, Ségolène Royal délègue une part de décision aux acteurs de la vie lycéenne (lycéens, parents, personnels enseignants et non enseignants) via le dispositif du Budget participatif des lycées (BPL). Ce processus, sur lequel nous ne reviendrons pas, a été analysé dans d'autres travaux[401].

---

398 Mazeaud A., *op. cit.*

399 En 2008, lors des 4èmes rencontres « Europe-Amériques sur la démocratie participative », Ségolène Royal remercie dans son discours introductif Loïc Blondiaux et Yves Sintomer *« dont les analyses nous empêchent, au cas où nous en aurions la tentation, de nous endormir sur nos modestes lauriers participatifs. »*

400 Des expériences de démocratie participative au niveau local et régional – Un dialogue entre l'Europe et l'Amérique latine (1ère rencontre annuelle), 2 juin 2005.

401 Outre la thèse d'Alice Mazeaud déjà citée, voir aussi Gourgues G. *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, Thèse soutenue le 19 octobre 2010 pour l'obtention du doctorat en science politique de l'Université de Grenoble sous la direction de Alain Faure.

Les circonstances de l'élection de Ségolène Royal (qui s'est imposée dans la région du Premier ministre alors en poste à Matignon, Jean-Pierre Raffarin), la singularité de son genre (c'est la seule femme élue présidente de région en 2004, alors que les socialistes sont élus à la tête de la quasi-totalité des collectivités régionales, Alsace et Corse exceptées) attirent l'attention médiatique sur la gestion de ce territoire, dans le contexte d'un examen des pratiques politiques et managériales des présidents de région nouvellement élus. En Poitou-Charentes, les journalistes reprennent, pour le compte de Ségolène Royal, le terme de *« laboratoire »* qui avant d'être utilisé par la présidente du Conseil régional était employé par son prédécesseur, Jean-Pierre Raffarin qui entendait y *« tester ses idées pour la France »*. De ce point de vue, l'expression « laboratoire » accolée à la région, et plus particulièrement à celle de Poitou-Charentes, tient autant à l'usage paresseux de formules convenues répercutées par les médias (ils s'y intéresseront au moment où l'hypothèse d'une candidature de Ségolène Royal émergera, fin 2005 – début 2006) qu'à une stratégie marketing qui tendrait à démontrer que l'audace et l'initiative locales ont validé des pratiques et des politiques qui pourraient ensuite être mises en œuvre au niveau national. La métaphore du « laboratoire » sera d'ailleurs assez peu opérationnelle dans un contexte de production d'information dont nous avons vu (chapitre 2) le caractère jacobin et centralisé.

Il ne s'agit pas de déduire de ce parcours la preuve d'une « conviction », voire, comme le signale Alice Mazeaud[402], de « croyance » en la démocratie participative qui ne saurait être démontrée, mais la construction, sur la durée (environ dix ans du ministère de l'Education nationale à la présidentielle de 2007) d'un discours politique identitaire – une « identité stratégique » selon le terme d'Annie Collovald[403] qui s'est particulièrement intéressée au cas de Jacques Chirac - déployé et conjugué en différents lieux symboliques du pouvoir : l'exécutif (ministères de l'Education nationale, de la Famille), le législatif (discours à l'Assemblée nationale), la collectivité territoriale (région Poitou-Charentes), et enfin une conception de la démocratie et de la gouvernance au plus haut sommet de l'Etat (campagne en vue de l'élection du président de la République).

---

[402] *La fabrique de l'alternance*, op. cit.

[403] Collovald A., « Identité(s) stratégique(s) », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 73, juin 1988, p. 29-40.

SECTION 2. L'émergence de la « démocratie participative » dans la campagne présidentielle de 2007

§ 1. Le contexte politique : s'extraire de la proximité

En contribuant à la diffusion, en France, de la notion de « démocratie participative », Ségolène Royal s'appuie sur plus d'une décennie d'expériences de « consultation » et de « participation » (des habitants, des citoyens) à la vie publique. Initiées au nom du renouvellement des pratiques politiques, suggérées par la crise de la représentation politique manifestée par l'abstention aux échéances électorales et la montée des votes extrêmes, ces nouvelles pratiques ont été tentées tant sur le terrain du local (conseils de quartier, de jeunes, d'enfants,…) que des politiques nationales, notamment en matière d'aménagement de grandes infrastructures, d'environnement ou de questions de santé publique (conférences de citoyens, sondages délibératifs, débat public)[404]. Au début des années 2000, Loïc Blondiaux et Yves Sintomer entreprennent une réflexion sur la convergence du renouveau des pratiques et du questionnement scientifique[405]. L'essor et la connexion progressive des ménages à Internet encouragent les élus locaux comme les institutions (notamment l'Union européenne) à des tentatives de « e-démocratie ». Et à l'approche de la présidentielle, les années 2005 et 2006 sont particulièrement fécondes en publications académiques[406].

Des expériences locales examinées, il ressort qu'elles sont souvent initiées par des élus socialistes, qui entendent aussi, à l'image du maire du XXème arrondissement, Michel Charzat, les théoriser[407]. Pour modeste qu'elle soit, et aussi soigneusement bordée fût-elle au cours des débats parlementaires qui ont présidé à sa rédaction, la loi sur la « démocratie de proximité » préparée par le ministre de l'Intérieur socialiste Daniel Vaillant a institutionnalisé en 2002 les conseils de quartier dans les grandes villes. En observant les élections municipales de 2001 à Lille et la conduite de la

---

[404] Voir notamment Blondiaux L. et Sintomer Y., « L'impératif délibératif », *op. cit*. et plus généralement l'ensemble de ce premier numéro de *Politix* « Démocratie et délibération » (2002/15 n°57) et Blondiaux L., « La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris », *Hermès*, 26-27, 2000, p. 323-338.

[405] « L'impératif délibératif », *op. cit*.

[406] Citons, à titre d'exemple, un deuxième numéro de *Politix* consacré au sujet (2006/19 n°75) ; Bacqué M.-H., Rey H., Sintomer Y., *Gestion de proximité et démocratie participative*, *op. cit*. ; le numéro 1 de la revue *Participations*, déjà cité, a été consacré à un état des savoirs.

[407] Blondiaux L., *op. cit*.

campagne de Martine Aubry[408], Rémi Lefebvre constate que *« tout se passe (...) comme si les pratiques et les normes de la démocratie participative, fortement valorisées socialement, rejaillissaient sur les pratiques électorales, comme si le genre participatif les contaminait ou les hybridait (...) La campagne de Martine Aubry traduit la prise en compte nouvelle de « l'électeur-citoyen » et de l'impératif participatif. »* Quant aux dispositifs nationaux appelés à intensifier la consultation des citoyens (notamment en matière d'urbanisme et d'environnement), ils ont souvent été installés à l'initiative de gouvernements socialistes ou de « gauche plurielle », même si ceux-ci n'en ont pas l'exclusivité[409].

§ 2. Quand le parti devient un lieu de délibération

Alors que se diffusent, fût-ce modestement, des pratiques participatives ou des obligations de concertation au sein des collectivités publiques territoriales et nationales, les structures partisanes, dont l'histoire est partie prenante des dispositifs de représentation, accompagnent ces évolutions. Nous avons évoqué dans la partie 1 les évolutions statutaires du Parti socialiste se dépouillant du système hérité de la SFIO (élections internes indirectes à plusieurs degrés conférant sa légitimité à l'appareil partisan) pour élargir progressivement (1992, 1995, 2002, 2003) les prérogatives des militants dans la désignation de leurs dirigeants[410]. Les exemples sont nombreux, dans les décennies 1990 et 2000, de cette ingestion par les formations politiques de dispositifs délibératifs à usage interne. Leur apparition est particulièrement indexée sur les échecs électoraux, moment de questionnement de l'identité et de l'efficacité partisanes. En septembre 1995, après la défaite à l'élection présidentielle, et en même

---

408 In *Mobilisations électorales, op. cit*. p. 192-193.

409 La loi relative à la protection de l'environnement, portant la création de la Commission nationale du débat public, a été promulguée le 2 février 1995 à l'initiative de Michel Barnier, alors membre du Rassemblement pour la République et ministre de l'Environnement dans le gouvernement d'Edouard Balladur.

410 Olivier L., « Les partis politiques saisis par les logiques militantes du mouvement social. « Mouvementisation » et désinstitutionalisation partisane. L'exemple français », Communication au Congrès annuel de la Société québécoise de science politique. Université de Montréal, 26-28 mai 2004. Voir aussi Lefebvre R., « Le sens flottant de l'engagement socialiste. Usages et effets de la « démocratisation » interne au PS » in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *op. cit*. p. 110.
A noter, comme le signale d'ailleurs Laurent Olivier, que le PS n'est pas le seul à s'interroger sur ses pratiques partisanes. En témoigne cette question posée parmi d'autres aux 30000 militants revendiqués de l'un des partis adhérents de l'UDF, le Parti républicain de François Léotard en octobre 1995 : *« Avez-vous le sentiment que le PR est un parti a) où les militants sont régulièrement consultés sur les grandes orientations b) qui s'occupe surtout des élections c) où l'important est d'être au pouvoir.* »

temps qu'ils doivent se prononcer au retour de Lionel Jospin à la tête du Parti socialiste, les militants sont invités à répondre à 18 questions dont la moitié est relative au chapitre « le parti, démocratie et ouverture » (assouplissement de l'adhésion, constitution de sections thématiques et professionnelles, harmonisation du prix des cotisations, inscription de la parité hommes-femmes dans les statuts, création d'un fichier de sympathisants…).

Un septennat et une défaite présidentielle plus tard, un nouveau processus de recueil de la parole militante est entrepris, à l'initiative de la direction du PS, qui donnera lieu à des *« cahiers de doléances »* publiés en janvier 2003 et des propositions analogues, notamment concernant les « sympathisants »[411]. Après le congrès de Dijon (2003) qui offre la possibilité d'organiser des référendums internes sur des questions d'actualité, l'élaboration du Traité constitutionnel européen ouvre une importante période d'échanges internes (plus de 400 réunions contradictoires, argumentaires, textes, « kits » pendant les trois mois précédant la consultation intra-partisane, le 1er décembre 2005). *« Le débat et le vote militant ont contribué à consolider cette "culture du débat" et la formation d'un lien militant de plus en plus fondé sur la délibération collective »*, note Rémi Lefebvre[412]. Laurent Olivier décrit un processus de *« forumisation »* des partis, interne et externe, au cours duquel ceux-ci procèdent à *« une instrumentalisation de la porosité partisane en assouplissant la frontière entre le « dedans » et le « dehors », entre militants et sympathisants. »*[413]

Si ces initiatives peuvent être assimilées à ce que Rémi Lefebvre et Antoine Roger qualifient de *« délibération peu formalisée, appuyée sur un référentiel mou et faiblement prescriptif »*[414], elles relèvent néanmoins de « l'impératif délibératif » désormais étendu aux acteurs publics jusque dans leurs actions intra-partisanes. Il faut souligner ici que même parmi les adversaires (et détracteurs) les plus intransigeants de Ségolène Royal au sein du Parti socialiste, les démarches participatives sont encouragées et prescrites : en pleine campagne interne, au moment de l'élaboration du

---

411 *Ibid*.

412 Lefebvre R., « Le sens flottant de l'engagement socialiste…. » *op. cit*. p. 111

413 Olivier L., « Les procédures délibératives dans un contexte de fluidification et de diversification des allégeances partisanes. Les cas du PS et de l'UMP » in Lefebvre R. et Roger A., *op. cit*. p. 162

414 Lefebvre R. et Roger A.. Préface de *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives, op. cit*. p. 27

projet socialiste préalable à l'élection présidentielle de 2007, la Fédération de Paris, pourtant plus favorable à Dominique Strauss-Kahn qu'à Ségolène Royal[415], inscrit dans sa contribution, au chapitre « Démocratie citoyenne : de la concertation à la participation », une proposition de jurys citoyens proches de ce que devait, plus tard, proposer la candidate[416] - ce qui d'ailleurs interroge la nature des protestations de certains pro strauss-kahniens après la prise de position de la présidente du Conseil régional Poitou-Charentes. Quelques mois plus tard, lors de la campagne officielle, plusieurs responsables socialistes, qu'ils soutiennent ou non Ségolène Royal, ont dû adopter des postures à la rhétorique plus ou moins élaborée, destinée à convaincre que la « démocratie participative » telle qu'elle était préconisée par la candidate n'était pas opportune, mais qu'ils n'y étaient pas dans l'absolu opposés, et ajoutant pour certains que d'ailleurs, ils la « pratiquaient »[417].

Laurent Olivier, comme Anne-Sophie Petitfils, relève que les techniques de participation deviennent un enjeu de concurrence inter-partisan[418], l'UMP mettant en avant ses propres procédures délibératives – avec le souci de les distinguer de celles du Parti socialiste, dans un discours qui viserait à distinguer ce qui est de la « vraie » démocratie participative de ce qui n'en serait pas. Désireux d'asseoir son autorité sur le mouvement fondé par Jacques Chirac qu'il entend mettre à distance, Nicolas Sarkozy adopte après son élection à la tête de l'UMP une *« rhétorique participative »* (selon

---

415 Ségolène Royal a recueilli 47,46% des suffrages contre 37,03% à Dominique Strauss-Kahn le 16 novembre 2006, quand les scores nationaux respectifs des deux candidats s'élevaient à 60,60 et 20,81%.

416 « *Au niveau des projets locaux, associer les habitants dès le stade du diagnostic. Des* ***jurys de citoyens*** [en gras dans le texte] *seront constitués à cet effet par tirage au sort d'une quinzaine de citoyens qui rédigent un rapport qui est ensuite débattu par le public.* » Commission fédérale du projet de la Fédération de Paris, validé par le bureau fédéral du 18 mai 2006, p.19.

417 « [La démocratie participative] *est un projet qui a vocation à donner la parole à ceux qui bien souvent sont éloignés des lieux de décision. Une telle méthode, si elle est réservée à ceux que l'on rencontre dans les dîners en ville, les réunions de section ou les meetings du parti socialiste, ne sert à rien. C'est une idée que j'avais moi-même mise en œuvre en tant que ministre de la Ville. J'avais prévenu les élus qu'aucun contrat de ville ne serait accepté s'il ne prévoyait pas une démarche de participation des habitants, une aide apportée à ceux qui maitrisent mal le langage. Donc le concept m'intéressait. Mais en l'espèce, il donnait l'impression d'être galvaudé et de ne pas intervenir au bon moment de la campagne. Il fallait d'abord passer par les deux figures imposées du rassemblement des socialistes et de la présentation aux militants du projet de la candidate.* » Claude Bartolone, *Une élection « imperdable »*, *op. cit*. p. 51.

418 Olivier L.. « Les procédures délibératives dans un contexte de fluidification et de diversification des allégeances partisanes. Le cas du PS et de l'UMP » ; Petitfils A.-S., « Concilier « débats » et efficacité électorale. Les usages de la participation au « projet législatif » par la direction sarkozyste de l'UMP », in Lefebvre R. et Roger, A. *op. cit*. p. 155-176 et p. 177-193.

l'expression d'Anne-Sophie Petitfils) et déploie un certain nombre des attributs du « participatif » : débats, questionnaires, etc.

Avant même la primaire socialiste de 2006, la démocratie participative est l'objet d'une communication concurrentielle entre les deux principaux partis de gouvernement. Les ressorts de la démocratie interne sont réexaminés, mis en scène et soumis à l'appréciation du public (ouverture aux médias).

§3. Les inspirations étrangères

Outre le contexte national, déjà évoqué, les expériences et la réflexion sur la démocratie participative sont nourries des pratiques étrangères dont s'inspirent les tenants de la démocratie participative en France *(« J'ai regardé de près l'expérience française des comités d'habitants et des conseils de quartier, les budgets participatifs des villes latino-américaines, les jurys de citoyens allemands et espagnols, les référendums d'initiative populaire italiens, les conférences de consensus scandinaves, les initiatives anglaises de démocratie directe. »* Ségolène Royal dans *Maintenant*[419]). A l'inverse des initiatives britanniques impulsées par Tony Blair, les mesures développées à Porto Alegre sont devenues une référence pour la gauche européenne.

Porto Alegre et les budgets participatifs

Souvent décrite et largement documentée, l'expérience des budgets participatifs dans la ville de Porto Alegre (Brésil)[420] de 1988 à 2004 a inspiré la gauche française qui a commencé, comme d'autres partis européens[421], à fréquenter la capitale du Rio Grande (1,3 million d'habitants) après la première réunion du Forum social mondial, en 2001 : deux ministres du gouvernement « pluriel » de Lionel Jospin y avaient participé cette année-là, six la suivante, ainsi que, pour ce qui concerne plus spécifiquement le

---

[419] *op. cit.*

[420] Voir par exemple Gret M. et Sintomer Y., *Porto Alegre, l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002, et Avritzer L., « Nouvelles sphères publiques au Brésil », in Bacqué MH. et al., *Gestion de proximité et démocratie participative*, op. cit. p. 232-250. Ce dernier auteur retrace l'émergence des expériences participatives depuis la fin des années 1970 dans le cadre du processus de démocratisation brésilien et du projet politique du Parti des travailleurs (PT), débouchant sur la mise en œuvre du budget participatif à Porto Alegre (mais aussi ailleurs) après la victoire du PT Olivio Dutra aux élections municipales de 1988.

[421] Notamment pour la Belgique, le président du parti socialiste et bourgmestre de Mons, Elio di Rupo et le ministre-président PS de la région wallonne, Jean-Claude Van Cauwenberghe (Trends, 21 février 2002). Des élus de Bâle et Genève (Suisse) et de plusieurs villes espagnoles s'en sont également inspirés.

Parti socialiste, son Premier secrétaire, François Hollande et le maire de Paris, Bertrand Delanoë. Si la rencontre altermondialiste annuelle reste le but essentiel du déplacement, responsables politiques et élus locaux approchent les fondamentaux des budgets participatifs d'Amérique latine : mobilisation du tissu associatif (associations de quartier) et de la « société civile », institution de « règles délibératives » et codification des procédures, initiation à la délibération. Conseillère de Ségolène Royal alors ministre déléguée à la Famille, à l'enfance et aux personnes handicapées, Sophie Bouchet-Petersen fait le voyage en 2001 et observe les principes fondateurs des budgets participatifs :

> « C'étaient des pionniers en matière de démo part', il fallait quand même voir comment ils s'y étaient pris. J'ai été passionnée par ça, j'ai ramené une caisse de docs avec tous les petits bulletins qu'ils distribuaient à toutes les étapes de la procédure, en me disant que ce n'était pas transposable tel quel… mais c'est une source d'inspiration et il faudra le moment venu inventer notre manière à nous de le faire, dans le contexte français. C'était quand même intéressant pour voir les pièges à éviter, les conneries méthodologiques, etc. » Entretien avec Sophie Bouchet-Petersen, 3 novembre 2008.

Lors des élections régionales de 2004, ces apports nourrissent la campagne de Ségolène Royal en Poitou-Charentes, avant d'inspirer directement sa politique une fois élue à la tête de la région.

Tony Blair et l'usage de nouveaux instruments au service du politique

La contribution du capital blairiste à la compréhension de la « démocratie participative » en France est plus complexe et, sans doute, plus diffuse. Arrivé à la tête du Parti travailliste en juillet 1994, un peu moins de trois ans avant que les électeurs britanniques ne le portent à Downing Street en avril 1997 – et peu avant qu'en France, Lionel Jospin ne rejoigne Matignon -, l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair est l'un des premiers chefs de parti européens à se saisir de toute la gamme de nouveaux instruments à disposition du politique (Internet, organisation de forums, consultation directe des adhérents, sollicitation des sympathisants, concepts marketing). Il fait la démonstration que ces outils peuvent être utilisés pour contourner le vieil appareil travailliste (Old Labour) et lui imposer les réformes souhaitées, au nom de la démocratisation de la parole publique. Les néo-travaillistes restructurent profondément le Parti, encouragent et simplifient les procédures d'adhésion (il n'est plus obligatoire

de passer par une section locale, le paiement par carte bancaire est autorisé, les nouveaux adhérents peuvent participer aux scrutins internes, toutes choses que le Parti socialiste mettra en place dix ans plus tard avec les adhésions « à 20 euros »), et instaurent des relations directes entre les adhérents et les dirigeants, en contournant les élites intermédiaires classiques[422].

La mue du parti préfigure la gouvernance que Tony Blair entend déployer une fois au pouvoir, comme il le détaille lors de sa campagne électorale : *« Les réformes que j'envisage vont transformer notre vie politique. Elles permettront de redessiner les frontières entre ce qui est fait au nom du peuple et ce qui est fait par les gens eux-mêmes.*[423] *»* Florence Faucher-King et Patrick Le Galès ont montré quels moyens le New Labour avait, sous la houlette de Peter Mandelson, mis en œuvre pour se présenter comme étant « à l'écoute » des citoyens, à la fois par la mobilisation de techniques (communication, marketing), et, une fois au pouvoir, l'installation de dispositifs de participation (« injonction à la participation »)[424], favorisant l'émergence d'un « citoyen - consommateur », l'individualisation des rapports au politique, et la pénétration par la société civile des organisations publiques, des institutions et des services publics – au détriment des interlocuteurs traditionnels et représentatifs que sont, notamment, les syndicats. Confronté à l'échec de 2002, le Parti socialiste a recours, on l'a vu, à des dispositifs analogues.

Les socialistes français entretiennent un rapport ambigu à Tony Blair, qui fut, lors de son installation à Downing Street, autant salué par la droite française que par la gauche. Ses différends avec Lionel Jospin de 1997 à 2002, alors que les deux hommes étaient simultanément premiers ministres épousent aussi deux conceptions différentes du Parti, et au sein du Parti socialiste, il n'y a guère, alors que s'annonce la présidentielle de 2007, que le sénateur-maire de Mulhouse de l'époque, Jean-Marie Bockel (0,67% des voix au Congrès du Parti socialiste qui se tient au Mans), pour se réclamer du « blairisme ».

---

[422] Faucher-King F. et Le Galès P., *Tony Blair 1997-2007, le bilan des réformes*, Paris, Les Presses de SciencesPo, p. 123-125

[423] Tony Blair (*New Britain, My Vision for a Young Country*, 1996), cité par Florence Faucher-King et Patrick Le Galès, *op. cit*. p. 145

[424] *Ibid*. p. 144, 145 et suivantes.

Aussi, la référence à Tony Blair constitue-t-elle une singularité dans la campagne présidentielle française. Natalie Rastoin, conseillère en communication officieuse de la candidate socialiste, est directrice générale de Ogilvy France, filiale de Ogilvy & Mather, l'une des agences qui ont conseillé Tony Blair[425]. Elle est aussi familière du concept de la *Respectful Society* blairiste, modèle de société fondé sur la loi et l'ordre qui n'est pas sans rappeler « *l'ordre juste* » prôné par la candidate socialiste. Au cours de sa pré-campagne, Ségolène Royal mentionne à plusieurs reprises le Premier ministre britannique (à l'époque encore aux commandes) pour ses résultats *(« Il a réinvesti dans les services publics. Face au chômage des jeunes, il a obtenu de vrais succès en recourant à plus de flexibilité et plus de sécurité »*, entretien au *Financial Times*, 2 février 2006). Des campagnes de l'ancien Premier ministre britannique, elle utilise aussi la technique de « triangulation » en allant chercher les thèmes de ses adversaires pour les réinterpréter (la fermeté en matière de répression sur les questions de sécurité, la défense des petites et moyennes entreprises…). Les références de Ségolène Royal à Tony Blair, clivantes au sein du Parti socialiste, sont dénoncées par ses adversaires internes qui entendent assimiler le blairisme au libéralisme (et au soutien à George Bush, en pleine guerre d'Irak)[426] et prendre leurs distances avec les dix ans de management travailliste au Royaume-Uni. Si Ségolène Royal ne mentionne pas explicitement les techniques participatives mobilisées lors de la transformation du *Old Labour* en *New Labour*, il est possible de dégager une familiarité dans les analyses et les raisonnements des acteurs des transformations du parti travailliste et le diagnostic posé par Ségolène Royal et ses proches sur le fonctionnement et la doctrine du Parti socialiste.

§4. Le désir de candidature, de l'appel au « citoyen-expert » à la « rénovation » démocratique

L'idée de « démocratie participative » est mobilisée par Ségolène Royal, qui en fait une marque politique identitaire, dès le lancement de son site, desirsdavenir.org, en février 2006. *Outsider* dans la phase de préparation de la présidentielle, la future candidate met en scène son capital participatif par le *bas* (dans le territoire régional) et

[425] Voir le livre de la journaliste Ghislaine Ottenheimer, *Le sacre de Nicolas. Petits et grands secrets d'une victoire*, Paris, Le Seuil, 2007.

[426] *« Les militants n'ont pas voté pour une copie du programme de Blair »*, Laurent Fabius, 31 octobre 2006.

par le *haut* (fruit de ses pratiques ministérielles). Mais, soumise à la question par ses adversaires comme par ses partenaires, attaquée sur le terrain de la légitimité partisane et sujet de polémique sur sa présidentialité, la candidate à la candidature est conduite à rectifier et repositionner son discours. Nous verrons comment celui-ci sera amené à évoluer selon les rapports de force intra partisans. Ces variations contribuent à fragiliser la place dévolue à la démocratie participative dans la campagne. Les contradicteurs de la candidate voient dans ces « rectifications » la preuve d'une opération conduite de manière opportuniste à des seules fins de communication personnelle. Nous verrons aussi qu'il s'agit, de la part du parti, de l'organisation d'une résistance face aux techniques participatives. A la stratégie de contournement déployée face au Parti socialiste par Ségolène Royal pour conquérir son investiture, répond un dispositif de dénigrement du dispositif participatif qui serait contraire aux intérêts de la véritable campagne présidentielle.

L'argument de l'outsider

Les interventions sur le thème de la démocratie participative sont les plus fréquentes et les plus nourries à l'automne 2006. Il s'agit alors pour Ségolène Royal de faire entendre à l'opinion, prise à témoin des primaires internes au PS, ce qui la *différencie* de ses concurrents Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, notamment lors des débats télévisés préalables au vote d'investiture. La « démocratie participative » est alors à usage externe : elle permet d'en appeler l'opinion au-delà du parti, et, en ce sens, la « démocratie participative » est aussi mobilisée à des fins de communication politique.

En interne, les appels à la participation sont plus rares. Il est d'ailleurs significatif que la « profession de foi » officielle de Ségolène Royal, publiée dans *L'Hebdo des socialistes* du 9 novembre 2006[427] en même temps que celles des deux autres prétendants à l'investiture, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn (et donc destinée aux seuls membres du Parti socialiste), n'en fasse aucune mention. Le paragraphe *« Faire participer »* stipule en cinq lignes que le président de la République se doit d'expliquer aux Français *« le sens de la politique étrangère de la France, car les Français sont concernés »*, qu'il est nécessaire de *« revaloriser le rôle du Parlement »*,

[427] Ce texte figure en annexe.

plus spécifiquement en matière de politique étrangère, de défense et de négociations commerciales internationales, et de stimuler la *« générosité »* de la jeunesse et le travail des ONG.

Pour autant, même si les références sont plus discrètes, la « démocratie participative » (et ses différentes déclinaisons, jurys citoyens, citoyens-experts) est également convoquée en interne, pour au moins deux raisons : d'une part, elle entre en résonance avec le référentiel socialiste (nous avons eu l'occasion de rappeler que la réforme des méthodes de gouvernance du pays et de réforme de l'Etat a été au centre des discours de Lionel Jospin pendant ses campagnes électorales antérieures – *« Présider autrement*[428] *»* -, voire de ses pratiques lorsqu'il était à Matignon) ; d'autre part, la thématique de la rénovation et de l'innovation fait partie de la rhétorique des *outsiders* (appels à la « modernisation » de l'Etat et des institutions, comme le fait par exemple Arnaud Montebourg, porteur d'un projet de VIème République). Sur ce deuxième point, Franck Bousquet a montré comment l'autre *outsider* de la pré-campagne socialiste de 2006, Dominique Strauss-Kahn, a pu lui aussi, sous une autre forme, mobiliser les capacités interactives du web 2.0 pour asseoir une visibilité et constituer un réseau[429]. L'auteur rappelle que Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn ont été conduits *« à occuper un espace moins convenu, plus novateur, que peut aider à incarner une stratégie intégrant fortement des outils en ligne »*. Lors de cette séquence pré-électorale, Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn sont en compétition sur le terrain de la *modernité* et optent l'un comme l'autre pour une stratégie de contournement du parti pour s'adresser, au-delà des militants, à l'ensemble des électeurs. Lors de l'ouverture de son blog, l'ancien ministre de l'Economie, bien avant la mise en ligne de desirsdavenir.org, exprime sa volonté de *débattre* avec les citoyens[430]. La progression de la côte de popularité de Ségolène Royal dans l'opinion le conduit progressivement à un recentrage sur le terrain de la compétence, notamment en économie, laissant à la présidente de la région Poitou-Charentes le terrain de la subversion.

---

[428] *« Présider autrement une France plus juste »* a été le slogan de Lionel Jospin lors de la campagne présidentielle de 2002.

[429] Bousquet F., « Les outils en ligne de Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn durant la précampagne de 2007. Quelle participation pour quel militantisme ? » In Greffet F. (dir.) *Continuerlalutte.com, les partis politiques sur le web. Paris*, Les Presses de SciencesPo, 2011, p. 235.

[430] *Ibid.*

Participation, transformations, gouvernance

Les explications que donne, pendant la campagne, Ségolène Royal à la démarche participative qui prétend être la sienne alternent discours sur un objectif (la déclinaison de l'un des slogans des années 1970, *« faire de la politique autrement »*[431]), une *méthode* (les moyens d'y parvenir) et la proposition d'un *modèle* de gouvernance (la rénovation de la démocratie représentative). La démocratie participative est à la fois associée à la campagne électorale comme temps explicite de recueil des opinions (très explicitement après sa désignation, lors du discours du CNIT de La Défense, le 16 décembre 2006), appréhendée comme une méthode de gouvernement et, selon plusieurs déclarations concomitantes, comme une procédure pour *améliorer* et rendre plus performante la démocratie représentative. Selon les moments de la campagne présidentielle, elle met l'accent sur l'une ou l'autre de ces définitions, selon qu'il s'agit de s'adresser aux citoyens/électeurs (en valorisant la participation) ou de concilier les élus socialistes (en célébrant l'alliance entre démocratie participative et démocratie représentative).

En février 2006, la future candidate présente le site desirsdavenir.org comme un lieu d'expression des citoyens internautes dont les avis d'*« experts »* sont sollicités pour la construction d'un projet politique en vue de l'élection présidentielle qui aura lieu l'année suivante. Dans ce court texte, il est fait référence à la « démocratie participative » déjà *« expérimentée (...) en région Poitou-Charentes, que je préside »*, essentiellement afin d'en appeler aux contributions dont *« les plus réalisables »* seront publiées sur le site. Le rôle du *« citoyen – expert »* est justifié ainsi quelques semaines plus tard : *« Pour agir juste, il faut s'appuyer sur la capacité d'expertise des citoyens et les associer plus directement à l'élaboration des décisions qui les concernent. A l'échelle nationale comme à l'échelle régionale. La mobilisation de cette intelligence collective donne de vrais résultats. L'autisme et l'arrogance de gouvernement, ça ne marche pas. »* (*Challenges*, 13 avril 2006).

[431] Hatzfeld H., *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Adels, 2005.

Une deuxième séquence déterminante de l'explicitation de la « démocratie participative » par Ségolène Royal a lieu le 22 octobre 2006, à trois semaines du vote de désignation, quand la future candidate propose l'instauration de *« jurys citoyens »*[432]. Celle-ci nous semble significative, en ce sens qu'elle a suscité les plus violentes attaques à l'égard de la future candidate, venant pour beaucoup de membres du Parti socialiste[433]. Nous avons vu l'antériorité de ces références dans les discours de Ségolène Royal, mais parce qu'il est particulièrement polémique, cet épisode a conduit à une série de précisions/rectifications qui modèlent le rôle et la définition que la prétendante à la candidature, à cette phase de la campagne, assigne à la démocratie participative, à destination des futurs électeurs ou des militants socialistes. A l'idée d'écoute des « citoyens experts » s'ajoute le souci de *bonifier* les pratiques démocratiques. Les « jurys citoyens », comme la démocratie participative, ne constitueraient pas un *« instrument punitif de coercition envers les élus »*, mais permettraient de *« rénover »* la démocratie représentative[434]. La présidente du conseil régional de Poitou-Charentes s'en explique en mobilisant cet argumentaire à la fois dans les médias (1), auprès des sympathisants de son mouvement Désirs d'avenir (2), et en direction des militants du Parti socialiste (3) La future candidate inscrit la participation entre les séquences électorales de la vie politique ; elle serait au service des élus, qu'elle aiderait dans la réalisation de leur mandat :

> (1) *« Le dernier mot restera toujours au politique. Il n'est pas question de surveiller ou de destituer qui que ce soit »,* (Ségolène Royal à *20 minutes*, 26 octobre 2006).
>
> (2) *« La démocratie participative ne s'arrête pas à la seule phase "amont" : préparation de la décision, décision, action : "écouter pour agir juste". Pourquoi ne pas l'utiliser pour évaluer les résultats de l'action publique ? La responsabilité politique est mise en cause à chaque renouvellement électoral puisque les citoyens peuvent sanctionner les élus qui n'ont*

---

[432] Cette séquence a également été analysée par Alice Mazeaud dans sa thèse (*La fabrique de l'alternance*, op. cit. p. 125, par Yves Sintomer (Sintomer Y, *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007 p.7-8), et par Rémi Lefebvre (Lefebvre R. « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *Nouvelle Fondation* 2007/3, n°7-8, p.23).

[433] Les propos de la candidate à la candidature ont été assimilés à la fois au corpus idéologique de l'extrême-droite, de Mao Tse Toung et de Pol Pot. Citons seulement pour mémoire ce propos du président de la région Ile-de-France Jean-Paul Huchon, qui résume la tonalité et la vigueur des propos : *« Cette idée, c'est le mariage de Gringoire, Je suis Partout, et du Petit Livre rouge de Mao. »* (1er novembre 2006).

[434] Note de Sophie Bouchet-Petersen à la presse après la polémique sur les « jurys-citoyens ».

pas rempli leurs obligations. Il n'y a aujourd'hui pas d'évaluation au long cours de l'action publique. » (desirsdavenir.org, 23 octobre 2006)

(3) *« Plus les gens y seront associés, plus les réformes seront solides. Le développement de la démocratie participative, partout où elle est mise en œuvre, ne se fait pas au détriment de la démocratie représentative : bien au contraire, elle la conforte et la fortifie. »* (*L'Hebdo des socialistes*, 28 octobre 2006).

Le troisième temps du discours participatif électoral de Ségolène Royal se situe après la désignation de la candidate et sa désignation officielle par les instances du Parti socialiste. Il n'est plus nécessaire de s'adresser aux élus et de réassurer la démocratie représentative ; cette phase renoue avec les appels au « citoyen – expert » et électeur. Réunissant les responsables des fédérations au CNIT de la Défense le 16 décembre 2006, la candidate annonce une phase de *« campagne participative »*, exhortant les socialistes à *« changer leur façon de faire de la politique »*. Les débats participatifs, précise-t-elle, doivent permettre d'enrichir le projet socialiste : *« On va choisir, identifier un certain nombre de propositions nouvelles par rapport au projet socialiste (...) L'idée sera de dire au bout du compte : "Mon projet présidentiel, je l'ai construit avec les Français".*[435] *»* Le même jour, un « kit participatif », préparé par l'équipe Internet de Désirs d'avenir est distribué aux premiers secrétaires des fédérations. Il comprend un tutoriel, *(« Réussir un débat participatif »*), avec mode d'emploi *(« Pourquoi des débats participatifs ? » ; « qu'est-ce qu'un débat participatif réussi ? »),* sur lequel nous reviendrons[436].

Au cours de cette phase, la « démocratie participative » est à la fois présentée comme une façon de recueillir la parole des électeurs (il s'agit entre autres de *« remettre les gens au cœur du projet des socialistes »,* de *« faire venir à la politique les gens qui en sont éloignés »*, et de *« faire émerger des idées nouvelles »*), et comme aide à la décision *(« Ségolène Royal intègre les éléments qu'elle retient dans l'élaboration du*

---

[435] *lemonde.fr*, 16 décembre 2006. « Ségolène Royal lance sa "campagne participative" pour "ramener le vote populaire" »

[436] Nous reprenons ici le terme employé par l'équipe de Ségolène Royal. Le concept se distingue toutefois des « kits » participatifs évoqués par Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon (Bonaccorsi J et Nonjon M, « "La participation en kits" : l'horizon funèbre de l'idéal participatif » *Quaderni* 79, automne 2012.

projet présidentiel »)[437]. Enfin, l'instauration de la « démocratie participative » sera intégrée au « pacte présidentiel » énoncé par Ségolène Royal le 11 février 2007, à Villepinte :

> *« Introduire la démocratie participative dans toutes les collectivités publiques (jurys citoyens, budgets participatifs, etc.). Des citoyens ayant recueilli un million de signatures pourront demander au Parlement l'examen d'une proposition de loi. »* (73ème des 100 propositions du Pacte présidentiel).

Ainsi, au fil de la pré – campagne, puis de la campagne, Ségolène Royal convoque le concept de « démocratie participative » pour plusieurs usages : *expertise* des citoyens (aide à la décision), *participation* à l'élaboration d'un programme électoral, *modernisation* de l'action publique et nouveaux modes de gouvernance, *amélioration* de l'efficacité de la démocratie représentative renvoyant aux thèses du *New Public Management* diffusées et pratiquées dans le monde anglo-saxon et en Europe du Nord et variations sur le thème récurrent dans les partis politiques depuis les années 1980 de *« faire de la politique autrement »*. En d'autres termes, la démocratie participative est présentée à la fois comme instrument de campagne *et* instrument de gouvernement, la première étant destinée, dans le discours, à préfigurer le mode de gouvernance ultérieure, en cas d'élection. La synthèse qu'en fait la candidate dans son livre-programme *Maintenant*[438], paru en mars 2007, pour être succincte, reprend cette idée : *« Cette campagne préfigure la manière dont, demain, je gouvernerai avec* [les Français]. *Je crois qu'une nouvelle culture politique est en train de naitre. »*

La candidate socialiste dessine un modèle mixte qui associerait à la démocratie représentative, fondement du système politique, des procédures d'écoute et de concertation. Celles-ci pourraient contribuer à l'action publique (budgets participatifs, jurys citoyens), sans que cela soit doté d'un caractère systématique. La dynamique *top-down* y est mise en valeur, le mouvement *bottom-up*, pour ne pas être absent, est plus discret. Dans *La démocratie participative*[439], Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer

---

[437] Extraits du « kit participatif » distribué le 16 décembre 2006.

[438] Avec Marie-Françoise Colombani. Paris, Hachette Littératures, 2007. Mot-clef « démocratie participative », p. 88-90.

[439] Bacqué M.-H., Sintomer Y. (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie.. op. cit*. p.17.

dressent une typologie de six idéaux-types élaborée pour *« donner un sens à la mosaïque participative »*. Si l'usage que Ségolène Royal fait du terme *« démocratie participative »* coïncide avec le modèle de « modernisation participative », il est plus en retrait de l'idéal-type de « démocratie participative » tel que défini par les deux chercheurs[440] *(« La démocratie participative, au sens restreint du terme, peut être caractérisée comme une combinaison des structures classiques de la démocratie représentative avec des procédures de démocratie directe ou semi-directe dotées d'un pouvoir décisionnel et pas seulement consultatif »*) - sauf à rappeler qu'au fil de la campagne la candidate, en difficulté sur ce terrain, a cherché à temporiser, rendant d'autant plus floues ses intentions.

Le constat n'est toutefois pas exceptionnel. Il vaut pour nombre d'initiatives participatives en France, dont il a été à plusieurs reprises souligné le caractère flottant et peu coercitif, attesté par les dispositifs législatifs qui ont installé la démocratie participative dans le paysage institutionnel français[441]. La démarche participative qui fait l'objet de notre recherche relève de ce bricolage empirique, adaptable selon les rapports de force politiques et les conflits intra et extra partisans dont nous allons cerner les contours.

SECTION 3. Les formes participatives de la campagne de Ségolène Royal

Si la campagne présidentielle de Ségolène Royal a été réputée « participative », il convient de regarder les formes que celle-ci a adoptées. Il apparaît en fait que les dispositifs mobilisés, tant dans la pré-campagne que dans la campagne, ont été peu nombreux. Avant l'investiture, les citoyens et potentiels soutiens sont essentiellement invités à participer aux forums du site desirsdavenir.org, qui donnent lieu à des « synthèses », et des modules thématiques intitulés « ce que je retiens » (voir chapitre 4). En revanche, comme nous l'avons vu dans la première partie, aucun dispositif spécifique n'est organisé pendant cette même période, pour recueillir, analyser et exploiter les rencontres de terrain proposées, sans consigne ni commande spécifiques,

---

[440] *Ibid*.

[441] *« Tout se passe comme s'il s'agissait de faire droit à cette participation au niveau des principes sans préciser véritablement le contenu de cette obligation. »* Blondiaux L. *Le nouvel esprit de la démocratie… op. cit*. p. 17.

par les comités locaux dont la répartition sur le territoire est d'ailleurs inégale. Le contenu de ces discussions de nature informelle est erratique et n'est pas investi d'une mission autre que l'échange entre personnes présentes et le soutien à la candidate. Le terme de « débats participatifs » pour les qualifier n'est d'ailleurs pas impulsé par l'équipe de Ségolène Royal, et constitue plutôt une déclinaison du dispositif numérique par les comités locaux qui s'approprient la démarche participative de la future candidate. Après l'investiture en revanche, les « débats participatifs » locaux, organisés par les comités Désirs d'avenir, les sections et les fédérations du Parti socialiste, sont associés à la campagne numérique et partie prenante du dispositif de campagne.

Les dispositifs participatifs mis en place fin 2006 par l'équipe de Ségolène Royal associent des citoyens volontaires réunis autour d'un canevas de questionnement sur un thème préalablement déterminé, d'un ou plusieurs experts et d'un référent chargé d'animer le débat. De par leur fonctionnement et leur composition, ce ne sont ni des « jurys citoyens » (avec tirage au sort) et ni des « mini-publics » sélectionnés et/ou impliqués, ni des comités de quartier dont le périmètre est préalablement défini. Si ces trois formes délibératives ne sont pas adaptées au format des campagnes électorales, Ségolène Royal n'a pas mobilisé de *focus groups*, pas plus qu'elle n'a fait le choix des « sondages délibératifs »[442] qui lui auraient permis de tester certaines de ses idées en rupture avec la doxa socialiste, comme l'encadrement militaire des jeunes délinquants, le rôle de la famille, voire la démocratie participative. De façon générale, tous les choix faits par Ségolène Royal ou ses conseillers répondent à la commande politique qui est (par ailleurs) celle d'une campagne électorale : impliquer le plus grand nombre d'électeurs.

« Prendre au sérieux » le dispositif participatif de Ségolène Royal, comme nous en avons pris le parti dans cette thèse, nécessite de regarder le rôle des acteurs mobilisés et assignés dans la mise en œuvre de ces objets participatifs atypiques (puisqu'ils sont

[442] Pour ces trois outils, nous nous appuyons sur la définition qu'en donne Yves Sintomer dans *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007, p. 113-132. Selon James Fishkin, le « sondage délibératif » présenterait sur les sondages d'opinion l'avantage de déterminer « ce que le public penserait s'il avait une meilleure chance de réfléchir à la question en jeu ». Pour Loïc Blondiaux (Sondages et délibération, une épistémologie alternative de l'opinion publique ? Politix 2002, vol 15 n°57, p.177), le sondage délibératif tente *« d'organiser cette publicité du processus de formation et de recueil de l'opinion »*.

destinés à être partie intégrante de l'élaboration d'un programme censé être appliqué en cas de victoire de la candidate). De nombreuses études ont souligné la situation ambigüe de l'élu dans les dispositifs participatifs[443] ; celle-ci est renforcée dans le contexte qui nous intéresse par la tension entre la commande (l'écoute) et deux objectifs qui doivent cohabiter : la production d'un programme présidentiel et la volonté de gagner l'élection et donc de *faire campagne* sur des propositions.

§1. La mise en place du dispositif de terrain

Le 16 décembre 2006, un mois après sa désignation, devant les premiers fédéraux du Parti socialiste et les responsables des comités locaux de Désirs d'avenir réunis au CNIT de la Défense, à Paris, Ségolène Royal annonce le lancement d'une « campagne participative » sur quatre thèmes[444]. Celle-ci est présentée comme la suite, sur le terrain, du dispositif des débats participatifs et des synthèses mis en œuvre sur le site desirsdavenir.org et dont l'ingénierie est étudiée au chapitre 4. L'objectif revendiqué est de renouer avec les classes populaires en les associant à la décision et la mise en œuvre des politiques publiques :

> « L'état de la France n'est pas bon. Il y a de multiples fractures, il y a de multiples ruptures, il y a une montée des brutalités et des violences. Parallèlement, on voit monter une forme de crédibilité du Front national.
>
> Ramener à gauche le vote populaire : il est là l'enjeu de 2007, nulle part ailleurs.
>
> La façon dont nous allons nous adresser aux Français les plus éloignés de la politique va compter énormément. Il faut s'adresser en priorité à cette France qui pense ne compter pour rien : les travailleurs pauvres, les invisibles, les gens de peu, à ces millions de Français victimes de la politique de la droite, qui n'ont pas envie de voter ou iront vers les extrêmes si notre campagne ne répond pas à leurs préoccupations. Tout l'enjeu de cette campagne est de raccrocher les Français qui décrochent vers le mouvement de la France qui avance. Si on arrive à faire ce lien et à être crédibles dans les propositions que nous ferons, à ce moment-là les gens nous feront confiance.

---

443 Voir Revel M., Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau J.-M., Hériard Dubreuil B., Lefebvre R.(dir.) *Le débat public : une expérience française de démocratie participative.* Paris, La découverte, collection Recherches, 2007, p. 16 ; Carrel M., « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire » *Politix* 2006/3 n°75, p.47.

444 « Lutter contre toutes les formes de violences et toutes les insécurités » ; « Education, formation et accès à l'emploi » ; « La vie chère » ; « Environnement et co-développement ».

> Nous allons construire le projet présidentiel avec les Français. Nous allons organiser jusque début février des débats participatifs dans toute la France. Pour attirer dans ces réunions des Français qui ne sont jamais venus dans une campagne, je vous demande d'être imaginatifs. Trouvez des lieux sympathiques. Ça peut être des petites micro-réunions dans un quartier, dans une rue, dans un bistrot, dans un appartement. Pourquoi pas une tente itinérante qui va dans des quartiers populaires ? Pas de bla-bla, pas de discours pour rien, pas de formules recuites ! Ecoutez attentivement les mots que disent les gens, à côté de vous, dans votre famille, chez vos voisins, dans vos quartiers, chez les commerçants. Notez-les, parce que là on est dans la vérité de ce que les gens pensent. Il faut que ça soit joyeux, et même ludique. Les gens attendent désespérément un changement des pratiques politiques. Cette démarche, ne la négligez pas ! »

La teneur du discours signifie aux responsables socialistes que, pour Ségolène Royal devenue candidate officielle du Parti socialiste, la campagne ne sera pas celle du parti qui reçoit un message de défiance, tant dans ses méthodes (« les formules recuites ») et ses pratiques politiques (« les gens attendent… ») que dans ses publics (« les Français qui ne sont jamais venus dans une campagne »). La campagne présidentielle est annoncée comme la réplique d'une campagne interne conclue par un succès où la candidate s'est adressée aux électeurs au-delà de l'appareil partisan. Construite sur l'analyse de la défaite de 2002 et du malentendu de 2005 (rupture du Parti socialiste avec les classes populaires), elle installe au centre du jeu électoral les pratiques plus que le programme.

Simultanément est distribué aux participants de cette assemblée le « kit participatif »[445] déjà évoqué, accompagné de prescriptions pour l'organisation des débats. Préparé au sein de l'association Désirs d'avenir par l'équipe rapprochée de Ségolène Royal et le responsable du dispositif Internet, Benoit Thieulin (et sans l'appui ni la participation du Parti socialiste), intitulé « Réussir un débat participatif », le document comprend un tutoriel et un ensemble de prescriptions, et détaille les modalités d'organisation des débats et de restitution de leurs contenus : comment organiser une salle pour un débat participatif (petites tables ou salle « en rond » avec public disposé autour de l'orateur), assorti de contre-exemples à proscrire, principalement la tribune et

[445] Les différents éléments du « kit participatif » sont publiés en annexe.

l'estrade face au public ; qui inviter, qui doit prendre la parole, déroulé de la réunion ; comment rédiger le compte rendu des débats. Le graphisme du logo du Parti socialiste (le poing et la rose) apparaît, mais fondu dans le bleu dominant de Désirs d'avenir. Chaque thématique dispose d'un diaporama - avec le rappel des prises de position de Ségolène Royal, quelques données chiffrées et des questions destinées à « ouvrir le débat » - présenté au début de chacune des rencontres, comme en témoignent les exemples reproduits ci-dessous.

« Réussir un débat participatif » (*flyers* 3, 9 et 10)

Pour chaque thème, le « kit participatif » rappelle les propositions ou les analyses de la candidate et livre quelques données chiffrées (ci-dessous les *flyers* 6 et 5 extraits du kit thématique sur la violence et l'insécurité).

Inspiré des techniques de marketing dans la forme (diaporama, *flyers*) comme dans le fond (ce qu'il faut faire, ne pas faire), le « kit participatif » est à la fois guide et injonction. Parce qu'il est simultanément la négation du savoir-faire de l'appareil partisan (il y est notamment conseillé de *« penser à inviter les élus, les responsables du PS et des partis alliés »* ou, afin de préparer le contenu de la réunion, de *« consulter le projet du PS sur le site du parti socialiste »*), et qu'il pose des contraintes fortes sur l'organisation de la campagne, il met en tension fédérations et sections du parti socialiste d'une part, comités locaux de Désirs d'avenir d'autre part[446].

Le « kit participatif »

La Défense (92), 16 décembre 2006

Le « kit participatif » est constitué de sept documents :

- Document « Réussir un débat participatif »
- Débat thématique : Education, formation et accès au travail
- Débat thématique : l'environnement et le co-développement
- Débat thématique : la vie chère
- Débat thématique : lutter contre toutes les formes de violences et toutes les insécurités
- Remontée des débats participatifs : canevas de compte-rendu
- Remontée des débats participatifs : canevas dit « simple ».

Ces documents mettent sur le même plan la forme (« réussir un débat participatif », canevas de compte-rendu) et les éléments programmatiques destinés à être développés (les thématiques choisies). Rien ne justifie le choix des thèmes* qui, mis à part quelques données chiffrées sommaires et de brefs extraits des positions antérieures de Ségolène Royal sont peu explicités, au regard des détails et de l'attention apportée à l'organisation des débats eux-mêmes et des retours vers l'équipe de campagne : modèles d'invitation, fréquence des rappels de la réunion, consignes sur la sonorisation de la salle et son équipement (« vidéoprojecteurs pour le diaporama, des tableaux blancs, la documentation à distribuer

[446] *Le Figaro* y consacre un article 20 janvier 2007, « Quand la candidate explique comment réussir un « débat participatif » ».

(sans excès), le matériel militant à distribuer, les feuilles de présence avec les coordonnées »).

L'ensemble tend à signifier que la finalité (« donner la parole aux gens ») l'emporte sur le contenu du discours et la trame du futur programme présidentiel mis en délibération. Au final, le message délivré est contradictoire : d'un côté, il s'adresse implicitement aux cadres du Parti socialiste, auquel il est reproché des formes dépassées de militantisme et de campagne électorale et un éloignement des publics populaires ; de l'autre, il vise des néophytes auxquels il est conseillé de se renseigner sur le projet socialiste. Moins qu'une opération marketing formatée, la démarche relève du bricolage.

* On peut noter cependant qu'ils recoupent pour tout ou partie des domaines que Ségolène Royal a eu à connaître au cours de ses mandats ministériels : l'éducation (ministre déléguée à l'Enseignement scolaire, 1997-2000), l'environnement (1992-1993), la vie chère et les violences (Famille, 2000-2002).

Si le dispositif prescrit par les proches de la candidate comporte des points communs avec les « kits participatifs » décrits par Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon comme les fossoyeurs de « l'idéal participatif »[447], ils ne sont pas partie prenante du marché de la participation – plus probablement en raison de leur caractère artisanal et imaginé dans l'urgence, à un moment où la candidate et le parti entrent en conflit sur les modalités de la campagne que d'un souci de mettre à distance toute démarche managériale.

Sur le terrain, cette séquence de la campagne donne lieu à l'organisation de débats protéiformes, dénommés selon l'organisation et le lieu de rassemblement « forums », « cafés Ségolène », « débats participatifs », « cafés d'avenir », « pique-niques citoyens », voire « rendez-vous ségoslam » (concours de slam en faveur de Ségolène Royal) ou « ségomaton » (une caméra aménagée dans un monospace permettant de s'adresser à la candidate), réunissant de quelques unités à quelques dizaines de personnes autour des quatre thématiques définies. Tous les événements (débats participatifs, mais aussi distribution de tracts, réunions d'appartements, etc.) sont recensés sur le site, au moyen d'une carte qui précise le lieu et la nature du rendez-vous.

[447] « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif, *op. cit*. p. 29-44

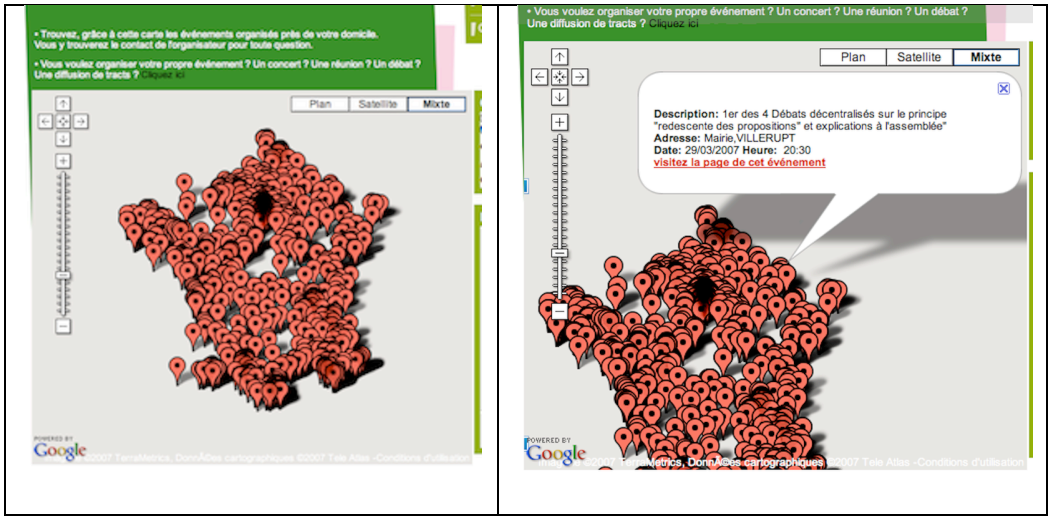

A gauche : carte des événements prévus telle qu'annoncée sur le site désirsdavenir.org.
A droite, détail d'un événement.
Capture d'écran sur desirsdavenir.org

Quatre autres débats, désignés comme « débats participatifs nationaux » en présence de Ségolène Royal sont également programmés : « le pacte social » (Illkirch-Graffenstaden, dans la banlieue de Strasbourg, 20 décembre 2006), le logement (Roubaix, 19 janvier 2007), « l'excellence environnementale » (Montluçon, 24 janvier 2007), « une nouvelle donne avec la jeunesse » (Grenoble, 1er février 2007).

Selon l'équipe de campagne de Ségolène Royal, à la date du 10 février, veille de la synthèse des débats participatifs et de la présentation du programme de la candidate (Villepinte, 11 février 2007), 6 200 débats se sont tenus sur l'ensemble du territoire, dont 6 000 ont donné lieu à un compte rendu communiqué à l'équipe nationale de synthétiseurs[448]. Ils constituent l'essentiel de la dimension « participative » de la campagne elle-même, en dehors des propositions faites par la candidate au titre de « l'amélioration », déjà signalée des règles de la démocratie représentative. La remontée des comptes rendus, mais surtout la mise en concurrence des régions et des comités locaux est mise en scène sur le site desirsdavenir.org afin d'encourager l'organisation de ces débats, avec une carte et la mention des régions les plus actives dans le dispositif.

[448] Nous proposons d'accepter ce chiffre, plausible au regard des débats annoncés sur le site de campagne de Ségolène Royal. A titre d'indication, il peut être mis en relation avec le nombre de sections que compte le Parti socialiste (3700) et le nombre de comités locaux de Désirs d'avenir revendiqué par l'équipe de campagne de Ségolène Royal (850). Nous sommes en revanche plus circonspect sur le nombre total de participants avancé par l'équipe de campagne (700000), compte tenu du nombre moyen de participants par débat, comme nous le verrons dans la troisième partie de la thèse.

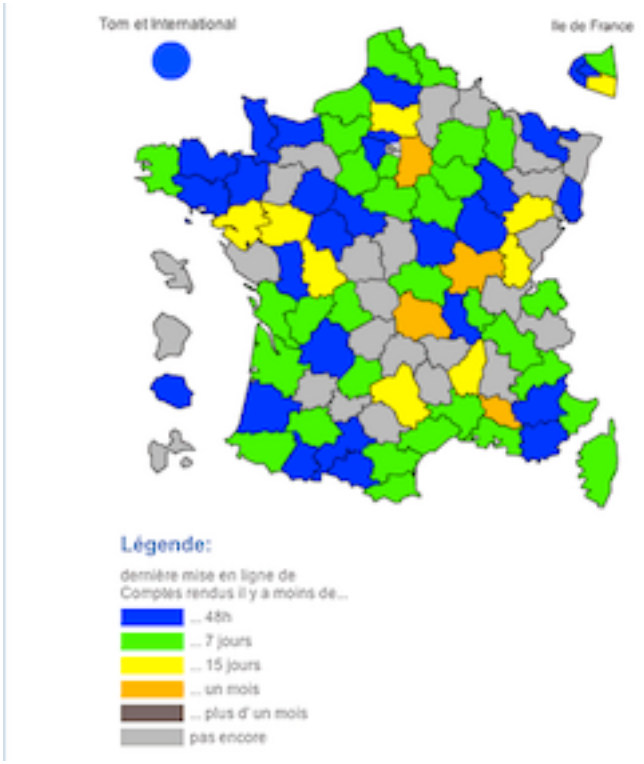

Représentation de la fréquence de remontée des comptes rendus de débats locaux.
Capture d'écran sur desirsdavenir.org

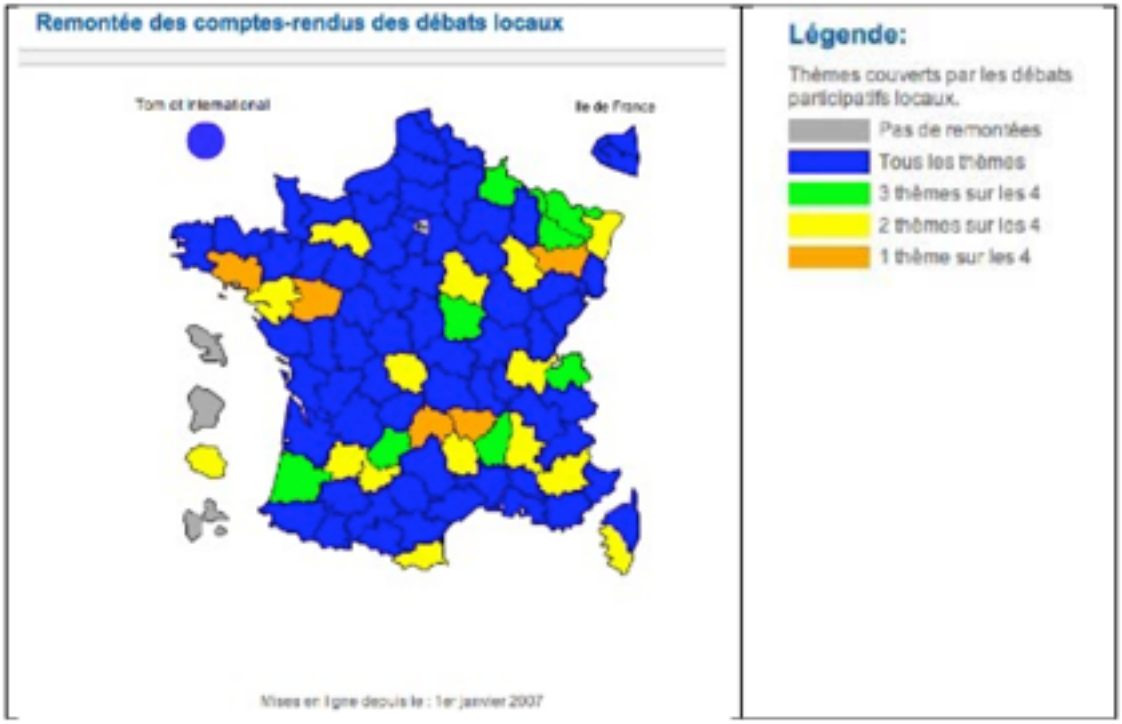

Représentation du nombre de thèmes abordé dans chaque département
Source : « Les Cahiers d'espérances », 10 février 2007

Une mise en scène défensive

La scénarisation de ces débats, de leur nombre – présenté comme important – est une dimension de la stratégie de communication. Mais si la « démocratie participative » a pu un temps être conçue comme un instrument de stratégie politique *offensive*, la communication devient, alors que commence la campagne, *défensive*. En effet, la phase dite « participative » de la campagne pose un problème spécifique de visibilité médiatique. L'analyse de la dynamique de l'information électorale dans les journaux de 20 heures de TF1 et France 2 réalisée par Jacques Gerstlé et Christophe Piar[449] met en évidence la plus grande visibilité des rendez-vous de Nicolas Sarkozy. Le principal « pic de visibilité » de l'information électorale pendant la « campagne participative » de Ségolène Royal (16 décembre – 11 février 2007) concerne Nicolas Sarkozy puisqu'il se situe le jour du congrès de désignation du candidat de l'UMP, le 14 janvier 2007. Même la réunion de Villepinte (11 février 2007), où la candidate socialiste doit présenter son programme ne suscite aucune dynamique dans les journaux télévisés. L'observation est analogue dans la dynamique « jeu/enjeux » analysée par les mêmes auteurs : là encore, le rendez-vous de Villepinte est marqué par un net fléchissement de l'information électorale[450].

La multiplication de débats dispersés sur le territoire s'accommode mal de la *« démocratie des raccourcis »* identifiée par Christophe Piar[451] - identification d'éléments de discours permettant aux électeurs de se faire une idée des grandes lignes du programme des candidats, notamment à partir de « petites phrases » ou de slogans repris par les médias. Après sa désignation, en novembre 2006, Ségolène Royal ne suscite plus aucune dynamique de l'information dans les journaux télévisés des deux grandes chaines nationales.

---

[449] Gerstlé J. et Piar C. « Les campagnes dans l'information télévisée ». In Perrineau, Pascal (dir). *Le vote de rupture,* Paris, Les Presses de Sciences po, 2008, p. 27.

[450] *Ibid*. p. 29

[451] Piar C., *Comment se jouent les élections. Télévision et persuasion en campagne électorale*, Bry-sur-Marne, Ina collection Médias essais, 2012, p.11.

Dans un temps médiatique dominé par *l'agenda politique*[452] les débats participatifs n'existent pas, ou peu, dans la campagne : comment traiter, au journal télévisé de 20 heures mais aussi dans la presse écrite, des milliers de débats sur le terrain, réunissant de 10 à 15 participants, et autant d'échanges sur Internet qui ne portent pas la parole de la candidate mais sont censés la forger ultérieurement ? Les débats participatifs, par leur caractère non conclusif, ne se prêtent pas au compte rendu et ne participent pas au récit d'une campagne présidentielle et au feuilleton de la « course de chevaux »[453]. En lieu et place de l'agenda classique en période électorale (déclaration de candidature, congrès d'investiture, réunions publiques thématiques avec annonces, meetings nationaux), la campagne de Ségolène Royal n'est marquée d'aucune proposition présumée définitive, extraite d'un corpus présenté comme son « programme » - d'autant qu'elle a récusé plusieurs propositions adoptées par le Parti socialiste (sur la fiscalité par exemple). La communication de l'équipe de campagne se déploie alors autour du *nombre* de débats – et, surtout, de comptes rendus – programmés autour de la candidate, le chiffre devenant lui-même un enjeu, tant interne (rassurer les militants du Parti socialiste et les soutiens de Désirs d'avenir) qu'externe (s'adresser aux électeurs potentiels).

Les quatre débats participatifs nationaux planifiés lors de cette période en présence de Ségolène Royal souffrent d'ailleurs de cette ambigüité, mal comprise par les partisans de la présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes et mal gérée par son équipe. Les prises de parole (sollicitées) de la salle sont suivies d'interventions d'experts, pour la plupart venus de Paris, et conclues par un discours de Ségolène Royal qui renvoie, lui à la tradition tribunitienne de la campagne. La candidate prescrit la forme (refus de la tribune, orateur au centre du public pour s'exprimer), sur un modèle de réunion qui hybride par ailleurs rencontre participative et meeting de masse (environ

---

[452] *agenda setting,* selon la définition qu'en ont donnée Mc Combs et Shaw en 1972. Dans cette acceptation, les médias déterminent l'attention du public en fonction de l'importance qu'ils accordent à l'événement, et dont ils hiérarchisent les informations les unes par rapport aux autres (Mc Combs M., *Setting the agenda, mass media et public opinion*, Cambridge, Polity Press, 2004). S'il est possible de considérer, avec Rémi Lefebvre (« Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *op. cit*., p.20) que Ségolène Royal a occupé l'agenda médiatique pendant la période des primaires, ce n'est plus le cas après sa désignation.

[453] Voir également chapitre 2.

4000 personnes à Grenoble). Les comptes rendus, par les médias[454], du premier discours après la désignation interne (Illkirch-Graffenstaden, 20 décembre 2006) hésitent, selon les journaux, entre le traitement de la dimension « participative » et les annonces de campagne[455].

La restitution des trois débats suivants sera exclusivement axée sur le discours de la candidate[456].

Les procédures à l'œuvre dans les débats participatifs de la campagne de Ségolène Royal : ni délibération, ni consensus

Les débats locaux organisés pendant la phase participative de la campagne répondent, ainsi que nous l'avons vu, à une commande politique de la candidate : associer les citoyens au débat démocratique, produire des idées destinées à alimenter le projet présidentiel, impliquer le Parti socialiste et ses structures intermédiaires (fédérations, sections) dans une démarche qui soit propre à la candidate et non à l'espace partisan. Pour autant, le *« dispositif participatif »*[457] déployé pour recueillir la parole exprimée lors de ces réunions de terrain est conçu *a minima* :

- Leur organisation ne répond à aucun protocole pré-établi, ces débats étant préparés, soit à l'initiative des sections ou des fédérations du Parti socialiste, soit à l'initiative des comités Désirs d'avenir, soit des deux, selon les configurations locales.

---

454 Comme dans le chapitre 2, nous avons pris pour référence les titres consacrés à ces événements par trois quotidiens nationaux : *le Figaro, Le Monde, et Libération*.

455 A titre d'exemple, à l'issue de ce débat, *Le Monde* (22 décembre 2006) publie deux papiers, titrés « Mme Royal fustige "les licenciements de confort" » pour l'un et « Ségolène Royal mène campagne à distance du Parti socialiste » pour l'autre, *Le Figaro* (21 décembre 2006) « Ségolène Royal assure qu'avec elle, le CDI sera "la règle" » alors que *Libération* (21 décembre 2006) met l'accent sur la campagne participative, annonçant « En Alsace, Royal en phase "d'écoute". »

456 Soit, après Roubaix (19 janvier 2007), « Selon Mme Royal, l'Etat doit vendre des terrains à moitié prix pour construire du logement social » et « Hier critiques, Aubry et Delanoë s'affichent avec la candidate » pour *Le Monde* (21 janvier 2007), « Royal va à Lille chercher le soutien d'Aubry » pour *Le Figaro* (20 janvier) et « Royal prend un bol d'air d'unité socialiste dans le Nord » pour *Libération* (20 janvier) ; après Montluçon (24 janvier 2007) : « Mme Royal propose "l'extinction des centrales nucléaires anciennes" » pour *Le Monde* (26 janvier) et « Nucléaire : Royal froisse Chevènement et Bockel » pour *Le Figaro* (25 janvier) ; après Grenoble (1er février), « A Grenoble, Ségolène Royal joue la carte jeune » pour *Le Monde* (2 février), « Royal cherche à s'attacher le vote des jeunes » pour *Le Figaro* (2 février), et « Royal corrige Sarkozy, candidat anti-jeunes » pour *Libération* (2 février).

457 Nous employons ici volontairement le terme utilisé pour le titre du n°75 2006/3 de la revue *Politix*, *Dispositifs participatifs*, notamment en référence à l'objet exposé dans l'éditorial du numéro (prise en compte des effets du dispositif autant que des procédures et des techniques mises en place dans différentes situations de démocratie participative).

- Les débats ne reposent sur aucun dispositif autre que les conseils de portée générale dispensés dans le « kit participatif » déjà évoqué. Aucune consigne spécifique n'est donnée sur la qualité des invités, intervenants – experts, et leur nombre.

- Aucun dispositif n'est prévu pour évaluer la nature des échanges, lister les conflits, les opinions dissidentes ou les positions contradictoires entre participants, les éléments de la discussion et les étapes de l'argumentation[458]. Le canevas qui sert de trame à la restitution de chaque débat, censé assurer la « traçabilité » de la synthèse générale, enjoint seulement au rapporteur de relever les « grandes tendances », les « pépites » et les « témoignages ». La forme suggérée des comptes rendus permet de faire cohabiter les opinions sans en extraire les enjeux, et sans autre nécessité que de montrer qu'elles ont été émises :

> *« Même si on n'était pas d'accord entre nous, l'intégralité des propositions, on les faisait remonter à Désirs d'avenir national. Donc il n'y avait pas de conflits de positions – je ne dis pas qu'on ne s'est pas dit, des fois… « ah non, je ne suis pas d'accord avec toi ! » (…) mais il n'y avait pas de ligne toute tracée, qu'il fallait juste amender. »* Audrey Desbains, co-fondatrice du comité Désirs d'avenir de Strasbourg. Entretien réalisé le 4 octobre 2007.

S'il est explicitement admis que les débats participatifs peuvent produire des idées et des projets allant dans le sens du bien commun, il n'est pas demandé aux participants de parvenir à tout prix à un consensus, ni aux rédacteurs des comptes rendus de ne retenir que les propositions consensuelles. Le non-dit de ces réunions participatives ressemble à ce que Paula Cossart a pu décrire, dans ses recherches sur le meeting politique sous la IIIème République[459] : elle a montré comment la réunion avait été conçue comme *« vecteur d'harmonie sociale »* et que, *« parce que l'opinion émanant des réunions serait le produit d'une discussion fondée sur la raison, elle s'orienterait vers le bien commun, les participants étant censés laisser de côté leurs intérêts personnels ».* Nous verrons comment ce présupposé tend à annihiler la contradiction, la construction programmatique devant résulter de la consultation n'étant, au fond, qu'une addition de propositions contribuant au bien commun.

---

[458] Le « kit participatif » dispense un conseil : *« Oser jouer des contradictions et des conflits pour créer la dynamique du débat »*. Le canevas de synthèse précise pour sa part, dans la partie consacrée à l'analyse des causes de la situation actuelle : *« Indiquez aussi les analyses minoritaires mais que les participants ont estimées stimulantes. N'hésitez pas à citer les contributions les plus marquantes. »*

[459] Cossart, Paula. *Le meeting politique de la délibération à la manifestation (1868-1939)*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p.83.

- La notion de « pépites » (le mot étant utilisé entre guillemets), centrale dans le discours sur la campagne participative, n'a jamais fait l'objet d'une définition de la part de la candidate ou de son équipe. Utilisée comme synonyme de « verbatim » dans la présentation des *Cahiers d'espérances* (p.6) par une assimilation entre la forme et le contenu de ce concept non identifié, ou de *« bonnes idées »* selon l'un des modérateurs – synthétiseurs que nous avons interrogés, le concept ne permet aucune hiérarchisation et n'est pas, *a priori*, le produit d'un échange ou d'une délibération entre plusieurs participants et/ou internautes. Il ne peut pas plus produire du *sens* collectif. Ces ambiguïtés ont d'ailleurs suscité un malaise, tant chez les animateurs de la campagne nationale que dans les comités locaux Désirs d'avenir :

> « Le fait d'avoir dit qu'on recherchait les pépites dans le débat a trop focalisé l'attention sur le fait que (…) c'était fait pour faire émerger des idées qui n'avaient jamais germé dans la tête d'aucun expert. Ca, c'est faux, et non seulement c'est faux, mais ça induit en erreur. Je ne dis pas qu'il ne peut pas naître de ces débats des idées qui n'ont pas germé. Mais très franchement, ce n'est certainement pas l'objectif principal de ces débats. L'objectif principal, c'est de pouvoir faire en sorte que des gens se mettent d'accord, grâce aux débats, sur un diagnostic commun. » Entretien avec Benoît Thieulin, responsable de la campagne Internet, réalisé le 30 janvier 2009.

> « Ce qu'elle cherchait, c'est ce qu'elle appelait ou que les gens autour d'elle appelaient les « pépites », c'est-à-dire les idées qui étaient vraiment nouvelles. Alors les pépites, c'est difficile à trouver, enfin les idées un peu neuves, qui dans certains domaines pouvaient un peu changer la donne (…) Franchement non, je ne peux pas dire qu'on ait trouvé… pas vraiment l'idée archi-nouvelle. Il y avait des idées… mais je pense que si vous mettez cent comités ensemble, cinquante d'entre eux vous remonteront cette même idée. Mais c'était ce qu'ils cherchaient, d'ailleurs ils nous demandaient souvent de remonter les pépites. » Entretien avec Pierre Henninger, cofondateur du comité local désirs d'avenir de Strasbourg, réalisé le 18 septembre 2007.

L'identification et la sélection de « pépites » rendent par ailleurs inopérante toute typologie du processus de délibération (discussion, négociation, argumentation, persuasion) puisque les pépites sont valorisées en tant que telles, et non pas pour le process dont elles seraient issues. Cela n'exclut pas qu'elles soient le fruit de compromis et de mise en commun d'échanges et de réflexions, mais ce n'est pas le but recherché, ni affiché. De la même façon, il est possible que l'injonction à la production de « pépites » ait pu produire des effets sur les positionnements des participants aux

débats et les jeux d'acteurs *(« que vais-je dire qui puisse être retenu comme pépite ? »*), même si cela ne peut être formulé qu'à titre d'hypothèse et que nous ne sommes pas en mesure d'en apporter la démonstration, ni même de proposer des exemples.

- Les restitutions des débats sont effectuées selon des modes opératoires variables d'un lieu à l'autre, laissées à l'appréciation du référent chargé du compte rendu (concertation préalable, ou pas, sur le contenu et la formulation du compte rendu, par exemple). Malgré la grille distribuée à tous les organisateurs de débat par les secrétaires de section et les responsables des comités locaux, la présentation et le style sont très diversifiés d'un débat à l'autre, comme en témoignent ces exemples pris dans un même département, celui des Alpes-Maritimes[460] :

COMPTE RENDU
Débat participatif « Désirs d'Avenir »
Mouans-Sartoux, 20 Janvier 2007

Thème : La vie chère

Nbre de participants : 30, lieu : aquarium de la médiathèque, 18H00

Introduction

Désirs d'Avenir est une association qui regroupe aujourd'hui 150.000 personnes. Le but est d'écouter les questions et suggestions faites lors de débats participatifs, pour synthèse et remontée vers Ségolène Royal dans la semaine.
Quatre thèmes majeurs ont été retenus au niveau national:

- Education
- Environnement
- Vie chère
- Sécurité

A Mouans-Sartoux, le thème de ce soir est la vie chère. Celui du 27/01 sera la sécurité.
Jacqueline Legrand est la représentante de Désirs d'Avenir à Mouans-Sartoux.

Débat

1)- Retraites

1.1)- Ségolène Royale entend-elle revenir sur les lois Balladur (1993) et Fillon (2003) ? Ces lois ont en effet amputé le pouvoir d'achat des retraités.
1.2)- Financement : ne faudrait-il pas asseoir les cotisations sur le capital en même temps que sur les salaires ?
1.3)- Sans opposer les régimes les uns aux autres, envisager une harmonisation générale, sous l'égide de l'Etat. Même si ce thème est difficile et complexe à aborder pendant cette campagne électorale, ne faudrait pas prendre au moins l'engagement de le traiter dans le quinquennat ? Même si la recherche de consensus sur ce thème est nécessaire, un gouvernement de Gauche se doit de garantir le régime de retraite par répartition.

2- Prix au détail

2.1)- Comment réduire les différences entre prix à la production et prix à la consommation ? Comment garantir une véritable concurrence (inexistante dans les faits pour la grande distribution, la téléphonie mobile,…) ?
2.2)- Indice des prix INSEE : personne ne doute de l'honnêteté des fonctionnaires de l'INSEE, mais comment mettre fin au scandale d'un indice qui ne reflète pas la réalité des prix ? Les gens ont le sentiment d'une manipulation : pendant que les prix de produits réservés aux plus fortunés (écrans plats, produits de haute technologie,…) baissent et font donc baisser l'indice, les produits de première nécessité (légumes, viande,…) augmentent, ce qui crée une défiance par rapport à l'Euro, alors que l'effet du passage à l'Euro est passé, et qu'il a d'abord été dû à ceux qui en ont abusé, et non à l'Euro lui-même. Il y a aussi des produits (téléphones portables) qui sont le reflet d'un changement de mode de vie et qui deviennent des produits de première nécessité (exemple d'intérimaires qui reçoivent leurs propositions de travail par SMS). En un mot, la défiance vis-à-vis de l'indice des prix est inacceptable et doit cesser.

[460] Il s'agit de la première page de comptes rendus de débat ; ci-dessus, le débat sur la vie chère à Mouans-Sartoux (20 janvier 2007), page suivante, celui sur l'environnement et le co-développement à Valdeblore (20 janvier 2007).

COMPTE RENDU DEBAT PARTICIPATIF A VALDEBLORE (ENVIRONNEMENT ET CO-DEVELOPPEMENT)

1. Proximité des stations de ski et situation climatique hors norme oblige **: l'utilisation des canons à neige fait l'objet d'une critique en règle** : Consommation d'eau + consommation d'énergie + pollution par l'iode pour cristallisation.

2. **Refondre le code de l'environnement** avec objectifs et motivations en préambule.

3. **Remettre au cœur des préoccupations politiques, les services publics et l'aménagement du territoire**

4. 80 % du CO2 en Europe vient du transport de marchandise sur route : il faut **développer le transport ferroviaire par des politiques publiques et fiscales adaptées**. Effet >0 supplémentaire sur la sécurité routière. (double avantage)

5. Trop d'abus dans la gestion de l'eau par les compagnies privées d'où **proposition d'un service public de l'eau pour donner à toutes les communes les moyens de négocier une** « régie municipale » plus efficace et moins chère.

6. Les associations de défense de l'environnement consacrent 80 % de leur activité et énergie à faire respecter ou appliquer les lois de la République : il faut leur donner **plus de moyens financiers, une ASSISTANCE JURIDIQUE (id° aide judiciaire pour les particuliers)** et les renforcer

L'exploitation des débats participatifs, sur laquelle nous reviendrons dans la troisième partie de la thèse, est organisée selon un système pyramidal : les comptes rendus postés sur l'extranet du site desirsdavenir.org font l'objet de nouvelles synthèses, dites « territoriales », réalisées par thème et par département. L'ensemble de ces comptes rendus est à disposition des responsables de l'équipe de campagne Internet et des modérateurs – synthétiseurs du site.

§ 2 – La place du Parti socialiste dans la campagne participative

Le caractère peu structuré du dispositif contribue à la remise en cause de la mécanique participative mise en place par Ségolène Royal pour la rédaction de son programme présidentiel. La candidate, pressée par l'appareil socialiste de mettre fin à cette phase de sa campagne et d'annoncer son programme présidentiel doit à plusieurs reprises réaffirmer sa volonté de poursuivre la démarche, notamment après le meeting d'investiture de Nicolas Sarkozy, le 14 janvier 2007 :

> « Le choix que j'ai fait, c'est d'associer les Français au projet présidentiel, à la plateforme présidentielle qui sera présentée, le moment venu, sans céder aux pressions, aux précipitations parce que je veux que la parole politique retrouve toute sa valeur. Et je crois qu'il faut tenir ce rythme que j'ai imprimé sur cette campagne ; et nous le tiendrons. » Ségolène Royal, 17 janvier 2007, sur RTL (publié dans La lettre de Désirs d'avenir n°45, 18 janvier 2007.

L'utilité d'une séquence participative dans une campagne électorale, de surcroit présidentielle, est fortement questionnée au sein du Parti socialiste. Laisser la parole aux électeurs est jugé, par beaucoup de responsables, y compris parmi ceux qui font la campagne de Ségolène Royal, en contradiction avec la diffusion du programme présidentiel d'où découle le choix électoral. Le gain en terme de communication (promotion d'un nouveau mode de gouvernance, donner la parole au peuple) est perçu, à l'approche de échéances, en opposition avec un temps politique contraint qu'il faut utiliser en *top-down* afin de convaincre les électeurs. Cette opinion, exprimée ci-dessous par Bruno Le Roux (1), est partagée par de nombreux cadres du Parti socialiste et d'organisateurs de débats locaux (2, 3, 4) auxquels s'opposent Sophie Bouchet-Petersen et Ségolène Royal (5, 6) :

> (1) « J'ai toujours pensé, depuis le début de la campagne, que [Ségolène Royal] était vue comme quelqu'un qui incarne une méthode différente., étant porteuse d'une méthode différente. Mais quand on entre dans la campagne présidentielle, on pense que la méthode est acquise dans l'esprit des Français (…), alors on arrête les débats participatifs et on se met sur un projet beaucoup plus précis (…). Le temps des débats participatifs, pour moi, a été un calvaire parce que j'étais toujours confronté à des demandes sur ce qu'on allait proposer, ce

qu'on allait faire… (…) La campagne présidentielle, malgré toute la personnalisation qu'on peut regretter de la Vème République, ce n'est pas qu'un moment de personnalisation. Il y a quand même besoin d'un projet, besoin d'un parti qui soit lisible sur son projet. Or on était dans une phase de débats dont on ne savait pas très bien ce sur quoi ils allaient déboucher (…). Et sur le terrain, on sentait bien que la mise en mouvement de l'opinion publique pour créer une dynamique de campagne ne pouvait se faire qu'à partir du moment où on donnait des éléments, où on commençait à préciser notre projet (…) Et ça, ce moment a été assez dur parce que Ségolène tenait beaucoup à ses débats participatifs et moi j'étais de ceux qui disaient ″il faudrait peut-être songer à les arrêter et à faire notre réunion de passage entre les débats participatifs et la campagne en elle-même″. Entretien avec Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis, membre de l'équipe de campagne de Ségolène Royal, réalisé le 30 mai 2008.

(2) « Avant que soit abordé le thème 1 [l'éducation], plusieurs participants non membres du PS souhaitent s'exprimer sur le contexte. Sans remettre en cause le vote interne des socialistes, ils se disent désorientés et inquiets à cause de la méthode adoptée par la candidate. « ca commence à faire long », « je suis inquiet que ça n'avance pas plus vite », « on attend des propositions claires ». En outre, pour eux, le projet du PS semble avoir été mis sous le boisseau par la candidate pour « aller pêcher des électeurs au centre ». Enfin, un a dit : « si la gauche est divisée, elle ne gagnera pas », une autre : « beaucoup de gens sont indécis, si ça continue ainsi, je crains qu'ils ne s'abstiennent au lieu de s'engager » ». Compte-rendu du débat participatif organisé par le Parti socialiste le 23 janvier à Arcizac (Hautes-Pyrénées).

(3) « Beaucoup de personnes nous demandent de rentrer plus rapidement et plus concrètement dans la phase d'explication de notre projet à travers des propositions précises. » Michaël Cortot, secrétaire de la section Tours centre, à la fin du résumé du débat consacré à la « vie chère » le 31 janvier 2007.

(4) « Les éléphants et les apparatchiks, ils ne comprenaient pas ce que c'était que la démo part'. Nous, on a voulu à des moments faire une démonstration de force, d'énergie, de jubilation, d'espérance. On a voulu un grand meeting festif politique au lendemain de la désignation, en décembre, et quand Sarkozy a fait son grand raout, en janvier. On nous l'a refusé. Mais les gars qui refusaient ces scansions dont nous estimions qu'elles auraient été bénéfiques à la campagne, inversement, ils disaient ″maintenant tu arrêtes avec ta démo part', maintenant on va faire une vraie campagne″. Ils ne comprenaient pas que la démo part' était une dimension de la campagne. Pour eux, c'était on fait des ronds dans l'eau avant, après on passe aux choses sérieuses. » Entretien avec Sophie Bouchet-Petersen, conseillère de Ségolène Royal, réalisé le 3 novembre 2008.

(5) « Alors je le dis : non, ce n'est pas du temps perdu, c'est du temps gagné ensemble ! Grâce à ces prises de parole, je serai et nous serons à la hauteur de ce véritable défi pour la victoire en 2007. » Ségolène Royal, Paris, Halle Carpentier, 6 février 2007.

Dans les exemples ci-dessus, on peut voir que les plus réticents prennent au mot la méthode prônée par Ségolène Royal – écouter « les gens », et faire remonter des propos bruts sous forme de « témoignages » - pour faire passer le message attribué à « beaucoup de personnes » (Tours) ou à des « participants non membres du PS » (Hautes-Pyrénées) : la séquence participative est « longue » et il est temps de passer à une autre étape.

La « phase participative » de la campagne n'a aucun point d'appui extérieur au dispositif mis en place par la candidate, ni en interne (parti), ni en externe (médias). Un sondage réalisé par LH2 pour *Libération* une semaine avant la présentation du Pacte présidentiel de Villepinte[461] traduit la circonspection de l'opinion publique face aux débats participatifs : 62% des personnes interrogées estiment que *« les débats participatifs vont faire émerger de bonnes idées »* et 52% qu'ils sont *« une méthode efficace pour élaborer un programme »*, mais 60% jugent qu'ils *« vont provoquer beaucoup de déception »*, 45% qu'ils sont *« démagogiques »*, et, surtout, 78% n'ont pas *« entendu parler de débats participatifs ayant lieu dans* [leur] *région »*. Sans prétendre qu'ils en sont la conséquence, les résultats de ce sondage traduisent les expressions publiques sur cette séquence électorale. Les débats participatifs, qui ont suscité peu d'intérêt, ou un intérêt médiatique tardif (la réalisation du sondage est concomitante à la publication des reportages dans la presse quotidienne nationale et régionale évoqués dans ce chapitre) ont acquis peu de lisibilité dans l'opinion.

La place de la démocratie participative est *négociée* entre les membres de l'équipe, ce qui revient à mettre en cause l'identité politique de Ségolène Royal en faveur d'un profil qui incarnerait mieux la légitimité partisane et la présidentialité. Il est

[461] Réalisé les 2 et 3 février 2007 auprès d'un échantillon de 1004 personnes, publié dans *Libération* du 9 février 2007.

mis fin à cette phase après le discours de Villepinte le 11 février 2007, soit de quatre à six semaines avant la date initialement envisagée par Ségolène Royal et son équipe rapprochée. Cet échec peut être interprété par la victoire des tenants d'une campagne « classique » (un projet précis décliné par thèmes dans les médias, les meetings et répercuté par les militants dans les séquences de distribution de tracts sur la voie publique ou dans les boîtes aux lettres) sur le discours participatif de la candidate. Il entérine surtout l'idée que la démocratie participative est un « style » de campagne, greffé sur les fondamentaux coutumiers, une forme de *bonus* démocratique au sein même de la démocratie.

§ 3. Le traitement médiatique des débats participatifs locaux

Sans réduire l'analyse des difficultés rencontrées par Ségolène Royal au cours de sa campagne à l'incapacité médiatique de faire exister les débats participatifs alors que la plupart des candidatures à la présidentielle sont déclarées, il convient de regarder l'approche de cette séquence, telle qu'elle est commentée dans les journaux prescripteurs. Si le vocabulaire de la candidate socialiste (« débats participatifs », « phase participative ») s'impose dans les médias[462], l'objet politique reste mal identifié – ce qui tend d'ailleurs à contredire l'hypothèse selon laquelle cette phase de la campagne n'aurait été instituée qu'à des fins de communication. Un article de *Libération*, publié le 22 janvier 2007, est titré de manière éclairante – à la fois interrogation, explication et aveu d'ignorance : *« Mais au fait, c'est quoi un débat participatif ? »*. Ecrit dans la foulée du deuxième des quatre débats participatifs nationaux, il n'est pas signé d'un journaliste politique du quotidien, mais d'un journaliste du service société/France, Tonino Serafini, spécialiste du logement et envoyé *ès qualité* à Roubaix le jour où Ségolène Royal assistait à un débat consacré à la question. Le journaliste n'écrit pas de papier sur ce sujet, mais décrit le dispositif déployé pour la réunion.

[462] 59 occurrences pour l'expression « débat participatif » (au singulier et au pluriel) dans *Libération* et 80 dans *Le Figaro* entre le 16 décembre 2006 (lancement de la campagne participative) et le 10 février 2007 (veille du jour de présentation du « pacte présidentiel » de Villepinte), selon le moteur de recherche Factiva, soit respectivement 1,2 et 1,6 citation par parution (6 jours/semaine) pendant cette période.

Il est probable que le dispositif de la pré-campagne n'a été considéré par les journalistes et par bon nombre d'observateurs, que comme une déclinaison de marketing politique qu'il n'y avait pas lieu de prolonger une fois la désignation acquise. Le contexte participatif dans lequel Ségolène Royal inscrit sa campagne, les explications qu'elle en fournit (y compris avec le procédé de rectification évoqué) ne sont pas intégrées aux commentaires de campagne. Comme nous avons vu précédemment que les journalistes politiques privilégiaient leurs interlocuteurs habituels du Parti socialiste et les procédures traditionnellement à l'œuvre dans les campagnes électorales, ils n'associent pas, ou peu, les formes de démocratie participative au traitement et au *récit* de la campagne. Si, comme le souligne Nicolas Kaciaf, les journalistes politiques prétendent « décrypter » ou « démystifier » les comportements des acteurs du jeu politique[463], dans le cas qui fait l'objet de notre étude, ils ne s'intéressent pas au dispositif participatif. La « phase participative » de la campagne correspond à un moment où l'accès au QG de Ségolène Royal, au 282 du Boulevard Saint-Germain, est très peu ouvert aux journalistes (ce que regrettent d'ailleurs les concepteurs du dispositif participatif[464]) ; cette opacité ne génère pas, ou peu, d'enquête sur ce qui y est préparé et géré. Il ne s'agit pas pour les journalistes de *« résister à une stratégie d'enrôlement »*[465], ils l'ignorent. Les débats participatifs locaux, présentés par l'équipe de campagne comme l'épine dorsale de la campagne participative, susciteront une curiosité tardive de la part des médias, soit fin janvier/début février, un mois et demi après le lancement du processus, et dix jours avant la présentation du projet présidentiel de la candidate à Villepinte.

Le Figaro mobilise journalistes et correspondants pour une *« plongée dans cinq débats participatifs tenus en l'absence de la candidate PS »*[466]. *Le Monde* utilise un procédé identique (recours aux correspondants régionaux) pour dresser un bilan de cette forme de *« think tank populaire »* (l'expression est de Loïc Blondiaux[467]), dans un article intitulé *« Les débats participatifs voulus par la candidate socialiste ont remporté*

---

[463] Kaciaf N., « L'objectivisation du rapport aux sources… », *op. cit*.
[464] Entretien avec Benoît Thieulin, responsable de la campagne Internet
[465] Kaciaf N., *op. cit*.
[466] 29 janvier 2007
[467] Entretien dans *Libération*, 5 février 2007 : « En France, la tradition politique fustige le leader qui suit l'opinion. »

un vif succès sur le terrain »[468]. *Libération* se livre à son tour à l'exercice, titrant le reportage par une citation : *« En nous laissant parler, elle donne de l'air à la campagne »*[469]. Le quotidien revient sur le même sujet quelques jours plus tard, avec un « événement » (dossier d'actualité en début de journal) et une « manchette » qui l'accompagne, *« La méthode Royal à l'épreuve »*[470].

A chaque fois, les reportages sur les débats participatifs locaux n'ont pas été confiés à des journalistes politiques – ou, s'ils sont coproduits par un journaliste attaché au service politique, il ne s'agit jamais de ceux qui ont la charge du suivi quotidien et politique du Parti socialiste ou de la campagne de Ségolène Royal. Ils peuvent en revanche être accompagnés d'une analyse (*Le Figaro*), qui échoit au signataire habituel. Tout se passe, dans le traitement médiatique des débats participatifs locaux, comme si ces séquences se situaient *hors* de la campagne, ou en tous cas *à côté*, mais qu'elles n'en étaient pas un élément constitutif – alors que la plupart des titres mentionnent leur succès. De façon significative, dans ces restitutions de débat, les seuls à être nommément mentionnés sont les élus ou les responsables socialistes, et de façon marginale quelques cadres associatifs ou syndicalistes locaux, ceux-là même qui, dans les prescriptions des concepteurs de la campagne participative, doivent laisser la parole *« aux gens »*[471] - lesquels restent, eux, dans l'anonymat[472]. Les papiers ou reportages audiovisuels qui, en période électorale, prétendent prendre le pouls de l'opinion sous forme de témoignages, ne seront pas nourris de ces débats. A quelques exceptions près, la presse quotidienne régionale[473] est alignée sur un traitement analogue (reportages et bilan à l'approche de la réunion de Villepinte) ; en revanche les débats participatifs locaux sont régulièrement annoncés dans les bloc-notes et agendas des différentes éditions de la PQR, ce qui leur donne une plus grande visibilité.

---

468 1er février 2007

469 2 février 2007

470 5 février 2007

471 *« Ecoutez attentivement les mots que disent les gens, à côté de vous, dans votre famille, chez vos voisins, dans vos quartiers, chez les commerçants". Notez-les, parce que là on est dans la vérité de ce que les gens pensent »* (Ségolène Royal, CNIT de La Défense, 16 décembre 2006)

472 A une seule exception près, la correspondante du *Monde* à Lyon qui cite l'identité des intervenants.

473 Pour les titres que nous avons pu consulter (*Dernières nouvelles d'Alsace, Le Parisien, Le Progrès, Sud-Ouest*), pour la période considérée (16 décembre 2006 – 10 février 2007). La consultation s'est faite à partir de la collection des exemplaires imprimés pour les *Dernières nouvelles d'Alsace*, par recherche sur le mot-clef « démocratie participative » sur la banque de données Dow Jones/Factiva pour les trois autres titres.

CHAPITRE 4. LA CAMPAGNE NUMERIQUE ET LA REDISTRIBUTION DES ROLES MILITANTS

La campagne numérique a été l'un des outils essentiels mobilisés par Ségolène Royal, dans la phase d'émergence de sa candidature et de pré-campagne d'une part, une fois investie d'autre part. C'est le dispositif qui a été le plus codifié, qui a structuré les formes et les modalités de la campagne en même temps qu'il favorisait l'émergence d'une catégorie d'acteurs nouveaux dans le champ politique, auxquels nous nous intéresserons. Cette architecture a été construite à partir de plusieurs expériences antérieures, internes au Parti socialiste (expérience numérique du parti), contingentes (culture inspirée des mouvements sociaux et du militantisme en ligne) ou extérieures (référence à l'élection présidentielle américaine de 2004). Après avoir identifié les sources d'inspiration de l'équipe de campagne dans l'univers du web 2.0, nous examinerons les choix d'organisation et ses effets sur les circuits de validation politique, la redistribution du rôle et de la hiérarchie des acteurs, et les conséquences sur le Parti socialiste et sa base militante. La structuration d'un réseau autonome (« la Netscouade ») mais aux règles internes codifiées, distinctes de celles en vigueur dans l'univers partisan, caractérise ce qui peut être identifié comme le moteur de la campagne participative de Ségolène Royal.

L'étude de ce dispositif, au cœur de l'objet de notre recherche, participe des travaux de science politique qui s'interrogent sur les effets de l'Internet sur l'évolution des pratiques politiques – dont l'univers partisan[474]. Depuis les années 1990, les partis politiques ont fait appel aux technologies numériques, en mobilisant, à des degrés divers, tout ou partie de leurs propriétés interactives[475]. Les périodes de campagnes électorales, qui mettent en jeu le rapport des organisations partisanes aux citoyens – électeurs, constituent des moments privilégiés d'observation de l'appropriation, par les

[474] Voir Monnoyer-Smith L., « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *op. cit.*

[475] Greffet F., « Les partis politiques français sur le web », in Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?, op. cit.*

différents acteurs, des potentiels délibératifs des outils numériques et de leur diversité[476].

SECTION 1. Les sources d'inspiration

Décrivant « les trois âges de la démocratie électronique »[477], Thierry Vedel a rappelé que celle-ci constituait un héritage de la deuxième moitié du XXème siècle, d'abord avec le développement des ordinateurs (et l'idée qu'ils pouvaient aider à mieux organiser les sociétés), puis le développement des réseaux câblés (imaginés comme la promesse d'une revitalisation des communautés locales et la démocratisation de la production de l'information), l'Internet et la cyberdémocratie enfin (synonyme d'espace *« ouvert, déterritorialisé, non hiérarchique, réflexif »)*. Explorant les origines culturelles d'Internet, Manuel Castells a montré comment Internet était né de la rencontre « hautement improbable » de la recherche militaire, de la « méga-science » et de la culture libertaire, expliquant ainsi que la contre-culture américaine des années 1960 avait contribué à la naissance du web[478]. Dans un ouvrage plus récent, Dominique Cardon rappelle lui aussi comment les principes sur lesquels sont fondées les communautés hippies ont favorisé l'émergence des cybercommunautés dans les années 1980, soulignant que *« les premiers usagers de l'Internet se sont représenté l'outil qu'ils étaient en train d'inventer [comme] un espace émancipé dans lequel il est possible de refaire une « communauté »*, au moment où les expérimentations grandeur nature se révèlent de plus en plus décevantes[479]. » Le constat ainsi établi par les deux chercheurs souligne la dimension politique du réseau mondial dès sa naissance, qu'il s'agisse de son histoire institutionnelle – les premières recherches sur les transmissions effectuées par les militaires de l'armée américaine sur ARPANET, considéré comme l'ancêtre d'Internet – et scientifique, et de son appropriation, par la suite, par l'ensemble des structures sociales. A côté de ce patrimoine originel, Pierre Rosanvallon insiste pour sa part sur Internet, *« forme politique »* qui au-delà de ses usages participatifs,

---

476 Greffet F. (dir.), *Continuerlalutte.com, op. cit.*

477 Vedel T. « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions ». In Perrineau P. (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003, p. 243-266.

478 Castells M.. *La Galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001

479 Cardon D., *La démocratie Internet : promesses et limites*, Paris, La République des idées, Le Seuil, 2010.

délibératifs et communautaires, s'adapte spontanément *« aux fonctions de vigilance, de dénonciation et de notation »*[480].

Politique de par sa naissance, Internet n'irriguera, en France, la vie politique et partisane qu'à la fin des années 1990. Inexistant comme média de masse lors de la campagne présidentielle de 1995, il est utilisé pour la première fois dans une campagne électorale à l'échelle d'un pays aux Etats-Unis lors la présidentielle de 2000. Depuis les débuts du Net, la question de l'interaction entre les TIC, les modes de militantisme et les partis politiques est posée, tant à la science politique qu'aux sciences sociales.

En France, les municipales de 2001 constitueront, pour la mobilisation des nouvelles technologies de l'information, un premier galop d'essai peu probant. A travers l'exemple de Martine Aubry à Lille, Nathalie Ethuin et Rémi Lefebvre montrent qu'il ne s'agit encore que d'un usage *« timide et limité »*, qui *« ne modifie pas fondamentalement l'agir politique du candidat »*[481]. Les colistiers de la maire sortante se montrent eux-mêmes peu convaincus de l'intérêt d'investir dans un site d'information et mettent en regard le taux de connexion et le nombre de programmes distribués en porte-à-porte (le rapport est alors de 1 à 13), persuadés qu'Internet n'est qu'un réflexe de « bobos »[482]. L'usage du courriel pour interpeller les candidats reste marginal par rapport au courrier postal. Au-delà du cas lillois, le portail politique france-elections.net recense 340 sites de campagne sur le territoire, mais les forums de discussion sont peu fréquentés par les citoyens, l'interactivité peu développée et les courriels restent sans réponse[483].

Lors de la présidentielle de 2002, les principaux candidats disposent de leur site. Outsiders, François Bayrou et Jean-Pierre Chevènement sont les premiers à anticiper les avantages qu'ils peuvent tirer du réseau et de ses capacités interactives et, proportionnellement, y consacrent la plus grosse part de leur budget : avec 402250 €,

---

[480] Rosanvallon P., *La contre-démocratie, op. cit.*. p. 75

[481] Lefebvre R. et Ethuin N., « Les balbutiements de la cyberdémocratie électorale », in Serfaty V. (dir.), *L'Internet en politique : des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. Sociologie politique européenne, 2002. p. 155-177.

[482] *Ibid*. p. 165

[483] *Le Monde*, 7 mars 2001 (« Municipales sur le Net, ce n'est qu'un début »)

Chevènement talonne de peu Chirac (403752 €)[484]. Certains d'entre eux développent quelques-unes des fonctionnalités interactives prêtées ultérieurement au web 2.0 : sur le site du candidat socialiste, Lionel Jospin (www.lioneljospin.net), les internautes peuvent prendre connaissance des principales déclarations du candidat, de son agenda de campagne, mais aussi s'exprimer sur des forums ou lui écrire. Les démarches restent encore formelles, et le site du candidat fonctionne essentiellement en circuit fermé – un « Internet de spectateurs », selon l'un des acteurs de l'époque[485]. Il n'existe ni *web blogs,* ni réseaux sociaux (type Facebook ou MySpace), et les sites de partage de vidéos (tels YouTube ou Dailymotion), créés l'un et l'autre en 2005, n'en sont qu'à leurs débuts.

Cinq ans plus tard, en décembre 2006 – après la primaire socialiste, mais avant le début de la campagne officielle -, on dénombre en France 26,5 millions d'internautes de 15 ans et plus, dont 87% surfent depuis leur domicile. Le taux de pénétration d'Internet a dépassé la barre de 50% (53,7%) dans cette tranche d'âge, contre 32% à la veille du précédent scrutin présidentiel, en décembre 2001[486]. Exploitant les résultats d'une enquête réalisée en ligne par l'IFOP en avril 2007 sur les usages politiques de l'Internet, Thierry Vedel et Yves-Marie Cahn relèvent que *« les variables sociodémographiques jouent assez peu sur le type d'activités politiques pratiquées par les internautes »*, et qu'Internet pouvait ressembler *« mais pour un public plus restreint, à la télévision qu'on décrit souvent comme le médium interclassiste et intergénérationnel par excellence »*[487].

Quand il s'agit de créer et impulser, au début de l'année 2006, le site Désirs d'avenir (www.desirsdavenir.org), l'équipe de Ségolène Royal puise son inspiration dans deux événements récents et majeurs de l'Internet politique. Aux Etats-Unis, la campagne d'Howard Dean, brièvement candidat à l'investiture démocrate en 2004, a démontré qu'Internet pouvait être le relais puissant d'un outsider grâce à la mobilisation de réseaux qui n'auraient pu être touchés ni impliqués sans les ressources numériques.

---

[484] Vedel T. et Cahn Y.-M., « Internet, une communication électorale de rupture ? » In Perrineau P. (dir.), *Le vote de rupture ; les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Les Presses de SciencesPo, 2008. p. 59.

[485] Entretien avec un salarié de la campagne de Lionel Jospin en 2002, réalisé le 11 juin 2008.

[486] Etude annuelle 2006 V2 Profiling – Ipsos publiée le 5 février 2007.

[487] Vedel T. et Cahn Y.-M., *op. cit*. p. 72

En France, la campagne référendaire sur le Traité constitutionnel européen (TCE) en 2005 a révélé l'efficacité et la réactivité du web dans la diffusion décentralisée des messages et la circulation des informations à l'intérieur d'un réseau décentré.

Il ne s'agit pas ici de développer longuement chacune de ces sources d'inspiration, dont les conclusions seront reprises ultérieurement, mais de présenter le contexte politique et numérique de l'avant-campagne de Ségolène Royal, dès lors que celle-ci, qui n'était pas encore de manière formelle candidate à la candidature, avait décidé d'étendre la démarche participative dessinée depuis la fin des années 1990 au ministère de l'Environnement, puis testée dans la région Poitou-Charentes depuis 2004.

§1. L'usage d'Internet dans les partis politiques

A l'heure de la campagne présidentielle de 2007, les partis politiques se sont appropriés Internet, et disposent tous d'un ou plusieurs sites web. Il s'agit dès lors de comprendre si les spécificités techniques d'Internet ne permettent que le déploiement de techniques antérieures[488], ou si elles sont de nature à modifier les règles du jeu politique institutionnel, tant sur le plan interne (places respectives des leaders, des cadres et des adhérents, circuits et processus de circulation de l'information) qu'externe (par exemple, savoir si les usages numériques favorisent et profitent – ou non – à des mouvements sociaux dépourvus de logistique lourde).

Il conviendra ultérieurement de distinguer la présence et les modalités des partis politiques français sur le web des usages partisans du web, notamment tels qu'ils peuvent se dessiner dans l'analyse des webforums[489], et en particulier en campagne électorale.

Pour s'en tenir au premier aspect, Fabienne Greffet constate[490] que si Internet est un outil au service des partis politiques, il est aussi *« le révélateur des modes de*

---

[488] Anne-Sophie Petitfils a montré comment Internet avait été utilisé comme un outil de marketing efficace après la prise de pouvoir de Nicolas Sarkozy sur l'UMP, en 2004. Petitfils A.-S., « L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des « nouveaux adhérents » au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) », *Politix*, 79 (3), 2007, p.53-76.

[489] Voir notamment Desquinabo N.. « Dynamiques et impacts des propositions politiques dans les webforums partisans », *Réseaux* Volume 26 – 150/2006.

[490] Greffet F., « Les partis politiques français sur le web », In Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques, quelles perspectives?* Paris, L'Harmattan, 2005

fonctionnement et indirectement des « identités » des organisations partisanes ». L'importance accordée au potentiel d'interactivité reste modeste et, pour les principaux partis, le web est essentiellement considéré comme *« un moyen de communication institutionnelle auquel ne sont associées que quelques pratiques interactives ».* Les liens développés par les sites des partis de gouvernement et leur ligne éditoriale sont en résonance avec le message politique de chacun d'entre eux, le PCF et les Verts renvoyant par exemple plus volontiers aux acteurs sociaux (Attac pour le PCF, sites associatifs environnementaux pour les Verts). Fabienne Greffet conclut néanmoins que *« peu d'usages innovants se distinguent ».* Pendant au moins une décennie, les organisations politiques ont géré l'arrivée numérique *a minima*, sans prendre le risque d'introduire dans le fonctionnement de leur site les fonctionnalités susceptibles de remettre en cause, fût-ce modestement, la structure pyramidale et descendante de l'organisation partisane. Sans, non plus, tenir compte du développement de sites (portails d'information, sites institutionnels des médias) où se déploient des forums de discussion consacrés à des sujets politiques. Dans les forums de discussion des principales organisations partisanes françaises, *« la parole internaute est comme "juxtaposée" à l'organisation »*, à la différence des partis britanniques qui ont choisi d'introduire une relation directe entre les instances dirigeantes et les adhérents afin de *« renforcer l'efficacité de l'organisation »*[491]. Michel Marcoccia constate lui aussi qu'en mai 2005, *« seuls deux sites web de partis politiques français, UDF (Union pour la démocratie française, forums.udf.org) et PRG (Parti radical de gauche, planeteradicale.org) donnent accès à des forums de discussion »*[492] ; deux autres forums, l'un UMP, l'autre socialiste, ont été fermés en 2004 en attendant de disposer d'une équipe plus étoffée. Ceux qui mettent Internet au cœur de leur dispositif d'action militante font exception et sont à rechercher du côté des petits partis, comme le montre l'exemple italien développé par Raphaël Kies[493] où la Toile est un espace partagé entre les membres du Parti radical et ses dirigeants.

---

[491] Greffet, F., « Usages du web et procédures d'expression et de consultation dans les partis politiques français et britanniques », Présentation au Congrès de l'association française de science politique, Lille, septembre 2002.

[492] Marcoccia M., « Les webforums des partis politiques français : quels modèles de discussion politique ? » *Mots, Les langages du politique,* n°80 (2006).

[493] Kies R., « Forums en ligne et partis politiques. Analyse des Radicali italiani » *Réseaux*, 2008, n°150.

Sans pouvoir être considéré comme une source d'inspiration de la campagne Internet de Ségolène Royal, le secrétariat national aux NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) du Parti socialiste en 2005-2006 peut néanmoins retenir l'attention pour deux raisons : son existence est le fruit d'une volonté politique portée par le Premier secrétaire de l'époque, François Hollande ; ses principaux acteurs se mettront au service de la candidate, discrètement lors de la pré-campagne, ouvertement dès la désignation de Ségolène Royal.

Le secrétariat aux nouvelles technologies est créé de façon tardive au regard de l'émergence du web politique, après le congrès du Mans qui se tient en novembre 2005. Sa naissance est à la conjonction d'un arbitrage politico-géographique (volonté de faire entrer au secrétariat national un représentant de la région Aquitaine qui soit signataire de la motion 1, celle de François Hollande), et d'une décision stratégique (consolidation des outils numériques en vue de la campagne présidentielle de 2007).

François Rebsamen, secrétaire national aux fédérations et au développement du Parti socialiste de 2003 à 2005, puis secrétaire national à la coordination de 2005 à 2008, co-directeur de la campagne de Ségolène Royal, justifie ainsi l'installation de ce nouveau secrétariat national :

> «Pendant leur campagne électorale[494], les Espagnols pouvaient envoyer des SMS - il y avait un million de personnes qui recevaient le même message le même jour à la même heure, et pouvaient simultanément se mobiliser dans les quartiers. Au PS, on en était encore à envoyer des lettres au secrétaire de section pour lui demander de réunir ses adhérents… Avec Internet, ce qui est en jeu, ce sont les mécanismes du pouvoir. Les circuits de pouvoir ne sont pas ceux du parti traditionnel.... » Entretien réalisé le 9 octobre 2008.

Le secrétariat aux TIC est confié à un « hollandais » proche de l'équipe dirigeante, Vincent Feltesse. Celui-ci confirme que l'enjeu est autant interne qu'externe. D'un côté, mettre à distance les opposants de la direction du parti, au premier rang desquels les fabiusiens, en s'appuyant sur les nouveaux adhérents et en instaurant de nouveaux modes de circulation de l'information dans l'appareil. De l'autre, mettre le PS

[494] Il s'agit de la campagne pour les élections législatives de 2004 remportée par les socialistes, conduits par Jose Luis Zapatero.

à l'heure numérique et lui permettre de combler l'avance prise par son principal concurrent, l'UMP :

> « Le militant de base, le nouveau militant de base qui avait donné son mail, avait plus d'infos du national que le vieux premier fédéral qui n'était pas passé du tout sur Internet. Moi, là-dessus, j'avais carte blanche de François [Hollande]. En tous cas il me l'avait dit une fois, je ne lui ai pas fait répéter, il m'a dit, dès qu'il y a un truc qui sort, tu le balances sur le Net, les circulaires, tu les balances sur le Net (…).
> A l'époque, Hollande avait beaucoup d'allant, là-dessus… Il se bat contre les fabiusiens, contre le NPS, pour les nouveaux adhérents, il avait une vraie volonté de réforme interne du parti (…) On est quand même dans une époque où [Gaëtan] Gorce ou [André] Vallini[495], je ne sais plus, vont voir ailleurs, à l'étranger, comment fonctionnent les partis… (…).
>
> Et à côté, il faut commencer à préparer la campagne présidentielle. L'UMP a beaucoup plus d'argent que nous, est beaucoup plus présent. Elle achète des google adwords, elle compte quelques blogueurs connus comme Loïc Le Meur, donc moi j'ai un travail important… pour changer un peu l'image Internet du PS qui était très ringarde à ce moment-là. On a créé des outils pour les militants, des plates-formes de blogs, on a dû ramasser de 150 000 à 200 000 adresses mail… pour penser à la campagne présidentielle. » Entretien réalisé le 3 octobre 2007.

Le Parti socialiste recrute pour chef de projet web Julien Bézille, qui est aussi le secrétaire de la section socialiste Temps réels, qui fut longtemps l'unique section « virtuelle » du parti. Temps réels (www.temps-reels.net/)[496] a été créée en septembre 1998 à l'initiative d'une dizaine de personnes, sympathisantes ou membres du PS. Elle regroupe des professionnels de l'internet, des télécommunications et de l'informatique, pour l'essentiel cadres du secteur privé, de formation supérieure, et plus jeunes (35 ans en 2003) que la moyenne d'âge du PS (57 ans en 1998[497]). Convaincus de longue date des potentialités militantes offertes par la Toile, de sensibilité socialiste mais réfractaires aux courants et aux processus de décision démocratique qui sont ceux du Parti, ils sont aussi familiers de l'univers des start'up et de l'économie de la connaissance, se sont mis en partie au service de Lionel Jospin à Matignon ou de

[495] Respectivement députés de la Nièvre et de l'Isère

[496] Beauvallet G., Ronai M., « Vivre à Temps réels. Le renouvellement des pratiques militantes autour des TIC est-il possible au sein des partis de gouvernement? » *Réseaux* n°23 129-130 p. 277-309

[497] Selon l'enquête du Cevipof menée en 1998, publiée dans *Les Cahiers du Cevipof*, mai 1999, n°23

membres de son gouvernement de 1997 à 2002, puis lors de la campagne présidentielle de l'ancien Premier ministre.

La création d'un secrétariat national aux nouvelles technologies et l'arrivée de Bézille rue de Solférino rapprochent le noyau dur (de 40 à 60 personnes) du centre de gravité politique du parti. Dans les mois qui suivent, la plupart d'entre eux choisissent de défendre la candidature de Ségolène Royal, dont la démarche participative rejoint les potentialités interactives du Net, parmi les trois candidats en lice lors de la primaire. Ils mettront ensuite leur expérience et leur réseau professionnels au service de la candidate désignée. Benoît Thieulin, responsable du site Internet de la candidate, est l'un des fondateurs de Temps réels et une grande partie des militants de la section serviront de modérateurs du site, voire de synthétiseurs des futurs *Cahiers d'espérances*, d'autant que cette forme de militantisme permet de garantir l'anonymat à ceux – assez nombreux - qui le souhaitent.

Plus qu'une des sections « thématiques » telles que les avait définies et encouragées le congrès de Grenoble (2000)[498], Temps réels (constituée de manière formelle comme la section Internet de la fédération de Paris pour répondre aux exigences des statuts du PS) constitue une intervention d'autorité de professionnels d'un secteur – en l'espèce, celui des nouvelles technologies de l'information – sur des pratiques militantes. C'est au nom de leur compétence d'expertise que ses membres prétendront influer sur les choix du parti socialiste en matière d'organisation et de fonctionnement démocratique. Dans l'article déjà cité, Godefroy Beauvallet et Maurice Ronai, à la fois chercheurs, instigateurs et animateurs de Temps réels posent pour acquis les bénéfices des TIC dans les nouvelles formes d'organisation militante et s'interrogent sur la capacité des partis traditionnels à les ingérer jusqu'à modifier le partage des rôles au sein de ces organisations.

[498] Olivier L., « Les partis politiques saisis par les logiques militantes du mouvement social. « Mouvementisation » et désinstitutionalisation partisane. L'exemple français. » Colloque annuel de la Société québécoise de science politique, Université de Montréal 26-27-28 mai 2004, http://www.unites.uqam.ca/sqsp/col/colloque_sqsp_textes.htm

§2. Le « non » au référendum sur le TCE, ou l'apprentissage de la diffusion numérique en viral.

La campagne référendaire organisée en vue du référendum du 31 mai 2005 sur le Traité constitutionnel européen constitue, en France, un tournant dans l'appréciation des usages et de l'impact d'Internet dans la vie politique. Les principaux partis, dits de gouvernement, sont officiellement et majoritairement favorables au oui. Il y a peu de dissensions à l'UMP et le 1er décembre 2004, le PS, à l'issue d'un vote interne impliquant 83% des 120000 militants socialistes inscrits, se prononce en faveur du oui à 58,62%, le quart des fédérations exprimant un vote négatif. Les principaux éditorialistes des médias nationaux sont également favorables au oui. Christophe Piar et Jacques Gerstlé ont démontré[499] à l'observation des journaux de 20 heures de TF1 et France 2, que pendant la campagne, *« il apparaît en effet que la visibilité des partisans du « oui » a été constamment supérieure à celle des partisans du « non » »*

Mais le 31 mai 2005, les Français repoussent l'adoption du TCE par 54,87% des suffrages. Or à la différence de la suprématie de la visibilité du oui dans les principaux médias, le non s'est imposé sur Internet. Le web, tel qu'observé à l'aide de robots par l'entreprise spécialisée RGTI[500], est principalement noniste: 161 blogs et sites consacrés au TCE sont favorables au non (67% de l'ensemble), 33% seulement (79) militent pour le oui[501]. Surtout, le réseau du non apparaît dense, décentralisé, et organisé de façon capillaire. Celui du oui, beaucoup plus aéré, est constitué de sites peu connectés entre eux, signe d'une mobilisation inférieure à celle des militants hostiles au TCE. Une étude conduite par l'entreprise XitiMonitor[502] montre la progression de l'intérêt, sur le web, pour le projet de constitution européenne, entre janvier et mai 2005. L'analyse des mots clefs livrés aux moteurs de recherche par la société d'études confirme que, outre

---

499 Piar C. et Gerstlé J., « La cadrage du référendum sur la Constitution européenne : la dynamique d'une campagne à rebondissements ». In Laurent A. et Sauger N. (dir.) *Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen, comprendre le non français*, Paris, Les Cahiers du Cevipof n°42, p. 42-73

500 Entreprise fondée en 2005 dans le cadre du collectif Réseaux, Territoires et Géographie de l'information de l'Université de technologie de Compiègne

501 Fouetillou G., « Le web et le débat sur la Constitution européenne en France », http://www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=20

502 www.xitimonitor.com/fr-fr/arrets-sur-l-actualite/constitution-europeenne-mai-2005/index-1-1-1-37.html. Etude réalisée du 1er janvier au 22 mai 2005 sur un échantillon de sites représentant plus de 3 milliards de visites.

l'appétence pour la compréhension du texte, le « non » et les « sondages » sont au centre des préoccupations des internautes : le nombre de recherches augmente de 160% alors que sont diffusés en France les premiers sondages donnant le « non » en tête, le 21 mars 2005, puis de 100% le 29 mars 2005, suite à une nouvelle livraison d'enquêtes d'opinion. Il ne s'agit pas pour autant de prétendre qu'Internet a été décisif dans le résultat final, d'autant que, comme le rappellent Thierry Vedel et Yves-Marie Cahn, 55% des internautes ont voté oui[503].

La séquence référendaire a instruit les observateurs du web politique sur l'efficacité d'un fonctionnement en réseau de sites référencés et liés entre eux, même avec un nombre de connexions (quelques centaines de milliers) bien inférieur à celui d'un journal télévisé de grande chaine nationale (environ 9 millions de téléspectateurs en période moyenne). Le débat numérique autour du référendum a fait la démonstration que l'influence d'un site ne dépendait pas de sa position institutionnelle, mais aussi, selon Guilhem Fouetillou, de « son autorité », à savoir du nombre de « citations » d'un site par les internautes – donc de l'importance des cheminements pour y arriver. L'étude du RTGI montre ainsi que des trois premiers sites « faisant autorité », celui du quotidien *Libération* arrivait certes en tête, mais il était suivi par www.rezo.net et www.acrimed.org, deux médias alternatifs n'étant pas des références habituelles du débat politique. La nécessité de penser en réseau, et la préoccupation constante d'avoir des citations multiples et répétées – et donc la constitution d'une « communauté » - sera ensuite déterminante dans l'élaboration du dispositif numérique de Désirs d'avenir, construit, selon son concepteur Benoît Thieulin, *« sur les registres de la géographie et du militaire »*:

> « De cette époque, j'ai retenu deux choses. D'une part, qu'Internet est un prodigieux matériau d'observation de l'opinion publique, délicat à maîtriser, difficile à interpréter, avec peu de légitimité scientifique, mais une forte validation empirique. D'autre part, le fait que sur Internet, avoir un superbe site avec une énorme et coûteuse campagne de communication ne sert à rien si le site n'est pas inséré dans un réseau, au sein d'une communauté. » Entretien réalisé le 2 octobre 2007.

[503] Vedel T. et Cahn Y.-M., *op. cit.* p. 54.

L'inspiration des acteurs de la Net campagne de Ségolène Royal en 2007 est nourrie d'une séquence politique qui a échappé au contrôle des partis, et plus largement des relais d'opinion (associations ou médias). Ce constat va nourrir le dispositif participatif en ligne, accentuant encore la mise à distance du Parti socialiste.

Benoit Thieulin, responsable de la Net campagne de Ségolène Royal

Le technophile en politique

Né en 1972, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Benoît Thieulin se destine à une carrière publique et intègre le SIG (service d'information du gouvernement rattaché au Premier ministre) en 2000, où il crée l'Observatoire de veille de l'opinion publique sur Internet. En 2005, à l'approche du référendum sur le Traité constitutionnel européen, il analyse pour le compte du gouvernement la dynamique du non en ligne. Au lendemain de la victoire du non, il est nommé administrateur du portail du Centre d'information sur l'Europe (www.touteleurope.fr), créé en 1992 pour populariser l'action de l'Union européenne.

Membre du Parti socialiste et de sa section virtuelle et atypique « Temps réels » depuis 2000, Benoît Thieulin fréquente l'univers des technophiles du Parti socialiste, pour la plupart issus du secteur privé (réseaux, téléphonie mobile…), et qui pour certains ont intégré les cabinets du gouvernement Jospin (1997-2002).

Spécialiste des potentialités participatives du web politique, observateur de la campagne de Howard Dean lors des primaires de la présidentielle américaine de 2004, Benoit Thieulin est présenté à Ségolène Royal début 2006 et développe dans la foulée le site desirsdavenir.org. Il en est le responsable à la fois technique et politique et le concepteur, tant pendant la pré-campagne qu'après la désignation de la candidate socialiste, où il recrute l'équipe de la « Netscouade ». Après l'annonce de la « phase participative » de la campagne, il conçoit le « kit participatif » pour l'organisation des débats participatifs locaux. Pendant plus d'un an, il pilote et oriente le dispositif, sans mandat politique et sans légitimité autre que la confiance que lui accorde Ségolène Royal.

Après la défaite électorale de 2007, Benoît Thieulin monte l'agence de la Netscouade, spécialisée dans l'accompagnement digital d'entreprises privées ou d'organisations publiques (notamment les collectivités locales). Il participe aussi à la construction de la « Coopole » (« coopérative politique »), la plate-forme participative du Parti socialiste. En janvier 2013, il est nommé à la tête du Conseil national du numérique.

§3. L'essor de la démocratie électronique locale

Alors que s'annonce la présidentielle de 2007, la démocratie électronique locale a derrière elle une décennie de pratiques diverses notamment après les élections municipales de 2001 (pour les villes) et régionales de 2004 (pour les conseils régionaux, notamment celui de Poitou-Charentes, présidé par Ségolène Royal). Les forums interactifs font partie, au moins dans certaines de ces collectivités, des dispositifs mobilisés pour solliciter la participation des citoyens ; ils seront, dès le début 2006, un élément central du dispositif de la candidate socialiste.

Parmi les usages que font les villes d'Internet, Thierry Vedel[504] distingue « trois modèles », non exclusifs dans leur mise en œuvre : le « modèle de la ville de verre », qui privilégie l'information des habitants, le « modèle de la place publique », qui prétend mettre en valeur le débat et la discussion, et le « modèle de la consultation », qui entend associer les habitants à la décision en exploitant les potentialités du réseau (courrier électronique, forum de discussion, questionnaires en ligne, jurys citoyens, comités de quartier). De ces trois « modèles », c'est le dernier qui nous semble plus proche de ce qui sera mis en place par l'équipe de Ségolène Royal, tant dans les intentions que dans les limites. Les trois exemples étudiés (Lewisham, dans la banlieue de Londres, au Royaume-Uni, Bologne, en Italie, Santa Monica, aux Etats-Unis) tendent à montrer que *« le développement d'une véritable pratique consultative des citoyens exige un ancrage institutionnel »*, et notamment la mise en œuvre de techniques de consultation codifiées, avec des procédures minimales permettant de construire un choix collectif.

En France, Stéphanie Wojcik, qui a étudié au début de la décennie le cas des régions du grand Sud-Ouest[505], relève qu'en 2002, seules 9% des 43 villes d'une population supérieure à 20000 habitants disposant d'un site Internet proposent une forme ou une autre d'expression citoyenne. De ses observations ressort le peu d'appétence des élus, y compris ceux de l'opposition, pour la participation à ces débats,

[504] Vedel T., « L'Internet et les villes: trois approches de la citoyenneté », *Hermès* 26-27, 2000, p.247-262

[505] Wojcik S., *Délibération électronique et démocratie locale. Le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*, Thèse pour le doctorat de science politique, 2005.

ce qui en limite la portée, l'importance et l'enjeu[506]. Faute de pouvoir s'assurer du « monopole des réponses » et de la distribution de la parole, faute de mise en scène assurant une visibilité égale à celle dont il peut disposer dans un espace physique (estrade, tribune), le maire délaisse les forums, même quand il en a soutenu et accompagné le lancement. Enfin, comme les débats de terrain, les discussions en ligne se révèlent discriminantes et les « individus « défavorisés » sont plutôt écartés du forum à cause du mode écrit de communication qui lui est intrinsèque », tant, *« au cours des échanges, en dépit de la dilution des signes sociaux d'appartenance des participants, la qualité de leurs argumentaires et la manière dont sont formulées leurs contributions constituent un marqueur social de leur compétence »*[507].

Parmi les obstacles évoqués, tant dans les enquêtes de Thierry Vedel que celles de Stéphanie Wojcik, figure la faiblesse des moyens humains et des ressources que les municipalités peuvent affecter à leur site Internet. L'argument n'est pas négligeable, et dans l'étude qui nous intéresse, celle de l'apport numérique à la campagne de Ségolène Royal, la capacité de mobiliser pour les besoins d'une présidentielle un réseau de bénévoles n'est pas sans importance dans la conception et la gestion du dispositif. Pour avoir une chance d'être efficace, l'outil technologique doit être encadré par des processus qui coûtent du temps et exigent des investissements humains – ce qui signifie que toute utilisation convaincue et pertinente des formes numériques de participation citoyenne implique aussi de l'accompagner des moyens budgétaires suffisants.

Si elle a peu inspiré les concepteurs du site Désirs d'avenir, et si elle diffère de l'objet qui nous intéresse, de par la nature du terrain (local *versus* national) et des enjeux (association aux décisions *versus* élaboration d'un programme électoral national), la démocratie électronique locale révèle les écueils qui se posent à l'organisation en ligne de débats à prétention contributive, voire délibérative : définition

---

[506] Wojcik S., « Le débat en ligne à l'échelle municipale : une dépolitisation sous contrainte ? » in Lefebvre R. et Roger A. (dir) *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives, op. cit.*, p. 69-85

[507] Wojcik S., « Les forums électroniques municipaux : un espace délibératif inédit », *Hermès* 45, 2006, p. 177-182

des objectifs de la consultation, modalités d'encadrement, élaboration d'une ingénierie, place et participation active et *visible* du maître d'ouvrage (élus dans le cas des forums municipaux ou candidate pour ce qui concerne notre sujet), élaboration d'une politique éditoriale, et gestion de la parole des contributeurs.

§4. De nouvelles formes de mobilisation militante inspirée des mouvements sociaux

La recherche s'est emparée depuis le milieu des années 1990 des formes de mobilisation sociales dissociées des organisations traditionnelles (partis, syndicats, associations) qui avec le recours aux nouvelles formes d'information et de communication ont su réunir mobilisation efficace et important écho médiatique. Manuel Castells[508] s'interroge sur les capacités d'internet à enclencher « une transformation des règles du jeu sociopolitique qui finit par modifier le jeu lui-même » et souligne que le web « est parfaitement adapté aux caractéristiques fondamentales du type de mouvements sociaux qui surgissent à l'ère de l'information ». La plupart des auteurs prennent soin de ne pas accorder à la technologie un pouvoir qu'à elle seule ne détient pas, mais insistent sur le rôle joué par des outils (Internet, téléphone portable) d'usage souple et rapide, capables de modifier le rapport au militantisme, et auxquels les formations plus anciennes seraient réfractaires. *« Il n'est pas surprenant que les premiers acteurs politiques sur Internet aient été les groupes les moins verticaux et les moins structurés »*, écrit Dominique Cardon[509], citant les zapatistes, ou, en France, les mouvements des « sans droits » (sans abri, sans logement, sans papiers, etc.).

Dans leur analyse des nouvelles formes de militantisme, Jacques Ion, Spyros Franguidakis et Pascal Viot[510] soulignent ainsi que sans surestimer l'impact de la technique, *« il est clair toutefois que le fonctionnement d'Internet se calque parfaitement sur le fonctionnement contemporain de nombreux réseaux militants autorisant toutes sortes de maillages à distance »*. Comme le téléphone portable a été, en 1996, un outil précieux pour la mobilisation des sans-papiers en France, Internet et, de façon plus générale, les NTIC, ont facilité la circulation de l'information militante.

---

[508] Castells M., *La Galaxie Internet*, *op. cit.*
[509] Cardon D., *La démocratie Internet, op. cit.*
[510] Ion J., Franguiadakis S. et Viot P., *Militer aujourd'hui*. Paris, Cevipof/Autrement, 2005

Les modalités d'intervention de structures comme RESF (Réseau éducation sans frontières), spécialisé dans la défense des enfants sans papiers et de leur famille menacée d'expulsion ont été conçues autour des potentialités de ces nouveaux outils. L'association utilise les alertes mails via des listes de diffusion et les SMS pour mobiliser en instantané des militants qui s'efforceront d'empêcher l'interpellation d'un sans papier à son domicile, perturber son embarquement dans un aéroport, ou saturer le standard téléphonique d'une préfecture.

De la même façon, le recours au réseau s'adapte aux exigences de ce que les auteurs de *Militer aujourd'hui* décrivent comme un « militantisme à la carte ». Moins contraignant que les réunions de section, plus souple pour des horaires de vie professionnelle peu formatés, permettant une implication individuelle et pas systématiquement collective, Internet correspond aux formes d'engagement souvent ponctuelles de la fin des années 1990 et du début des années 2000. Le recours aux réseaux télématiques *« permet une implication personnelle limitée, souple, facilement maîtrisable et circonstanciée, dont la suspension momentanée ou définitive n'entraîne qu'un faible coût de sortie »*, résume Fabien Granjon[511], pour peu que l'appel ait été précédé d'un effort suffisant pour une *« mobilisation du consensus »*[512].

Parfois présentées comme peu compatibles avec le fonctionnement traditionnel pyramidal des partis et ses injonctions militantes (distributions collectives de tracts, séances de porte-à-porte, ou soirées de collage d'affiches), ces formes de mobilisation tendraient pourtant de s'en rapprocher, comme le soutient Laurent Olivier[513]. Les organisations partisanes tendent à emprunter aux mouvements sociaux certains répertoires d'action (radicalisation des opérations, médiatisation, fonctionnement en réseau) ; elles prennent également en compte la fragmentation des centres d'intérêts *(« enjeux spécialisés »)* et la *« segmentation des appartenances »*.

---

511 Granjon F.. *L'Internet militant, Mouvement social et usage des réseaux télématiques*, Rennes, Editions Apogée, coll. Médias et Nouvelles technologies, 2001.

512 Klandermans B., Oegama D., « Potentials, Letworks, Motivations and Barriers Steps forward participation in social mouvements », *American sociologocal review*, vol 52, 1987.

513 « Les partis politiques saisis par les logiques militantes… » *op. cit.*

La constitution de l'équipe internet de Ségolène Royal est modélisée par cette culture militante qui a commencé à irriguer les actions partisanes. Y seront recrutés des salariés de la campagne ayant déjà une expérience d'activisme en ligne, qu'ils soient ou non membres du Parti socialiste. Née en 1977, rédactrice-conceptrice puis écrivain et journaliste, Sarah Jacquet, qui n'est pas membre du Parti socialiste, a été l'animatrice des e-militants au sein de l'équipe Internet de campagne de Ségolène Royal :

> « J'ai fait de l'activisme sur Internet pour Réseau éducation sans frontières. J'étais inscrite sur une liste de diffusion, et on était immédiatement informés quand des enfants ou des parents étaient en passe d'être renvoyés dans leur pays. On savait que dans l'heure il fallait être à tel aéroport, mais on savait aussi à qui envoyer des messages pour mobiliser, à quel préfet, quel maire ou au ministre, on avait toutes les adresses disponibles pour envoyer des mails de révolte et de condamnation. Et plus on envoyait massivement nos mails aux décideurs, aux personnes qui ont le pouvoir, plus ça fonctionnait. J'étais plus souvent devant mon ordinateur que dans les manifs. » Entretien réalisé le 10 décembre 2007.

Avant même le début de la campagne interne pour les primaires destinées à départager les trois candidats socialistes en compétition, les choix opérés par les acteurs du site Internet de Ségolène Royal, recrutés dès la fin 2005 - début 2006[514], sont déterminants dans l'organisation numérique, voire dans le fonctionnement plus général de la campagne. Les références aux élections présidentielles américaines, la forte imprégnation de l'expérience de Temps réels, la culture inspirée des mouvements sociaux et des nouvelles pratiques militantes déterminent la place et le rôle impartis au parti : volonté de remettre en cause le partage des tâches et procédures de décision base/sommet, volonté d'élargir l'élaboration du programme et le corpus des propositions à des cercles extérieurs au Parti socialiste, création de « communautés » sans rapport hiérarchique avec l'organisation sections/fédérations/siège national.

[514] Deux animateurs de Temps réels dont il a déjà été fait mention, Jean-Bernard Magescas et Maurice Ronai, rencontrent Ségolène Royal pour lui proposer de contribuer à l'organisation de sa campagne Internet. Benoît Thieulin, alors responsable du site officiel Toute l'Europe rejoindra l'équipe quelques jours plus tard.

§5. Howard Dean, ou Internet au service des outsiders

La brève campagne d'Howard Dean, en 2004, a inspiré la plupart des acteurs du web politique, en France, et notamment ceux qui conseillent Ségolène Royal dès la fin de l'année 2005, Jean-Bernard Magescas[515], Maurice Ronai[516] et Benoit Thieulin[517] (cf infra). La popularité du gouverneur du Vermont tient surtout à la personnalité de son premier directeur de campagne, Joe Trippi[518], dont l'ouvrage tiré de cette expérience devient une référence dans l'univers des activistes du web politique en France[519]. Cette référence, et notamment la possibilité, pour une organisation politique et/ou au service d'un candidat, de mobiliser des outils généralistes et populaires déjà existants (notamment la plate-forme généraliste MeetUp) inspirera les principes du militantisme en ligne sur desirsdavenir.org.

Comptant parmi les neuf candidats à l'investiture démocrate à l'élection présidentielle américaine de 2004, Howard Dean n'a pas remporté la primaire - c'est John Kerry qui a porté les couleurs de son parti cette année là. Mais pour la première fois, un candidat qui n'était pas perçu comme l'un des candidats naturels de sa formation politique arrive à court-circuiter l'appareil partisan pour devenir en quelques mois le collecteur de fonds le plus efficace d'une présidentielle américaine : de juillet à août 2003, il rassemble 12,5 millions de dollars, plus que Bill Clinton en 1995 (10,3 millions de dollars)[520] qui avait jusque là enregistré la meilleure performance. Internet permet à Howard Dean d'avoir accès à de nombreux petits donateurs répartis dans l'ensemble du pays (ce que les responsables de sa campagne ont baptisé « la révolution des 100 dollars »).

---

[515] A l'époque président de Fon France. Membre du Parti socialiste et co-fondateur de Temps réels, la section virtuelle du parti.

[516] Délégué national du Parti socialiste aux nouvelles technologies en 2003 et co-fondateur de Temps réels.

[517] Responsable de la campagne Internet de Ségolène Royal.

[518] Issu de la Silicon Valley, Trippi est à la fois bon connaisseur du Net et un habitué des campagnes électorales des démocrates, ancien collaborateur notamment de Ted Kennedy, Walter Mondale et Gary Hart.

[519] Trippi J., *Revolution Will Not Be Televised – Democracy, the Internet, and the Overthrow of everything*, New York, ReganBooks, HarperCollins, 2004.

[520] *La Tribune*, 6 octobre 2003

Parti avec une équipe de 7 personnes, 160000 dollars et 500 supporters en janvier 2003[521], le gouverneur du Vermont, conseillé par Joe Trippi, a réussi en quelques semaines à mobiliser une communauté virtuelle de plusieurs centaines de milliers de supporters, recrutés en grande partie grâce au détournement de Meetup.com, un site de rencontres commercial créé à New York en 2002 afin de permettre l'organisation de rencontres *« in real life »* (*« dans la vie réelle »*) entre internautes autour d'un sujet d'intérêt commun (généralement des séries télévisées), et totalement éloigné, au départ, du champ politique. En un mois, le groupe Dean avait dépassé, en nombre d'adhérents, le club MeetUp le plus populaire (« *Witches*»). Cette utilisation nouvelle a permis, souligne Viviane Serfaty[522], d'allier *« adroitement culture politique plutôt élitiste et techno-culture populaire »*, enrichissant d'autant le nombre d'électeurs potentiels. L'essor simultané des blogs, en partie hébergés sur les sites officiels DeanforAmerica.com et blogforamerica.com, a contribué à l'écriture d'un vaste cahier de doléances et la constitution d'une nébuleuse active favorable à Howard Dean, constituée d'une multitude de groupes hétérogènes, tels les « docteurs pour Dean », « cyclistes pour Dean », ou « mamans de bon sens pour Dean »[523]. Ce réseau n'est pas très éloigné de la blogosphère qui se constituera deux ans plus tard autour de Ségolène Royal. Viviane Serfaty relève aussi que le dispositif choisi permet de décliner le discours du candidat à l'infini selon le profil de celui qui le transmet ; les textes ne sont plus rédigés par les professionnels de la communication, mais par des militants autonomes qui choisissent de s'impliquer dans la campagne, sans être tenus de respecter les éléments de langage des documents issus de la communication politique traditionnelle[524] et les techniques plus ou moins sophistiquées du *spin control*[525].

En juin 2003, MoveOn.org, principal site d'opposition au président républicain sortant, demande à ses 1,4 million de membres de départager, parmi les candidats à la primaire démocrate, celui qui sera le plus capable de l'emporter sur George W. Bush, candidat à un deuxième mandat. Howard Dean arrive en tête (43%) de la consultation,

---

[521] *Libération*, 17 février 2004

[522] Serfaty V., « Les blogs et leurs usages politiques lors de la campagne présidentielle de 2004 aux Etats-Unis » *Mots, les langages du politique*, ENS éditions n°80 (mars 2006) p. 25-35

[523] *Le Monde*, 15 janvier 2004

[524] *Ibid*.

[525] Gerstlé J., *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2007.

devançant largement le vainqueur final de la primaire, John Kerry. – MoveOn promettant alors son soutien (convertible en millions de dollars), au vainqueur de cette compétition.

La campagne d'Howard Dean a tourné court et celui-ci a jeté l'éponge avant la fin du processus des primaires après n'avoir jamais réussi à obtenir mieux que la troisième place. Mais il incarne la première personnalité politique briguant un mandat présidentiel à avoir utilisé, fut-ce de façon erratique[526], les potentiels de mobilisation d'Internet et ses propriétés interactives, transformé le militantisme en ligne en rencontres de terrain, et les internautes en agents électoraux. Il fut aussi le premier candidat à une élection nationale à initier l'usage de SMS sur téléphone portable pour l'information en temps réel et avoir développé un canal de télévision, sous forme d'un blog de vidéos. Enfin, Howard Dean et son équipe ont utilisé des potentialités découvertes pendant la campagne (l'utilisation de MeetUp n'avait pas été envisagée initialement) plus qu'ils n'ont planifié d'emblée l'instrumentalisation du web. Les réajustements se sont faits en fonction du succès public des initiatives – ce qui modifie la gestion de l'agenda et les ressorts classiques de la communication politique.

Avec cette expérience, Internet a aussi démontré qu'il pouvait être un outil pour des outsiders ou des personnalités politiques ne disposant *a priori* pas de ressources financières importantes (local de campagne, permanents) dans une compétition électorale de niveau national.

Au final, ce dispositif se caractérise par la mise en œuvre de plusieurs principes jusque là inexistants ou peu mis en œuvre en campagne électorale : l'émancipation des formes classiques et descendantes de la communication politique, la création de communautés catégorielles, l'implantation et la mobilisation simultanées sur tout le territoire, une démarche participative où chacun peut émettre une proposition, la diffusion massive d'informations aux électeurs mobilisés – militants ou non d'un parti -,

---

[526] *« Il y avait des gens de 24-25 ans dans son état-major, sans supervision adulte. Il y avait beaucoup de communautés de blogueurs, à l'image des « Motardes lesbiennes pour Howard Dean », par exemple, qui avaient façonné un personnage qui ne lui appartenait pas forcément. La campagne n'était pas du tout contrôlée, c'était un peu n'importe quoi. »* Joseph Smallhoover, représentant de Democrats abroad, au Forum de l'e-democratie d'Issy-les-Moulineaux, 17 octobre 2008.

et enfin l'usage de structures ou de réseaux qui ne sont pas spécifiquement politiques et dont les utilisateurs n'ont pas de pratique partisane.

SECTION 2. Internet dans la campagne : un dispositif centralisé au service d'une démarche participative

Du lancement de l'association Désirs d'avenir, en décembre 2005[527], au deuxième tour de l'élection présidentielle, le 6 mai 2007, Internet a occupé une place centrale dans le dispositif de Ségolène Royal. Déterminante pour assurer la visibilité de la présidente de la région Poitou-Charentes pendant la période des primaires, jusqu'à l'automne 2006, l'équipe de la Net campagne constitue ensuite la plus grosse unité (15 sur 35[528]) des effectifs salariés du QG de la candidate, installé au 282 boulevard Saint-Germain, à Paris à partir du 2 janvier 2007. 1,6 million d'euros est affecté à l'ensemble des activités relatives à Internet (veille, vidéos) au cours de la campagne officielle[529], soit 8% des dépenses totales – sans compter une force de frappe bénévole, une équipe d'environ 80 « modérateurs ». Nous ferons, quand il est nécessaire, la distinction entre deux temps distincts, la campagne interne et la campagne officielle.

Tous les salariés de la Net campagne, recrutés par son responsable, Benoît Thieulin, ne sont pas membres du Parti socialiste, le critère principal étant la familiarité avec l'environnement numérique, le web et ses propriétés interactives appliquées au champ politique. Sur les sept personnes que nous avons rencontrées[530], quatre sont adhérentes du Parti socialiste, parfois de fraiche date.

---

527 Les statuts de l'association Désirs d'avenir ont été déposés le 13 décembre 2005.

528 Selon Camille Putois, chef de cabinet de la candidate à l'élection présidentielle. Entretien réalisé le 4 mars 2008.

529 Selon le compte officiel de campagne, publié au *Journal officiel* du 22 juillet 2007, 866220 euros de dépenses sont consacrés au « site Internet/services télématiques » (contre 675571 euros pour la ligne budgétaire analogue de Nicolas Sarkozy), mais ce chiffre n'inclut pas les dépenses d'investissement réalisées par le Parti socialiste (équipement d'un studio vidéo, achat de logiciels, etc.)

530 Nous avons rencontré la moitié des 14 salariés de l'équipe Internet de Ségolène Royal. Outre Benoît Thieulin, et son adjoint, David Clavereau, animateur de l'équipe des modérateurs, nous avons rencontré au moins un représentant pour chacun des quatre pôles constituant l'équipe : pour la veille sur Internet, Clémence Lerondeau et Julien Dreher, pour l'animation des e-militants Sarah Jacquet et Philippe de Tilbourg, et Thomas Lecourbe, coordonnateur des blogs de soutien à Ségolène Royal. Au moment de la campagne, ils étaient âgés de 22 à 41 ans.

Autobaptisée « Netscouade » avec une borne WiFi pour symbole – donc loin de toute référence politique, *a fortiori* de campagne électorale -, l'équipe, dirigée par Thieulin et son adjoint, David Clavereau, est organisée en quatre pôles : modération des forums, veille Internet, coordination des blogs, animation des « e-militants ». Sous l'autorité hiérarchique de Christophe Chantepy, le directeur de cabinet de la candidate, elle répond à des règles d'organisation qui lui sont propres. Le choix du vocabulaire (la « Netscouade » pour désigner l'équipe, les « mod's » pour qualifier les modérateurs des forums Internet, les « e-militants » pour désigner ceux qui, sur le réseau, sont chargés de diffuser la parole de Ségolène Royal) tient une place importante qui relève à la fois du marketing et de la socialisation d'une communauté politique naissante :

> « Quand on veut populariser une idée, un concept, il faut lui donner un nom. Et il fallait faire d'autant plus de pédagogie qu'on était en train d'inventer les concepts eux-mêmes, on avait besoin d'avoir des mots qui soient forts et qui crèvent bien (…). Le vocabulaire, je l'ai inventé... (…). Il faut qu'on se mette d'accord sur ce qu'on dit, qu'on sache de quoi on parle quand on échange, y compris en interne. C'est la base du management. Ca crée des liens communautaires très forts. Le *communauty organizing* chez Obama, ou à Chicago dans les années 1970-80, ça a aussi de ça... On véhicule des concepts, ça crée du lien social. »
> Entretien avec Benoit Thieulin réalisé le 30 janvier 2009

Ce soin porté à la constitution d'une *communauté* de l'équipe Internet a son corollaire, la mise à distance de ceux qui n'en font pas partie – tant au sein du QG de campagne qu'à l'égard du Parti socialiste. L'efficacité managériale, dont nous verrons ultérieurement le mode opérationnel, se situe au cœur du dispositif, tout en n'étant pas directement dans le champ du politique.

Internet, ou la validation politique par défaut

Les membres de la Netscouade ont peu de contacts directs avec l'état-major de campagne, Benoît Thieulin étant l'interlocuteur unique du cabinet de la candidate et des deux directeurs de campagne, Jean-Louis Bianco et François Rebsamen. La validation politique est succincte. Tout en constituant près de la moitié des effectifs salariés de l'équipe de campagne – indice de l'importance que lui porte la candidate -, la Netscouade en est tenue à l'écart de ses enjeux réels, considérés comme les plus

importants. Nous retrouvons ici un schéma analogue à celui décrit dans les dispositifs locaux que nous avons évoqué précédemment : même prescripteurs, les élus interviennent peu sur les forums municipaux[531] pour, *a contrario*, investir les réunions publiques[532] - ce point sera l'objet d'un développement ultérieur. Mais, à la différence de ces forums qui ne constituent au mieux qu'un élément symbolique de l'action municipale, la plate-forme numérique desirsdavenir.org reste la porte d'entrée, affichée et revendiquée comme telle, à tout citoyen – électeur qui souhaite s'informer sur la candidature de Ségolène Royal et participer à sa campagne. L'accès à la candidate à la candidature, devenue candidate du Parti socialiste à la présidentielle, est *autorisé* et permis à tous par un dispositif fort peu contraignant, ce qui marque une rupture dans les pratiques partisanes. Il s'agit d'un transfert de pouvoir qui n'est ni explicité ni assumé. Michel Crozier et Erhard Friedberg ont mis en évidence le processus de maîtrise d'une « zone d'incertitude » qui confèrerait du pouvoir au sein d'une organisation[533]. Dans le cas qui nous intéresse ici, la technique et le mode organisationnels se substituent à l'exercice du pouvoir, structuré, pyramidal et hiérarchisé, habituellement à l'œuvre dans les organisations partisanes. A cette autonomie de fonctionnement n'est opposé qu'un seul véto : celui de communiquer le *modus operandi*, notamment à la presse, Ségolène Royal y étant formellement opposée et ayant personnellement interdit qu'il soit rendu public – ce qui, là encore, limite les interprétations selon lesquelles le dispositif participatif en ligne ne serait qu'un affichage marketing. L'interdiction de communiquer ne sera levée que très tard, le 28 mars 2007, après la fin de la phase officiellement participative de la campagne, et à moins d'un mois du premier tour du scrutin.

Thomas Lecourbe, animateur des blogs et l'un des plus jeunes membres de la Netscouade, le résume ainsi :

> « Sur la mobilisation, on avait de l'autonomie. Je crois qu'ils nous faisaient confiance. D'abord, je crois que tout le monde n'était pas très conscient de ce qu'on faisait – pour les chefs, on était les jeunes de la salle du fond. [L'état-major] recevait des mails… et se disait tant qu'il y a des mails, c'est qu'ils font des trucs… Mais ils n'avaient pas forcément très conscience de ce qu'on faisait, ils faisaient confiance à Benoît [Thieulin] qui pendant les

[531] Wojcik S., « Le débat en ligne à l'échelle municipale… » *op. cit*.
[532] Blondiaux L, « La démocratie par le bas… » *op. cit*.
[533] Crozier M. et Friedberg E., *L'acteur et le système,* Paris, Editions du Seuil, coll. Points, 1992

neuf mois de la campagne interne avait montré qu'il savait de quoi il parlait. » Entretien réalisé le 3 décembre 2007.

Benoît Thieulin, pour sa part, analyse la place de l'équipe Internet au sein du QG de campagne face aux traditionnels éléments prescripteurs que sont les journaux télévisés qui rythment les campagnes présidentielles :

> « On avait la possibilité d'envoyer à des dizaines de milliers, voire des centaines de milliers de personnes des argumentaires, tous les jours, par micro communautés. Qui décidait de cet argumentaire? Qui décidait de qu'est-ce qu'on envoie, qu'est-ce qu'on n'envoie pas? C'était moi. J'ai demandé de la validation politique. Mais ça paraissait secondaire par rapport au journal de 20 heures, secondaire par rapport à la réponse dans tel micro magazine sur les chasseurs, sur la nature, ou je ne sais quoi. Evidemment que c'était moins important que la télé. Mais moins important que la presse spécialisée, ce n'est pas évident. Il y a eu une montée en charge très nette de la puissance du Net qui n'a pas été vue, et qui fait qu'on s'est retrouvés sans bordage politique, ce qui était quelque chose d'assez étonnant. » Entretien réalisé le 30 janvier 2009.

A la différence de la campagne présidentielle de Lionel Jospin en 2002, où l'équipe Internet est chapeautée par l'agence de communication Euro RSCG, la Netscouade est distincte du pôle « communication » de l'état-major installé au 282, boulevard Saint-Germain, tant du point de vue fonctionnel que du point de vue hiérarchique. Si, chez la candidate socialiste de 2007, le web n'est pas étranger à la stratégie de communication, il n'en constitue pas un élément jugé déterminant dans la panoplie classique de la communication politique. Pendant la séquence participative de la campagne officielle (décembre 2006 – février 2007), peu comprise des militants socialistes et des journalistes, et qui a peu d'écho dans l'opinion publique, Ségolène Royal n'accepte que tardivement l'ouverture du *back-office* de son dispositif numérique aux médias (explication de l'organisation des modérateurs, travail des « synthétiseurs », rédaction des *Cahiers d'espérances*). L'action de l'équipe internet est coordonnée avec celle du secrétariat national aux NTIC et le chef de projet web installés au siège du Parti socialiste, rue de Solferino. Les tâches ont été réparties d'un commun accord entre les deux équipes, mais le pôle « Nouvelles technologies » du PS sera progressivement tenu

à distance par la direction du Parti[534]. Nous montrerons dans le chapitre suivant comment la place du dispositif numérique, central de la campagne interne qui a contribué à la victoire de Ségolène Royal sur Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, devient plus marginale au cours de la campagne officielle, alors qu'approche le rendez-vous électoral et que la candidate socialiste est mise en difficulté tant en interne (tensions entre le QG de la candidate et le parti socialiste) qu'avec ses principaux adversaires.

Forum interactif vs blog : la communauté contre le face à face

Lancé officiellement début 2006, le site desirsdavenir.org, du nom de l'association éponyme, n'est pas un blog[535]. Cette forme d'expression numérique – qui, en 2006, est la mieux identifiée des observateurs du Net[536] - a été écartée d'emblée par les conseillers de la candidate, qui préfèrent valoriser le potentiel interactif et interconnecté du web 2.0[537], compatible avec son credo participatif. Ségolène Royal prendra peu la parole de façon personnelle sur desirsdavenir.org, et une fois investie, elle n'y commentera pas plus les événements de la campagne officielle. Comme celle d'Howard Dean pendant la primaire de 2004, sa parole est rare et en *retrait* du site. De ce point de vue, desirsdavenir.org n'est pas un site *personnel*, y compris pendant la phase des primaires, ce qui le distingue de l'offre numérique de ses deux concurrents, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, qui ont créé des blogs à leur nom[538].

---

534 Entretien avec Julien Bézille réalisé le 10 octobre 2007

535 Dans sa naissance comme dans son développement sur Internet, le blog tient du journal de bord. Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Teterel notent qu' *« en agrégeant dans un même dispositif les fonctions de publication et de communication, le blog reconfigure, d'une part, les pratiques antérieures d'expression de soi de la page personnelle et propose, d'autre part, des modalités relationnelles différentes de la discussion sur les forums, les listes ou les chats »*. Cardon D. et Delaunay-Teterel H., « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux* 2006/4 – n°138, p. 15-71

536 *Candidats dans les starting-blogs* par Frédérique Roussel, *Libération*, 12 septembre 2006

537 Il convient de rappeler qu'en 2006 et au début de 2007, les réseaux sociaux (Facebook et MySpace) n'en sont qu'à leurs balbutiements. Créé en 2004 pour les étudiants de Harvard, Facebook a été ouvert à tous les publics en septembre 2006. MySpace a été créé en 2003, sa version française en janvier 2007.

538 http://www.blogdsk.net/ pour Dominique Strauss-Kahn, http://fabius.typepad.com/ pour Laurent Fabius. Dans son étude déjà citée, Franck Bousquet (Bousquet F., « Les outils en ligne de Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn… », p. 236) rappelle que Dominique Strauss-Kahn a bien manifesté l'intention, lors de l'ouverture de son blog bien avant la présidentielle de 2007 (février 2004) d'engager un dialogue afin de réduire la coupure élus-électeurs *(« Je répondrai régulièrement à vos questions, et j'espère recevoir de nombreuses réactions (constructives de préférence) à mes*

Revendiqué comme un site participatif censé favoriser l'expression de témoignages et de propositions des internautes sur des thèmes suggérés par Ségolène Royal, desirsdavenir.org sera complété au fil des semaines d'une partie plus institutionnelle, où seront proposés les discours, réactions et prestations médiatiques de la candidate, ainsi que ceux de ses partisans et collaborateurs. Le fonctionnement du site est simple, au nom du principe qu'il doit être accessible au plus grand nombre[539].

Sur le plan stratégique, le site est conçu comme une alliance de la technologie (Internet) et de la géographie (les comités locaux)[540] en utilisant les potentialités du web 2.0 susceptibles de lier les deux (cartes d'événements, échanges d'expériences, participation à l'élaboration de propositions). La « toile », le « réseau » a sa correspondance, son miroir, sur le terrain électoral (région, département, commune ou quartiers). La forme prise par cette symbiose entre les échanges virtuels et le militantisme territorial n'a pas été programmée au départ – la création des comités locaux de Désirs d'avenir n'avait pas été planifiée et s'est organisée au fur à mesure des demandes des partisans de Ségolène Royal. Mais les concepteurs de la campagne numérique ont d'emblée souhaité que celle-ci constitue un réseau, dont desirsdavenir.org représente la référence commune. Le recours au concept de maillage territorial en campagne électorale n'est pas nouveau. En 1981, le directeur de campagne du candidat socialiste François Mitterrand, Paul Quilès, avait proposé de conduire une campagne « à la chinoise », désignant ainsi une forme de campagne peu spectaculaire, mais encadrée et efficace au vu de la force militante déployée sur tout le territoire[541], et l'ancien président de la République socialiste a toujours été prolixe sur les vertus de la parole dispensée dans les « préaux d'école ». L'organisation sur Internet de la présidente de la région Poitou-Charentes relève de la même logique.

---

articles ou aux textes que vous voudrez bien m'envoyer », billet du 20 février 2004). Mais l'auteur souligne ensuite que l'utilisation du blog par Dominique Strauss-Kahn est en fait assimilable *« à celle d'un professionnel travaillant son réseau et mettant au point une communication adaptée à ses objectifs. Il s'en sert pour prouver ses compétences internationales, montrer qu'il possède un avis sur les débats d'actualité politique et témoigner de ses rencontres avec la population »*.

539 Entretien avec Benoît Thieulin réalisé le 2 octobre 2007

540 Certains géographes soulignent que plus que l'espace géographique, la cartographie numérique explore l'espace social (voir par exemple Rivière J. « Une géographie politique de l'espace numérique? » M@ppemonde 85 (2007,1). Toutefois, dans le propos qui nous concerne, la correspondance avec un ancrage territorial nous autorise le recours à la sémantique de la géographie.

541 Jouteux T. *Le Parti socialiste dans la campagne de François Mitterrand en 1981, op .cit.* p.235

Les blogs constitueront, au même titre que les vidéos et la constitution de communautés d'e-militants, des auxiliaires puissants de la stratégie de maillage territorial mis en œuvre à partir de février 2006. Les forums relèvent, eux, d'une démarche plus centralisée. Cet ensemble, conçu pour les besoins de l'investiture, est enrichi et étoffé après le vote de désignation, le 16 novembre 2006, dans des conditions que nous examinerons pour questionner les fondements d'une ingénierie artisanale de la démarche participative en ligne.

§1. Le maillage électronique du territoire

§1.1. La Toile autour des blogs

L'un des tout premiers blogs de partisans de Ségolène Royal, le « segoloscope »[542] apparaît sur la toile le 7 mars 2004, avant même l'élection de la députée des Deux-Sèvres à la tête de la région Poitou-Charentes (28 mars 2004), *a fortiori* avant qu'elle ait signifié publiquement son intérêt pour la candidature à la candidature[543]. D'autres suivront à partir du printemps 2005, purement anecdotiques[544] ou plus thématiques[545]. Plusieurs d'entre eux sont créés à l'initiative de deux internautes technophiles et co-fondateurs de la section virtuelle du Parti socialiste, Temps réels, Jean-Bernard Magescas et Maurice Ronai[546]. Quelques mois après le référendum sur le Traité constitutionnel européen qui a vu le « oui » se diluer sur le Toile au profit du « non », lecteurs de Trippi et bons connaisseurs du rôle des activistes de la Toile dans la campagne d'Howard Dean, ils veulent anticiper et créer sur le réseau un premier « buzz » autour de Ségolène Royal. Aux commandes de la pré-campagne numérique, Benoît Thieulin en fait un principe:

> « L'exemple du référendum en tête, je pense que chacun doit créer son blog. Désirs d'avenir n'est rien sans le réseau qui existe autour. Ce principe a des conséquences très concrètes. Par

---

542 http://segoloscope.blogspirit.com/ A cette adresse, sont compilés des extraits des sondages favorables à l'élue poitevine. Dernière consultation le 18 janvier 2013.

543 Ainsi que nous l'avons déjà signalé, Ségolène Royal s'exprime pour la première fois sur l'hypothèse de sa candidature dans *Le Monde*, puis *Paris-Match* à l'automne 2005.

544 http://milfleurpoursegolene.hautetfort.com/ Site désactivé.

545 Par exemple http://segolene-headlines.blogspirit.com/ (revue de presse étrangère qui propose, le 15 mai 2005, une traduction d'un article de James Traub dans le *New York Times*, La Femme). Dernière consultation le 18 janvier 2013.

546 Entretiens avec les intéressés.

exemple, je ne voulais pas qu'il y ait une plate-forme de blogs commune, où tout le monde a le même format, le même logo, le même visuel... J'ai encouragé personnellement les blogueurs à utiliser toutes les plate-formes d'hébergement disponibles, overblog, typebad, blogger, skyblog. Il fallait mailler le territoire. » Entretien réalisé le 2 octobre 2007.

La stratégie réticulaire

A la différence de l'UMP qui, pour le compte de son candidat, Nicolas Sarkozy, propose à ses blogueurs une plate-forme unique hébergée sur un site spécifique, Désirs d'avenir se disperse sur la toile. La stratégie choisie présente deux avantages:

« L'effet de réseau est mécanique, il fait exploser le ranking (classement) dans Google. Il tisse une toile telle que même l'internaute qui ne va pas sur le site Désirs d'avenir peut, en tapant un mot-clef sur un moteur de recherche, tomber dans la toile qui entoure le site et assez rapidement basculer sur du contenu Désirs d'avenir/Ségolène Royal.

Il s'agit de toucher le plus possible de prescripteurs – militants, sympathisants, personnes politisées. Eux vont ensuite toucher des personnes que nous n'atteignons pas. C'est la deuxième utilité du réseau de blogs : les blogs ont vocation à adapter un discours, à s'approprier une actualité, une idée, à la diffuser dans un cercle intime, de quelques personnes – le plus souvent -, à plusieurs dizaines de milliers d'internautes, dans le cas des blogueurs les plus connus. Cela nous permet d'atteindre des gens avec un niveau de discours, un type d'argumentaire que nous n'aurions jamais pu avoir. Les blogueurs se réapproprient le discours et le diffusent de manière réticulaire. » Entretien avec Benoit Thieulin réalisé le 2 octobre 2007.

Les blogs constituent une nébuleuse à l'extérieur de Désirs d'avenir où la parole est théoriquement libre, à la différence de celle, encadrée, qui s'exprime sur les forums du site national. Pour autant, dans le cadre de la stratégie de diffusion capillaire au sein de communautés éloignées des cercles politiques (par exemple les médecins s'adressent aux médecins, les enseignants aux enseignants), les animateurs de la campagne en ligne incitent des sympathisants, repérés pour leurs contributions dans les forums, à lancer leur propre blog pour participer à ce mouvement de duplication. L'un des contributeurs

les plus prolixes du site, Christophe Chartreux,[547] PEGC d'histoire-géographie dans un collège rural de Seine-Maritime et fervent partisan de Ségolène Royal, est ainsi sollicité par Benoît Thieulin pour créer un blog thématique sur l'éducation, profencampagne (www.profencampagne.com) :

> « J'ai été repéré par Benoît Thieulin qui me demande un rendez-vous, on se voit, il me dit « tes contributions sont intéressantes, tu sais écrire, est-ce que ça t'intéresse de créer un blog ? Avec une spécialisation dans l'éducation, surtout, et évidemment un soutien à Ségolène Royal de temps en temps, une fois par jour, glissé comme ça...» Au départ, il s'agit donc d'un blog de commande. » Entretien avec Christophe Chartreux réalisé le 1er avril 2009[548].

Comme lors de la campagne pour le référendum sur le Traité constitutionnel européen, les internautes deviennent des agents électoraux, acteurs à part entière du processus électoral en cours, en fonction de leur profil et de leurs centres d'intérêt. Les leçons de la campagne référendaire de 2005 sont intégrées et théorisées au profit de la candidate à l'investiture:

> « A chaque réunion, je rappelle l'importance de l'échange des liens : il est important d'être lié à Désirs d'avenir, mais il faut surtout être lié à son entourage, être localisé. Le web atterrit sur du local. C'est cela, la stratégie de l'effet de réseau. Je pense que Ségolène Royal aurait eu du mal à gagner les primaires sans cela. » Benoît Thieulin, entretien déjà cité.

En ce sens, le processus de diffusion à l'œuvre avec les blogs s'insère entre les règles de la communication institutionnelle et médiatique habituelles et la place que tiennent les conversations en campagne électorale, dont Jacques Gerstlé rappelle l'importance[549], et leur rôle dans la transmission de l'information, la perception des événements, et l'évolution des convictions. Sans être maîtrisé, ce type de diffusion est organisé. Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Teterel rappellent que les échanges sur Internet sont « triangulés » et « associ[e]nt toujours un tiers, le public comme troisième personne (lui, il, eux, ils), à la relation entre deux individus », ce qui influe sur

---

[547] Inscrit le 15 février 2006, à l'ouverture du site, Christophe Chartreux, membre du Parti socialiste, postera, sous le pseudo « Chris » 8900 messages en deux ans.

[548] Le blog www.profencampagne.com/ est lancé le 28 novembre 2006

[549] *La communication politique, op. cit.*

le mode d'expression et les relations.[550] Les blogs sont toutefois utilisés par l'équipe de campagne comme une déclinaison inspirée de la communication interpersonnelle, avec la possibilité virtuelle d'agrandir le cercle des internautes intéressés. Ils permettent de mobiliser d'autres arguments, sous d'autres formes, que ceux véhiculés par les médias traditionnels en s'adressant à un public qui, à défaut d'être identifié, est déterminé.

Cette volonté d'occuper la Toile s'accompagne d'un travail de soutien, d'alimentation du réseau de blogueurs, d'assistance aux moins familiers de l'outil, et de surveillance à distance de la parole. Pendant la phase de désignation, les blogueurs sont inscrits sur un googlegroup et informés de l'activité de Ségolène Royal, mais les blogs de soutien disposent de leur autonomie. Certains sont ouverts aux commentaires, d'autres, non. Ils peuvent néanmoins disposer d'une visibilité très forte, avec un environnement visuel et textuel identifié – charte graphique de Désirs d'avenir, photos de Ségolène Royal par exemple.

Ce fonctionnement réticulaire pose en retour la question du contrôle : contrôle de la parole du blog, contrôle de la qualité du blog – qu'est-ce qu'un blog « de soutien » à Ségolène Royal ? -, qui intervient, qui surveille ? Le risque n'est pas inhérent à Internet – les faux tracts ont toujours existé -, mais l'effet démultiplicateur du Net permet de faire circuler du contenu très vite. Ainsi, aussitôt posée l'exigence du décentrage et de la dispersion de la parole, se pose celle d'une forme de centralisation et de contrôle du discours. Pendant la phase des primaires, tous les liens du site Désirs d'avenir vers les blogs de soutien ont été supprimés, suite à un incident avec une blogueuse qui avait référencé des sites aux relents antisémites. Après le lancement de la campagne officielle, seule une sélection de quelques blogs sera proposée sur le desirsdavenir.org, recevant ainsi une légitimité de l'équipe de campagne[551].

---

[550] « La production de soi comme tchnique relationnelle… », *op. cit.*

[551] Outre www.profencampagne.com/ déjà évoqué, parmi les blogs référencés comptent des blogs thématiques, tels http://socialistesourds.canalblog.com/, le blog de la section des sourds et malentendants du PS, ou http://desirs-seniors.over-blog.com, un blog, comme son nom l'indique dédié à l'actualité et aux préoccupations des seniors.

La principale forme de contrôle tient dans une police efficace du réseau par lui-même, selon Thomas Lecourbe[552], en charge de la coordination des blogs dans l'équipe de Benoît Thieulin:

> « Quand il y avait un problème, j'étais très vite au courant. Les blogueurs savaient que j'étais leur interlocuteur, et comme ils se surveillent les uns les autres, il y a des rivalités, les dérapages ne passaient pas longtemps inaperçus. » Entretien réalisé le 3 décembre 2007.

Le 16 novembre, au moment de la désignation officielle de Ségolène Royal par le Parti socialiste, 600 blogs sont répertoriés. Ils seront 900 dans les premiers jours de janvier, et 1500 en fin de campagne[553]. L'obsession de maillage du territoire est illustrée fin février par la publication du « Segoland », une carte géolocalisée de 1044 blogs actifs de soutien (France et étranger) établie par le RTGI à la demande de l'équipe de la candidate. Chaque blog est représenté par un point, et la taille du point dépend de son importance mesurée non pas sur le seul critère de la fréquentation, mais par son « autorité », l'autorité d'un blog étant calculée sur le fait combiné de son activité et de son ancienneté.

[552] Diplômé de l'Institut français de presse (IFP, Paris), âgé de 22 ans lors de la campagne, il collabore à l'époque avec plusieurs sociétés de production de programmes de télévision.

[553] Ces blogs cumulent les blogs Désirs d'avenir, ceux du PS, du MJS, du Parti radical de gauche, du Mouvement républicain et citoyen et de la « Ségosphère » (mouvement des jeunes pour Ségolène Royal).

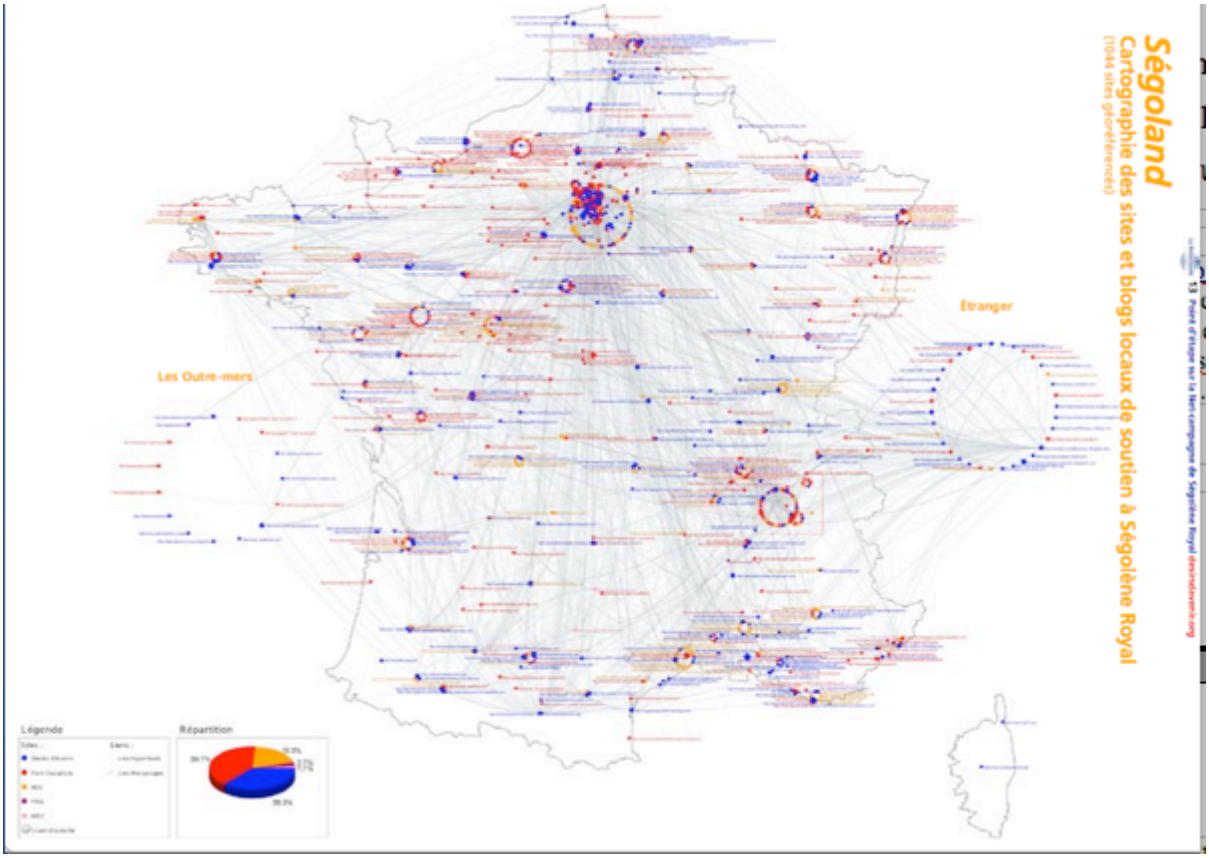

Cette carte est extraite d'un dossier de presse signé de la Netscouade et appelé « Point d'étape sur la Net campagne de Ségolène Royal desirsdavenir.org », distribué le 28 mars 2007.

L'équipe de Ségolène Royal va s'attacher à renforcer les lacunes et les zones blanches de l'espace national, en envoyant des consignes générales ou particulières et organisant des rencontres de blogueurs, selon Thomas Lecourbe:

> « L'idée était d'investir tous les espaces, et offrir un contenu assez dense pour que quiconque entre sur l'un de ces sites reste dans cet univers. D'où l'importance que les blogs de soutien à Ségolène Royal se citent entre eux, et l'intérêt de couvrir les zones géographiques où il n'y avait personne. C'est du volontarisme, c'est de l'animation de communauté, et ça a marché. »

Les blogueurs, une communauté en apprentissage

Des blogueurs ont répondu à l'injonction des organisateurs de la campagne par nécessité plus que par familiarité avec le Net et l'outil blog. Sur le site desirsdavenir.org, un tutoriel (« SégoBlogs ») rédigé par Thomas Lecourbe fournit une aide à la création

de blogs (adresse de comptes gratuits, mise en forme, recommandations), mais aussi conseils et critiques qui peuvent être complétés par les services d'une *hotline* :

> « Je constate que l'on retrouve les mêmes articles (issus des quotidiens nationaux en ligne ou des sites d'informations existant sur le web) sur bon nombre de blogs et que cela peut à force s'avérer répétitif. Pour une meilleure organisation et une meilleure efficacité, chaque type de blog se doit de développer ses propres missions, se spécialiser, et ne pas vouloir s'éparpiller en cherchant à traiter de tout, mise à part ceux qui dès le départ partent avec une mission généraliste. (...).
>
> => Ceci n'empêche de toute manière en rien de diffuser des articles de presse, mais il ne faut pas le faire au détriment de l'actualité des comités locaux.
>
> En définitive:
>
> - A chaque blog sa mission.
> - Ne pas s'éparpiller pour un message plus clair et une meilleure efficacité » (extrait du tutoriel, jeudi 5 octobre 2006, 12h59)

L'équipe de campagne a répertorié quatre types de blogs, dont les plus nombreux sont les blogs des comités locaux et les blogs de soutien. Nous reprenons cette typologie qui ne nous est pas personnelle mais permet de procéder à une description pertinente et opérationnelle de l'ensemble du dispositif de blogs :

Tableau 7. Typologie et contenu des blogs de Désirs d'avenir

	Contenu	**Exemples**[554]
Comités locaux Auteurs identifiés	agenda du comité, événements nationaux, éventuellement compte-rendu de débats participatifs	DA Alpes-Maritimes (http://cigales.canalblog.com)
Blogs de soutien Auteurs souvent anonymes	Evénements de campagne, vidéos, extraits de discours, morceaux choisis de revue de presse	http://www.segoleneroyal2007.net, http://centpenseespourvous.blogspot.com/, http://thionvillesegolene.over-blog.com/
Blogs ressources Auteurs anonymes, membres ou proches de l'équipe de campagne	vidéos, revues de presse française ou internationale, boîte à outils (tracts, argumentaires)	http://segolene-video.over-blog.com/, http://segolene-presse.blogspot.com/ http://pournouscestelle.over-blog.com/
Blogs thématiques Auteurs identifiés, ou identifiables	Evénements, points de vue, publications à l'adresse d'un public particulier: femmes, seniors, associations de défense de l'environnement, enseignants...	http://www.femmesdavenir.segoleneparis.fr/, www.profencampagne.com/

Dans son étude sur « L'écologie de la Ségosphère »[555], Guilhem Fouetillou, note, sur 116 sites répertoriés en juin 2006 – soit avant que Ségolène Royal n'ait fait acte de candidature à la candidature -, « une forte tendance à la réplication brute de contenu » (des synthèses, articles, dépêches, émissions de radio, interventions télévisées), ce qui participe à la fois de l'inexpérience de nombreux blogueurs du « Ségoland » et de la faible émancipation de la parole de Désirs d'avenir malgré l'autonomie dont disposent les blogs.

[554] Adresses actives et consultées au 15 janvier 2009. Certaines d'entre elles ne sont plus actives.

[555] Fouetillou, Guilhem – Ecologie de la Ségosphère,
www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=12,
www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=14,
www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=15,
www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=16,
www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=17
RTGI, juin 2006. Dernière consultation le 19 janvier 2013.

Guilhem Fouetillou a ainsi mis en évidence le fonctionnement hiérarchisé et structuré de ce qu'il appelle, avec d'autres, la « ségosphère »[556]: *« 78 de nos 116 sites visités pointent vers le site desirsdavenir.org. Preuve en est que cette ségosphère est toute entière tournée vers ce site qui trace la route, fixe les échéances, décide des débats et produit les synthèses découlant de ces débats. »*[557] A l'exception du site national de Désirs d'avenir, la référence commune, les sites – au moins lors de cette phase précoce de pré-campagne - sont peu connectés à d'autres, notamment pour les liens entrants. L'uniformité du contenu de ces espaces d'expression, et la *« stratégie d'occupation du territoire numérique »* au détriment du débat tendent en effet à démontrer qu'il ne s'agit pas d'un lieu d'élaboration d'un argumentaire, de débats et de discussion autour de convictions divergentes, pas plus que de recherche d'une position commune. Jean Rivière[558] observe dans cette cartographie *« une sorte de circulation circulaire de l'information »*, qu'il juge « en profond décalage avec le concept de démocratie participative pourtant mis en avant dans la stratégie de communication de la candidate. » La plupart de ces blogs se résument à des revues de presse, des reprises de textes et d'argumentaires diffusés sur Désirs d'avenir, ou de déclinaison de l'agenda régional des rencontres et débats. Thomas Lecourbe se fait l'écho de ce constat, exprimé par les blogueurs eux-mêmes lors de plusieurs rencontres organisées à Paris avec l'équipe de la candidate[559]:

> « Les problèmes qu'ils nous posaient étaient des problèmes de fond. Ils avaient le sentiment de commenter plus que de débattre. Il est vrai que dans la phase de campagne qui n'était plus participative, l'idée n'était plus de discuter, mais de diffuser les propos de la candidate. Donc ils copiaient-collaient ce que disait Ségolène Royal, avec une difficulté de cohérence globale. »

---

[556] Les observateurs ont pris l'habitude de désigner sous le nom de « ségosphère » l'environnement numérique de la candidature de Ségolène Royal. L'équipe de campagne de la candidate désignait, elle, sous le nom de « Ségosphère » l'organisation des jeunes favorables à Ségolène Royal, animée par Thomas Hollande, qui disposait de son propre site et de blogs. Pour éviter les confusions, nous éviterons donc ce terme pour décrire la nébuleuse Internet autour de la candidate socialiste.

[557] Fouetillou G., *op. cit.*

[558] Rivière J. « Une géographie politique de l'espace numérique? » M@ppemonde 85, 2007/1.

[559] Jusqu'à 300 blogueurs, sur les 1200 recensés, ont participé à ces réunions, la plupart venant de province.

Guilhem Fouetillou en conclut que ces manifestations *« marquent l'annexion par les politiques d'un nouvel outil de communication politique »*, auxquelles sont dévolues, selon lui, deux fonctions : manifester l'ampleur des forces en présence, et offrir des outils de coordination et de mutualisation des ressources en interne. Cette situation relativiserait le discours et les prétentions de l'équipe de campagne de la candidate, puisque les blogs ne rempliraient *qu'a minima*, et en tous cas pour une petite minorité d'entre eux, la mission qui leur est confiée : porter la parole de Ségolène Royal en la déclinant sous une forme spécifique à destination d'une communauté en mesure de s'y intéresser. L'observation nous semble pertinente à ne considérer que les blogs, en les extrayant du contexte de l'ensemble de la production numérique sur et autour de la candidate socialiste, que nous examinerons par la suite.

L'implication de « citoyens ordinaires » : le renouvellement du public militant par les blogs

Il ne s'agit pas de nier ici l'usage des blogs pour la communication de Ségolène Royal. La carte du « Ségoland » publiée ci-dessus, commandée au RGTI et rendue publique dans la foulée, avait pour fonction de faire la démonstration visuelle de la densité du réseau territorial. Mais outre le fait que les blogs n'ont jamais été explicitement reliés à la démarche participative de la candidate socialiste, l'analyse semble exclure plusieurs éléments, qu'il est difficile de quantifier compte tenu des difficultés méthodologiques exposées dans l'introduction. Les blogs ne sont pas outils d'élaboration d'une décision, mais ils relèvent d'une prise de parole dans l'espace numérique, au-delà des cercles habituels des militants mobilisés lors d'une campagne présidentielle – y compris sur Internet.

L'hypothèse que nous posons ici est que la lecture de ces blogs, fût-elle rare et erratique, a effectivement eu des effets réticulaires sur des publics extérieurs au Parti socialiste : connaissances hors champ politique, publics (enseignants, seniors, associatifs ou usagers du *blogging*) concernés par les « blogs thématiques », agrégats géographiques en vertu d'une appartenance régionale revendiquée ou non. Il ne s'agit pas de construction d'une position commune en ligne, mais d'un processus d'intervention militante dans l'espace public qui s'ajoute aux formes de militantisme

antérieures (tracts, réunions électorales) sans s'y substituer. La compilation de la lecture de ces blogs met en évidence la faible diversification des contenus et leur caractère répétitif, mais ne tient pas compte de leur fonction de ressource documentaire et médiatique pour des internautes qui prendraient l'habitude de puiser dans tel ou tel blog leur revue de presse de campagne.

A ce titre, les blogs peuvent participer au renouvellement des publics militants, dont témoignent plusieurs exemples, parmi lesquels les premiers posts de deux d'entre eux, écrits à un an de distance.

Le premier blog sélectionné répond à la première catégorie (comités locaux/auteurs identifiés) et constitue un blog type, au sens où il correspond à la fois aux remarques formulées par Guilhem Fouetillou, aux attentes de l'équipe de campagne, et à nos propres observations. Créé le 1er févier 2006 sous le nom « La Voie Royal », il sera alimenté de 434 posts en 14 mois jusqu'au deuxième tour de la l'élection présidentielle. Chaque post recueille de 0 (le plus fréquent) à 27 commentaires ; les reprises nationales (revues de presse, déclarations, agendas) sont les informations qui suscitent le moins de réactions de la part des internautes et la fréquence des commentaires diminue après les primaires et le lancement de la campagne officielle. L'échange ci-dessous illustre le fonctionnement réticulaire des blogs et permet de constater la naissance d'une communauté en ligne (témoignage de l'étranger), et d'une communauté territoriale (un résident de Nice qui cherche à rejoindre les partisans locaux de Ségolène Royal).

> « Ce blog est entièrement à notre initiative : celle de femmes du Sud de la France, issues d'horizons différents. Juriste, fonctionnaire, médecin, preneuse de son, femme au foyer, déjà militantes ou non - l'une d'entre nous vient tout juste d'adhérer au PS précisément pour mener ce combat : celui d'une femme Présidente de la République française. » (Comité Désirs d'avenir des Alpes-Maritimes, 1er février 2006, consulté le 16 janvier 2009 (n'est plus en activité) http://cigales.canalblog.com/archives/2006/02/index.html)

Deux internautes se manifestent dans les semaines qui suivent, une blogueuse installée en Thaïlande et un Niçois à la recherche d'informations :

> **« Allez les filles !**
> Encore un Blog pour elle ! Je ne me lasse pas de les parcourir (…) » (Posté par Anniesamui, 16 février 2006. Dernière consultation 29 août 2010)

« adhésion

Bonjour, je suis niçois et souhaiterais adhérer à votre comité, puisque je soutiens activement Madame ROYAL. Je suis en voie d'adhésion à Désirs d'avenir et au Parti socialiste. Pouvez-vous m'adresser quelques informations sur votre Comité ? Merci d'avance

Olivier TAFANELLI » (posté le 6 mars 2006. Dernière consultation 29 août 2010)

Le deuxième blog sélectionné relève de la deuxième catégorie (blog de soutien/auteur anonyme). Créé par un retraité de Thionville (Moselle) qui en est l'unique animateur-contributeur, il compte 52 posts, publiés entre le 1er février et le 2 avril 2007. Seuls quelques messages appellent des commentaires (de 2 à 4). Avec plus de difficultés, ce deuxième échange témoigne lui aussi d'une communauté « en veille » sur la Toile et prête à se mobiliser.

« Oublié

J'ai oublié de vous dire que je suis un jeune militant (73 ans); parce que j'ai adhéré au Parti Socialiste avant le mois de mai 2006. C'est bien sur un blog on peut revenir en arrière, doù ce « J'avais oublié ».

J'ai gardé un tel goût amer du 21 avril que je ne voulais plus revoir ça et je tenais aussi à dire mon mot sur le choix du candidat. J'ai tellement entendu dire dans mon entourages: les syndicats ce sont tous les mêmes ils ne travaillent que pour leur poche; idem pour les politiques ils ne cherchent que le pouvoir et ensuite ils sen foutent du peuple (...)

Alors j'ai remis le bleu de chauffe et je suis sur le point. Oh bien sûr je ne suis pas tout seul. Les copains de la fédération de Thionville m'ont bien accueilli et je leur dit merci. C'est vrai! j'essaie de me mettre à leur place ils voient tout à coup débarquer un paquet de nouveau qui pour la plupart ne s'appellent pas camarades... »

(Blog de soutien http://thionvillesegolene.over-blog.com/50-index.html, 1er février 2007, consulté le 30 septembre 2008).

Malgré l'absence de données sur leurs publics, ces blogs constituent une forme de « colportage », au sens où celui-ci peut se substituer à un circuit de distribution conventionnel (médiatique ou militant) qui ne diffuse, ou peu, l'information recherchée. Dix jours après son premier post, le blogueur de Thionville cité ci-dessus confie le peu de succès de son initiative :

« Pourquoi je continue à écrire???

Pourquoi je continue d'écrire même si personne ne me lit et surtout ne me répond???? C'est simple parce que j'écris simplement pour moi...Pour dire ce que je crois ou ce que je pense » (13 févier 2007, consulté le 29 août 2010)

Quatre internautes se manifestent du 13 au 20 février pour signaler leur présence et encourager le blogueur, et un cinquième utilisera le site comme lieu identifié de retrouvailles thionvilloises :

« je suis tombé sur votre blog en cherchant des infos sur le meeting de Ségolène à Metz le 11 avril prochain. Je fais mes études à Paris actuellement mais suis originaire et retourne fréquemment à Hettange-Grande. J'ai été au collège et au lycée à Thionville, je connais par coeur cette ville et sais ce que la politique catastrophique de M. Demange a causée (…). N'hésites pas à venir sur le blog de ma section (Sciences Po), également sur Overblog. » (Posté par John_G le 28 mars 2007. Dernière consultation le 29 août 2010).

De l'usage de la Toile par les « compagnons de route »

Une autre intervention sur le réseau, bien que de nature différente, peut aussi être assimilée aux blogs dans leur logique de dissémination de discours et d'argumentaires auprès de l'opinion : il s'agit de la création, par un groupe proche de l'équipe de campagne sans y être intégré, d'un agrégateur de contenus numériques, Betapolitique, lancé début décembre 2006 (www.betapolitique.fr). Les administrateurs du site mettent à profit leur autonomie par rapport à la structure officielle de la campagne et du Parti socialiste pour développer des argumentaires en marge du groupe officiel « arguments et ripostes » piloté, au Parti socialiste, par Alain Bergounioux. Ils peuvent ainsi tester des thèmes de campagne d'opinion (par exemple le lancement d'une croisade contre le vote électronique avec un billet intitulé « mode d'emploi pour porter plainte contre les machines à voter »[560]), organiser du buzz, ou contribuer à la veille de la Toile sans que l'équipe et les soutiens de la candidate apparaissent en première ligne (« Les secrets du patrimoine de Nicolas Sarkozy : mystères à Neuilly »[561]). L'identité des signataires les plus réguliers du site (qui se présente comme un « blog politique

[560] www.betapolitique.fr, 5 avril 2007
[561] www.betapolitique.fr, 25 avril 2007

indépendant ») ramène néanmoins à une catégorie de militants et responsables socialistes qui se situent entre l'appareil du PS et l'équipe de Ségolène Royal dont ils constituent les « compagnons de route ». Y figurent notamment Christian Sautter et Michel Yahiel, à l'époque respectivement adjoint aux Finances et directeur des ressources humaines à la mairie de Paris, le député de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg, l'assistant parlementaire de Jean-Louis Bianco, Nicolas Cadène, et plusieurs proches de la Netscouade (Raphaël Anglade, Jean-Baptiste Soufron). Cette activité permet d'être repris dans d'autres agrégateurs de contenu dédiés à la campagne présidentielle, tels BonVoteNews, augmentant d'autant la diffusion en viral.

Dans le même temps, le principal candidat de droite déploie des efforts inverses : attirer le maximum d'usagers du web sur son site ou des sites dédiés, en leur proposant une offre qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs. Nicolas Sarkozy conserve le contrôle de sa communication, quand sa principale rivale s'en dépossède de façon volontaire, au profit d'une autre forme de communication politique, l'animation d'une communauté numérique.

§1.2. Les vidéos. Du marketing au détournement

En 2006 et 2007, l'utilisation de la web vidéo, peu participative, s'impose comme un outil de communication qui, selon qu'il est choisi ou subi, répond à deux finalités antagonistes qu'il convient de distinguer :

- *L'information officielle* : il s'agit des vidéos réalisées par l'équipe de campagne pour le compte d'un candidat ; elles peuvent prendre plusieurs formes (enregistrement in extenso de meetings mis en ligne, messages ciblés, production de courts-métrages à des fins de propagande). Ces vidéos constituent un élément de la stratégie du discours politique et s'intègrent au dispositif d'argumentation mis en place, tout en contrôlant l'image du candidat[562]. Les équipes des deux finalistes du deuxième tour de la présidentielle de 2007 ont produit chacune de 300 à 400 documents vidéo originaux, mais ont choisi des stratégies de diffusion différentes. Alors que « NSTV » (Nicolas Sarkozy

[562] Yanoshevsky G.. « L'usage des vidéoblogs dans l'élection présidentielle de 2007. Vers une image plurigérée des candidats », *Mots, Les langages du politique,* n°89 (2009) 2007, p. 57-68

Télévision)[563], bouquet de 11 chaînes accessibles à partir du site de campagne officiel sarkozy.fr diffuse la totalité des discours du candidat UMP sur un mur d'images ininterrompu, du côté de la candidate socialiste, les vidéos, qui popularisent propositions et principaux discours, sont réalisées sans procédure formelle de validation politique, et postées sur les plates-formes d'échange publiques (Dailymotion, YouTube, etc.) :

> « Le grand public ne vient pas sur les sites politiques, mais il est sur Dailymotion ou Kewego. J'ai fait diffuser toutes nos vidéos sur Dailymotion et YouTube. Entre la consultation d'une vidéo sur le site et la diffusion en viral ou en décentralisé dans le réseau, le rapport pouvait aller de 1 à 100, selon les sujets et les moments de la campagne » Benoît Thieulin, entretien réalisé le 2 octobre 2007.

- *La contre-propagande*, ou l'information subie. Il s'agit de la diffusion massive de documents filmés à l'insu de l'adversaire et destinés à le déstabiliser (« Le vrai Sarkozy [564]», Pierre Bourdieu contre Ségolène Royal[565], la candidate socialiste prescrivant aux enseignants 35 heures de présence au collège[566], etc.). Cette pratique, qui conduit le candidat sur un terrain qu'il n'a pas choisi, l'oblige à déployer des contrefeux.

Les mécanismes de diffusion virale de ces deux types de vidéos obéissent à des règles différentes. Il convient de considérer avec prudence les unités de mesure d'audience du Net - les observateurs de Dailymotion ont souvent relevé, notamment en matière politique, un emballement inexpliqué du compteur de la plate-forme, probablement dû à un mécanisme de téléchargement automatique destiné à gonfler l'audience. Les animateurs de la Net campagne de Ségolène Royal estiment néanmoins que les deux vidéos impliquant la prétendante socialiste les plus visionnées pendant la

---

563 www.sarkozy.fr/video/. Dernière consultation le 22 janvier 2009

564 Vidéo anonyme, clip de dénigrement du candidat de l'UMP.

565 Extrait de « La sociologie est un sport de combat », (documentaire, Pierre Carles, 2001) posté sur Dailymotion en décembre 2006 : *« Comment elle s'appelle, la femme de Hollande ? (...) Pour moi, instantanément, elle n'est pas de gauche (...) A l'Ena, elle s'est posé la question, est-ce que je suis de droite ou de gauche…, en terme de plan de carrière. »*

566 voir *supra.*

campagne relèvent de ces deux champs[567]. L'une incarne *l'information officielle* : il s'agit d'une capture de l'intégralité (plus de 2 heures) du discours de Villepinte (11 février 2007), destiné à marquer le lancement de la campagne officielle ; l'autre (8 novembre 2006) relève de la *contre-propagande* et comporte des extraits, plus ou moins longs selon les différentes versions mises en ligne, d'une réunion de préparation à l'élaboration du projet socialiste organisée par la fédération du Maine-et-Loire en janvier 2006. La future candidate à la candidature y tient des propos polémiques sur les 35 heures au collège.

Sur la forme, l'une et l'autre correspondent à des typologies classiques et identifiées lors des campagnes électorales : pour la première, communication du contenu d'un discours ou d'un programme (analogue, par exemple, à la *Lettre aux Français*[568] publiée par François Mitterrand en 1988) ; pour la seconde, guérilla électorale par voie de tracts ou d'affiches. Dans les deux cas, l'internaute est plus consommateur ou spectateur qu'acteur.

Le succès du discours de Villepinte tient au statut de cet événement dans la campagne électorale. Si la mise en scène de l'événement a été préparée (couleurs, scénographie), il est proposé à l'internaute de visionner un discours fleuve sous-titré, où la candidate socialiste apparaît le plus souvent debout derrière un pupitre à mi-corps sur fond de scène gris, avec de rares plans de coupe sur la foule. Le succès de cette séquence vidéo, statique, renvoie à la méfiance du traitement, par les médias écrits et télévisés, des événements politiques[569]. Selon André Gunthert[570], le choix de poster les films à contenu informatif sur les plates-formes d'échanges publiques a d'ailleurs favorisé la visibilité de Ségolène Royal sur le Net, les vidéos envoyées sur le site

---

567 Tous candidats confondus, la vidéo la plus regardée serait « Le vrai Sarkozy », déjà évoquée bien qu'il convienne, ainsi que nous l'avons déjà signalé, de considérer les compteurs des plates-formes de partage de vidéos avec prudence.

568 Déclaration de candidature du président de la République sortant, publiée par la presse le 7 avril 1988.

569 Cette méfiance apparaît à fréquence répétée dans les forums de soutien du site Désirs d'avenir, comme en témoignent ces deux exemples, pris dans un même fil, titré *« boycottons les JT »* : *« Moi je propose une solution simple et un peu radicale!! Puisqu'ils aiment les sondages et les audimats, boycottons les JT jusqu'à la fin de l'élection ou bien quelques jours par semaine. Boycottons les émissions politiques où les adversaires de SG interviennent!! »* (nonolimit, 23 février 2007 à 00 :20) ; *« Nous sommes là, nombreux, à éprouver ce sentiment de répulsion face à l'injustice de ces télés et journaux aux ordres. »* (seuqcaj, 23 février 2007, 10 :50).

570 www.arhv.lhivic.org/index.php/2007/01/31/304-les-videos-de-segolene_31_janvier_2007, consulté le 22 janvier 2009

Dailymotion étant cinq fois plus consultées que celles relatives à Nicolas Sarkozy. Galia Yanoshevsky[571] souligne *a contrario* que l'absence de Nicolas Sarkozy sur les plates-formes d'échange a pu fragiliser le candidat qui n'y apparaît que dans des productions ou des montages satiriques.

Le deuxième cas – diffusion de propos de Ségolène Royal contre son gré et probablement filmés à son insu, où elle exprime sa volonté de voir les enseignants passer 35 heures au collège[572] - nous intéresse ici parce qu'il permet de comprendre le processus interactif entre un nouvel outil à disposition de tous (la capacité pour chacun de poster une vidéo sur un site de partages, la possibilité pour tous de s'en saisir pour une diffusion instantanée où chacun peut avoir le sentiment de jouer un rôle actif) et les médias traditionnels. Il ouvre la panoplie des outils de propagande à une exploitation commerciale auparavant inexistante. Il modifie la perception de la preuve et du témoignage dans le champ politique, confronté à une mémoire audiovisuelle foisonnante. Il ne s'agit pas de prétendre que l'image ne ment pas ; seulement de noter l'émergence de la vidéo convoquée comme témoin d'autorité par le public. Dans ce cas, le communicant ne maîtrise pas l'agenda (une émission de télévision programmée, par exemple), ni la séquence diffusée (longtemps, on a retenu du débat télévisé Giscard-Mitterrand à la veille du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974 une seule formule, devenue un slogan : *« Vous n'avez pas le monopole du cœur »*).

Postée sur Dailymotion le 8 novembre par un anonyme *jules-ferry*, reprise le jour même par les réseaux fabiusiens sur un blog (« la poubelle des primaires[573] ») incitant explicitement à diffuser la séquence, la web vidéo sur les 35 heures au collège est relayée, entre le 8 et le 10 novembre, par les blogueurs politiques, puis les médias (presse quotidienne et hebdomadaire, et enfin par les journaux télévisés de France 2 et TF1) qui assureront le relais de Dailymotion[574], contribuant à son visionnage par

---

571 « L'usage des vidéoblogs… », *op. cit.*

572 Vidéo « Ségolène en off », postée le 8 novembre 2006 par « jules-ferry », dont voici un extrait : *« Je pense qu'une des révolutions, c'est de faire les 35 heures au collège, c'est-à-dire que les enseignants restent 35 heures dans les collèges (...) Et dans le paquet global, il y a des cours, mais ils ne quittent pas le collège quand ils ont fini leurs cours. »*

573 http://lapoubelledesprimaires.blogspot.com/2006/11/dtournement-de-vidos.html

574 Le secrétariat national aux technologies de l'information et de la communication du Parti socialiste a consacré dès le 11 novembre 2006 une note au circuit de diffusion de cette vidéo sur son blog. http://sntic.parti-socialiste.fr/2006/11/page/2/ Dernière consultation 29 août 2010.

plusieurs centaines de milliers d'internautes (1,164 million de vues sur Dailymotion pour la seule vidéo postée par « jules-ferry », dupliquée par ailleurs).

L'équipe de campagne organise la riposte sur un mode classique en assurant qu'il s'agit d'une opération des partisans de Dominique Strauss-Kahn - information d'autant plus crédible que l'un de ses lieutenants (le sénateur Daniel Raoult) est présent et identifiable à la tribune. Parallèlement, une dizaine de nouveaux extraits de la même réunion sont postés sur Dailymotion par différents acteurs censés démontrer (pour les partisans de Ségolène Royal) que ses propos ont été tronqués, manipulés, ou au contraire (pour ses adversaires) strictement respectés. Cette bataille de « citations » sous forme de vidéos se déroule sans auteur revendiqué.

La campagne présidentielle de 2007 consacre un court-circuit, sans médiateur identifié et identifiable (le journaliste, le porte-parole, l'extrait, la « petite phrase » d'un discours, le « off » livré par un interlocuteur anonyme), entre la parole politique et un nombre indéterminé de citoyens, internautes, électeurs, adversaires, qui y ont accès. Benoît Thieulin, le responsable de la Netscouade, en conclut que *« c'est la fin du double langage »*[575] au sens où elle contraint et bride l'expression publique de ceux qui briguent le suffrage universel. Internet en permet la diffusion et l'accès à tous, même si ce sont les médias traditionnels qui en assurent la visibilité.

Une autre conséquence de l'irruption de la vidéo sur Internet est la bagarre commerciale qui se joue autour des séquences les plus visionnées. Dans les jours qui suivent la diffusion de la vidéo sur Ségolène Royal et les 35 heures au collège, les internautes qui effectuent des recherches sur le moteur Google se voient proposer des liens commerciaux qui pointent vers le clip incriminé. Ce qui signifie, en clair, qu'un ou des acheteurs anonymes ont payé pour faire la promotion d'une vidéo postée de façon anonyme.

L'apparente transparence du Net n'empêche pas les basses manœuvres de campagne électorale, qui existent d'ailleurs en dehors des espaces virtuels. Toutefois, la vidéo a plusieurs effets sur l'expression démocratique. Sans être « participative » au sens où nous l'avons vu, elle implique les citoyens dans la fabrication de l'information, de l'analyse politique, de l'expertise sur un sujet, et participe de ce fait aux nouvelles

[575] Entretien réalisé le 2 octobre 2007

formes de la démocratie. Cette évolution du statut du discours politique touche de façon égale tous les candidats à la présidentielle, qui tous le subissent plus qu'ils ne le choisissent.

Enfin, de façon plus revendiquée que les autres formes de communication, la vidéo sur Internet modifie les règles et les normes de la communication politique, au sens où la notion d'agenda perd son sens. Même une émission de télévision conventionnelle ne s'inscrit plus dans un agenda séquencé maîtrisé par le candidat et ses communicants, dans la mesure où elle peut être regardée et diffusée en différé – au point que la notion de « diffusion » perd de son sens habituel. Le site de web télévision PoliTIC'Show a, pendant la campagne, pris le parti de diffuser des interviews in extenso des candidats à la présidentielle, sans coupure, sans montage, mais filmées en vidéo numérique haute définition. Alors que François Bayrou s'est prêté à l'exercice (pour un entretien d'une durée de trois heures), Ségolène Royal, comme Nicolas Sarkozy, ont décliné l'invitation qui leur avait été faite.

En revanche, les vidéos produites et/ou utilisées par les équipes de campagne (celle de Ségolène Royal comme celle de Nicolas Sarkozy) comme par les réseaux de soutien se révèlent peu « créatives » (bloggeurs, sites des comités de soutien ou comités locaux, etc.). Elles sont principalement conçues comme un outil de communication et participent peu à l'émergence de la « nouvelle culture digitale » façonnée par la participation citoyenne évoquée par Laurence Monnoyer-Smith[576].

§1.3. Les communautés de e-militants, ou la fragmentation de l'argumentaire de campagne

L'un des pôles de la Netscouade se consacre à l'animation des « e-militants », activité qui croise les techniques du marketing électoral et de la propagande classiques en y intégrant la dimension contributive permise par le Net : messages ciblés en direction des centres d'intérêt et/ou des lieux d'habitat, possibilité, pour les internautes, de suggérer des actions et de réagir à certains argumentaires, d'échanger du matériel virtuel (vidéos, argumentaires, tracts et blogs), de participer directement à la visibilité

[576] Monnoyer-Smith L., « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *op. cit.*

de l'activité militante. Inspiré des campagnes américaines démocrates, ce dispositif, qui fragmente la communauté des internautes au profit de messages catégoriels et ciblés, se révèle peu opérationnel, faute de réussir l'hybridation entre les initiatives déléguées aux acteurs en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique et le contrôle des individus qui détiennent la parole partisane en public tel qu'il est pratiqué en France. Nous allons voir comment les animateurs de la Net campagne ont conçu un programme sophistiqué et peu fluide, qui au contraire de l'objectif proclamé (faire vivre une communauté) va se révéler technocratique et catégoriel.

L'internaute qui souhaite s'impliquer dans la campagne de Ségolène Royal, ou être informé régulièrement de ses activités est invité à s'inscrire en ligne, et rejoindre la communauté à laquelle il s'identifie. L'identification ne passe pas par l'identité civile – comme toujours sur la Toile, elle fonctionne via les pseudos -, mais par la constitution d'un profil. Le « e-militant » est invité à déclarer ses centres d'intérêt (éducation, santé, agriculture, il peut choisir parmi 26 secteurs d'activité), et plusieurs modes d'action sont proposés, qui sont censés renvoyer au savoir-faire et aux compétences de chacun : les « e-veilleurs » sont invités à *« signaler tout contenu intéressant pour la campagne »* en faisant remonter *« articles, commentaires ou vidéos circulant sur Internet »* ou signalant *« l'émergence d'un nouveau débat intéressant, d'une controverse, d'un « message viral », etc. »* ; les « e-débatteurs », eux aussi répartis en 26 communautés thématiques selon leurs affinités et leurs compétences, sont chargés de porter le débat sur les forums, les sites et les blogs *« en privilégiant le web local »* ; les « e-créateurs » (où les vocations sont les moins nombreuses) sont sollicités pour leurs connaissances *« en création graphique, animations ou vidéos, conception de petits programmes pratiques et utiles, mise en forme de tracts »* ; une dernière catégorie regroupe les internautes qui animent les blogs dont il a déjà été question. L'organisation théorique des « e-militants » se prétend participative : chacun est sollicité au nom de ses connaissances et son savoir-faire, conformément à la démarche revendiquée par Ségolène Royal, qui entend faire de chacun « l'expert de sa propre vie ». Les soutiens sont donc invités à traduire dans leurs termes, et avec leurs mots, les messages de la candidate socialiste

avant de les diffuser atour d'eux. Une « coopérative militante » propose constituer un « Top du matériel militant »[577].

Pourtant, là encore, la police du vocabulaire révèle l'ambigüité de la distribution des rôles : les « e-débatteurs » ont brièvement été appelés « e-colleurs » par les responsables de la Netscouade – illustrant la tension permanente, au sein de l'équipe de campagne entre la tentative de l'instrumentalisation (militants colleurs d'affiches dupliquant le message officiel) et la participation (apporter de la valeur ajoutée et contributive au débat lancé par la candidate). Mais leur fonction - utiliser le Net comme un immense terrain ouvert à la propagation du discours et des éléments de langage en permettant à l'infini de dupliquer un message, comme le feraient des colleurs d'affiches dans une campagne électorale – ne doit pas apparaître pour ce qu'elle est, une opération de propagande :

> « Quand on a commencé à envoyer notre premier mail aux colleurs d'affiches (…), on a eu beaucoup de e-militants qui ont fait du copier-coller. Donc on s'est retrouvés avec nos mails partout – mais ce n'était pas seulement l'argumentaire qui était envoyé, c'était tout le message « bonjour, vous faites partie de la liste d'e-militants de Désirs d'avenir... », c'était affreux. La première chose qu'on a modifiée dans cet arsenal e-militants, ceux qui débattent sur Internet, ils ne s'appellent plus e-colleurs, ce sont les e-débatteurs. Ça a été plus clair, et on a très vite réduit l'argumentaire en deux lignes, avec des liens où on peut puiser plus d'infos, et comme ça, tout était vraiment personnalisé, les gens s'appropriaient le message et ensuite allaient discuter sur les forums (…) En plus, on n'avait pas été très malins, on avait envoyé une masse de gens (…) sur un blog, alors qu'évidemment, quand on envoie 10000 personnes sur un blog, ça se voit... Alors que quand on envoie 10000 personnes sur des énormes forums comme les forums de France télévision ou les forums d'Orange, ça ne se voit pas. » Sarah Jacquet, salariée de la Netscouade, animatrice des e-militants. Entretien réalisé le 10 décembre 2007.

Les e-militants, au nombre de 250000[578] selon l'équipe de campagne, militent par mail, et reçoivent chaque jour, toujours par courriel, argumentaires et consignes, en

---

[577] La « coopérative militante » utilise un CMS (content management system) Open source, Pligg, qui permet de générer par un système de votes un « top des liens » qui fournit aux internautes tracts, vidéos, articles, blogs…

[578] Point d'étape de la Net campagne fourni à la presse le 28 mars 2007. Selon Vincent Feltesse, secrétaire national aux technologies de l'information au Parti socialiste en 2007 (entretien), il y avait

fonction de leurs affinités déclarées. La Netscouade dispose d'un outil permettant de vérifier si les envois sont ouverts, à défaut d'être lus. Une « carte des événements » participative donne aux e-militants la possibilité d'afficher les lieux, dates et genres de chaque manifestation (séance de tractage sur un marché, pique-nique, concert, débat participatif) des « 5000 événements du changement »[579]. Une liste de forums généralistes (Le Figaro, RTL, LCI, …) est proposée pour diffuser le message quotidien[580]. Au fil des jours, les soutiens de Ségolène Royal sont invités à *« regarder le meeting de ce soir entre amis »*, *« faire [son] propre vidéo-tract "90 secondes pour faire gagner Ségolène Royal"* » ou diffuser la lettre de Ségolène Royal aux enseignants[581].

Au-delà du service rendu aux soutiens de Ségolène Royal et aux internautes intéressés, il s'agit, comme pour les blogs, d'enrôler les militants dans une compétition destinée à accroitre le maillage du territoire et la visibilité de la candidate socialiste dans le monde virtuel. Tous les outils, et l'usage qui en est prescrit, s'inscrivent dans une zone grise, intermédiaire entre la propagande et le marketing classique d'une part (diffusion de messages commandée de manière centralisée) et la participation d'autre part (appel à contribution à la campagne de Ségolène Royal), tant sur le plan des idées (les débats et les forums) que sur celui du militantisme actif. En incitant les blogueurs à diversifier l'information, et notamment valoriser l'activité des comités locaux[582], les animateurs du site cherchent à déplacer le centre de gravité de l'activisme en ligne vers « le terrain », au détriment de la diffusion de la parole centralisée.

La démarche repose autant sur l'exploitation de la dimension contributive du réseau que sur une analyse critique des formes de militantisme traditionnelles pratiquées

---

500000 e-militants inscrits deux mois plus tard, à la fin de la campagne. Ces chiffres sont invérifiables, plus encore que ceux relatifs à la fréquentation et au nombre de contributeurs.

579 Messages aux e-militants datés respectivement des 2 avril 2007, 26 avril 2007, 21 mars 2007.

580 « Voici une sélection d'espaces où porter le débat ». Message du 23 février 2007 aux e-militants pour les encourager à se féliciter de l'apport de Lionel Jospin à l'équipe de campagne.

581 Message du 19 avril 2007

582 *« Je constate que l'on retrouve les mêmes articles (issus des quotidiens nationaux en ligne ou des sites d'informations existant sur le web) sur un bon nombre de blogs et que cela peut à force se révéler répétitif. Pour une meilleure organisation et une meilleure efficacité, chaque type de blog se doit de développer ses propres missions »*, écrit Thomas Lecourbe à la communauté des blogueurs le 5 octobre 2006.

en France lors des campagnes électorales. L'inspiration vient ici des travaux de Donald Green et Alan Gerber qui ont démontré depuis plusieurs décennies l'importance du contact personnel entre militants et électeurs[583] pour l'efficacité du vote - et, en conséquence, la relative inefficacité des méthodes impersonnelles, comme le tractage sur les marchés, les distributions dans les boîtes aux lettres, ou le démarchage téléphonique par des employés d'entreprises de télémarketing. Les deux chercheurs américains en science politique ont estimé que le porte-à-porte entrainait un vote pour 14 personnes contactées, un appel d'une entreprise de télémarketing un vote pour 180 personnes contactées et le tractage un vote pour 10000 tracts distribués. Compte tenu des différences de comportement dans les campagnes électorales entre les Etats-Unis et la France, il serait hasardeux de transférer ces évaluations ; celles-ci constituent néanmoins des indicateurs pour les responsables de l'équipe de campagne de Ségolène Royal qui essayent d'associer aux capacités nouvelles offertes par les technologies de l'information et de la communication le renouveau des pratiques militantes[584].

Dans le même esprit, deux consultants du mouvement MoveOn, un groupe de pression pro-démocrate, sont sollicités par Benoît Thieulin pour former et entrainer les membres de la Netscouade à de nouvelles techniques militantes : rédaction et mise en forme de courriels, techniques de marketing destinées à augmenter la diffusion en viral et abonder le fichier d'adresses. Les messages expédiés aux militants sont ciblés, et leurs auteurs, identifiés, fut-ce eux aussi par un pseudo. Mais à la différence des pratiques américaines où les messages sont signés de leurs véritables auteurs supposés (pendant la campagne de Barack Obama, David Plouffe « signait » les messages de la campagne opérationnelle, David Axelrod les communications stratégiques et Barack Obama les annonces importantes) les courriels envoyés aux e-militants de Ségolène Royal le sont dans un premier temps de Gabrielle, Jeanne et Loïg, puis de la seule Gabrielle, le pseudo de l'un des membres du pôle e-militants, Philippe de Tilbourg, ensuite adopté par Sarah Jacquet qui se spécialise dans la rédaction des courriels :

---

583 Green, Donald. P, Gerber, Alan .S., Nickerson, D.W. « Getting out the Vote in Local Elections: Results from Six Door-to-Door Experiments », *The Journal of Politics*, 65(4), 2003, p. 1083-1096. Gerber A.S., Green, D.P. « The Effect of Canvassing, Telephone Calls, and Direct Mail on Voter Turnout : A Field Experiment », *American Political Science Review*, 94(3), 2000, p. 653-663. Green et Gerber ont poursuivi leurs travaux pendant la campagne électorale de Barack Obama et publié Get Out the Vote : How to Increase Voter Turnout, Brookings, 2008.

584 La fondation Terra Nova, proche du Parti socialiste, s'est inspirée de cette réflexion dans son rapport « Moderniser la vie politique : innovations américaines, leçons pour la France » (janvier 2009).

« On a personnalisé les mails. On a personnalisé sur les auteurs, on a personnalisé sur les émetteurs, et on les a adaptés aux communautés. Ce n'était pas la lettre d'information de Ségolène Royal… Les gens de MoveOn me disaient : « Il faut personnaliser. » Je ne pouvais pas trop le faire… Mais ils me disaient : « Idéalement, il faudrait que ce soit Bianco, que ce soit toi. C'est toi qui gères la campagne Internet, il faut que tu sois intégré, tu ne peux pas ne pas apparaître. » Et moi, je ne pouvais pas apparaître, je me serais faire descendre, on se serait dit il se fait sa pub… Je ne me suis même pas posé la question (…) Du coup, on avait créé des faux noms. Pour personnaliser, mais sur des identités fausses, virtuelles. C'est différent de la campagne d'Obama, parce que Gabrielle, à la différence de Plouffe, vous ne l'avez jamais vue à la télé. Elle n'existe pas, Gabrielle. » Entretien avec Benoît Thieulin réalisé le 30 janvier 2009[585].

Les animateurs de la Net campagne de Ségolène Royal se confrontent ainsi aux limites de l'importation des formes inspirées des campagnes présidentielles américaines. La personnalisation, familière aux Etats-Unis, rentre en contradiction avec les règles et usages en cours au Parti socialiste. La mise à distance de l'appareil partisan, l'autonomie dont ils disposent pour gérer les contenus - comme en témoigne l'absence de validation politique -, n'affranchissent pas des règles et codes en usage au sein du Parti socialiste (et probablement, en l'espèce, de l'ensemble des partis nationaux) et à sa construction hiérarchisée, où seuls les responsables autorisés et leurs porte-parole mandatés (et investis, par leur élection, de la légitimité interne) peuvent incarner l'identité organisationnelle.

Au final, le réseau des e-militants sert d'instrument de mobilisation numérique et territoriale ; il est aussi utilisé pour l'organisation de rencontres de terrain, de prise de rendez-vous et pour l'organisation de l'agenda en dehors des circuits habituellement utilisés par le Parti socialiste (pique-niques, rencontres de militants de Désirs d'avenir encartés ou non). Mais malgré quelques tentatives et sollicitations de la part de l'équipe de campagne, son fonctionnement est conforme à un schéma traditionnel de propagande en période électorale, avec la diffusion de messages venus d'en haut, reproduits et diffusés massivement. Le système esquissé par l'équipe de campagne de Howard Dean en 2004, qui sera massivement déployé par les stratèges de Barack Obama en 2008 –

[585] Il semble que le pseudo ait été choisi au hasard et ne soit pas le produit d'une stratégie marketing sur les spécificités générationnelles et de genre portées au prénom.

adaptation du message, appropriation par les militants, diffusion personnalisée dans une démarche de face-à-face ou de porte-à-porte – ne rencontre que peu d'écho en France en 2006-2007 et, on l'a vu, les animateurs de la Net campagne sont attentifs à ne pas s'en émanciper.

La tentative de catégoriser les militants afin de personnaliser les messages et de leur permettre de toucher des catégories spécifiques se révèle contraignante et peu efficace. Il conviendrait aussi de s'interroger sur la façon dont sont perçus les messages segmentés. Rien ne prouve qu'un agriculteur ou un médecin apprécient qu'on ne leur parle qu'agriculture ou santé – ce qui a aussi pour conséquence de raréfier la parole, car il est peu courant de pouvoir diffuser le même jour plus d'un message sur ces sujets. La campagne de Nicolas Sarkozy était a contrario plus simple et plus repérable, avec la diffusion, chaque jour, d'un mail (ou plusieurs) à contenu identique à tous les inscrits de la liste de diffusion. Faute de fluidité, le compagnonnage escompté avec la communauté des internautes s'est transformé en technocratie peu comprise par les intéressés.

§2. Les forums numériques de Désirs d'avenir, une parole encadrée

§2.1. Un site évolutif. Du débat participatif au site de campagne, quelques repères chronologiques

Les débats participatifs sur le site Désirs d'avenir représentent, après la constitution du réseau, le second axe stratégique de la visibilité de Ségolène Royal en amont du vote de désignation des militants socialistes. Pendant les seize mois qui séparent la naissance du site desirsdavenir.org au second tour de l'élection présidentielle, le site sera souvent remanié, soit dans ses fonctionnalités (offre de débat, possibilités interactives), soit dans sa présentation (ordre des priorités, introduction de l'agenda de la présidentielle et de la candidate). Chacune de ces phases correspond à une impulsion de la campagne, et c'est la raison pour laquelle nous en proposons une chronologie détaillée.

Le **6 février 2006**, soit quinze mois avant le premier tour de la présidentielle, desirsdavenir.org – lettres blanches sur un bandeau bleu ciel parsemé de nuages blancs - annonce les premiers débats. Un message de la future candidate en présente l'objet :

« Bonjour,

Ce site est un forum participatif. Il est à vous si vous avez envie de participer aux décisions qui nous concernent. Pour avoir commencé à expérimenter la **démocratie participative** en région Poitou -Charentes que je préside, j'ai acquis la conviction que les citoyens, lorsqu'un problème est vécu ou lorsqu'un progrès est espéré, sont des « experts » légitimes de la question posée (...)

Des débats de fond sont ouverts sur le forum « Désirs d'avenir » pendant une première séquence de temps à l'issue de laquelle est faite la **synthèse des échanges**. Les idées qui en résultent et qui me paraissent réalisables sont alors affichées sur le site afin que vos prises de parole **soient fructueuses**. »[586]

Deux « débats d'actualité » (« Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité? » et « Quelle prison pour quelle justice? ») et six « débats permanents » (« La France dans le Monde », « Economie et travail, débloquer la situation », « Bâtir les protections sociales de demain », « Conjuguer environnement et développement », « Donner à chacun les moyens de choisir sa vie » et « Rendre l'action publique efficace et participative ») sont proposés aux internautes sur des thèmes choisis par Ségolène Royal. Aucun de ces thèmes n'est en contradiction avec le corpus idéologique du Parti socialiste ; mais aucun, en tous cas dans ces formulations, n'est central dans le projet (« Réussir ensemble le changement ») qui sera adopté au mois de juin 2006. A cette date, et jusqu'à la naissance des comités locaux de Désirs d'avenir, Internet est pensé comme l'unique lieu de débats.

Conformément à l'objet du site, les messages et invitations aux débats ne s'adressent pas exclusivement aux militants, ce qui différencie desirsdavenir.org des webforums des sites partisans. En revanche, à la différence des pratiques observées sur les forums des partis politiques[587], les militants font plus volontiers état de leur appartenance, accompagnant souvent cette déclinaison identitaire de leur ancienneté dans le parti (« jeune adhérent », « ancien secrétaire de section »). Cette identification peut être renforcée, outre le pseudo, d'une présentation professionnelle ou personnelle

[586] Page datée du 19 février 2006, lue sur le site d'archives du web Wayback Machine http://web.archive.org/web/20060219084512/http://www.desirsdavenir.org/. Consultée le 19 janvier 2009. Les expressions en gras sont telles qu'elles apparaissent sur le site.

[587] Marcoccia M., « Les webforums des partis politiques français : quels modèles de discussion politique ? » *Mots, Les langages du politique* n°80 (2006).

et familiale. De ce point de vue, desirsdavenir.org relève d'une catégorie hybride : ni site de forums dans la mesure où, nous allons le voir, la parole y est bridée, ni site partisan car il ne prend pas appui sur un capital politique et culturel commun.

Le site, construit sur les ressources des logiciels libres et sur le principe des *Creative Commons*[588], est simple et fonctionnel. Les messages sont empilés les uns sur les autres, de manière à susciter la participation de visiteurs peu familiers du Net[589], tant pour la rédaction des messages que leur lecture[590].

Les deux premières « synthèses » des « débats d'actualité » sont mises en ligne moins d'un mois après leur lancement, accompagnées d'un texte de Ségolène Royal, « Ce que je retiens du forum ».

Première phase : la valorisation de la parole anonyme, de la participation au soutien

Au cours des premiers mois d'existence, le site desirsdavenir.org met en valeur la dimension participative et la parole des internautes. La page d'accueil reflète ce message simple, avec quelques lignes signées Ségolène Royal sous le logo de Désirs d'avenir qui introduisent les forums (débats d'actualité, débats permanents).

Le 16 mars 2006, au nom de Désirs d'avenir, Christophe Chantepy, président de l'association[591], assure avoir reçu 30000 messages et fait état de ce qu'il appelle un « détournement » des rubriques du site « pour y déposer des messages de soutien à

---

588 Simples d'utilisation dans l'univers du web, les licences *Créative Commons* permettent aux titulaires de droits d'auteur de mettre leurs œuvres à disposition du public dans des conditions prédéfinies, sans que ces licences se substituent pour autant au droit d'auteur.

589 Entretien avec Benoît Thieulin, 2 octobre 2007

590 En ce sens, sa présentation et sa démarche se distinguent de celle de Dominique Strauss-Kahn pour lequel l'internaute est en présence *« de deux espaces totalement fermés l'un à l'autre : le premier – le billet de Dominique Strauss-Kahn, immédiatement visible pour le visiteur – et le second – les commentaires, accessibles seulement à ceux qui en font la demande en cliquant ».* (Bousquet F., « Les outils en ligne de Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn… » *op. cit.* p. 241). Sur desirsdavenir.org, les introductions de la candidate sont conçues et présentées comme des introductions aux contributions des internautes.

591 Il sera ensuite directeur de cabinet de la candidate.

Ségolène Royal » et un « succès inattendu » de la rubrique « rencontres »[592]. Le site est réorganisé pour laisser un espace aux messages de soutien, et l'espace « rencontres » est structuré par régions *« afin de favoriser les prises de contact sur une base géographique »*. desirsdavenir.org, revendiqué à ses débuts uniquement comme un lieu de débats, a désormais vocation à organiser et fédérer au niveau national une force militante au service d'une personnalité politique. Le webforum opère sa première transformation pour se rapprocher des fonctionnalités d'un site partisan, sans que la présentation en soit modifiée. Sur le terrain, se constituent et se renforcent parallèlement les premiers comités locaux de Désirs d'avenir, esquisse de rapprochement entre le militantisme en ligne et l'action *in real life*.

Le 6 avril 2006, Ségolène Royal propose aux visiteurs de Désirs d'avenir de participer à la rédaction d'un « livre en ligne » dont la publication est prévue six mois plus tard, en septembre 2006 :

> « La France vit une crise démocratique profonde. Les Français ont soif d'une politique efficace et construite avec eux. Pour agir juste il faut s'appuyer sur la capacité d'expertise des citoyens et les associer aux décisions qui les concernent. La mobilisation de cette intelligence collective donne de vrais résultats. Je souhaite appliquer la même démarche à l'élaboration du livre qui sera publié en septembre prochain. C'est un « livre en ligne » qui va donc s'appuyer sur un diagnostic partagé. (...)
>
> Le premier chapitre porte sur le désordre démocratique. C'est ce que je mets en ligne aujourd'hui pour vous faire réagir, compléter, enrichir, commenter. Il se présente sous forme de document de travail à ce stade (...)
>
> Tous les quinze jours un chapitre sera mis sur le site. Le prochain portera sur le désordre de l'économie et du travail (…) Régulièrement, je tiendrai un dialogue en direct sur le sujet de la quinzaine. »[593]

Nous reviendrons sur cette séquence (voir *infra*). En fait, seuls deux chapitres seront proposés à l'échange et le livre annoncé ne sera jamais publié. Nous reviendrons ultérieurement sur le fonctionnement erratique du site pour analyser les séquences du processus participatif en ligne.

---

592 « La lettre » de Désirs d'avenir du jeudi 16 mars. Consultée sur les archives internet de la Bibliothèque nationale de France (http://archivesinternet.bnf.fr) le 16 mai 2008.

593 Page datée du 6 avril 2006. http://web.archive.org/web/20060406112302/http://www.desirsdavenir.org/ Consultée le 19 janvier 2009

Au 24 mai 2006, Désirs d'avenir se présente comme un lieu de forums avec, outre les premiers chapitres du livre en ligne sus-mentionné, trois catégories de débats : les débats ouverts à la discussion (« débats d'actualité » ou « débats permanents »), les débats ayant déjà fait l'objet d'une synthèse elle-même proposée à son tour aux réactions des internautes, les débats ayant fait l'objet d'une synthèse, puis de propositions formulées par Ségolène Royal (« Ce que je retiens du forum... ») et définitivement clos. A cette date, la page d'accueil du site se présente donc ainsi (extraits)[594] :

Présentation du livre en ligne

Livre en ligne

Chers amis internautes,

La France vit une crise démocratique profonde. Les Français ont soif d'une politique efficace et construite avec eux. Pour agir juste il faut s'appuyer sur la capacité d'expertise des citoyens et les associer aux décisions qui les concernent. La mobilisation de cette intelligence collective donne de vrais résultats. Je souhaite appliquer la même démarche à l'élaboration du livre qui sera publié en septembre prochain. C'est un "livre en ligne" qui va donc s'appuyer sur un diagnostic partagé. La France souffre d'un certain nombre de désordres.

Il y a quelques années, dans "La vérité d'une femme", publié aux éditions Stock, j'avais déjà fait l'inventaire de ces désordres et des pistes d'actions. Depuis, certaines situations ont changé, d'autres se sont aggravées, et de nouveaux désordres sont apparus. C'est donc à la fois une remise à jour et des idées nouvelles que j'avance.
Le premier chapitre porte sur le désordre démocratique. C'est ce que je mets en ligne aujourd'hui pour vous faire réagir, compléter, enrichir, commenter. Il se présente sous forme de document de travail à ce stade. Il est publié en même temps dans le Nouvel Observateur accompagné d'un débat.

C'est donc une phase très importante de travail pour un diagnostic partagé que je vous propose.
Tous les quinze jours un chapitre sera mis sur le site. Le prochain portera sur le désordre de l'économie et du travail.
C'est une toute première expérience de livre politique en ligne.
Régulièrement je tiendrai un dialogue en direct sur le sujet de la quinzaine.

A vous lire !
Ségolène Royal

[+/-] Chapitre 1 - Le désordre démocratique : premier diagnostic

Vos réactions et commentaires sont riches d'enseignement. Ils constituent une source documentaire importante. Dans le livre à paraître en septembre prochain, ils pourront donc être

[594] http://web.archive.org/web/20060524232507/http://www.desirsdavenir.org/ Consultée le 19 janvier 2009

Les débats d'actualité en cours (avant première synthèse)

Les deux débats consacrés aux OGM et à l'immigration viennent d'être installés sur le site, comme le signale la mention « nouveau. Ils sont ouverts à la discussion et les internautes sont invités à y participer.

Les débats permanents : work in progress

Après une première synthèse réalisée deux mois et demi après l'ouverture du forum, le débat se poursuit. L'internaute peut consulter tous les messages de l'étape 1 (1162 messages pour la France dans le monde, 2069 pour l'économie et le travail et 864 pour les protections sociales), lire la synthèse qui en a été faite, et contribuer à l'étape 2.

Les débats clos

Les deux débats consacrés à l'entrée en 6ème et aux droits d'auteur sur Internet, ouverts dans les premiers jours du site, font l'objet d'une synthèse téléchargeable et des conclusions qu'en tire Ségolène Royal. Le débat est clos, mais l'internaute peut commenter et la synthèse qui est faite du débat, et les positions de Ségolène Royal.

Les concepteurs du site ont fait le choix d'une arborescence simple (empilement des thèmes mis en débat, le plus récent apparaissant en haut de la page d'accueil) et d'une présentation *a minima*, avec un code couleur supposé commun à tous (vert, le débat continue, rouge, il est arrêté). Une colonne, sur la gauche, sert de sommaire et la barre d'accueil propose quelques fonctionnalités de base à l'internaute (« adhérer », « participer/soutenir », « comités locaux », « blogs et liens »). L'ergonomie du site est centrée sur les fonctions essentielles que ses promoteurs revendiquent : la participation des internautes aux débats et forums initiés par Ségolène Royal. La parole politique

(discours, annonces de meetings, intervention dans les médias) est absente ou, en tous cas, rendue non visible. Le site participe à l'effacement des références politiques et partisanes déjà évoqué mise en œuvre dans l'ensemble du dispositif déployé par Ségolène Royal.

Deuxième phase : La précandidature, ou le retour de l'agenda

La présentation du site est modifiée en juin 2006 : les débats participatifs n'apparaissent plus hiérarchiquement qu'en deuxième position, et cèdent la première place à une rubrique « Actualités » (participation de Ségolène Royal à des émissions de radio et télévision, prises de parole de la future candidate ou de ses proches).

Début octobre 2006, pour la première fois, un débat participatif consacré au syndicalisme (« Comment donner envie à tous les salariés d'adhérer à un syndicat? ») sur le site est relayé sur le terrain par les 430 comités locaux de Désirs d'avenir alors existants[595].

Des modifications plus profondes sont mises en œuvre dans le courant du même mois[596]. Sur le plan fonctionnel, est notamment introduit un dispositif public de *rating*, la notation des commentaires par les contributeurs (de une à cinq étoiles manifestant l'intérêt des internautes pour chacun des commentaires) qui se développe pendant le mois de novembre et sera ensuite élargi aux blogs de soutien. Celui-ci s'ajoute et complète le système de notation adopté par les modérateurs évoqué plus haut[597] et les « verbatims » les mieux notés apparaissent désormais dans une colonne, à droite de la *home page*. Un tableau indique chaque jour les débats en cours, leur date d'ouverture, et le nombre de messages postés par les internautes.

---

[595] Page du 4 octobre 2006. http://web.archive.org/web/20061004013913/http://desirsdavenir.org/. Consultée le 19 janvier 2009

[596] Pour mémoire, Ségolène Royal a annoncé sa candidature aux primaires socialistes le 29 septembre 2006.

[597] Extrait du message signe de « l'équipe de www.desirsdavenir.org » : *« En indiquant, de 0 à 5 étoiles, votre intérêt pour une contribution, vous facilitez le travail des synthétiseurs, qui connaissent ainsi celles des contributions qui ont rencontré le plus d'échos. Attention ! Il s'agit bien de marquer votre intérêt pour une contribution, et non de la noter pour manifester votre approbation ou votre désapprobation. Les analyses les lus stimulantes ne sont pas toujours celles avec lesquelles nous sommes en accord. »*

La forme du message politique est également modifiée. La tête du site n'est plus consacrée à la présentation des forums, mais à l'agenda politique et médiatique de la future candidate du Parti socialiste[598]. La rubrique « actualités » se partage l'espace avec « l'actu des blogs », et des liens renvoient aux sites du Parti socialiste, du projet du PS, et aux blogs de Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, puis, au fil du temps, aux sites des partis qui soutiennent Ségolène Royal, le Parti radical de gauche et Jean-Pierre Chevènement.

En janvier 2007, les débats numériques sont recentrés sur les quatre thématiques des débats participatifs nationaux (éducation, lutte contre toutes les formes de violence, vie chère, environnement).

Troisième phase : la campagne officielle et la suprématie du top down

La dernière transformation de desirsdavenir.org intervient après le meeting du 11 février 2007 à Villepinte, où est présenté le « Pacte présidentiel » ; la phase participative de la campagne est officiellement close. Début mars, la charte graphique et le code couleurs du site sont modifiés et mis en conformité avec les affiches et le matériel de la campagne - symboliquement, le ciel bleu azur et les nuages blancs et gorgés de lumière disparaissent. Les forums et les débats continuent, mais la tête de la *home page* du site est consacrée aux actualités et aux informations sur la campagne. D'autres dimensions contributives, qui utilisent une plus large palette d'intervention du web 2.0 (*google maps* localisant les événements des comités Désirs d'avenir, contribution des « e-militants », partage de contenus) sont également mobilisées.

[598] Par exemple : « Evaluer les politiques publiques : pourquoi pas des "jurys de citoyens" » (23 octobre 2006) ou « France 2 : " Le combat politique est aussi un combat pédagogique" » (7 novembre 2006)

Tableau 8. Récapitulatif des interventions sur le site desirsdavenir.org selon leur nature et les périodes (par ordre chronologique, pendant la phase de désignation, puis pendant la campagne officielle) :

	Description	Acteurs	Action participative	Date	Evénement campagne
Forums/débats	Participation et contribution des internautes sur des thèmes choisis par la candidate et son équipe.	Internautes	Oui Internautes ⇔internautes Internautes⇔modérateurs Internautes ⇒ équipe de campagne	Février 2006	Lancement site Désirs d'avenir
Ce que je retiens	Prise de position de Ségolène Royal	Modérateurs – synthétiseurs ⇒ Ségolène Royal	Oui Internautes ⇒ équipe de campagne	Mars 2006	
Synthèse des débats	Synthèse des débats sur les forums soumis à discussion.	Internautes ⇒ Modérateurs – synthétiseurs ⇒ Ségolène Royal		Mars 2006	
Actualité des blogs	Nom du blog + titre de la dernière contribution publiée	Internautes blogueurs	oui	Mars 2006/ novembre 2006	
Livre participatif	Mise en ligne d'un livre dont les chapitres doivent être progressivement soumis aux commentaires des internautes	Ségolène Royal + internautes	oui S. Royal ⇒ internautes Internautes ⇒ S. Royal	Avril 2006	Disparition de toute référence au livre en octobre 2006
Comités locaux	Actualités des comités locaux + comptes-rendus des débats + carte de l'activité des comités locaux	Comités locaux DDA	oui	Avril 2006	
Agenda/ Actualités	Activités de campagne (meetings, déplacements, émissions audiovisuelles) de la candidate et de son équipe	Ségolène Royal (QG)	non	Juin 2006	
Ce que j'ai dit sur…	Extraits des discours et écrits de Ségolène Royal proposés par thème (éducation, sécurité, vie chère, chômage,…)	Ségolène Royal (équipe de campagne)	non	Octobre 2006	Rappel : primaire = 16 novembre 2006

Agir en ligne	Conseils et mode opératoire des « e-militants » (diffusion, veille)	Internautes DDA ⇔ ensemble des sites (médias, portails, blogosphère…)	oui	Octobre 2006	idem
Informations PS	Liens vers le Parti socialiste/projet socialiste/MJS/		non	Octobre 2006	idem

La lecture du tableau montre que le site s'est construit sur des principes qui relèvent du dispositif participatif (forums, débats, blogs). A l'exception des actions proposées aux « e-militants » (« agir en ligne »), les informations qui seront ajoutées par la suite, avant même la désignation officielle, relèvent des procédés classiques de la communication politique (agenda, informations institutionnelles).

Selon les données fournies par les responsables de la Net campagne, en un an (février 2006 – février 2007), 50 débats ont été organisés, du lancement du site en février 2006 à la phase officielle de la campagne en février 2007. Dans la même période, desirsdavenir.org a reçu de 35 à 50000 visites par jour (2,8 millions au total) et plus de 150000 contributions, auxquelles s'ajoutent les 1500 blogs déjà évoqués. 250000 internautes se sont inscrits comme « e-militants »[599].

Rapportés aux taux de connexion en vigueur dans l'univers du Net[600], ces chiffres sont modestes. Mais il est plus pertinent de les comparer au potentiel de mobilisation militante dans le cadre d'une campagne présidentielle classique. Fin 2006, à l'issue de la campagne d'adhésions à 20 euros, le Parti socialiste compte environ 280000 militants, tous n'étant pas des familiers des outils numériques, ou impliqués de longue date dans la campagne de leur candidate. Il est possible de conclure de ces chiffres que l'implication active dans le site Internet de Ségolène Royal dépasse, fut-ce dans des proportions modestes, le public militant socialiste habituellement actif.

§2.2. Des débats sous contrôle

A la différence de nombreuses expériences de participation démocratique, sur des forums numériques comme dans des assemblées physiques, la finalité des échanges de Désirs d'avenir n'est pas orientée vers la recherche d'un consensus sur les

[599] Point d'étape sur la net campagne de Ségolène Royal – 28 mars 2007

[600] A titre de comparaison, sur l'année 2006, le site lemonde.fr a totalisé 293 millions de visites et celui de liberation.fr, 77 millions. Source OJD http://www.ojd.com/engine/event/event_obs2007_2.php

thématiques mises en débat. La commande politique est générale – ou imprécise -, comme en témoigne le texte reproduit plus haut. La candidate à la présidentielle sollicite des « idées » (popularisées après sa désignation officielle sous le nom de « pépites »[601]) dont elle promet de s'inspirer pour la rédaction de son projet présidentiel. De ce point de vue, la discussion sur les forums Désirs d'avenir apparaît à mi-chemin des deux formes de participation décrites par Loïc Blondiaux[602], une forme institutionnelle d'échanges d'arguments sous l'autorité des modérateurs du site, et une participation « sauvage ». Avant d'y revenir ultérieurement en regardant la nature d'expression sur ces forums, il est nécessaire d'examiner les protocoles d'organisation du débat.

Tous les débats participatifs sur désirsdavenir.org, comme d'ailleurs toutes les interventions sur le site, sont strictement encadrés. Plusieurs modalités de contrôle délimitent le périmètre de la participation des internautes. Elles sont clairement définies, explicitées sur le site et portées à la connaissance des intervenants aux débats.

- La première tient au *choix des thèmes*. Ils sont fixés par Ségolène Royal et son équipe de campagne, et recoupent les sujets d'expression publique favorisés par la candidate. Ils relèvent d'une décision politique, comme en témoignent les deux premiers thèmes d'actualité soumis à la discussion en février 2006, « Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité », et « Quelle prison pour quelle justice? ». Même détournée, l'organisation thématique est un premier outil de contrôle de la prise de parole sur le site. Certains internautes le perçoivent comme tel dès le lancement du site :

> « ce débat sur la fonction de la prison me paraît intéressant ainsi que la vocation ce ce site par ailleurs. J'apprécie qu'on essaye de donner la parole aux internautes, néanmoins j'aurais aimé également y trouver un endroit où l'on puisse s'exprimer librement sur des sujets autres que les questions ouvertes qui sont proposées (…).
> Je pensais juste que vous pouriez organiser ce forum différemment, pourquoi pas comme les bons vieux forums de discussion où l'on peut proposer soi-même des sujets qui servent

601 *Libération* du 18 décembre 2006 : Ségolène Royal lance sa « campagne participative » afin de « recueillir ses pépites auprès des Français ».
602 *Le nouvel esprit de la démocratie…* p.47

ensuite de base à la discussion. » Message de Idreamaboutpeace, 8 mars 2006. Consulté le 2 juin 2008.[603]

- Le deuxième élément de contrôle relève de *l'obligation de s'inscrire* pour pouvoir intervenir dans les débats, en laissant une adresse mèl valide à l'administrateur du site, comme le justifie le responsable de la Net campagne, Benoît Thieulin:

> « On décide d'obliger les gens à se loguer, donc laisser une adresse. Personnellement, j'avais beaucoup d'hésitations. J'étais plutôt contre, mais je me trompais. Je craignais que cela fasse monter le ticket d'entrée, que cela dissuade les gens de venir sur le site. Mais Ségolène Royal a été très bonne pour populariser son existence, le ticket d'entrée n'a pas été très élevé, et le *log in* obligatoire a permis d'éviter beaucoup de bavardages et de spams. Du coup, on a eu des contributions correctes – en tous cas de qualité plutôt supérieure à ce qu'on peut lire dans les forums sans *log in.* » Entretien réalisé le 2 octobre 2007.

- Le troisième instrument de contrôle est le plus fondamental dans le dispositif, puisque de son existence dépend aussi le traitement des informations et toute l'ossature de la démarche participative sur Internet : la *modération* « à la main »[604], que Benoît Thieulin défend ainsi :

> « Tous les messages étaient modérés a priori, par des gens, à la main, classés par thèmes. Les règles étaient très contraignantes, j'ai personnellement voulu une charte de modération très dure (...) Quand un journaliste organise un débat entre personnalités politiques, il pose des questions, coupe la parole, interrompt celui qui parle trop, dirige. Il a un rapport actif à l'organisation du débat. C'est la même chose avec un débat participatif.
>
> Faire du participatif, ce n'est pas faire une photographie instantanée de la diversité de ce que les gens pensent. C'est les faire débattre entre eux. Et le débat implique qu'on modère activement. Les gens qui sont hors sujet, on les dégage, les gens discourtois, aussi. Un *troll*, qui poste toujours la même chose, pollue le débat, empêche les gens de réagir, on le dégage également – au moins, on essaye de moins publier ses messages. On a un rapport actif à la modération. Ce n'est pas « on ne touche à rien sinon on va se faire accuser de censure ». On assume. Et on n'en a pas honte. Finalement, on n'a pas rejeté tant de messages que ça, en général autour de 5%, de 5 à 10%... » Entretien réalisé le 2 octobre 2007.

---

[603] Cet internaute ne laissera qu'un seul message sur le site sous ce pseudo.

[604] C'est-à-dire sans recours à des logiciels d'analyse sémantique, généralement utilisés dans les process de modération (médias) qui analysent les textes par extraction de mots-clés et constitution de thesaurus, (essentiellement à fin de repérer des contenus illicites).

La modération - et la synthèse des débats qui, dans le fonctionnement de desirsdavenir.org en est indissociable - est l'un des fondements de la démarche participative des concepteurs de la Net campagne Ségolène Royal. Dans une première étape, les modérateurs lisent tous les messages de chaque débat. Puis certains d'entre eux (les « modérateurs-synthétiseurs ») en réalisent une synthèse restituée aux internautes. Dans un troisième temps, la candidate en reprend certaines conclusions dans un texte appelé « Ce que je retiens du forum » à son tour diffusé sur le site. Nous regarderons donc ici en détail ce processus jusqu'à présent peu étudié, en examinant successivement le profil des modérateurs, les règles de traitement des messages des internautes, la façon dont a émergé de ce dispositif une méritocratie des contributeurs qui codifie et hiérarchise les prises de parole, lesquelles valorisent le témoignage. Ce dispositif encadré et contraignant n'a pas été imposé par la candidate ou une instance politique. Imaginé par les responsables de la campagne numérique qui veulent en faire un exemple du potentiel de la démocratie électronique, il relève plus d'une certaine culture méritocratique assez scolaire, mélange de code de « bonne conduite » (respecter les règles du débat, ne pas monopoliser la parole) et de volonté de démontrer que la Toile est un lieu de débat démocratique libre et néanmoins « sérieux ».

§2.3. Le profil des modérateurs : un recrutement par cooptation

L'exercice de la modération est en grande partie lié à la personnalité, au profil, et à l'univers professionnel et culturel de ses principaux acteurs. En février 2006, les modérateurs sont une dizaine[605], puis 25 trois mois plus tard. A l'approche du premier tour de la présidentielle, une équipe de 75 à 80 bénévoles peut être mobilisée. Chaque mois, un planning des « mod's » prévoit l'intervention de quatre à six modérateurs chaque jour, les autres pouvant être appelés en renfort en cas d'abondance de messages, notamment dans les derniers jours de la campagne.

Les modérateurs constituent une catégorie nouvelle en campagne électorale. Tout en étant les *invisibles* de la campagne, comme le sont ceux qui écrivent traditionnellement notes, fiches et synthèses, ils produisent de la *visibilité* : ils mettent

[605] Les premiers modérateurs sont les proches de Ségolène Royal, notamment son futur directeur de cabinet pendant la campagne, Christophe Chantepy, et sa conseillère spéciale, Sophie Bouchet-Petersen.

en forme les débats, les organisent et en conséquence les hiérarchisent. Sur les 33 modérateurs officiellement inscrits au planning du mois de mars 2007, on compte 27 hommes et 6 femmes. 5 sont énarques. Plus du quart (9 personnes) évolue dans l'univers des TIC (technologies de l'information et de la communication), principalement du privé : vente de services informatiques, éditeurs de logiciels, univers des télécommunications. Un tiers est en poste dans des administrations d'Etat, des collectivités territoriales, des structures publiques ou para-publiques (EDF, Arcep).

Au final, l'équipe des modérateurs, qui opère à distance (à domicile ou sur le lieu de travail), est constituée d'un mélange de professionnels de la chose publique (hauts fonctionnaires, universitaires et chercheurs dans des structures publiques) et de technophiles, plutôt jeunes, recrutés par cooptation dans des réseaux de relations proches des cooptés antérieurs (amis, conjoints), et pas tous membres du PS. Compte tenu de cette diversité générationnelle et professionnelle, et de modes d'intervention parfois pluriels, il nous semble difficile de les qualifier indistinctement, comme le fait Godefroy Beauvallet dans sa classification de la « catégorie militante », de « policistes débutants » qui dans une campagne traditionnelle auraient eu en charge la rédaction de fiches[606].

> « A la base, les modérateurs étaient surtout des amis de Benoît. Puis des amis d'amis... Les plus jeunes avaient 23 ans, les plus âgés jusqu'à 45-50 ans (...) Il fallait quand même prendre des gens qui sachent discerner les messages qui arrivaient sur le site. Il ne fallait pas non plus qu'ils aient un côté trop militant, parce que quelqu'un qui soutenait à fond Ségolène Royal aurait pu laisser passer des attaques personnelles contre les deux autres candidats, notamment pendant la primaire. Il fallait faire vraiment très attention à ça (...) Il y a des gens qui ont été candidats à la modération et qui n'ont pas été retenus. Parce qu'il y a eu des bêtises de faites, certains messages ont été validés alors qu'ils n'auraient jamais dû l'être. C'est arrivé à tous les modérateurs. Mais quand ça devenait trop récurrent.... On ne pouvait pas prendre ce risque. » David Clavereau, entretien réalisé le 21 novembre 2007.

[606] Beauvallet G., « Partie de campagne… » *op. cit.* p. 157. Godefroy Beauvallet, qui fut par ailleurs un acteur dans le dispositif de la Net campagne de Ségolène Royal (modérateur), propose quatre catégories de militants en fonction de leurs « formes d'activités ». Selon lui, les « policistes débutants », dont l'activité principale dans un mode militant traditionnel était de « faire des fiches à partir de documents ou de livres » sont désormais investis d'une fonction de modération et de synthèse des débats, ce qui traduirait « un changement de régime de légitimation des affirmations ».

Vers la fin de la campagne, les responsables de la Netscouade cherchent à recruter de nouveaux modérateurs parmi les amis et connaissances des profils éprouvés : universitaires, chercheurs, et familiers de l'univers des technologies de l'information et de la communication. La proximité professionnelle et intellectuelle est préférée à la disponibilité partisane – ou en tous cas jugée plus rassurante, et le processus de sélection relève exclusivement de la cooptation. Sans intégrer le « marché » de la participation ni d'en devenir des professionnels, les modérateurs de Désirs d'avenir participent à la mise à l'écart des militants socialistes de ce dispositif pourtant central dans la campagne de la candidate et investissent ce que Magali Nonjon[607] qualifie de « militance professionnalisée » - ou en tous cas experte.

A chaque candidat déclaré ou potentiel, est envoyé un *vade mecum* à la fois pratique (« Comment modérer ? ») et éthique (application de la charte de modération). Les « apéros des mod's », qui sont réunis régulièrement (sur la base du volontariat ; ceux qui sont en fonction dans des cabinets ministériels de droite ou occupent des postes élevés dans des administrations d'Etat pourront préserver jusqu'au bout leur anonymat, étant entendu que parfois seuls un ou deux responsables connaissent leur identité) dans un café parisien, servent d'instance de formation aux nouveaux entrants et d'échange d'expériences pour les plus anciens. Malgré leur forme conviviale, il s'agit de fixer les règles du contrôle (mettre fin à un débat, limiter l'intervention des trolls) et de lister les contributeurs à surveiller[608]. Au fil des mois, le responsable du site met en place une fonction de « sur-modérateur », officieuse et déléguée à deux personnes chargées de relire les messages approuvés et publiés. Celles-ci opèrent *a posteriori* en utilisant un système de mots-clefs jugés sensibles. Un ou deux bénévoles jugés trop laxistes sont discrètement retirés du circuit de modération, essentiellement pour défaut d'attention dans la lecture des messages.

Les modérateurs communiquent entre eux via un *« google group »* ad hoc[609], et sont informés de l'actualité de la campagne via des *notes de veille* destinées à mobiliser la communauté et la rendre sensible aux variations quotidiennes de la nature des

---

[607] Nonjon M., « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 2005/2 n°70, p. 89-112

[608] *« On signalait les pseudos des gens qu'il fallait surveiller. Attention, lui, fais gaffe lui... Il passe plutôt à 23 heures quand tu es fatigué, c'est un pervers… »* Entretien avec Benoît Thieulin, 30 janvier 2009

[609] Permettant l'envoi de messages simultanés à l'ensemble d'une communauté.

messages postés[610]. Ils ont accès aux statistiques du site (nombre de soutiens/jour, nombre de messages par forum et par jour, nombre de messages à modérer, revue de presse….). A la fois indépendants et sous surveillance discrète, ils forment un groupe qui n'avait guère son équivalent dans les campagnes électorales antérieures. Organisés de façon autonome par l'équipe de campagne, ils n'ont, pour la plupart d'entre eux, aucun rapport avec le Parti socialiste et les permanents de la rue de Solférino.

§2.4. La modération entre règles strictes et interprétation souple

La charte de modération publiée sur le site à destination de tous les internautes est complétée par des consignes plus précises adressées aux modérateurs[611], parmi lesquelles les sujets à suivre avec une attention particulière (immigration, homosexualité, racisme et antisémitisme), des conseils sur le traitement réservé aux *« propos durs et critiques à l'égard de Ségolène Royal »*, ou aux messages contenant des attaques personnelles (avec le cas particulier du *« personnel politique de droite »*). Après un incident déjà évoqué (présence d'un lien renvoyant sur un site aux connotations antisémites), elles prescrivent aussi l'effacement systématique de liens hypertextes vers l'extérieur et des numéros de téléphone de contacts (cette dernière prescription n'étant pas strictement observée). Les modérateurs du jour sont également sensibilisés à l'actualité à venir et aux sujets considérés comme sensibles par l'équipe de campagne, ce que détaille David Clavereau[612], chargé de l'animation de l'équipe de modérateurs:

> « Chaque matin, j'envoyais un mail aux modérateurs du jour, je leur expliquais s'il fallait faire attention à tel ou tel sujet. Par exemple, pendant la campagne interne, si la veille il y avait eu beaucoup d'attaques contre DSK ou Fabius, je rappelais qu'il ne fallait pas laisser passer de messages sur la cassette Mery pour DSK, ou sur le sang contaminé pour Fabius (...) Donc mon rôle au quotidien, c'était d'en appeler au respect de la charte. Quand on dit

[610] Par exemple ce message aux « mod's », en date du 23 février 2007 *: « Ces 3 là... et peut-être d'autres ... je veille :-) passent à l'attaque avec une nouvelle méthode: nous faire passer pour des gogos ! Ils font mine de complimenter Ségolène et font comme si des ségolêtres écrivaient pour poster des "conneries".... faites gaffe, c'est assez subtil et pervers.. relisez-bien ce message de pentax ! Autre caractéristique: ils viennent TOUS de s'inscrire ! »*

[611] La charte et les consignes complémentaires sont publiées en annexe.

[612] Ancien fiscaliste, membre du PS depuis 2004, 30 ans lors de la campagne présidentielle, il devient l'adjoint de Benoît Thieulin dans l'équipe de campagne en 2007.

« pas d'attaque personnelle », c'est: pas d'attaques sur Fabius et DSK. » Entretien réalisé le 21 novembre 2007.

Le dispositif de modération, aussi encadré soit-il, s'échappe parfois des normes prescrites par les administrateurs du site. S'il est demandé aux modérateurs de *« rejeter les messages mettant en cause la modération ou pointant la censure »*, le conseil n'est que partiellement appliqué, comme en témoignent certains échanges[613].

Les modérateurs, qui ont le choix entre la validation d'un message, son rejet, ou la mise au « purgatoire », sont par ailleurs confrontés à une appréciation individuelle, qu'expose l'un d'eux, arrivé en février 2006 dans l'équipe :

> « Avec la charte de modération, il y avait des cas où il n'y avait aucune hésitation possible : c'est injurieux, on rejette le message. Mais il y avait des cas où c'était plus ambigu, notamment tout ce qui était « jugement politique » sur tel ou tel adversaire socialiste, pendant la primaire... Est-ce qu'on accepte les critiques étayées, en disant je ne suis pas d'accord avec...? Parce que l'objectif du site était de soutenir Ségolène Royal, mais en même temps, il fallait que ce soit constructif[614]. La ligne était là (...) Avant la désignation, Ségolène Royal disait souvent qu'il fallait être moins dans la critique des autres que dans l'affirmation du projet. Donc, au moins au début, c'était assez restrictif. On avait tendance à rejeter dès que la critique n'était pas un peu étayée (...) On valorisait plus ceux qui positivaient le soutien que ceux qui critiquaient et détruisaient par ailleurs (...)
>
> Il y avait de tout... Des messages assez brefs de réaction, des messages argumentés, et des messages très longs de personnes qui copiaient-collaient des choses qu'elles avaient écrites par ailleurs... Ce n'était pas l'objet, non plus, de calquer des interventions qui n'étaient pas personnelles ou ne facilitaient pas le débat (...).

---

[613] Par exemple celui-ci, de matio (pseudonyme), publié le 2 juin 2006: *« Je commence en avoir mare de voir aucun de mes messages sur ce forum. J'ai travaillé pendant deux ans comme travailleur social à Marseille, l'immigration je connait, mais peut-être que vous bien tranquille devant votre ordi, vous avez peur même quand on parle franchement ? »* Ou celui-ci, signé d'Elie Arié, le plus gros contributeur de Désirs d'avenir, en date du 11 novembre 2006 : *« Sur le débat "Rendre l'action publique efficace et participative", je suis désormais censuré: chaque fois que je veux soumettre un message, apparaît une mention : " Vous n'êtes plus autorisé à intervenir sur ce forum". Par contre, sur les autres débats, mes messages passent très bien. Allons, Mme Bouchet-Petersen, un petit effort: si la participation citoyenne vous semble exiger la censure sur le fond, la censure exige un minimum d'organisation! »* Messages consultés le 4 juin 2008

[614] Il est frappant de considérer que ce terme (« constructif ») est emprunté au vocabulaire du débat politique traditionnel (« opposition constructive », « débat constructif »). C'est d'ailleurs, comme nous l'avons vu, celui utilisé par Dominique Strauss-Kahn pour inviter les internautes à apporter leur contribution à son blog (...*J'espère recevoir de nombreuses réactions (constructives de préférence) à mes articles…*).

On peut avoir un paragraphe comme ça, en apparence étayé, avec au milieu des insultes anti-israéliennes ou des propos homophobes. Il fallait vraiment être vigilant dans les lectures, même si on était nécessairement rapides au regard du volume des messages. On ne pouvait pas se contenter de regarder, dire ça a l'air d'aller, je lis le début, le lis la fin, je valide... » Entretien réalisé le 25 avril 2008[615].

La modération est également un lieu de mise en forme du débat dont les modérateurs peuvent se saisir, explique Clémence Lerondeau[616], responsable de la veille sur Internet dans l'équipe de la Net campagne :

« Par exemple, lors de la polémique sur les sous-marins nucléaires, immédiatement on reçoit un premier message disant « elle s'est trompée », puis un autre « non, elle ne s'est pas trompée ». Au bout de 30 ou 40 posts qui disent la même chose, on arrête, c'est stérile, le débat tourne entre 3 ou 4 contributeurs... On essaye d'orienter, de canaliser la conversation (...)

Il y avait aussi un travail d'organisation du site, parfois les gens se trompaient de lieu de débat, de thèmes, ils postaient sur le forum de soutien à Ségolène Royal une réflexion qui devait aller dans un débat précis, ou postaient un propos sur l'éducation dans le débat sur le nucléaire. » Entretien réalisé le 18 janvier 2008.

La modération façonne de façon formelle l'organisation des discussions numériques sur desirsdavenir.org. Elle détermine une hiérarchie de la valeur des messages (après acceptation, leur intérêt est évalué selon un système d'étoiles de 1 à 5) ; elle décide de l'organisation du débat (déplacement éventuel d'un message d'un forum à un autre) ; elle impose son rythme aux échanges entre internautes, aucun message n'étant publié avant modération ; elle détermine qui peut intervenir (exclusion d'un internaute d'un forum, voire du site). Dans sa comparaison entre les webforums partisans de l'UDF, des Jeunes populaires et de Désirs d'avenir de novembre 2006 à avril 2007[617], Nicolas Desquinabo relève que la longueur moyenne des fils de

[615] Ce haut fonctionnaire a souhaité l'anonymat en raison de la fonction qu'il occupait au moment de l'entretien.

[616] 24 ans en 2007, diplômée de communication au Celsa (Université Paris IV), salariée de la Net campagne de Ségolène Royal, non membre du PS.

[617] Desquinabo N., « Dynamiques et impacts de propositions politiques dans les webforums partisans », *Réseaux* n°26, 150/2008, p. 107–132. Cité dans Greffet F. et Wojcik S., « Parler politique en ligne », *Réseaux* n°26 150/2008.

discussion étant largement inférieure sur Désirs d'avenir (4, contre 14 à l'UDF et 23 chez les Jeunes populaires), *« la participation aux forums de DA a [...] été la plus intense, mais largement la moins interactive »*. Il est probable que l'ensemble du process de modération ait freiné le rythme des échanges, compte tenu du temps d'attente nécessaire entre la publication d'un post et les éventuelles réactions à celui-ci, ou modifié l'organisation des fils, le modérateur ayant toute latitude pour le faire.

Ce pouvoir de la modération est intégré par les internautes, voire anticipé, débattu et contesté – un des points de la discussion consistant à trancher la nature du site de Désirs d'avenir : forum partisan ou lieu de débat démocratique ? La « censure » de certains messages est opposée aux intentions du forum et au concept de « démocratie participative » mis en avant par la candidate.

> « Vous prônez le débat participatif mais vous en supprimez arbitrairement une partie a la lecture des participants .Et cela se dit déjà sur d'autres sites et nuit a votre partialité. Comment voulez vous convertir les hésitants avec de telles méthodes. » Message de claudion le 26 décembre 2006[618]

> « Sur le forum de Ségolène Royal, existe une censure (pudiquement appelée modération) qui ne filtre pas que les messages haineux qui doivent probablement y parvenir nombreux, mais également filtre ce qui n'est pas « politiquement correct » au regard des points de vus exprimés par la candidate. C'est dommage car cela ternit la sincérité de son désir d'écouter « le peuple » dans sa diversité. » Message de kerguelen95 le 10 décembre 2006.[619]

Cette faculté d'intervention est perçue par le public de Désirs d'avenir pour ce qu'elle est - une organisation politique et contrainte du débat -, et le principe de modération est moins mis en cause que le droit des modérateurs à ne pas publier un message qu'ils jugent hors sujet.

> « hier, j'ai essayé de poster dans la section " débat participatifs " un sujet concernant le 11 septembre 2001. ce thème est hors sujet dans la catégorie où je l'ai mis, seulement il est hors sujet dans n'improte quelle catégorie du site, ce que j'expliquais dans mon message pour convaincre les modérateurs de me publier tout de même. (…)

[618] Cet internaute a été l'auteur de 155 messages sur le site desirsdavenir.org
[619] Cet internaute a publié 16 messages sur le site desirsdavenir.org

je sais que ce ne pas la première fois que l'on se refuse sur ce site à aborder cette question.....douloureuse... de quoi avez vous peur ? la folie guerriere, économique, et impérialiste américaine ne vous interesse t-elle donc pas ? la démocratie participative n'éxiste t-elle que quand on veut parler de la " vie chère " ou du " pacte écologique " alors que vous prétender vouloir approter des idées nouvelles pour la france. » Message de alex-5 posté le 29 décembre 2006[620]

§2.5. L'émergence d'une méritocratie des contributeurs

Nous avons vu que la commande politique sur ce que doivent être les forums est large et peu précise. Au lendemain de son investiture par les militants socialistes, Ségolène Royal en précise l'objet, tout en restant silencieuse sur la méthode : *« La politique doit partir de la réalité de la vie des gens, être attentive aux leçons que le peuple donne, comprendre que le citoyen est le mieux placé pour faire le diagnostic de sa vie et pour dire au nom de quelles valeurs la gauche doit agir [...] Regardez l'histoire de France : c'est toujours quand le peuple s'y met que la France avance et bâtit un nouvel avenir. »*[621]

Les forums, pendant la phase de désignation de la candidate socialiste, puis pendant la campagne officielle, ont tous fait l'objet de synthèses, réalisées par une partie du pool des modérateurs, appelés « synthétiseurs ». Les synthèses citent les auteurs des messages (ou plutôt leur pseudonyme), et renvoient au post original au moyen d'un lien hypertexte.

Nous reviendrons dans la troisième partie sur cet exercice de synthèse, mais notons que s'il favorise la circulation de l'information, Internet n'en facilite pas moins des hiérarchies très strictes, avec des règles de parole aussi codifiées que dans les débats physiques.

Pour mener à bien leur mission, les modérateurs-synthétiseurs sont progressivement aidés par un double système de notation: le premier, en *back office*, évalue les messages des internautes, classés de une à cinq étoiles selon leur intérêt. Devant l'inflation du nombre de messages, en octobre 2006, les internautes sont eux-mêmes mis à contribution pour donner leur propre évaluation :

[620] Cet internaute a posté 4 messages sur le site.
[621] Discours officiel prononcé à Melle (Deux-Sèvres), 17 novembre 2006

« On a beau sophistiquer l'organisation et le process dans le *back office*, il faut aussi passer à du 2.0 dans le *front office*. Je me suis inspiré d'Amazon[622]: non seulement on demande aux gens de contribuer, mais on leur demande aussi de nous aider à évaluer les contributions, de manière à introduire un équilibre entre les évaluations des modérateurs et celles des contributeurs. Puis un chercheur et un ingénieur nous inventent un algorithme qui permet de pondérer le pouvoir d'évaluation des contributeurs. Exemple: un contributeur dont les messages sont bien évalués est doté d'un pouvoir d'évaluation supérieur à la normale. A l'inverse, le *troll* mal noté n'a aucun pouvoir de notation. On peut moduler l'algorithme à volonté, en fonction des domaines, des thèmes, du nombre de messages... » Entretien avec Benoît Thieulin, 20 octobre 2007.

Les synthétiseurs classent les messages selon une « valeur moyenne » calculée en fonction des évaluations des visiteurs du site et des modérateurs, chaque voix comptant de façon équitable, établissant ainsi une hiérarchie, ou plutôt une méritocratie des contributeurs.

A cette hiérarchie organisée s'en ajoute une autre, plus subjective, celle du modérateur :

« On identifie rapidement les contributeurs qui postent tout le temps, sur tous les sujets, et ceux qui sont experts dans leur domaine. Ils se dévoilent. Ils finissent par délivrer des informations sur leur métier, dire combien ils gagnent. On les reconnaît au style de leurs interventions. On avait chacun nos chouchous. » Clémence Lerondeau, modératrice. Entretien réalisé le 18 janvier 2008.

§2.6. La valorisation du témoignage

Le but revendiqué des forums participatifs de Désirs d'avenir étant de rechercher, outre des points de convergence sur les sujets traités, des « idées » ou « pépites », la parole brute et le témoignage sont valorisés, d'autant qu'ils sont censés avoir disparu de l'univers strictement partisan. Les synthèses des débats mises en ligne comportent, dès le début, des citations des contributions et renvoient par lien hypertexte au message original de l'internaute cité, dans le contexte du fil de discussion. L'une des

[622] Site de vente en ligne de produits essentiellement culturels, amazon.com a été fondé aux Etats-Unis en 1995 et mis en bourse au Nasdaq en 1997. Un système d'évaluation permet de noter les services du vendeur (ponctualité, fiabilité, description du produit, etc.)

premières, relative au débat « Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité », réalisée en mars 2006, référence ainsi plus d'une soixantaine d'internautes[623] et celle sur le premier chapitre du « livre participatif », rédigée en mai 2006, agrège 125 contributions :

> « Notre premier problème était de savoir comment traiter l'information. Le deuxième, tout aussi compliqué, était de donner des preuves que l'information a bien été traitée. Pour réussir là où tout le monde avait échoué, il fallait donner des gages très vite. Il fallait prouver que les messages sont lus et transmis à Ségolène Royal. Il faut inventer. Et pour ça, les premières synthèses en ligne doivent avoir une traçabilité. Il ne faut pas écraser la parole des gens, mais laisser la plus grande place possible au discours en direct, sourcé sur Internet par des liens renvoyant directement vers les messages originaux. Après, les gens ont le droit de commenter la synthèse... et on recommence. Le système vertueux se met en place », Benoît Thieulin. Entretien réalisé le 2 octobre 2007.

Selon des statistiques réalisées par l'équipe de la Net campagne sur un an de débats participatifs numériques et locaux, et publiées en annexe des « Cahiers d'espérances »[624], *« l'analyse de l'emploi des pronoms personnels montre que la première personne du singulier (je/mon/ma/mes/miens) est présente dans plus d'un tiers des contributions »*. Vient ensuite *« la première personne du pluriel (nous/nos/notre/nôtre) avec plus de 20% des contributions »*.

Si tous les « je » ou « nous » utilisés dans les débats participatifs de desirsdavenir.org ne renvoient pas systématiquement au témoignage personnel, et peuvent aussi être des affirmations dans le cadre d'échanges avec d'autres internautes, ou une réaction aux propos de la candidate (« je ne trouve pas du tout... », « je suis convaincue... »...), beaucoup relèvent néanmoins du récit plus personnel : « Alors, je me permets de livrer une partie de mon expérience personnelle... »; « Je vis à Nîmes depuis 15 ans et il est de plus en plus insupportable... »; « Nous habitons Bondy et nos enfants sont sans cesse confrontés.... » ; « j'ai de la famille qui subit ces violences… », « J'ai 79

---

[623] http://web.archive.org/web/20060616184929/www.desirsdavenir.org/index.php?da-8&synthese=10 Consulté le 5 janvier 2009. Nous avons choisi le débat sur le travail parce qu'il est l'un des tout premiers à avoir fait l'objet d'une synthèse, sur un sujet dont la formulation en associant « souplesse » à « sécurité ») marquait la singularité de l'approche de Ségolène Royal.

[624] Synthèse des débats participatifs locaux et en ligne préalable à la présentation du Pacte présidentiel, le 11 février 2007 à Villepinte, p. 626

ans et je n'ai jamais été inscrit dans aucun parti… » ; « je suis policier municipal dans une commune de Bretagne… » [625].

Le débat politique sort de la section du parti et se tient sous le regard de l'autre, dans une communauté potentiellement ouverte à tous. Ce dispositif est néanmoins accueillant et à niveau de sélectivité peu élevé (hors modération)., comme l'ont démontré Dominique Cardon et al.. au milieu des années 1990 dans leurs études sur les nouveaux modes de prise de parole en public[626].

De ce point de vue, les forums du site de la candidate diffèrent du fonctionnement des sections socialistes, si l'on considère, comme le montrent Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki dans *La société des socialistes*[627], que *« le registre du témoignage apparaît démonétisé dans la vie partisane : le « bon » militant n'est plus celui qui apporte un éclairage sur ses conditions sociales d'existence ou les difficultés qu'il rencontre dans le milieu social qu'il connaît ou qu'il côtoie, mais celui qui « opine » et fait valoir une argumentation informée. Le bon militant doit être capable de s'extraire de sa condition sociale ou de l'universaliser »*[628]. C'est ainsi que les organisations partisanes organiseraient l'éviction des catégories populaires, qui n'auraient pas la possibilité de se mettre à la portée de cette universalité exigée des participants aux débats de sections.

Il n'est pas question ici de procéder à une comparaison homothétique entre des conversations ou des présentations de soi d'anonymes sur Internet à la veille d'une consultation électorale et des réunions de militants régulières, encadrées et codifiées entre participants qui se connaissent parfois de longue date. Toutefois, participer aux forums sur un site aussi identifié que celui de Désirs d'avenir (= « le site de Ségolène Royal ») répond à la triple qualification d'acte politique (s'exprimer à la veille d'une campagne présidentielle), d'acte public (sous réserve de modération, il peut être lu par tous) et d'acte de prise de parole (exposé d'un point de vue ou d'une idée). Ces modalités d'expression sont d'un coût d'entrée bien inférieur à ceux exigés aujourd'hui

---

[625] Ces citations sont toutes extraites de l'échange consécutif aux propositions de Ségolène Royal sur « l'encadrement militaire » faites à Bondy, le 31 mai 2006.

[626] Cardon D., Heurtin J.-P., Lemieux C., « Parler en public », *Politix*, vol. 8 n°31/1995, p. 5-19.

[627] *La société des socialistes… op. cit*. p. 181

[628] Lefebvre R. « Le sens flottant de l'engagement socialiste », In Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *op. cit*., p. 117

au Parti socialiste, tels que décrits par Rémi Lefebvre : *« L'intellectualisation du militantisme, sous couvert de « démocratisation partisane », tend à renforcer les coûts d'entrée et à durcir la séparation entre « professionnels » et « profanes », entre militants chevronnés et adhérents passifs.*[629] *»* La prise de parole est moins excluante, et les formes d'expression multiples, sans obligation de se conformer au modèle de l'argumentation et de l'information maitrisée. Le rapport d'autorité n'existant pas (sauf celui du modérateur, qui dispose du droit de ne pas publier une contribution), la « parole d'autorité » n'a plus d'existence *a priori*. La norme se construit sur une base plus large que le discours partisan. Nous y reviendrons, le processus de construction de la parole collective de l'internaute étant examiné plus loin.

§2.7. La norme et l'exclusion

Comme dans les démarches participatives de terrain, la prise de parole dans l'espace numérique est organisée par ceux qui la délivrent. Elle est ordonnée, contrôlée, triée, hiérarchisée et au besoin excluante. En revanche, les forums électroniques de desirsdavenir.org présentent plusieurs différences avec d'autres modes participatifs (débats physiques, prises de parole sur les antennes radio). Nous avons relevé cinq de ces différences, énumérées ci-dessous :

1. *L'accès à tous de la parole de tous*

Affranchie de nombre de conventions grammaticales et orthographiques de bienséance, la discussion sur Internet est plus tolérante dans l'expression électronique qu'en réunion publique où la qualité d'expression constitue un critère de distribution de la parole. Tels qu'ils sont organisés, les forums de Désirs d'avenir ne facilitent pas la parole d'autorité excluante, ni les propos tournés en ridicule décrits par Julien Talpin[630]. A l'exception des posts rejetés après modération, tous sont lisibles par tous les visiteurs du site.

2. *La tolérance à l'erreur*

Dominique Cardon, qui a étudié la prise de parole des auditeurs de RTL, démontre que la capacité d'argumentation est directement liée à *« un certain nombre*

[629] *Ibid*, p. 116

[630] Talpin J., « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix* vol 19, n°75-2006 p. 13-31

de capacités relatives à (la) position sociale » des auditeurs[631]. Déterminant à la radio, cet accès à l'expression publique en fonction de la capacité d'argumentation de celui qui revendique la parole n'est pas jaugé de manière analogue sur Internet. De la même façon, les messages fondés sur des informations partielles, erronées ou approximatives peuvent être (sont) acceptés par les modérateurs du site Désirs d'avenir, ce qui n'est pas le cas sur les ondes de la radio périphérique – pour peu que ces erreurs soient repérées.

3. *La protection de l'anonymat*

La discussion sur Internet autorise l'anonymat dont la plupart des intervenants font usage – ce qui n'est pas le cas dans d'autres prises de parole médiatiques, comme la radio[632] pas plus que la télévision. L'identité professionnelle et sociale n'est pas *a priori* un critère pour la prise en compte de l'expression.

De la lecture de nombreux messages, et malgré l'impossibilité de tirer des conclusions sur l'identité d'intervenants anonymes d'où ne ressortent que l'éventuelle *présentation de soi* et des indices fragiles qu'il convient de ne pas surinterpréter, il est possible de poser l'hypothèse que les publics fréquentant desirdavenir.org sont relativement diversifiés, et moins socialement homogènes que les réunions de sections socialistes ou les meetings de campagne. La tonalité de certains débats observés, notamment ceux relatifs à la vie quotidienne (logement, travail) fait écho à celle rencontrée dans les forums de sites grands publics généralement très éloignés de la politique (aufeminin.com, doctissimo). Nicolas Desquinabo affirme que les enseignants *« font partie des rares contributeurs à manifester des signes identitaires sur les sites de DA et de l'UDF »*[633], ce qui leur donne, de fait, une visibilité supérieure aux autres, d'ailleurs renforcée par le succès des forums consacrés à l'éducation[634]. L'analyse détaillée de plusieurs forums oblige

[631] Cardon D., « Comment se faire entendre? La prise de parole des auditeurs de RTL », *Politix*, 1995, volume 8, n°31 p. 145-186.

[632] Cardon D., *op. cit*. p. 179.

[633] Desquinabo N., « Interactions et argumentations dans les webforums partisans », Communication au colloque Les usages partisans de l'Internet organisé par l'équipe Irénée de l'Université de Nancy 2, Nancy, 21-22 juin 2007.

[634] Selon les statistiques établies par la Net campagne, 15% des débats participatifs ont été consacrés à l'éducation, derrière les thématiques économiques (emploi, 21% et vie chère, 24%)

à nuancer le propos, même si la revendication professionnelle renvoie le plus fréquemment aux professions d'intérêt public (métiers de l'enseignement, urbaniste, policier) ou social (travailleurs sociaux, éducateurs), plus rarement au secteur privé, sauf quand il s'agit d'évoquer l'expérience (« moi même en tant que cadre… »).

4. *Une synthèse normative*

Si tous les propos des internautes sont accessibles à tous, l'exercice de synthèse est plus normatif. Malgré la consigne donnée aux modérateurs-synthétiseurs *(« ne pas écraser la parole des gens »*, Benoît Thieulin), sont repris dans les synthèses mises en ligne les propos les plus concis, les plus explicites, les mieux formulés, ou les témoignages considérés comme les plus représentatifs – généralement simples et efficaces, comme en témoignent ces quelques exemples :

> « Certains (...) traduisent également les interrogations des parents: comment les jeunes vont-ils pouvoir quitter leur parent et louer un appartement avec des contrats précaires » ***emma*** ; « Les travailleurs sont considérés comme des biens consommables et jetables » observe ***philippe 19*** ; « ***Guidot Claude*** observe qu'il a dû quitter son emploi sans avoir pu transmettre son savoir. Il souhaiterait que soit organisé un départ progressif des seniors »; « Un constat inquiétant de ***Kub***: les conditions de travail se détériorent au prix de l'optimisation financière et conduisent ***Kub*** a soutenir « j'aime mon travail mais je hais la façon dont on me demande de le pratiquer » »[635]

Les choix effectués dans la masse des posts consacrés à un débat donné procèdent d'un recentrage sur une tonalité acceptable du propos. Le résultat de ce tri est également renforcé par le processus de double notation précédemment décrit : censé évaluer l'intérêt, et non le contenu, il contribue néanmoins à favoriser les formes d'expression les plus accessibles. Si cette pratique élève le coût d'entrée non pas dans le débat, mais dans *la mémoire* du débat (reprise du propos dans les synthèses, par exemple), elle n'accroit pas les inégalités entre les détenteurs habituels de la parole dans les débats politiques et ceux qui en sont moins familiers.

[635] Ces citations sont toutes extraites de la synthèse du débat *« Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité »* au 18 mai 2006. http://www.desirsdavenir.org/index.php?c=s'informer_synthese&id=64. Les noms des pseudos (en gras et en italique) renvoient par des liens hypertexte aux messages originaux. Consulté le 18 janvier 2008

Elle procède plutôt de la construction d'un langage hybride entre le professionnel et le novice.

5. *Ecrire pour l'autre*

Sans surestimer l'importance et le nombre de ces discussions, Internet autorise des échanges entre publics qui se confrontent peu en d'autres circonstances, comme le restitue ce témoignage :

> « C'est plus facile d'écrire, en fait. Parler, des fois ça s'embrouille. Ecrire, tu peux effacer. (...)
> Tu veux parler avec un policier, tu peux pas. J'irai pas parler avec un policier. Je vais arriver, je vais tiens... parler de politique. Ben non, jamais j'irai parler avec un policier. Par contre, il peut lire mon message, moi je peux lire son message. Je peux savoir ce qu'il pense, il peut savoir ce que je pense. »@rnaud, 32 ans, menuisier poseur à Troyes[636]

En revanche, l'exclusion de certains participants jugés indésirables n'est pas spécifique aux débats numériques. La régulation de la présence des trolls, appelés « irritants » par le Québécois Michaël Dumoulin[637] relève certes d'une décision unilatérale des modérateurs. Elle est destinée à éviter le désengagement d'une partie des participants, observé notamment par plusieurs auteurs qui ont analysé les forums électroniques aux Etats-Unis[638]. Toutefois, pour être radicale, la procédure d'exclusion n'est pas réservée aux débats numériques : elle a son pendant avec la mise à la porte d'un perturbateur lors d'une réunion publique, ou la multiplication des signaux réprobateurs quand les interventions d'un individu se font trop insistantes. Elle est moins perturbante sur Internet, mais le fonctionnement du Net rend illusoire une relégation en toute opacité (un exclu va en général raconter sa mésaventure sur un autre forum).

---

[635] Retranscription d'un extrait d'une vidéo réalisée par l'équipe de Désirs d'avenir : http://www.dailymotion.com/video/x150yt_desirs-davenir-contributeurs postée le 3 février 2007. Dernière consultation le 4 février 2009.

[637] Dumoulin M., « Les forums électroniques: délibératifs et démocratiques? » In Monière D. (dir.), *Internet et la démocratie*, Montréal, Monière et Wollank éditeurs, 2002, p. 140-157.

§3. L'échec de la rédaction d'un livre participatif

Un peu plus d'un mois après le lancement du site, Ségolène Royal annonce sur desirsdavenir.org l'élaboration participative d'un « livre en ligne », destiné à être publié en septembre 2006 chez l'éditeur Flammarion. Il y a là les ingrédients d'une démarche marketing classique – un événement inscrit à l'agenda[639] avec la publication en librairie d'un ouvrage grand public avant une échéance importante (les primaires sont prévues deux mois après la date de publication annoncée, à l'occasion de l'ouverture de l'université d'été annuelle du Parti socialiste, fin août, à La Rochelle) - associée à un élément inédit, la démarche contributive dont Ségolène Royal souhaite imprimer sa pré-campagne.

Selon les règles édictées par la députée des Deux-Sèvres, les internautes sont invités à *« réagir, compléter, enrichir, commenter »* ce qui est présenté comme un *« document de travail »* destiné à remplacer le livre initialement prévu (souvenirs et expériences politiques recueillis et mis en forme par une journaliste du *Journal du Dimanche*). Il est précisé qu'un chapitre nouveau doit être mis en ligne sur le site tous les quinze jours, pour un livre d'une dizaine de chapitres au total.

Selon plusieurs témoins[640], l'idée de faire de l'ouvrage de rentrée un « livre internautique » revient à Ségolène Royal, fin 2005, au cours de discussions préalables à la naissance du site Internet Désirs d'avenir. Face à des interlocuteurs qui lui suggèrent de proposer à son éditeur une mise en ligne concomitante de son placement en librairie pour susciter les réactions des internautes, Ségolène Royal décide de transformer son projet en un livre « interactif » enrichi des contributions militantes : *« C'est la première fois qu'un livre politique est mis en ligne avec une phase de diagnostics partagés, car c'est comme cela que les citoyens acceptent ensuite les réformes, même radicales »*, justifie la future candidate socialiste lors de la présentation du premier chapitre[641].

L'opération est rendue publique, sans qu'aucun dispositif n'ait été pensé et construit pour traiter les contributions militantes, les intégrer à un éventuel processus de validation/appropriation par la future candidate, pas plus que pour les mettre en forme et

---

[639] Tel que défini par Jacques Gerstlé dans *La communication politique*, *op. cit.*

[640] Jean-Bernard Magescas (entretien réalisé le 17 juin 2008) et Maurice Ronai (entretien réalisé le 9 octobre 2007). Etait également présente lors de cette réunion la conseillère de Ségolène Royal, Sophie Bouchet-Petersen.

[641] *Le Monde* du 6 avril 2006

les insérer dans l'ossature de l'ouvrage envisagé. Il ne semble pas que la décision de Ségolène Royal ait fait l'objet de discussions ou d'objections, fussent-elles prudentes, dans son entourage, ni que la question de l'exploitation se soit posée à ce moment, alors que le site desirsdavenir.org n'était pas encore en ligne et donc sans visibilité. L'enjeu, à ce stade de la pré-campagne, était d'exister sur le Net pour les raisons déjà évoquées, de développer cette présence selon des principes prêtés à la « démocratie participative » sur laquelle la future candidate s'appuie dans la région Poitou-Charentes[642], et de se distinguer des concurrents potentiels des primaires annoncées, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn qui se livraient alors eux aussi à une activité éditoriale. Mais à la différence de certaines de ses réalisations régionales (le budget participatif des lycées[643]), et à la différence de l'architecture globale du site Désirs d'avenir qui se met en place au même moment (inscription, validation, arborescence, organisation des synthèses, espaces distincts de débats et de rencontres, etc.), aucune procédure de rédaction du « livre en ligne » ne sera jamais formalisée.

[642] Voir Mazeaud A., *La fabrique de l'alternance*, op. cit.
[643] *idem*.

Des notes et un « document de travail »

Début avril 2006, le premier texte proposé aux réactions des internautes, appelé « Le désordre démocratique : premier diagnostic », tient, par sa forme au moins, ses promesses de « document de travail ». En seize pages, il est organisé en six parties énumérées ainsi :

I – Elus : ce que les Français en disent

II – Défections électorales : non inscription, abstention

III – Dissidences électorales : le FN, le 21 avril 2002, mai 2005, comprendre, les jeunes et la démocratie représentative

IV – De quelques dysfonctionnements démocratiques

V – Autres raisons culturelles et politiques d'une transformation durable des comportements électoraux

VI – S'appuyer sur l'expertise citoyenne pour décider et agir juste.

S'ensuit essentiellement une succession de notes de travail, à peine rédigées, mélange d'extraits de sondages d'opinion, de rencontres avec des partenaires ou des associations, de citations et de références de travaux de chercheurs en sciences sociales. Les brefs extraits qui suivent ont été choisis parce qu'ils sont représentatifs de la forme du document et de ses sources d'inspiration :

« Dialectique nécessaire de la **bonne proximité** et de la **bonne distance.**

Marcel Gauchet : ***« la reconnaissance, c'est très exactement le point d'équilibre entre connivence et distance***[644] ***»*** (partie I, page 2)**.**

« **Paradoxe** : on ne s'est jamais autant tracassé de l'opinion et les gens n'ont jamais eu autant le sentiment d'être si peu entendus/compris → connaître n'est pas reconnaître, rendre visible n'est pas rendre compréhensible, se savoir dans le détail n'est pas se comprendre dans son ensemble. » (partie I, page 2)

« L'appel lancé par les associations Devoir de Mémoire et ACleFeu (Clichy), avec Jamel, Bacri, Joey Starr, etc. à la suite de l'embrasement des quartiers a eu des **résultats inégaux** mais quand même significatifs. D'après une étude de Banlieues Respect (collectif de 165 associations) sur 108 communes des 22 Régions hexagonales : **7 % à 32 % d'inscriptions**

[644] En gras dans le texte

supplémentaires, dont les 2/3 de 18-35 ans. Ces résultats doivent plus aux initiatives locales de mobilisation qu'à la géographie des émeutes (Melun a vu les inscriptions augmenter mais pas Meaux ; Aulnay et Clichy aussi mais pas La Courneuve ou Bobigny). » (partie II, page 3)

« Une **bataille initiale mal menée** dans les années 80 car privilégiant l'antiracisme moralisateur et **sous-estimant la question sociale**, assimilant tous les électeurs FN à l'extrême-droite traditionnelle sans s'attaquer aux racines du populisme moderne d'où inefficacité assurée voire encouragement à de nouveaux bras d'honneur. La caractérisation comme vote « protestataire » est un peu courte car elle n'incite pas à comprendre sur la base de quels désarrois s'opère pour beaucoup l'adhésion aux « valeurs » du FN et comment une partie de cet électorat, quoiqu'apparemment fidélisé, peut **rebasculer à gauche** s'il a enfin le sentiment qu'on perçoit ses problèmes et qu'on s'y attaque vraiment. Certains électeurs FN continuent d'ailleurs à se dire de gauche…

Lepénisation des esprits » = attention à cette vision catastrophiste qui accrédite à l'excès l'idée d'une banalisation des thèses du FN sur la base d'une lecture contestable (et contestée notamment par le CEVIPOF) de certains sondages. Avoir la nostalgie des « valeurs traditionnelles » (= les repères qui permettaient d'y voir clair) ne vaut pas fascisation des cervelles et même trouver qu'il y a « trop d'immigrés » ne signifie pas consentir à leur discrimination. Le FN fait, hélas, partie du paysage et joue avec talent le jeu de la démocratie : que 66 % des Français ne voient pas en lui un danger pour la démocratie n'est pas forcément le signe d'un abaissement de leurs barrières immunitaires.

Sous la radicalité apparemment intraitable, le mépris de classe pointe le nez… » (partie II, page 5)

La dernière partie, présentée de façon plus personnelle (« mon choix », « à mon sens »), présente de façon rapide la démocratie participative et « deux conceptions [qui] s'opposent » :

« - la **volonté de puissance**, surjouée pour séduire et rassurer après avoir attisé les peurs ; ses résultats sont condamnés à être faibles car ce n'est plus ainsi qu'on pilote et qu'on motive. **Autorité abusive**.

- Le **pouvoir** assumé dans la sérénité, la responsabilité, la fermeté quand il le faut, et le **partage** car les citoyens ne supportent plus d'être le tiers exclu d'une histoire qui est la leur et apportent beaucoup à l'efficacité de l'action publique. Importance des repères et de **la politique par la preuve**. **Juste autorité. »** (partie VI, page 16)

Le premier « chapitre » de ce projet, si l'on s'en tient au vocabulaire utilisé à destination des internautes, a été rédigé par la conseillère de Ségolène Royal, Sophie Bouchet-Petersen, sur les instructions de la future candidate.

> « Ségolène me dit, on va reprendre l'inventaire des désordres, expliquer pourquoi il faut remettre les choses à l'endroit, et qu'est-ce que c'est qu'un ordre juste... On va faire une première partie de diagnostics partagés. On va commencer par la crise démocratique. Ensuite, on fera la crise de l'emploi et du travail, puis on passera aux désordres... Elle me dit « il faut donner des éléments qui vont nourrir le débat, donc tu ne me fais pas des belles phrases. Dans toute la matière dont on a discuté, qu'on a lue, qu'on a brassée ces derniers temps, tu verses les éléments au pot de la discussion commune ». Je m'exécute, avec le fameux truc sur la crise démocratique. Et on se prend une volée de bois vert sur le Net, qu'est-ce que c'est que ces notes de lecture à la con, il n'y a pas de phrases, qu'est-ce que c'est que ce document brut qui n'est même pas…. ? » Entretien avec Sophie Bouchet-Petersen, réalisé le 3 novembre 2008.

Après la mise en ligne de ce premier chapitre, cohabitent sur desirsdavenir.org deux systèmes participatifs différents : les forums thématiques, organisés selon les principes de modération/validation déjà décrits, et l'ébauche de « livre », qui suscite des réactions variées, tant sur la forme (pas de rédaction, notes à peine articulées entre elles) que sur le fond. Aucun mode d'emploi n'est fourni, et la double démarche n'est pas perçue clairement par les internautes, d'autant que le thème du premier chapitre doublonne pour partie avec celui d'un forum déjà existant *(« Rendre l'action publique efficace : comment prendre davantage appui sur l'intelligence de citoyens, sur leur capacité d'expertise, de jugement et de proposition ? Comment mieux ajuster, sans céder à la dictature de l'instant, le temps de la démocratie au tempo de plus en plus rapide de la modernité ? »*).

Une synthèse du débat autour de ce premier chapitre, alimentée de 1188 messages postés par les internautes, sera néanmoins mise en ligne le 18 mai 2006. Ce texte est à son tour ouvert à la discussion. Mais plus que d'une nouvelle rédaction autour des idées proposées initialement par Ségolène Royal, enrichies par les suggestions des internautes (l'engagement pris par la future candidate), il s'agit d'une compilation des réactions des visiteurs du site, organisée autour des six « parties » du

chapitre proposées six semaines plus tôt. L'objectif affiché par la députée des Deux-Sèvres dans son message introductif (intégrer les propositions des internautes à son projet programmatique) n'est pas atteint ; un message prudent rappelle seulement que ces *« réactions et commentaires (...) constituent une source documentaire importante. Dans le livre à paraître en septembre prochain, ils pourront donc être utilisés. Bien évidemment, leur origine et leur auteur seront restitués chaque fois que cela sera possible »*[645]. La formule employée indique que la rédaction du livre n'a pas encore commencé.

Le deuxième chapitre, constitué de 64 pages découpées en dix parties et consacré aux « désordres de l'emploi et du travail » est mis en ligne le 6 juin 2006, alors que, là encore, des forums thématiques existent sur des sujets analogues depuis plus de trois mois sur desirsdavenir.org (« Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité ? », « Economie et travail, débloquer la situation », « Bâtir les protections sociales de demain »), totalisant déjà chacun plusieurs milliers de messages. La forme adoptée précédemment (notes, absence de phrases et de ponctuation) a disparu au profit d'un texte de facture plus classique, qui propose un diagnostic sur la « déstabilisation des classes moyennes », le « descenseur social », la « financiarisation de l'économie », les « patrons - voyous » et les « licenciements boursiers ». Dans un texte d'accompagnement, Ségolène Royal justifie l'évolution de la rédaction : celle-ci tient compte des « critiques », « notamment en choisissant, cette fois-ci, un style moins télégraphique, tout en gardant la forme inachevée d'un document de travail[646] ». Elle annonce dans le même message les thèmes des deux prochains chapitres, pour prévenir le scepticisme qui se manifeste sur le site lui-même[647] : « Le **chapitre 3** abordera, de la famille à l'école en passant par l'Etat, la question de la **juste autorité** qui me tient

---

[645] Archives du 24 mai 2006 (http://web.archive.org/web/20060524063602/http://www.desirsdavenir.org/). Dernière consultation le 19 octobre 2010.

[646] Archives du 13 juin 2006 (http://web.archive.org/web/20060613101111/http://www.desirsdavenir.org/). Dernière consultation le 19 octobre 2010.

[647] En témoigne par exemple ce message : « **et le chapitre 2 ? »** posté par Jean-Claude Bresson le 13 mai 2006 à 7 :05 : *« Bonjour, Il y a un bon mois, un rythme de parution des chapitres était proposé, vous avez été débordé(es) par l'afflux de réactions, ce rythme était-il réaliste ? Peut-il encore être tenu ? De quelle façon ? Bon courage. »*

particulièrement à cœur. Le **chapitre 4** portera sur **la Nation** et sur le lien entre la question sociale et la question nationale.[648] »

Entre la mise en ligne des deux chapitres, l'objet « livre interactif » a de fait changé de nature, bien que les deux textes aient été rédigés par Sophie Bouchet-Petersen et que rien, dans la présentation en ligne, n'indique cette inflexion. Le premier chapitre proposait des pistes de discussions et d'échanges à partir d'un constat sur l'état de l'expression démocratique. S'il encourage toujours au débat, le deuxième contient des éléments de pré - programme présidentiel. Le traitement du sujet n'est plus seulement descriptif et interrogatif, il tient de la profession de foi, et il en sera surtout retenu la critique des modalités de la mise en place des 35 heures par l'ancien Premier ministre socialiste Lionel Jospin[649] :

> « La réduction du temps de travail a été conçue davantage comme un outil de **création d'emplois** (350000) que comme l'aboutissement d'une réflexion sur les conditions de travail. Leur contrepartie fut un spectaculaire assouplissement du droit du travail (à condition que des accords négociés l'encadrent) et une **flexibilité accrue**[650] (annualisation, réduction des délais de prévenance, etc.) [651] . »

Ce texte suscite une polémique dans les rangs socialistes qui finalisent au même moment la rédaction de leur projet pour la présidentielle de 2007. Ces réactions politiques actent la transformation (non assumée) du projet de livre co-rédigé par les internautes. Dans les présentations qu'en fait la presse, la nature du livre - « participatif » et « contributif » - passe au deuxième plan derrière l'identité et de son auteur et l'analyse politique qu'il développe – il devient alors le « livre de Ségolène Royal » mis en ligne sur Internet[652], quand, dans les commentaires médiatiques,

---

[648] Archives du 13 juin 2006 (http://web.archive.org/web/20060613101111/http://www.desirsdavenir.org/). Dernière consultation le 19 octobre 2010.

[649] Voir notamment *Le Monde* du 6 juin 2006.

[650] En gras dans le texte

[651] Partie X du chapitre 2 – Santé et sécurité au travail : le retard français, point 7, p.56

[652] Par exemple *Le Monde* du 6 juin 2006 annonçant la mise en ligne de ce chapitre titre : « Mme Royal : les « plus fragiles » ont souffert des 35 heures ». *Les Echos* (5 juin 2006) signale « Ségolène Royal annonce un réquisitoire sur les 35 heures » et *Le Figaro* (6 juin 2006), « Royal s'attaque au symbole des 35 heures ». La tonalité est identique dans les agences de presse : « Trente-cinq heures : Royal enfonce un nouveau coin au PS » (AP, 5 juin 2006, 16 :53) ; « Après la sécurité, Royal s'attaque au tabou des 35 heures » (Reuters, 5 juin 2006, 8 :56)

l'ambition participative initiale ne disparaît pas purement et simplement[653]. Ce deuxième chapitre est considéré comme une tribune ou un élément de programme, au même titre qu'une émission de télévision ou un meeting, et la dimension contributive n'est plus mentionnée, quand elle l'est, que pour mémoire.

Actant cette évolution sans que jamais elle soit explicitée, après cette date, plus aucun « chapitre » ou « document de travail » ne sera posté sur desirsdavenir.org. Toute référence au « livre en ligne » disparaît du site lui-même en octobre 2006, avant même la désignation officielle de Ségolène Royal par les militants socialistes. Le livre annoncé ne sera jamais publié en librairie, même si l'équipe de la candidate continue d'assurer, quand la question est posée, que d'autres chapitres seront rendus publics « prochainement ». Le 8 février 2007, au cours d'un point de presse, Benoît Thieulin, responsable de la campagne Internet, et Julien Dray, porte-parole du parti socialiste et de la candidate annoncent que la mise en ligne des « Cahiers d'espérance », synthèse d'un an de débats participatifs, à la veille du meeting de Villepinte destiné à lancer la campagne officielle (11 février 2007) remplacera le livre interactif qui avait été provisoirement baptisé « Désirs d'avenir »[654]. Interrogé sur les raisons de l'abandon de ce projet, Benoît Thieulin indique à la presse : *« Nous avons été débordés par un afflux massif de messages. »*[655] L'explication est un peu curieuse puisque la rédaction d'un livre contributif appelait précisément un afflux de contributions. Plus qu'un aveu sur le fond, la remarque entérine l'échec d'une méthode.

Les acteurs de la campagne donnent tous la même explication à cet échec : l'afflux des réactions des internautes sur l'ensemble du site, et notamment sur les forums, a asphyxié la rédaction participative du livre - programme.

> « Au départ, on pensait que le livre allait être le vaisseau amiral de la participation internautique. Mais très vite, on s'est aperçu que ça allait être complètement dépassé. Qu'il

---

[653] *Libération* (7 juin 2006) mentionne à peine la mise en ligne et titre : « A l'écrit, Royal peut mieux faire », expliquant dans un surtitre : « Son premier « document de travail » n'est qu'une compilation de travaux de chercheurs » - sans même mentionner qu'un premier document de travail avait été précédemment mis en ligne et que l'un et l'autre participent de l'expérience contributive lancée par la candidate.

[654] Dépêche de l'Agence France Presse du 8 février 2007 15 :27 « Les « cahiers de l'espérance », synthèse des débats participatifs de Royal ».

[655] *idem*

ne fallait pas canaliser sur l'écriture d'un livre ce qui explosait dans tous les sens. Le site et la dynamique participative du site ont subverti et tué l'idée du livre participatif (…) On avait les forums thématiques, on avait les 70 modérateurs, et on s'est dit, c'est là que ça se passe (…) Après, on a dit, elle [Ségolène Royal] n'a pas tenu parole. Non, on a trouvé mieux en marchant. Et le fonctionnement global du site a été 1000 fois au-delà de ce qu'aurait pu permettre le bouquin… On a laissé tomber l'idée de bouquin sans remords. Après, ça nous a été reproché. Mais nous, on l'a laissé tomber par fidélité à une démarche participative qui excédait les possibilités qu'offrait le bouquin. Pour nous, on était dans la continuité. Ce n'est pas le bon outil, on en a trouvé un mieux, on y va, ce n'est pas grave. Ceux qui s'étaient intéressés à la démarche internautique de ce livre y ont vu un manquement à la parole donnée, alors que nous, on avait l'impression d'être fidèles à la démarche… » Entretien avec Sophie Bouchet-Petersen, 3 novembre 2008.

En isolant cette séquence de la campagne, il est permis d'y apporter trois éléments d'analyse.

Une des premières causes d'échec tient à la nature indéterminée de l'objet « livre interactif ». La publication d'un livre s'inscrivait dans une procédure de communication politique classique à multi-usage, comme l'a analysé Christian Le Bart[656], d'autant qu'à cette époque, plusieurs des adversaires de Ségolène Royal (Dominique Strauss-Kahn, Martine Aubry, plus tard Lionel Jospin) avaient également programmé leur présence en librairie. Pour un candidat virtuel, le livre a l'avantage de s'adresser directement à l'électeur, il assure une visibilité médiatique, et au nom de la liberté éditoriale et du témoignage personnel, les écarts à la doctrine partisane sont tolérés par les appareils. Il permet aussi d'associer analyse politique, éléments programmatiques et expérience ou souvenirs (professionnels, militants, familiaux) qui singularisent l'auteur. Les écrits des personnalités politiques se révèlent plus efficaces que les moyens traditionnels de communication dont disposent les partis – conférences de presse, communiqués par exemple – et ouvrent la voie à l'audience (émissions de télévision). En décidant, seule et sans expertiser sa décision, de transformer cette opération en « livre interactif »,

[656] Le Bart C. *La politique en librairie. Les stratégies de publication des professionnels de la politique*. Paris, Armand Colin/Recherches, 2012. ; L'auteur dresse une typologie détaillée des différentes *postures* d'écriture. Toutefois, si on peut considérer que Ségolène Royal, plutôt prolixe dans le maniement de l'objet éditorial, a pu adopter plusieurs de ces *postures* (revendication de la présidentialité, hauteur de vue, affirmation littéraire, référence au terroir, vécu personnel), le « livre participatif » échappe aux typologies les plus fréquentes.

Ségolène Royal a modifié la fonction attribuée au « livre » dans le dispositif de communication d'une campagne présidentielle, sans lui attribuer clairement une autre mission – si ce n'est celle déjà confiée à l'ensemble du site desirsdavenir.org, chargé de recueillir la parole du « citoyen - expert ». Cette ambigüité initiale se révèle dès la rédaction du deuxième chapitre, qui apparaît comme un élément de programme de la future candidate plus qu'une contribution au débat.

La deuxième cause de l'échec découle de la première. Aucun dispositif n'est prévu de manière spécifique pour traiter les apports des internautes à la rédaction du livre. Les concepteurs du site ont prévu un process de traitement des forums (les synthèses réalisés par les modérateurs-synthétiseurs, voir *infra*). Ce n'est pas le cas pour la rédaction des chapitres d'un ouvrage complet qui a l'ambition d'être le corpus programmatique de la future candidate adossée à « la capacité d'expertise des citoyens »[657]. Les doublons des thèmes traités témoignent à la fois de la difficulté à situer le livre dans la stratégie de campagne de la candidate, et de penser un traitement global cohérent de la parole des internautes. L'explication fournie par l'équipe de campagne (l'afflux de messages dépassant le cadre du livre) acte cette impuissance, dont le directeur de cabinet de Ségolène Royal, Christophe Chantepy, s'est ouvert à certains de ses interlocuteurs[658].

§4. Une audience influente, mais limitée

De la capacité des outils numériques qui ont irrigué le web politique à générer une large audience dépend la participation des acteurs et publics nouveaux que leurs promoteurs prétendent conquérir. La mesure de l'audience numérique pose toutefois tant des questions de fiabilité que d'interprétation, et les données ne peuvent qu'être traitées avec prudence.

---

[657] Page datée du 6 avril 2006.
http://web.archive.org/web/20060406112302/http://www.desirsdavenir.org/
Consultée le 19 janvier 2009

[658] *« Je travaillais presque en direct pour Chantepy. Parfois il m'appelait en me demandant des trucs, des trucs bizarres. Par exemple, il me disait « ne le dis à personne parce que je n'ai pas envie de stresser Sophie [Bouchet-Petersen], mais j'ai l'impression qu'elle ne va pas réussir sur le livre de Ségo… Est-ce que toi tu peux réfléchir à comment tu le ferais, quel plan tu ferais ? C'était le plan B… Mais il me disait que c'était un plan B… ».* Entretien avec une « personne-ressource » de l'équipe de campagne, réalisé le 21 novembre 2007.

De mai 2006 au 28 mars 2007, les responsables de l'équipe Internet de Ségolène Royal revendiquent de 35 à 50000 visites par jour, plus de 23 millions de pages vues sur le site desirsdavenir.org ; les 250 vidéos réalisées par l'équipe de la candidate socialiste et postées sur les plateformes communes (Dailymotion et Kewegoo) ont été vues 17 millions de fois, selon les compteurs des hébergeurs. Sur les activités participatives proposées sur le site, l'équipe de la Netscouade recense plus de 150000 contributions, 250000 « e-militants », et plus de 1400 blogs de soutien à Ségolène Royal[659].

La fréquentation du site est modeste face à celle des sites en ligne des médias où se déploie le débat politique. Il a déjà été signalé que selon le baromètre de l'OJD (association pour le contrôle de la diffusion des médias), lemonde.fr avait totalisé, sur l'année 2006, 293 millions de visites et libération.fr, 77 millions[660]. Un journal télévisé diffusé à 20 heures en période électorale sur TF1 peut réunir jusqu'à 15 millions de téléspectateurs sur une seule soirée – à peine moins que la totalité des vidéos réalisées par l'équipe de campagne de Ségolène Royal sur un an. Selon le sondage Ifop déjà mentionné, si 40% des internautes interrogés recherchent des informations politiques sur Internet, ils ne sont que 15% à *« visiter le site d'une formation ou d'un parti politique »*, et 12% à *« visionner une vidéo politique en ligne »*.

Sur la dimension contributive, Godefroy Beauvallet, dans son étude déjà citée[661], affirme que *« l'impact sur l'opinion des activités en ligne de Désirs d'avenir reste relativement limité »*, et que *« leur effet est d'abord à rechercher dans les transformations de ceux qui y participent »* - mais il est vrai que l'étude a été réalisée au début de la campagne, avant les primaires internes.

Les chiffres communiqués par l'équipe Internet de la candidate plaident néanmoins pour l'hypothèse d'un élargissement de la base militante du Parti socialiste qui compte à cette époque à peine moins d'adhérents encartés que de « e-militants »

---

659 Point d'étape sur la Net-campagne de Ségolène Royal réalisé par la Netscouade, 28 mars 2007. Nous ne disposons d'aucun instrument qui permette de confirmer ou infirmer les chiffres avancés.

660 *Le Monde* et *Libération* apparaissent, selon ce baromètre, les deux principaux sites de presse en 2006. Selon « l'observatoire 2006-2007 de la netcampagne présidentielle » réalisé par l'Ifop les 22 et 23 novembre 2006 auprès d'un échantillon représentatif de 1004 internautes, 61% des internautes ont privilégié les sites de la presse écrite et 49% les sites des chaines de télévision pour s'informer en ligne sur l'actualité politique en avril 2007.

661 « Partie de campagne : militer en ligne au sein de « désirs d'avenir » », *Hermès* 47, 2007, p. 158

enregistrés (dont le nombre sera étoffé en fin de campagne). De nombreux contributeurs font d'ailleurs état de leur non appartenance au PS, et Désirs d'avenir (le mouvement) compte dans ses comités locaux environ 30% de membres qui ne sont pas (ou, en tous cas, plus) militants socialistes. Indépendamment de l'effet produit par cette nouvelle forme de militantisme, celle-ci a agrégé des forces qui sont venus renforcer les traditionnels bataillons militants.

Désirs d'avenir vs NS TV, tentative participative vs communication centralisée

Il ne s'agit pas ici de comparer les sites des deux principaux concurrents à la présidentielle, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, mais de relever ce qui peut, dans les principes de fonctionnement de l'un et de l'autre, renseigner sur notre recherche, les conséquences de l'introduction de technologies nouvelles, numériques et participatives, en campagne électorale et son impact sur les appareils partisans.

La conception de la campagne Internet du candidat de l'UMP a tenu en deux principes : faire venir les électeurs potentiels sur le ou les sites de Nicolas Sarkozy ; y diffuser en continu sa parole et ses propositions. La participation de l'internaute était assez peu sollicitée (si l'on excepte une plate-forme de blogs vers laquelle étaient dirigés les apprentis blogueurs souhaitant apporter leur soutien à Nicolas Sarkozy, ou les questions qu'ils étaient invités à formuler pour qu'y répondent soit Nicolas Sarkozy, soit les membres de son équipe de campagne) ; en revanche le web avait été organisé pour que quiconque, en surfant, puisse rapidement tomber dans l'univers du candidat, ainsi que l 'exprime Thierry Solère[662], l'un des artisans de la campagne Internet :

> « Si vous êtes concernés par Alzheimer, vous allez vous renseigner sur la maladie d'Alzheimer, vous allez partager vos expériences avec des gens qui vivent les mêmes difficultés, il y a des forums, il y a des blogs, qui existent autour de ça. Vous allez dans Google pour vous renseigner. Et là, est-ce que, oui ou non, vous trouvez sur Google, sans chercher, ce que propose un candidat à l'élection présidentielle sur le sujet ? Ca a été ça, l'enjeu de la web campagne à l'UMP : taper présidentielle + Alzheimer, et tomber sur le site de l'UMP ou de Nicolas Sarkozy.

[662] Né le 17 août 1971, responsable des nouvelles technologies à l'UMP pendant la campagne présidentielle de 2007, premier maire-adjoint de Boulogne-Billancourt (92), vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Jusqu'au 1er janvier 2007 – après, c'est interdit par la loi - on a acheté des mots-clefs[663]. On en a acheté des milliers. On achetait des champs lexicaux, on achetait les mots avec les fautes d'orthographe parce que les gens tapent des fautes d'orthographe… Internet, c'est une source d'économie pour les partis politiques. Ca ne coûte rien. Bien sûr, si je vais dire à quelqu'un qui gagne le Smic qu'on dépense 10000 euros par mois là dedans, il va dire que c'est hallucinant, mais... Pendant six mois, on a dépensé 100000 euros par mois, sur une campagne massive. » Entretien avec Thierry Solère, réalisé le 9 janvier 2008.

La stratégie revendiquée est de ramener, quel que soit le sujet, dans l'univers du candidat de l'UMP, sur ses prises de position et ses propositions, qui ne sont pas soumises au débat auprès des internautes :

« Pendant la guerre israélo-libanaise, c'est-à-dire pendant l'été 2006, le candidat Sarkozy fait une grande tribune dans Le Monde sur la vision qu'il a de ce conflit-là. Qu'est-ce qu'on fait ? On achète tout le champ lexical qui tourne autour de ce conflit israélo-libanais. C'est très vaste, rien que sur cette sémantique-là. Donc tous ces mots vont lier vers la page de la tribune de Nicolas Sarkozy. Ca va jusqu'à « hezbollah ». Il y a dans Google France quelqu'un qui tape hezbollah, qui donc s'intéresse au hezbollah – et il y a des milliers de Français qui ont tapé hezbollah, surtout dans cette période-là -, ils voyaient tout de suite, sur le côté droit, un lien disant « conflit israélo-libanais, Nicolas Sarkozy s'exprime. » (…) Les Google AdWords, dans le cas du hezbollah, renvoyaient vers le blog de l'UMP qui avait repris la tribune du Monde. Notre stratégie était d'envoyer les gens dans l'univers UMP, pas de les envoyer sur Le Monde, même si Sarkozy avait signé la tribune. Je vois bien culturellement qu'on choque beaucoup de monde avec ça. Mais c'était ça. On renvoyait soit vers le blog, soit vers le site, mais surtout vers le blog parce que bien sûr on mettait la tribune en débat, c'est-à-dire que la tribune incitait à des commentaires. » Thierry Solère, entretien déjà cité.

L'achat massif de Google AdWords a été testé pour la première fois par l'UMP lors de la période de émeutes urbaines à l'automne 2005, alors que Nicolas Sarkozy, président de la formation depuis 2004, est ministre de l'Intérieur. Il a permis de constituer une base de données d'adresses mails, en prévision de la présidentielle. Pour

[663] Les Google AdWords (à droite sur l'écran du moteur de recherche ou en tête des réponses proposées) permettent de diffuser des annonces commerciales sur Google et son réseau publicitaire. Le système d'achat, indexé sur les résultats (nombre de clics), s'apparente au système boursier : plus le thème est demandé, plus il est cher, mais le nombre de clics fait baisser le prix à l'unité.

l'UMP, le système des Google AdWords est un moyen de donner une visibilité en ligne au candidat Sarkozy, de solliciter (et obtenir) de nouvelles adhésions, et de nourrir le fichier des internautes, sympathisants ou non, auxquels adresser les messages : selon l'UMP, les jours de défaillance des Google AdWords, le nombre d'adhésions était en baisse de 30% par rapport à la veille et reprenait le rythme antérieur dès le rétablissement du service.

La stratégie choisie par les adversaires politiques de Ségolène Royal est fondée sur l'analyse de la consommation du web politique. Les internautes ne fréquentant pas, ou très peu, les sites partisans ou ceux des candidats, il faut aller chercher ceux qui manifestent de l'intérêt pour les questions d'actualité jugées prioritaires par l'équipe de Nicolas Sarkozy – ce qui contribue d'ailleurs à améliorer le référencement automatique que mettent gratuitement les moteurs de recherche à disposition des internautes. De la même façon, la sollicitation des blogueurs et l'hébergement des volontaires sur une plateforme unique contribuent au même objectif : améliorer et rendre plus performant le référencement aux premières places de Google.

Parallèlement à cette technique d'irrigation du web, l'UMP lance, le 14 janvier 2007, NSTV (Nicolas Sarkozy TV), une web télévision, bouquet de 11 chaînes accessibles à partir du site de campagne officiel (sarkozy.fr), qui diffuse la totalité des discours du candidat UMP sur un mur d'images ininterrompu. Conçue et programmée par le publicitaire François de la Brosse[664], il s'agit autant de présenter la campagne au jour le jour que de travailler sur l'image du candidat Sarkozy (Sarkozy en col roulé, Sarkozy en week-end, etc.). La « NSTV » n'a aucune prétention interactive et n'appartient pas à l'univers du web 2.0, comme d'ailleurs le revendique l'équipe de campagne :

> « Un homme politique n'est pas là pour demander l'avis aux gens toute la journée. Quand le pays ne va pas bien, quand vous sortez dans la rue et que vous avez peur de vous faire agresser, quand vous êtes au chômage et que vous n'arrivez plus à payer vos charges, quand le pouvoir d'achat s'effrite, ce que vous attendez c'est que la personne pour qui vous allez voter réponde à vos attentes. » Thierry Solère, entretien déjà cité.

[664] Co-fondateur et dirigeant de l'agence de communication ZNZ Groupe, proche de Nicolas Sarkozy.

Dans un premier temps uniquement installées sur le serveur web du candidat – dans le même souci de centraliser l'information et faire venir l'internaute dans l'univers UMP -, les vidéos seront, au bout de quelques semaines, également diffusées sur les plateformes de partage vidéo YouTube et Dailymotion, afin de permettre aux blogueurs de les embarquer sur leur site personnel, dans la perspective d'améliorer les *ranking* des moteurs de recherche.

Les Net campagnes de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal ont en commun une stratégie d'existence et de visibilité des candidats sur le web, qu'il s'agisse de ramener les internautes dans l'univers UMP (Sarkozy) ou disséminer là où c'est possible l'univers Désirs d'avenir (Royal). L'achat des Google AdWords par l'équipe du candidat de droite ne peut être considéré comme un point essentiel de différenciation dans les conceptions numériques des équipes de chacun des deux candidats. Si le Parti socialiste n'a pas acheté de mots clefs, cela relève d'abord de l'agenda (le PS a désigné sa candidate le 16 novembre et à partir du 1er janvier, le recours à des espaces publicitaires est interdit par la loi), ensuite de ses choix financiers (l'investissement de l'UMP dans Internet dans la période de pré-campagne est bien supérieur à celui du PS, qui a consacré l'essentiel de ses fonds au recrutement d'un webmaster et à la reconstruction de son site).

Les dispositifs des deux candidats partagent aussi une architecture centralisée, même si la conception de la centralité diffère. Comme sarkozy.fr, desirsdavenir.org est une organisation structurée et cohérente, décidée au niveau d'un échelon central (l'UMP pour Sarkozy, la Netscouade pour Royal) qui organise la périphérie (en son sein pour le candidat de droite, en le dispersant sur le web pour la représentante du Parti socialiste).

En revanche, c'est bien la dimension participative développée par l'équipe de Ségolène Royal qui constitue le point de clivage essentiel avec la stratégie déployée par son principal rival, dans sa prétention à la construction collective d'éléments de programme. La campagne Internet de Nicolas Sarkozy, animée par des publicitaires (outre François de la Brosse, qui assiste directement le candidat, la campagne Internet est dirigée par Arnaud Dassier, spécialiste du marketing sur le web) est exclusivement conçue comme un outil de communication fondé sur une politique de marques (« NSTV » alias la télé de Sarkozy, les « supporters de Sarkozy » animés par le député

UMP Yves Jégo sur le modèle des supporters de foot) et non d'échanges ou de débats. La modération est assurée par une poignée de militants UMP et n'a pour mission que de contrôler la conformité des propos à la loi (éliminer les contenus antisémites, raciaux, homophobes, etc.). La parole de l'internaute est utilisée comme un instrument de duplication du message sarkozyste, ou sollicitée pour formuler des questions aux dirigeants de l'UMP. Ces deux fonctions, on l'a vu, sont également essentielles dans la mobilisation des sympathisants de Ségolène Royal. Mais le dispositif Désirs d'avenir a été construit autour d'un principe participatif associé aux propriétés interactives du web, quand le Net, à l'UMP est mobilisé pour ses fonctionnalités de *mass media*[665].

Dans son étude déjà citée sur les propositions politiques dans les webforums partisans comparant des forums des Jeunes populaires (JP-UMP), Désirs d'avenir et UDF[666], Nicolas Desquinabo a montré que *« les* débats de propositions *[étaient] nettement plus fréquents sur DA que sur le webforum de l'UDF, alors qu'ils sont marginaux chez les JP ».* L'architecture du réseau du candidat produit des effets sur les échanges, même si, indépendamment des fonctionnalités du web, l'habitude au débat est plus ancrée chez les sympathisants socialistes que chez les militants de droite.

SECTION 3. Internet, outil de communication interne

Si les modes de communication internes à l'équipe de campagne de Ségolène Royal ne relèvent pas directement du dispositif participatif, il nous a semblé nécessaire de les intégrer à notre recherche dans la mesure où ils produisent des effets sur les acteurs qui animent la campagne : circulation partagée des informations (envoi de messages à des « groupes » ou des « communautés » identifiées) ; facilitation des échanges contributifs (usage de wikis pour l'élaboration de notes qui échappent ainsi à une procédure strictement hiérarchisée) ; circulation de l'information en temps réel. Il n'est pas question de prétendre ici que ces nouvelles méthodes de travail échappent à tout circuit hiérarchique identifié. Pour autant, nous entendons montrer que les outils numériques à disposition des acteurs impliqués dans la campagne de Désirs d'avenir ont

[665] La seule exception a été la création du site debatssarkozy.fr, qui n'aura qu'une place marginale dans le dispositif.
[666] Desquinabo N., *op. cit*. *Réseaux* vol. 26 150/2008

modifié les circuits de décision, d'information (montante et/ou descendante), les modes de participation, et les stratégies d'individualisation (au sens où il est plus difficile de se prétendre l'auteur unique d'une note quand l'historique de la rédaction est traçable sur le Net). Jusqu'alors peu étudiés dans les campagne électorales, ces modes de communication participent à la construction de nouveaux réseaux de connaissances et d'expertises qui ne passent pas par le centre (qu'il s'agisse du parti ou de la candidate) et s'émancipent du fonctionnement pyramidal.

§1. L'information mutualisée

Auxiliaire de la campagne participative de Ségolène Royal et outil de communication externe, Internet a aussi été un puissant outil de communication interne entre les membres de l'équipe de campagne, quel que soit leur degré de proximité de la candidate : équipe salariée de la campagne installée au 282, Boulevard Saint-Germain, réseau des militants bénévoles extérieurs (modérateurs, modérateurs - synthétiseurs), « e-militants » invités à des actions de « veille », experts ou « personnes-ressources » sollicitées sur des thématiques précises – ceux que Godefroy Beauvallet qualifie de « policistes débutants » ou « policistes expérimentés »[667].

Deux outils ont principalement contribué, par leur nature, à la modification des rapports entre membres d'une équipe de campagne. Le mail, mais surtout les « Google groups », outils créés par Google pour permettre la communication et l'échange entre « membres » d'une communauté.

Dès la constitution de l'équipe de campagne, les responsables du pôle numérique préconisent (sans y obliger) l'usage d'une adresse Gmail, l'application messagerie de Google :

> « Gmail est néanmoins fortement recommandé car la plupart des mod's ont fait ce choix, ce qui facilite la gestion des googlegroups que nous utilisons et nous offre également la possibilité de « tchater » dans notre interface « mail ». Enfin les garanties de sécurité sont les meilleures. » Note de « Recommandations à l'intention des modérateurs / synthétiseurs (les mod's) » envoyée à une candidate à la modération le 14 février 2007 par David Clavereau, adjoint au responsable de la Netscouade.

[667] Beauvallet G., « Partie de campagne… » *op. cit.*

Outre l'échange de courriels, la messagerie permet l'envoi d'informations à des listes de diffusion groupées. C'est ainsi que tous les modérateurs, quel que soit leur niveau de proximité avec la candidate et/ou avec le Parti socialiste recevaient chaque jour, généralement en soirée, une « note de veille » résumant à la fois les informations factuelles du jour, les commentaires des médias sur la campagne, la veille en direct de médias en ligne (par exemple lors d'une émission de télévision), le bilan d'opérations de communication de la campagne, ou des alertes ciblées (sur des rumeurs ou des incidents de campagne). A titre d'exemple, la note de veille du 19 février 2007 comportait cinq points :

> - « SR [est] très attendue sur TF1 » où elle est invitée à l'émission télévisée *J'ai une question à vous poser*. « La presse en ligne choisit d émettre la pression sur le passage de SR ce soir sur TF1 : la plupart des titres sont évocateurs, voire même anxiogènes pour certains : L'Edito de Nicolas Domenach sur Marianne2007.info titre ainsi sur « Ségolène Royal joue son va-tout » [avec renvoi en lien hypertexte] (…) Fait rare, les premiers commentaires de lecteurs de Marianne s'agacent de lire dans Marianne des articles qui favorisent, selon eux, NS.
>
> - L'ensemble du Net parle de l'email envoyé aux e-militants pour qu'ils se mobilisent ce soir, et les articles sont nombreux à faire le lien vers la page de formulaire… Une diffusion réussie donc ! [Sont détaillés les traitements du figaro.fr, du site Paroles de militants, des blogs de Jean-Marc Morandini et Loïc Le Meur]
>
> - La réorganisation de l'équipe de campagne. Le changement annoncé de l'équipe de campagne est un gros sujet en ligne depuis dimanche soir (…)
>
> - SR sur le Net : Un article du linguiste Jean Veronis, sur son blog, technologies du langage : 2007 : Le temps des propositions… Dans lequel il met en évidence l'apparition dans la presse en ligne du mot « proposition » au détriment du mot « débat », et ce, après le discours du 11 février : il y a donc eu un « effet Villepinte »…(…)
>
> - NS sur le Net : L'article du FT [avec renvoi en lien hypertexte], qui invite NS à démissionner, commence à circuler en ligne : l'information reprise par le NouvelObs.com (..) ainsi que par France TV qui **titre sur son portail** : Le « Financial Times » juge Nicolas Sarkozy (…) »[668]

[668] Archives personnelles d'un membre de l'équipe de modération

Les listes sont aussi utilisées pour diffuser auprès de publics ciblés (l'état-major de la candidate, les modérateurs) des « alertes » sur les rumeurs ou incidents de campagne, telle celle-ci, en date du 20 février 2007 :

> « SCI OLFI : une nouvelle rumeur…
>
> Un journal en ligne français « El dia de la republica » publie un article sur une SCI pour laquelle François Hollande serait associé avec 30% des parts.
>
> http://www.el-dia.om/acualités-881.php[669]
>
> L'information est aussi publiée le 16 février sur http://napolo.blog4ever.com/blog/index-90719.html[670]
>
> Le bruit est pour le moment faible et la rumeur avait déjà tenté d'émerger à l'automne. »
>
> [Suit le texte de l'article complet, signé Ramon Lacontessa][671]

Ces listes de diffusion sont paramétrables et modulables à l'infini, ce qui permet de choisir les réseaux qui sont informés (des plus proches collaborateurs aux plus lointains), et de dispenser si nécessaire une information massive au maximum de gens associés à la campagne. Les courriels sont utilisés comme moyen d'information, de sensibilisation et renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté.

Associée à la messagerie Gmail, l'application Gtalk (tchat) permet d'échanger en instantané en visualisant qui est en ligne et d'engager une conversation immédiate :

> « Un truc qui a vraiment été très important pour moi pendant cette campagne, c'est ça : c'est qu'avec Gmail, je vois que Bianco est là, que Maurice Ronai est là, David Clavereau, Frédéric Martel sont là... Et donc on était tout le temps, de manière très rapide, à chatter, à rédiger des notes, s'envoyer des fichiers… » Entretien avec un proche de l'équipe de campagne, réalisé le 21 novembre 2007.

Un autre outil numérique mobilisé par l'équipe de campagne de Ségolène Royal a été le Google group, une application qui peut être utilisée par tout titulaire de compte Google. Les groupes rassemblent des membres identifiés qui ont des droits prédéterminés par l'administrateur, par exemple : droit d'envoyer (ou non) des mails à l'ensemble des membres du groupe, droit de consulter les noms (et/ou pseudos) des

---

[669] Lien désactivé au 29 octobre 2010.
[670] *Idem*
[671] Archives personnelles d'un membre de l'équipe de modération.

membres du groupe, droit de participer aux discussions par mail, tchat ou forum, droit de poster des fichiers pour consultation et/ou élaboration en commun (wiki), droit d'éditer des pages. L'équipe de campagne de Ségolène Royal a ainsi créé – ou suscité la création – de plusieurs dizaines de Google groups, répertoriés ou non par le noyau dur du QG, avec des configurations variables : hiérarchiques (groupe réservé à l'état-major, groupe du « comité politique », groupe des collaborateurs de la campagne installés au QG du 282, boulevard Saint-Germain), thématiques (groupes de travail « Innovation », experts réunis sur un même sujet), fonctionnels (groupe des modérateurs, rédacteurs des argumentaires de campagne, veilleurs), politiques (groupes réunissant l'ensemble des courants du Parti socialiste, groupes réservés aux soutiens de Ségolène Royal)…

L'appartenance à l'un ou l'autre des groupes est un indice d'intégration dans l'équipe de campagne, et marque le territoire de celui qui en est membre. Chaque partenaire de la campagne a ainsi une place qui lui est assignée (admis comme membre de tel ou tel groupe) ou qu'il s'assigne (créateur à son tour d'un ou plusieurs groupes auxquels il invite les « membres » de son choix), la totalité dessinant une cartographie de l'état-major de campagne, qui, *de facto*, se substitue à un organigramme d'ailleurs inexistant (cf supra). Il est d'ailleurs difficile d'avoir un aperçu précis et surtout exact de cette cartographie, puisque chacun est libre de créer les groupes se revendiquant de la campagne de Ségolène Royal ou de Désirs d'avenir, au niveau national comme au niveau local. Il s'agit d'une prise de parole qui dépasse la sphère du Parti socialiste et même celle de l'équipe de campagne dans sa conception restreinte. Le témoignage qui suit détaille à la fois la mécanique d'appartenance et d'adhésion (voire d'exclusion) à des Google groups et révèle la façon dont ceux-ci façonnent le jeu d'acteurs.

> « Moi, j'étais un peu touche-à-tout parce que j'avais bouché des trous. J'avais 12 groupes réguliers (…) J'étais dans un groupe « veille droite », qui était chargé de regarder ce qui se passait à droite, il y avait 106 membres (…) il y avait des strauss-kahniens, des mélenchonnistes, des… Tous les gens qui avaient envie de bosser, et des gens de l'équipe de campagne, Aurélie Filippetti, Bruno Le Roux, Le Guen, et puis Chantepy, Camille [Putois], des proches de Montebourg[672], des associations un peu parallèles comme le réseau anti-Sarko… (…) Et puis il y avait un groupe un peu plus fermé, ceux qui faisaient le travail

[672] Respectivement, à l'époque, élue municipale (liste des Verts) du Vème arrondissement de Paris, député de Seine-Saint-Denis, député de Paris, directeur de cabinet de Ségolène Royal, chef de cabinet de Ségolène Royal, député de Saône-et-Loire.

actif, et on pouvait dire des choses autrement… Ca, c'était « veille droite, travail ». Il y avait quand même 77 membres, on peut voir qui était là au 30 janvier, qui est monté dans la barque progressivement.

J'étais aussi dans le groupe « veille tactique », un groupe qui bossait pour Ségo et faisait des alertes pour Ségo. J'étais dans le groupe « Ce que j'ai dit [673]», le groupe « arbres à fiches » (il y en a deux, à un moment il y avait les « arbres à plumes »[674]) ; il y avait le groupe du Copil [comité politique] de Désirs d'avenir, le groupe « Vie des DA », le groupe de travail « vie et santé », il y avait aussi « courrier SR » et le groupe « courrier des lecteurs », je ne me souviens plus, sans doute parce qu'il y avait deux équipes parallèles qui m'avaient pris comme membre toutes les deux. J'étais aussi au groupe « Ségo blog », qui réunissait tous les blogueurs proches de Ségolène Royal ; il y avait aussi le groupe qui a participé à la rédaction du rapport Rocard[675], le groupe Bétapolitique[676]. Et puis aussi un groupe de gens qui travaillaient sur l'école, et un autre « apprendre, travailler », j'ai oublié tellement j'y suis rarement allé ». Entretien avec un proche de l'équipe de campagne, réalisé le 21 novembre 2007.

Comme dans l'espace public du Net, l'usage du réseau permet la constitution de l'équipe de campagne en communautés. Celles-ci associent ou excluent les membres du Parti socialiste, les courants minoritaires, les différents niveaux de décision, ce qui est conforme avec le fonctionnement régulier des organisations partisanes. En revanche, la configuration de ces groupes entre eux, parce qu'elle autorise le croisement des réseaux et déjoue les modes de fonctionnement strictement verticaux, parce qu'elle porte la mémoire des échanges et permet de s'adresser de la même façon à tous les membres de la communauté, modifie les circulations de l'information au sein de l'espace politique ainsi défini – ici, celui d'une campagne électorale.

Les responsables de la campagne Internet, avec l'aide de sympathisants technophiles, souvent modérateurs du site desirsdavenir.org, théorisent la création, l'utilisation et la mobilisation de ces Google groups. Cette forme d'échanges relèverait d'un choix de pratiques démocratiques destinées à se substituer aux usages partisans

---

[673] Chargé de rédiger les notes appelées « ce que j'ai dit » mises en ligne sur le site desirsdavenir.org

[674] Argumentaires de campagne

[675] Rapport sur les enjeux du numérique commandé à l'ancien Premier ministre par Ségolène Royal. Publié en ligne sous le nom « République 2.0 – Vers une société de la connaissance ouverte » le 5 avril 2007.

[676] Agrégateur de contenu créé au moment de la campagne pour soutenir Ségolène Royal (www.betapolitique.fr, voir infra).

habituels, et notamment les réunions politiques intra-partisanes où la parole est confisquée par quelques-uns.

> « Les Google groups, c'est l'acte fondateur. Quand on s'est demandé comment on fait, comment on s'organise, on a créé les Google groups. La première manifestation auprès d'un membre du groupe est qu'il appartient à un groupe (…). D'habitude, ce sont les réunions. Là, c'est le primat de l'écrit sur la réunion, donc de la contribution écrite sur l'éloquence. Il y a un décalage avec les pratiques habituelles. D'habitude, un groupe de travail, c'est 35 personnes, 3 politiques, 3 personnes qui parlent et personne ne peut dire autre chose. » Entretien avec Godefroy Beauvallet[677] réalisé le 4 mars 2008.

L'organisation contributive de ces groupes, si elle ne supprime pas l'organisation hiérarchisée d'une campagne électorale ni l'existence de plusieurs cercles d'influence et de pouvoir autour de la candidate, facilite la mise en commun :

> « Il n'y a pas cet effet je rechigne à faire une note parce qu'il y a un connard qui va la changer et la signer et la passer à un autre qui va la changer et la signer. Personne ne pouvait dire qu'ils n'étaient que trois autour de Ségo à prétendre qu'ils avaient toutes les idées, parce qu'il restait des traces écrites, au vu et au su de tout le monde, qu'on avait fait ce boulot-là, qu'on avait écrit cette note-là. Et ça, moi je pense que ça veut dire que l'action collective aujourd'hui va être plus décentralisée, en réseau. Ce n'est pas une banalité. Dans la vie politique, c'est un bouleversement. Vous imaginez, si vous ne pouvez plus piquer la note de quelqu'un pour faire croire que c'est vous qui l'avez faite, tout ce que ça change ? » Entretien avec un proche de l'équipe de campagne, réalisé le 21 novembre 2007

Ce constat est partagé par des experts sollicités par l'équipe de campagne, qui actent ainsi, avec le recours systématique à Internet pour les échanges et l'élaboration du programme, la suprématie de *« la forme et la force de l'écrit dans les pratiques et les échanges militants »* développés depuis le débat sur le Traité constitutionnel européen de 2005, et relevés par Rémi Lefebvre[678] :

---

[677] A l'époque maître de conférences à l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications. Godefroy Beauvallet revendique le recours *« à l'observation participante ou, plutôt, à la participation observatrice »* au cours de cette campagne. Voir l'article déjà cité, « Partie de campagne : militer en ligne au sein de « Désirs d'avenir » », *Hermès* 47, 2007, p. 155.

[678] Lefebvre R., « Le sens flottant de l'engagement socialiste », *in Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, *op. cit.*. p. 112

> « C'était assez excitant, parce qu'on produisait beaucoup, on se voyait de temps en temps, de manière conviviale et sympathique et le google group de notre groupe d'experts a été très utile. Ca permettait la confrontation des idées très rapide. C'était la première fois que j'utilisais ça, ça nous permettait de confronter nos formulations. Je trouve que c'était bien de confronter, pas seulement oralement, dans une réunion, mais de confronter dans une pensée formalisée dans l'écriture, ce qui est autre chose. » Anita Weber[679], membre d'un groupe d'experts sur la culture, entretien réalisé le 1er octobre 2008.

Les Google groups substituent à la hiérarchie de l'organigramme un fonctionnement plus méritocratique, où l'intensité de l'activité tient lieu de valeur et d'engagement. Ils se substituent en grande partie aux réunions, avec la prise de parole codifiée qui en résulte. Avec les Google groups, la visibilité des membres ne résulte pas de la place qu'ils occupent dans le dispositif (par exemple directeur de cabinet de la candidate, chef du groupe des experts, responsable de la réflexion sur un sujet particulier), mais de la présence des membres, du nombre et de la fréquence des interventions de chacun (avec date, heure et message). Les membres des groupes étant souvent aussi modérateurs des forums et rédacteurs de synthèses pour le site desirsdavenir.org, les interventions se nourrissent de leurs expertises, mais aussi de la remontée des débats participatifs, comme en témoigne l'un des modérateurs-synthétiseurs, spécialiste des sujets sociaux, énarque et membre de l'Inspection générale des affaires sociales :

> « L'alimentation intellectuelle des débats participatifs… Ca jouait sur les dossiers que je suivais par ailleurs, c'était toujours intéressant d'aller sur le site, vous faites une soirée ou vous faites 100 ou 200 messages, vous avez un condensé de l'état du débat sur tous les sujets (…). C'est hyper éclairant de voir quel sujet prend bien, quel sujet suscite des réactions négatives…(…) Sur mes sujets d'expert, ça m'aidait vraiment beaucoup dans la réflexion… » Entretien réalisé le 25 avril 2008.

Les procédures mises en place par le parti sont remplacées par de nouvelles normes, qui prétendent instituer une autre échelle de valeurs, sans qu'il soit d'ailleurs explicité en quoi celle-ci serait plus « démocratique » ou plus légitime, si ce n'est

[679] Membre du Parti socialiste depuis 2003. Ancienne conseillère des cabinets de Jack Lang, ministre de l'Education nationale et de la Culture. Directrice régionale de l'action culturelle d'Ile-de-France en 2006-2007, aujourd'hui Inspectrice générale de la Culture.

qu'elle favorise la parole de ceux qui la prennent. La « transparence » évoquée par les promoteurs de ces débats n'est que relative, puisque si les membres du groupe peuvent en effet savoir qui a fait quoi, qui a proposé quoi, et qui a rédigé quoi, la constitution de ces communautés n'obéit à aucune règle codifiée, en tous cas connue et acceptée au préalable par les membres des groupes. *A contrario*, un groupe peut être discrètement mis à l'écart et son activité réduite, au profit d'un autre constitué seulement d'une partie de ses membres – sans que les exclus en soient informés. Les procédures partisanes de mise en forme des débats (avec vote et représentativité déterminée selon le poids respectif des courants) sont supplantées par un processus de cooptation informelle, sans règle explicite. Ainsi, par exemple, le fonctionnement d'un groupe baptisé « veille-droite-travail » (77 membres) est-il modifié au cours de la campagne, et ce changement ainsi justifié auprès de ses membres :

> « Notre petit groupe de travail connaît un succès grandissant, et nos listes de diffusion deviennent adressées à un nombre croissant d'acteurs de la campagne. C'est pourquoi, en accord avec Alain Bergounioux, nous avons décidé de modifier un peu le fonctionnement des listes. La liste "veille-droite-travail" reste notre liste d'échanges spontanés et de travail collectif. La liste "veille-droite", adressée à l'ensemble de l'équipe de campagne, sera désormais modérée. Cette modération n'est pas destinée à filtrer les messages mais à les rassembler, pour n'envoyer qu'un à deux messages par jour et les envoyer depuis le compte veilledroite2007. Cette disposition devrait augmenter considérablement la probabilité d'être lus. » Message adressé le 8 février 2007 aux 77 membres du groupe « veille-droite-travail ».

L'explication constitue un demi-mensonge puisque dès la création du groupe « veille-droite-travail », il est rappelé aux membres que celui-ci est destiné aux échanges « off », et qu'il convient d'être « parcimonieux » dans les messages envoyés au groupe « veille-droite » (message du 30 janvier 2007). En clair, au prétexte d'efficacité, tous les messages n'ont pas vocation à être connus de l'état-major de la campagne et du Parti socialiste, contribuant ainsi à la constitution de réseaux hors hiérarchie, et hors organigramme. Le groupe appelé « veille-droite-travail » va développer un travail de veille médiatique (observation de la presse papier, Internet, française et étrangère), politique (analyse des discours de François Bayrou, riposte aux arguments adverses) qui alimentera les notes de veille sur lesquelles nous reviendrons. Le groupe « veille-droite » sera progressivement réservé à la diffusion des notes

« arguments et ripostes » élaborées par le Parti socialiste sous l'autorité d'Alain Bergounioux[680]. A partir du début du mois de mars, un groupe « veille-tactique », essentiellement alimenté par des étudiants membres du PS ou proches de Ségolène Royal, s'ajoute à la « veille média » et « veille audiovisuelle » et surveillera le contenu des émissions de radio et télévision (invités du matin, journaux télévisés des chaines hertziennes et d'information continue, émissions politiques, chroniques quotidiennes, etc.)[681]. Ces groupes s'ajoutent au travail de veille sur Internet fourni par l'équipe ad hoc de la Netscouade (voir infra) et à ceux qui sont affectés à l'observation des autres candidats de gauche.

Comme le montre le tableau suivant établi à partir de l'analyse des conversations des groupes auxquels nous avons pu avoir accès, cette organisation réticulaire permet la diffusion et l'échange d'un grand nombre de messages (de 1 à 20 par jour par groupe selon l'actualité de la campagne) et d'élargir le cercle des militants impliqués dans la campagne au-delà du QG de campagne et du siège du PS rue de Solférino. Les groupes peuvent à la fois être mobilisés pour faire monter de l'information vers l'état-major de campagne (« veille-tactique »), pour la diffuser de façon massive à différentes listes de destinataires chargés de la répercuter (groupe « veille-droite »), ou pour échanger entre producteurs et diffuseurs d'informations (groupe « veille-droite-travail »).

---

680 Plusieurs documents sont édités par l'équipe de campagne : Arguments et ripostes, Dossiers et arguments, Arguments du jour (à partir du lancement officiel de la campagne à Villeptinte, le 11 février 2007), et, avec une existence plus brève et plus aléatoire, Argu'Express

681 Ce groupe est mis en place le 9 mars 2007, avec l'objectif suivant (premier message mis en ligne à destination de l'ensemble du groupe) : *« SR et son staff ont besoin de savoir, le plus rapidement possible à la fin de l'émission, dans une note courte et dense :*
- l'essentiel de ce qui a été dit ;
- ce qui s'est dit sur (contre) elle ;
- ce qui s'est dit sur (contre) les autres concurrents. »

Tableau 9. Principales caractéristiques de trois Google groups

	Nbre de membres	Date de création	Nbre de messages/nb de discussions	Principaux contributeurs	Appartenance des 10 contributeurs les plus actifs
« Veille – droite – travail »	77	30/01/2007	685/459	5 membres = 53% des contributions	Etat-major campagne: 1 Appareil PS (Solférino) : 3 Campagne SR (hors organigramme) : 6
« Veille – droite »	106	20/12/2006	547/370	2 membres = 51% des contributions	Etat-major campagne: 1 Appareil PS (Solférino, Sénat) : 4 Campagne SR (hors organigramme) : 5
« Veille – tactique »	38	9/03/2007	1226/668	10 membres = 52% des contributions	Etat-major campagne: 0 Appareil PS (Sénat) : 1 Elus, collab élus : 2 Campagne SR (hors organigramme) : 7

Dans la production de l'information militante, il est possible de considérer que le Google group a un fonctionnement radicalement inversé par rapport aux normes en vigueur dans le parti, où, en matière de communication, le poids de l'expression est ramené à la place de celui qui s'exprime dans l'organigramme et au rapport de force consécutif au poids des motions. Sans doute les Google groups relèvent-ils eux aussi, au moins en partie, de *« l'émergence d'espaces militants alternatifs et concurrents [au PS] qui valorisent l'implication individuelle des adhérents » selon le mécanisme de « redéfinition du rôle de militant et de l'excellence militante »* décrit par Rémi Lefebvre[682] : *« La valorisation du débat est le résultat d'une requalification et une redistribution des pratiques légitimes. Le parti devient un forum. »*

Il convient toutefois de noter que les campagnes électorales, et surtout les campagnes présidentielles, génèrent fréquemment des fonctionnements atypiques à l'égard des normes et des règles partisanes, même quand le candidat adosse

[682] *op. cit.* p. 107.

l'organisation de sa campagne à celle du parti. Dans son étude sur le Parti socialiste dans la campagne de François Mitterrand en 1981[683] *(« cas unique de par l'étroitesse du rapport entre le parti et son candidat »*), Thomas Jouteux rappelle l'existence de collaborateurs qui incarnent *« des compétences utilisées de manières personnelles par François Mitterrand, où la qualité et la fidélité valent plus que l'engagement partisan »*, et qui constitueront une partie de son cabinet au moment de son installation à l'Elysée. Dans la campagne de 2007, les Google groups permettent à la fois la mise en réseau des intervenants sur un même sujet (mobilisation des compétences) et la mise en réseau de plusieurs groupes entre eux, atténuant le cloisonnement habituel des différents acteurs et leur positionnement dans la hiérarchie au profit d'une virtuelle, mais hypothétique, mise en commun du travail effectué pour la candidate. Toutefois, ce mode de fonctionnement numérique, qui permet des échanges directs entre un candidat et ses collaborateurs et entre collaborateurs sans passer par les échelons intermédiaires (directeur de cabinet, directeur de campagne), cohabite avec un cheminement plus traditionnel pour la communication physique (au QG de campagne comme au Parti socialiste) où l'accès au candidat reste hiérarchisé et codifié.

§2. Veiller, réagir, communiquer

Les potentialités de veille, fonction consubstantielle à Internet selon Pierre Rosanvallon[684], sont mobilisées à des fins internes d'abord pendant la campagne des primaires, puis après la désignation. Pendant la campagne officielle, une partie des salariés de la Netscouade (les « veilleurs) est spécifiquement affectée à cette fonction. La cellule, animée par Clémence Lerondeau, est chargée d'observer les médias en ligne, les blogs, les forums (notamment les tendances exprimées sur les forums de desirsdavenir.org), les sites d'élus et de militants - qu'ils soient réputés « proches » ou « hostiles » -, et la nébuleuse associative sur des thèmes potentiels du débat électoral (développement durable, urbanisme, enfance et éducation, citoyenneté, etc.). L'organisation de la veille permet de radiographier à la fois les commentaires sur la campagne (retour sur une émission de télévision, la déclaration d'un acteur) et les

[683] *op. cit.* p. 52-53.
[684] Rosanvallon P.,. *op. cit*, p. 75

réactions qu'appellent ces commentaires, par une résonance infinie du discours politique d'un site à l'autre du Net :

> La veille, c'est un thermomètre qu'on met dans le web pour palper les pulsations de l'opinion publique (…) Ca reste de l'écoute et de l'intuitif, il n'y a pas, pas encore de science de la veille, et les mesures de veille sont tâtonnantes. C'est une grande part de lecture et d'analyse. Sur mon agrégateur de flux, il y avait environ 800 sites (…). On regarde aussi tous les liens recommandés dans les blog-rolls. Ils donnent l'idée de la communauté dans laquelle évolue le blog en question. On fait des recherches « link to » - dans yahoo, c'est link:url. Ce sont les liens qui montrent comment on est intégré dans sa communauté. On est aussi attentifs à la réactualisation, au nombre de commentaires : il donne une idée du trafic ou de l'importance du blog pour ses lecteurs – si c'est un lectorat fidèle, qui s'implique et réagit, c'est intéressant.
> Sur les cinq ou six chargés de la veille, beaucoup s'occupaient de la veille collaborative qu'on demandait aux militants. En général, c'étaient des choses isolées, du point de vue local, pas des tendances lourdes. Pour repérer une tendance lourde, on regarde le nombre de posts, et les sites où c'est posté. On analyse les points forts, les points faibles, ce que les internautes regrettent, par exemple les sujets sur lesquels Ségolène Royal ne s'est pas exprimée. On en tire une analyse, on peut dire « attention, vous ne parlez pas assez salaires ! ». Clémence Lerondeau. Entretien réalisé le 18 janvier 2008.

Les modérateurs des forums sont également mis à contribution à l'aide d'un wiki, ainsi qu'il est expliqué dans les « recommandations » qui leur sont diffusées :

> « L'intérêt des forums réside également dans un suivi plus quotidien des contributions modérées, afin d'utiliser ce formidable thermomètre dont nous disposons comme outil de veille de l'opinion. Nous allons réaliser des bilans quotidiens (très léger) et repris chaque fin de semaine dans une synthèse plus globale (veille média, sites dda, sondages, veille internet). Le bilan continu quali et quanti des messages que vous modérez constitue un indicateur essentiel. Pour cela, il est demandé aux modérateurs du jour de noter leurs impressions et quelques citations des messages les plus significatifs dans la rubrique « BILAN QUOTIDIEN ». Pour compléter cette analyse « qualitative », nous disposons par ailleurs d'un suivi quantitatif automatique des messages dans la rubrique « statistiques/statistiques ». N'hésitez pas à analyser ces stats tres rapidement pour les mettre dans votre bilan quotidien. Ca permet de savoir, s'il y a plus ou moins de messages de soutiens ce jour, dans quelle proportion, ou de tel ou tel forum. »

L'équipe de veille produit une note quotidienne, une note hebdomadaire et en cas de besoin des « alertes » qui détectent la montée de sujets polémiques (par exemple sur la déclaration de patrimoine de Ségolène Royal et François Hollande ou l'emploi improvisé par la candidate lors d'un déplacement en Chine du mot « bravitude », inexistant dans la langue française). Elle emprunte au besoin ses outils aux méthodes de marketing et de stratégie d'entreprises (analyse SWOT[685], surveillance de l'UBM sur Internet[686]). L'observation des notes quotidiennes envoyées aux modérateurs pendant les deux derniers mois de la campagne, du 20 février au 20 avril[687], permet de désigner et classer les sept principales fonctions de la veille, comparées aux méthodes déployées jusque là dans les campagnes électorales et aux acteurs qui collectent et diffusent l'information :

Tableau 10. Les fonctions et les acteurs de veille dans la campagne de Ségolène Royal

	Description	**Fonction traditionnelle**	**Fonction nouvelle**	**Acteur traditionnel**	**Acteurs nouveaux**	**Exemples[688]**
Emissions (radio, TV)	Analyse des commentaires médiatiques ; réactions des internautes aux commentaires.	Revue de presse + analyse	1 – Suivi des émissions en direct 2 - Réactions des internautes - au contenu des émissions - aux commentaires médiatiques 3 – Temps accéléré : retour immédiat (rectification, mobilisation)	- Equipe de campagne (QG du candidat). - Instituts de sondage	- Le public internaute. - Equipe de campagne élargie	« J'ai une question à vous poser » (TF1, 20/02/2007)
Image en ligne des principaux candidats	Veille sur la campagne des adversaires et réactions des internautes.	[sans objet]	Veille instantanée des tendances et mouvements d'opinion	[sans objet]	Equipe de campagne élargie	- Forces et faiblesses de François Bayrou sur Internet (1/03/2007) - Nicolas Sarkozy : la

685 Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats.

686 Ou « Unité de bruit médiatique », marque déposée et conçue par TNS pour mesurer la couverture consacrée à une marque, un événement, une personnalité.

687 Archives personnelles d'un modérateur.

688 Les notes de veille correspondant aux exemples choisis sont publiées dans les annexes.

						thématique immigration accroit sa visibilité (6/2/2007)
Evénements de campagne	Analyse de la perception d'un temps de campagne (visite, déclaration).	Revue de presse – analyse des remontées de terrain - sondages	Perception immédiate des décalages entre analyse médiatique et réactions des internautes.	Equipe de campagne (QG)	- Le public internaute. - Equipe de campagne élargie	-Remaniement de l'équipe de campagne mal perçu (23/02/07) - Déplacement à Clichy : un doute émis par les internautes sur la sincérité de S.Royal (27/02/07)
Propositions actions et recommandations	Suggestion d'actions (notamment en ligne) à l'intention de la candidate et de son équipe rapprochée.	Notes au candidat	- Rapidité du circuit de décision. - Segmentation des actions (Internet ou terrain)	- Membres de l'équipe de campagne selon organigramme - Experts	Equipe de campagne élargie	- Sur Airbus (2/03/2007) - Débat sur l'identité nationale : mise en ligne des 7 couplets de la Marseillaise (26/03/2007)
Alertes	Bref message renvoyant, par lien hypertexte, à l'objet polémique, accompagné ou non d'une recommandation	- Modification du message après note au candidat	- Possibilité de rectification immédiate du message	Equipe rapprochée du candidat	- Le public internaute - Equipe de campagne élargie	- faux mail de S. Royal annonçant le retrait de sa candidature (5/04/2007) - Vidéo (2002) de Montebourg approuvant Bayrou (2/3/2007)
Validation des thèmes de campagne	Analyse des thèmes de campagne qui recueillent l'adhésion des internautes	Analyse des remontées de terrain - sondages	Rectification /infléchissement des thèmes de campagne	Equipe de campagne	- Réseau militant et forums DDA - Equipe de campagne	- Emploi, vie chère (4/04/2007) - Coût de la vie (10/04/2007)
« Pépites du Net »	Observations et réactions sur la Net campagne, principalement celle de Ségolène Royal	[sans objet]	- Observation de la présence sur la Toile. - Revue de web	[sans objet]	Equipe de veille de la campagne	Dépêche AFP sur les candidats et Internet (6/04/2007)

Le système de veille mis en place par la Netscouade rentre donc en conflit avec les modes d'intervention traditionnels, puisqu'en augmentant le nombre d'acteurs, il marginalise, ou en tous cas décentralise, dans le processus d'information, non seulement l'appareil partisan (siège du parti, fédérations), mais aussi l'équipe rapprochée de la candidate. La fracture numérique existante au sein même de l'état-major de campagne (les deux co-directeurs de campagne, Jean-Louis Bianco et François Rebsamen, admettent qu'ils ont découvert une partie des potentialités et des usages d'Internet à l'occasion de la campagne) induit des distorsions dans le circuit de l'information et les processus de décision qui en découlent. A défaut d'être prévenus et gérés, les événements de nature à générer des situations de crise autour de la candidate sont repérés sur le web avant que le processus d'alerte « de terrain » se soit mobilisé (par exemple la montée de François Bayrou, qui bénéficie d'une forte visibilité numérique est repérée sur le Net avant que les sondages n'indiquent la tendance). Les notes de veille permettent aussi d'identifier les mouvements d'opinion autour des écarts entre les prises de position du Parti et celles de la candidate et, le cas échéant, de procéder à une opération de recentrage face à l'organisation partisane (notamment les déclarations de Ségolène Royal sur la carte scolaire en septembre 2006[689] ou la présence physique des enseignants au collège[690] qui alimentent le doute chez les enseignants ; en réponse, une « lettre aux enseignants » sera mise en ligne et envoyée personnellement le 21 mars à 80000 « e-militants » qui se sont déclarés intéressés par la question éducative).

Comme les forums, les procédures de veille ont participé au mécanisme de « rectification » des propos et prises de position de Ségolène Royal relevé par Godefroy Beauvallet[691], même s'il est difficile d'établir une quelconque répercussion de ces effets sur la conduite de la campagne.

---

[689] Avant l'annonce de sa candidature à la primaire socialiste, lors d'un déplacement à Florac (Lozère), Ségolène Royal avait estimé devant les journalistes qu'il fallait « desserrer » la carte scolaire et donner aux parents « le choix entre deux ou trois établissements ». Voir supra, sur la partie consacrée aux vidéos.

[690] Voir *infra*

[691] « Partie de campagne : militer en ligne au sein de « Désirs d'avenir » », *op.cit.*, p. 163

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

La campagne participative de Ségolène Royal a été au cœur des tensions entre l'organisation de la candidate socialiste à l'élection présidentielle, Ségolène Royal, et l'appareil partisan, le Pati socialiste. Ce rendez-vous électoral a cristallisé les tensions entre les deux dispositifs, qui se revendiquent, dans leur rapport au peuple, de légitimités différentes, éventuellement antagonistes. L'insertion d'un processus participatif, porteur de nouvelles formes d'engagement aux prétentions démocratiques (participative et numérique) au sein d'une campagne qui incarne l'excellence partisane (élection du président au suffrage universel, sélection du meilleur candidat), questionne les deux types de légitimité, entre le militantisme et le peuple d'une part, l'expression programmatique d'un candidat et la libération de la parole d'autre part.

Nous avons démontré ici que le dispositif participatif devait imposer des processus contraignants, anticipés et réglementés de recueil de la parole sans lesquels les objectifs affichés, qui en période électorale conjuguent contraintes médiatiques et idéal participatif, étaient voués à l'échec.

Le dispositif Internet de la campagne présidentielle de Ségolène Royal en a, parce qu'il s'organisait en dehors de l'appareil partisan, sur des modalités différentes, mais pas *contre* lui, été l'atout essentiel. Essentiellement organisé autour du site désirsdavenir.org, il a posé les bases d'une ingénierie numérique de la participation jusque là inexistante dans l'univers partisan. Nous reviendrons dans le chapitre qui suit sur la finalité – contribuer à la construction du programme de la candidate socialiste et légitimité de la production programmatique -, mais l'examen détaillé du système montre que le cahier des charges défini au préalable a pu être rempli quand les procédures ont

été annoncées et précisément explicitées (synthèse de la parole des internautes sur les débats proposés par l'équipe de campagne, traçabilité des contributions, affichage des procédures de validation ou exclusion). Il a échoué quand aucun protocole de mise en mise en œuvre n'a été spécifié (livre participatif, débats participatifs de terrain).

Plus formalisée que les autres démarches participatives engagées pendant la campagne présidentielle la mobilisation de l'espace numérique est caractérisée par plusieurs mouvements, éventuellement antagonistes :

- La mobilisation numérique a permis d'élargir la base militante du Parti socialiste et d'organiser des communautés actives dans le temps (réaction en temps réel avec une chaine de décision très courte) et dans l'espace (espace physique et espace virtuel) – avec la constitution, sur le terrain, de groupes formés virtuellement dans l'univers numérique.
- La parole du citoyen internaute, suscitée et encouragée pour bousculer le fonctionnement *top-down* en vigueur dans les systèmes partisans au profit d'un mouvement *bottom-up*, a été mise en scène dans un dispositif qui était, lui, strictement centralisé, hiérarchisé et codifié.
- Les propriétés participatives du web encouragent l'émergence de nouveaux acteurs qui modifient et/ou effacent le rôle des médiateurs et intermédiaires traditionnels. Le dispositif des modérateurs et synthétiseurs de desirsdadavenir.org a contribué à l'apparition de militants de la participation, à mi-chemin du militantisme et de la professionnalisation.
- Les propriétés interactives du web 2.0 transforment Internet en instrument de contrôle et de suivi permanent, particulièrement lors des campagnes électorales. Cette réactivité en temps réel peut susciter des rectifications programmatiques (qui s'apparentent alors au marketing et au pilotage par l'opinion), mais aussi générer des argumentaires et de la légitimité face aux organisations installées (médias, partis politiques).

PARTIE 3. LES EFFETS DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS DANS LA CONQUETE ELECTORALE

CHAPITRE 5. DES DEBATS PARTICIPATIFS A LA REDACTION DU « PACTE PRESIDENTIEL » : VALIDATION, RATIFICATION, LEGITIMATION

Après avoir examiné le contexte partisan de l'élection présidentielle de 2007 (partie 1) et les conditions et les modalités de l'introduction de procédures participatives dans la campagne (partie 2), cette troisième partie analyse les effets des dispositifs délibératifs mis en œuvre sur l'action et la décision programmatiques d'une part, sur l'organisation partisane d'autre part.

Il convient dans un premier temps d'identifier plusieurs situations et de choisir les moyens de les observer, dans la mesure où cette démarche d'analyse d'un dispositif participatif se situe *a posteriori* : cette recherche a commencé après l'élection présidentielle, et donc à l'issue du processus. A la différence de nombreuses observations participantes relatives à des terrains définis par avance sur des expériences encore en cours (et donc dans une dimension temporelle et, souvent, géographique

déterminée)[692], nous intervenons en aval de la mise en œuvre du dispositif, et non en immersion. Se pose donc la question des contours et des limites que nous nous fixons, et notamment de la sélection des objets qui vont servir de base à notre travail, qu'ils soient extraits du terrain ou du matériel en ligne, d'autant que ces différents matériaux ne coïncident pas dans l'agenda de la campagne présidentielle : comme nous l'avons vu, les contributions par Internet ont débuté début 2006 et leur exploitation se fait de façon intense jusqu'au jour du deuxième tour de scrutin, en mai 2007 ; en revanche, les débats participatifs locaux commencent à la mi-décembre 2006 et se terminent à la mi-février 2007.

Outre le décalage de calendrier, la forme et la matière des contributions, l'ingénierie et les protocoles déployés, les publics mobilisés et les procédures de recueil de la parole numérique et de l'expression du terrain n'étant pas identiques, il m'a paru nécessaire d'en analyser et d'en distinguer les différents modes opératoires. J'ai donc été amenée à distinguer les débats et les forums numériques d'une part, et les débats locaux d'autre part (les débats participatifs à vocation nationale en présence de Ségolène Royal relèvent d'une démarche différente, que j'analyserai séparément).

Dans un deuxième temps, j'ai tenté d'identifier les processus de ratification, validation et/ou inflexion des propositions de la candidate, au regard des propositions formulées par les publics sollicités – ou, a minima, ce qui *était retenu* de leurs propositions.

Mon objet m'a conduit à choisir – et parfois à devoir choisir, je m'en expliquerai - des corpus variables selon les situations[693]. Mais pour chacune d'entre elles, j'ai élaboré une grille d'analyse commune aux débats numériques et de terrain, en listant les questions auxquelles il faudrait apporter une réponse pour la pertinence de la démonstration.

- *L'identification des publics*. Qui participe aux débats ? Quelle *« présentation de soi »* est opérée par les acteurs, sur Internet comme dans les débats locaux ? Quelles

[692] Il a été à plusieurs reprises fait mention de certaines d'entre elles, ces citations étant évidemment loin d'être exhaustives.

[693] Pour ma part, j'ai assisté à quelques débats participatifs locaux, à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, à la fin du mois de janvier et jusqu'à la fin février 2007, alors que je construisais mon sujet de thèse. Toutefois, si ces observations ont été utiles pour l'appréhension des situations, par souci d'unification de l'origine des sources, j'ai choisi de ne pas prendre en compte ces observations, qui n'ont servi qu'à des confirmations marginales.

sont les caractéristiques dominantes mises en avant par les participants (appartenance au Parti socialiste, localisation géographique, position sociale) ?

La question de la *« présentation de soi »* dans les débats en ligne comme lors des rencontres de terrain, qui a fait l'objet de nombreuses remarques, ne nous semble pas dissociable de l'usage fait par les participants du *témoignage*, dont nous avons vu qu'il était valorisé, notamment dans les débats en ligne. Mathieu Chaput a ainsi pu noter que *« la prévalence du témoignage formerait l'un des traits marquants de la discussion politique en ligne, établissant un contraste significatif avec l'énonciation politique qui s'accomplit généralement à travers la représentation et la délégation, autrement dit par le fait de parler au nom des autres »*[694].

Nous verrons que s'il n'est pas systématiquement mis en avant par les participants aux débats et aux forums de Désirs d'avenir, le témoignage participe pourtant de façon décisive à la structure de récit qui sort des débats : le résultat de la démarche participative telle qu'il ressort de la synthèse finale se présente plus comme une addition de verbatim individuels que la structuration d'une réflexion collective. Ceci nous conduite à prendre des distances avec l'observation de Nicolas Desquinabo, qui, dans son étude sur les propositions politiques formulées dans les webforums partisans lors de la campagne présidentielle de 2007, relève que *« l'expérience personnelle est peu mobilisée dans les argumentations, sauf par certains enseignants qui font par ailleurs partie des rares contributeurs à manifester des signes identitaires sur les sites de DA et de l'UDF »*[695]. A propos des stages de formation des militants communistes, Nathalie Ethuin souligne pour sa part que la non valorisation des états de service militants antérieurs permet d'accueillir plus facilement des nouveaux adhérents, afin qu'ils ne se sentent pas inhibés par le patrimoine militant ou le CV des autres participants[696]. Nous verrons aussi si cette grille de lecture est opérationnelle pour les débats qui nous concernent.

---

[694] Chaput M., « Analyser la discussion politique en ligne. De l'idéal délibératif à la reconstruction des pratiques argumentatives », *Réseaux*, n° 26, 150/2008, p. 94

[695] Desquinabo N. « Dynamiques et impacts des propositions politiques dans les webforums partisans », *Réseaux* n°26, 150/2008, p. 35.

[696] « Le plus souvent, les participants se contentent de décliner leurs nom et prénom et leur fédération d'origine. La plupart des stages commencent sans que l'on connaisse la profession ou les responsabilités militantes des stagiaires, autant d'informations qui se dévoilent tout au long du stage, à travers les questions, les interventions lors des débats ou à l'occasion des conversations informelles. Tout se passe comme si cette présentation minimale permettait de différer l'objectivation des

L'observation de la *« présentation de soi »* dans les débats participatifs de la campagne présidentielle de Ségolène Royal permet de discuter les circonstances de cette présentation, les mobiles pour lesquels elle est mise en avant, en même temps qu'elle donne des indications, certes sommaires, sur les publics impliqués dans la démarche participative. Cette étude permet aussi de comparer les débats numériques avec les rencontres de terrain, en mesurant la distinction entre les participants identifiés et non anonymes (élus, notables, militants connus) et le public moins familier des assemblées socialistes.

- *La place de la contradiction dans le débat et l'élaboration du point de vue*. La contradiction existe-t-elle et si oui, par qui est-elle introduite ? Comment est-elle traitée ? On a vu dans la deuxième partie que la modération mise en place par l'équipe de campagne pouvait constituer une forme d'exclusion du débat par le refus de publication de certaines contributions jugées invasives (les « trolls » ou « irritants »), insultantes ou provocatrices à l'égard de Ségolène Royal – avec une interprétation de tolérance variable selon les modérateurs. Il s'agit ici de regarder ce qui reste après modération. On peut à cet égard se demander comment le dispositif participatif traite les questions conflictuelles, dans un premier temps en autorisant l'expression d'« opinions dissidentes »[697], puis, dans une deuxième phase, en les intégrant (ou pas) aux synthèses destinées à la candidate. Loïc Blondiaux souligne que *« les dispositifs contemporains de participation sont toujours le lieu d'une tension entre la recherche d'un consensus et l'expression d'une critique (…). Le caractère démocratique de ces nouvelles institutions de la démocratie tient précisément à l'impossibilité que l'une de ces logiques puisse l'emporter sur l'autre »*[698]. Dans le contexte de tension entre le Parti socialiste et les proches de Ségolène Royal, il nous a semblé nécessaire d'observer la place et la fonction assignées à la contestation par l'équipe de campagne présidentielle. En d'autres termes, il nous faut déterminer si le conflit a été instrumentalisé pour valider, le cas échéant, la position de la candidate contre son parti, ou, *a contrario*, animer la discussion entre la candidate et son parti. Le choix des échanges autour de la question

différences de statut social, culturel et partisan entre les participants. » Ethuin,N., « La formation des militants communistes à l'heure du « décentralisme démocratique », in Lefebvre R. et Roger A (dir), *Les partis politiques à l'épreuve…, op. cit*. p. 96

697 Cette notion est directement empruntée aux usages en vigueur dans certaines juridictions nationales ou supranationales, et notamment la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

698 Blondiaux L., « Démocratie délibérative vs démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques* n°30, 2008/2, p. 133

du jury citoyen comme celui sur le « travail entre souplesse et sécurité » répondent à cette préoccupation.

De la même façon, les dispositifs mis en œuvre permettent-ils l'élaboration d'un point de vue, la construction d'un échange ? Est-ce que les conditions sont remplies pour cela ? Il s'agit ici d'examiner le rôle des débats et des échanges dans la constitution d'un point de vue, et les éventuelles modalités d'intégration dans le projet présidentiel. Là encore, cette question revient à s'interroger sur le statut des débats, notamment dans la tension existante entre le Parti socialiste et sa candidate. Il convient notamment de se demander si le dispositif, dans son ensemble, n'a été qu'une forme de validation des opinions *dissidentes* de Ségolène Royal par rapport à la doxa socialiste ou s'il a pu contribuer, de part et d'autre, à l'évolution de certaines positions. Florence Faucher-King a démontré, dans son analyse des pratiques mises en place par Tony Blair[699], qu'après avoir encouragé la participation de tous les adhérents, les néo-travaillistes se sont *« appliqués à contrôler la qualité des individus sélectionnés lors des étapes ultérieures des délibérations (...). Ils ont créé les conditions (en influençant la composition de l'institution censée leur permettre de garder le contact avec la base militants) pour l'émergence de ce qui a été appelé « group think », c'est-à-dire qu'ils se sont trouvés confortés dans leurs convictions parfois erronées sans pouvoir trouver la contradiction ou la contestation »*. La comparaison avec le dispositif mis en place par Ségolène Royal nous semble d'autant plus pertinent que l'analyse de la candidate sur le fonctionnement de l'organisation partisane n'est pas sans rappeler celle développée par les néo-travaillistes à partir de 1994 afin de préparer l'arrivée au pouvoir de Tony Blair, en 1997, avec, entre autres principes, *« le droit de participer à des délibérations présentées comme le moyen de contribuer directement à l'élaboration des politiques »*[700].

- *Les débats participatifs et la question de la constitution de « communautés de débats »*. Nous avons vu précédemment que l'ingénierie participative mise en place au sein de Désirs d'avenir prescrivait l'organisation des internautes en « communautés » définies par typologie (générationnelle, professionnelle, géographique) et prévoyait un

---

[699] Faucher-King F. » L'impact des procédures délibératives sur les congrès des partis politiques britanniques. » Communication au LaSSP IEP Toulouse, 15 juin 2007. Voir aussi Faucher-King, F. et Le Galès, P., *Tony Blair 1997-2007*, Paris, Nouveaux débats, Les Presses de SciencesPo, 2007.

[700] Faucher-King F., « La "modernisation" du parti travailliste, 1994-2007. Succès et difficultés de l'importation du modèle entrepreunarial dans un parti politique », *Politix* n°81, 2008/1, p. 81.

dispositif pour qu'elles soient animées de *l'extérieur* par l'équipe de campagne. Mais il faut nous interroger sur l'autonomie de ces communautés en-dehors des injonctions de leurs animateurs (à diffuser des informations, à intervenir dans un forum ou un débat sélectionné en fonction du profil de l'internaute). Existe-t-il une ou plusieurs « communautés », autrement dit un *collectif*, qui produit du contenu et des parties du programme présidentiel, ou le résultat final n'est-il que la juxtaposition d'interventions individuelles à destination de la candidate à la présidentielle ? Quelles sont les conditions de l'émergence de ces communautés, et quels sont les liens qu'elles entretiennent, le cas échéant, avec le Parti socialiste ?

Ce questionnement n'a pas pour but de restituer l'ensemble des débats participatifs organisés au cours de la campagne présidentielle, mais de déterminer, au travers d'exemples choisis pour les tensions qu'ils avaient engendrées entre la candidate et les dirigeants du Parti socialiste, le *process* d'interaction entre l'organisation partisane et le dispositif de campagne. Se rejoignent ici la problématique exposée dans la deuxième partie de la thèse – les tensions entre logiques partisanes et logiques participatives – et celle abordée dans cette troisième partie : les conditions du débat, la nature de ce qui se joue au sein des débats participatifs et l'influence de cet ensemble de dispositifs participatifs sur l'élaboration du programme et la stratégie de la candidate. Sans minimiser les difficultés de traçabilité des prises de décision et de fabrication des choix qui ont finalement été intégrés dans le Pacte présidentiel, il s'agit de traquer, au travers des formes multiples d'expression recensées et exprimées dans l'ensemble du dispositif participatif, la réalité, les limites et les échecs de la co-élaboration du projet présidentiel de Ségolène Royal.

L'examen de ces situations permet d'identifier les conditions optimales de déploiement des objectifs participatifs et les lieux les plus productifs au regard des appels à la participation formulés par la candidate. Il permet surtout de mettre au jour le *mouvement contraire* dont la participation dans la campagne présidentielle de Ségolène Royal est l'enjeu : aux mécanismes de défense mobilisés par l'organisation partisane pour contrer la démarche initiée par Ségolène Royal s'opposent les stratégies de l'équipe de campagne pour réduire l'influence des militants socialistes dans l'élaboration du projet présidentiel. Avec les réserves méthodologiques qui s'imposent

et seront présentées ultérieurement, il s'agit de déterminer la nature du programme qui a été, finalement, le compromis de ce processus conflictuel.

SECTION 1. Un positionnement politique national et régional

Nous ne revenons pas ici sur l'ingénierie du dispositif évoqué dans la deuxième partie. Il s'agit en revanche de regarder ses effets possibles sur ce qui était théoriquement l'objet de ces discussions en ligne : alimenter le programme de Ségolène Royal.

Le nombre des forums et le volume des contributions sur le site desirsdavenir.org, de la date de sa mise en ligne, en février 2006, à la publication du pacte présidentiel, le 11 février 2007 interdisant toute analyse globale[701], nous avons dû procéder à une sélection de débats. Nous avons d'emblée écarté le parti pris chronologique (sélection intégrale ou aléatoire des messages postés sur une période donnée) : notre enquête de terrain ayant commencé après l'élection présidentielle, il n'était pas possible d'opérer, *a posteriori*, une reconstitution chronologique fiable embrassant la totalité des thèmes abordés. Par ailleurs, nous souhaitions concentrer cet examen sur la problématique de notre thèse, et donc mesurer si l'usage de l'Internet en campagne électorale et les débats participatifs en ligne participaient à la remise en question du parti, de ses principes organisationnels et de son corpus programmatique. Le choix des débats répond à cette exigence.

§1. Approche méthodologique. La sélection des débats

Nous avons donc sélectionné trois débats et/ou événements de la pré-campagne électorale porteurs de l'identité politique de la candidate, notamment face à ses adversaires au sein du Parti socialiste : le travail et l'emploi ; l'encadrement militaire des mineurs délinquants ; les jurys citoyens. Le choix de ces sujets à haute valeur conflictuelle (notamment pour les deux derniers), que nous allons justifier, permet de

[701] Pour rappel, l'équipe de campagne annonce 150000 messages postés sur le site national de Désirs d'avenir à la date du 28 mars 2007. Godefroy Beauvallet avance le chiffre de 45000 contributions du lancement du site jusqu'en octobre 2006 (Beauvallet G. « Partie de campagne : militer en ligne au sein de Désirs d'avenir », *op. cit*. p. 158) et Nicolas Desquinabo propose pour sa part une estimation de 48000 messages entre novembre 2006 (après la primaire interne au Parti socialiste) et avril 2007 (Desquinabo N., « Dynamiques et impacts des propositions politiques dans les webforums partisans », *op. cit*. p. 112), ce qui porterait le nombre de contributions à 100000.

regarder comment ils se transforment, sont repris ou abandonnés dans la plate-forme présidentielle après qu'ils aient été soumis à l'opinion par les médias, mais aussi à l'appréciation des forums participatifs sur le site de la candidate.

- Le travail et l'emploi.

Intitulé *« Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité »*, ce thème est l'un des huit premiers sujets soumis à discussion lors du lancement du site, en février 2006[702]. Il est accompagné d'un texte destiné à encourager, sous forme de questions, les contributions des internautes[703]. Le libellé même du débat, avec l'usage du mot « souplesse » rapporté à l'univers du travail, indique une volonté de s'émanciper du des références et du vocabulaire partisans[704]. Il fera l'objet d'une des premières « synthèses » thématiques, destinées à convaincre les contributeurs que leur parole est entendue et prise en compte. Celle-ci sera suivie d'un point de vue de Ségolène Royal, *« Ce que je retiens du débat »*. Nous avons donc sélectionné cette thématique, dont, à ces divers titres, le contenu de la discussion en ligne porte le patrimoine programmatique de la présidente de la région Poitou-Charentes, tant sur le fond (le travail) que sur la forme (le mode participatif).

- L'encadrement militaire des mineurs délinquants.

Il ne s'agit pas ici d'un débat initié et organisé par les responsables de Désirs d'avenir, mais de l'irruption sur le forum du site d'une actualité de la campagne. Lors d'une visite à Bondy le 31 mai 2006, Ségolène Royal propose le placement des mineurs dès 16 ans, *« au premier acte de délinquance »*, dans *« des établissements à encadrement militaire pour des projets (...) humanitaires »*[705]. Les propos suscitent de vives réactions au sein du Parti socialiste[706] comme à l'extérieur, amplifiés par les

---

[702] Les autres thèmes sont : « Quelle prison pour quelle justice », « la France dans le Monde », « Economie et travail : débloquer la situation », « bâtir les protections sociales de demain », « conjuguer environnement et développement », « donner à chacun les moyens de choisir sa vie », « rendre l'action publique efficace et participative ».

[703] Texte publié en annexe.

[704] Le projet socialiste, *Réussir ensemble le changement*, adopté quelques mois plus tard (6 juin 2006), prévoit de « construire avec les partenaires sociaux une sécurité professionnelle » (1ère partie, chapitre 2, paragraphe B)

[705] « Mme Royal dans le texte », *Le Monde*, 6 juin 2006

[706] Citons, pour mémoire, ceux qui brigueront l'investiture du Parti socialiste lors de la primaire du 16 novembre 2006 : *« On a un Sarkozy, pas la peine d'en avoir deux »* (Dominique Strauss-Kahn sur

médias, et les internautes s'emparent de l'espace numérique pour approuver la proposition, la réfuter, la commenter ou s'interroger dès le lendemain, après que les matinales des radios aient relayé les propos tenus. N'ayant pas de lieu dédié, ils investissent soit les espaces généralistes du site, soit des rubriques plus ciblées, sans être sollicités[707]. A la différence des débats thématiques, ces contributions ne donnent lieu à aucune synthèse spécifique.

- Les « jurys citoyens ».

Le 22 octobre 2006, Ségolène Royal plaide pour la mise en place de contrôle des élus, *« avec des jurys de citoyens tirés au sort »*[708]. Le lendemain, face aux critiques de ses détracteurs, elle publie sur le site desirsdavenir.org un texte, *« Evaluer les politiques publiques : pourquoi pas des jurys citoyens »*, où la candidate à l'investiture socialiste précise ses intentions en le soumettant implicitement à la discussion des internautes[709]. Il s'agit donc ici d'une troisième configuration : ni débat thématique planifié, ni réactions spontanées, cette discussion en ligne est suscitée par une actualité de la campagne à l'approche du vote de désignation des militants socialistes.

Canal + le 1er juin 2006), et *« Si on prend les mêmes recettes que Sarkozy, on ne va pas arriver à de meilleurs résultats »* (Laurent Fabius, BFMTV, 1er juin 2006). Sur la gauche du Parti socialiste, Pascale Le Neouannic, proche de Jean-Luc Mélenchon encore membre du Parti socialiste, assure que Ségolène Royal *« est à la politique de la gauche ce que Dorothée est à la chanson française »*. La future candidate obtient en revanche le soutien de Manuel Valls et Eric Besson (qui quittera le Parti socialiste ultérieurement) et celui, plus prudent, de Jack Lang (*Le Monde* du 3 juin 2006).

707 Franck Bousquet, qui s'est aussi intéressé à cette séquence, a comptabilisé 144 interventions à partir du 2 juin 2006, date à laquelle Ségolène Royal revient sur ses propositions dans les médias audiovisuels. Il a ainsi relevé 45 messages relatifs à ces déclarations sur le forum d'actualité « La France et l'immigration », 15 dans la rubrique « Protections sociales », 15 dans la rubrique « Choisir sa vie » et 69 dans le forum consacré aux « Actions publiques ». Bousquet F., « Les outils en ligne de Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn durant la précampagne de 2007. Quelle participation pour quel militantisme ? », in Greffet F. (dir.*), Continerlalutte.com, op. cit*. p. 234-247. Pour notre part, nous avons rassemblé un nombre de réactions sensiblement proche (149), mais en procédant ultérieurement (automne 2007) avec une recherche par mots-clefs (« Bondy », « mineurs », « délinquants », « encadrement militaire »).

708 *« Il n'y a pas d'évaluation au long cours du rôle des élus (...). Souvent il y a des insuffisances pour des élus qui ne prennent pas suffisamment en compte les aspirations de leurs collectivités, que ce soit dans les mairies, les départements, les régions (...) C'est pourquoi dans une réforme institutionnelle, il faudra clarifier et préciser la façon dont les élus pourraient être obligés de rendre des comptes à intervalles réguliers, avec des jurys de citoyens tirés au sort et qui évaluent les politiques publiques, non pas forcément dans un sens de sanction, mais pour améliorer les choses ». Ces jurys assureraient « une surveillance populaire sur la façon dont les élus remplissent leur mandat par rapport à la satisfaction des besoins, ou par rapport au juste diagnostic des difficultés qui se posent ».* Sources, AFP et Reuters, publié par lemonde.fr le 23 octobre 2006.

709 Texte publié en annexe.

Pour chacun de ces débats, nous avons agrégé les textes de présentation, signés ou non de Ségolène Royal, les contributions des internautes et les fils de discussions, le cas échéant les synthèses provisoires opérées par les modérateurs *(« Ce que je retiens du débat… »*), et les propos tenus sur le même sujet par la candidate *(« Ce que j'ai dit sur… »*)[710]. Pour le contenu, nous nous en sommes tenus à un codage simple soutien/contradiction/doutes/propositions/interrogations.

Les principales données quantitatives que nous avons utilisées pour chacun de ces forums sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11. Données quantitatives des forums analysés

	Nombre de messages	**Nb signes moyen/message**	**Dominante**
Travail	98[711]	1750	- 47 messages (soit 50% du corpus) formulent des propositions précises sur le thème soumis à la discussion
Encadrement militaire (Bondy)	149	1158	- 105 messages approuvent les propositions - 23 messages désapprouvent - 20 messages de doute - 1 message hors sujet
Jurys citoyens	468	1076	- 250 messages d'approbation - 69 messages désapprouvent le principe des « jurys » - 56 messages expriment le doute - 69 messages formulent des propositions complémentaires ou alternatives[712] - 30 messages demandent des précisions supplémentaires

[710] Les modes d'agrégation et de classement sur le site national de Désirs d'avenir, ainsi que le recollement a posteriori, ne permettent pas d'arriver à l'exhaustivité des messages sur chacun des thèmes abordés. Leur nombre, tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessus, est toutefois suffisamment significatif pour éclairer notre propos.
Les contributions au débat sur « le travail entre souplesse et sécurité » ont été obtenues par recollement des textes cités dans la synthèse « ce que je retiens du débat » et ceux qui ont été archivés sur le site wayback ; les contributions sur la question des mineurs délinquants ont été agrégées par recherche avec les mots clefs « sécurité », « mineurs » et « Bondy » publiées entre le 1er juin et le 9 juin 2006 (opération effectuée en 2008, alors que le site Désirs d'avenir était encore en ligne) ; les contributions sur les jurys citoyens ont été intégralement extraites des archives du site wayback à l'adresse suivante :
http://web.archive.org/web/20061121084525/http://www.desirsdavenir.org/index.php?c=actualites&actu=230&tr=1#53871 (dernière consultation 9 novembre 2012).

[711] Sur ce thème, Ségolène Royal et son équipe revendiquent « plus de 400 messages ». N'ayant pas pu reconstituer l'ensemble du forum, nous avons, pour notre part, travaillé sur le corpus dont nous disposions, qui représente donc, si on tient le chiffre annoncé pour fiable, 25% des contributions sur ce thème.

[712] A cela s'ajoutent 46 messages qui, sans exprimer d'opinion sur la question des jurys citoyens, donnent un point de vue sur le fonctionnement de la démocratie. Le total est supérieur au nombre de contributions car certaines ont été rangées dans deux catégories.

L'une des caractéristiques commune aux trois forums sélectionnés est la longueur moyenne des contributions, plus élevée que dans les pratiques habituelles des discussions en ligne[713]. Ce choix d'expression est récurrent, qu'il s'agisse de l'exposé d'un point de vue initial à l'adresse de Ségolène Royal ou d'une réponse à la contribution d'un internaute. Par ailleurs, la plupart de ces messages contiennent, de manière totale ou partielle, une ou plusieurs propositions[714]. Sans mésestimer l'influence de la modération, on peut constater que la prise de parole publique des internautes de Désirs d'avenir s'accompagne d'une capacité argumentative[715].

§2. Le public des débats. Les modalités de la présentation de soi

Il ne s'agit pas ici de déterminer le profil du public des internautes participant aux forums et aux débats thématiques de Désirs d'avenir. L'anonymat de règle sur le site, à quelques exceptions près, et la forme, par définition déclarative, de présentation des internautes n'autorisent aucune hypothèse, et ne permettent pas de procéder à des déductions formelles sur la sociologie des participants au-delà des indices partiels relevés précédemment[716]. Il n'est donc pas dans notre propos de discuter les études existantes sur le sujet, qui démontrent que certaines populations (catégories populaires, jeunes, populations immigrées) ne se mobilisent pas dans les dispositifs participatifs où, en conséquence, les classes moyennes sont surreprésentées[717].

Nous nous sommes en revanche interrogée sur qui choisissait de se présenter (même très partiellement), et pourquoi. Candidate potentielle du Parti socialiste à la présidentielle, Ségolène Royal avait annoncé son intention d'agréger les points de vue au-delà de l'espace partisan, et nous avons vu que l'organisation de la campagne avait

---

[713] Nicolas Desquinabo fait un constat analogue sur son propre échantillon dans la comparaison des webformums partisans des Jeunes populaires, de l'UDF et de Désirs d'avenir pendant cette même campagne de 2007 : « Les messages échangés sont plutôt longs (entre 500 et 800 signes pour la plupart) ». Desquinabo N. « Polémique ou délibération ? Les usages des forums partisans durant la campagne de 2007 », In Greffet F. (dir.), *continuerlalutte.com*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011, p. 261

[714] Ce qui correspond là aussi aux observations de Nicolas Desquinabo. *op. cit.*

[715] Cardon D., Heurtin J.-P., Lemieux C. « Parler en public », *Politix*, vol 8 n°31, 1995, p 5-19.

[716] Voir partie 2.

[717] Voir notamment Blondiaux L. « La démocratie par le bas », op. cit. et Bacqué M.-H. et Sintomer Y., « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social », in Neveu C. (dir.), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté local*e. Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 1999, p. 120.

été conçue en conséquence. Nous avons donc procédé à la recension des modalités de présentation des internautes qui prenaient la parole dans les trois débats examinés, afin de déterminer quels critères les participants mettaient en avant, et quelle place y occupait, le cas échéant, l'appartenance partisane.

La majorité des contributeurs ne donnent aucune indication sur leur identité : l'emploi du « je », omniprésent[718], peut aussi bien renvoyer à une présentation de celui qui s'exprime (« je suis… », « je disais… ») qu'à l'expression d'une opinion générale (« je pense que… »), Pour ceux qui se présentent ou se mettent en scène dans la discussion, les éléments descriptifs changent selon le sujet et la nature du débat, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 12. Présentation de soi selon l'âge, l'origine géographique ou l'expérience

	Travail	**Bondy/encadrement militaire**	**Jurys citoyens**
Etat civil (âge, situation familiale)	11 (11,22%)	9 (6,09%)	10 (2,13%)
Origine géographique	2 (2%)	8 (5,40%)	13 (2,77%)
Expérience professionnelle	8 (8,16%)	12 (8%)	14 (3%)
Expérience élective ou militante	0	26 (17,56%)	18 (3,84%)
Appartenance au Parti socialiste	0	17 (11,68%)	10 (2,13%)
Proximité politique	1 (1%)	42 (28,18%)	16 (3,41%)

Le premier chiffre indique le nombre de messages dont les rédacteurs se présentent par l'état civil, l'origine géographique, l'expérience professionnelle, etc. Le chiffre entre parenthèse indique le pourcentage rapporté au nombre total de messages analysés par thème.

Le forum sur l'encadrement des jeunes délinquants, à forte connotation polémique, est celui qui conduit le plus fréquemment les internautes à se présenter et mettre en avant une situation *personnelle* pour valider ou invalider les propos de Ségolène Royal : 52 contributions font état d'une appartenance (politique, sociale, géographique, familiale ou professionnelle) pour présenter leur argumentation, soit environ le tiers des posts consacrés au sujet. A contrario, dans le débat sur le travail, les internautes n'en ressentent pas la nécessité. Pourtant, nous le verrons, les participants

[718] Voir partie 2, la valorisation du témoignage.

expriment une diversité d'opinions aussi large, mais en dehors de tout contexte polémique.

Le positionnement politique – qu'il s'agisse de responsabilités électives ou d'engagement militant - est quasiment absent de la discussion sur le travail, alors qu'il est souvent affirmé dans le débat consécutif aux propos tenus à Bondy, et dans une moindre mesure celui sur les jurys citoyens – comme si, dans le premier cas, il ne lui était pas reconnu de caractère politique de premier plan – ou, en tous cas, la réponse ne nécessitait pas de convoquer des arguments de nature politique[719]. Les sympathisants de gauche, confrontés sur la délinquance des mineurs à une polémique qui questionne l'identité du patrimoine idéologique de la prétendante à la candidature, mettent en avant leur engagement, généralement pour valider le discours de Ségolène Royal. Dix-sept d'entre eux se présentent comme adhérents ou anciens du Parti socialiste ; huit se prévalent de la qualité de « jeunes adhérents », trois disent avoir juste repris leur carte, les autres se qualifiant d'anciens membres, parfois prêts à refaire acte d'adhésion :

> « Chère Ségolène Royal, enfin vous osez taper sur la table et employer le ton débarrassé du « politiquement correct » insupportable. J'ai re-adhéré au PS après une longue absence afin de pouvoir voter pour vous au mois de novembre » (mcf, le 1er juin 2006 à 12h52).
>
> « Tout mon soutien de militant socialiste, déboussolé jusque-là, à votre discours de Bondy, il restera. Bravo, vous nous donnez l'espoir » (J-M. le 1er juin 2006 à 19h27).
>
> « Ancien militant socialiste (et trésorier d'une section), j'ai quitté en 1981 après les présidentielles, avec le plaisir d'un certain travail accompli, mais aussi pour prendre du recul et me consacrer à d'autres projets. Depuis, la constante incapacité du parti à reconnaître et accepter certaines réalités m'en ont éloigné.
>
> C'est avec beaucoup d'intérêt que je vous suis depuis quelques mois et un immense plaisir et soulagement que j'ai écouté vos déclarations de Bondy.
>
> Continuer comme cela… Je vais peut être reprendre une adhésion » (LEYS, le 2 juin 2006 à 20h50).

Certains des nouveaux adhérents désapprouvent les positions prises et présentent eux aussi leur récent engagement, mis en regard de leur déception :

---

[719] Voir Bourdieu P., « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 16, septembre 1977, p. 55-89.

« Je suis déçue par les propos que vous avez tenu hier sur les jeunes et la délinquance. Je ne m'attendais pas à cette réaction de votre part. Vous m'aviez pourtant convaincu de prendre ma carte au ps et pour la 1ère la fois je l'ai fait ! » (maimories, 2 juin 2006 à 8h30)

Plus que l'appartenance partisane, ce sont les responsabilités électives que les internautes mettent en avant dans le débat sur le « jury citoyen ». Il s'agit alors d'argumenter sur le bien-fondé de ces « jurys », controversés jusqu'au sein du Parti socialiste, souvent considérés comme des symptômes de la « démocratie d'opinion » et opposés aux principes de la démocratie représentative :

« Supporter de Ségo, j'en ai pris pour mon grade après cette proposition… surtout venat [sic] des élus !... Eh bien ! testons : je suis président d'une communauté de communes et maire : je vais instaurer des jurys citoyens en invitant des habitants à participer aux conseils communautaire et municipal, par tirage au sort, dès le mois prochain. Ils participeront à toutes les délibérations pour juger des projets. En revanche, les décisions seront prises par les élus, après délibération. Je suis un élu. Pourquoi les élus auraient-ils peur du jugement du peuple ? » (Etienne POURCHER[720], 27 octobre 2006).

« Je suis tout à fait d'accord car en tant qu'élue,lorsqu'on se trouve avec une majorité et une minorité, il n'y a aucune possibilité de vérifier l'état du budget, aucune possibilité de faire opposition à des projets inutiles (illuminations des bâtiments dans un bourg, alors qu'on réclamme la baisse des consommations, etc…) alors s''il y avait des jurys cytoyens on éviterait peut être beaucoup de gaspillages. » (Izmir, le 31 octobre 2006).

Dans ce débat à très haute valeur conflictuelle, la référence au Parti socialiste est la plus souvent invoquée par ceux qui n'en sont pas membres, afin de renforcer la position de Ségolène Royal (je suis d'autant plus libre de l'approuver que je ne suis pas de son parti) :

« J'ai toujours été réservé envers les socialistes en général, et vous-même Madame, en particulier. Mais avoir été la première à mettre sur la table du débat les conditions d'application des articles 1 à 3 de la Constitution de la 5ème République française, j'avoue que, sur ce sujet, vous m'avez « bluffé ». » (Secondat, 26 octobre 2006)

« je ne suis pas particulièrement attaché au PS, mais bon cette idée, je pense qu'il faut essayer de la développer un peu plus. » (Des résultats, 23 octobre 2006).

[720] Etienne Pourcher est maire de Frémifontaine, président de la Communauté de communes de Brouvelieures et conseiller général socialiste des Vosges.

L'autre forme de présentation des internautes dans les débats en ligne de Désirs d'avenir est la présentation par *l'expérience*. Celle-ci peut être familiale ou professionnelle, et elle est évoquée pour renforcer la démonstration et attester de la crédibilité du témoignage (parole d'autorité). Ce mode d'expression se retrouve dans le débat sur le travail (témoignages de 1 à 3), comme dans celui sur les mineurs délinquants, où l'indication de résidence est une information qui tient une place particulièrement importante (témoignages de 4 à 6).

1) « Agé de 56 ans et au chômage depuis un an,je dois dire que les problèmes de « sécurité sociale du travail » m'interessent a haut point. » (Bernard, 17 février 2006 à 14h12).

2) « 26 ans d'expérience professionnelle comme guide et interprète dans le tourisme japonais avec un statut de travailleur intermittent engagé avec des CDD de 3.5H à 14H me permettent sans doute de juger de la validité des propositions du gouvernement » (Francois56, 18 février 2006 à 20h18).

3) « je suis étudiante en BTS et dans le cadre de cette formation j'ai effectué un certain nombre de stages. Le dernier (comme tous les autres) s'est terminé par un simple remerciement du patron de la PME de vente de logiciels informatiques ou j'ai travaillé. » (claire, 20 février 2006 à 18h16).

4) « Je pense aussi qu'il est grand temps d'entreprendre un programme de fond concernant les problèmes de délinquence. Nous habitons Bondy et nos enfants sont sans cesse confrontés à la violence, au collège comme dans la rue. Il n'y a qu'à assister à une sortie de collège pour constater l'ambiance. » (famille maillo, 2 juin 2006 à 9h31).

5) « je suis policier municipal dans une commune de Bretagne et souhaite réagir aux derniers propos de Mme Royal. Enfin une socialiste qui quitte les sphères de l'idéologie.
Je travaille dans ce milieu depuis 12 ans et notamment durant les 7 dernières années, je cotoie les jeunes de plus prêt. » (Dominique manceau, 3 juin 2006, 10h59).

6) « J'ai 61 ans et fait mon service militaire et les jeunes appelés bourgeois ou pas riches ou pauvres se trouvaient logés à la même enseigne. Je ne dis pas qu'il faut revenir à certaines pratiques mais inculquer d'abord le sens du devoir avant celui du droit me semble une bonne démarche. » (Duroc, 2 juin 2006 à 14h07).

L'appartenance partisane est un élément d'identification important, mais pas déterminant dans les forums et les débats thématiques de Désirs d'avenir, y compris ceux qui suscitent des débats virulents au sein du Parti socialiste. Les contributeurs ne sont pas tenus de faire état de leur qualité de militant - ou de non militant - pour s'adresser à Ségolène Royal ou échanger entre internautes. Sans préjuger de l'impact de

la modération sur les contributions, être membre du Parti socialiste compte moins que l'expérience élective ou militante, et souvent moins que l'expérience personnelle, qu'elle soit professionnelle ou géographique. Ainsi peut-on qualifier le public des forums de Désirs d'avenir de « concerné », au sens mobilisé dans l'étude de Jean-Michel Fourniau sur la sélection des participants dans les dispositifs de démocratie participative[721]

Dans le débat politiquement sensible sur les « jurys citoyens », comme dans celui sur le travail, on peut souligner que les internautes exercent la mission d'« expertise » (ou de « contre-expertise » implicite) que leur a assignée Ségolène Royal. S'intéressant assez largement au « web participatif », Fabien Granjon décrit une *« logique d'empowerment »* qui s'applique à certains forums de Désirs d'avenir[722] : *« Pour ce faire [la contre-expertise] emprunte volontiers les voies d'une prise de distance et se rapporte à une enquête documentée, investigatrice, en rupture avec le sens commun et les discours médiatiques convenus. […] Contrairement au témoignage, l'argumentation est mobilisée pour rétablir la vérité des faits et éclairer les esprits sur des domaines spécialisés que les individus n'appréhendent généralement que par l'intermédiaire des catégories de pertinence poussées par les médias, voire par des fictions audiovisuelles.»* Les contributions sur la question des jurys citoyens apportent de nombreux exemples étrangers, proposent des lectures sans que leurs auteurs, même quand ils préfèrent la signature sous leur identité propre à l'anonymat majoritaire (270 anonymes pour 164 présentations par nom, prénom ou adresse mail[723]) évoquent pour autant une posture d'autorité.

> « Si une discussion est controversée, laissez-la au vote des citoyens et pas uniquement à la discrétion de politiques motivés par leur carrière. Comme a Lancy (canton de Genève) où un projet de 18 millions de CHF a été refusé lors d'une votation, les habitants ne souhaitant pas le financer par leurs impôts. Ou quand une large majorité a accepté de changer une vingtaine

[721] Fourniau J.-M., « La sélection des participants dans les dispositifs de démocratie participative : un citoyen plus amateur qu'ordinaire », Communication présentée à la table-ronde n°4 du colloque « Sélection des acteurs et des instruments de l'action publique » (SAIAP), 26-28 juin 2008, Lyon. Nous interprétons librement le concept de « sélection » puisque dans le dispositif de Désirs d'avenir, la participation y est volontaire et sans restriction géographique ; en revanche, le concept et la définition de l'auteur du « concernement », y compris et surtout dans la prise en compte de « l'intérêt général » et non du seul « intérêt particulier » nous semblent proches de ce que nous avons rencontré et décrit.

[722] Granjon F., « Mobilisations informelles et web participatif », in Coutant A. (dir.), *Internet et politique*, Paris, CNRS éditions, Les essentiels d'Hermès, 2012, p.87.

[723] Le total est inférieur à 468, puisque certains internautes interviennent plusieurs fois dans le débat.

de villas en 300 logements pour reduire la pression locative ? » (Un libéral écologiste et convaincu, le 24 octobre 2006).

« Le scientifique Jacques Testard a proposé, testé, construit les mécanismes pour mettre en place un tel contre-pouvoir, qui n'a rien de démagogique (cf son ouvrage « le vélo, le mur et le citoyen »). » (Jean, Lyon, le 24 octobre 2006).

De la même façon, ces débats mélangent propositions, observations et expertises « de terrain » analogues à celles analysées par Fabien Granjon : *« La vulgarisation et la transmission de connaissances parfois exigeantes sont alors considérées comme des opérations essentielles, destinées à briser les monopoles de l'information et à donner armes et arguments aux citoyens « non spécialistes » qui auraient besoin de savoir pour pouvoir de manière autonome. »*[724] Si le contributeur intervient, comme nous venons de le montrer, de façon distincte selon la nature des forums – et donc opère une classification entre eux -, la forme commune de l'ensemble des débats procède néanmoins, comme l'a repéré ailleurs Patrice Flichy[725], d'un mélange intime entre registre public et registre privé. Sorti de l'espace partisan, le débat se tient sous le regard de l'autre, dans une communauté potentiellement ouverte à tous.

De ce point de vue, Désirs d'avenir, destiné à soutenir une candidate à la candidature socialiste a adopté les caractéristiques des *« mobilisations informelles »* décrites par Fabien Granjon en s'émancipant des prescriptions médiatiques d'une part, du programme socialiste d'autre part.

§3. La place de la contradiction dans les forums Désirs d'avenir

Afin de déterminer la place de la *contradiction* dans les forums de Désirs d'avenir, il nous appartient de déterminer la, ou les formes que celle-ci peut prendre, avec la démarche et les positions énoncées par Ségolène Royal d'une part, entre internautes d'autre part – étant entendu que nous n'excluons pas que certains désaccords aient été évincés par le choix de la modération *a priori*.

Pour mesurer l'intensité des échanges au cours d'une discussion, Nicolas Desquinabo, dans l'étude déjà citée[726], a comptabilisé la longueur respective des fils de

[724] Granjon F., « Mobilisations informelles et web participatif », *op. cit.*
[725] Flichy P., « La démocratie 2.0 », *Etudes*, mai 2010, n°412, p.617-626.
[726] Desquinabo N., « Dynamiques et impacts des propositions politiques… » *op. cit*.

discussion sur trois webforums partisans lors de la campagne présidentielle de 2007 : les Jeunes populaires de l'UMP, l'UDF et Désirs d'avenir. Il note que *« les fils sont très courts à DA, malgré une contribution totale au débat très supérieure »*[727].

Pour notre part, nous avons considéré que le nombre et la longueur des fils ne pouvaient être le seul critère de mesure de la contradiction et de la nature des débats, les références à certaines contributions étant parfois exprimées en-dehors des fils de discussion – qu'il s'agisse d'un manque de maîtrise des internautes ou d'une organisation des débats induite par la modération. Nous y avons donc ajouté les mentions des noms ou pseudonymes d'autres internautes dans les commentaires *(« Bonjour emlyd2207…. »*, par JulienG, débat sur le travail, le 18 février 2006), les demandes d'explication de la part des autres internautes *(« je suis un peu perplexe ce matin, et peut-être des internautes m'éclaireront-ils… »*, chfred, forum sur les mineurs délinquants, le 2 juin 2006 à 10h11), ainsi que les références à l'ensemble des contributions d'un débat *(« Je viens de passer bcp de tps à lire les messages de ce forum, et je n'ai pas vu l'once d'un début de commencement d'amorce de débat »*, par tranis, forum sur les mineurs délinquants, 1er juin 2006 à 23h04).

Le tableau ci-dessous recense les dialogues entre internautes d'une part (colonnes 1, 2 et 3) et le nombre d'adresses directes à Ségolène Royal[728] d'autre part, qu'il s'agisse d'encouragements, de soutiens, d'injonctions ou de manifestation d'un désaccord (colonne 4) :

[727] *Ibid*, p. 119. Voir aussi Desquinabo N. « Polémique ou délibération ? Les usages des forums partisans durant la campagne de 2007 » in Greffet F. (dir) *continuerlalutte.com*, Paris, Presses de sciences po, 2011, p. 255

[728] N'ont été comptabilisées que les contributions qui portent des mentions explicites des réactions d'autres internautes et celles qui s'adressent directement à Ségolène Royal, par mention du nom et/ou du prénom, ou l'usage du « vous » (voire du « tu », plus minoritaire). A noter que certaines contributions peuvent entrer dans les deux catégories.

Tableau 13. Les modes d'échanges entre internautes selon les forums

	Nombre de fils (1)	Longueur des fils (minimum/maximum) (2)	Citations d'autres contributions (hors fils) (3)	Adresse directe à Ségolène Royal (4)
Travail	28	2-4	12	10 (10%)
Mineurs délinquants	30	2-18	2	45 (30,20%)
Jurys citoyens	7	2-4	21	123 (26,28%)

Les pourcentages renvoient à la proportion d'adresses directes à Ségolène Royal sur le nombre total de fils pour chacun des débats.

La nature des échanges diffère selon le contexte des débats, les internautes mobilisant les forums selon la fonction attribuée à chacun d'entre eux, implicitement ou explicitement, par les administrateurs du site.

- Le débat sur le travail, ou le *bottom-up* commandé par le « haut »

La discussion sur « le travail, entre souplesse et sécurité » se présente comme un débat thématique avec apport de contributions pour alimenter la réflexion de Ségolène Royal. Les contributeurs interpellent peu la candidate, et la proportion de propositions concrètes y est forte (50% des contributions) conformément à la prescription. Les échanges directs entre internautes sont brefs, et souvent dus à un petit nombre de contributeurs, souvent très présents sur le site, qui discutent les propositions.

Ce débat, qui s'inscrit dans le contexte le moins polémique, est aussi celui dans lequel les internautes s'affranchissent le plus souvent et le plus facilement du corpus socialiste et des propositions du projet du Parti (qui n'en est alors qu'à la phase d'élaboration). Dégagés du contexte partisan (on a vu qu'ils faisaient peu état d'une éventuelle appartenance au Parti socialiste ou même de choix politiques), les contributeurs s'expriment librement, sans référence à un « programme », un « projet gouvernemental » ou même des « valeurs » de gauche, comme en témoignent plusieurs commentaires sur la « flexibilité » :

> « Je me réjouis tout d'abord de ce forum qui permet d'aborder un question essentielle pour l'avenir, sans tabou ni dogme (…)

Alors oui, les entreprises ont besoin de flexibilité et de souplesse. En particulier les petites entreprises si on veut qu'elles prennent le risque de créer de nouveaux emplois. » (brame, le 18 février 2006 à 19h10).

« Quoi que l'on en dise, le libéralisme est le seul et unique modèle économique à avoir témoigné de sa continuité. Il est le seul modèle économique que nous connaissons aujourd'hui. Face à la chute de tous les autres modèles (…)

Il faut, même si c'est regrettable, favoriser la flexibilité de l'emploi car c'est la garantie d'une meilleure gestion pour l'entreprise, d'une moindre mesure d'expérience pour le salarié. » (anthobrest le 18 février 2006 à 17h51).

Les internautes dialoguant peu entre eux, il s'agit d'abord d'une juxtaposition de points de vue, qui autorise les « opinions dissidentes », sans que celles-ci soient confrontées à une argumentation contradictoire. Elles peuvent d'ailleurs être mouvantes et livrées à la discussion commune :

« Il faut donc donner un contenu à l'idée de "sécurité sociale professionnelle". Elle doit en particulier garantir à tous une activité (formation ou autre) pendant les périodes de chomage. C'est encore vague pour moi mais j'ai déjà trouvé dans ce forum des idées intéressantes... » (brame, le 18 février à 19h10).

L'importante part des contributions qui suggèrent des propositions tend à montrer que les débatteurs jouent le jeu du participatif, sans attendre que la discussion dégage un consensus ou une opinion commune, puisqu'il est entendu dans la règle qu'il revient à la candidate de se livrer à cette synthèse. De ce fait, toutes les opinions publiées se valent et sont en apparence traitées à égalité. Elles figurent, pour la plupart, dans la synthèse réalisée trois mois après le lancement du débat par les modérateurs-synthétiseurs, publiée le 18 mai 2006[729] et reprise dans *« Les Cahiers d'espérance »* publiés le 11 février 2007 à la fin de la phase participative de la campagne, qui seront présentés par Ségolène Royal et son équipe comme la matière de base à la rédaction du « pacte présidentiel », programme de la candidate[730].

Le débat numérique permet de tester des thèmes que la candidate développera pendant sa campagne au sein du Parti socialiste (la « souplesse » au travail, l'importance accordée aux petites entreprises, le modèle des pays d'Europe du Nord…) en convoquant les internautes pour l'abonder. Le texte *« Ce que je retiens »*, également

[729] Ce texte figure en annexe.
[730] Pages 314 à 320.

publié le 18 mai 2006[731] est censé proposer une première conclusion, par Ségolène Royal, de la synthèse rédigée par les modérateurs-synthétiseurs. Il constitue un compromis entre les positions prises par la future candidate, le projet socialiste qui s'annonce, et les points de vue, parfois contradictoires, exprimés par les internautes – ainsi Ségolène Royal substitue à la *« souplesse »* au travail *« l'agilité »* proposée aux entreprises pour faciliter les embauches.[732]

- Le forum sur les mineurs délinquants ou la validation par le « bas »

Ce forum fonctionne essentiellement comme un outil de soutien (non explicitement sollicité) à la prétendante à la candidature après ses déclarations controversées sur l'encadrement des mineurs délinquants à Bondy. C'est un espace d'appui à la candidate, même si les opinions négatives, minoritaires, peuvent s'y exprimer. Il s'agit moins de formuler des propositions que de se déterminer par rapport à celles qui ont été énoncées par Ségolène Royal. Les échanges entre internautes, nombreux, s'organisent autour des opinions « pour » ou « contre », plus que dans l'élaboration de nouvelles propositions ou de positions alternatives[733]. Nous avons également vu que ce forum était celui dont les participants revendiquent le plus souvent leur appartenance au Parti socialiste, leur expérience militante, ou leur positionnement sur l'échiquier politique. Dans l'arborescence du site desirsdavenir.org, ce débat est « hors sol » et n'apparaît ni dans les « débats permanents », ni dans les « débats d'actualité » du moment.

---

[731] Ce texte figure en annexe.

[732] Marieke Stein, qui s'est intéressée à la rédaction de ces textes *« Ce que je retiens »* et notamment à celui sur l'école, en conclut pour sa part qu'ils présentent *« un écart important avec le forum et la synthèse »* et qu'ils sont *« construit[s] comme un discours électoral »* ou un *« programme politique du fait de leur formulation sous forme de slogans, d'impératifs et de certitudes »*. Elle note aussi que Ségolène Royal *« passe sous silence toutes sortes de problèmes importants posés par les internautes (...), néglige leurs solutions précises qui pourraient être sujettes à polémiques (...) et retient essentiellement des propositions assez vagues »*. Stein M., « Le blog, nouvel instrument au service de la démocratie participative ? », Communication au 8ème colloque Brésil-France à l'Institut de la Communication et des médias (Grenoble, Université Stendhal) les 29 et 30 septembre 2006 (en ligne : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006-supplement/Stein/). Sans contester cette analyse qui n'intègre que la phase préalable à la désignation de la candidate du Parti socialiste, nous avons opté pour une approche intégrant la phase participative dans sa globalité, du lancement des forums à la rédaction du pacte présidentiel.

[733] L'échange le plus long (18 contributions), intitulé *« Ségo + Sécurité + Banlieues = Crash verbal !!!! (et idéologique ?)* » est suscité par le post d'un internaute critique sur le discours de Bondy. 16 contributeurs défendent la teneur des propos, un seul émet un avis plus mitigé.

Dans les « *Cahiers d'espérances* », le débat est brièvement évoqué, en convoquant notamment les témoignages qui confortent le point de vue de la candidate[734]. L'un d'entre eux sera d'ailleurs particulièrement utilisé par l'équipe de campagne, qui invitera l'auteur de la contribution à s'exprimer dans une vidéo destinée à vanter les mérites des débats participatifs ; celle-ci sera diffusée sur Désirs d'avenir[735]. Plus encore que dans le cas précédemment évoqué, le forum participatif sert de validation *a posteriori* d'une proposition énoncée par Ségolène Royal, contestée au sein de son parti et adoptée malgré tout par l'expression publique, où l'importance du taux d'approbation tient lieu de ratification.

La disposition figure dans le « Pacte présidentiel » présenté par Ségolène Royal le 11 février 2007 à Villepinte[736].

- Le débat sur les jurys citoyens, ou la légitimation d'un objet de campagne

Il s'agit ici, nous l'avons vu, d'une discussion (sollicitée) sur les jurys citoyens après un discours fortement contesté au sein du Parti à quelques jours du vote de désignation du candidat socialiste. Comme le précédent, ce débat est à forte tonalité polémique, notamment dans l'espace intra-partisan, mais il a fait l'objet d'un texte de Ségolène Royal, publié dans la foulée du discours sur le site et invitant les internautes à participer à la réflexion. Les soutiens explicites à la candidate à la candidature sont nombreux, mais cohabitent avec les doutes sur « l'expertise citoyenne » ou la notion même d'expertise, l'expression d'une opinion flottante sur le sujet, les questions et/ou demandes de précisions, les suggestions et l'exercice d'une forme de « droit de suite ».

Les extraits de contributions ci-dessous expriment le doute (de 1 à 4), des suggestions (5), ou des questions (6).

---

[734] Pages 117 à 119.

[735] Il s'agit de labille Arnaud : *« Oui [...] pour l'encadrement des jeunes délinquants, oui à leur éloignement, oui à l'apprentissage de la vie au service des autres avec encadrement militaire [...] Moi finalement c'est cela qui m'a aidé, un suivi et un éloignement bref »* page 118. La vidéo est postée sur le site desirsdavenir.org le 2 février 2007 (http://www.dailymotion.com/video/x150yt_desirs-davenir-contributeurs).

[736] Proposition n° 52 (sur 100) : « Etre ferme face aux mineurs violents : […] Mettre en œuvre des solutions nouvelles pour extraire les mineurs de la délinquance : suppression des peines de prison pour les mineurs en dehors des cas d'atteintes graves aux personnes ; développement des centres éducatifs renforcés, si besoin avec un encadrement militaire. »

1

« bonjour,

nous sommes une famille élargie, brassée, de plusieurs horizons, résolument de gauche qui débattons depuis maintenant 2 heures à propos du jury citoyen. Sur ce sujet, nous sommes divisés, d'autant plus que nous estimons ne pas être suffisamment informés (…) merci d'éclairer notre lanterne » (Jean-Pierre, le 29 octobre 2006)

2

« Hier j'ai réagi à chaud avec une virulence sans doute exagérée par rapport à cette idée et j'étais complètement déprimée à l'idée que je ne pourrais plus voter pour Ségolène si je n'avais pas d'explications me permettant d'écarter la dérive populiste… (tout ouïe, le 24 octobre 2006).

3

« Je n'ai pas d'idée arrêtée sur le bien-fondé de ta proposition pour l'instant » (F.Gaudin, le 24 octobre 2006)

4

« personnellement, j'aurais peur d'être tiré au sort pour évaluer au nom de millions de français la politique locale ou nationale. Je ne me sentirais aucune légitimité puisque je serais choisi au hasard […] J'aurais peur de susciter jalousie ou pressions de toutes sortes » (gilles*, le 30 octobre 2006).

5

« Disons alors « Conseil citoyen » au lieu de cour ou jury. L'idée est la même mais le terme passerait mieux » (Jack Minier, le 24 octobre 2006).

6

« Je trouve cela une très bonne idée. Mais côté pratique, je me pose des questions : Y a-t'il un président de jury ? Le plus pratique serait un jury de citoyens sur la politique communale mais peut-on l'appliquer sur la région ? » (Libellule, le 24 octobre 2006)

La synthèse sur les jurys citoyens publiée dans les *Cahiers d'espérances* (pages 446-448) résume les points de vue exprimés. Plus que de validation, il s'agit dans ce cas précis de *légitimation* de l'objet et de la nature du débat suscité par Ségolène Royal, qui en reprend le principe et le concept dans son « Pacte présidentiel »[737].

Invités, au nom de la « démocratie participative », à s'exprimer sur les forums numériques de Désirs d'avenir, les internautes investissent l'espace de parole de

[737] Proposition n°73 (sur 100) : « Introduire la démocratie participative dans toutes les collectivités publiques (jurys citoyens, budgets participatifs, etc.) »

manière sélective et différenciée selon le thème et les situations. Ils marquent le territoire de parole qui leur est proposé non comme de *« supposés démocrates chroniques, qui sont finalement calqués sur les militants, toujours concernés par tout, toujours sur le pont »* comme le relève Dominique Boullier[738], mais en exprimant, au besoin par le recours à leur expérience personnelle, un point de vue de *concernés*. Le fait que cette prise de parole soit plus souvent unique que répétée[739] conduit à penser que les interventions sont ciblées et traduisent une *« émergence rare et éphémère »*[740]. En décalage avec le principe de l'adhésion partisane, qui dote le militant d'un corpus programmatique lui permettant de se positionner sur le spectre du débat public, les internautes de Désirs d'avenir ont pour la plupart des interventions sélectives.

Si la part de la contradiction et des échanges y est minoritaire – comme nous l'avons vu, le choix de la modération *a priori* peut être de nature à les freiner et elle y a probablement contribué, notamment dans certaines périodes où les modérateurs ne travaillaient pas à flux tendu[741] -, le site fonctionne à la fois comme un domaine d'expression extra-partisan et une instance de soutien à la candidature émergente de Ségolène Royal. Nous pouvons ainsi distinguer plusieurs usages des forums et des débats installés sur Désirs d'avenir. Le site répond, de façon classique, aux fonctions de *soutien* et de communication d'une candidate à l'investiture socialiste, mais il permet aussi *l'expression* des opinions individuelles, déconnectées du corpus partisan, et autorise les *champs d'incertitudes* (questions, doutes, suggestions) sur les enjeux présidentiels. Sans qu'il soit possible de dire si la modération a une part déterminante dans ce constat, la posture d'autorité n'existe qu'en fonction du témoignage et de l'expérience apportés par le contributeur, et non de la seule présentation *ès qualité*.

Toutefois, ces forums ne constituent qu'un segment, relativement modeste, du débat électoral sur les thèmes choisis. Si la liberté de ton caractérise celui sur le travail,

---

[738] Boullier D., « Choses du public et choses du politique : pour une anthropologie des inouïs », in Carrel M., Neveu C. et Ion J. (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2009, p. 21-37.

[739] Si certains internautes n'hésitent pas à intervenir à plusieurs reprises dans le même débat, la majorité d'entre eux a une prise de parole unique, comme l'ont montré les principales données quantitatives de ces trois forums publiées plus haut. Les statistiques globales de notre corpus (informations concernant 1599 contributeurs) confortent cette observation : près de un internaute sur cinq n'a posté qu'une intervention et plus de 55% (56,34%) en ont posté moins de neuf à partir de la date de leur inscription sur le site.

[740] Boullier D., « Choses du public et choses du politique… », *op. cit*.

[741] Plusieurs heures pouvaient s'écouler entre l'envoi d'un post sur le site et sa publication.

dans les deux autres (encadrement militaire des mineurs délinquants, jurys citoyens), pourtant à haute valeur polémique, les contributeurs *commentent* le débat plus qu'ils ne l'*alimentent*. Les internautes sont plus amenés à évoquer ce qui se passe *ailleurs* (dans les médias audiovisuels notamment, les références aux émissions de radio et de télévision étant fréquentes), en tous cas *en dehors* du site participatif, qu'ils ne mettent en scène les termes et les enjeux de la discussion. Ce ne sont que des acteurs au deuxième degré, encouragés à s'exprimer sur un événement et une actualité qui s'élaborent autour d'eux, mais sans leur participation directe. S'ils s'adressent directement, par la médiation du site Désirs d'avenir et ses forums, à la candidate à la candidature, celle-ci s'exprime ailleurs (lors de visites, de réunions publiques, dans les médias) et ne leur répond pas dans le cadre d'un échange dialogique.

Ainsi que nous venons de le démontrer, les débats participatifs numériques sur le site de Désirs d'avenir sont investis de trois fonctions :

- la *communication* sur la candidature socialiste et la démarche participative qu'elle entend promouvoir.

- la *prise de parole* au-delà de l'espace partisan. Le site et ses forums rassemblent de manière indistincte membres ou non membres du Parti socialiste, même quand les pseudonymes choisis, explicites, renvoient à une position institutionnelle identifiable (partisane, associative ou syndicale)[742]. Il s'y développe une forte *tolérance* à l'égard des participants, puisque ceux-ci ne sont pas tenus de se présenter, d'afficher leurs états de service militants et/ou électifs, qu'ils soient ou non des contributeurs réguliers.

- la *validation* par les internautes (qu'ils soient ou non membres du Parti socialiste) des prises de position de Ségolène Royal contestées au sein de l'espace partisan[743]. Si le site, dans sa fonction de communication institutionnelle de la

[742] A titre d'exemples, AssociationESPER ou SectionsUniversitairesduPS, très présents dans la synthèse du débat consacré à l'éducation. Ces deux associations regroupent des universitaires et quelques hauts fonctionnaires. Leurs positions sont assez proches, mais elles constituent deux structures distinctes.

[743] Dans sa thèse de doctorat déjà citée, Alice Mazeaud avance qu'à compter de janvier 2007, les débats participatifs « deviennent alors [selon Ségolène Royal] un moyen de « tester » ses propositions et d'en faire émerger de nouvelles » ou encore « un outil d'ajustement de son programme à l'opinion ». Rémi Lefebvre note lui aussi que « les propositions évoluent pendant la campagne en fonction de leur réception dans l'opinion » (Opinion et participation. La campagne présidentielle de Ségolène Royal ». La vie des idées.fr). Pour notre part, nous considérons que ce processus de rectification a été à l'œuvre pendant la totalité de la séquence présidentielle de Ségolène Royal, de février 2006 à mai 2007, et non seulement un fait nouveau induit dans la campagne officielle, début 2007.

candidate, est parfois le lieu de rectification de propositions contestées ou mal comprises[744], il est surtout, dans sa dimension participative, le lieu de *légitimation* des thèmes qui suscitent la polémique au sein du Parti socialiste.

SECTION 2. Les débats participatifs locaux : la démocratie participative à la rencontre du Parti socialiste

Dans l'ouvrage déjà cité sur *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rémi Lefebvre et Antoine Roger prennent le parti d'analyser les organisations partisanes face à l'injonction délibérative. Leur hypothèse suppose donc une « épreuve » que subiraient les partis, de l'intérieur ou de l'extérieur, dans la mesure où, de plus, l'élection ne serait plus *« la seule source de légitimité »*[745]. Sans inverser la proposition, nous pouvons dire que la phase dite « participative » de la campagne de Ségolène Royal a été en retour confrontée aux procédures démocratiques propres au Parti socialiste et aux méthodes de campagne jusque là déployées par l'organisation partisane. Nous regarderons ici comment les deux systèmes ont fusionné, ont cohabité, ou sont entrés en conflit.

Le dispositif de terrain nous intéresse au sens où cette séquence (décembre 2006 – février 2007) est la seule, dans le temps plus large de la campagne et de sa préparation (début 2006 – mai 2007) où doivent cohabiter les deux types de structures : le Parti socialiste, ses fédérations et ses sections d'une part, Désirs d'avenir et ses comités locaux d'autre part. Elle correspond, au plan national, à une période d'ajustement entre la candidate et les responsables socialistes qui s'affrontent sur les modes de campagne, le partage des rôles entre les deux lieux de pouvoir du dispositif, le « 2-8-2 » pour Ségolène Royal, la rue de Solférino pour le Parti socialiste. Si les militants socialistes expriment leur perplexité face aux méthodes de campagne qu'ils ne maîtrisent guère (et accessoirement n'approuvent pas), cette association ne se fait pas, non plus, sans réticences de la part des militants de Désirs d'avenir, qu'ils soient ou non membres du Parti socialiste. Les soutiens de Ségolène Royal se sentent dépossédés de la campagne

[744] Notamment avec les rubriques « Ce que j'ai dit… », qui permettent de collationner les propos sur un sujet donné et donc de leur donner, *a posteriori*, la cohérence qui pouvait faire défaut.
[745] *op. cit*. p. 14

au moment de l'entrée dans la phase officielle et s'interrogent sur le pilotage politique, comme en témoigne ce fil de discussion au sein des comités de la région Midi-Pyrénées (extraits) :

> articulation section / comités Désirs d'Avenir
>
> *Message de* castor31 *le Date à 05/12/06 10:09*
>
> Je viens de prendre connaissance de la circulaire d'organisation de la campagne
>
> Que devient Désirs d'Avenir dans tout cela ? Si les Comités subsistent, quel est désormais leur rôle si les fédérations se chargent des rencontres citoyennes ? Que devons-nous faire de tous ces gens plein d'espoir d'une autre manière de faire de la politique, qui ne participeront plus aux débats si ceux-ci sont pilotés par le P.S ? Que devient l'originalité de la démarche et de la campagne qui devait reposer sur le PS, DDA et les Régions ? (…)Restant confiante et convaincue que les comités DA sont la clé du succès en 2007, j'ai maintenu la réunion du comité à Tournefeuille :le 14 décembre à 20h30, sur le thème de l'education.
>
> Elisabeth
>
> animatrice DA Tournefeuille 31170
>
> Re: articulation section / comités Désirs d'Avenir
>
> *Message de* marie jo moysset *le Date à 05/12/06 15:01*
>
> comment pouvons nous avoir connaissance de cette circulaire concernant la campagne?
>
> Re: articulation section / comités Désirs d'Avenir
>
> *Message de* fabrice_r *le Date à 06/12/06 11:16*
>
> La direction du PS veut reprendre en main la campagne, et préfère vivre privilièger notamment la campagne législative plutôt que de renforcer les débats participatifs, qui risquent de ne déboucher sur rien si l'ensemble des contributions n'est pas triée, analysée, et si les propositions concrètes qui ont été faites restent lettre morte.
>
> Processus dangereux qui risque d'amener vers de fortes déceptions avant même le 1er tour de la présidentielle.
>
> Les comités DA doivent réagir, éviter de se faire "noyauter" par les cadres du PS, et demander au PS de leur donner les moyens de renforcer la démocratie participative (par ex en embauchant des professionnels qui pourraient trier et analyser les milliers de contributions sur ce site, afin d'en retenir des propositions concrètes et applicables).
>
> Re: articulation section / comités Désirs d'Avenir
>
> *Message de* Adya *le Date à 06/12/06 17:58*
>
> Alors CONCRETEMENT, comment on fait quand on habite la region midi-Pyrenees, pres de toulouse, qu'on est nouvel adhérent à DA, que personne ne répond à vos mails , qu'on a envie de s'investir, que la réunion de ce soir est annulée, et qu'on vient de lire un mail décourageant sur la politique de la direction du PS.
>
> Re: articulation section / comités Désirs d'Avenir
>
> *Message de* Kainto *le Date à 09/12/06 17:49*

> C'est une nouvelle partie qui commence et elle part sur des bases que personne ne connait, puisque c'est nous qui allons être les premiers.
> Il n'y a pas d'incompatibilité entre les sections et les comités, c'est ensemble que nous devons aller. Il y a besoin de se connaitre et trouver la place de chacun. Les premiers pas seront incertains c'est évident. Mais il faut pouvoir tirer partie de l'expérience des uns et de la vitalité des autres (…).

Pour mémoire, l'équipe de campagne de Ségolène Royal a revendiqué la tenue, lors de cette séquence, de 6000 débats participatifs de terrain qu'il est possible de rapporter aux 3600 sections du Parti socialiste, et aux quelques centaines de comités locaux de Désirs d'avenir.

§1. Approche méthodologique

Avant de procéder à l'analyse de ces débats, il convient de commencer par une remarque méthodologique. Les débats participatifs locaux initiés par Ségolène Royal après sa désignation ne peuvent être comparés *stricto sensu* aux débats numériques que nous venons d'examiner, et ceci pour trois raisons :

- Annoncés et organisés pour la plupart après le vote des militants du Parti socialiste, le 16 novembre 2006 et pour l'essentiel jusqu'au 10 février 2007, date de présentation du « pacte présidentiel » à Villepinte, les débats participatifs locaux sont en décalage temporel avec les forums et les débats numériques, qui ont commencé plus tôt et ne se sont pas déployés selon la même logique programmatique. Les débats participatifs locaux devaient répondre à des thématiques pré-définies par l'équipe de campagne, et à un ordonnancement préparé par l'équipe Internet de Désirs d'avenir et exposé le 16 décembre 2006 devant les premiers secrétaires fédéraux (« kit participatif » évoqué dans la deuxième partie). Les débats locaux de la campagne « participative » de Ségolène Royal se situent donc à la fois dans une temporalité différente et une organisation plus contrainte que les débats numériques qui se sont déployés essentiellement pendant la campagne interne et qu'il sera difficile de faire entrer dans les nouvelles règles édictées par la candidate.

- La deuxième raison tient à l'identité des organisateurs. Le site Désirs d'avenir est géré par l'équipe rapprochée de Ségolène Royal, dont nous avons vu qu'elle avait la main sur l'organisation, l'arborescence, la modération, les thématiques abordées et la

capacité de proposer (ou pas) des synthèses et de fermer des discussions. Sur le terrain, la responsabilité des débats participatifs est partagée, nous verrons dans quelles conditions et avec quels types de compromis, entre les comités locaux de Désirs d'avenir qui se sont installés pendant la campagne interne, et les instances départementales (fédérations) et locales (sections) du Parti socialiste, amenées à faire campagne dès lors que l'organisation partisane a choisi son candidat. Si le site est exclusivement celui de la candidate, les débats sont soit initiés par le Parti socialiste (quand les sections locales ou fédérations départementales se soumettent à l'injonction participative de Ségolène Royal), soit par les comités locaux (aux côtés ou en opposition avec les instances partisanes), soit par cogestion des deux, là où l'hybridation a pu se faire, avec éventuellement adjonction d'autres partis de gauche (Parti radical de gauche ou Mouvement républicain et citoyen de Jean-Pierre Chevènement).

- La troisième raison enfin tient à la nature de la matière examinée. L'analyse des débats numériques repose sur une matière brute, les commentaires directement postés par les internautes, dès lors qu'ils sont publiés. Le seul filtre est celui de la modération. L'examen des débats locaux porte en revanche sur des contenus sélectionnés, traités et hiérarchisés au préalable par le rédacteur du compte--rendu. Celui-ci a parfois soumis sa synthèse à la relecture des participants au débat, sans qu'il soit possible de mesurer s'il en a intégré des remarques – pour peu qu'il y en ait eu. L'équipe nationale de Désirs d'avenir était chargée à la fois de la synthèse des débats numériques (avec pour matériel l'ensemble des contributions publiées) et des débats locaux (à partir de synthèses).

Le matériel des débats locaux est dispersé et, ainsi que nous l'avons vu dans la deuxième partie, se présente sous des formes très variées particulièrement complexes à inventorier, d'autant que le protocole était artisanal (ce à quoi renvoie d'ailleurs son nom de « kit participatif »). Parmi les départements pour lesquels nous disposions de la majorité des compte rendus des débats identifiés[746], nous avons retenu celui des Alpes-Maritimes, en raison de la multiplicité des organisateurs (sections du Parti socialiste,

[746] Nous avons réuni ainsi 29 comptes-rendus. Un bilan fait par un responsable départemental de Désirs d'avenir au 9 février 2007 fait état pour sa part d'une « cinquantaine de débats » ayant « ainsi réuni, en cumulé, plus de 2000 personnes ». Il ne nous a pas été possible de retrouver les comptes-rendus de tous les débats organisés dans des bars ou en réunions d'appartement.

comités locaux de Désirs d'avenir, autres partis de gauche ou association des partis et des comités locaux), et de la présentation diversifiée des rapports envoyés aux synthétiseurs nationaux. Il m'a semblé que la représentation de tous ces cas de figure méritait de retenir ce choix. Toutefois, ce département n'étant pas représentatif de la sociologie électorale du Parti socialiste – d'autant qu'il ne compte en 2006 aucun député à l'Assemblée nationale, pas plus qu'il ne dirige un exécutif local important -, j'y ai adjoint les comptes-rendus de 24 débats ayant eu lieu entre 16 novembre 2006 (investiture socialiste) et le 10 février 2007 (présentation du Pacte présidentiel) sélectionnés par méthode aléatoire dans 14 départements d'Ile-de-France et de région[747].

L'association de ces deux corpus m'a permis de disposer d'un éventail diversifié de situations, tant du point de vue de l'existence électorale du Parti socialiste que d'une représentation sociogéographique de la variété des territoires (rural, urbain, nord, sud, potentiel économique, etc.)

§2. Le parti face au participatif

Le « kit participatif » comporte un *« canevas de compte-rendu des débats participatifs sur un thème et un territoire »* justifié par la nécessité de la *« traçabilité des remontées des travaux »* pour *« les sympathisants et les militants qui se prêtent à cet exercice »*, mais aussi pour *« les journalistes [...] aux aguets pour vérifier de la sincérité et de l'efficacité de la campagne participative »*[748]. Le « canevas » est complété d'une « fiche de synthèse » censée servir de modèle aux rédacteurs de compte-rendu. Celle-ci doit caractériser le débat (« grandes tendances », « grandes explications », « grandes idées »), restituer les « pépites » et les « témoignages » qui peuvent être extraits des discussions, et tracer les perspectives à venir.

Ce « modèle » est diffusé auprès des fédérations et sections du Parti socialiste et des comités Désirs d'avenir. Il prétend mettre en valeur la parole des *participants* au détriment de celle des *militants* et des responsables partisans. Pourtant, les rédacteurs de comptes rendus s'en affranchissent fréquemment. L'examen de ces synthèses, tant par leur forme que par les informations qu'elles contiennent, permet de dessiner la

[747] Il s'agit de l'Aisne, l'Allier, le Finistère, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Lot, la Lozère, la Haute-Marne, la Moselle, les Hautes-Pyrénées, Paris, la Vienne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.
[748] Voir « kit participatif » en annexe.

configuration des débats participatifs locaux initiés pendant deux mois, entre la mi-décembre 2006 et le 10 février 2007.

Les deux tableaux ci-dessous résument le profil de ces débats pour le département des Alpes Maritimes d'une part, les autres départements d'autre part. Ces tableaux montrent comment les organisateurs (1) se sont emparés des débats participatifs (3), l'interprétation qu'ils en ont faite, la nature du message qu'ils ont jugé utile de faire passer (4) et (5) et l'importance accordée aux experts invités (6) et aux élus présents (7). La mention éventuelle de chaque débat dans *Les cahiers d'espérances* rédigé à la fin de phase participative de la campagne (8) nous permet de déterminer comment, au niveau national, les synthétiseurs ont ensuite utilisé ce matériel.

Tableau 14. Les débats participatifs de terrain dans le département des Alpes-Maritimes

10,5	Nb de participants (2)	Nature synthèse (3)	« pépites », témoignages (4)	Formulation de propositions (5)	Référent contenu (6)	Elus, personnalités citées (7)	Cahiers d' espérances (8)
DA + PS	130	synthèse	non	oui	Universitaire -avocat		oui (3)
Débat départemental		synthèse	oui	oui		oui	oui (2)
DA	30	synthèse	non	oui		oui	oui
Cté campagne et section PS	26	kit	oui	oui		oui	non
Débat départemental	170	verbatims	oui	oui	Fédéral PS	oui	oui
PS	16	synthèse	non	oui			non
DA		synthèse	non	oui			non
PS		synthèse	oui	oui	Fédéral PS	oui	non
Elus PS + PRG	23[749]	synthèse	oui	oui	Elu PS	oui	non
DA	30	synthèse	non	oui		oui, DA	oui (4)
PS	18	synthèse	non	oui			non
Débat départemental	160/170	verbatims	oui	non	Elu PS		oui
DA	18	synthèse	non	non	Resp PS		non
DA	60	kit	oui	oui			non
PS		synthèse	non	oui			non
PS	40-45[750]	kit	non	oui		oui	non
DA		synthèse	non	oui			oui
PS	17	synthèse	oui	oui	secret PS	oui	non
PS	60	synthèse	non	oui	secret PS	oui	non
DA	32-44[751]	synthèse	non	oui	Elu PS		non
Segosphère 06[752]	30[753]	synthèse	non	oui		oui	non

[749] Le compte-rendu précise : « dont 1 MRC, 3 PRG, 3 PS »

[750] « dont moitié non PS », précise le compte-rendu

[751] « 32 à 18h, 44 en fin de réunion », précise le compte-rendu.

[752] Ségosphère désigne les jeunes qui soutiennent Ségolène Royal au sein de Désirs d'avenir (sont mentionnés le Mouvement des jeunes socialistes, des responsables étudiants et de SOS Racisme).

NP	+ 50	synthèse	oui	oui	Sect. PS		non
PS	35	synthèse	non	oui			non
PS	50[754]	synthèse	non	oui			non
MRC[755]	30	synthèse	non	oui	experts		non
PS	26[756]	synthèse	oui	oui		oui	non
PS		synthèse	oui	oui		oui	non
PRG[757]	23[758]	synthèse	oui	oui		oui	non
NP		synthèse	non	oui		non	non
	50 (moyenne)	3/29	12 oui/29	27 oui/29			7/29

Tableau 15. Les débats participatifs de terrain dans 10 autres départements

Dépt	Organisateur	Nb de participants	Nature synthèse	« pépites », témoignages	Propositions	Référent contenu	Elus, personnalités citées	Cahiers d'espérance
63	DA		synthèse	non	oui	DA	oui PS	non
52	DA		synthèse	non	oui	oui		non
92	PS – PRG - DA		synthèse	non	oui			non
94	PS	25	kit	oui	oui			non
94	PS	30 maj PS	kit	oui	oui		oui	non
86	NP	38	synthèse	non	oui			non
75	PS		synthèse	oui	oui		oui	oui
92	PS		synthèse	oui	oui	Elu PS	oui	non
92	PS	70	synthèse	non	non	Elu PS	oui	non
92	PS	11	synthèse	non	oui			non
92	PS	50	synthèse	oui	non	oui		non
86	PS	22	kit	oui	oui		oui	oui (2)
37	PS	40	synthèse	oui	oui		oui	oui (2)
94	PS	15	kit	oui	oui			non
92	PS	50	kit	oui	oui			non
94	PS	38	synthèse	oui	oui		Oui PS/MRC	non
57	DA		kit	oui	oui			non
45	PS-PRG-MRC-DA		kit	oui	oui			oui (2)
94	PS	30[759]	synthèse	non	oui			non
65	PS	38	synthèse	non	oui		oui	non
02	DA	60	synthèse	non	oui	oui	oui	non
29	PS		kit	oui	oui			non
46	PS	55	kit	oui	oui	oui		non
48	PS	60	synthèse	non	oui			non
		39 (moyenne)	9/24	14/24	22/24			4/24

[753] Selon le compte-rendu : « les animateurs Ségosphère, des membres du MJS 06, des responsables de SOS Racisme, des étudiants et des lycéens. »

[754] Selon le compte rendu : « Des socialistes, des membre de DA, des sympathisants, des syndicalistes, des habitants du voisinage, des chefs d'entreprise, un artisan, un avocat d'affaire, des agents du Ministère des Finances (DGI et DGCP), 2 élus de la région PACA »

[755] Mouvement républicain et citoyen créé en 2003 par Jean-Pierre Chevènement, qui renonce à sa candidature à l'élection présidentielle et soutient Ségolène Royal.

[756] Selon le compte-rendu : *« dont 11 PS et 15 habitants du quartier »* (le débat a lieu à Nice).

[757] Parti radical de gauche. Soutient la candidature de Ségolène Royal à la présidentielle.

[758] Selon le compte rendu : « dont 6 militants de parti, un MRC ».

[759] Selon le compte rendu : « dont une du Parti des Travailleurs »

§2.1. Les modalités de compte-rendu : la prévalence de la « note de synthèse »

Dans les exemples choisis, qu'il s'agisse des Alpes-Maritimes ou des autres départements, les débats organisés par les seuls comités locaux de Désirs d'avenir sont moins nombreux que ceux organisés par le Parti socialiste (environ 1 sur 3 dans les Alpes-Maritimes, 1 sur 6 dans les autres cas). Par ailleurs, si l'on observe le mode de restitution des débats locaux pour l'élaboration de la synthèse « participative » nationale, il apparaît qu'il n'existe pas de corrélation entre la puissance organisatrice et l'usage du « kit participatif », très peu utilisé bien que présenté comme l'outil *ad hoc* pour la remontée de « la parole des gens ». Le mode le plus courant est la synthèse sur le mode indirect, apparentée aux comptes rendus de réunions classiques. Pas plus que ceux du Parti socialiste, les rédacteurs des comités locaux de Désirs d'avenir ne sélectionnent des témoignages ou identifient des « pépites » censées alimentées directement le programme présidentiel.

Le dispositif mis en place par l'équipe de Ségolène Royal est peu ou mal utilisé, et les équipes de terrain, d'où qu'elles viennent, s'approprient peu la méthode de restitution, qui de surcroit n'a été expliquée que dans la forme, et peu justifiée sur le fond, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie. La technique de remontée *bottom up* du contenu des débats, qui se prétendait garante de leur « traçabilité » et du respect de la parole des citoyens sollicités, est mise en échec, y compris par ceux qui étaient censés la porter (comités locaux de Désirs d'avenir). Les comptes rendus alternent pour la plupart constats et propositions, comme l'illustrent ces deux extraits du compte-rendu de la séquence consacrée au « système scolaire français » du « Café Ségolène » sur l'éducation qui se tient à Juan les Pins, le 17 janvier 2007 :

> *« Système scolaire français : pyramidal, sclérosé, tout est cloisonné. La loi sur la mission des enseignants est identique depuis 1960. Acquisition de compétences et pas seulement de savoir. Expérience Finlande de note en fin de scolarité. »*
>
> *« Considérer l'enseignement agricole comme laboratoire pour l'Education nationale (à l'agriculture le Pt du CA est un professionnel). Supprimer les inspecteurs d'Académie et les IPR (inspecteurs pédago régionaux »*

Face aux débats participatifs de terrain, objets de campagne mal identifiés et relevant d'une démarche opposée aux usages électoraux traditionnels (tractage, collage, réunions d'information), les organisateurs sont en quête d'arguments qui légitiment ce

mode de campagne loin des usages. Alors que le nombre de participants (à une réunion, à un meeting) est admis de manière coutumière comme critère de *réussite*, la satellisation des débats participatifs, les thèmes, l'absence de « ténor » dont la parole est autorisée conduisent à des débats où les participants sont en petit nombre (moins de vingt), ce qui jette le trouble sur la force d'attraction et la surface d'attirance politique de la candidate. Les tableaux publiés ci-dessus montrent que les débats rassemblent en moyenne 50 participants dans les Alpes-Maritimes (débats départementaux compris), et 39 dans les autres départements[760] - ce qui recoupe nos observations personnelles[761]. Les défenseurs de Ségolène Royal vont alors se lancer dans des plaidoyers en faveur du *small is beautiful* – ils vont en tous cas s'attacher à en expliquer les avantages : la qualité est censée remplacer la quantité.

> « Lors des débats, lorsque vous êtes 160 ou 250 personnes, la parole esr en quelque sorte « bridée ». Le nombre important peut intimider certaines personnes, qi n'sent pas prendre la parole ou qui, s'ils la prennent, n'osent pas vraiment s'exprimer de manière réellement spontanée. A 20 ou 30 dans un lieu plus convivial, l'ambiance est plus sereine, il y a moins de distance, la prise de parole est facilitée. » Valérie Nucéra, responsable de l'organisation des débats participatifs dans les Alpes-Maritimes, sur le blog du comité départemental de désirs d'avenir 06[762].
>
> « Réunion conviviale, ouverte à des sympathisants contactés personnellement. Présentation par la secrétaire de section. Affichage des thèmes répertoriés, proposition d'une méthodologie, souhait d'une certaine discipline dans la prise de parole. Mais séance très chaleureuse où chacun a pu prendre la parole, où les témoignages concrets et personnels ont été nombreux, très spontanés et souvent émouvants. » Christiane Rigaux, rédactrice du compte-rendu du débat participatif du 23 janvier 2007 de Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire) consacré à l'éducation et à la formation[763].

---

760 Cette moyenne n'inclut par définition que les débats où le nombre de participants est mentionné, ce qui est le plus fréquemment le cas.

761 Les débats auxquels j'ai assisté avaient lieu en région parisienne. J'ai, pour ma part, compté 20 personnes (organisateurs compris) dans un débat participatif consacré à l'éducation à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) le 5 février 2007 ; 35 personnes dans un débat participatif consacré à « l'environnement durable et la politique de la ville » à Paris (IXème arrondissement) le 7 février ; 40 personnes (jusqu'à 50 au plus fort de la participation) dans un débat consacré à l'éducation à Montreuil (Seine-Saint-Denis) le 17 février.

762 http://www.canalblog.com/article/les-debats-participatifs-azureens-de-segolene-royal.1611.pdf. Ce lien n'est plus actif fin 2012.

763 http://desirsdavenir-37.blogspot.fr/2007/01/beaumont-en-vron-thme-du-dbat-education.html. Dernière consultation le 30 novembre 2012.

Où qu'ils soient, et quelle que soit leur distance avec Ségolène Royal, les organisateurs (DA ou Parti socialiste) vont néanmoins se plier à l'injonction qui était au cœur de la demande de Ségolène Royal : formuler des *propositions*. Sur les 53 comptes rendus décrits dans les tableaux ci-dessus, seuls quatre dérogent à la règle et s'en tiennent au constat. Paradoxalement, en même temps que s'installe une stratégie d'évitement du dispositif participatif de terrain tel qu'il était souhaité par la candidate, se développe l'offre de projets qu'elle dit vouloir initier. Sans se soumettre à l'exercice imposé de transcription des « témoignages » et la détection de « pépites », les participants aux débats et leurs synthétiseurs ont néanmoins souscrit à la principale commande formulée par l'équipe de campagne.

§2.2. La valorisation du public : prime aux élus et aux notables

Les seules informations relatives au public mentionnées dans les comptes-rendus des débats participatifs locaux sont le nombre (de 16 personnes à 170 dans les Alpes-Maritimes, de 15 à 70 dans les autres débats dont sont extraits les comptes rendus[764]), et, plus rarement, l'appartenance politique (que nous avons systématiquement restituée dans les tableaux ci-dessus quand elle était mentionnée).

Quand ils sont retransmis, les noms cités (à savoir retranscrits par leur état-civil complet, soit prénom et nom) sont exclusivement ceux de responsables de l'organisation (secrétaires de section, responsables de comités locaux, secrétaires fédéraux, élus) et ceux des experts invités aux débats, quand il y en a. Tous les autres participants, quand il est fait état de leurs interventions, sont anonymes, désignés par leur prénom, éventuellement leur lieu de résidence, leur appartenance partisane et/ou associative et leur situation professionnelle (par exemple. « Guy, enseignant retraité », « Paul, consultant Azur éducation Environnement », « Guillaume, famille d'enseignants, parent d'élèves », « Elisabeth (de la Cimade) »). Certaines synthèses alternent ainsi les participations anonymes (« Frédéric (secret. UNSA-police 06) ») et les interventions notabiliaires restituées en tant que telles (Marc Concas, conseiller général des Alpes-Maritimes, Patrick Allemand, premier secrétaire de la fédération du parti socialiste, Antoine Damiani, maire de Carros, Frédérique Grégoire, avocate au

[764] Cet ordre de grandeur correspond par ailleurs à notre observation personnelle. Nous avons assisté à quatre débats participatifs en Ile de France (Paris, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) où la participation était de 20 à 50 participants.

barreau de Nice)[765]. Ce traitement est systématique sur l'ensemble du corpus considéré, dans les Alpes-Maritimes comme dans les autres départements, et témoigne de la valorisation de la parole des représentants du Parti socialiste (plus rarement ceux de Désirs d'avenir) face à l'ensemble des participants. Il est d'ailleurs fréquent que les comptes-rendus fassent apparaître les propos du public comme des « questions », les élus et responsables socialistes étant chargés des « réponses ». Dans ce cas, la forme participative disparaît au profit de la réunion d'information électorale.

Invités à s'engager sur les voies d'un militantisme peu habituel en campagne électorale présidentielle, les responsables locaux du Parti socialiste et de Désirs d'avenir ont valorisé les leurs au détriment des participants anonymes, tout en se soumettant à la prescription du compte-rendu et des synthèses qui étaient, selon la promesse de la candidate, destinés à alimenter son projet. Cette mise en scène tend à relativiser la logique individualiste que Laurent Olivier prête au dispositif participatif de Ségolène Royal[766]. En tout état de cause, si celui-ci a pu se déployer dans certaines séquences de la campagne (vidéos, mise en valeur d'internautes et de certains blogs), la pratique sur le terrain conduit à relativiser le propos. Dans certains endroits (Hautes-Pyrénées, Indre-et-Loire), les débats participatifs sont utilisés pour faire passer des messages critiques à Ségolène Royal, interpellée sur ses prises de position antérieures, et la rappeler aux engagements officiels du parti. Ainsi, les conclusions du forum de La Gespe (Hautes-Pyrénées) sur l'éducation mentionnent-elles l'*« inquiétude sur les affirmations de la candidate sur la présence des professeurs pendant 35 heures au collège »*[767]. Celles sur « l'éducation » et la « vie chère » à Tours (respectivement les 20 janvier et 2 février 2007) signalent, dans les mêmes termes pour chacun des comptes-rendus, que *« les solutions proposées par le PS (cf projet) conviennent aux participants »*.

---

[765] Ces exemples sont extraits du débat départemental sur les insécurités et les violences, 23 janvier 2007 à Saint-Laurent du Var.

[766] *« La logique individualiste se manifeste certes dans le vote (désignation des responsables, des candidats, approbation du programme). Mais elle s'exprime aussi par une mise en scène de l'individu engagé (interview de militants dans les vidéos ; valorisation du « je » dans les débats participatifs). Les* « cahiers d'espérances » *initiés par Ségolène Royal au cours de la campagne pour l'élection présidentielle de 2007 établissent ainsi une distinction quantifiée des différents usages de la prise de parole entre le « je », le « nous », le « ils », le « vous », permettant la mesure de l'individualisation. »* Olivier L. « Les procédures délibératives dans un contexte de fluidification et de diversification des allégeances partisanes, les cas du PS et de l'UMP, In Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve… op. cit*. p. 160.

[767] Cf partie 2.

§2.3. Les débats participatifs locaux dans la synthèse nationale de Désirs d'avenir : la négation de la parole partisane

Comme pour les débats numériques, il ne nous a pas été possible de reconstituer le cheminement entre les interventions des participants aux débats locaux, ce qui en a été retenu dans les synthèses départementales dans un premier temps, puis dans les *Cahiers d'espérances*, et pour finir dans le « pacte présidentiel » présenté par la candidate à la fin de la phase participative de sa campagne. Toutefois, en renversant l'hypothèse, nous avons souhaité regarder, sur le corpus dont nous disposions, comment et dans quel contexte les équipes nationales de synthétiseurs des débats participatifs s'inspiraient des débats locaux et présentaient les propositions. Cette analyse, partielle, ne prétend pas conclure sur l'opérabilité de l'ensemble du dispositif participatif. Elle permet néanmoins d'identifier des processus de sélection et de hiérarchisation de la parole.

Des 53 débats participatifs de notre corpus, dix sont cités dans les *Cahiers d'espérances* – dont sept sont organisés ou co-organisés par Désirs d'avenir. A chaque fois, le lieu du débat est noté ; en revanche, les interventions, constats ou propositions repris dans les *Cahiers d'espérances* ne sont pas attribués à leur auteur, même quand son identité est connue. A la différence de l'exploitation des débats numériques, où les pseudos employés par les internautes sont systématiquement réutilisés dans la synthèse nationale (avec lien hypertexte pour les synthèses thématiques), les extraits de comptes rendus de débats participatifs locaux gomment les identités et renvoient tous les participants à l'anonymat, même quand leur état-civil est clairement établi dans le compte-rendu.

Au processus de mise en scène et de distinction des notables socialistes locaux élaboré par les organisateurs de débat, répond une anonymisation totale de tous les intervenants, qui annihile la parole des responsables socialistes pour la mettre au même rang que celle de tous les participants aux débats, militants ou non. Ainsi, *« Hervé, MJS, chercheur CNRS »* devient-il seulement *« Hervé, chercheur CNRS »* en perdant sa qualité de militant – et accessoirement celle de jeune (voir tableau ci-dessous). A rebours du mécanisme décrit par Marion Carrel et Julien Talpin[768] pour lesquels il

[768] Carrel M. et Talpin J., « "Cachez ce politique que je ne saurais voir !" » Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Participations*, 2012/3 N° 4, p. 179-206.

existerait, dans des dispositifs de démocratie participative de proximité, un rapprochement de « citoyens de moins en moins ordinaires » d'élus qui les utilisent comme courroie de transmission, le processus mis en place annihile le politique et la distinction qu'il revendiquait, de par son existence désignée et autonome dans les comptes-rendus des débats de terrain.

Tableau 16. Les reprises des synthèses des débats numériques dans les « Cahiers d'espérances »

	COMPTE-RENDU DE DEBAT	CAHIERS D'ESPERANCES
ALPES-MARITIMES		
Débat départemental sur les insécurités 23/01/2007	« Elisabeth (de la Cimade) »	« on » (p.113)
Débat comité local DA sur les insécurités, 27/01/2007	Aucune mention d'auteur	Idem, p. 121
Débat comité local DA sur la vie chère, 20/01/2007	- « Les gens ont le sentiment… » - Aucune mention d'auteur - Aucune mention d'auteur	- « Un participant », p. 139 et p. 142 - « Un participant », p. 193 - « Un participant », p. 195
Débat départemental sur la vie chère, 16/01/2007	- Paul Cuturello, conseiller général socialiste - Fabrice de Coupigny, Nice 1	- « Un citoyen », p. 144 - « des participants », p. 145
Débat comité local DA sur l'environnement, 18/12/2006	- Aucune mention d'auteur	« les débats locaux dénoncent… », p. 217
Débat départemental sur l'excellence environnementale 14/12/2006	- Aucune mention d'auteur	- Idem, p. 215, 217, 218
Débat sur l'éducation, la formation, le pacte avec la jeunesse 12/01/2007	« Hervé II, MJS, chercheur CNRS »	« Hervé, chercheur CNRS », p. 54
AUTRES DEPARTEMENTS		
75 - Quelles propositions pour l'emploi, 19/12/2006	« Marie, responsable de formation »	Aucune mention d'auteur : « Il faudrait au moins… » p. 78
86 – L'emploi, la vie chère et le pouvoir d'achat 8/01/2007	- « Une personne au RMI à Mirebeau » - Aucune mention d'auteur	- « Une personne au RMI » p. 176 - « Les participants au débat… » p. 185
37 – La vie chère – Le pouvoir d'achat 4/01/2007	- Aucune mention d'auteur - idem	- « Un citoyen » p. 89 - « Un participant » p. 142
41 – Vie chère, logement, dialogue social 13/01/2007	- Aucune mention d'auteur - Idem	- Idem p. 128 - « Les contributeurs estiment… » p. 130

Dans le cas des débats locaux, la synthèse opère un travail de déconstruction de l'identité militante, là où celle-ci pouvait être revendiquée. La structure partisane et le dispositif de campagne de la candidate s'affrontent dans des stratégies contradictoires :

revendication de l'identité du Parti socialiste et des militants d'un côté, mise en place de stratégie de négation de la qualité militante au profit d'un anonymat général pour l'autre. Les frottements et conflits d'intérêt s'expriment ici pour finir au profit des partisans de Ségolène Royal. Ceux-ci peuvent ainsi afficher des *Cahiers d'espérances* se réclamant *« des gens »* ou *« des citoyens »* au-delà de l'organisation partisane, dès lors que celle-ci n'a plus les moyens de porter sa parole – et ses propositions – de manière distincte.

Procédant ainsi, les rédacteurs des synthèses nationales participent à une reconnaissance paradoxale de la parole partisane – puisqu'ils éprouvent le besoin d'en effacer les signes distinctifs, tout en la réintégrant dans le corpus qui doit inspirer la réflexion de la candidate socialiste à la présidentielle. On peut se demander si cette mise à distance s'inscrit dans la banalisation de l'identité militante déjà observée par Nathalie Ethuin lors des stages de formation des militants communistes[769]. Ou, *a contrario*, si elle participe au fonctionnement démocratique en associant indistinctement citoyens engagés et représentants partisans, selon le scenario envisagé par Sandrine Rui à propos des débats publics[770].

§.2.4. Le cas des débats participatifs « nationaux » : écouter et décider, l'équation impossible

Nous avons déjà évoqué (partie 2) l'échec des quatre débats participatifs présentés comme « nationaux » par l'équipe de la candidate – la présence de Ségolène Royal étant censée par elle seule garantir le caractère « national » du débat. Nous ne les mentionnons ici que pour mémoire.

Compromis entre réunion participative (invitation d'« experts » sur les thèmes en débat et disposition du public « en rond », sans estrade, l'oratrice étant placée au milieu, selon la marque de fabrique du dispositif délibératif prescrit par l'organisation de la campagne) et meeting de campagne (avec discours susceptible d'être relayé par les journaux télévisés), ces débats résument la contradiction entre « l'écoute » - posture de

---

769 Ethuin N., *op. cit*.

770 *« En se plaçant au côtés des citoyens et des acteurs sociaux pour examiner avec eux les fondements et les conséquences des choix technologiques, [les partis politiques] participeraient de ces épreuves de légitimation indispensables au fonctionnement démocratique. »* Rui S. « Des partis politiques entre discrétion et discrédit. Réflexions sur le fait partisan dans les débats publics relatifs aux grands projets d'aménagement », In Lefebvre R. et Roger A. (dir.*), Les partis politiques à l'épreuve… op. cit.* p. 67.

la candidate à ce stade de la campagne – et « l'annonce » thématique inscrite à l'agenda en campagne présidentielle. La presque simultanéité du temps d'« écoute » et celui de « l'annonce » remet en cause la sincérité du discours participatif et la façon dont les contributions du terrain nourrissent la « décision », dès lors que Ségolène Royal lit un « discours » d'évidence préparé à l'avance sans intégrer en direct – si ce n'est à la marge et pour la forme – des propositions qui seraient issues des échanges préalables[771]. L'équation est ainsi résumée par Géraldine Ajax, chargée de l'organisation des débats participatifs nationaux dans l'équipe de campagne de la candidate[772] :

> « Le principe, c'était il y a un débat participatif avec une séquence nationale, où l'idée c'est d'avoir un contact direct avec la population, thématisé parce qu'on ne peut pas faire un débat sur tout, donc il y a un format imposé, donc réfléchissons à un format imposé où la parole peut circuler, mais où en même temps, ce soit un moment d'expression de la candidate pour qu'elle puisse délivrer deux-trois messages forts. » Entretien avec Géraldine Ajax, réalisé le 7 février 2008.

Pour sa part Sophie Bouchet-Petersen, conseillère de Ségolène Royal, réfute *a posteriori* le caractère participatif de ces débats :

> « Il y a eu quatre débats, qui ont été des grands meetings (…). Et là, comme les gars ils avaient compris qu'on était des fanas démo part', croyant nous faire plaisir, ils baptisaient tout "démo part". Or ça, ça n'était pas de la démo part, il faut être franc. Ségo savait ce qu'elle voulait dire, elle venait avec un discours... Donc… on n'a rien dit parce qu'on ne voulait pas être les vestales hystériques de l'orthodoxie méthodologique qui étaient en plus dans des soutiens (…). On se disait "ça va, il y a assez d'emmerdes comme ça", mais honnêtement, de notre point de vue... Bien sûr, le discours de Ségolène était le fruit de ce que depuis deux ans on avait ramassé sur le site, des contributions, des trucs sur lesquels on avait réfléchi, plus ce qu'on avait croisé avec les experts de la question, tantôt du logement, tantôt... Bien sûr qu'ils étaient nourris par quelque chose qui avait été authentiquement participatif. Mais le moment final n'était pas un moment participatif. C'était un meeting – avec un discours de la Ségo, et des grands témoins. » Entretien avec Sophie Bouchet-Petersen, réalisé le 3 novembre 2008.

---

[771] *Le Monde* du 2 février résume ainsi l'exercice : « Malgré les interventions du public, certaines présélectionnées, d'autres spontanées, le débat, devant près de 4 000 personnes, s'est transformé en meeting. » (Isabelle Mandraud)

[772] Salariée de la campagne, responsable d'une agence de communication et d'événementiel spécialisée dans le travail avec les collectivités locales. Non membre du Parti socialiste.

Si la scénographie imposée pour les débats participatifs (pas d'estrade, candidate au milieu, public autour) est respectée pour les trois premiers de ces quatre débats (Illkirch-Graffenstaden, Moulins, Roubaix), elle ne le sera plus pour le quatrième (Grenoble) qui tiendra du meeting, en réunissant 4000 personnes. Les quelques interventions de la salle qui ont précédé les prises de parole de Ségolène Royal dans les quatre débats participatifs nationaux ne font d'ailleurs l'objet d'aucune reprise dans les « Cahiers d'espérances », même si l'une d'elles, évoquant les problèmes de logement des femmes battues obligées de cohabiter avec un conjoint violent (Roubaix, 19 janvier 2007), a été largement médiatisée[773]. Nous reviendrons ultérieurement sur le statut de ces assemblées, et leur préparation.

§3. La synthèse des débats participatifs : la parole numérique valorisée, l'identité partisane effacée

Ainsi que nous l'avons vu, les *Cahiers d'espérances*, publiés le 11 février 2007, sont présentés comme *« la synthèse des débats participatifs locaux et en ligne »* par l'équipe de Ségolène Royal. La page de garde du document, aux couleurs de Désirs d'avenir, associe les logos du Parti socialiste, du Parti radical de gauche et du Mouvement citoyen et républicain, les trois formations qui soutiennent la candidature de Ségolène Royal, mais les dates mentionnées en référence, « 11 février 2006 – 11 février 2007 », semblent indiquer que la synthèse porte sur un an de débats participatifs, donc sur une période plus large que celle de la campagne officielle du Parti socialiste, incluant la phase de primaire, avant la désignation du candidat socialiste. Le sommaire confirme l'ambigüité, en proposant au lecteur deux parties d'importance égale, une synthèse des *« 4 grands débats participatifs dans les territoires et sur Internet »* d'une part, *« les débats sur Internet depuis l'ouverture de desirsdavenir.org »* d'autre part.

Seule la première partie correspond à la « campagne participative » conduite conjointement par le Parti socialiste et l'équipe de campagne à partir de décembre 2006 après la désignation de Ségolène Royal. Au sujet des débats locaux, le document précise que, *« à la date du 10 février, 6200 débats se sont tenus sur tout le territoire »* et que près de 6000 d'entre eux ont fait l'objet de comptes-rendus, *« consolidés par des*

[773] Une jeune femme, sous le prénom de « Maryline » a témoigné d'un quotidien de femme battue obligée de cohabiter avec un mari violent, « du Front national ». Ces propos ont été notamment repris dans *Le Monde* (21 janvier 2007), *Libération* (22 janvier 2007), et France 3 (19 janvier 2007).

équipes thématiques dans des synthèses départementales et nationales ». En revanche, le nombre de contributions numériques relatives à ces quatre débats n'est pas précisé, celles-ci étant agrégées de manière plus large aux « 50 débats en ligne » proposés sur le site, ayant rassemblé au total 135000 posts[774].

Il est donc délicat de procéder à une évaluation fiable de l'importance respective accordée à la parole de terrain par rapport à la parole numérique. Pour autant, les indices dont nous disposons conduisent à penser que la synthèse nationale des débats participatifs valorise la prise de parole sur Internet par rapport à celle des participants sur le terrain, comme le tableau ci-dessous en fournit une indication.

Tableau 17. Comparaison des contributions reprises d'Internet et des débats participatifs de terrain

	Nombre de contributions citées dans les « Cahiers d'espérances »	Nombre de contributions extraites des débats sur desirsdavenir.org	Nombre de contributions extraites des débats participatifs de terrain
Education[775]	209	181 (86,4%)	28 (13,4%)
Environnement[776]	147	115 (78,2%)	32 (21,8)
La vie chère[777]	386	269 (69,7%)	117 (30,3%)
Insécurités[778]	141	64 (45,4%)	77 (54,6%)

Ces distorsions entre la parole numérique et les remontées des débats territoriaux s'expliquent de plusieurs façons : peu de comptes rendus de débats participatifs locaux laissent une place importante aux verbatims, que les rédacteurs des *« Cahiers d'espérances »* étaient censés mettre en valeur ; *a contrario*, les débats numériques privilégient la parole brute, sans processus de remédiation, ce qui convient à la prescription ; les comptes-rendus des débats de terrain sont par définition des synthèses qui résument l'expression de plusieurs participants, alors que l'expression sur Internet est individuelle, plus facile à identifier et donc à mettre en valeur ; enfin, il est possible d'émettre l'hypothèse que l'identité et la personnalité du « synthétiseur » comptent

[774] Nous avons déjà souligné les difficultés de vérification – et donc la prudence d'interprétation - de ces données chiffrées avancées par l'équipe de campagne de Ségolène Royal.
[775] « Education, formation, qualification, accès à l'emploi, lutte contre toutes les discriminations ».
[776] « Environnement et co-développement »
[777] « Vie chère, pouvoir d'achat, petites retraites, dialogue social, efficacité économique »
[778] « Lutte contre toutes les formes de violences et toutes les insécurités »

aussi pour beaucoup dans le choix des contributions qui alimentent la synthèse nationale, et expliquer, au moins en partie, la différence de traitement des débats locaux entre le chapitre consacré à l'éducation (13%) et celui dédié à l'insécurité (54,6%).

La prévalence de la parole numérique est encore accentuée par la présence sus-mentionnée, dans les mêmes *Cahiers d'espérances*, d'une restitution spécifique de tous les débats sur Internet depuis l'ouverture du site. Mieux organisée (via la modération), réputée plus éloignée des exercices rituels de prise de parole dans les partis, plus impersonnelle et détachée des enjeux électoraux, la parole numérique a été valorisée, indépendamment même du nombre de participants.

Au final, c'est l'implication partisane dans la campagne de Ségolène Royal qui s'efface. Les *Cahiers d'espérances*, présentés comme l'inspiration du « Pacte présidentiel » et nourris des contributions anonymisées, se substituent au « projet » du Parti socialiste, produit, lui, par les contributions des fédérations et personnalités du Parti. S'il ne constitue pas un programme, et ne se présente que sous une addition de propos d'anonymes, cet opus de 680 pages est l'outil de validation du programme de Ségolène Royal et l'objet de communication de l'identité de sa candidature. L'investissement des militants dans les débats participatifs locaux est ingéré dans un ensemble plus vaste, même quand la synthèse fait scrupuleusement état du nom d'une section, au titre de puissance organisatrice de l'un ou l'autre des débats[779]. Les instances locales du Parti socialiste côtoient le « comité de soutien » ou le « comité local de Désirs d'avenir ».

Cette mise à plat de la parole partisane peut, à l'occasion, donner un lieu à la contestation du projet socialiste (*« J'espère que nous allons pouvoir prochainement, sur ce point en tous cas, corriger le projet socialiste et afficher une réelle ambition à hauteur des enjeux de l'enseignement supérieur »*, CORSIA, p. 58), ou prétendre « l'enrichir » (*« Ces contributions s'accordent avec ce que propose déjà le projet du PS, tout en l'enrichissant substantiellement »,* p.69).

Mais, conséquence de ce qu'on pourrait désigner comme la « dé-partisanisation » du dispositif participatif, et contrairement au projet socialiste qui tranche au terme d'une négociation et d'un rapport de forces (entre motions ou courants,

[779] Par exemple, propos prêtés « aux participants à la réunion organisée au café Le Terminus par la section Rennes Sud du parti socialiste » (p. 184) ou citation du compte-rendu « du débat participatif de la section de Lure – Mille Etangs (Haute-Saône) » (p.73).

sans que la procédure en soit pour autant plus transparente), cette volumineuse synthèse agrège les points de vue parfois contradictoires qui peuvent coexister sans arbitrage, accentuant ainsi l'effacement du parti. Comme, ainsi que nous l'avons vu dans la deuxième partie de ce travail, beaucoup de textes postés sur désirsdavenir.org, ce document n'a fait l'objet d'aucune validation politique. La contrepartie de l'autonomie des « Cahiers d'espérance » est son inexistence comme viatique et comme projet : dans la mesure où il agrège des points de vue contradictoires, il n'en impose aucun et ne peut être considéré comme le corpus programmatique de Ségolène Royal. Ce document, censé incarner la consécration participative de la campagne, devient un élément hors sol, à la fois hors du projet socialiste et *à côté* du « Pacte présidentiel ». De fait, s'il est brandi par l'équipe de campagne comme le témoin du respect de la parole donnée (celle de restituer le contenu des échanges), sa fonction symbolique dépasse à peine sa mission de communication : les médias nationaux n'en font quasiment pas mention lors de sa mise en ligne.

SECTION 3. Le « Pacte présidentiel » vs « projet » du Parti socialiste : négociations, compromis, contradictions

A la différence des « *Cahiers d'espérances* », production collective, le « *Pacte présidentiel* », constitué de 100 propositions, présenté lui aussi comme le produit de la démarche participative de la campagne, est le viatique personnel de la candidate :

> « Ce que vous m'avez dit, je l'ai entendu. Ce que je savais, vous l'avez confirmé. Aujourd'hui, je vous propose le Pacte présidentiel : 100 propositions pour que la France retrouve une ambition partagée, la fierté, la fraternité. Plus de 6000 débats ont été organisés sur tout le territoire. J'ai reçu par Internet plus de 135000 contributions. J'ai écouté les partenaires sociaux, j'ai rencontré les associations, j'ai mobilisé les experts. Vous avez été nombreux à vouloir participer à cette œuvre collective. » Ségolène Royal, présentation du Pacte présidentiel, 11 février 2007.

La profession de foi reste floue : Ségolène Royal ne dit pas ce qu'elle a retenu de ce qui lui *« était dit »* lors de la procédure participative, ni ce qui a lui a été *« confirmé »* et dont elle se serait inspirée dans l'élaboration de son programme. Toutefois, chaque chapitre du « Pacte » présente quelques lignes comme étant le résumé de la « remontée

des débats », puis les « enjeux », avant d'annoncer les « propositions » qui sont censées en découler.

Ce « Pacte » étant l'aboutissement de la démarche revendiquée par la candidate à la candidature, puis la candidate désignée par le Parti socialiste, il nous est apparu indispensable de nous intéresser à sa fabrication spécifique, d'autant qu'il a été l'objet de négociations de plusieurs jours avec la direction du Parti socialiste avant sa présentation officielle, lors du meeting de Villepinte. A l'issue de la partie la plus conflictuelle de la campagne entre l'équipe de la candidate et le Parti socialiste, le « Pacte » et les mesures qu'il contient constituent le marqueur le plus visible de la tension entre la doctrine partisane et les choix de la candidate, censés être validés et légitimés par la parole des *« gens »*.

Sans être en mesure de démonter la totalité du mécanisme, nous avons choisi d'en examiner deux aspects : d'une part, ce qui, dans les 100 propositions énoncées dans ce « Pacte », relève de la teneur du projet socialiste adopté en juin 2006 et ce qui s'en éloigne, examiné au regard des propositions propres de la candidate ; d'autre part, le regard et les allégations des acteurs qui ont participé au processus de fabrication.

Avant de commencer ce travail d'inventaire, un avertissement s'impose : il ne s'agit pas ici d'une *comparaison* (ni sémantique, ni idéologique) entre deux documents, celui du Parti socialiste et celui de la candidate Ségolène Royal. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer des précédents (François Mitterrand lors de sa campagne de 1981, Lionel Jospin en 2002), où le programme du candidat présidentiel s'éloigne sensiblement du cœur du projet adopté par le Parti socialiste (voir 1ère partie). Il ne s'agissait donc pas de réitérer le constat d'un décalage – fréquent – entre l'élaboration d'une doctrine et sa traduction programmatique au service d'un candidat. Pour ce qui nous concerne, et au regard de l'objet de notre recherche – l'intégration, dans le programme présidentiel, d'éléments présentés comme issus de la démarche participative engagée par la candidate d'une part, et l'élimination de propositions portées par le Parti socialiste d'autre part -, nous avons choisi de fonder notre observation à partir du « pacte présidentiel ». Nous avons donc recensé les propositions du « pacte » qui ne figuraient pas dans le « projet ».

Ce recolement nous a permis d'identifier les propositions spécifiques au programme présidentiel de la candidate, et donc la nature du *compromis* à l'issue des

négociations entre l'équipe de campagne et la direction du Parti socialiste. Nous avons toutefois conscience que cet inventaire, aussi rigoureux soit-il, peut souffrir de défauts d'interprétation, puisque le projet, écrit plusieurs mois avant l'échéance électorale, est porteur d'une analyse d'ordre plus général que des engagements de campagne, toujours plus concrets. Dans le but de limiter cette marge d'erreur, je m'en suis tenue aux propositions *nouvelles* en éliminant les variables de formulation[780]. Il ne s'agit pas de nier l'importance de ces dernières, mais j'ai considéré que ces distorsions étaient accessoires au regard de notre objet : la recherche de l'apport éventuel du dispositif participatif à la construction du « Pacte présidentiel » de Ségolène Royal.

§1. Du « projet » au « pacte » : les propositions nouvelles

Ces propositions nouvelles sont recensées dans le tableau ci-dessous (colonne de droite). Elles sont, le cas échéant, mises en relation avec ce que Ségolène Royal identifie, dans la présentation de son programme, comme « la remontée des débats » (colonne de gauche).

Tableau 18. Les propositions nouvelles du « Pacte présidentiel »

« REMONTEE DES DEBATS »	PACTE PRESIDENTIEL
« Il faut stimuler la création d'entreprises… »	N° 5 « Sécuriser le parcours des jeunes créateurs en soutenant la création d'entreprises »
« Il faut revaloriser les petites retraites et réformer, globalement, le système des retraites. Les principales victimes en sont les femmes (veuves), le monde agricole et l'artisanat »[781]	N° 8 – « L'amélioration des petites retraites sera la première priorité de la réforme des retraites. Elles seront augmentées de 5%. »
Néant	N°10 – « Doubler l'allocation de rentrée scolaire qui sera versée aux familles en deux fois. »
« Le surendettement des ménages est également une préoccupation. La publicité pour les prêts à la consommation et les conditions d'obtention des crédits doivent être davantage réglementées. Il est également nécessaire d'offrir de nouvelles	N° 11 - « Réduire les coûts bancaires »

[780] A titre d'exemples, nous n'avons pas pris en compte la différence, dont nous comprenons qu'elle pourrait, dans une autre perspective que la nôtre, être considérée comme significative entre : *« Nous veillerons à ce que la carte scolaire permette la mixité sociale »* (projet socialiste) et *« Réviser la carte scolaire pour supprimer les ghettos scolaires, assurer la mixité sociale et constituer des réseaux d'éducation prioritaire »* (proposition 26 du pacte présidentiel). De la même façon, nous n'avons pas distingué : *« Nous adopterons un plan de lutte contre les violences conjugales et familiales (…)* » (projet socialiste) et *« Faire de la lutte contre les violences conjugales une priorité nationale »* (proposition n° 53 du pacte présidentiel) ou la *« sécurité professionnelle »* mise en avant par le projet socialiste et la *« sécurité sociale professionnelle »* prônée par le pacte présidentiel.

[781] La seule mention des « petites retraites » dans le projet du PS figure au chapitre « agriculture ».

formes de crédits solidaires. »	
Il est seulement indiqué que *« la vie chère, c'est surtout le logement : le consensus est total sur la gravité de la situation »*. Il est aussi fait référence à la nécessité de *« mettre en place un service public de la caution : « contre la dictature des agences et des proprios » »*	N°12 « (…) Conditionner les avantages fiscaux et les aides publiques à une modération des loyers. Remettre à la location les logements vacants spéculatifs. (…) Les procédures d'expulsion des locataires de mauvaise foi seront simplifiées »
« L'indice des prix ne reflète pas la réalité de la consommation : il est incomplet, il ne prend pas en compte des dépenses nouvelles, et il ne pondère pas les dépenses selon les revenus. »	N° 13 - « Mettre en place plusieurs indices des prix reflétant la dépense des ménages (minima sociaux, SMIC, retraites) »
Néant	N° 16 – « Sur les 35 heures : ouvrir les négociations pour déterminer comment on peut consolider cet acquis et réduire ses effets négatifs pour les ouvriers et les employés. [782]»
« On passerait d'une logique « passive » dans laquelle on donne une allocation à une logique « active » pour définir un parcours d'évolution vers l'emploi. »	N° 18 - « Instaurer un plan à taux zéro de 10 000 euros en faveur de chaque jeune pour l'aider à construire un projet. »
Néant	N° 20 - « Mettre en œuvre systématiquement une démarche de validation des acquis de l'expérience professionnelle et reconnaître à chacun un droit à la formation et à la reconversion inversement proportionnel à la durée des études. »
« Repenser totalement l'IUFM, encourager la formation continue, telles sont quelques unes des suggestions des internautes. »	N° 22 - « Plan pluriannuel de recrutement des enseignants, de formation et de résorption de l'emploi précaire. »
« L'individualisation du parcours scolaire, le soutien personnalisé aux devoirs permettraient de remédier à l'échec scolaire. »	N° 24 - « Organiser le soutien scolaire gratuit pour tous les élèves grâce à des répétiteurs. »
« La nécessité d'un lien très fort, entre l'école et les parents est soulignée pour réinstaller la confiance réciproque. »	N° 29 - « Créer des emplois - parents »
Néant	N° 38 - « Créer des dispensaires »
Néant	N° 44 - « Rétablir les moyens supprimés par la droite pour les soins aux étrangers en situation irrégulière. »
Néant	N° 46 - « Défendre l'accès aux soins des malades dans les pays en développement. »
« Les mesures répressives, pour être efficaces, doivent s'accompagner de mesures éducatives : développement des peines alternatives et des travaux d'intérêt général (TIG). Réinsertion, revalorisation et surtout accompagnement ont été les maîtres mots de ce débat. »	N°52 – « (…) Mettre en œuvre des solutions nouvelles pour extraire les mineurs de la délinquance : (…) développement des centres éducatifs renforcés, si besoin avec un encadrement militaire. »
« De nombreux contributeurs invitent les pouvoirs publics à favoriser les éco-technologies durables et toutes les techniques	N° 67 - « Prévenir l'impact des pollutions sur la santé. »

[782] Le projet socialiste prévoit un bilan de l'application des 35 heures *« tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif »*. La direction que souhaite impulser à ce bilan Ségolène Royal, qui met en avant les *« effets négatifs »*, nous a semblé suffisamment significative pour figurer parmi les propositions nouvelles du pacte présidentiel.

dont l'emploi est moins néfaste à l'environnement. »	
« Les citoyens veulent prendre la parole plus souvent et plus directement pour décider eux-mêmes (...) Tous les outils de la démocratie participative ont été explorés. Ils veulent rapprocher le citoyen de l'élu, et être consultés et associés aux décisions. Il s'agit de restaurer la confiance et de renouveler les termes du débat public pour réconcilier les Français avec la politique. »	N° 73 - « Introduire la démocratie participative dans toutes les collectivités publiques (jurys citoyens, budgets participatifs, etc.). Des citoyens ayant recueilli un million de signatures pourront demander au Parlement l'examen d'une proposition de loi. »
Néant	N° 77 - « Promouvoir un syndicalisme de masse. »

Au total, sur 100 propositions, 19 ne figuraient pas dans le projet socialiste. Pour 12 d'entre elles, la filiation participative est directement revendiquée, alors que pour 7 autres, Ségolène Royal n'éprouve pas le besoin de justifier leur existence par la démarche participative qu'elle a initiée. *A contrario*, ce relevé indique qu'une très large majorité des propositions - 81 sur 100 - formulées dans le Pacte présidentiel de Ségolène Royal sont contenues dans le projet socialiste, ou proches de celles qui y figurent.

Pour autant qu'il soit possible de tracer l'origine des propositions nouvelles, nous pouvons formuler l'hypothèse que celles-ci ne sont pas, pour la plupart, directement issues des suggestions des contributeurs. L'essentiel de ces propositions avaient été posées par la candidate du Parti socialiste, souvent en amont de la campagne interne, et en décalage du discours officiel de son parti. Comme nous l'avons vu précédemment, Ségolène Royal a utilisé les débats et forums participatifs dans un triple usage : confronter ses intuitions aux contributeurs ; *valider* ses assertions (renforcement du « syndicalisme de masse », réduction des « coûts bancaires »[783], remise en cause du calcul de l'indice des prix, aide à la création d'entreprises, priorité aux petites retraites) ; ou, le cas échéant, procéder à un contournement du Parti socialiste (mise en place de la démocratie participative, jurys citoyens, budgets participatifs, et, dans un autre registre, encadrement militaire pour mineurs délinquants ou prise en compte des « effets négatifs » de l'application des 35 heures chez les classes populaires).

[783] Selon l'un de ses collaborateurs, l'attention de Ségolène Royal date de l'époque où elle était ministre de la Famille ; elle en a repris le thème pendant la campagne interne, à quelques jours de son investiture.

L'origine réelle des rares propositions potentiellement issues des débats participatifs devrait d'ailleurs être également questionnée : l'un de nos interlocuteurs, par ailleurs modérateur – synthétiseur de débats *et* contributeur nous a assuré avoir été, sous pseudonyme[784], à l'origine de la proposition des « répétiteurs » (proposition n°24) pour dispenser un soutien scolaire gratuit. Cette suggestion a ensuite été largement reprise, commentée et approuvée dans les forums Internet, jusqu'à intégrer le pacte, semble-t-il dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 février. Il ne nous a pas été possible de vérifier le propos et reconstruire le cheminement de cette proposition, mais l'affirmation nous semble néanmoins plausible.

Selon sa conseillère Sophie Bouchet-Petersen, Ségolène Royal incitait les membres de son équipe à *« s'imprégner »* des débats participatifs.

> « Ségo nous avait donné pour consigne d'aller tous les jours sur le site. A nous... et partout où elle allait, elle disait « tous les jours, vous allez lire ». Minimum d'hygiène mentale, un quart d'heure par jour. Maximum, pas de limite. Elle, elle y allait tous les jours, quelque fois même à une heure du mat' – et le lendemain, on avait l'avalanche de ses réactions sur ce que les gens avaient dit (...) Elle nous disait « imprégnation ». Tout le monde doit aller sur le site, regarder les trucs qui sont arrivés, ce que disent les gens, comment ça réagit, les débats, les critiques... » Entretien réalisé le 3 novembre 2008.

Si elle a été suivie, cette prescription, à usage interne, n'a cependant pas eu d'effets repérables dans la partie de campagne relative à la co-construction du Pacte présidentiel.

Nous avons montré que la mise en œuvre du dispositif participatif a répondu à une triple mission. Elle a permis à Ségolène Royal de valider plusieurs de ses prises de position, voire de les transformer en éléments de programme, en mettant à distance le Parti socialiste. Cette fonction cohabite avec l'élargissement du cercle partisan et la prise de parole dans l'espace public, notamment numérique, que nous avons relevé. Elle permet aussi de construire une scénographie autour de son projet et à ce titre comporte une dimension de communication fondamentale.

Il convient maintenant de s'interroger sur le positionnement des acteurs, au Parti socialiste comme à Désirs d'avenir, face à ce qui a finalement constitué l'assemblage des promesses de campagne de la candidate socialiste.

---

[784] Celui-ci a demandé l'anonymat.

§2. Socialistes et membres de l'équipe de campagne : les acteurs au service du compromis

Les 100 propositions annoncées par Ségolène Royal le 11 février sont le résultat de compromis et d'une double négociation : négociation au sein même de l'équipe de Désirs d'avenir d'une part, laquelle, composée de membres et de non membres du Parti socialiste, s'est affrontée sur une partie de l'offre électorale – les propositions relatives à l'environnement ont fait notamment l'objet de graves conflits internes dans les dernières phases de discussion ; négociation entre une partie de l'équipe de la candidate à la présidentielle et la direction du Parti socialiste d'autre part.

Dans les quelques journées précédant le rassemblement de Villepinte, les discussions impliquent, dans des configurations à géométrie variable, les deux directeurs de campagne François Rebsamen et Jean-Louis Bianco, pour le Parti socialiste François Hollande et Stéphane Le Foll, auxquels s'agrègent d'autres responsables nationaux (Alain Bergounioux, Jack Lang…) et pour le cabinet de Ségolène Royal, son directeur, Christophe Chantepy, Monique Saliou, chargée de la coordination des groupes d'experts au QG de campagne et Camille Putois, chef de cabinet, qui est la seule à ne pas être membre du Parti socialiste. La conseillère de Ségolène Royal, Sophie Bouchet-Petersen, bien que membre du Parti socialiste mais en conflit avec les instances nationales, ne participe pas aux réunions qui se tiennent au siège du parti, mais gère la validation finale du document au QG de la candidate.

Le dispositif est organisé de part et d'autre pour la facilitation du compromis programmatique. L'exercice se situe dans un contexte de tension entre la structure partisane et l'entourage de la candidate, soumise à l'injonction médiatique et socialiste de « changer de cadence »[785], et mener une « contre-attaque »[786] en mettant fin à la séquence participative. Mais il s'agit, surtout, de répliquer à l'entrée en campagne de Nicolas Sarkozy, qui a fait une démonstration de force numérique et médiatique le 14 janvier 2007[787].

---

[785] Pierre Mauroy, dans *Le Parisien* du 11 février 2007.

[786] *Paris-Match*, 15 février 2007

[787] Nicolas Sarkozy est intronisé candidat de l'UMP au cours d'un congrès du parti qui se tient à la Porte de Versailles, à Paris et qui rassemble, selon *Le Monde* (16 janvier 2007), près de 100000 militants qui se prononcent en sa faveur à 98%.

Il s'agit donc de produire un programme présidentiel qui respecte les fondamentaux du projet socialiste, qui devienne, pour le reste de ca campagne, le marqueur de l'identité de la candidate, et puisse être présenté comme inspiré de la campagne participative, ainsi que le résume François Rebsamen :

> « Il a fallu qu'on arrive à faire reprendre dans le pacte présidentiel quasiment tout le projet qui était quelquefois contradictoire avec ce que [Ségolène Royal] voulait porter. Donc on a passé des nuits blanches…Il y avait le projet socialiste, qui a été repris à 90%, avec ses non-dits sur les retraites… Moi je voulais qu'on mette dedans, parce qu'il y avait les critiques sur les débats participatifs, alors (…) elle avait commencé les débats participatifs en amont, sur Internet -, et donc j'ai passé des jours et des nuits, avec Bianco, à trier les 15, 10 propositions intéressantes qui montraient qu'il y avait un apport des débats participatifs, sinon ce n'était pas la peine de les faire, dans le projet socialiste. Par exemple, il y avait sur la révision de l'indice des prix, l'indice INSEE. Je me suis battu pour que ça figure dans le pacte présidentiel, parce que je le donnais comme exemple, je le sentais, c'est une bonne idée, dans la vie chère… Ce n'était pas lutter contre le pouvoir d'achat, c'était lutter contre la vie chère… parce que c'est comme ça que ça avait été présenté dans les débats participatifs, c'est comme ça qu'il a fallu que je le fasse remettre dans le pacte présidentiel. (…) Moi, j'ai perdu une énergie folle, et François [Hollande] aussi, et elle aussi, à discuter, à négocier pied à pied tous les éléments du pacte présidentiel. » Entretien réalisé le 9 octobre 2008.

Pour les arbitrages opérés *in fine* entre les deux équipes, nous avons identifié quatre situations principales, et deux plus accessoires. Cette typologie a été effectuée sur la base de nos entretiens, rapportés principalement au contenu des deux documents de référence, le projet socialiste et le pacte présidentiel.

- *L'arbitrage interne à l'équipe de campagne de Ségolène Royal*. La question la plus sensible a été celle de l'énergie nucléaire où se sont opposés, au sein même du QG, les collaborateurs issus des rangs du Parti socialiste et ceux venus du milieu associatif et/ou environnemental, tel Bruno Rebelle[788], et dans une moindre mesure, Aurélie Filippetti[789]. Dans sa réponse à Nicolas Hulot[790], Ségolène Royal s'engageait

[788] Ancien responsable de Greenpeace France, Bruno Rebelle a rejoint le staff de campagne fin 2006.
[789] Ancienne responsable verte, Aurélie Filippetti rejoint Ségolène Royal en novembre 2006.

notamment sur la réduction de la part du nucléaire dans la production énergétique française, la fermeture des centrales « les plus anciennes » dont celle de Fessenheim, et l'arrêt de la construction de l'EPR, générateur de 3ème génération. Le pacte présidentiel ne retient que le soutien aux énergies renouvelables « pour atteindre 20% de la consommation en 2020 » (proposition n°60). Si certains responsables socialistes ou soutiens non socialistes de Ségolène Royal (Jean-Pierre Chevènement) se sont montrés hostiles aux points de vue exprimés par la candidate, c'est au sein de son équipe qu'ont été opérés les arbitrages principaux (silence sur l'EPR, aucune mention de fermeture des centrales et pas d'échéances) avec (EPR) ou sans (fermeture des centrales) l'accord entre les partis. Ce choix oppose sensibilité environnementaliste et sensibilité sociale de l'équipe de Ségolène Royal, et l'arbitrage se fait conformément à la doctrine du Parti socialiste en la matière à l'époque. Dans ce cas, la remontée des débats participatifs ne semble pas avoir été évoquée comme aide à la décision ou dans le processus de validation des positions prises par la candidate, et les acteurs ne s'en cachent pas :

> « On a eu des réunions au Parti socialiste. Des premières propositions ont été faites par divers groupes. Il y avait à la fois ce qui remontait de la démocratie participative, qui remontait de gens du cabinet, qui avaient été recrutés pour constituer le 282 – je pense à Bruno Rebelle, je pense à lui parce qu'on a eu une engueulade à minuit la veille de Villepinte sur la suppression du nucléaire, on lui a dit : ″tu es gentil, un autre jour″. Il y avait aussi des engueulades entre nous. Bruno est arrivé avec sa proposition concernant l'environnement (…) comme il y avait l'économie, l'éducation, la santé... et ce qui a posé le plus de problème, ça a été l'environnement. Et ça, plutôt entre nous, pour le coup, le principal enjeu, c'était le nucléaire (…) Il y a eu aussi, avec Bruno, tout un débat sur la taxation écologique – jusqu'où est-ce qu'on allait. On lui a expliqué, Christophe [Chantepy], Camille [Putois] et moi, qu'annoncer aux plus défavorisés de ce pays qu'on allait remonter le prix de l'essence, c'était sans nous... et que si on voulait Sarkozy à 75%, c'est ce qu'il fallait le faire. » Monique Saliou, chargée de la coordination des groupes d'experts au QG de Ségolène Royal, à l'époque déléguée nationale du Parti socialiste sur les questions européennes. Entretien réalisé le 8 février 2008.
>
> « Villepinte, c'était un dimanche. On a bossé le vendredi soir jusqu'à deux heures du matin, le samedi soir jusqu'à trois heures du mat'... Et quand moi je suis arrivé le dimanche matin à 10 heures avant Villepinte, j'ai vu... j'ai dit mais... ce n'est pas que ce n'était pas du tout ça,

[790] Au cours de la campagne, Nicolas Hulot a appelé chaque candidat à la présidentielle à se prononcer sur un « pacte écologique » élaboré par la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme et le signer pour acter son accord.

mais il y avait un certain nombre de choses qui avaient sauté... qui avaient...Moi, j'ai été totalement en-dehors des détails de la négociation ligne à ligne. Il m'a été dit ça, non, le PS n'en veut pas... (…) Bien sûr, il y a eu entre nous des discussions extrêmement vives autour du nucléaire, mais sans que jamais elles ne soient formalisées, arbitrées.... Entretien avec Bruno Rebelle, conseiller de Ségolène Royal, ancien directeur de Greenpeace France. » Entretien réalisé le 11 avril 2008.

C'est donc l'alliance entre les responsables du Parti socialiste de la rue de Solférino et ceux installés au QG de la candidate qui a été déterminante pour la rédaction définitive du programme.

- *Arbitrage en faveur du Parti socialiste d'un conflit entre le parti et la candidate*. C'est le cas de l'augmentation du SMIC[791] à 1500 euros, duplication de l'un des engagements contenus dans le projet socialiste, qui a été imposée par des responsables du parti (François Hollande, Stéphane Le Foll, Laurent Fabius) à Ségolène Royal. La tentative de faire arbitrer sa position[792] par les débats participatifs a échoué[793], même si les comptes rendus abondent le point de la candidate[794] et qu'une note de veille des débats numériques se fait l'écho de la préoccupation des internautes[795]. Dans ce cas, la puissance institutionnelle et l'argument d'autorité de l'organisation (le Parti socialiste) l'emportent sans discussion[796], à la différence de ce qui peut être en jeu sur des sujets considérés moins sensibles.

Une partie de l'équipe de la candidate se sentira ainsi dépossédée de son travail programmatique, alimenté par les débats participatifs, comme en témoigne l »une de ses membres, énarque, membre de l'IGAS, et adhérente « à 20 euros » :

---

[791] Proposition n° 7, « augmenter les salaires » : *« Le SMIC sera porté à 1500 euros, le plus tôt possible dans la législature ».*

[792] Ségolène Royal redoutait les conséquences d'une augmentation sur les revenus intermédiaires qui auraient été rattrapés par l'augmentation du SMIC.

[793] La façon dont la question a été posée dans la phase participative de la campagne traduisait la pensée de la candidate – et pouvait d'ailleurs induire le sens des réponses : *« A quel rythme faut-il porter le SMIC à 1500 euros ? Comment préserver une structure des salaires incitative pour les revenus intermédiaires et conciliables avec l'augmentation du SMIC ? »*

[794] *Cahiers d'espérances*, p. 165-167

[795] « Les contributions du site sont majoritairement pour cette augmentation présente dans le projet socialiste. Ils signalent cependant que tous les autres salaires devront suivre proportionnellement cette hausse afin d'éviter l'effet râteau du smic et ainsi augmenter le nombre de smicards. *"Je pense que ce n'est pas seulement le smic qui doit être revalorisé mais l'ensemble des grilles salariales, le travail doit rapporter plus à ceux qui travaillent, l'actionnariat ne doit plus être le grand gagnant sur le dos des salariés."* - manu59 ». Note de veille de la Netscouade, 18 décembre 2006.

[796] L'équipe des négociateurs évoque à ce sujet « un diktat ».

« Ce qui m'avait énormément surprise, c'est tout ce qu'il y avait comme connaissance extrêmement fine, notamment de la marche des entreprises et de ce qu'il fallait faire pour les entreprises, pour aider les petites entreprises. C'était remarquable, et bien plus documenté que ce que des experts pouvaient dire. [Les] intuitions [de Ségolène Royal], sur le fait que c'était très important d'aller regarder du côté des petites entreprises ont été confirmées, et donc on a confirmé ou corrigé un certain nombre d'intuitions qu'on avait. Par exemple sur le syndicalisme de masse, on avait été regarder ce qu'en disaient les gens, et on avait vu notamment ce qu'ils pensaient du syndicalisme – ce n'était vraiment pas génial. Ils pensaient plutôt que les syndicats étaient des empêcheurs de tourner en rond. On avait essayé de prendre ça en compte en essayant de trouver des mesures qui auraient été susceptibles de corriger cette image des syndicats, mais ce n'était pas très facile (…).

On avait appris beaucoup de choses. Sur le pouvoir d'achat, évidemment, il n'y avait que ça, les gens en parlaient énormément... Sur tout ce qui était les grands magasins, qu'il y avait des espèces de monopole, que la concurrence n'était pas bien organisée dans la grande distribution alimentaire, il y avait beaucoup de choses, l'emploi, les petites entreprises,... Sur tout ça, on avait vraiment trouvé matière à confirmation ou à corriger les intuitions qu'on avait au début (…).

Mais au moment de Villepinte, on a eu l'impression d'une reprise en main, et donc je n'ai jamais très bien su ce qui c'était passé. En tous cas, je n'ai pas participé à la confection de Villepinte. Là où on y a retrouvé nos petits et on était très contents, c'est que l'entreprise soit mise comme ça, en premier, parmi les premières mesures. Mais il y avait moins nos petits sur la sécurisation des trajectoires professionnelles, la qualification, le modèle nordique, etc. Elle y reviendra après, mais Villepinte, pour nous, pour notre petit groupe, c'est un moment bizarre. » Entretien réalisé le 7 avril 2008.

- *Arbitrage en faveur de Ségolène Royal d'un conflit entre le parti et la candidate.* C'est le pendant de la situation précédente, tel que nous l'avons rencontré lors de l'analyse du Pacte présidentiel (cf *supra*). Ce sont les cas où Ségolène Royal a introduit des propositions ou des dispositifs qui, s'ils n'ont pas été directement générés par les débats participatifs (coûts bancaires, indices des prix, lutte contre la « vie chère », jurys citoyens, répétiteurs pour lutter contre l'échec scolaire) ont été validés lors de la phase participative de la campagne. Cette situation implique un accord entre les deux parties en présence dans la négociation, parfois contre une partie du Parti socialiste (jurys citoyens, encadrement militaire possible pour les mineurs délinquants). Ces arbitrages peuvent être à coût plus ou moins élevé pour l'organisation partisane,

selon qu'ils sont plus ou moins éloignés du cœur du logiciel socialiste : on peut par exemple considérer que les « répétiteurs scolaires » s'apparentent aux « formes d'aide gratuites pour lutter contre la marchandisation de l'école » proposées dans le projet socialiste, ou que l'introduction de l'indice des prix n'a que peu de conséquences sur le référenciel idéologique du parti ; en revanche, les « jurys citoyens », dont on a vu qu'ils avaient été vivement contestés, n'ont été intégrés que dans une énumération plus vaste et volontairement imprécise. Néanmoins, le centre de gravité programmatique se déplace dans ces cas-là du côté de la candidate, appuyée par le dispositif participatif.

- *Arbitrage à l'issue d'un compromis explicite entre le parti et la candidate*. Nous avons déjà relevé l'hybridation de la proposition programmatique à propos des 35 heures, qui intègre les éventuels impacts « négatifs » désignés par Ségolène Royal au cours de sa campagne tout en évoquant la nécessité de « consolider cet acquis ». La mise en œuvre d'un compromis a également été opérée sur le chapitre lié au traitement de la violence et la mention de « l'encadrement militaire ». Là aussi, il s'agit de sujets pour lesquels la candidate a obtenu la validation de ses positions via les débats participatifs, dans les forums dédiés (voir supra), comme dans les synthèses qui en ont été faites[797]. Le compromis final s'est fait entre les deux équipes, mais aussi au sein du Parti socialiste, qui devait opérer une synthèse entre ses différentes sensibilités et *« savoir où on mettait le curseur : est-ce que qu'on était beaucoup sécuritaire, un peu moins, à quel point on ménageait le côté droits de l'hommiste du militant de base du PS avec nos électeurs qui, eux, ont horreur qu'on les cambriole ou qu'on leur casse la figure ? »*[798]

Les deux dernières séries d'arbitrage, plus accessoires, ne sont relevées ici que parce qu'elles indiquent la nature des rapports de force en jeu dans l'exercice de construction programmatique d'un candidat à la présidentielle :

- *Arbitrage tendu autour d'une proposition sur laquelle parti et candidate sont (théoriquement) d'accord*. La rédaction finale de la proposition n°6 « Réformer l'Etat » *(« (...) Des services publics de qualité présents sur tout le territoire et accessibles par*

[797] Respectivement p. 329 (35 heures) et 118 (encadrement militaire) des *Cahiers d'espérances*.
[798] Entretien avec un responsable du Parti socialiste (anonyme).

Internet. La généralisation des logiciels libres dans l'administration » n'est pas éloignée de la rédaction du projet socialiste sur le même sujet *(« La modernisation des services publics s'appuiera sur les standards ouverts et les logiciels libres »*). L'introduction de cette disposition a néanmoins fait l'objet d'un conflit important entre Ségolène Royal et ses collaborateurs et les négociateurs du Parti socialiste : selon le récit de plusieurs témoins, la proposition disparaît du pacte présidentiel dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 février, et elle est réintroduite *in extremis* le matin même de la réunion de Villepinte. Il ne s'agit pas ici d'une mesure validée par les débats participatifs, mais d'un choix politique de Ségolène Royal, convaincue qu'elle peut séduire un public de technophiles influents contre les responsables de la rue de Solférino qui suspectent une mesure élitiste sans retombée électorale. Le conflit se noue ici moins autour du contenu des mesures (d'autant que celles-ci avaient été approuvées de part et d'autre) que de leur portée symbolique et des *publics* (élitistes *vs* populaires) qu'il convient d'atteindre.

- *L'arbitrage, mesure du poids politique personnel*. C'est le cas où une personnalité socialiste peut monnayer le prix de son soutien en échange de l'introduction d'une mesure dans le pacte présidentiel. Ainsi Jack Lang, ancien ministre de la Culture, a-t-il obtenu la rédaction à sa main de la proposition n° 35 sur un domaine dont il a toujours plaidé la cause, l'éducation artistique. Cette promesse est sans doute la seule qui soit rédigée de façon aussi complète et aussi précise[799] après avoir été introduite tardivement dans le pacte présidentiel *(« Pas parce qu'il y avait débat, mais parce que c'était sorti de la réflexion, alors il y a eu des coups de téléphone… »*[800]). Cet exemple, qui ne relève pas d'une procédure exceptionnelle, permet de mesurer la surface politique individuelle d'un cacique du Parti socialiste, indépendamment de toute autre considération.

Au même titre qu'il existe une dynamique « jeu – enjeux » dans le traitement médiatique des campagnes électorales[801], nous pouvons en conclure qu'il existe, au

[799] Elle va jusqu'à détailler les équipements culturels dont doivent bénéficier les lycées et les universités, ainsi que la participation possible des intermittents du spectacle.
[800] Monique Saliou, entretien réalisé le 8 février 2008.
[801] Cf notamment Gerstlé J. et Piar C., « Les campagnes de l'information télévisée… ».. *op. cit*. p. 29.

moins partiellement, un processus analogue dans l'élaboration programmatique, même pour une élection aussi personnalisée que l'est la présidentielle. Le résultat final découle aussi du rapport de force entre les différents acteurs et, en conséquence, du centre de gravité au regard du noyau propositionnel du parti élaboré par les militants. Il s'inscrit aussi dans le contexte d'évolution plus général d'accroissement de la demande de participatif et de dévalorisation des activités militantes traditionnelles (distribution de tracts dans les lieux publics et les boîtes aux lettres).

Rémi Lefebvre souligne qu'indépendamment des « adhérents à 20 euros » de 2006-2007, les nouvelles générations d'adhérents du Parti socialiste, de plus en plus diplômées, sont demandeuses de formes plus délibératives de militantisme, désireuses de *« co-produire les orientations du parti et non à s'y soumettre* a priori »[802]. Au Parti socialiste, la campagne électorale de 2007 a mis en scène deux formes de *coproduction*, l'une interne pour l'élaboration du projet socialiste, censé servir de référence au programme du candidat socialiste à la présidentielle ; l'autre *externe* pour le *programme* de la candidate, une fois celle-ci désignée par les militants. Le témoignage des pages suivantes rend compte de la perception des deux procédures « participatives » qui se sont succédé dans le temps (le projet socialiste a été publié en juin 2006, le Pacte présidentiel en février 2007), mais se sont partiellement recoupées, tant de façon temporelle (Ségolène Royal avait ouvert son site à tous quand la procédure interne était encore en cours) que sur le plan du contenu.

[802] Lefebvre R. « Entre mythes savants et inerties militantes », *Revue de l'office universitaire de recherche socialiste* (OURS), hors-série n° 46-47, janvier-juin 2009, p. 5-12.

L'élaboration du projet socialiste vs la construction du Pacte présidentiel de Ségolène Royal.

Le témoignage de Juliette Méadel, responsable nationale du Parti socialiste en 2006*

« Pour le Pacte présidentiel, ce que je peux dire, comme j'ai participé aussi à l'élaboration du projet socialiste, je peux comparer les deux modes d'élaboration... Le projet du PS est un projet qui dans une phase 1 a été l'objet d'un accord entre les éléphants – Aubry, Delanoë, Hollande, Fabius, Ségolène, Strauss-Kahn, Emmanuelli, Rebsamen, Bianco, Guigou,... - et on voit que les divergences n'étaient pas frappantes, à l'époque. Il y avait finalement un projet social-démocrate relativement homogène, équilibré. Et puis dans la phase 2, il a fallu intégrer les amendements des fédérations auxquelles on avait demandé leur contribution. L'idée, c'était un va-et-vient, une réaction, de faire quelque chose d'interactif. Là, pendant toute une nuit, on intègre des amendements... Au final, ce qui a été retenu, en fait, c'est, selon le poids de chaque fédération, quelques amendements par-ci par là. Mais le problème, c'est que partout, on a intégré des amendements pour faire plaisir à tel sous-courant ou telle fédération, et du coup le texte a perdu complètement de sa cohérence et a inclus des éléments contradictoires (…)

Par exemple, je me souviens qu'on a intégré un amendement de M. Montebourg qui voulait interdire les OPA, et donc revenir à une intervention du ministère de l'Economie et des finances, qui aurait eu le pouvoir d'interdire les OPA. Et d'un autre côté, on affirmait qu'on était pour une sociale démocratie qui repose sur une concurrence libre et non faussée. Voilà un exemple d'incohérence totale, alors que dans le projet initial, je me souviens très bien de ces aspects parce ce sont ceux qui m'intéressent, on avait expliqué qu'il fallait mettre en place un système de contrôle, par une autorité de régulation, d'éventuels mouvements de capitaux dans des secteurs stratégiques. Et il n'y avait pas d'interdiction des OPA... Parce que la France, qui est elle aussi auteur d'OPA hostiles, aurait été bien embarrassée. Et puis c'est impossible, dans un mouvement ouvert, de dire qu'on va interdire les OPA (…).

[Le Pacte présidentiel], c'est une vraie démarche participative, qui a été faite en un temps record parce qu'on n'est pas si nombreux que ça et c'était quand même un gros

travail. Il avait le mérite d'être pour la première fois un texte qui est le fruit d'un débat entre citoyens qui ne sont pas forcément militants socialistes et qui ont en tête des considérations peut-être plus concrètes...(…) J'ai vu concrètement comment on a synthétisé des témoignages, comment on a pris les points communs entre les multiples témoignages, et comment les points qui paraissaient les plus pertinents, on les a intégrés dans le texte (…). La nouveauté, c'est le participatif... Mais c'est toujours le fruit d'un compromis, d'un va-et-vient... Donc on perd en qualité sur le fond, c'est sûr. On aurait gagné en qualité si on avait eu plus de temps, et s'il y avait eu une meilleure organisation et une meilleure unité. Il aurait fallu qu'il y ait une seule personne qui tienne la plume, et que cette personne ait le pouvoir de discuter les amendements qui étaient proposés. » Entretien réalisé le 3 novembre 2007.

** Juliette Méadel, née en avril 1974, adhérente du parti socialiste depuis l'âge de 18 ans, est à l'époque chargée de mission et conseillère politique de Jean-Pierre Bel, alors président du groupe socialiste au Sénat, où elle a été recrutée pour suivre les questions relatives au droit des affaires et au droit des marchés financiers. Elle intègre l'Ecole nationale d'administration en 2008 et devient directrice générale du think tank* Terra Nova *en 2013.*

« Le programme de Ségolène Royal est vraiment socialiste » déclarait François Hollande, Premier secrétaire du parti, le jour de sa présentation, le 11 février 2007[803]. Le propos se voulait à la fois une appréciation sur le contenu des propositions de la candidate de l'organisation partisane et une réplique à l'affirmation antérieure de Lionel Jospin en 2002 *(« Je suis socialiste d'inspiration, mais le projet que je propose au pays, ce n'est pas un projet socialiste »*[804]).

L'analyse que nous venons de mener sur l'élaboration du Pacte présidentiel à l'issue de la phase participative de la campagne de Ségolène Royal révèle au final un processus de compromis entre deux organisations, et deux formes de légitimité. D'un côté, le Parti socialiste avec le projet construit par la consultation, par l'appareil, de ses sections et fédérations et validé par les militants. De l'autre, la construction d'un programme en prévision d'un rendez-vous électoral forgé à la fois à partir du référentiel

[803] Emission *Ripostes*, France 5.
[804] France 2, 21 février 2002.

partisan et militant et d'une entreprise participative dont on a vu qu'elle servait plus de *validation* des propositions de la candidate que de détection d'idées nouvelles.

Il est quand même possible d'affirmer que l'hybridation a eu lieu, après une phase de minoration et de mise à l'écart de la parole militante dans l'exploitation des débats participatifs, et au terme d'une confrontation où le poids de la structure partisane demeure prédominant dans le contenu et la nature du résultat final. Au regard des pratiques de fabrication des programmes présidentiels socialistes antérieurs (par exemple 110 propositions de François Mitterrand en 1981 ou le document-programme de Lionel Jospin en 2002[805]) préparés dans d'hermétiques « boites noires », le dispositif mis en place participe d'une co-élaboration contributive, qui élargit le champ traditionnel des « plumes » et des « experts », comme en témoigne l'un des synthétiseurs du débat sur « la vie chère » :

> « Tout ça était très riche et ça a nourri à la fois notre réflexion sur les sujets de fond politique et la façon dont on les présentait aussi. Ca permettait aussi d'étayer des arguments, de faire vibrer notre approche un peu technique des sujets par une approche plus terrain et plus connectée avec ce qui remontait du site, et des comités locaux ensuite (…) La semaine d'avant Villepinte, on a présenté à l'équipe de campagne puis à la candidate les synthèses des quatre débats (…) C'était un vrai échange sur ce qu'on avait fait remonter tous ensemble, et comment ça s'articulait avec le pacte présidentiel en construction, et sur quels sujets on pouvait mettre l'accent (…) Il y avait beaucoup de messages sur l'aspect logement social, et sur l'aspect location, garanties, caution, etc. – donc service public de la caution qu'elle avait proposé…. Tout cela était très en résonance avec ce qu'il y avait sur le site. »
> Entretien réalisé le 25 avril 2008.

A l'instar de Marion Gret et Yves Sintomer qui, évoquant l'expérience de Porto Alegre, soulignent que rien ne permet d'affirmer qu'une politique volontariste n'aurait pas eu les mêmes effets que les débats participatifs[806], il est possible de prétendre que sans les débats participatifs, le contenu final du « Pacte présidentiel » eût été identique, la candidate désignée par le Parti socialiste ayant les moyens, une fois investie,

---

[805] Les premières ont été rédigées par Michel Charasse. Selon Thomas Jouteux (*op. cit.*), *« il s'agit là pour François Mitterrand d'opérer une sorte de distinguo entre ce programme condensé et le Projet socialiste adopté en janvier 1980 sous la houlette de Jean-Pierre Chevènement »*. Le second a été élaboré par une équipe restreinte autour de Pierre Moscovici, puis finalisé par François Hollande et Lionel Jospin, assisté de Sylviane Agacinski (Denis Pingaud, *L'impossible défaite*, Paris, Le Seuil, 2002).

[806] Gret M., Sintomer Y. Porto Alegre, *L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002.

d'imposer ses convictions/intuitions. Il est néanmoins possible de formuler l'hypothèse qu'il lui aurait été plus difficile de défendre son identité politique sans la légitimation par un public appelé à participer et débattre de ses propositions au-delà des militants socialistes.

Paul Pierson a décrit le mécanisme de *path dependence*[807] (« sentier de dépendance », ou « dépendance au sentier » selon les traductions françaises) dans le champ politique, qui fait de la rigidité des institutions (*stickiness*) l'une des causes de résistance au changement. Selon l'auteur – qui s'est surtout intéressé aux politiques sociales -, le surplomb de l'agenda électoral conduirait les responsables politiques à choisir la solution politique la moins coûteuse dans l'immédiat. Le concept, qui concerne principalement les politiques publiques, peut néanmoins être étendu au corpus programmatique des organisations partisanes, comme nous l'avons vu dans ce chapitre. A la résistance à la candidature de *l'outsider* (partie 1), à la réticence aux dispositifs participatifs qui modifient le jeu et la place des acteurs politiques (partie 2), s'ajoutent ici les réserves à l'intégration de dispositifs et de propositions, qui pour être à bas coût politique (à titre d'exemple, renforcer la place attribuée au syndicalisme de masse ou l'importance accordée aux petites entreprises et à leur place dans le tissu économique ne s'affranchissent pas des fondamentaux socialistes et ne constituent pas un risque pour l'organisation) ne sont pas des constituants du socle socialiste de base.

[807] Pierson P., « When Effects become Cause, Policy Feedback and political Change », *Word politics* 45 (4), juillet 1993, p. 595-628.

CHAPITRE 6. CANDIDAT, PARTI, CITOYENS : QUI PARLE PENDANT LA CAMPAGNE ?

Après avoir étudié l'impact du dispositif participatif sur les différents acteurs engagés (Parti socialiste, équipe de campagne, militants) et concernés (publics, citoyens, internautes), puis sur la production programmatique de la campagne présidentielle, nous nous proposons de déterminer les effets de ce processus sur les *formes d'organisation* de la campagne.

Pour la plupart d'entre elles, les études sur les campagnes électorales s'intéressent aux processus d'élaboration du choix des électeurs, en identifiant les influences possibles sur leur comportement, parmi lesquelles celles des sondages et des médias[808]. Les analyses des campagnes, notamment présidentielles, se placent essentiellement au *« cœur du triangle de la communication politique »*[809] tel que décrit par Jacques Gerstlé[810] (médias, professionnels de la politique et électeurs) et tentent de déterminer ce qui conduit le citoyen au choix final. Parce qu'elles sont caractérisées *« par des affrontements symboliques sur les multiples niveaux de fonctionnement des pratiques signifiantes »*[811], les campagnes électorales – et pas seulement celle qui nous intéresse ici – sont des moments privilégiés d'observation et de co-production, par les différents acteurs, de séquences politiques.

Il n'est pas dans notre propos de dresser le bilan de ces recherches, et si nous proposons ici d'observer plutôt la campagne du point de vue des formes d'implication des électeurs, des militants et de l'organisation partisane, ces remarques ne sont pas contradictoires avec les analyses évoquées ci-dessus. Celles-ci ne seront pas discutées mais, pour certaines, intégrées dans notre analyse du contexte électoral.

Du point de vue du *« triangle de la communication politique »* énoncé par Gerstlé, les débats participatifs n'existent pas dans le temps politique global de la

---

808 Vedel T., « Le suivi de la campagne, politisation, confirmation et polarisation », in Cautrès B. et Muxel A. (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 2009. p.157-180.

809 Dargent C. et Barthélémy M., « Retour sur une campagne électorale. De la chronologie aux logiques politiques », in Cautrès B. et Muxel A., *Comment les électeurs font-ils leur choix ?, op. cit.*, p. 239-258.

810 Gerstlé J., *La communication politique, op. cit.*

811 Gerstlé J., « Le renouvellement des études sur les campagnes électorales », *Politix*, 1989, vol.2, n°5, p. 7-10.

campagne présidentielle de 2007. Largement ignorés par les médias, causes et sujets de frottements entre l'équipe de la candidate et l'organisation partisane, ils n'ont pas ou peu de visibilité auprès de l'ensemble des citoyens – électeurs.

Dans sa contribution à l'étude du panel électoral des Français (PEL) mis en place par le Cevipof en 2007, Thierry Vedel[812] inventorie cinq catégories d'électeurs[813]. Ceux d'entre eux qui sont répertoriés comme *« extrêmement impliqués »* - catégorie la plus susceptible d'avoir connaissance, si ce n'est de s'intéresser aux débats participatifs - sont les moins nombreux, surtout avant le premier tour. Peu de temps avant la fin de la phase participative de la campagne et la tenue du meeting de Villepinte, le quotidien *Libération* a commandé à l'institut LH2 un sondage d'opinion destiné à sonder la « méthode Royal »[814]. Il en ressort que seulement 20% des personnes interrogées avaient *« entendu parler de débats participatifs ayant eu lieu dans [leur] région »* (aucune question ne portait sur la participation physique à de tels débats, ni sur les forums en ligne)[815]. De la même façon, même si l'audience du site desirsdavenir.org a été importante pour un site politique, il a déjà été souligné qu'elle pesait peu face à celle du journal télévisé de 20 h de TF1.

Il convient dès lors de s'interroger sur l'intégration de dispositifs participatifs dans une campagne présidentielle et la place que ceux-ci occupent dans le champ de la communication politique.

---

[812] Vedel T., « Les électeurs et la campagne électorale, une vision désenchantée des candidats ? », *Le panel électoral français 2007 vague 2 (du 25 avril au 5 mai 2007)*, CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences po) http://www.cevipof.com/PEF/2007/PEF2007.htm

[813] Electeurs non impliqués, faiblement, modérément, fortement et extrêmement impliqués. Le degré d'implication a été construit à partir d'un indicateur de quatre activités pratiquées : « suivre la campagne présidentielle tous les jours ou presque » ; « parler de la campagne avec sa famille, des amis ou des collègues souvent ou quelquefois » ; « essayer de convaincre quelqu'un de voter comme soi souvent ou quelquefois » ; « avoir assisté à une réunion, un débat ou un meeting souvent ou quelquefois ».

[814] Elections 2007 – Le baromètre populaire (vague 3). Sondage LH2 pour *Libération* réalisé par téléphone les 2 et 3 février 2007 auprès d'un échantillon de 1004 personnes (méthode des quotas). Sondage publié dans *Libération* du 9 février 2007.

[815] Pour autant, selon la même enquête, 62% des personnes interrogées estimaient que les débats participatifs allaient *« faire émerger de bonnes idées »*, 60% qu'ils allaient *« provoquer beaucoup de déceptions »*, 52% qu'ils étaient une *« méthode efficace pour élaborer un programme »*, 50% qu'ils étaient *« une méthode vraiment originale »* et 45% qu'ils étaient *« démagogiques »*. A noter que même dans cette dernière réponse, le taux d'appréciations positives est supérieur au taux d'appréciations négatives (44%), 11% ne se prononçant pas. En revanche, en dépit du caractère novateur dont elles créditent les débats participatifs, les personnes interrogées préfèrent « la méthode Sarkozy » (37%) à la « méthode Royal » (28%). La question posée était : *« Vous préférez la façon dont Nicolas Sarkozy/Ségolène Royal mène sa campagne. »*

SECTION 1. La « démocratie participative » est-elle compatible avec une campagne présidentielle ?

Anne-Sophie Petitfils a montré comment, dans le cas de l'UMP, l'adoption d'une *« rhétorique participative »* à destination des militants mais aussi des nouveaux adhérents avait permis à Nicolas Sarkozy, en 2004, de prendre ses distances avec l'époque précédente, celle d'Alain Juppé[816]. Nicolas Sarkozy dispose alors de trois ans avant l'échéance présidentielle pour se démarquer de son prédécesseur à l'UMP et des héritiers du RPR – parmi lesquels évidemment Jacques Chirac. Cette période est mise à profit pour élargir l'assise militante, desserrer les règles du jeu interne censées fonctionner sur un mode bonapartiste, et légitimer le futur président de la République dans son rôle de leader[817]. Au final, cette stratégie se révèle efficace puisqu'elle donne à Nicolas Sarkozy le temps d'installer son leadership au sein de l'UMP avant le début des échéances électorales.

Quelles que soient les différences entre le Parti socialiste et l'UMP[818], cet usage de la « participation » à des finalités de marketing politique a été, comme nous l'avons vu, partagé par certains responsables socialistes, notamment chez ceux qui ont soutenu la candidature de Ségolène Royal. La « participation », alors perçue comme un concept synonyme de modernité et, surtout, d'identification d'une candidate face à ses deux challengers, est instrumentalisée pour faire la différence entre les différents prétendants à la candidature non par le contenu de ce qu'elle apporte, mais la forme qu'elle propose. En revanche, elle est jugée, tant par une majorité des dirigeants socialistes que par les représentants de l'opposition *déplacée* en campagne présidentielle, et sera très vite considérée comme un obstacle à l'offre électorale du Parti socialiste.

---

[816] Petitfils A.-S., « Concilier « débats » et efficacité électorale. Les usages de la participation au « projet législatif » par la direction sarkozyste de l'UMP », in Lefebvre R. et Roger A, *Les partis politiques à l'épreuve de la délibération, op. cit*., p. 177-193.

[817] *Ibid*., p. 189.

[818] Voir notamment Grunberg G. et Haegel F., *La France vers le bipartisme ?, op. cit.*

§1. Le contenu des débats participatifs et « l'agenda » de la campagne présidentielle

Le processus participatif est entré en contradiction avec deux dimensions qui surplombent les campagnes électorales présidentielles, telle qu'elles sont couramment décrites dans la littérature : l'information diffusée par la télévision, qui constitue, selon Jacques Gerstlé et Christophe Piar, *« un élément déterminant des campagnes électorales »*[819], et l'absence (relative), pendant la séquence électorale de 2006-2007, d' « effet d'amorçage » qui dicte les enjeux de l'agenda électoral[820]. Nous avons déjà souligné à quel point la diffusion dispersée et fragmentée de la campagne socialiste s'accommodait mal des impératifs et des formatages des journaux télévisés de 20h. Le caractère multiforme, diffus et évolutif des débats numériques, comme celui, insaisissable, des débats participatifs locaux n'ont pas permis à Ségolène Royal et son équipe de prendre la main sur un agenda par ailleurs volatil, qui ne s'est pas fixé sur un thème unique, au contraire de ce qui s'était passé lors de la campagne présidentielle de 2002.

Tout en relevant que *« le thème principal de l'agenda électoral change presque toutes les semaines »*, Gerstlé et Piar ont fait la liste chronologique des événements de la campagne de 2007[821]. Du début de la période de la « campagne participative » (donc après la désignation de Ségolène Royal par les militants socialistes) jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, les actualités qui font événement dans les JT relevés par les deux auteurs sont successivement : les tentes installées par les « sans domicile fixe » au bord du canal Saint-Martin à Paris (décembre), le montant de la dette publique (fin janvier - début février), le plan social chez Airbus (début mars), l'annonce par Nicolas Sarkozy de la création d'un « ministère de l'Immigration et de l'identité nationale » s'il est élu (mi mars), et enfin des actes de délinquance à la gare du Nord déclenchés par l'arrestation, par la police, d'une personne sans titre de transport (fin mars). Si l'on accepte l'hypothèse que cette liste recouvre la couverture médiatique de l'actualité pendant cette phase de la campagne, il apparaît que les débats participatifs destinés à nourrir la campagne de « pépites » et d'idées neuves, dans la forme comme dans le

[819] Gerstlé J. et Piar C., « Les campagnes dans l'information télévisée », *op. cit*.
[820] *Ibid*.
[821] *Ibid*.

fond, ne sont jamais intégrés dans les commentaires politiques de la candidate et de son équipe.

L'un de ces événements se rapporte aux questions de sécurité (incidents de la gare du Nord), thème sur lequel Ségolène Royal s'est positionnée pendant la campagne et sur lequel elle a d'ailleurs été accusée de s'écarter des positions officielles de son parti. Nous avons vu que, sur ce point précis, les forums en ligne avaient pu conforter les propos et les positions de la candidate à la candidature dans sa conquête du leadership partisan. Pourtant, lors de la polémique entre Nicolas Sarkozy et le Parti socialiste qui suivra ces événements de la gare du Nord[822], Ségolène Royal et son entourage s'en tiendront à la rhétorique électorale classique, sans utiliser les remontées et le contenu des débats participatifs. Si une partie des responsables socialistes qui l'accompagnent rappellent que sur les questions de sécurité, Ségolène Royal s'est prononcé *« très tôt »* (*« Nous avons anticipé ces questions, on n'en est plus à la gauche dépourvue qui n'a pas vu monter les violences. Lorsque la droite reprend la vieille chanson du laxisme et de l'angélisme, elle est à côté de la plaque par rapport à ce que les Français savent de Ségolène Royal »*[823]), certains ajoutent néanmoins que la candidate *« n'a pas intérêt à ouvrir le débat sur la sécurité »*[824] et que *« si Ségolène Royal [est] vaccinée contre cet amalgame »*, la gauche, elle *« ne l'est peut-être pas »*[825]). Dans le même temps, de nombreux responsables socialistes s'efforcent de ramener la campagne sur les questions économiques et sociales *« au cœur des préoccupations des Français »*[826]. De la même façon, les « notes de veille » produites par l'équipe de la Netscouade – dont on a vu l'importance centrale dans le dispositif numérique de la candidate – ne seront pas utilisées, alors qu'elles font état de ressentis

---

[822] Nicolas Sarkozy a accusé à plusieurs reprises Ségolène Royal de « prendre la défense des fraudeurs », celle-ci répliquant sur le bilan du ministre de l'Intérieur sortant (Nicolas Sarkozy venait juste de démissionner de la place Beauvau) en matière d'insécurité.

[823] Ces propos sont de Delphine Batho, alors secrétaire nationale à la sécurité du Parti socialiste et membre de l'équipe de campagne de Ségolène Royal. *Le Figaro*, 30 mars 2007.

[824] Ces propos sont de Michel Sapin le 28 mars 2007 à Orléans.

[825] Propos rapportés dans *Le Figaro* du 30 mars 2007 et attribués à *« un membre de l'équipe de la candidate »*.

[826] Quelques jours après ces événements, François Hollande assure : *« Nous avons trois semaines pour faire campagne, nous ferons campagne sur les questions économiques et sociales, c'est la première priorité des Français (...) Ca ne veut pas dire que les questions d'insécurité ne doivent pas être traitées, ne serait-ce que pour ramener Nicolas Sarkozy à son bilan. »* (Reuters – Le PS réplique mais garde son axe de campagne – 2 avril 2007)

négatifs dans la compréhension des prises de parole des responsables socialistes, comme en témoigne l'extrait de la « note de veille » ci-dessous :

> « Les **affrontements entre jeunes et forces de l'ordre à la Gare du Nord monopolisent l'actualité en ligne et l'attention des internautes**. Plus de 300 articles ont été produits sur Internet sur ce sujet, et tous ont été abondamment commentés **. Les internautes semblent troublés par les circonstances de cette émeute : provocation du voyageur/ provocation de la police ?** De plus, **le Net joue ici son rôle de diffuseur d'infos exclusives, les vidéos amateurs se sont multipliées en quelques heures,** reprises par les medias traditionnels.
> **Les internautes les plus réactifs dans les blogs et les forums sont les sympathisants FN,** qui prennent rapidement les devants.
> Les **déclarations du PS sur cet épisode ne sont pas bien accueillies, les internautes relèvent toute compassion envers le sans papier mis en cause comme du laxisme. En revanche, le rétablissement de la confiance entre la police et les citoyens, argument qui aurait du porter dans ce climat d'interrogation et de doutes n'a pas été assez visible, il est donc nécessaire de le marteler. »** Les rédacteurs de la note donnent pour exemple le post de « Laurent » relevé sur le site d'Europe 1 : **«** *Il ne manque pas d'air Mr Julien Dray ! Exploiter ces actes de pure haine de marginaux violents pour stigmatiser l'action des policiers et les rendre meme responsable de cette violence c'est inadmissible, irresponsable et dangereux! Il y a d'autres moyens pour vanter les mérites d'une police de proximité (qui a pourtant montré ces limites!) chère aux idéologues du PS! »* **«** Note de veille » du 28 mars 2007 (extrait)[827].

Un raisonnement analogue pourrait être appliqué à l'ensemble des thématiques qui alimentent la couverture médiatique de la campagne, que Jacques Gerstlé et Christophe Piar évaluent pour 24% consacrée aux enjeux sociaux, devant l'économie (11%), l'insécurité (10%), la politique étrangère et de défense (10%), l'immigration (8%), l'environnement (7,5%), la construction européenne (7%), les institutions (5%), l'éducation, l'agriculture et la santé (3% chacun)[828]. Chacun de ces thèmes a fait, à des degrés divers, l'objet de débats participatifs en ligne et/ou sur le terrain à l'initiative de l'équipe de campagne, et parfois très tôt, dès février 2006[829]. Mais le récit collectif de la campagne relaté par les médias, audiovisuels et écrits, à partir des commentaires des

[827] Les gras dans le texte ont été utilisés par les rédacteurs de la note.
[828] *op. cit*. p. 35
[829] Ce qui signifie qu'il y avait, *a minima*, un texte de présentation et d'appel à contributions pour chacun de ces sujets.

responsables politiques, n'en fait pas mention, s'en tenant à un format traditionnel – *politics, as usual*.

Inutilisés dans les réponses fournies aux enjeux médiatiques d'une campagne présidentielle, les débats participatifs se sont, selon Patrice Flichy[830], également inscrits dans un calendrier *« inadapté »* au projet, dans la mesure où *« il était en effet trop tard pour intégrer les propositions des participants à un programme électoral qui était déjà très largement construit »*, ce qui, pour l'auteur, conduit à se demander s'il s'agit *« d'une erreur de timing »* ou *« l'orchestration d'une illusion de participation »*.

La question du « timing » est en effet déterminante dans la construction du dispositif de campagne, et le doute sur l'opportunité des débats participatifs après la désignation de Ségolène Royal a d'ailleurs été exprimé de manière réitérée par des acteurs qui souhaitaient abréger cette séquence, voire, comme nous l'avons vu dans la première partie, n'en comprenaient pas la nécessité. L'absence de programme – dès lors que celui de la candidate était présenté comme distinct du projet socialiste -, le processus erratique d'élaboration du Pacte présidentiel et les ambigüités du dispositif participatif entrent en contradiction avec la contrainte de l'agenda dicté par les médias, comme en témoigne l'avocat Jean-Pierre Mignard[831], alors président de Désirs d'avenir :

> « Il y a une liberté programmatique chez elle qui est évidente. Elle tient des propos sur le goût du risque, la réhabilitation du risque comme critère de richesse qui rompt la doxa habituelle des socialistes sur le travail comme unique source de valeur... Ca décoiffe (…) Le problème, c'est que comme chez le coiffeur on découvre sa coupe au fur à mesure que le coiffeur la fabrique, on ne l'a jamais vue avant. C'est quand même une campagne qui se fait dans l'instant. Et comme – ce n'est pas de sa faute, il n'y a pas eu de congrès avant, pas eu de base doctrinale, les gens découvrent, presque le jour même, l'idée qu'ils vont défendre, parfois dans le quart d'heure... Parfois cette idée, elle n'a pas suffisamment été passée au tamis, elle n'a pas été suffisamment pesée, pas suffisamment confrontée ou critiquée pour résister aux reproches... Voilà ce qui s'est passé dans cette campagne. C'est un problème de

[830] Flichy P., « La démocratie 2.0 », *Etudes*, 2010/5, tome 412, p. 617 à 626. Comme son titre l'indique, cette publication s'intéresse aux débats en ligne, mais l'analyse nous semble pouvoir s'appliquer à l'ensemble du dispositif participatif.

[831] Né en 1951, Jean-Pierre Mignard a adhéré au Parti socialiste en 1984 après avoir été au Parti socialiste unifié (PSU). Il a été cofondateur du club deloriste Témoin, avec notamment François Hollande.

temps, de tempo, il a manqué un an, six mois, huit mois... » Entretien avec Jean-Pierre Mignard, réalisé le 2 septembre 2008.

La gestion du *temps électoral* d'un candidat – que nous différencions ici de *l'agenda*, au sens où il s'inscrit *en amont* de celui-ci – est l'une des composantes des campagnes présidentielles. De la désignation (ou approbation) au premier tour de scrutin, le dispositif est organisé autour de la parole du candidat, quelles qu'en soient les formes (meetings, déplacements, prestations audiovisuelles) afin que celle-ci soit omniprésente et « sature » l'espace médiatique.

De ce point de vue, là encore, le calendrier assigné aux débats participatifs par Ségolène Royal et son équipe contrariait cette opération d'occupation de l'espace – qui est aussi une stratégie d'étouffement de l'adversaire politique. Les collaborateurs de Ségolène Royal ont d'ailleurs modifié le planning initial, ce dont témoigne Sophie Bouchet-Petersen :

> « Au départ, la campagne participative devait se terminer en mars. Mais ils nous ont foutu une pression... (…) quand je dis « ils », ce n'est pas le PS, c'est Solfé [Solférino]... Ils auraient voulu qu'elle arrête (…) L'idée, [après la désignation], c'était de continuer la campagne participative en vraie grandeur. Tant que c'était les Désirs d'avenir, c'était sympa. Là, ça devait être la prise en main par l'ensemble des militants et des élus socialistes pour la pousser jusqu'au mois de mars (…), et laisser à cette démarche de fond le temps de se déployer largement. Ensuite de quoi, nous en tirerions les leçons pour son projet présidentiel, qui certes d'un côté ne pouvait pas totalement ignorer le projet du PS, mais qui était quand même le projet de Ségolène Royal. » Entretien réalisé le 3 novembre 2008.

La « phase participative » de la campagne est finalement arrêtée le 11 février avec le rassemblement de Villepinte. Pour autant, la candidate socialiste ne substituera pas à la fin des débats destinés à « l'écoute » une séquence de « parole » omniprésente, alors que son principal adversaire, Nicolas Sarkozy, est entré en campagne le 14 janvier. Du 17 janvier au 5 mai 2007, veille du premier tour, Ségolène Royal fait 54 déplacements (visites et meetings, y compris à l'étranger[832]), quand, dans la même période, Nicolas Sarkozy en comptabilise 88.

[832] Sont comptabilisés ici toutes les prises de parole de « terrain » à l'occasion de déplacements, visites ou meetings, à l'exclusion des interventions sur les chaines de radio et télévision. Plusieurs prises de parole dans une même ville sont comptabilisées plusieurs fois si elles ne sont pas consécutives, une

Si l'on accepte, avec Daniel Boy et Jean Chiche[833], l'hypothèse selon laquelle l'image des candidats a un impact sur la décision électorale, il convient de souligner que la dégradation de l'image de Ségolène Royal mesurée dans le cadre du *Baromètre politique français*[834] se situe pendant la période des débats participatifs. Cela ne signifie pas que le dispositif participatif en est responsable – les médias attribuent plutôt ces difficultés à ce qu'ils qualifient de « bourdes » de la candidate socialiste[835], mais qu'il n'a pas d'effet positif sur la perception de Ségolène Royal, qui est amenée à défendre à plusieurs reprises sa « méthode » pendant cette période. En surplomb de la séquence électorale, la prédominance de la télévision dans les modes d'information fréquemment soulignée par les sociologues des médias[836], porteuse d'un modèle formaté, entre en contradiction avec les modalités des débats participatifs. Confrontés aux événements qui s'inscrivent à l'agenda, ceux-ci, qu'il s'agisse des débats numériques ou « de terrain » ne trouvent aucun relais, tant dans les propos de Ségolène Royal que de ses soutiens. Les caractéristiques *top down* de la diffusion des événements médiatiques, malgré l'expansion d'Internet et l'essor de la discussion politique en ligne, s'imposent à tous les autres rendez-vous, y compris ceux organisés localement, qui servent le plus souvent à conforter des thématiques décidées « en haut ».

§2. – La campagne présidentielle et les rituels de campagne

Nous avons déjà vu qu'en mettant au centre de sa campagne la « participation » des citoyens - électeurs, Ségolène Royal modifiait le rapport à l'organisation partisane, décentrait le rôle des militants au profit d'un public élargi appelé à intervenir dans la campagne de la candidate socialiste, et questionnait la fonction du *programme*. Mais ce

---

seule fois si elles font partie du même déplacement. Des prises de parole distinctes au cours d'un même déplacement sont comptabilisées de manière distincte.

833 Boy D. et Chiche J., « L'image des candidats dans le temps de la décision électorale », in Perrineau P. (dir.), *Le vote de rupture, op. cit*. p. 78-96.

834 Cevipof - Ministère de l'Intérieur. Il s'agit de données recueillies par téléphone de mars 2006 à février 2007 auprès d'échantillons d'environ 5000 personnes.

835 Celles-ci se situent notamment pendant ses voyages au Liban (décembre 2006), en Chine et au Québec (janvier 2007), ou lors de prestations médiatiques.

836 Sur ce sujet, nous renvoyons à Veyrat-Masson I. (dir.) *Médias et élections. La campagne présidentielle de 2007 et sa réception, op. cit*., à Piar C. *Comment se jouent les élections, op. cit.*, ainsi que, pour l'évolution des émissions politiques et de leur format au numéro spécial de la revue *Réseaux, La politique saisie par le divertissement,* consacré à ce sujet (vol. 21, n°118, 2003/2) et notamment à Neveu E., « De l'art (et du coût) d'éviter la politique. La démocratie du talk-show version française (Ardisson, Drucker, Fogiel) », p. 95-134.

sont aussi les *rituels*[837] de campagne qui se sont trouvés déréglés sous l'influence du dispositif participatif.

La phase « de terrain » des campagnes électorales présidentielles est moins étudiée dans la littérature que ne le sont les élections locales[838]. Pour autant, cette séquence mobilise une panoplie d'outils qui alimentent la scénographie du jeu électoral : les distributions de tracts dans l'espace public ou les boîtes aux lettres des particuliers, la préparation de meetings de personnalités de dimension nationale (à défaut du candidat lui-même), la diffusion d'argumentaires ciblés selon les événements de la campagne, l'organisation de porte-à-porte, voire de « réunions d'appartements ». Cette phase active, qui se situe traditionnellement dans les trois ou quatre mois précédant le premier tour de scrutin, participe de ce que Daniel Gaxie désigne comme la « rétribution » (ici symbolique) du militantisme[839], et participe à la consolidation de l'identité et de la solidarité partisanes.

Les débats participatifs de terrain et les discussions en ligne imposés par Ségolène Royal ont bousculé ce dispositif bien rodé. En se situant dans le temps habituellement dévolu à ces activités, ils s'y sont substitué, en remettant en cause leurs principes et leurs fondements. La popularisation du programme de la candidate ne pouvait être faite dès lors que la séquence participative était destinée à l'élaborer. Et nous avons vu dans le premier chapitre de cette partie que l'organisation mise en place conduisait à partager l'implication militante localement avec les comités Désirs d'avenir, nationalement avec l'organisation distincte de la candidate.

Or si, comme nous l'avons vu, les appels à la participation se sont effectivement traduits par un élargissement de l'assise du public impliqué, la nature de la « participation » est très différente. Là encore, ce que Patrice Flichy souligne à propos d'Internet peut être appliqué à l'ensemble du dispositif participatif : *« Internet, contrairement aux médias de masse, n'est pas un acteur de ces grands rituels collectifs*

---

[837] Nous empruntons ce terme à Marc Abélès, qui l'a mobilisé dans une approche anthropologique pour décrire la campagne municipale à Auxerre en 1989. Abélès M., « Rituels de campagne : l'élection municipale de 1989 à Auxerre », *Mots*, décembre 1990 n°25 p. 43-63.

[838] Outre la publication de Marc Abélès déjà citée, nous nous référons également à Sawicki F., « L'homme politique en campagne. L'élection municipale de Dunkerque en 1989 », *Politix*, vol 7, n°28, 1994, p. 127-139 et à l'ouvrage collectif déjà cité, Lagroye J., Lehingue P. et Sawicki F. (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*.

[839] Gaxie D., « Economie des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique* 1977/27 n°1, p. 123-154.

qui permettent de réaffirmer régulièrement les identités collectives. »[840] Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki soulignent que l'activité militante ne s'exerce plus qu'à *« basse intensité »*, et remarquent que les échéances électorales sont les rares occasions de la déployer[841]. En mettant au même niveau le militant, le nouvel adhérent et le « citoyen-expert », en installant des débats numériques (donc dans l'espace virtuel) ou sur le terrain, mais dispersés et rassemblant un public peu nombreux, en associant la construction collaborative du programme et sa diffusion concomitante, la campagne présidentielle de la candidate socialiste de 2007 a non seulement perturbé le jeu et la place des acteurs, mais aussi ce qu'il reste de rites militants : plannings de tractage et de collage d'affiches, préparation des salles de meetings, temps partagé autour d'un candidat et d'un projet.

SECTION 2. La « démocratie participative » en campagne présidentielle : une question de communication ?

La question de la place de la communication politique, indissociable de toute campagne électorale[842], a été évoquée à plusieurs reprises au cours de ce travail. Il a été souligné que si Ségolène Royal avait pu utiliser la « démocratie participative » ou l'appel au « citoyen - électeur » comme technique de marketing pour promouvoir sa candidature d'outsider (avant le processus de désignation), justifier le contournement du Parti socialiste (pour obtenir l'investiture du Parti) et mettre en valeur sa différence par rapport à ses concurrents (pendant la campagne officielle), cela ne réduisait pas l'étude du processus participatif à cette interprétation. Nous avons montré comment l'ingénierie participative avait été déployée au cœur même de la campagne et mise au centre de la relation organisation partisane/élection/citoyen. Le développement du dispositif participatif, représentant la moitié de l'équipe salariée de la campagne, indépendant du pôle communication du QG comme de toute agence de professionnels signale l'autonomie de cette démarche par rapport aux autres fonctions organisationnelles.

Pour autant, il est nécessaire d'interroger la place et le rôle des débats participatifs dans le processus de communication de ce temps particulier qu'est une

---

[840] Flichy P., « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, vol 26, 150/2008, p. 161-185.
[841] Lefebvre R. et Sawicki F, *La société des socialistes... op. cit*. p. 193-194.
[842] Gerstlé J. *La communication politique, op. cit.*

campagne présidentielle où la réalisation des engagements (les « promesses ») dépend de *l'après* élection. Indépendamment de la question déjà évoquée – l'appel à la participation comme posture marketing d'identification -, deux autres points au moins méritent d'être questionnés : d'une part, comment, dans une campagne présidentielle, les formes participatives peuvent-elles cohabiter avec d'autres modes d'expression traditionnels qui relèvent de la communication du candidat, comme les meetings ou les émissions télévisées ? D'autre part, la participation ne pouvant, dans le temps d'une campagne, déboucher sur des décisions actives ou une action immédiatement programmée (à la différence, par exemple, des budgets participatifs des lycées ou la procédure du débat public au regard de l'objet concerné), quelle fonction *immédiate* assigner aux débats participatifs de terrain ou aux forums en ligne ?

Nous publions page suivante le témoignage de Géraldine Ajax, la responsable de l'organisation des événements de la campagne de Ségolène Royal, qui justifie la mise en scène respective des débats participatifs nationaux réunissant plusieurs milliers de personnes (le dernier d'entre eux, à Grenoble, en a rassemblé 4000), et les meetings qui peuvent en regrouper plusieurs dizaines de milliers (20000 participants à celui de Villepinte, le 11 février 2007).

Participation, mise en scène, communication :

débats participatifs vs meetings

Le témoignage de Géraldine Ajax,*
chargée de l'organisation des débats participatifs nationaux dans l'équipe de campagne de la candidate

« Il s'agissait de travailler l'idée de cette scène en rond, comment on dispose la salle, contorsionner systématiquement l'utilisation des salles, sachant qu'on n'était pas dans des salles de meetings, mais des salles... c'étaient des réunions publiques + + (…) Illkirch, Roubaix, Montluçon, on était dans un exercice de débat participatif à la mode réunion publique participative encadrée dans un format avec des séquences – de libre expression, des questions, témoignages, il y avait des gens qui venaient, une séquence à la fin où la candidate s'exprimait. Il fallait la mettre au milieu des gens – bas, bas, bas -, avec en plus un truc difficilement gérable, à la fois la position très participative et la position plus institutionnelle avec prise de parole... Sur les meetings nationaux, ça ne bouge pas, c'est une organisation extrêmement lourde, lourde au sens strict du terme, il y a des kilos et des kilos, des tonnes de matos. Mais sur les débats [participatifs], il fallait quand même qu'on soit un peu plus mobile (…)

Rien ne pardonne. J'ai fait un travail spécifique sur la lumière, tout est pensé. La couleur de la moquette, ce n'est pas parce qu'il y a du stock en rab... C'est parce que je l'ai décidé pour des raisons précises. Pour les débats participatifs, ce n'était pas tout le temps la même couleur. La première était sur du bleu, parce qu'on était sur une séquence de campagne où il y avait du bleu – il y avait les nuages et les bleus avec le « respect pour tous le progrès pour chacun », ou l'inverse[843], on était sur une com' bleu (…)[844]

Après, les choses ont un peu évolué, Montluçon c'était sur le thème du développement durable, là ma moquette était verte... Et Roubaix, je ne me rappelle plus. Après, il y a eu des petits ajustements. On avait cette scène, à Montluçon, elle m'a demandé de la réduire un peu parce qu'elle trouvait qu'elle était trop imposante, qu'elle prenait trop de place... Elle voulait être plus enserrée

[843] L'un des slogans utilisés par Ségolène Royal était en effet « Le progrès pour tous, le respect pour chacun ! »

[844] Dans *Le Monde*, Isabelle Mandraud décrit la scène en ces termes : *« Aucun poing, aucune rose rouge. Tout était bleu, mercredi 20 décembre, dans le gymnase d'Illkirch-Graffenstaden : la scène, le fond de scène, les panneaux-slogans et même les badges. Bleu comme le logo de l'association de campagne Désirs d'avenir, de Ségolène Royal. Bleu comme aucune réunion du PS ne l'est habituellement. »* (Ségolène Royal mène campagne à distance du Parti socialiste, 22 décembre 2006)

voilà (…).

Après, il ne faut pas tromper les gens, et je pense qu'elle n'a pas trompé les gens. Moi, je me souviens très bien, la manière dont étaient analysés les débats participatifs, c'était de dire…"c'est tout sauf un débat participatif, ce n'est que de la mise en scène, parce que c'est préparé...", mais les interventions dans la salle n'ont jamais été préparées. Je n'ai jamais su qui allait prendre la parole, et tu as quelques moments de grâce... Des moments où tous les regards, toutes les oreilles sont braquées sur un événement... Quand cette nana, à Roubaix, Maryline, cette nana se lève – tu vis ça localement, tu peux le vivre dans une ville, les maires ont déjà eu des moments comme ça. mais là, c'est un dispositif présidentiel national, c'est exactement la même chose, sauf que tout d'un coup ce truc là prend une portée... Des gens qui ne peuvent jamais rien dire... Jamais on ne leur donne la parole à ces gens-là...

Moi, j'assume complètement de travailler sur l'orchestration de ça. Cela ne me pose aucun problème. Ce n'est pas de la manipulation, c'est juste qu'on ne fait pas les choses n'importe comment. Bien évidemment que tout débat s'organise. Il y avait des interventions préparées – celles des experts, c'est sûr. Hirsch[845] ne vient pas sans avoir préparé, il y a un ordre de passage, évidemment... mais c'est le minimum. De ce point de vue là, la démarche est sincère. Par contre, elle s'inscrit dans un cadre qui est un cadre de séquence de communication. Les événements, dans une campagne présidentielle, c'est ce qui rythme le temps de parole d'un candidat – au-delà de ces déplacements, ce sont des moments forts, des rendez-vous. »

* Entretien réalisé le 7 février 2008

Paula Cossart a décrit les transformations progressives des réunions de délibération du milieu du XIXème siècle en grandes démonstrations de force de la deuxième moitié du XXème[846]. La cohabitation entre débats participatifs et grands meetings nationaux se présente comme un raccourci historique qui incarne symboliquement dans un même temps électoral des mutations analogues. Le meeting, écrivent Paula Cossart et Emmanuel Taïeb[847], est aujourd'hui construit en prévision des journaux télévisés ou *« comme un show mélangeant discours et divertissement »*. La distinction, opérée (avec plus ou moins de conviction, comme on l'a vu avec le témoignage de Sophie Bouchet-Petersen dans le chapitre précédent) entre les deux types de manifestations nationales organisées par les équipes de Ségolène Royal (les débats

[845] Martin Hirsch est invité comme expert à ce premier débat participatif national.

[846] Voir Cossart P., *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation, op. cit.*

[847] Cossart P. et Taïeb E., « Spectacle politique et participation. Entre médiatisation nécessaire et idéal de citoyenneté », *Sociétés et représentations* 2011/1 n°31, p. 137-156.

participatifs d'une part, les meetings d'autre part), répondrait à deux fonctions bien identifiées. Leur scénographie respective ne serait qu'une technique au service de leur mission essentielle – l'écoute et la parole des citoyens d'un côté, la communication et la diffusion du message de l'autre.

Cette distinction n'a pourtant pas été concluante, et pour avoir importé le rituel de la prise de parole à l'œuvre dans les meetings aux débats participatifs, l'exercice s'est révélé contre-productif, qui consistait à proposer aux médias télévisés un discours formaté à leurs exigences tout en prétendant le contraire. Cette ambigüité a alimenté le soupçon sur la nature de la démonstration, ramenée à un simulacre d'échanges et une opération de communication. Le processus est analogue à celui décrit par Paula Cossart et Emmanuel Taïeb, dans l'article déjà cité[848] pour lesquels *« la critique même du spectacle politique alimente la croyance en une inactivité intrinsèque des acteurs politiques, qui utiliseraient le spectacle pour la masquer ».*

Nous avons vu que pour les médias, les débats participatifs locaux faisaient figure d'intrus, à la fois parce qu'ils suscitaient la méfiance des responsables socialistes, interlocuteurs privilégiés des journalistes, et parce qu'ils échappaient aux formats médiatiques habituels de restitution. Pour ces mêmes médias, les débats participatifs nationaux, eux, représentent une certaine forme de concurrence. Lors de la campagne présidentielle de 2007, plusieurs émissions télévisées ou stations de radio ont mis en avant la figure du « téléspectateur intervieweur » ou constitué, parfois avec l'aide d'instituts de sondage (ou autres moyens pas toujours rendus publics) des « panels » de citoyens chargés de porter auprès des candidats la parole et le témoignage de « Français ordinaires », mettant à l'écart les journalistes politiques pour ne laisser que les animateurs vedettes des chaines dans un rôle de modération. Tel est le cas, à titre d'exemples, de *J'ai une question à vous poser* (TF1) et *A vous de juger* (France 2) pour la télévision, de *Les candidats face aux auditeurs* (RTL) ou *A l'air libre* (Europe 1) pour la radio. Les journalistes ont parfois fait l'analogie avec les débats participatifs

[848] *Ibid.*

organisés par Ségolène Royal[849], allant jusqu'à protester auprès de leur direction contre une *« dérive populiste »*[850].

Ainsi, analysés comme outils de communication, les débats participatifs nationaux (mais le point de vue peut être élargi aux débats en ligne) sont soumis à une double concurrence : celle des instruments de communication politique et d'outils de campagne électorale auxquels ils sont censés se substituer d'une part (même si les objectifs proclamés sont différents), celle des médias eux-mêmes, qui leur contestent leur fonction revendiquée de diffusion de la parole du citoyen – électeur (le « Français ordinaire »)[851] d'autre part. Cette rivalité non exprimée (comment les médias pourraient contester à un parti ou un candidat la légitimité à recueillir la parole de ses électeurs potentiels ? Comment une organisation partisane pourrait contester aux médias la capacité à prendre le pouls du « peuple » ?), mais intermittente, a contribué, de notre point de vue, aux tensions déjà décrites et qui font l'objet de ce travail. De la même façon que la légitimité du discours de la candidate socialiste a pu être, comme nous l'avons vu, contestée par l'organisation partisane utilisant ses réseaux médiatiques en relais, la forme participative choisie pour sa campagne est entrée en tension avec d'autres formats, notamment télévisuels, revendiquant une forme de propriété de la « vraie parole » d'un public qui se recouvre largement, qu'il soit citoyen, électeur, ou téléspectateur.

---

[849] Les citoyens au cœur de la campagne. « Le débat « participatif » est de mise sur les télés et les radios, où les électeurs interpellent directement les candidats » *Le Monde*, article de Sylvie Kerviel et Olivier Zilbertin, 27 janvier 2007.

[850] « Une quarantaine de journalistes de l'audiovisuel public ont signé lundi 12 février un appel pour demander à leurs directions d'organiser des « débats contradictoires » entre les différents candidats à la présidentielle. Les signataires refusent de « cautionner la dérive populiste qui consisterait seulement à donner la parole à des panels de citoyens interpellant directement le candidat » » Brève publiée par *Le Monde*, 14 février 2007.

[851] Il s'agit ici d'un traitement médiatique qui déborde largement le cadre des campagnes électorales et notamment celui de l'élection présidentielle de 2007, les médias audiovisuels – comme la presse écrite, même si les formats spécifiques sont moins identifiés – revendiquant progressivement la capacité à recueillir la « parole des gens » à rebours du discours politique. Sur l'évolution de la parole politique à la télévision, voir notamment Lochard G. et Soulages J.-C., « La parole politique à la télévision. Du logos à l'ethos », *Réseaux*, 2003/2, n°118, p. 65-94.

Les formats prescriptifs générés par les campagnes présidentielles (« grands » meetings, « grandes » émissions télévisées, scénographie de la désignation du candidat, puis de la publication de son « programme ») répondent à un modèle *top down* dans lequel les dispositifs participatifs s'insèrent avec difficulté. Sous la double injonction médiatique et partisane, le candidat se soumet à un agenda, à des rituels et des modes de récit qui surplombent la campagne, quand bien même il prétend s'en émanciper, comme le montre l'interruption anticipée de la « phase participative » de la campagne de Ségolène Royal.

Pour autant, un dispositif participatif « d'écoute » (plus que d'échanges et de délibération) tel que celui qui a été mis en place par la candidate socialiste et son équipe permet, *à côté* des procédures ritualisées, codifiées et centralisées qui caractérisent une campagne électorale nationale, d'introduire des mécanismes de validation et de légitimation – voire de contestation - de propositions par une assemblée physique ou numérique au-delà de l'espace partisan. Sans remettre en cause le déroulé de l'agenda de la campagne, cette hybridation, qui alterne séquences conflictuelles et d'autres plus consensuelles, participe du moment de *« coproduction »* que constitue une campagne présidentielle, au sens où l'emploie Jacques Gerstlé, qui rappelle que la campagne *« est caractérisée par des affrontements symboliques sur les multiples niveaux de fonctionnement des pratiques signifiantes. Les concurrents cherchent à installer leur langage au pouvoir, leur façon de nommer les choses, précisément parce qu'elle est plus que cela »*[852]. Les concurrences, longtemps réservées aux échanges inter-partisans, ont également investi le terrain intra-partisan.

Dans cette séquence de compétition pour attirer l'attention des électeurs, la démarche participative remplit une fonction de « veille » ou d' « alerte » - plus proche de la « contre-démocratie » telle qu'analysée par Pierre Rosanvallon que du renouveau de l'activité politique traditionnelle, ainsi que le souligne Patrice Flichy[853]. Là encore, cette hypothèse, appliquée au web, peut être élargie à l'ensemble du processus participatif qui nous intéresse. Elle revient à faire des propriétés collaboratives et

[852] Gerstlé J., « Le renouvellement des études sur les campagnes électorales », *op. cit.*
[853] Flichy P., « Internet et le débat démocratique », *op. cit.*

délibératives d'une démarche participative de ce type un opérateur de « vigilance », à l'image de ce qui s'est déployé en 2005 quand l'émergence du « non » a été repérée sur la Toile.

La forme et les modalités choisies par l'équipe de Ségolène Royal lors de la « phase participative » de la campagne ont eu des conséquences d'importance inégale sur la production programmatique et le déroulé de la séquence électorale. Parmi celles-ci, le choix de la modération *a priori* est l'un des plus déterminants. Cette décision prise, comme nous l'avons vu, à la marge du cœur de la commande politique, a été coûteuse en terme d'effets induits sur la nature des échanges entre internautes, la tonalité des interventions, l'organisation de la discussion et la restitution finale des débats locaux et numériques (dans la forme comme dans les contenus). En contrepartie, la modération a contribué à la formation de cadres au point de rencontre entre l'expertise et la parole citoyenne

CONCLUSION GENERALE

Observer les effets de nouvelles formes démocratiques sur les transformations partisanes à l'occasion d'une élection présidentielle, rendez-vous électoral majeur de la vie politique française, implique de mettre à l'écart, dans le travail d'observation, de terrain et d'analyse une donnée qui peut être considérée comme déterminante dans la conduite de la réflexion : le résultat de l'élection. Or l'ensemble de ce travail de recherche a été effectué après l'échéance présidentielle de mai 2007, alors que l'agenda du Parti socialiste était ponctué d'autres rendez-vous internes ou externes, notamment les élections municipales (mars 2008), le congrès de Reims (novembre 2008) et l'élection présidentielle de 2012, qui s'est terminée par la victoire de son candidat, François Hollande.

Je me suis efforcée, dans le travail réalisé pour cette thèse, de rester au plus près des transformations partisanes et des mécanismes à l'œuvre (tensions, rejets, hybridation) dans la séquence pré-électorale déterminée, qui couvre de septembre 2005 à mai 2007 en évitant les reconstructions *a posteriori*, tant dans les discours et les positions des acteurs que dans l'analyse de ces séquences. Toutefois, dans cette conclusion générale, il me semble nécessaire de desserrer la contrainte temporelle que je me suis imposée pour envisager la poursuite de certaines pistes de recherche au-delà de la séquence initialement étudiée. Ainsi que je l'ai annoncé dans l'introduction, je suis partie du présupposé qu'il n'était pas possible de démontrer que Ségolène Royal avait perdu la présidentielle *à cause* des processus participatifs qu'elle avait mis en place, pas

plus qu'elle n'aurait pu l'emporter *sans* ces dispositifs. Il convient toutefois de s'interroger sur les effets et les conséquences de la démarche participative engagée par Ségolène Royal dès lors que celle-ci a perdu l'élection présidentielle, et sur le positionnement, au lendemain du scrutin, des acteurs impliqués dans l'organisation de l'équipe de campagne.

Aussi, après avoir présenté mes principales conclusions à l'issue de ce travail, je m'intéresserai à la poursuite de cette recherche au-delà du rendez-vous présidentiel de 2007.

1. *La construction d'une ingénierie participative aux marges d'une organisation partisane : conditions et limites*.

Notre travail a montré, dans le contexte d'une campagne électorale présidentielle, comment de nouvelles pratiques démocratiques associant des publics extérieurs au champ partisan (sympathisants, acteurs sociaux) rencontraient les mutations déjà en cours dans les partis politiques (interrogations sur le périmètre de la base militante, nature de l'engagement, mise en questions des procédures décisionnelles, réformes statutaires).

Les procédures délibératives et l'usage de nouveaux outils de prise de parole dans l'espace public (Internet) participent de transformations déjà engagées, souvent au nom de la reconquête de l'opinion, de la parole du *peuple* et de la place du parti dans la vie publique. Les conflits induits par les frottements entre la légitimité partisane et la mise en place de procédures délibératives qui peuvent apparaître concurrentes traduisent moins des tensions entre *l'intérieur* et *l'extérieur* de l'organisation partisane à laquelle seraient imposées des méthodes et des pratiques contestées que l'expression de dissensions générées, en interne, par l'appareil. Les différents acteurs qui ont joué un rôle déterminant en 2006 et 2007 étaient impliqués dans le processus de transformation du parti, où, à côté des organisations traditionnelles en courants, l'irruption d'une génération arrivée à des responsabilités électives dix ans plus tôt, avec la victoire socialiste consécutive à la dissolution de 1997 et la nomination de Lionel Jospin à Matignon a été décisive. En ce sens, la démarche participative de la campagne de Ségolène Royal, pas plus que les modalités d'adhésion mises en place dans le même

temps – et de manière indépendante – (les adhérents à 20 euros) ne sont des procédures *hors sol* dans l'espace partisan.

La confrontation entre les règles partisanes et les procédures participatives qui revendiquent les unes et les autres une forme de légitimité a conduit à des rejets, mais aussi à des processus d'appropriation et/ou d'hybridation qui ont été identifiés tout au long de ce travail, tant pour l'élaboration programmatique que dans la prise en charge de la circulation de la parole politique. La mise en œuvre du dispositif participatif s'est néanmoins faite *à côté* du Parti socialiste et non en son centre, et la conséquence en a été une forme de *dépolitisation* tant dans les procédures (format des débats, conception du site Internet) que dans la direction de la campagne. Celle-ci va au-delà de la négation des signes partisans pour remettre en cause la symbolique même de la politique et de ses rituels (meetings, interventions publiques).

La mise en place du dispositif déployé pendant la pré-campagne, puis la campagne présidentielle, conçu et organisé dans un premier temps autour de la prise de parole dans l'espace numérique, s'est accompagnée de l'élaboration d'une ingénierie du participatif, pensée et organisée comme telle. Celle-ci, même si elle n'a pas été conçue au Parti socialiste ni par lui, constitue une première dans l'univers partisan. Le cahier des charges préalablement défini a été respecté et les instruments ont été opérationnels dès lors que les procédures, comme les objectifs, étaient affichés, anticipés, encadrés et contraints (synthèse des débats proposés aux internautes par l'équipe de campagne, traçabilité des contributions alimentant les synthèses thématiques, affichage des procédures de validation). Le déploiement de la procédure participative a échoué quand aucun protocole de mise en œuvre n'a été prévu et spécifié (« livre participatif »), quand il était imprécis et mal appliqué (les débats participatifs de terrain), ou quand l'ambigüité entre démarche de communication ou marketing et process participatif n'était pas levée (débats participatifs nationaux).

L'analyse des différentes situations auxquelles il est fait référence ici montre que la fluidité du fonctionnement *bottom up* dépend du pilotage d'une ingénierie qui, elle, est centralisée, hiérarchisée et contrôlée. Le principe de modération *a priori* et le pouvoir qui y est associé (sur la parole, les échanges et la restitution du contenu des débats, les modérateurs étant également les synthétiseurs) en constituent l'élément essentiel et pointent le centre de gravité de la démarche participative sur ces acteurs. Ce

choix valorise les propriétés interactives du Net en favorisant les espaces contributifs et les échanges horizontaux entre contributeurs (malgré les difficultés recensées) d'une part et entre animateurs de l'espace numérique d'autre part. A contrario, il minimise les rencontres et les échanges de terrain soumis à plusieurs médiations contre-productives dans l'architecture du dispositif.

Le dispositif participatif a permis l'implication, dans la campagne présidentielle, de publics nouveaux, au-delà des seuls militants et adhérents du Parti socialiste. Il a aussi favorisé l'émergence d'acteurs de la participation en décalage avec la distribution traditionnelle des responsabilités militantes et le rôle habituellement dévolu, notamment en campagne électorale, aux conseillers politiques (les « entourages ») et aux réseaux d'« experts ». *A contrario*, certaines fonctionnalités du dispositif participatif recoupent des activités ordinaires dans les séquences électorales comme dans l'action politique, que sont la veille et la mise en forme de *l'annonce*. Dans ces derniers cas, les instruments participatifs sont mobilisés au même titre que les dispositifs habituels pour poser, préciser ou rectifier un message.

L'une des contraintes qui pèse sur les procédures participatives dans l'espace partisan tient aux formatages médiatiques qui déterminent le séquençage politique, et plus particulièrement en période électorale. Sont désignés sous cette appellation les formats des émissions audiovisuelles (journaux télévisés, émissions spéciales) et les réponses des candidats à ces prescriptions (meetings nationaux, occupation de l'agenda, prestations audiovisuelles). Il convient d'y inclure aussi le jeu des acteurs, journalistes et responsables politiques, qui, par reconnaissance mutuelle, se partagent en quasi-exclusivité la coproduction du récit de campagne. Dans ce rapport de force, les procédures participatives, qui se construisent et circulent à bas bruit en-dehors des rendez-vous balisés, sont largement diluées, mal identifiées et non reconnues. Ce constat rejoint celui fait par Dominique Cardon et Fabien Granjon, pour lesquels *« la construction de l'audience sur internet est, comme dans les médias traditionnels, même si cela opère différemment, dominée par les acteurs centraux de l'espace public »*[854]. Dressant le bilan des travaux empiriques menés sur les informations offertes aux

[854] Cardon D. et Granjon F., « Des médias alternatifs aux médias participatifs », *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 111-133.

internautes, Emmanuel Marty et *al*. rappellent pour leur part que seuls de rares sites alternatifs ne suivent pas l'agenda médiatique dominant – mais ce sont aussi les moins consultés[855].

Une autre des limites du dispositif participatif mis en place par Ségolène Royal et son équipe en 2006-2007 a été l'incapacité, par ailleurs souvent démontrée dans les procédures délibératives, de passer de l'écoute à la décision, de la consultation à l'engagement programmatique, et, ici, de la délibération à la proposition nécessaire à la consolidation d'une offre politique affirmée en période électorale. Malmenée, la démarche participative a été dissoute dans l'agenda qui caractérise les rendez-vous présidentiels.

2. *La permanence des procédures délibératives dans l'univers partisan*

Il n'était pas dans l'objet de ce travail de mesurer les effets et les conséquences des dispositifs participatifs mis en place par Ségolène Royal et son équipe en 2006-2007 sur la vie partisane après cette échéance présidentielle. Je n'ai donc pas déployé d'outils d'analyse qui permettraient de le faire avec la rigueur nécessaire. Toutefois, il ne me semble pas possible de conclure sans évoquer quelques repères ultérieurs à la chronologie de cette étude et qui nourrissent des liens avec mon objet.

L'organisation d'une primaire « ouverte » aux sympathisants et aux électeurs de gauche, en octobre 2011, six mois avant l'élection présidentielle de 2012 fait partie des marqueurs qui peuvent être examinés au regard des évolutions engagées pendant le quinquennat précédent. Nous n'allons pas ici refaire la genèse de cette décision prise par le Parti socialiste sous la houlette de la Première secrétaire de l'époque, Martine Aubry, et nous renvoyons au livre de Rémi Lefebvre, déjà cité, sur le sujet[856]. Ce rendez-vous électoral, qui constitue certes un pas de plus dans l'acceptation, par le Parti socialiste, de la présidentialisation des institutions de la Vème République[857] – et la personnalisation qui l'accompagne -, est aussi le prolongement de la réflexion collective interne sur l'élargissement de la base militante à d'autres citoyens que les seuls militants

[855] Marty E., Rebillard F. Pouchot S., Lafouge T., « Diversité et concentration de l'information sur le web. Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français », *Réseaux*, 2012/6 n° 176, p. 27-72.
[856] Lefebvre R., *Les primaires socialistes… op. cit.*
[857] *Ibid*.

socialistes. Avec plus de 2,6 millions de votants au premier tour[858] et plus de 2,8 millions au second tour[859], le Parti socialiste, qui revendique près de 200 000 adhérents, a décuplé son assise militante pour la désignation de son candidat. Si, comme l'assure Rémi Lefebvre, l'organisation d'une primaire ouverte est avant tout portée par les outsiders, la désignation, en octobre 2011, d'une personnalité socialiste qui a été pendant dix ans Premier secrétaire du parti installe et légitime ce dispositif.

Bras armé d'un processus de « dépossession » des militants pour les uns, instrument de la reconquête d'un électorat démobilisé pour les autres, les primaires constituent un puissant indicateur de changement des pratiques et s'inscrivent dans la transformation partisane ébauchée dans les années 1980 et qui s'est accélérée en 2006. Elles ne sont pas un objet isolé du champ politique – même s'il serait prématuré d'affirmer que l'organisation de primaires est durablement inscrite dans l'agenda politique, à droite comme à gauche : si l'UMP s'en est inspirée depuis pour d'autres rendez-vous électoraux, le Parti socialiste s'en est, dans le même temps, dispensé en partie pour les élections municipales, notamment à Paris.

Il conviendrait aussi de s'intéresser aux modes de circulation et d'appropriation - ou, au contraire, de refus et de régression - des pratiques délibératives et participatives dans l'univers partisan depuis la présidentielle de 2007. Cette potentielle capillarité – ou rétraction - de l'idée participative ne peut être totalement dissociée de l'action publique en période d'exercice du pouvoir. Une rapide recension démontre que depuis l'élection de François Hollande à l'Elysée, de nombreux promoteurs du processus participatif ont intégré pour certains les instances du Parti socialiste, pour d'autres les ministères ou cabinets ministériels, voire les deux. Parallèlement, des expériences participatives relativement nouvelles – pour la France - ont été tentées au niveau gouvernemental (« conférence de consensus » sur la prévention de la récidive[860] initiée par la ministre

---

[858] Communiqué officiel du Parti socialiste « sur la validation des résultats du premier tour des primaires citoyennes du 9 octobre 2011 », 11 octobre 2011, http://www.parti-socialiste.fr/communiques/communique-officiel-sur-la-validation-definitive-des-resultats-du-premier-tour-des

[859] Communiqué officiel sur « la validation définitive des résultats du second tour de la primaire citoyenne du 16 octobre 2011 », 17 octobre 2011, http://www.lesprimairescitoyennes.fr/article/communique-officiel-sur-la-validation-definitive-des-resultats-du-second-tour-de-la-primaire

[860] http://www.gouvernement.fr/presse/confe-rence-de-consensus-dossier-de-presse-et-recommandations

de la Justice, Christiane Taubira ; journée citoyenne dans le cadre du débat national sur la transition énergétique[861] conduit par la ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, Delphine Batho). Ces initiatives consolident des pratiques antérieures comme la Conférence nationale du débat public ou des opérations du type « Grenelle de l'environnement ». Elles peuvent témoigner aussi d'influences préfigurant une culture participative qui aurait en partie des racines dans les mutations partisanes et militantes des acteurs de la campagne présidentielle de 2007.

[861] http://www.developpement-durable.gouv.fr/Journee-citoyenne-du-25-mai

INDEX DES TABLEAUX

1. Discours sur Désirs d'avenir et Parti socialiste par les bi-appartenants,,,,,,,,,,,,,,,,……..131

2. Occurrence du nom d'un présidentiable dans les titres de trois quotidiens nationaux de septembre 2005 à décembre 2005……..159

3. Les titres consacrés à Ségolène Royal dans *Libération* (juin 2006)……...165

4, 5 et 6. Les titres consacrés aux présidentiables socialistes par *Libération*, *Le Figaro* et *Le Monde* du 1er septembre 2005 au 16 novembre 2006…….168-169

7. Typologie et contenu des blogs de Désirs d'avenir……258

8. Récapitulatif des interventions sur le site desirsdavenir.org selon leur nature et les périodes (par ordre chronologique, pendant la phase de désignation, puis pendant la campagne officielle)……..285

9. Principales caractéristiques de trois Google groups……...328

10. Les fonctions et les acteurs de veille dans la campagne de Ségolène Royal……332

11. Données quantitatives des forums analysés…….346

12. Présentation de soi selon l'âge, l'origine géographique ou l'expérience dans les forums analysés……..348

13. Les modes d'échanges entre internautes selon les forums……...355

14. Les débats participatifs de terrain dans le département des Alpes-Maritimes…….367

15. Les débats participatifs de terrain dans 10 autres départements……..368

16. Les reprises des synthèses des débats numériques dans les « Cahiers d'espérances »……374

17. Comparaison des contributions reprises d'Internet et des débats participatifs de terrain…378

18. Les propositions du « Pacte présidentiel » absentes du projet socialiste…….382

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages et articles généraux

Abélès M., « Rituels de campagne : l'élection municipale de 1989 à Auxerre », *Mots*, décembre 1990 n°25, p. 43-63

Aldrin P., « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation ». *Politix* 2007/3 n°79, p. 25-52.

Andolfatto D., « Les adhérents : une ressource réévaluée », in Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques, Quelles perspectives ?* Paris, L'Harmattan, 2001, p. 99-114.

Aucante Y., Dézé A. (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Avril E., « Le New Labour face à la crise du militantisme traditionnel : le pari d'un cyber-renouveau », *Revue de l'Office universitaire de recherche socialiste*, n° 46-47, janvier-juin 2009, p. 123-137

Avritzer L., « Nouvelles sphères publiques au Brésil », in Bacqué MH. et al., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, coll. Recherches, 2ème édition, janvier 2006, p. 231-251.

Bachelot C., « La culture d'organisation au Parti socialiste. De l'explicitation à l'appropriation des normes », In *Partis politiques et système partisan en France*, Haegel F.(dir.), Paris, Presses de Sciences po, 2007, p. 143-181.

Bachelot C., « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation », In Aucante Y. et Dézé A. (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 385-411.

Bacqué M.-H. et Sintomer Y., « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social », in Neveu C. (dir.), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté local*e. Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 1999.

Bacqué M.-H., Rey H. et Sintomer Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, coll Recherches, 2ème édition, janvier 2006.

Bacqué M.-H., Sintomer Y., *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.

Barboni T., « Le Parti socialiste, parti de militants, des militants… ou des supporters », *L'OURS/Recherche socialiste* n°46-47 - Les transformations du militantisme socialiste, janvier-juin 2009, p.13-25.

Barboni T. et Treille E., « L'engagement 2.0. Les nouveaux liens militants au sein de l'e-parti socialiste », *Revue française de sciences politiques* 2010/6, vol. 60, p. 1137-1157.

Beauvallet G., Ronai M., « Vivre à Temps réels. Le renouvellement des pratiques militantes autour des TIC est-il possible au sein des partis de gouvernement? » *Réseaux* n°23, 129-130, p. 277-309.

Beauvallet G., « Parti de campagne. Militer en ligne au sein de Désirs d'avenir », *Hermès* 2007, n°47, p. 155-166.

Bergounioux A. et Grunberg G., *Le long remords du pouvoir – le parti socialiste français, 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992.

Berne J., *La campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing en 1974*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Travaux et recherches de l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, 1981.

Blondiaux L., « Les clubs : sociétés de pensée, agencement de réseaux ou instances de sociabilité politique ? », *Politix*, vol. 1 n°2, 1988, p. 29-42.

Blondiaux L., *La fabrique de l'opinion, une histoire sociale des sondages*. Paris, Le Seuil, coll. Science politique, 1998.

Blondiaux L., « La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du XXème arrondissement de Paris », *Hermès* 26-27, 2000, p. 323-338.

Blondiaux L., Sintomer Y*., « L'impératif délibératif »*, *Politix* 2002, vol.15, n°57, p. 17-35.

Blondiaux L., « Sondages et délibération, une épistémologie alternative de l'opinion publique ? » *Politix* 2002, vol 15 n°57, p. 167-180.

Blondiaux L., « L'opinion publique », In Gingras A.-M. (dir.), *La communication politique. Etat des savoirs, enjeux et perspective*s, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 137-158.

Blondiaux L., « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes ». In Bacqué M.-H., Rey H., Sintomer Y. (dir.), *Gestion de proximité*

et démocratie participative. Une perspective comparative, Paris, La Découverte/Recherches, 2006 (2005), p. 119-137.

Blondiaux L., « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, 2007/2 n° 5, p. 118-129.

Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, coll. La République des idées, 2008.

Blondiaux L., « Démocratie délibérative vs démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques* n°30, 2008/2, p. 131-147.

Blondiaux L. et Fourniau J.-M., « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations* 2011/1 n°1, p. 8-35.

Bonaccorsi J et Nonjon M, « "La participation en kits" : l'horizon funèbre de l'idéal participatif » *Quaderni* 79, automne 2012, p. 29-44.

Boullier D., « Choses du public et choses du politique : pour une anthropologie des inouïs », in Carrel M., Neveu C. et Ion J. (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2009, p. 21-37.

Bourdieu P., « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 16, septembre 1977, p. 55-89.

Bourdieu P., « Les rites comme actes d'institution », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.43, juin 1982, p. 58-63.

Bourdieu P., *Sur la télévision*, Paris, Liber - Raisons d'agir, 1996.

Bousquet F., « Les outils en ligne de Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn durant la précampagne de 2007. Quelle participation pour quel militantisme ? » In

Greffet F. (dir.) *Continuerlalutte.com, les partis politiques sur le web. Paris*, Les Presses de SciencesPo, 2011, p. 233-247.

Cardon D., « Comment se faire entendre? La prise de parole des auditeurs de RTL », *Politix*, volume 8, n°31/1995, p. 145-186.

Cardon D., Heurtin J.-P., Lemieux C., « Parler en public », *Politix* vol. 8 n°31/1995, p. 5-19.

Cardon D. et Delaunay-Teterel H., « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux* 2006/4 – n°138, p. 15-71.

Cardon D., *La démocratie Internet, promesses et limites*, Paris, Le Seuil, coll. la République des idées, 2010.

Cardon D. et Granjon F., *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

Carrel M., « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire » *Politix* 2006/3 n°75, p. 33-51.

Carrel M. et Talpin J., « "Cachez ce politique que je ne saurais voir !" Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Participations*, 2012/3 N° 4, p. 179-206.

Castells M., *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001.

Cautrès B. et Muxel A. (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 2009.

Champagne P., « Qui a gagné ? Analyse interne et analyse externe des débats politiques à la télévision », *Mots*, 1989, n°20, p. 5-22.

Chaput M., « Analyser la discussion politique en ligne. De l'idéal délibératif à la reconstruction des pratiques argumentatives », *Réseaux*, n° 26, 150/2008, p. 83-106.

Charon J.-M., « La presse magazine, un média à part entière ? » *Réseaux* 2001/1 n° 105, p. 53-78.

Cossart P., Le meeting politique de la délibération à la manifestation (1868-1939), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Cossart P. et Taïeb E., « Spectacle politique et participation. Entre médiatisation nécessaire et idéal de citoyenneté », *Sociétés et représentations*, 2011/1 n°31, p. 137-156.

Crozier M. et Friedberg E., *L'acteur et le système*, Paris, Points, série essais, Le Seuil, 1992.

Dakhlia J., « La représentation politique à l'épreuve du people : élus, médias et peopolisation en France dans les années 2000 », *Le temps des médias*, 2008/1 n°10, p.66-81.

Davis R., Owen D., Taras D., et Ward S., *Making a différence : a comparative view of the rôle of the Internet in Election Politics*, Lanham MD, Lexington Books, 2008.

Delporte C., « Image, politique et communications sous la Vème République », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 2001/4 n°72, p. 109-123.

Desquinabo N., « Dynamique et impacts des propositions politiques dans les webforums partisans », Parler politique en ligne, *Réseaux* n°26 – 150/2008 p. 107-132.

Desquinabo N. « Polémique ou délibération ? Les usages des forums partisans durant la campagne de 2007 », In Greffet F. (dir.), continuerlalutte.com, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011, p. 249-265.

Dessinges C. « La construction de la légitimité de Ségolène Royal », in Maarek P. (dir.), *La communication politique des présidentielles de 2007 : premier bilan*, Paris, L'Harmattan, janvier 2009, p. 53-72.

Dolez B. et Laurent A., « Une primaire à la française – La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *Revue française de science politique* 2007/2, volume 57, p. 133-161.

Duhamel O., *Histoire des présidentielles*, Paris, le Seuil, 2008.

Dumoulin M., « Les forums électroniques: délibératifs et démocratiques ? » In *Internet et la démocratie*, Monière Denis (dir.), Montréal, Monière et Wollank éditeurs, 2002, p. 140-157.

Ethuin N., « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles FondationS,* 2006/2 n°2, p. 49-57.

Ethuin N., « La formation des militants communistes à l'heure du « décentralisme démocratique » », in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009, p. 87-104.

Faucher-King F. et Le Galès P., *Tony Blair 1997-2007*, Paris, Presses de Sciences po, 2007.

Faucher-King F., « La modernisation » du parti travailliste, 1994-2007. Succès et difficultés de l'importation du modèle entrepreunarial dans un parti politique », *Politix*, 2008/1, p. 125-149.

Flichy P., « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, vol 26, 150/2008, p. 161-185.

Flichy P., *Le sacre de l'amateur*. Paris, Le Seuil, coll. La République des idées, 2010.

Flichy P., « La démocratie 2.0 », *Etudes*, mai 2010, n°412, p.617-626.

Fouetillou G., « Le web et le débat sur la Constitution européenne en France », http://www.observatoire-presidentielle.fr/?pageid=20.

Fretel J. et Lagroye J., « « Faire face avec ce qu'on a ». Les élections municipales à Rouen » in Lagroye J., Lehingue P., Sawicki F., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*. Paris, Presses universitaires de France, coll. CURAPP/CERAPS, 2005, p. 15-36.

Garcin-Marrou I., « Ségolène Royal ou le difficile accès au panthéon politique », *Mots, Les langages du politique*, 90 (2), 2009, p. 13-29.

Gaxie D., « Economie des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique* 1977/27 n°1, p. 123-154.

Gaxie D., « Une construction médiatique du spectacle politique ? Réalité et limites de la contribution des médias au développement des perceptions négatives du politiques » In Lagroye J. (dir.), *La politisation,* Paris*,* Belin, 2003, p.325-356.

Gerber A.S., Green D.P., « The Effect of Canvassing, Telephone Calls, and Direct Mail on Voter Turnout : A Field Experiment », *American Political Science Review*, 94(3), 2000, p. 653-663.

Gerber A. S., Green D. P., *Get Out the Vote : How to Increase Voter Turnout*, Brookings, 2008.

Gerstlé J., « Les campagnes présidentielles 1965-2007 : de M. X à Mme Royal », *Pouvoirs* 2006/4 n°119 p. 29-40.

Gerstlé J., *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2007.

Gerstlé J. et Piar C., Les campagnes dans l'information télévisée in Perrineau P. (dir.), *Le vote de rupture – Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 21-50.

Ginioux A. et Mazeaud A., « Les usages politiques de la démocratie participative. Généalogie des discours de Ségolène Royal », in Sintomer Y. et Talpin J. (dir.), *La démocratie participative au-delà de la proximité*, *Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2011, p. 111-126.

Gourgues G. *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, Thèse pour l'obtention du doctorat en science politique de l'Université de Grenoble, 2010.

Granjon F.. *L'Internet militant, Mouvement social et usage des réseaux télématiques*, Rennes, Editions Apogée, coll. Médias et Nouvelles technologies, 2001.

Granjon F., « Mobilisations informelles et web participatif », in Coutant A. (dir.), *Internet et politique*, Paris, CNRS éditions, Les essentiels d'Hermès, 2012, p. 83-100.

Green D. P., Gerber A. S., Nickerson D.W. « Getting out the Vote in Local Elections: Results from Six Door-to-Door Experiments », *The Journal of Politics*, 65(4), 2003, p. 1083-1096.

Greffet F., « Les partis politiques français sur le web », in Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?,* Paris, L'Harmattan, 2005, p. 161-178.

Greffet F., et Wojcik S. (dir.), dossier « Parler politique en ligne », *Réseaux*, vol. 26, n° 150, 2008, p. 19-50.

Greffet F. (dir.), *continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.

Gret M. et Sintomer Y., *Porto Alegre, l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2005.

Grunberg G., « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership », In Perrineau P. et Ysmal C., (dir.), *Le vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du *Figaro* et Presses de Sciences po, 1995, p. 61-80.

Grunberg G., Haegel F., *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de sciences po, coll. Nouveaux débats, 2007.

Haegel F., « Jacques Chirac candidat « naturel » (et métamorphosé) du RPR ? » In Perrineau P. et Ysmal C. (dir), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences po. Coll « Chroniques électorales », 1995, p. 95-111.

Haegel F. (dir.) *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences po, 2007.

Haegel F., « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *Revue française de science politique* 2009/1 Volume 59 p. 7-27.

Hastings M., « Partis politiques et administration du sens », in *Les partis politiques, quels perspectives ?,* Paris, L'Harmattan, 2005, p. 21-36.

Hatzfeld H., *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Adels, 2005.

Hermès, numéro spécial *Paroles publiques, comment communiquer dans la cité*, n°47, 2007

Ion J., Franguiadakis S., Viot P., *Militer aujourd'hui*, Paris, Editions Autrement, 2005.

Jouteux T., *Le Parti socialiste dans la campagne de François Mitterrand en 1981*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2005.

Juhem P., « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de science politique,* vol. 56, n°6, décembre 2006, p. 909-941.

Katz R.-S. et Mair P. (eds), *Party organizations. A Data Handbook on Party Organizations in Western Democracies, 1960-1990*, Londres, Sage, 1992.

Katz R.-S. et Mair P., « Changing Models of Party Organizations and Party Democracy, the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics* 1(1), 1995, p. 5-28.

Kies R., « Forums en ligne et partis politiques. Analyse des Radicali italiani » *Réseaux*, 2008, n°150, p. 133-158.

Kleinschmager R., « Présidentielles, législatives : les élections du printemps 2007 en Alsace », *Revue d'Alsace*, 2007, n°133, p. 453-469.

Lagneau E., *L'objectivité sur le fil, la production des faits journalistiques à l'Agence France Presse, thèse pour le doctorat de science politique*, Institut d'études politiques de Paris, 2010.

Lagroye J., Lehingue P., Sawicki F. (dir.). *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005.

Le Bart C., « Les présidentiables de 2007 entre proximité et surplomb. Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal vus par Libération », *Mots, Les Langages du politique*, n°89, 2009, p. 39-55.

Le Bart C. *La politique en librairie. Les stratégies de publication des professionnels de la politique*. Paris, Armand Colin/Recherches, 2012.

Lefebvre R. et Ethuin N., « Les balbutiements de la cyberdémocratie électorale », in Serfaty V. (dir.), *L'Internet en politique : des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. Sociologie politique européenne, 2002. p. 155-177.

Lefebvre R. et Sawicki F., *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombes-en-Bauges, édition du Croquant, coll. Savoir-agir, 2006.

Lefebvre R. et Sawicki F., « Pourquoi le PS ne parle-t-il plus aux catégories populaires ? », *La Découverte/Mouvements*, 2007/2 n°60, p. 24-32.

Lefebvre R. « Entre démocratie d'opinion et démocratie participative », *Nouvelle Fondation* 2007/3, n°7-8, p. 20-29.

Lefebvre R., « L'opinion et la participation. La campagne présidentielle de Ségolène Royal », *Hermès* n°52/2008, p. 163-170.

Lefebvre R., Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009.

Lefebvre R.. « Le sens flottant de l'engagement socialiste. Usages et effets de la « démocratisation » interne au PS », in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009, p. 105-130.

Lefebvre R. et Décary T., « Les militants « à vingt euros ». Les conditions socio-politiques d'un impossible engagement », *L'OURS/Recherche socialiste* n°46-47. Les transformations du militantisme socialiste, janvier-juin 2009 p. 43-66.

Lefebvre R., *Les primaires socialistes, la fin du parti militant*, Paris, Raison d'agir, 2011.

Legavre J.-B., « Les journalistes politiques, des spécialistes du jeu politique » in Matonti F. (dir.), *La démobilisation politique,* Paris, La Dispute, 2005, p. 117-142.

Legavre J.-B., « L'épuisement du « jeu » politique ? Constats et imites d'une analyse. La couverture de la présidentielle en presse quotidienne », In Veyrat-Masson I. (dir.) *Médias et élections. La campagne présidentielle de 2007 et sa réception*, Paris, L'Harmattan/Ina éditions. Collection Les médias en actes, 2011 p. 85-102.

Marcoccia M., « Les webforums des partis politiques français : quels modèles de discussion politique ? » *Mots* n°80, 2006, p. 49-60.

Margolis M. et Resnick D., *Politics as usual, the cyberspace « révolution »,* Sage publications, 2000.

Marty E., Rebillard F. Pouchot S., Lafouge T., « Diversité et concentration de l'information sur le web. Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français », *Réseaux*, 2012/6 n° 176, p. 27-72.

Mathieu L., *Un nouveau militantisme? A propos de quelques idées reçues* (http://contretemps.eu/socio-flashs/nouveau-militantisme-propos-quelques-idees-recues).

Mathiot P., « Faire la liste : entre règles du jeu et jeux avec les règles », in Lagroye J., Lehingue P., Sawicki F. (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*. Paris, Presses universitaires de France, coll. CURAPP/CERAPS, 2005, p. 89-116.

Mazeaud A., « Le débat national sur l'avenir de l'école ou des partenaires sociaux à l'épreuve de la démocratie participative », *Politix*, Dispositifs participatifs n°75 vol. 19/2006, p.143-162.

Mazeaud A., *La fabrique de l'alternance, La « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, thèse de doctorat de science politique, Université de La Rochelle, 2010.

Mc Combs M., *Setting the agenda, mass media et public opinion*, Cambridge, Polity Press, 2004.

Michie D., *The Invisible Persuadiers. How Britain's Spin Doctors Manipulate the Media*. Londres, Bantam, 1998.

Mills C.W., *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte/Poche, 2ème ed., 2006.

Monnoyer-Smith L., « Etre créatif sous la contrainte. Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI », Politix 2006/3 n°75, p. 75-101.

Monnoyer-Smith L., « Le débat public en ligne : une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération ? », in Revel M. et al. (dir.) *Le débat public : une expérience française de démocratie participative,* Paris, La Découverte, 2007, p. 155-166.

Monnoyer-Smith L., « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », Participations, 2011/1 n°1, p. 156-185.

Mots, Les langages du politique, numéro spécial *La politique mise au Net*, n°80, 2006/1

Neveu E., « De l'art (et du coût) d'éviter la politique. La démocratie du talk-show version française (Ardisson, Drucker, Fogiel) », Réseaux, vol. 21, n°118, 2003/2, p. 95-134.

Nonjon M., « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 2005/2 n°70, p. 89-112.

Norris P., *Digital Divide ? Civic Engagement, Information Poverty and the Internet Worldwide.* Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Olivier L., « Ambigüités de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, 2003/5 vol n°53, p. 761-790.

Olivier L., « L'identité militante socialiste en question. La démocratie directe au PS à l'épreuve des procédures représentatives et délibératives », *L'OURS/Recherche socialiste* n°46-47 - Les transformations du militantisme socialiste, janvier-juin 2009, p. 27-42.

Olivier L., « Les procédures délibératives dans un contexte de fluidification et de diversification des allégeances partisanes. Les cas du PS et de l'UMP » in Lefebvre R. et Roger A., (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009, p. 155-176.

Park R.E., Le journaliste et le sociologue, textes présentés par Géraldine Muhlmann et Edwy Plenel, Paris, Le Seuil, coll. Médiathèque, 2008.

Participations, *Démocratie et participation : un état des savoirs*, n°1/2011

Perrineau P., « Les usages contemporains du vote ». In *Pouvoirs* n°120, Le Seuil, 2006, p. 29-41.

Petitfils A.-S., « L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des « nouveaux adhérents » au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) », *Politix,* 79 (3), 2007 p. 53-76.

Petitfils A.-S., « Concilier « débats » et efficacité électorale. Les usages de la participation au « projet législatif » par la direction sarkozyste de l'UMP » in *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009 p. 177-193.

Piar C., *Comment se jouent les élections*, Bry-sur-Marne, Ina, collections Médias essais, 2012.

Piar C. et Gerstlé J., « La cadrage du référendum sur la Constitution européenne : la dynamique d'une campagne à rebondissements ». In Laurent A. et Sauger N.

(dir.) *Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen, comprendre le non français*, Paris, Les Cahiers du Cevipof n°42, p. 42-73.

Pierson P., « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *The American Political Science Review*, vol 94 n°2, 2000, p. 251-267.

Portelli H., « La présidentialisation des partis français », *Pouvoirs*,14, 1980, p. 97-106.

Portelli H., « Les logiques d'une candidature », In *Le vote de crise, l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences po, 1995, p.114-126.

Pütz C., « La présidentialisation des partis français », in Haegel F. (dir.), *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Paris, Presses de sciences po, p. 321-358.

Réseaux, numéro spécial *Parler politique en ligne*, vol 26, n°150/2008

Revel M., Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau J.-M., Hériard-Dubreuil B., et Lefebvre R. (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007.

La revue de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), *Les transformations du militantisme socialiste*, hors-série n° 46-47, janvier-juin 2009.

La Revue socialiste, *Partis et militants dans le nouvel âge de la démocratie*, n°13, juillet-août 2003.

Rey H. et Subileau F., Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991.

Rey H., « Le socialisme français, une exception en Europe ? » In Perrineau P. et Rouban L. (dir.), *La politique en France et en Europe*, Presses de Sciences po, 2007, p. 337-362.

Rey H., « Les adhérents socialistes : permanences et changements », *La Revue socialiste* n°42, 2ème semestre 2011, p. 125-133.

Rivière J. « Une géographie politique de l'espace numérique? » M@ppemonde 85, 2007/1.

Robbe F. (dir.), La démocratie participative : actes du colloque organisé le 21 octobre 2005 par le Centre de droit constitutionnel de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin (Lyon 3), Paris, L'Harmattan, 2007.

Rosanvallon P., *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006.

Rosanvallon P., *La légitimité démocratique, Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Le Seuil, 2008.

Rui S., « Des partis politiques entre discrétion et discrédit. Réflexions sur le fait partisan dans les débats publics relatifs aux grands projets d'aménagement » in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009, p.51-67.

Sawicki F., « L'homme politique en campagne. L'élection municipale de Dunkerque en 1989 », *Politix*, vol 7, n°28, 1994, p. 127-139.

Schwartzenberg G., *La campagne présidentielle de 1965,* Paris, Presses universitaires de France, coll. Travaux et recherches de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, 1967.

Serfaty V. (dir), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. Sociologie politique européenne, 2002.

Serfaty V., « Les blogs et leurs usages politiques lors de la campagne présidentielle de 2004 aux Etats-Unis » *Mots*, ENS éditions n°80 (mars 2006) p. 25-35.

Sintomer Y., *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative,* Paris, La Découverte, 2007.

Sintomer Y., « Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes », in Bacqué M.-H. et Sintomer Y. (dir.), *La*

démocratie participative. Histoire et généalogie, Paris, La Découverte, 2011, p. 113-134.

Sintomer Y. et Talpin J. (dir.) *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2011.

Subileau F., Ysmal C., Rey H., « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les Cahiers du Cevipof*, mai 1999.

Sunstein C. *Republic.com*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

Talpin J., « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix* vol 19, n°75-2006 p. 13-31.

Trippi J., *Revolution Will Not Be Televised – Democracy, the Internet, and the Overthrow of everything*, New York, ReganBooks, HarperCollins, 2004.

Vedel T., « L'Internet et les villes: trois approches de la citoyenneté », *Hermès* 26-27, 2000, p.247-262.

Vedel T. « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions ». In Perrineau P. (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003, p. 243-266.

Vedel T. et Cahn Y.-M., « Internet, une communication électorale de rupture ? » In Perrineau P. (dir.), *Le vote de rupture ; les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008, p. 51-75.

Vedel T., « Le suivi de la campagne, politisation, confirmation et polarisation », in Cautrès B. et Muxel A. (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le panel électoral français 2007,* Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 2009, p.157-180.

Vernier D., *Jury et démocratie : une liaison fructueuse ? L'exemple de la cour d'assises française*, thèse pour le doctorat de sociologie, Ecole normale supérieure de Cachan, 2007.

Veyrat-Masson I. (dir.) *Médias et élections. La campagne présidentielle de 2007 et sa réception*, Paris, L'Harmattan/Ina éditions. Collection Les médias en actes, 2011.

Wojcik S., *Délibération électronique et démocratie locale ; le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*, thèse pour le doctorat de science politique, Université des sciences sociales de Toulouse, 2005.

Wojcik S., « Les forums électroniques municipaux : un espace délibératif inédit », *Hermès* 45, 2006, p. 177-182.

Wojcik S., « Le débat en ligne à l'échelle municipale : une dépolitisation sous contrainte ? » in Lefebvre R. et Roger A. (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2009, p. 69-85.

Yanoshevsky G.. « L'usage des vidéoblogs dans l'élection présidentielle de 2007. Vers une image plurigérée des candidats »,*Mots*, n°89 (2009) 2007, p. 57-68.

2. Communications à des colloques

Bachelot C., « Les experts au Parti socialiste. Réseaux et modalités de recours à l'expertise ». Colloque de l'Association française de science politique sur « Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs ». Paris, Institut d'études politiques, 31 janvier et 1er février 2002.

Badouard R., « Voies et impasses de la e-participation à l'échelle européenne : une analyse comparée de la Consultation européenne des citoyens 2009 et des consultations en ligne de la Commission », communication aux premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, Ecole Normale Supérieure de Lyon, 27-28 novembre 2009.

Desquinabo N., « Interactions et argumentations dans les webforums partisans. » Communication au colloque Les usages partisans de l'Internet organisé par l'équipe Irénée de l'Université de Nancy 2, Nancy, 21-22 juin 2007.

Faucher-King F. » L'impact des procédures délibératives sur les congrès des partis politiques britanniques. » Communication au LaSSP IEP Toulouse, 15 juin 2007.

Fourniau J.-M., « La sélection des participants dans les dispositifs de démocratie participative : un citoyen plus amateur qu'ordinaire », Communication présentée à la table-ronde n°4 du colloque « Sélection des acteurs et des instruments de l'action publique » (SAIAP), Lyon,), 26-28 juin 2008.

Greffet F., *Usages du web et procédures d'expression et de consultation dans les partis politiques français et britanniques*, Congrès de l'association française de science politique, Lille, septembre 2002.

Kaciaf N. « La désignation des présidentiables comme événement médiatique. Une approche sociohistorique de la couverture journalistique des investitures partisanes (1965-2007) ». Communication au Congrès de l'Association française de science politique, Strasbourg, septembre 2007.

Olivier L., « Les partis politiques saisis par les logiques du mouvement social. « Mouvementisation » et désinstitutionalisation partisane. L'exemple français », Congrès annuel de la Société québécoise de science politique, Université de Montréal, 26-28 mai 2004.

3. Ouvrages sur la campagne de 2007 (journalistes et acteurs)

Amar C. et Hassoux D., *Ségolène et François*, Paris, Privé, 2005.

Bacqué R. et Chemin A., *La femme fatale*, Paris, Albin Michel, 2007.

Bartolone C., *Une élection imperdable, Entretiens avec Gérard Leclerc*, Paris, L'Archipel, 2007.

Cambadelis J.-C., *Parti pris*, Plon, 2007.

Courcol C. et Masure T., *Ségolène Royal*, Paris, L'Archipel, 2007.

Dély R., *La guerre des « Ex »*, Paris, Les éditions du Moment, 2008.

Dray J., *Règlements de comptes*, Paris, Hachette littératures, 2007.

Duhamel A. *Les Prétendants 2007,* Paris, Plon, 2005 et réédition 2007.

Malouines M.-E. et Meeus C., *Ségolène Royal, l'insoumise*, Paris, Fayard, 2007.

Malouines M.-E. et Meeus C., *La madone et le culbuto, ou l'inlassable ambition de Ségolène Royal et François Hollande*, Paris, Fayard, 2006.

Mennucci P., *Ma candidate*, Paris, Albin Michel, 2007.

Ottenheimer G., *Le sacre de Nicolas. Petits et grands secrets d'une victoire*, Paris, Le Seuil, 2007.

Rebsamen F., *François et Ségolène*, Entretiens avec Philippe Alexandre, Fayard, 2007.

Royal S., *Maintenant, Ségolène Royal répond à Marie-Françoise Colombani*, Paris, Hachette littératures, 2007.

Royal S., *Ma plus belle histoire, c'est vous*, Paris, Grasset, 2007.

Royal S. *Femme debout*, Entretiens avec Françoise Degois, Paris, Denoël, 2009.

4. Autres ouvrages politiques (journalistes et acteurs)

Bacqué R., *L'enfer de Matignon*, Paris, Albin Michel, 2008.

Pingaud D., *L'impossible défaite*, Paris, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 2002.

Royal S., *La vérité d'une femme*, Paris, Stock, 1996

5. Presse et médias

Presse nationale
Quotidiens nationaux : analyse des titres sur la campagne présidentielle de septembre 2005 à mai 2007 :
Le Figaro
Le Monde
Libération

News magazines : analyse des couvertures de septembre 2005 à mai 2007 :
L'Express
Le Nouvel Observateur
Le Point

Presse quotidienne régionale (période correspondant aux débats participatifs de terrain 16 décembre 2006 – 10 février 2007)
Dernières nouvelles d'Alsace, édition de Strasbourg (imprimé)
Par recherche sur le mot-clef « démocratie participative » sur la banque de données Dow Jones/Factiva pour les trois titres suivants :
Le Parisien
Le Progrès
Sud-Ouest

Banque de données INA pour les journaux télévisés de septembre 2005 à mai 2007 (recherche par mots clefs « Ségolène Royal », « Laurent Fabius », « Dominique Strauss-Kahn », « François Hollande »

SOURCES ET ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

1. Statuts de l'association Désirs d'avenir
2. Profession de foi de Ségolène Royal a la candidature interne
3. Charte d'organisation du débat interne pour la procédure de désignation du candidat du Parti socialiste (26 septembre 2006)
4. Les différentes équipes de campagne de Ségolène Royal
5. La charte de modération du site desirsdavenir.org
6. Les notes de veille de la Netscouade (sélection et extraits)
7. Le « kit participatif » pour les débats participatifs (16 décembre 2006)
8. Textes de référence des débats participatifs en ligne analysés dans la thèse (partie 3)
9. Livre participatif (1). Notes livrées aux internautes pour la rédaction du 1er chapitre
10. Livre participatif (2). Synthèse du 1er chapitre mise en ligne (18 mai 2006)
11. Liste des entretiens réalisés

1. STATUTS DE L'ASSOCIATION DESIRS D'AVENIR

Chapitre 1 - Formation et but de l'association
Article 1er - II est constitué, conformément à la loi du 1er Juillet 1901» entre tous ceux qui adhéreront aux présents statuts et seront régulièrement admis, une association dénommée : Désirs d'avenir.
L'objet de l'association est de réfléchir à la situation sociale, politique et économique en France, en Europe et dans le Monde et de contribuer, notamment par ses propositions, à son amélioration, dans un esprit de justice sociale.
Pour cela, elle réunit les personnes qui souhaitent contribuer à cette réflexion et conduit toutes les actions permettant d'atteindre ces objectifs.
Le siège social est fixé à Paris (10°), 38-40, Rue du Faubourg Saint-Martin. Il peut être modifié par décision du Conseil d'administration, soumise à ratification de l'Assemblée générale à l'occasion de sa plus prochaine réunion.
La durée de l'association est illimitée.

Chapitre 2 - Membres et ressources
Article 2 : Composition de l'association
L'association se compose de :
- membres fondateurs
- membres actifs
- membres d'honneur

Article 3 : Admission
Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admissions présentées.

Article 4 : Membres fondateurs
Les membres fondateurs sont les personnes physiques ayant signé les présents statuts lors de la constitution de l'Association.

Article 5 : Membres actifs
Est admis comme membre actif toute personne physique ou morale agréée par le Bureau qui verse une cotisation annuelle fixée chaque année par décision du Conseil d'Administration.

Article 6 : Membres d'honneur
Est membre d'honneur tout membre actif qui a été reconnu comme tel par le Bureau de l'association. Le Conseil d'administration peut désigner un Président d'honneur.

Article 7 : Exclusion
Tout membre peut être radié par le Conseil d'administration si la cotisation n'a pas été payée à la date prévue. La radiation peut également être prononcée pour faute grave ou actes tendant à nuire à l'association, à sa réputation, ou son indépendance. Le membre radié peut faire appel de cette décision devant l'Assemblée générale à l'occasion de sa plus prochaine réunion.

Article 8 : Subventions
L'association peut recevoir toute subvention de collectivités publiques ou d'établissements publics, ainsi que d'associations ou autres personnes morales, dans les conditions prévues par la loi.

Article 9 : Dons
L'association peut recevoir des dons des personnes physiques.

Chapitre 3 - Administration de l'association
Article 10 : Conseil d'administration
L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé des membres fondateurs et de six membres, au maximum, élus chaque année par l'Assemblée générale. Le Président d'honneur en est membre de droit, les membres élus sont rééligibles.
Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer l'association, à l'exception des pouvoirs attribués spécifiquement à l'Assemblée générale par l'article 14, il peut déléguer au Bureau une partie de ses attributions.
Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les trois mois, sur convocation du Président. Il est réuni en outre sur demande du quart de ses membres.
Les décisions sont prises à la majorité des voix. La voix du Président est prépondérante en cas de partage. Tout membre du Conseil d'administration qui, sans excuses, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire par le Conseil d'administration.

Article 11 : Bureau
Un Bureau est élu au sein du Conseil d'administration. Il est composé de :
- un Président,
- un ou plusieurs Vice-présidents ;
- un Secrétaire Général;
- un Trésorier.
Le Bureau se renouvelle tous les ans.

Chapitre 4 - Assemblée générale
Article 12 : Composition
L'Assemblée générale comprend tous les membres de l'association et peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents. Tout membre peut se faire représenter par un autre membre.
L'Assemblée générale comporte trois collèges :
- Le collège des membres fondateurs;
- Le collège des membres d'honneur;
- Le collège des membres actifs.
L'Assemblée générale délibère par collèges. Au sein de chaque collège, les votes sont acquis à la majorité des suffrages exprimés par les membres du collège.

Article 13 : Convocation
Les membres de l'association se réunissent chaque année en Assemblée générale sur convocation du Président.
En outre, l'Assemblée générale peut-être convoquée toutes les fois que 1e Conseil d'administration le juge nécessaire. Elle peut être également convoquée sur la demande des deux tiers des membres de l'association, adressée au Président.
Les convocations doivent être faites par lettre individuelle, envoyée au moins huit jours à l'avance et indiquant l'ordre du jour.

Article 14 : Pouvoirs de l'Assemblée générale
L'assemblée générale approuve, lors de sa réunion annuelle, le rapport d'activité qui lui est présenté par le Conseil d'administration, ainsi que les comptes de l'exercice précédent. Elle statue également sur les recours présentés par les membres radiés par le

Conseil d'administration et généralement sur toutes les questions portées à l'ordre du jour. Elle arrête, dans la limite de six, le nombre des membres du Conseil d'administration qu'elle est appelée à élire, et procède à leur élection.

Article 15 : Assemblée générale extraordinaire
L'assemblée générale extraordinaire délibère exclusivement sur les questions portées à son ordre du jour.
Elle a pour missions exclusives de modifier les statuts de l'association et de procéder à sa dissolution, dans les deux cas uniquement sur proposition du Conseil d'administration.
Ses décisions ne sont acquises que si les trois quarts des membres de l'association sont présents ou représentés, et à la majorité des deux tiers des membres admis à participer au vote, dans les conditions prévues à l'article 12. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée générale peut être convoquée à nouveau, sur le même ordre du jour, dans le délai d'un mois et peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Article 16 : Règlement intérieur
Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'administration qui le soumet à l'approbation de l'Assemblée générale. Ce règlement fixe les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Chapitre 5 – Dissolution
Article 17 : Dissolution
La dissolution de l'association peut être décidée par l'Assemblée générale extraordinaire, délibérant dans les conditions prévues à l'article 15.
En cas de dissolution, le Conseil d'administration organise la dévolution de l'actif au bénéfice d'une association sans but lucratif poursuivant des objectifs analogues.

Fait à Paris, le 13 décembre 2005

2. PROFESSION DE FOI DE SEGOLENE ROYAL A LA CANDIDATURE INTERNE

Profession de foi de Ségolène Royal, présidente du conseil régional de Poitou-Charentes, parue dans *L'Hebdo des socialistes* daté du 9 novembre 2006

« Chère camarade, cher camarade,

Notre monde a profondément changé depuis la fin de la guerre froide. L'Europe a été réunifiée dans la paix et c'est une immense chance. Mais elle ne pèse pas assez sur la scène internationale et la France ne pèse plus assez en Europe. Or, le monde a besoin de l'Europe et l'Europe a besoin de la France. L'unique hyperpuissance, les Etats-Unis, a parfois préféré la force au droit, suscitant la rancoeur des humiliés dont s'emparent les fanatismes. D'autres puissances s'affirment, comme la Chine ou l'Inde, et vont jouer un rôle central dans les années à venir. La mondialisation économique et culturelle multiplie les interdépendances mais s'impose sans que soient construites les solidarités nécessaires. Des dangers nouveaux apparaissent comme le terrorisme et la prolifération nucléaire. Enfin, nous sommes face à une responsabilité majeure : assurer la survie de notre planète en mettant fin à la dégradation de l'environnement.

Ce monde est à la fois dangereux et riche de potentialités. Si je suis élue, la France se mobilisera contre les désordres du système international, pour construire un ordre international juste. Je veux mieux protéger la France et les Français des menaces multiformes que provoque l'instabilité internationale. Mais je veux aussi créer les conditions d'un nouveau dynamisme en Europe et dans le monde. Une politique étrangère, ce sont des intérêts à défendre mais aussi des valeurs et une ambition pour son pays. Une action exemplaire dans le domaine de l'environnement en sera une pierre angulaire. Je prends ici quatre engagements :

Protéger
L'Europe, telle qu'elle se bâtit aujourd'hui, n'exploite pas assez ses atouts de très grande puissance économique et commerciale. Elle n'est pas assez politique, elle ne protège pas suffisamment ses citoyens contre les effets pervers de la mondialisation. Elle n'a pas suffisamment coordonné son effort de défense et n'a pas de véritable politique étrangère commune. Je veux revitaliser l'ambition européenne, en lien avec nos partenaires, redonner le goût et l'envie de l'Europe à nos concitoyens, autour de projets concrets, au premier rang desquels l'environnement et la recherche. Contre le terrorisme et la prolifération nucléaire, contre le changement climatique et les dommages infligés à l'environnement, contre l'exploitation de la misère humaine par les passeurs des filières d'immigration clandestine, contre le moinsdisant social et l'ultralibéralisme, la France doit être à la pointe de ces combats dans et avec l'Europe. L'Union européenne poursuivra sa construction, nécessaire pour faire face aux puissances de demain, en faisant la démonstration de son utilité pour tous. C'est ce que j'appelle l'Europe de la preuve.

Construire
Face aux tristes prophètes du déclin, je veux redonner à nos concitoyens la fierté d'être Français et d'agir dans le monde, pour la paix, pour le développement, pour l'excellence environnementale. Nous avons notre contribution spécifique à apporter à un monde plus juste. Je veux promouvoir un multilatéralisme moderne, fondé sur une organisation des Nations-unies plus efficace pour la promotion de la paix et sur une solidarité rénovée pour le développement qui est au coeur de la démarche des socialistes. Nos militaires contribuent au maintien de la paix dans beaucoup de zones de crise. Mais nous pouvons faire plus et mieux, en organisant notre politique étrangère autour de nos valeurs

républicaines, à rebours de tout choc des civilisations. Nous devons introduire, dans les organismes internationaux, les critères sociaux et environnementaux. Nous devons revoir de fond en comble notre politique d'aide au développement qui est insuffisante et n'arrive pas toujours aux personnes qui en ont besoin. Enfin, nous devons être au coeur de l'économie du savoir, de la connaissance et de l'innovation, qui dessine les contours du monde de demain et je donnerai toute leur place aux Français de l'étranger dont le dynamisme doit être reconnu et valorisé.

Faire participer

Le président de la République doit savoir affronter les crises en temps réel mais il doit expliquer aux Français le sens de la politique étrangère de la France, car les Français sont concernés, dans leur vie, par l'état du monde. Je veux revaloriser le rôle du Parlement en matière de politique étrangère et de défense ainsi que dans la conduite des négociations commerciales internationales, comme le prévoit notre projet. Notre jeunesse a soif d'engagement : je veux stimuler sa générosité, notamment via le service civique, et donner toute leur place au travail des ONG et à la coopération décentralisée, au service d'une présence de la France renouvelée dans le monde.

Faire de la France le pays de l'excellence environnementale

J'en prends l'engagement : la France sera le pays de l'excellence environnementale. Je ne céderai pas sur cet enjeu essentiel, je l'imposerai à toutes les pesanteurs, y compris dans le domaine agricole, à tous les lobbies dans l'industrie, dans les transports, partout, là où il faut lutter au quotidien pour que les valeurs collectives, pour que l'accès aux biens publics au niveau de la planète, l'emportent sur les logiques financières. La promotion de l'environnement est une exigence, pour nous et pour nos enfants, mais elle est aussi une chance, car c'est là que sont les emplois de demain. »

3. CHARTE D'ORGANISATION DU DEBAT INTERNE POUR LA PROCEDURE DE DESIGNATION DU CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE (26 SEPTEMBRE 2006)

Préambule :
Le présent protocole a pour objectif de garantir l'égalité entre les différent(e)s candidat(e)s, l'équité dans l'accès aux moyens logistiques, nationaux et fédéraux, d'assurer la transparence des prises de décisions collectives, le respect pour chacun des candidat(e)s à l'investiture et la sérénité des débats.
Il s'agit par ailleurs de préserver l'intérêt général du Parti, gage d'une dynamique nécessaire au changement.
Dans cette perspective, un certain nombre de conditions et de règles de comportement doivent être respectées à la fois par les candidat(e)s à l'investiture et les responsables politiques du Parti.
Les candidat(e)s respecteront les règles d'organisation de la campagne prescrites par les organes compétents du Parti.
La préservation des conditions politiques d'un rassemblement de tous les socialistes derrière celui ou celle qui sera finalement désigné(e) par les adhérents est un impératif majeur car c'est la condition de notre victoire en 2007.
Les membres de la direction nationale du Parti s'imposeront, à l'égard des candidat(e)s, pendant toute la durée de la campagne électorale interne, une stricte impartialité dans l'exercice de leurs fonctions nationales.

A) LES MODALITÉS ET LE CALENDRIER DE VOTE

Les candidatures pourront être déposées à partir du **samedi 30 septembre jusqu'au mardi 3 octobre à 15h 00**, sous enveloppe cachetée, adressées au Premier secrétaire et déposées auprès de la Coordination générale au siège du Parti.
Le vote à bulletin secret, par l'ensemble des adhérents, réunis en assemblée générale de section, aura lieu le **jeudi 16 novembre**, dans des conditions et à des horaires uniformes pour l'ensemble des sections et des fédérations. (Les modalités seront précisées ultérieurement dans une circulaire spécifique).
Seront autorisés à prendre part au vote tous les membres du Parti Socialiste ayant adhéré avant le 1er juin et à jour de leur cotisation.
La lettre du 28 août adressée aux Premiers secrétaires fédéraux précisait *que, conformément à nos statuts, au règlement intérieur et à la circulaire 1346 relative à la campagne d'adhésions nationale, il est nécessaire que … tous les nouveaux adhérents aient pu être présentés en section conformément aux articles 2.1.4, 2.1.5 et 2.1.6 des statuts nationaux avant l'établissement définitif des listes électorales … il sera donc nécessaire qu'une (ou plusieurs) réunion(s) soi(en)t organisée(s) dans chaque section, au plus tard d'ici le 27 septembre 2006.*
La liste définitive du collège électoral sera arrêtée sur la base des travaux du Bureau National des Adhésions après consultation de toutes les fédérations au plus tard le 16 octobre**.**
Dans le cadre d'un second tour, le scrutin sera organisé, dans les mêmes conditions***, le*** **jeudi 23 novembre**.

B) LES MODALITÉS D'ORGANISATION NATIONALE DU DÉBAT

Le Parti socialiste propose l'organisation de **trois débats télévisés** retransmis en direct par les chaînes parlementaires, diffusés par la TNT, le satellite et le câble. L'ensemble des fédérations devra organiser une retransmission de ces débats pour permettre aux militants l'accès le plus large à ces manifestations. Ces débats seront également

retransmis en direct sur le site du Parti socialiste.
Chacun de ces débats abordera un thème spécifique dans l'ordre suivant : les questions économiques et sociales, les questions de société, d'environnement et de démocratie, les questions internationales et la place de la France en Europe, dans le monde.
L'ordre de passage des candidat(e)s lors de ces débats, comme pour les publications dans l'Hebdo, sera déterminé par tirage au sort renouvelé à chaque occasion.
Lors de ces débats, les interventions des candidat(e)s seront successives. Tous/toutes les candidat(e)s répondront aux mêmes questions qui auront été sélectionnées au préalable par la Commission d'organisation des débats sur la base des questions posées par les militants et recueillies via le site Internet du Parti. Le nombre de questions par débat pourra s'inscrire dans une fourchette de dix à quinze.
Pour chacun de ces débats, le temps imparti à chaque candidat(e) sera de 30 mn, intègrera une intervention sur le thème et les réponses aux questions et une intervention conclusive de 10 mn (l'ordre de passage étant inverse de l'ordre initial).
Cette durée sera réévaluée en fonction du nombre de candidatures. L'organisation des débats sera maîtrisée par le Parti qui sera propriétaire juridiquement des images. L'animation des débats sera confiée à des professionnels des chaînes parlementaires.
Par ailleurs, **trois grands débats régionaux**, répondant à un cahier des charges semblable à celui organisé à Lens sont envisagés.
D'ores et déjà, tous les Premiers secrétaires fédéraux de la région Ile-de-France souhaitent accueillir l'un de ces grands débats.
Pour les deux autres, un appel à projet sera lancé auprès des fédérations. La commission nationale de suivi examinera les propositions et décidera des deux candidatures retenues.
Pour l'ensemble de ces **six manifestations prévues nationalement**, les trois débats télévisés et les trois grands rassemblements régionaux, les dates suivantes sont d'ores et déjà proposées :
Pour les débats télévisés : les mardi 17 octobre, 7 novembre à partir de 20 h 30 (Troisième date à préciser) dans les locaux choisis par les chaînes parlementaires.
Pour les grands débats régionaux : les jeudi 19 et 9 novembre et troisième date à préciser.
Dans le cadre d'un second tour, un débat télévisé sera organisé le mardi 21 novembre.

L'**Hebdo des Socialistes** consacrera, pour le premier tour, cinq numéros à la campagne interne dont un exclusivement réservé aux professions de foi de chaque candidat(e). (Il s'agira des Hebdo datés du 7 octobre, du 14 octobre, du 4 novembre et du 11 novembre).
Dans le cadre d'un second tour, l'Hebdo du 18 novembre sera consacré à la diffusion des deux professions de foi des candidat(e)s resté(e)s en lice.
Les représentants des candidat(e)s et de la commission nationale de suivi seront associés à l'élaboration de ces différents documents.

C) LES MODALITÉS D'ORGANISATION DU DÉBAT DANS LES FÉDÉRATIONS

Les candidat(e)s à l'investiture ou à défaut un de leurs représentants pourront rencontrer, à leur demande, les militants dans toutes les fédérations du Parti au cours de la période comprise entre le 9 octobre et le 23 novembre.
Les Premiers secrétaires fédéraux seront informés par une circulaire de leurs obligations et des conditions de cet accueil ainsi que des moyens à mettre à la disposition de tous/toutes les candidat(e)s. Les candidat(e)s disposeront d'un égal accès au fichier des adhérents.
Les candidat(e)s pourront désigner un mandataire dans chaque fédération pour les

représenter.

D) DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les candidat(e)s à l'investiture disposeront de moyens matériels et financiers nécessaires à la conduite de leur campagne. Les moyens généraux, fichiers d'adresses mél compris**,** seront attribués à chaque candidat(e) dans le respect d'une stricte égalité.

Une commission nationale de suivi de la campagne interne sera mise en place. Elle associera, outre les secrétaires nationaux concernés, les représentants de chacun(e) des candidat(e)s à l'investiture et des représentants des motions du Congrès du Mans.

4. LES DIFFERENTES EQUIPES DE CAMPAGNE DE SEGOLENE ROYAL

1 – Septembre 2006 (avant la désignation par les militants socialistes)

Conseil d'animation politique (premiers participants)

Présidents de Régions :
Jacques Auxiette – Pays de Loire
Jean-Yves Le Drian – Bretagne
Victorin Lurel - Guadeloupe
Jean-Jack Queyranne – Rhône Alpes
Jean-Pierre Masseret – Lorraine
Michel Sapin – Région Centre
Michel Vauzelle – PACA

Présidents de Conseils Généraux :
Jean-Louis Bianco – Alpes de Haute Provence
Yves Daudigny – Aisne
Pierre Maille – Finistère
Alain Rafeisthan – Cher
Marcel Renaud – Aude
Pascal Terrasse – Ardèche
Augustin Truphème – Hautes Alpes

Députés :
Jacques Bascou – Aude
Danielle Bousquet – Côtes d'Armor
Christophe Caresche – Paris
Martine Carillon Couvreur – Nièvre
Odette Duriez – Pas de Calais
Albert Facon – Pas de Calais
Jacques Floch – Loire Atlantique
Michel Françaix – Oise
Gilbert Lebris – Finistère
Michel Liebgott – Moselle
Jean Gaubert – Côtes d'Armor
Gaëtan Gorce – Nièvre
Armand Jung – Bas Rhin
Jean Launay – Lot
Michel Liebgott – Moselle
Martine Lignière Cassou – Pyrénées Atlantiques
Arnaud Montebourg – Saône et Loire
Christian Paul – Nièvre
Geneviève Perrin Gaillard – Deux-Sèvres
Philippe Vuilque – Champagne Ardennes

Sénateurs :
David Assouline – Paris
Didier Boulaud – Nièvre
Yves Dauge – Indre et Loire
Odette Herviaux - Morbihan
Louis Le Pensec – Finistère
François Marc – Finistère

Louis Mermaz – Isère
Gisèle Printz – Moselle
Daniel Reiner – Meurthe et Moselle
Thierry Repentin – Savoie
Roland Ries – Bas Rhin
Gérard Rougeas – Haute Garonne

Députés européens :
Béatrice Patrie
Martine Roure
Gilles Savary

Maires :
Dominique Bailly – Orchies
Dominique Bertinotti – Paris 4ème ardt
André Billardon – Creusot
Maxime Bono – Rochelle
Jean-Paul Bret – Villeurbanne
Alain Calmette – Aurillac
Gérard Collomb – Lyon
Guy Ferrez – Auxerre
Michel Fuillet – Isle sur la Sorgues
Jean Germain – Tours
Olivier Leonhardt – Ste Geneviève des Bois
Roger Madec – Paris 19ème ardt
Thierry Mandon – Ris Orangis
Gilbert Roger – Bondy

Autres élus et cadres fédéraux :
Delphine Batho – Secrétaire Nationale
Malek Boutih – Secrétaire National
Jean David Ciot – Pdt Com Nationale Contrôle Financier
Laurent Grandguillaume –Sec. section Dijon
Alain Monod – Aude
Fabrice de Caumarmard – Sec. Fédé. Haute Garonne
Frédéric Fillon – Vice pdt Région Picardie
Paul Bardet – Sec. Section Reims
Emmanuel Chumiatcher – Isère
François Dagnault – Adjt Maire de Paris
Philippe Darcet – Conseiller Gal Val d'Oise
Hélène Geoffroy – Adjt Maire Vaulx en Velin
Monique Iborra – 1ère Vice Pdte Région Midi-Pyrénées
Arnaud Fontaine – Conseiller régional Basse Normandie
Robert Crauste – Conseiller régional du Gard
Antoine Orsini – Haute Corse
Hervé Barot – Conseiller Gal Aude
Yvette Roudy – Ancienne Ministre
Edith Cresson – Ancienne Premier Ministre
Christian Sautter – Ancien Ministre Adjt Maire de Paris
Lyne Cohen Solal – Adjt Maire de Paris
Mireille Flam – Adjte Maire de Paris
Olga Trostiansky – Adjte Maire de Paris
Gérard Le Gall – Responsable National
Jean Gatel – Ancien Ministre
Ouarda Karaï – Responsable National

Jean Codognes – Ancien député Pyrénées Orientales
André Champanert – Vice pdt Région Auvergne
Jean-Pierre Mignard – Responsable National

Premiers secrétaires de fédérations :
Gilbert Sauvan (Alpes de Haute Provence)
François Fennebresque (Hautes Alpes)
Patrick Allemand (Alpes Maritimes)
Ludovic Mouly (Aveyron)
Eugène Caselli (Bouches du Rhône)
Florence Marty (Cantal)
Michel Moyrand (Dordogne)
Patrick Dubourg (Eure et Loir)
Frédéric Bourcier (Ile et Vilaine)
Jean-Paul Chartron (Loire)
André Chapaveire (Haute Loire)
Alain Gralepois (Loire Atlantique)
Loïs Lamoine (Loiret)
Jean Guerard (Lot et Garonne)
Alain Bertrand (Lozere)
Eric Loiselet (Haute Marne)
Guillaume Garot (Mayenne)
Pascal Jacquemin (Meurthe et Moselle)
Mathieu Cahn (Bas Rhin)
Catherine Hoffarth (Haut Rhin)
Jerôme Durain (Saône et Loire)
Hugues Manouvrier (Savoie)
Claire Donzel (Haute Savoie)
Patrick Malivet (Yvelines)
Françoise Billy (Deux Sèvres)
Robert Alfonsi (Var)
Jean Burneleau (Vendée)
Jean-François Macaire (Vienne)
Cyril Bulleaux (Yonne)
Anne-Marie Forcinal (Territoire de Belfort)

2 - 30 novembre 2006. Après la désignation par les militants socialistes. Constitution d'une « équipe « resserrée et paritaire »

Co directeurs de campagne : Jean-Louis Bianco et François Rebsamen
Conseiller chargé de la coordination des portes paroles : Julien Dray
Conseiller Spécial : Jack Lang
Directeurs adjoints : Patrick Mennucci en charge de l'organisation, Danielle Bousquet, Yvan Collin
Chargés de missions : Bruno Le Roux, Aurélie Filipetti, Ouarda Karaï
Mandataire financier : Dominique Bertinotti
Directeur de Cabinet : Christophe Chantepy
Chef de Cabinet : Camille Putois
Chargées de l'animation des comités désirs d'avenir : Yvette Roudy, Safia Otokore
Jean Marc Ayrault et Jean Pierre Bel, Présidents des Groupes Socialistes à l'Assemblée Nationale et au Sénat, sont mandatés par la candidate pour l'animation parlementaire de la campagne

3 - 23 février 2007, « équipe du pacte présidentiel de Ségolène Royal »

Lionel Jospin
François Hollande
Dominique Strauss-Kahn
Laurent Fabius
Pierre Mauroy
Edith Cresson
Henri Emmanuelli
Bernard Kouchner
Bertrand Delanoë
Gérard Collomb
Martine Aubry
Yvette Roudy

Présidents des groupes socialistes à l'Assemblée Nationale et au Sénat : Jean-Marc Ayrault et Jean-Pierre Bel

Directeurs de campagne : Jean-Louis Bianco, François Rebsamen
Directeur de Cabinet : Christophe Chantepy

Coordination des formations politiques
François Hollande : Premier Secrétaire du Parti Socialiste
Jean-Pierre Chevènement : Président du Mouvement Républicain et Citoyen
Jean-Michel Baylet : Président du Parti Radical de Gauche

Pôle expression publique - communication
Conseillers spéciaux : Jack Lang et Julien Dray
Porte-Parole (coordonnés par Jean-Louis Bianco) : Arnaud Montebourg, Vincent Peillon, Najat Belkacem.
Déléguée à l'expression républicaine : Christiane Taubira
Coordination des interventions thématiques : Jean-Pierre Chevènement
Réunions publiques, déplacements : Patrick Mennucci
Relations avec la presse nationale : Claude Bartolone, Delphine Batho
Presse régionale : Gilles Savary, Jean Guérard
Presse internationale : Elisabeth Guigou, Manuel Valls
Argumentaires : Jean-Marie Le Guen, Annick Le Petit
Communication interne, mobilisation des fédérations :
Bruno Le Roux
Eugène Caselli
Christiane Demontès
Gilles Pargneaux
Coordination des réponses aux questionnaires : Stéphane Le Foll
Coordination des réponses au courrier : Thierry Mandon
Relations syndicats / associations / société civile : David Assouline
Association de financement : Dominique Bertinotti

5. DESIRSDAVENIR.ORG : CHARTE DE MODERATION

« Les débats et les forums sur le site de Désirs d'Avenir sont ouverts à tous. Tout le monde (à condition de respecter certaines règles élémentaires de courtoisie) est invité à y participer.

1. Les échanges sur le site Désirs d'Avenir font l'objet d'une modération a priori. Ceci vaut pour les débats (d'actualité et permanents) mais aussi pour les rubriques « livre en ligne », « Comités locaux » et « Messages de soutien ».

2. Le rôle des modérateurs est de veiller à la qualité des débats en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou trop manifestement hors sujet, nuisent à la qualité des débats. Les modérateurs excluent également tout propos contraire aux lois en vigueur.

Cela inclut, de façon non exhaustive : - Les attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle ; - Les insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations ; - Toute utilisation du site à des fins publicitaires ou commerciales; - Tout message obscène, pornographique ou relevant du harcèlement ; - La mention de numéros de téléphone dans une contribution (dont l'origine et l'exactitude sont invérifiables par les modérateurs et pourraient ainsi causer un préjudice à des personnes) - Tout lien hypertexte dans une contribution (qui pourrait engager la responsabilité ou l'image de Désirs d'avenir) - Toute attaque « personnelle », même à l'égard de femmes et d'hommes politiques comme le débat public et médiatique l'autorisent trop souvent - Tout message qui est à ce point hors sujet du forum qu'il nuit vraiment au débat.

3. Les modérateurs doivent également préserver le caractère collectif des échanges : ils veillent notamment à ce que les critiques et expressions de désaccords divers ne dérivent pas vers l'invective ou les prises à partie d´autres participants.

4. Les participants aux débats qui souhaitent comprendre pourquoi leur message n'a pas été publié **peuvent d'adresser aux modérateurs à l'adresse suivante** : moderateurs@desirsdavenir.com .

Merci de toujours vous adresser à eux avec courtoisie. »

Règles complémentaires et explicitations

- **Bien lire les contributions :** certains contributeurs n'hésitent pas, dans un long message très argumenté, à glisser des propos «infâmes » qu'une lecture rapide pourrait ne pas repérer. Faire très attention à cela.

- **Certains sujets sont à surveiller de près :** sur l'immigration, l'homosexualité, les questions de racisme ou d'antisémitisme, il est nécessaire de redoubler de vigilance. Ainsi, tout propos à double lecture, qui laisse un doute sur son caractère insidieusement et subrepticement raciste, machiste, homophobe, antisémite, eugéniste, etc. doit être rejeté ou dans le doute renvoyé au « purgatoire » pour avis. Le site est constamment surveillé par des militants, le moindre dérapage peut valoir des recours devant les tribunaux et ou de simples conséquences politiques et médiatiques très négatives.

- Les propos durs et critiques à l'égard de Ségolène Royal, doivent être approuvés

avec parcimonie surtout dans un contexte ou elles seraient soudainement nombreuses : les contributions arrivent fréquemment par vague, en fonction de l'actualité ou des liens hypertextes qui vont et viennent vers le site. Tout à coup un « flot » de messages hostiles peut déferler sur le site. Il faut veiller à ce qu'ils ne dominent jamais trop le ou les débat(s). A l'inverse lorsque la tonalité est très « équilibrée », il ne faut surtout pas hésiter à ce que ces messages critiques nourrissent et crédibilisent le débat.

- **Ecarter les attaques personnelles :** Ségolène Royal y tient tout particulièrement. Inviter les gens au débat doit se faire sans y inclure des attaques personnelles. La séparation entre la femme ou l'homme politique et son action, est parfois difficile à identifier dans les débats.

- *Cas du personnel politique de droite :* On ne doit évidemment pas rejeter les messages qui critiquent Sarkozy ou Chirac ou d'autres : ils sont au pouvoir et leur personnes sont difficilement dissociables de leur action. Il faut néanmoins veiller à ce que cela ne dérive pas en une attaque « personnelle » sur le mode « vieux, usé, fatigué ». Ca n'est simplement pas le débat et au regard de la charte, ces propos sont « hors sujet ».

- **Eviter les dialogues exclusifs** : certains débats tournent au dialogue exclusif et souvent véhément entre 2 contributeurs qui, de fait, monopolisent la parole. Ne pas hésiter à mettre un terme à ces « troll » (discussion qui tourne en vrille sur internet) en rejetant les messages qui s'y rapportent.

- **Rejeter les messages mettant en cause la modération ou pointant la censure :** La modération d'un message est parfois perçue comme un acte de censure par l'internaute et celui-ci publie ainsi des messages mettant en cause les modérateurs. Les internautes qui s'interrogent sur la non publication d'un message peuvent le faire via l'adresse moderateurs@desirsdavenir.org. Il ne s'agit donc pas d'engager un débat public dans le débat sur le cas d'une modération. Tous ces messages doivent être rejetés.

- **Spamming de messages :** En cas de soumission répétée d'un message ayant déjà fait l'objet d'une modération, le modérateur transmet le cas à Benoît. Après un échange avec le contributeur, celui-ci peut demander la suppression de son enregistrement si ce comportement ne cesse pas.

- **Message « hors sujet », mal orienté :** Les messages hors sujet (dont le contenu n'a pas de rapport avec la rubrique où ils ont été déposés) sont le plus possibles « rejetés ». Ceci vaut, notamment, pour les messages de soutien à Ségolène Royal que les contributeurs déposent dans les débats. Il faut néanmoins avoir une application souple de cette règle, de manière à ne pas trop frustrer leurs auteurs. Si ces messages se répètent et sont exclusivement hors sujets dans tout leur contenu, mieux vaut les rejeter ; sinon, on peut les laisser passer…

- **Editer les messages pour les modifier :** il faut y avoir recours le moins possible. Il s'agit surtout de ne pas avoir à rejeter un message simplement parce qu'il donne un numéro de téléphone, transmet un lien hypertexte, ou « dérape gentiment » en fin d'un message par ailleurs très intéressant. En cas de doute : mettre au purgatoire.

D'une manière générale, il faut avoir une lecture « politique » de la modération. Le modérateur se trouve dans un rôle proche de l'animateur d'un débat télévisé, par exemple. En fonction du contexte, de l'actualité, du sujet et des personnes qui échangent, il doit veiller à respecter l'esprit du débat et une certaine éthique : tel

message publié tel jour peut éventuellement ne pas l'être tel autre jour dans un contexte différent.

En cas de doute sur une décision de modération, les modérateurs peuvent utiliser le purgatoire et en cas d'urgence consulter David au 06 XXXXX[862] »

Message supplémentaire adressé au groupe des modérateurs (27 février 2007)

Objet : [mods] [Mod's][IMPORTANT] >>> Rappel à la charte des modérateurs

Bonjour,
Nous venons de poster sur le site un **message des Modérateurs** à destination des contributeurs, afin de les informer que nous ne laisserons pas passer les messages d'attaques personnelles, insultes ou attentatoire aux personnes...
Vous êtes tous mobilisés. Les internautes le sont aussi énormément :-), il est donc indispensable de leur rappeler la charte des modérateurs.
La campagne sur internet se renforce, il est nécessaire de respecter scrupuleusement cette charte.
Merci et bonne modération
David

Message des modérateurs :
Le rôle des modérateurs est de veiller à la qualité des débats en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou trop manifestement hors sujet, nuisent à la qualité des débats. Les modérateurs excluent également tout propos contraire aux lois en vigueur.
Cela inclut, de façon non exhaustive :
> Les insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations
> Tout lien hypertexte dans une contribution
> Toute attaque « personnelle », même à l'égard de femmes et d'hommes politiques comme le débat public et médiatique l'autorise trop souvent
> Tout message qui est à ce point hors sujet du forum qu'il nuit vraiment au débat.
Nous vous rappelons également que le comité de campagne a signé une "charte Néthique", une règle de conduite.

Les Mod's

[862] Le numéro de téléphone a été anonymé par mes soins.

6. LES NOTES DE VEILLE DE LA NETSCOUADE

Ci-dessous est publiée une sélection de onze notes de veille adressées aux modérateurs et à différents groupes de diffusion mentionnées dans la deuxième partie de la thèse (la typographie, les polices de caractère, les couleurs utilisées, ainsi que l'orthographe, n'ont pas été modifiées).

Ces notes ont été sélectionnées parmi un total de 73 « notes de veille »[863] diffusées à l'équipe de campagne et aux modérateurs entre le 14 février et le 6 mai 2007. Elles sont désignées par les mots-clefs « NetVeille », pour des notes quotidiennes et hebdomadaires indiquant les tendances du jour et de la semaine résultant de l'observation du Net, « veille en direct », lors d'un événement particulier de la campagne (par exemple une émission télévisée) ou « Alerte Veille » pour attirer l'attention de la candidate et de son équipe sur la montée d'un sujet susceptible de faire polémique. Les notes sélectionnées tiennent compte des différentes situations rencontrées par l'équipe de campagne : émission de télévision (1), analyse des mouvements d'opinion autour d'un adversaire (2), les thèmes de campagne (3, 10 et 11), l'actualité politique de la candidate (4 et 7), la réponse à des événements d'actualité (5 et 6), les rumeurs du Net (8) ou des polémiques de campagne (9).

Ces notes ayant été sélectionnées sur la base d'événements qui peuvent être compris de façon autonome, il a donc été choisi de les présenter ici sans éléments de contextualisation.

1 – Autour de l'émission « J'ai une question à vous poser » (TF1), 20 février 2007

Date : 19 février 2007 19:02:41
Objet : [mods] [NetVeille] - SR très attendue sur TF1, le live blogging mobilise la blogosphère - la visibilité des e-militants - l'effet Villepinte sur la presse en ligne

19 février - SR très attendue sur TF1, le live blogging mobilise la blogosphère - la visibilité des e-militants - la réorganisation de l'équipe - l'effet Villepinte sur la presse en ligne : apparition du mot proposition

Le passagede SR sur TF1 amène, comme l'avait fait Villepinte, une grosse mobilisation en ligne, les blogueurs et les médias mettent en place des dispositifs spécifiques pour

[863] Il s'agit des notes envoyées aux modérateurs. Il est possible, et même probable, que d'autres notes n'aient pas été portées à leur connaissance, et elles ne font donc pas partie de notre corpus.

couvrir l'émission en direct.
L'email envoyé par la NetScouade aux 120 000 e-militants PS et DA pour qu'ils se mobilisent ce soir est cité à de nombreuses reprises : une diffusion virale réussie donc pour l'initiative "amener 5 amis indécis à regarder l'émission"

Date : 20 février 2007 00:31:36
Objet : [mods] [veille en direct] Retombées massives et hyperpositives sur "J'ai une question à vous poser"

Quelques éléments de veille en direct, tout au long, et après l'émission

> Dans les medias en ligne

Sur LCI.fr, sur l' article ouvert aux commentaires en direct, les premières réactions arrivent très vite ... Le financement des petites retraites est enfin intégrée par les internuates qui en discutent.
Notons la présence de nombreux messages d'encouragement des e-militants, qui ont répondu très présents à l'appel et qui sont sont bien présents. Les commentaires trouvent SR a l'aise dans cet exercice, il l'a déclare "dans son élément" ... Est souligné également le discours franc de SR, sans démagogie... Signalons, fait rare qui doit etre souligné, que les commentaires sur LCI.fr sont, depuis le debut de l'émission majoritairement positifs ...."humaine" est le mot le plus souvent emplyé par les internautes de LCI. Notons la réactivité de TF1, qui met en ligne dès la fin de l'émission un sondage : avait vous été convaincus ? http://tf1.lci.fr/infos/elections-2007/question_poser/?trk=1&e=187

Sur liberation.fr, les nombreux commentaires (400 dans la soirée) les commentaires sont quasiment tous positifs.

Vive la Royal !
Excellent ! Rien à dire, non seulement Ségolène connait ses sujets sur le bout des doigts mais elle en parle avec sincérité, sans détours et ça se voit. Elle est de gauche, il n'y a pas de doute; d'une gauche nouvelle, concrète, moderne. Comment peut-on alors hésiter entre celui qui croit encore qu'on égorge les moutons dans nos baignoires et celle qui a des réponses justes pour la crise que nous traversons alors... Vive la République ! Vive la France ! Vive Ségolène ! Lundi 19 Février 2007 - 23:51
Bravo
Une prestation de premier ordre. Franchise, clarté, compréhension, aisance, Ségolène a vraiment montrée qu'elle maitrise ses sujets et la cohérence de ses propositions. Je crois qu'elle a beaucoup gagné a avoir enfin l'occasion d'exprimer les réponses qu'elle approte aux problèmes de notre société.

Sur le figaro.fr, l'article Le grand oral de Ségolène Royal était ouvert aux commentaires, et fait remarquable sur ce media habituellement très à droite, les commentaires, nombreux (plus de 200), sont très équilibrés : les internautes, meme s'ils reconnaissent ne pas voter à gauche, reconnaissent le talent de SR.

Marianne2007.info dresse immédiatement un bilan de l'intervention de SR : TF1 joue l'émotion avec Ségolène Royal

Ce lundi 19 février, Ségolène Royal était l'invitée de l'émission de TF1 « J'ai une question à vous poser ». Devant un panel d'une centaine de citoyens, elle a joué la carte de l'émotion. Au programme : du rire, des larmes et… quelques chiffres.

> Dans les blogs
Du coté des blogueurs invités à la rédaction de 20 minutes, koztoujours, Jules, de Diner's

Room, Maitre Eolas, Frednetick et Versac, les billets sont regulièrement mis à jour ...Versac s'amuse à compter le nombre de fois ou SR prononce le mot "pacte présidentiel". Les blogueurs, et notamment Koz soulignent de nouveau le coté maternel de SR, ils parlent même de candidate thaumaturge, qui soigne par apposition des mains... Maitre Eolas, quand à lui est suposé live blogguer, mais le dernier post sur son blog date de dimanche ..
Peu de commentaires globalement sur ces blogs, quelques internautes signalent néanmoins qu'il leur est difficile de commenter, bloguer et de regarder la TV en même temps ....D'ailleurs, Koz dit lui même , ***22h30*** *: c'est vraiment n'importe quoi, le live blogging en public*. 22h58, l'article sur le blog de Koz n'est plus accessible ... et présente un message d'erreur : *Sorry, but you are looking for something that isn't here*

Gros succès de la page de commentaires sur le blog de JM Morandini : plus de 1000 réactions au bout d'une heure d'émission .... Les internautes se déclarent surpris du nombre de questions élevé qui concerne le domaine et le sujet de la santé.

Notons que les blogs hositles qui avaient promis un live blogging mettent du temps à se mettre en route .... Pour preuve, à 21h30 Desert d'avenir reste bloqué sur son message H-3 .... La mise à jour vient très tard, et est peu commentée ...peu de mobilisation des antis...
Sur les courbes d'audience de l'émission fournies par les opérateurs de l'audience, devancant France 2 de plus de trois points. Sur les chiffres fournis par Neuf : l'émission fait 35% de PdA[864], plus de 19 points au dessus de France 2.

2 – Analyse des « forces et faiblesses » de François Bayrou sur Internet (1er mars 2007)

Date : 1 mars 2007 11:00:08
Objet : [mods] [Zoom sur ...] Forces et faiblesses de François Bayrou en ligne (analyse SWOT)

[Zoom sur ...] Forces et faiblesses de François Bayrou sur Internet

Les débats en ligne, dans les forums notemment, ont, très tôt, préfiguré la montée de F.Bayrou dans les sondages. Les premiers messages d'internautes citant F.Bayrou en tant que candidat « solvable » datent du mois de décembre 2006.
Les forces de François Bayrou identifiées sur Internet :

La capacité à séduire parmi les enseignants : Cette thématique centrée sur F.Bayrou et le monde enseignant s'accèlère brusquement au début du mois de février, les internautes évoquent alors une véritable crainte de déplacement de voix : **l'exercice de séduction des professeurs de FB trouve donc des échos sur Internet.** La blogosphère offre à François Bayrou une explosion médiatique qui était jusqu'à aujourd'hui uniquement réservée à N. Sarkozy et Ségolène Royal. Il a passé, après l'émission sur TF1, la barre des 1000 contributions par jour associées à son nom. Les thématiques qui ont été reprises par les blogueurs et qui lui sont associées sont **l'enseignement** et le coût de la vie quasi ex-aequo ; ce qui représente **une importante mise en valeur de l'éducation.**

Son positionnement sur des thématiques très spécifiques : C'est notamment le cas des **problématiques culturelles,** auxquelles il est le premier candidat cité dans les médias en ligne comme sur les blogs.. C'est le cas également de la thématique européenne : Pour les internautes, François Bayrou passe pour un eurpéeno convaincu, ses **positions franches sont bien perçues et bien relayées sur la thématique Europe.**

[864] Part d'audience.

Son image évolue positivement : L'hypothèse du 3ème homme a été crédibilisée par les sondages : la dynamique est ampifiée par les sympathisants udf peu nombreux mais relativement bien organisés et surtout qui véhiculent des arguments et argumentaires de qualité dans les espaces de discussion sur Internet (contrairement à l'UMP). Les apparitions mediatiques de Bayrou , nombreuses ces derniers temps, poussent dans ce sens ; les internautes trouvent qu'il a une stature et une assurance grandissante .... **Les internautes semblent rassurés , le cote "maladroit" incarné par sa marionnette aux Guignols commence à etre gommé ....**

L'idée d'un gouvernement de coalition séduit Les internautes imaginent Bayrou en rassembleur oecumenique, qui va regrouper les meilleurs dans une "union sacrée" ou grande coaliation à l'allemande.

Une stratégie internet, efficace et limitée, centrée sur sa relation personnelle avec les bloggueurs : F.Bayrou a pris pour parti d'être innovant, non pas dans ses "contenus" en ligne (site de campagne etc..) mais dans ses relations avec la des bloggueurs influents : premier candidat à s'être rendu aux réunions de blogueurs influents, il a également été présent tôt sur le Politic 'show (interview fleuve diffusée sur Internet), et poste lui-même des articles sur Agoravox, premier site de journalisme citoyen.

Faiblesses

Le positionnement hors clivage n'est pas clair : Dans les forums, les messages sont nombreux à insister sur le « non-positionnement » de F. Bayrou : ils considèrent qu'il déborde à la fois vers les propositions du PS et de l'UMP. *Le vote Bayrou est-il de droite ou de gauche*? Les internautes s'interrogent et concluent sur un positionnement vague, qui va parfois même au delà de la logique droite gauche, en posant la question de sa capacité politique à gouverner ensuite.

Le manque de visibilité sur des thématiques très fortes sur internet : F. Bayrou est singulièrement peu visible sur Internet sur des thématiques centrales du débat politique en ligne, comme **l'immigration** et **la santé** La **défense** fait également partie de ses faiblesses thématiques sur le web.

Opportunités (Recommandations)

Sur le positionnement : Certains internautes avancent déjà l'argument que FB est un homme de droite qui se cache ; des actions peuvent donc être menées pour conforter ce type d'analyse. Il convient de ne pas céder à la tentation de l'attaque frontale contre F. Bayrou , option que l'UMP a retenu sur internet avec assez peu de finesse (qui semble d'ailleurs etre leur marque de fabrique)… La construction d'un argumentaire en cinq points (nombre clé que les internautes retiennent et diffusent le mieux) étayant que Bayrou est de droite pourra être transmis aux e-militants et aux blogueurs, afin de lui assurer une diffusion virale maximum.

Sur les thématiques que Segolene Royal doit investir : Stratégiquement, Ségolène Royal devrait investir les **espaces de débats de la communauté 'culture',** se positionner de manière forte sur des questions telles que **la diversité culturelle, la question des intermittents, ou le soutien à la création** qui sont les sujets les plus prégnants associés à cette thématique. De plus, S.Royal devrait accentuer plus encore sa présence sur les thématiques dont François Bayrou est absent, telles que **l'immigration et les questions de Santé, afin de creuser l'écart.** Les portes parole pouvant par ailleurs insister sur l'absence de positions du candidat sur ces sujets. Il est à noter que, sur Internet, les **communautés des soignants et des associations en faveur des sans papiers** sont très actives … Ce socle pourra donc être utilisé pour des actions en ligne par les équipes des e-militants. Enfin, une

action sur la **thématique "education"** devrait etre menée pour **regagner le terrain perdu sur Francois Bayrou**. Au delà des actions déja engagées et prévues par les e-militants, cette thématique doit faire l'objet d'une **concentration forte**, et personnelle de la candidate, **tant on que off line.**

Sur le lien personnel à tisser entre SR et les bloggueurs, plusieurs actions sont à envisager :

- faire le politic show en prenant de court Nicolas Sarkozy qui ne l'a toujours pas fait et que Francois Bayrou a magistralement réussi en novembre.
- Ségolène Royal pourrait intervenir ponctuellement sur des blogs, en réponse à un post, sur un sujet intéressant.
- Reprendre et programmer des séries de "chat" sur le site de campagne et des grands médias en ligne.

3 - La thématique « immigration » accroit la visibilité de Nicolas Sarkozy (6 mars 2007)

Nicolas Sarkozy en ligne : la thématique immigration accroit sa visibilité

Impressionnante percée de l'immigration sur la journée du 5 mars .
La percée de JM le Pen était déjà visible hier sur cette thématique mais c'était un raz de marée hier sur les médias en ligne (immigration en gris sur la capture ci dessus). Cette domination de la thématique s'accompagne d'une présence du candidat frontiste quasi équivalente à celle des deux favoris.
Or, c'est à Nicolas Sarkozy qu'il est fait référence lorsque le thème de l'immigration est porté par JM le Pen : leurs deux profils thématiques sont quasi semblable sur la journée du 5 mars.

Unité de Bruit mediatique sur Internet des candidats et thématiques

[=>action] Cette thématique étant également portée par la pétition mise en ligne par Education sans frontières et soutenue par des artistes, "LAISSEZ LES GRANDIR ICI !" signer et soutenir cette pétition en ligne pourrait donner de la visibilité à S.Royal de façon positive. Sur les blogs, une forte réactivité à la thématique. Au final il est impressionnant de voir à quelle vitesse une thématique quasi inexistante depuis le début de la campagne a été propulsée par l'unique discours de JMlePen à Marseille et ses déclarations sur l'immigration et la *cécité* des gouvernements successifs.

4 – Remaniement de l'équipe de campagne mal perçu (23 février 2007)

L"annonce du remaniement de l'équipe de campagne de SR domine tous les canaux d'information en ligne : les portails d'information, les sites de presse et la blogosphère politique se saisissent largement du sujet, et se concentrent notamment sur le retour de L.Jospin.
Les internautes qui commentent les articles et blogueurs ont un jugement sévère sur cette actualité : ils s'interrogent : est ce un retour en arrière de SR, ou a t elle réussi à rassembler et à fédérer autour d'elle ?

Un remaniement de l'équipe de campagne mal perçu par les internautes

---

Les médias en ligne :

L'arrivée des "éléphants" et tout particulièrement de L.Jospin est à la Une des portails d'information sur Internet : MSN France titre ainsi Ségolène Royal crée la surprise en enrôlant Jospin et l'information génére plus de 350 articles affiliés recensés par Google Actualités France.

Les titres de la presse en ligne sont nombreux à noter que la droite ironise sur le sujet : ainsi, titre Jospin revient, la droite ricane . Cet article, mis en ligne en début d'après midi amène rapidement des réactions (391), les premières étant particulièrement négatives : l'argument du "on prend les mêmes et on recommence" est la plus représenté ... Les militants UMPistes sont très visibles dans ces commentaires ...

Le Figaro.fr avec son article La droite raille le retour des éléphants et 20minutes avec Jospin arrive, la droite se marre donnent un titre proche à leurs articles . Plus de 200 réactions d'internautes : deux thèses se répondent : les inquiets qui pensent qu'en prenant les éléphants dans son équipe, SR rentre dans le rang et perd de vue son originalité ... Certains vont même jusqu'à s'interroger sur l'utilité des primaires au PS "puisque finalement, ils sont tous d'accord". Mais les autres insistent sur le fait que SR a su rassembler sa famille politique et evitera ainsi l'écueil de 2002...

Le site internet spécial présidentielle de RTL rejoint cette dynamique ironaique avec cet article : La "nouvelle étape" génère de l'ironie .

Sur le site du Nouvel Obs : Deja 248 réactions les internautes ironisent sur le coté vieillissant de l'équipe, Ségolène Royal intègre Lionel Jospin dans son équipe du Pacte présidentiel

Sur le portail TF1/LCI, Jospin rejoint l'équipe des "éléphants" l'article suscite une avalanche de commentaires, plus de 160 entre 7h00 et 11h00, dans lesquels le "retour en arrière" est constamment évoqué.

L'édito de N.Domenach dans Marianne2007 : Jospin, l'éternel retour *C'est le nouveau retour de l'éléphant gris, l'éternel retour de Lionel qui part et puis revient dans une ritournelle sans fin.* Une trentaine de réactions qui s'angoissent de voir SR se laisser "aspirer" par le PS.

Les éléphants et les blogueurs : Un jugement très sévère

C'est aujourd'hui que la République des blogs s'empare du sujet en multipliant les jeux de mots.

Jules, de Diner's Room, poste sur les éléphants de guerre , post à tonalité "antique", qui rappelle le rôle des éléphants dans l'armée d'Hannibal : *On peine à penser que cette paix tardive a été convenue sans concessions réciproques. Sans doute les concurrents de Ségolène Royal s'effrayaient-ils qu'une défaite leur soit imputée, ce qui eût obéré leurs chances futures de prétendre à l'unité.*

Koz, lui , intitule son billet : En route pour le cimetière des éléphants et relance le débat sur les compétences de SR, et son besoin d'être épaulée.

23 commentaires de lecteurs suivent ce billet : certains rappelant Koz à l'ordre sur le traitement du sujet : "C *e que fait Royal, c'est ce qu'a fait Sarkozy à droite début janvier = rassembler son camp y compris ses ennemis d'hier !,* C*a a marché pour Sarkozy (cf. les ex-chiraquiens qui lui mangent dans la main et qui font leur job contre le PS). Ca devrait marcher pour Royal !"*

Authueil suit d'ailleurs cette logique de miroir entre les camps NS et SR, en postant : Virages et réajustements, *La même semaine, les deux candidats majeurs procèdent à des ajustements dans leurs équipes de campagne. Deux opérations en apparence similaires, mais qui sont en fait très différentes dans leur portée.*

Nico, poste à la fois dans son bistrot politique et dans le politique café : Le retour des éléphants un billet assez caustique : *Il existe un point commun entre les éléphants du PS et Christophe Lambert : sont tous des Highlanders. Et la performance des hiérarques socialistes force nettement plus l'admiration que celle de Connor Macleod : depuis 1981 ils sont totalement insubmersibles.*

Le linguiste Jean Véronis publie un article critique sur la nouvelle organisation de campagne. Ségo: Ca change fort *« Seulement voilà : les éléphants n'étaient pas contents. Et le faisaient savoir. Elle a résisté courageusement la petite gazelle, mais la charge du troupeau a été plus forte*

que tout." Fluctuat.net titre sur Equipe de Royal : On prend les mêmes mais on ne recommence pas emet des doutes sur cette nouvelle équipe
Nuesblog écrit Ce goût d'hier et de tragédie à gauche et montre sa déception *« J'ai aimé croire en Madame Royal lors de la précampagne (2006). Comme beaucoup je me disais "tiens, la gauche va être bousculée, serait-ce dans le bon sens ?". Point de Bon sens. »* . Agoravox.fr publie également un article Le PS joue groupé autour de Ségolène Royal qui analyse de manière positive la nouvelle organisation de campagne.

La blogosphère UMPiste est discrete sur le sujet, mais quelques blogs hostiles rebondissent : Desert d'avenir titre Blanche neige et les sept nains, Alors que Segostop poste : La réorganisation technocratique ou le retour des loosers…

5 - Déplacement à Clichy après le décès de deux jeunes, poursuivis par la police et électrocutés en cherchant refuge dans un transformateur EDF : un doute émis par les internautes sur la sincérité de Ségolène Royal (27 février 07)

Déplacement à Clichy : un doute émis par les internautes sur la sincérité de S.Royal
----
Les médias ne ligne sont globalement positifs sur le déplacement de S.Royal à Clichy, mais on peut noter un décalage avec le sentiment des internautes dans leurs réactions :
TF1/LCI : Clichy : Royal rend hommage à Zyed et Bouna Des commentaires peu nombreux, mais nettement négatifs : les internautes du portail TF1.fr, traditionnellement positionnés à droite, s'inquietent que l'on rende hommage à "deux délinquants" et parlent de démagogie de la candidate, tout comme la trentaine de commentaires associés à l'article en Une du portail présidentielle de MSN actualité et d' Europe 1: Royal en visite à Clichy-sous-Bois ...
L'article de LIbération.fr , A Clichy, Ségolène Royal parle aux «quartiers populaires» attire une centaine de réactions de lecteurs en quelques minutes. Ces réactions suivent la tendance générale : les suppositions de cynisme et de démagogie sont nombreuses dans les premiers commentaires. Mais, suite à l'action motivante des e-militants, un réveil des sympathisants se faitqui défendent et argumentent en faveur du Pacte Présidentiel.

6 – Sur Airbus (2 mars 2007)

Internet rebondit sur l'actualité Airbus : la thématique sociale en hausse
Alors que, depuis le mardi 27, la presse en ligne relait l'information sur le **plan social d'Airbus**, la blogosphère se saisit du sujet plus tard, en réaction aux interventions politiques. **Un pic de l'UBM de la thématique sociale et notamment chômage est visible sur Internet**
C'est la **blogosphère PS et de gauche plus largement qui est la plus active sur le sujet**
Les internautes réagissent aux propositions des candidats : Segolene Royal est taxée de "démagogie" à plusieurs reprises sur les sites concentrant un lectorat plutôt libéral (TF1 par ex).
Dans les espaces de discussion en ligne, les forumeurs abordent de plus en plus les questions contenues dans le Pacte Présidentiel : une campagne de valorisation concrète du pacte doit être lancée dans ces forums.

La thématique social en poussée : Airbus et Lucent la renforcent en ligne
----

L'ensemble de la presse en ligne a titré ces derniers jours sur le plan social chez Airbus. Au delà de la thématique des relations franco allemandes et de la réussite européene en berne, que l'on retrouve notamment chez Nico du Bistrot politique, Villepin comme un avion sans aile face à

Airbus, c'est la **question du social et de la protection des salariés qui est en hausse.** Dans les medias en ligne, tout comme dans les blogs, la thématique **chômage**, jusqu'ici linéaire, connait un pic mardi et mercredi .
De plus, dans les espaces de discussion en ligne les internautes abordent spontanément la nécessité d'une défense de notre espace économique face à la concurrence mondiale. **[=>action]** aller défendre la proposition numéro 2 et 88 du pacte, en les explicitant.

L'article du NouvelObs.com Airbus : Royal veut impliquer les régions suscite 130 réactions de lecteurs, qui demandent, avant que les régions n'entrent dans le capital de l'entreprise, qu'elles demandent l'avis des contribuables. Le portail LCI/TF1 titre : Royal accuse le gouvernement du "désastre" d'Airbus 70 réactions assez hostiles, mais peu construites, alors que les réponses des sympathisants sont très argumentées **[=>action]**
Marianne2007 met l'accent sur les positions très opposées de N.Sarkozy et S.Royal : Airbus : Royal et Sarkozy s'opposent sur la rôle de l'Etat

Guy Biranbaum titre aujourd'hui sur son blog : Le travail c'est la santé. Il affirme que le social et le travail viennent de faire leur entée dans la campagne entre l'affaire Airbus et le sondage LH2 dans lequel la majorité des français ne veulent pas travailler plus pour gagner plus.Le post attire 120 commentaires qui, en majorité se déclarent également choqué par le "rouleau compresseur du liberalisme" mais qui insistent pour reprendre Birenbaum sur son titre : pour eux, le social ne doit pas s'inviter dans la campagne, mais en faire intégralement partie.

Les blogs des élus, et hommes politiques mais quasi suelement de gauche relaient le sujet : Laurent Fabius , **David Assouline** , **Jean-Pierre Chevènement** , Jean-Luc Mélenchon , **Clémentine Autain** La blogosphère des élus UMP reste silencieuse sur le sujet . **[=>action]**

7 - Débat sur l'identité nationale : mise en ligne des 7 couplets de la Marseillaise (26 mars 2007)

Les déclarations successives de S.Royal sur **les symboles de la République** ainsi que s**ur l'identité nationale** sont largement reprises en ligne. Via les **sites internet des médias** dans un premier temps, puis, dans un deuxième temps, **les internautes s'emparent du sujet, à travers les nombreux commentaires d'articles, les billets dans les blogs et dans les forums, plus de 800 messages postés sur le site de campagne desirsdavenir Ceux ci ne se déclarent pas choqués par les déclarations de la candidate. Le drapeau, et le fait qu'elle ne chante pas elle même la Marseillaise son les deux points de frottements.**

Marseillaise, drapeau, identité nationale : le Net s'empare du débat
----
Les médias en ligne, ont durant tout le week end beaucoup écrit sur les déclarations de S.Royal sur les symboles de la Nation. Plus de 500 articles recensés par Google Actualités sur ce thème.

L'ensemble des articles publiés amène un très grand nombre de réactions de la part des internautes : les médias utilisent tous l'outil internet pour ouvrir le débat, à l'image de Marianne2007.info, qui publie vendredi après midi un article ouvert aux commentaires : Royal défend la Marseillaise : vos réactions ? Plus de 1000 commentaires d'internautes font suite à cet article, un record pour Marianne 2007, qui n'atteint pas, habituellement ce niveau de participation des internautes.
Ces commentaires sont majoritairement positifs, et s'attachent à rappeler que la Marseillaise ou le drapeau sont des symboles nationaux et pas nationalistes. Cependant, quelques commentaires d'opposants à S.Royal suggèrent que la candidate chasse "des voix à droite", mais ceux ci sont minoritaires dans le débat engagé sur le site.
Sur le NouvelObs.com, la même dynamique est constatée : l'article Royal souhaite un drapeau tricolore chez les Français recueille 300 réactions de lecteurs. Ici encore, le sujet fait débat, c'est la symolique du drapeau qui est la plus mise en question.

20minutes a également suivi cette tendance du débat ouvert : avec Vous et votre drapeau, ils ouvrent le site aux internautes, 50 réactions pour le moment, dont les premières se concentrent sur le débat et argumentent, la marseillaise étant pour eux un chant guerrier certes, mais une fierté ... Néanmoins, la suite dérive rapidement , les internautes s'agressant entre eux avec des arguments souvent pollués par des postures nationalistes ...
L'article publié lundi matin dans Libération : La nation façon Royal bouscule la gauche ramène, sur le site internet du quotiden plus de 422 réactions en quelques heures, qui oscillent entre evocations du nationalisme et rappel de la fierté du drapeau lors de la coupe du monde de 1998. Ici encore, les internautes, s'ils se déclarent unaniment surpris, ne condamnent pas les propos de S.Royal, se contentant de s'interroger mutuellement sur l'importance des symboles républicains.
Néanmoins, à souligner : les internautes defendant le point de vue de la candidate sur la réappropriation des symboles républicains s'agacent qu'elle même ne chante pas l'hymne national dans ses meetings.

La blogosphère relaie largement le sujet : une recherche sur les mots clés identité nationale / marseillaise et drapeau francais montre un pic d'apparition du mot dans les blogs le 23 mars..

La "République des blogs" s'empare elle aussi du débat, les blogueurs politiques se penchent sur la question, et, selon eux, l'émergence de ce débat dans la campagne est à l'avantage de N.Sarkozy .
Authueil poste un billet, Pour l'identité nationale dans lequel il considère que N.Sarkozy sort gagnant de la question sur l'identité nationale : selon lui, en proposant un ministère polémique, il a ouvert un débat gagné d'avance. Une vingtaine d'internautes discute à la suite de ce billet, portant el débat sur ce que pourrait être une définition exacte du terme identité nationale. Pour Brave Patrie (site satirique sur la vie politique), dans l'article Nationalisation de l'identité : le consensus , le constat est le même, Sarkozy aurait réussi un coup de maitre en faisant de l'identité nationale un thème majeur de la campagne. **Cette vision de l'actualité reste néanmoins cantonnée au petit groupe d'analystes que constituent ces blogueurs....**

Le sujet de l'identité nationale fait la une des grands espaces de discussion en ligne : Ces forums, non politiques, cristallisent essentiellement leurs réactions sur le drapeau : une polémique né en ligne sur le sens et l'utilisation des symboles républicains dans la campagne. Le drapeau, plus encore que la Marseillaise, concentre les oppositions. Les propos de la candidate, s'ils génèrent un volume de discussion important en ligne (information relayée dans l'ensemble des espaces de discussion), ne poussent que très rarement les internautes à s'interroger sur les fondements de l'identité nationale. Voir le forum de France Télévisions par exemple, "Drapeau et Marseillaise !!!"
[action] => Les 7 couplets de la Marseillaise (paroles et musique) ont été mis en ligne sur le site de campagne, dans le carré culture

8 – A propos d'une rumeur du Net : faux mail de S. Royal annonçant le retrait de sa candidature (5 avril 2007)

Date : 5 avril 2007 19:04:13
Objet : [mods] [Alerte Veille Net] : Mailing d'intox de Ségolène Royal annoncant son retrait

[Alerte Veille Net] : Mailing massif d'intox

Un message, envoyé au nom de S.Royal à F.Hollande et à de nombreux députés et premier fédéraux PS circule par mail. Cette longue lettre fait un bilan de la situation sociale et économique française très pessimiste et annonce le retrait de S.Royal de la course présidentielle, en faveur de F.Bayrou.

Ce mail, posté sous l'alias segolene@royal.net, appartient à un nom de domaine acheté aux Etats Unis, dans le New Jersey .

Ce mail est un canular, qui en annonce d'autres dans cette dernière ligne droite. Un autre type d'intox vise en ce moment meme N.Sarkozy , comme on le constate dans ce blog qui a mis en ligne aujourd'hui une fausse depeche Reuters annoncant : Nicolas Sarkozy renonce à se présenter à l'élection présidentielle
PARIS – Reuters (05/04/2007) Le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy devrait confirmer dans la matinée du 6 qu'il renonce à être candidat à l'élection présidentielle du 22 avril prochain. Fréquemment présenté comme favori par les instituts de sondage, l'ancien ministre de l'Intérieur affirme pourtant, dans un communiqué adressé à l'ensemble des rédactions parisiennes, son désir de « se retirer de la vie politique » afin de se consacrer « à d'autres activités, moins publiques ». « Très éprouvé » par une campagne qualifiée de « particulièrement difficile », Nicolas Sarkozy affirme n'avoir subi « aucune pression », contrairement aux rumeurs circulant sur certains sites Internet depuis quelques jours. Sa décision, présentée comme « irrévocable », a provoqué la réunion immédiate de l'état-major de l'UMP rue la Boëtie à Paris, un nouveau candidat devant être désigné rapidement.

Les Veilleurs du Net

9 - Vidéo (datant de 2002) de Montebourg approuvant Bayrou (2 mars 2007)

Date : 2 mars 2007 19:10:06
Objet : [mods] [Alerte Veille Net] Une video d'A.montebourg datant de 2002 circule en viral sur le Net

[Alerte Veille Net] : Une video d'A.montebourg datant de 2002 circule en viral

Une vidéo datant de 2002 a été mise en ligne par Marianne2007.info : l'article intitulé Montebourg, admirateur du programme de Bayrou... en 2002 ! fait le lien vers une vidéo postée sur Dailymotion intitulée "Montebourg et Bayrou "

La vidéo, postée le 20 février a été vue 3345 fois, mais ce chiffre va augmenter rapidement : **un buzz est en train de se mettre en place,** notamment via la blogosphère bayrouiste qui la diffuse au premier degré sous le titre : Montebourg : « Le programme de Jospin, c'est le programme de Bayrou en moins bien »

Action => insister sur l'aspect off et second degré des propos tenus à l'époque.

10 – Emploi, vie chère (4 avril 2007)

Ségolène Royal sur le net : Emploi, vie chère : un thème à investir
----
Le coût de la vie se conforte dans le rôle de la thématique numéro une des présidentiables.Dans les médias en ligne, dans les blogs comme dans les forums, les questions liées à ce thème sont nombreuses :
S. Royal et F.Bayrou restent au coude à coude face à un N.Sarkozy toujours en première position de visibilité sur Internet sur ce sujet. La "vie chère" oblige les candidats à s'exprimer longuement sur le sujet. Cette tendance se confirme depuis quelques jours de manière imposante (pour les actualités d'hier, environ 60% lui était consacrée pour les trois principaux candidats).

Dans les forums : "Quel contrat choisir ?" Les internautes abordent la question du contrat de travail sous l'angle des avantages et désavantages qu'il procure (CDD/CDI). Certains internautes évoquent la relation qui unie ces contrats à l'obtention de prêts bancaires. Ils semblent s'inquiéter de la *précarité* future qui, à leurs yeux, se dessine **[Action] => rappeler les récentes déclarations de la candidate à propos des "abus bancaires" ainsi que sa position sur le contrat de travail et notamment sur le Contrat Premiere Chance.**

11 – Coût de la vie (10 avril 2007)

Les tendances sur le Net : Malgré un Week-end de Pâques traditionnellement peu actif sur le Net, le nombre d'actualités concernant la présidentielle a connu un bond remarquable. **Le coût de la vie s'affirme comme étant primordial pour les français.**

---------- Point sur les tendances du Net : le coût de la vie reste une priorité, Bayrou à jeu égal avec S.Royal en visibilité ----------

Malgré un Week-end de Pâques traditionnellement passif, le nombre d'actualités concernant la présidentielle a connu un bond remarquable (on passe d'une moyenne de 3700 news sur les deux dernières semaines à 4300 sur cette dernière). **Le coût de la vie s'affirme comme étant primordial pour les français, l'importance du pouvoir d'achat est confortée, aucune autre thématique n'émerge.** Sur une période plus large - en étudiant le dernier mois, les quatre thématique principales abordées sont, dans l'ordre : **le coût de la vie, l'environnement, le service public puis l'immigration. Le sujet environnement, une opportunité d'action en ligne :** Sur le net, la thématique environnement reste un sujet clé : Eduquer le consommateur au développement durable : Les internautes s'entretiennent sur l'avenir de l'écologie, et plus particulièrement sur l'efficacité des taxes écologiques. Les avis divergent : ces taxes doivent elles être à la charge des constructeurs ou des consommateurs? Les contributeurs s'accordent enfin sur la nécessité d'éduquer prioritairement les consommateurs, avant même la mise en place desdites taxes. **[action] => Mettre en avant la position de la candidate sur le sujet des taxes**

7. « KIT PARTICIPATIF » DISTRIBUE A LA REUNION DES PREMIERS SECRETAIRES FEDERAUX DU PARTI SOCIALISTE ET DES RESPONSABLES DES COMITES LOCAUX DESIRS D'AVENIR

16 DECEMBRE 2006. CNIT DE LA DEFENSE

- Document « Réussir un débat participatif »
- Débat thématique : Education, formation et accès au travail
- Débat thématique : l'environnement et le co-développement
- Débat thématique : la vie chère
- Débat thématique : lutter contre toutes les formes de violences et toutes les insécurités
- Remontée des débats participatifs : canevas de compte-rendu
- Remontée des débats participatifs : canevas dit « simple ».

Que deviennent les résultats des débats participatifs ?

- TOUT est transmis à **Ségolène Royal** à travers des synthèses et des relevés d'idées.
- **Ségolène Royal** intègre les éléments qu'elle retient dans l'élaboration du projet présidentiel.

⇩

- **Les débats participatifs s'inscrivent dans un dispositif organisé, et sont synthétisés, et utilisés**. Il faut toujours le préciser dans les invitations, oralement au cours des débats, et dans les comptes rendus.

4

Avant la réunion (1) :

- Créer une équipe d'animation, idéalement 4/5 personnes, correspondant aux différentes fonctions à assurer, notamment :
  - ✓ animation, passage de parole
  - ✓ référent contenu
  - ✓ prise de note et compte rendu
- Choisir la forme du débat :
  - ✓ agencement spatial de la salle : grand cercle, petites tables
  - ✓ enchaînement des séquences

5

Avant la réunion (2) :

- Choisir un thème parmi les 4 débats lancés par Ségolène Royal
- Préparer le contenu :
  - ✓ consulter les débats sur le site www.desirsdavenir.org
  - ✓ consulter le projet du PS sur le site du Parti socialiste www.partisocialiste.fr (déposer des exemplaires du projet en distribution)
  - ✓ consulter les prises de positions de **Ségolène Royal** sur le site www.desirsdavenir.org (possibilité de les imprimer et de les distribuer)
  - ✓ connaître le diaporama thématique

6

Avant la réunion (3) : lancer les invitations

- Diffuser les invitations à un fichier suffisant par rapport à la salle (environ 10 fois supérieur à la capacité de la salle), une semaine avant la date + piqûre de rappel le jour même par email.
- Faire une diffusion spéciale et personnelle aux associations concernées par le thème.
- Penser à inviter les élus, les responsables du PS et des partis alliés.
- Recruter plus largement par l'intermédiaire d'outils : tracts, communiqués factuels, annonce dans la blogosphère.
- *cf.* l'exemple d'invitation dans le kit

7

Avant la réunion (4) : Réunir le matériel

- sonorisation de la salle
- vidéo-projecteur pour le diaporama
- tableaux blancs
- documentation à distribuer (sans excès)
- matériel militant à distribuer
- feuilles de présence avec les coordonnées

8

Disposition de la salle
Ce qu'il ne faut pas faire …

9

Une salle bien agencée :

- pas de frontière entre la salle et les intervenants
- des chaises mobiles, un espace modulable

10

Pendant le débat (1) : un exemple de déroulé parmi d'autres

- Rapide introduction par les animateurs autour des thèmes suivants :
  - ✓ rappel de la démarche participative de Ségolène Royal et de l'enjeu du débat
  - ✓ présentation du déroulé de la réunion, en précisant l'horaire de fin
  - ✓ présentation de l'intervenant (en lui laissant éventuellement la parole)
- Rappel par le référent du point de départ :
  - ✓ présentation des positions de Ségolène Royal et du PS
  - ✓ 5 mn pas plus
- La parole est aux participants :
  - ✓ chacun a 2 mn
  - ✓ essayer de regrouper par thèmes
  - ✓ prendre en note toutes les idées, les propositions, les énoncés marquants

11

Pendant le débat (2) :
un exemple de déroulé parmi d'autres

- Réaction de l'intervenant à l'écoute de la salle, par étapes et en fin de réunion.
- Conclusion du référent :
  - ✓ Mettre en lumière les avancées du débat et les points à retravailler en les réintégrant dans la démarche d'ensemble
  - ✓ Prendre date pour le compte rendu et en expliquer la nature et le rôle
- Conclusion de l'animateur remerciant l'intervenant et les participants et introduisant un moment convivial.

12

Après le débat

- Remercier l'intervenant par écrit (lettre ou mail).
- Rédiger un compte-rendu qui fasse ressortir les points d'avancée, selon le canevas proposé dans le kit.
- Déposer le compte-rendu sur le site : http://www.debatslocaux.desirsdavenir.org ou à défaut sur l'email debatslocaux@desirsdavenir.com
- L'adresser, avec un mot de remerciement, aux participants, en leur proposant de faire part de leurs remarques et commentaires.

13

En résumé :

- Créer une équipe solide et solidaire qui s'épaule en permanence
- Construire un dispositif en phase avec les contenus et les intervenants
- Oser jouer des contradictions et des conflits pour créer la dynamique du débat
- Avoir un maximum de présence et d'énergie et savoir utiliser l'humour
- Rester réactif et savoir s'adapter à tout moment à l'ambiance

14

BONS DEBATS

15

Débats participatifs thématiques

1. *Education, formation et accès au travail*

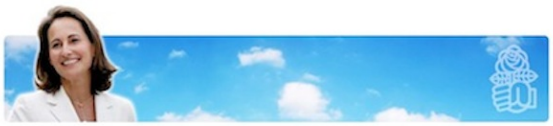

Débat participatif

Education, formation et accès au travail

"L'Education au cœur de tout,
encore l'Education, toujours l'Education"

Ségolène Royal

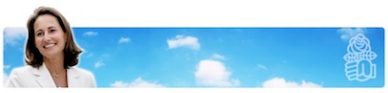

« Aujourd'hui, c'est le pacte social qui est rompu quand un jeune, notamment dans les quartiers populaires, se retrouve au chômage malgré ses efforts scolaires et ses diplômes. »

« Le progrès social pour tous et le respect pour chacun. ***C'est l'Education au cœur de tout, encore l'Education, toujours l'Education.*** *L'éducation qui, avec la formation, les qualifications et la culture, c'est-à-dire l'investissement dans l'humain, permettra de combattre le chômage. »*

Ségolène Royal

Les propositions de Ségolène Royal sur l'école

- Poser, sans hypocrisie, la question de l'égalité réelle et de la qualité de l'offre scolaire.
- Permettre à une carte scolaire réformée de garantir VRAIMENT la mixité sociale.
- Education prioritaire : donner à TOUS les établissements les moyens de l'excellence scolaire.
- Mettre en place un service public de soutien scolaire gratuit ouvert à tous les élèves en difficulté.
- Ouvrir plus largement la possibilité d'entrer dans les classes préparatoires.

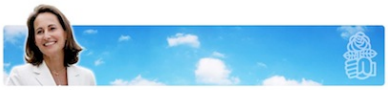

Les propositions de Ségolène Royal sur la formation

- Un **droit à une formation rémunérée**, liée à une première expérience professionnelle, pour les jeunes sans qualification.
- Un **droit individuel à la formation tout au long de la vie** d'autant plus élevé que la formation initiale aura été courte. Il prendra la forme d'une « carte vitale professionnelle ».
- Un **capital individuel de formation**.
- Une **protection contractuelle des transitions professionnelles.**

Les propositions de Ségolène Royal sur l'entrée dans le travail

- Un "**droit d'accès au premier emploi**"
- Un **allègement des cotisations pour les entreprises qui font l'effort d'embaucher** des salariés sans qualification, des jeunes sans expérience, des chômeurs de longue durée ou des salariés âgés.
- Des **droits attachés à la personne et transférables d'un emploi à l'autre**.
- Développement de **l'apprentissage sous statut scolaire** afin d'améliorer la formation générale de ces filières.
- **Création d'une voie des métiers**, du CAP aux formations supérieures.
- La **rémunération des stagiaires** et leur encadrement seront réglementés.

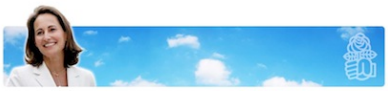

Dépense intérieure d'éducation	6,9% du PIB
Dépense annuelle par élève à l'école	4 800 euros
Dépense annuelle par collégien ou lycéen	8 650 euros
Nombre de profs en France	998 400
Nombre d'écoliers en maternelle et CP	6 600 000
Nombre de collégiens et de lycéens	6 000 000 (-200 000 depuis 94)
Nombre d'étudiants	2 200 000
Part des jeunes quittant l'école sans diplôme	1 sur 5
Pourcentage des élèves atteignant le niveau BAC	70%
Pourcentage d'élèves en ZEP (collèges publics)	15%
5 ans après leur formation :	
Pourcentage des bacheliers qui ont un emploi	78%
Pourcentage des CAP et BEP qui ont un emploi	75%
Pourcentage des jeunes sans diplômes qui ont un emploi	47%

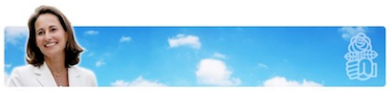

Quelques questions pour ouvrir le débat :

- Comment permettre à l'école de réaliser la promesse de l'égalité républicaine ?
- Comment mettre en place un service de soutien scolaire gratuit ouvert à tous les élèves en difficulté ?
- Comment renforcer la présence des adultes dans les écoles, les collèges et les lycées ?
- Comment renforcer l'éducation prioritaire ?

2. *L'environnement et le co-développement*

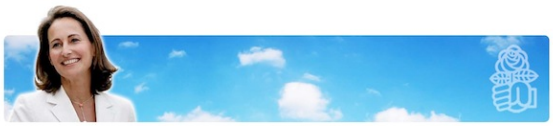

Débat participatif

Environnement et co-développement

« Nous n'aurons pas l'excuse de l'ignorance »

Ségolène Royal

Les propositions de Ségolène Royal sur l'environnement :

- **« La France sera le pays de l'excellence environnementale »**
- **« Ce défi doit être vu comme une chance ».** Il devra être intégré à la formation initiale et continue, devenir une dimension de notre développement économique et de la compétitivité, contribuer à la création d'emplois d'avenir. Soutenons financièrement, l'essor des écoproduits et des écoprocédés, la production et la consommation d'agrocombustibles. Nous ferons de la commande publique un outil de ce combat. »
- « Il faut anticiper plutôt que subir les mutations, et faire le choix du développement économique : investir dans la recherche, créer de nouveaux métiers »
- **« La question environnementale est étroitement liée à la question démocratique.** Quand il y a un mensonge dans le domaine de l'environnement, alors il y a une régression environnementale. »

Les propositions de Ségolène Royal sur l'environnement :

- « Il est grand temps d'engager les changements radicaux qui s'imposent ». Il faut imposer une réduction des quotas d'émission de CO_2 aux différents secteurs industriels pour la période 2008-2012. Les citoyens et les collectivités locales attendent des mesures concrètes de promotion de l'habitat bioclimatique et des bâtiments de haute qualité environnementale (HQE), un soutien déterminant aux économies d'énergie et à la promotion des énergies renouvelables
- Interdire la culture des OGM à l'air libre :« Au nom du principe de précaution, et parce que la dissémination des OGM a un impact qui n'est pas totalement maîtrisé.
- Appliquer systématiquement le principe pollueur/payeur :« Non seulement, il faut appliquer ce principe, mais aussi accélérer la mutation de l'agriculture vers l'agriculture biologique.

Les propositions de Ségolène Royal sur le co-développement :

- « **Elle est là l'utopie réalisable de ce siècle** : que les pays pauvres et notamment ceux d'Afrique sortent de la misère grâce à un co-développement mieux pensé, plus solidaire et plus efficace.
- « Il faut repenser de fond en comble la coopération et l'aide au développement, en se concentrant sur **quatre enjeux majeurs : l'eau, l'école, l'environnement, la santé**, et en favorisant les micros-crédits. Les femmes sont aux avant-postes de ces sujets.
- Trop longtemps la politique étrangère et la politique d'aide au développement ont été confisquées par quelques experts. Il faudra de la **transparence**, il faudra débattre publiquement de ces questions
- Il faut aussi **cesser de plaquer sur les autres pays des modèles de développement dépassés** dont nous ne voulons plus chez nous. Pourquoi, par exemple, l'énergie solaire est-elle si peu utilisée au Sud ?

Les propositions de Ségolène Royal sur co-développement :

- **Adapter les règles du jeu commercial** pour prendre en compte les logiques de développement et les logiques environnementales
- **Dégager des moyens nouveaux** très supérieurs au montant actuel de l'aide pour atteindre les 0,7% du PIB des pays riches
- **Raccourcir les circuits de l'aide** pour éviter la « perte en ligne » considérable (jusqu'à 60%!) provoquée par les intermédiaires et la mauvaise gestion.
- **Mettre la priorité sur l'échelon européen** afin d'élaborer de nouvelles stratégies et peser sur les décisions mondiales, notamment en se dotant de ressources humaines suffisantes pour assurer un suivi étroit
- **Encourager la coopération de société à société** (ONG, syndicats, organisations professionnelles, associations de femmes, collectivités locales et régions)

Quelques données (1) : Le dérèglement climatique

Quelques données (2) : l'impact écologique

Impact écologique selon les pays

Si tous les habitants de la Terre avaient le même mode de vie que les Chinois, notre planète suffirait pour couvrir durablement la consommation de ressources. En revanche, si nous étions tous des Américains, il nous faudrait pas moins de 6 planètes pour y parvenir. Malheureusement, nous ne disposons des ressources que d'une seule planète: nous dirons donc qu'un mode de vie favorise la durabilité environnementale lorsque son impact écologique est inférieur à 1 planète.

Nombre de planètes

Etats-Unis	5,8
Suède	4
Suisse	2,6
Hongrie	1,8
Moyenne mondiale	1,35
Turquie	1,2
Chine	0,9
Bangladesh	0,3

3. *La vie chère*

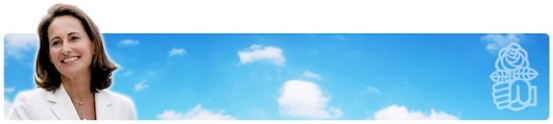

Débat participatif
La vie chère

« Les Français n'ont pas seulement le sentiment, mais la démonstration, que leur pouvoir d'achat baisse »

Ségolène Royal

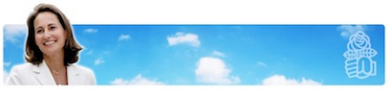

La baisse du pouvoir d'achat, c'est d'abord la vie chère à laquelle les Français sont confrontés :

- **Logement** : L'indice des loyers a connu au deuxième trimestre 2006 sa deuxième plus forte hausse depuis 2001. La part consacrée au logement a atteint son plus haut niveau depuis 20 ans.
- **Alimentation** : L'alimentation pèse dans le budget des ménages, surtout pour les plus modestes.
- **Énergie** - Les prix de l'énergie ont explosé ces dernières années.
- **Transports :** en moyenne, 15% des dépenses des ménages sont consacrées aux transports.
- **Endettement** : De plus en plus de surendettement, quel que soit l'âge ou la tranche de revenu.

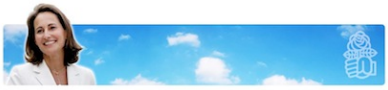

Les propositions de Ségolène Royal sur co-développement :

- **Adapter les règles du jeu commercial** pour prendre en compte les logiques de développement et les logiques environnementales
- **Dégager des moyens nouveaux** très supérieurs au montant actuel de l'aide pour atteindre les 0,7% du PIB des pays riches
- **Raccourcir les circuits de l'aide** pour éviter la « perte en ligne » considérable (jusqu'à 60%!) provoquée par les intermédiaires et la mauvaise gestion.
- **Mettre la priorité sur l'échelon européen** afin d'élaborer de nouvelles stratégies et peser sur les décisions mondiales, notamment en se dotant de ressources humaines suffisantes pour assurer un suivi étroit
- **Encourager la coopération de société à société** (ONG, syndicats, organisations professionnelles, associations de femmes, collectivités locales et régions)

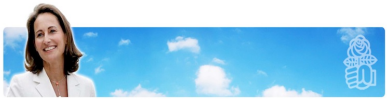

L'augmentaion du coût de la vie explique une telle progression des dépenses

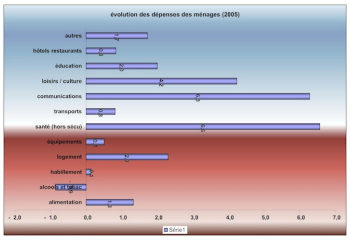

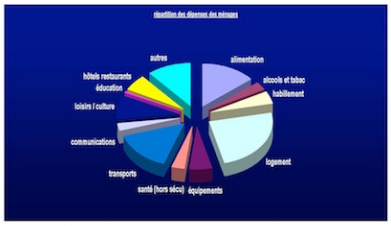

Quelques questions pour ouvrir les débats :

- Comment concevoir un indice des prix sincère et démocratique ?
- Comment favoriser l'accès des Français au logement et lutter contre la spéculation immobilière ?
- Comment concilier l'accès aux transports pour tous avec le respect de l'environnement ?
- Comment limiter le surendettement des ménages ? Faut-il encadrer plus les crédits à la consommation ?
- Comment préserver une structure des salaires incitative pour les revenus intermédiaires et conciliable avec l'augmentation du SMIC ?

4. *Lutter contre toutes les formes de violences et toutes les insécurités*

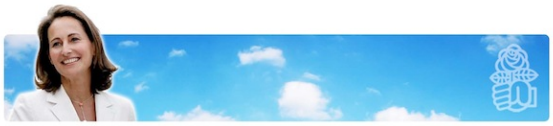

Débat participatif

Lutter contre toutes le formes de violences et toutes les insécurités

« Etre socialiste, c'est d'abord répondre aux problèmes des gens qui souffrent. Où sont les deux principales souffrances aujourd'hui ? C'est le chômage et la précarité. C'est la question de l'insécurité et des violences ».

Ségolène Royal

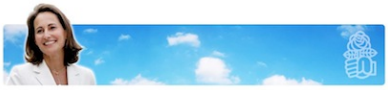

Les déclarations de Ségolène Royal :

- « Souvent, l'insécurité et la violence sont liées. Lorsque des parents sont en situation de précarité, n'ont pas un travail régulier, ils ont du mal à assumer leurs responsabilités éducatives. Les enfants n'ont pas envie de travailler à l'école puisqu'ils voient que, même bacheliers, les grands frères ou les grandes sœurs sont au chômage. Ils ont, alors, un doute sur le sens de l'effort scolaire. »
- « Tout se tient : c'est la sécurité au travail qui apporte aussi la sécurité dans la famille et qui apporte la sécurité dans le comportement à l'école. »

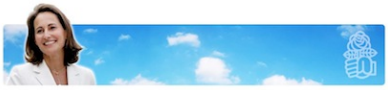

La situation actuelle / Les grandes tendances :

Depuis quatre ans (mai 2002 - mai 2006) :

Violences physiques non crapuleuses	**+ 27,5 %**
Coups et blessures volontaires	**+ 27,4%**
Menaces de violences	**+ 31,5%**
Violences, mauvais traitements, abandons d'enfants	**+ 30,1%**
Violences à dépositaires de l'autorité (policiers, gendarmes, enseignants, agents des transports en commun…)	**+ 34,3%**

La situation actuelle / Les grandes tendances :

Depuis un an (douze mois glissants : juin 2005 - mai 2006)

Atteintes volontaires à l'intégrité physique	**+ 8,4%**
Violences physiques non crapuleuses Le rythme de hausse de ces violences s'accélère, il a doublé entre juillet 2005 et mai 2006 et atteint selon l'OND, un niveau de croissance « inédit »	**+ 11,3%**
Violences physiques crapuleuses	**+ 7,8%**
Vols avec violence	**+ 7,9%**
Violences à dépositaire de l'autorité	**+ 14,7%**

La situation actuelle / Les grandes tendances :

Violences scolaires

Agressions de personnels de l'Education nationale	9 / jour
Violences avec armes à l'école en un an	+ 73,2%

Violences urbaines

45 588 voitures brûlées en 2005…	+ 80%
Incidents lors de la Saint Sylvestre	+ 30%
Destructions et dégradations	+ 6,8%

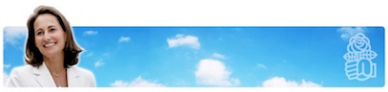

Les 3 formes de violence dont souffre la France :

- Il existe d'abord **une violence qui asservit** : la loi du plus fort. Le mari qui abuse de sa femme et la bat, le pédophile qui maltraite l'enfant, le riche qui exploite l'étrangère sans titre, l'employeur qui fait du chantage à l'emploi vis-à-vis de ses salariés.
- Il existe aussi **une violence qui exprime une perte de repères, un désespoir, une souffrance**. Elle est le langage de ceux qui sont oubliés, méprisés, dont les droits sont trop souvent bafoués comme le droit à l'éducation, le droit au logement, le droit au développement de chacun dans le respect d'autrui.
- Il y a enfin **une violence identitaire** qui marque un sentiment de révolte face aux formes récentes de stigmatisation et d'exclusion. Cette violence se matérialise notamment dans les banlieues par des actes de vandalisme, des voitures brûlées,

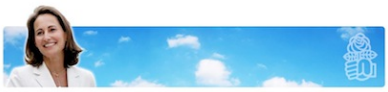

Que dit le projet socialiste ?

- La sécurité et la tranquillité de vie sont des droits pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence. **La sécurité est une priorité**. Cette première des libertés est de la responsabilité de l'Etat.
- Protéger nos concitoyens et garantir une sécurité durable pour tous et partout, en menant une politique de fermeté contre la délinquance et contre ses causes. **Mettre fin aux inégalités face à l'insécurité en rétablissant une sécurité publique de proximité** avec une implantation de la police dans tous les quartiers, dotés de capacités judiciaires pour lutter contre les trafics et l'économie souterraine.
- **Restaurer la confiance** des victimes envers la police et la justice pour briser la loi du silence.

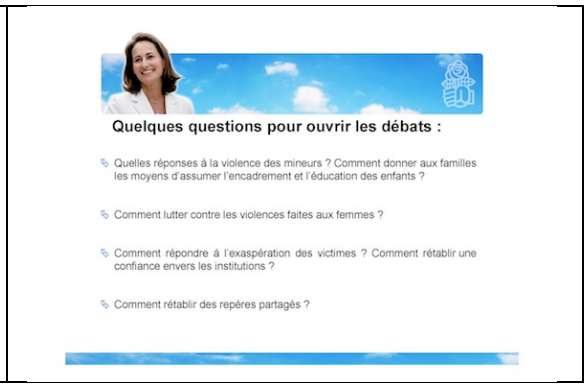

Compte-rendu de débats participatifs

1 – Canevas de compte-rendu

- ***Canevas de compte-rendu des débats participatifs sur un thème et sur un territoire***

Ce canevas de compte-rendu a été conçu pour faciliter la remontée et la synthèse des conclusions des débats qui seront organisés localement, que ce soit dans les sections, dans les comités locaux Désirs d'Avenir, ou dans les fédérations, etc.
Il est en effet crucial que l'ensemble des débats participatifs que le Parti socialiste va organiser sur tout le territoire puisse être lus, agrégés, et synthétisés notamment avec les débats menés en parallèle sur internet. La traçabilité des remontées de ces travaux et l'utilisation des conclusions de ces débats qui en sera faite, sont la garantie pour les sympathisants et militants qui se prêtent à cet exercice de l'utilité de leur investissement. De plus, les journalistes sont aux aguets pour vérifier de la sincérité et de l'efficacité de la campagne participative.
La transparence sur l'organisation de ce dispositif est donc la condition de la confiance dans l'ensemble du système participatif : que ce soit sur internet ou au niveau local.
Ce canevas de compte-rendu est volontairement simple et court. La distinction en trois étapes de réflexion de la synthèse du débat est cruciale pour permettre aux utilisateurs de la synthèse de repérer rapidement les éléments qu'ils cherchent. Elle permet également de structurer la réflexion dans le cours du débat et dans celui de la synthèse.
La 4e partie est consacrée aux suites prévues ou à prévoir pour les prochains débats organisés et les besoins qui se font jour au cours des débats.
Ce canevas de compte-rendu sert aussi bien à résumer un débat qu'à synthétiser à l'échelon supérieur, donc au niveau du département, de la fédération ou de la région, les autres comptes-rendus.
En effet, l'ensemble des comptes-rendus des débats organisés dans un département fera l'objet d'une synthèse intermédiaire, dite « territoriale » ayant vocation ensuite, à son tour, à être intégrée dans une synthèse nationale.

– Fiche de synthèse d'un débat participatif

– T hème	[parmi les thèmes des 4 débats participatifs ouverts]		
Synthétiseur(s)	[noms, coordonnées]		
Section(s) Comité(s)	[s'il s'agit d'une fiche résumant un débat local, indiquez ici quelle section ou comité local où s'est tenu le débat ; s'il s'agit d'une fiche de synthèse de plusieurs débats locaux, indiquez le niveau « d'agrégation » : (code postal de la commune, nom du département ou de la région)]		
Débat(s)	[s'il s'agit d'une fiche résumant un débat local, indiquer ici les éléments d'information sur le débat lui-même (date, lieu, nombre de personnes présentes, personnalités présentes) ; s'il s'agit d'une fiche de synthèse de plusieurs débats, indiquer les débats synthétisés]		
Date d'ouverture	[date initiale]	**Date de la version**	[pour clarifier l'actualité]
Version	[notamment si des débats se font en plusieurs étapes]		

1. Constats partagés au cours du débat

– Grandes Tendances	« Pépites » et Témoignages
[indiquer ici les grands constats factuels dégagés dans le débat et qui font consensus, ou les différentes tendances qui se dégagent.]	[citez ici les témoignages recueillis dans le cours du débat qui illustrent efficacement les problèmes rencontrés aujourd'hui sur le thème du débat. N'hésitez pas à citer les contributions les plus marquantes.]
Poursuivre la réflexion	
[indiquer ici les questions qui ont été soulevées mais n'ont pu avoir de réponse dans le cadre du débat. Il peut s'agir de données factuelles non disponibles, de définitions manquantes, de théories citées mais non connues, d'illustrations qui seraient pertinentes mais doivent être creusées, etc.]	

2. Causes de la situation actuelle

– Grandes Explications	Pépites et Témoignages
[indiquer ici les grandes causes aux constats précédemment, ou les différentes tendances qui se dégagent. Ne pas hésiter à remonter le chaînage des causes pour en arriver aux causes profondes d'un blocage.]	[citez ici les témoignages recueillis dans le cours du débat qui illustrent efficacement les enchaînement causaux qui mènent aux constats précédemment indiqués. Indiquez aussi les analyses minoritaires mais que les participants ont estimées stimulantes. N'hésitez pas à citer les contributions les plus marquantes.]
Poursuivre la réflexion	
[indiquer ici les questions qui ont été soulevées mais n'ont pu avoir de réponse dans le cadre du débat. Il peut s'agir de données factuelles non disponibles, de définitions manquantes, de théories citées mais non	

connues, d'illustrations qui seraient pertinentes mais doivent être creusées, etc.]

3. Propositions

– Grandes Idées	Pépites et Témoignages
[indiquer ici les grandes propositions qui émergent du débat pour régler ou supprimer les causes de problèmes dégagées au point précédent, ou les différentes tendances qui se dégagent. Soyez concret, pour aller vers des propositions qui puissent être mises en œuvre par un gouvernement.]	[citez ici les expérimentations discutées dans le débat et qui préfigurent ces propositions. Il peut s'agir d'expériences locales ou internationales. Décrivez-les très succinctement et donnez un contact si possible. N'hésitez pas à citer les contributions les plus marquantes.]
Poursuivre la réflexion	
[indiquer ici les questions qui ont été soulevées mais n'ont pu avoir de réponse dans le cadre du débat. Il peut s'agir de données factuelles non disponibles, de définitions inconnues, d'illustrations qui seraient pertinentes mais doivent être creusées, etc.]	

4. Organiser la suite du débat, localement

[Les prochaines étapes des débats : réunion, audition, etc.]
[Les besoins pour poursuivre les débats : témoignages, interventions de politiques, d'experts, etc. ?]
[Besoin de précisions techniques, d'argumentaires, etc ?]

2 – Canevas de compte-rendu dit « simple »

COMPTE RENDU
Thème du débat : Date du débat : Lieu du débat : Nombre de personnes présentes : Personnalités invitées :
Résumé succinct du débat :
Quels sont les réponses ou les nouvelles idées qui permettent de répondre aux questions posées par le débat :
Quelles sont les recommandations que vous pouvez proposer en complément des réponses formulées :
Date et signature du rapporteur

8. TEXTES DE REFERENCE DES DEBATS PARTICIPATIFS EN LIGNE ANALYSES (VOIR 3EME PARTIE)

8.1 LE TRAVAIL

- Texte publié sur le site desirsdavenir.org le 15 février 2006, lors du lancement des premiers débats participatifs.

« Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité ?
Questions ouvertes...
Pour contrer la précarisation dans le travail, quelles sécurités nouvelles pour les salariés devraient être inventées (sécurisation des parcours professionnels ; types de contrats de travail ; sécurité dans la vie de tous les jours : accès au logement, accès au crédit ; plus grande efficacité du service public de l'emploi) ?
Comment rétablir l'équilibre entre le travail et le capital (le travail n'est souvent perçu que comme une charge, alors qu'il est un facteur de croissance et de compétitivité, et la rémunération du capital à courte vue est souvent l'objectif principal voire unique des entreprises) ?
Comment assurer la continuité de la vie professionnelle ? Comment amortir ou gommer les ruptures traumatisantes que sont aujourd'hui la fin d'un CDD ou le licenciement ?
Comment associer les salariés aux bons résultats des entreprises, et pas seulement à leurs pertes (licenciement) ?
Comment faire en sorte que les entreprises couvrent mieux le risque économique à l'égard de leurs salariés (épargne salariale, formation, reconversion, ….) ?
Dans quel ordre classez-vous les priorités suivantes : sécurité dans l'emploi, durée du temps de travail, niveau de salaire, conditions de travail ?
La croissance économique et la création d'emplois passent-elles nécessairement par l'assouplissement des règles sur la période d'essai et le licenciement ?
Comment aider les jeunes à trouver leur place au travail ? 37% des salariés français seulement sont encore en activité après 55 ans. Comment peut-on encourager l'emploi après 55 ans ? »

- Première synthèse publiée sur le site desirsdavenir.org le 18 mai 2006

Comment concevoir le travail entre souplesse et sécurité ?
Le CNE et le CPE contestés
Les récentes mesures gouvernementales relatives aux contrat nouvelle embauche et contrat première embauche suscitent l'incompréhension et la crainte. L'incompréhension car des dispositifs assurant la flexibilité en matière d'emploi existent déjà avec l'intérim et les contrats à durée déterminée comme le souligne *gérarddesseigne* qui ajoute que ces nouveaux contrats n'ont pour objectif que de rendre encore plus facile le licenciement sans conséquences positives sur l'économie. En effet, *zarma10* , précise qu'un récent rapport met en évidence l'impact négligeable sur l'emploi de ces nouveaux dispositifs et l'internaute ne voit dans ces derniers qu'une précarisation accrue de la consommation qui ne peut qu'avoir un impact négatif sur la croissance. Quant à la crainte que suscitent ces réformes, elle s'exprime par la détresse et l'incertitude face à l'accroissement de précarité dans la vie.
Certains internautes s'interrogent : « comment faire des projets d'avenir quand nous ne savons pas si demain nous aurons encore un travail ? » Frédéric Masson et traduisent également les interrogations des parents : « comment les jeunes vont-ils pouvoir quitter leur parent et louer un appartement avec des contrats précaires » emma. En outre l'idée que le CPE va remplacer les stages pour les jeunes est récusée par *Grégoire* car la rémunération du stagiaire demeure non obligatoire.La précarisation prônée par le gouvernement favorise une spirale descendante et déprimante pour les salariés qui n'est

en rien bénéfique pour l'entreprise, « l'incertitude démotive » comme le remarque *PetitCâlinou*. *Armoise* estime que les entreprises paieront l'exploitation des jeunes par leur désengagement. La précarité porte atteinte à la dignité, « Les travailleurs sont considérés comme des biens consommables et jetables » observe *philippe19* et l'exemple donné par *pepito64* de ce charpentier embauché avec un CNE puis remercié sans formalité au terme d'un chantier alors qu'il avait apporté satisfaction en est un redoutable témoignage. La précarité détruit également le lien social du travail qui se traduit par un coût pour la collectivité car la diminution de l'épanouissement au travail favorise l'absentéisme et affecte la vie familiale comme le souligne *hikaduwa*. Or nous avons de « nouvelles solidarités à trouver pour soutenir l'ambition » comme le remarque *Dominique Laurent*.

Une forme unique de contrat

La réglementation en matière de contrat (CDD, CDI, CNE, CPE, intérim…) est jugée trop complexe et il est proposé par de nombreux internautes comme CatherineSoudé , *gubo, Cyril Kretzschmar* de ne conserver qu'une seule forme de contrat, le contrat à durée indéterminée. Ce contrat pourrait comporter des garanties de plus en plus fortes en fonction de sa durée jespar. Ainsi, la période de préavis pourrait s'accroître avec la durée du contrat spornike ce qui d'ailleurs existe déjà dans certaines conventions realword.

« La flexibilité ne peut s'établir sans contrepartie » (*vetilles* 2/3) La flexibilité doit être associée à la protection renforcée du salarié pour François56. *fafane* nous dit que parier sur la flexibilité, c'est briser le code du travail et que parier sur la sécurité, c'est nier la mondialisation. Il introduit ainsi le thème de la « flexsécurité ». Toutefois *marsipulami* et *FrançoisG* préviennent que cela ne doit pas constituer un marché de dupes qui s'ouvrirait à la flexibilité en ne prenant pas les précautions nécessaires pour garantir la sécurité. *Ravachol* estime que c'est « *par la réaffirmation du droit imprescriptible au travail (...) que peut se négocier la souplesse* » et sans que cette souplesse constitue un recul sur les conditions des salariés dans l'entreprise. Comme le souligne *Fantechi Daniele*, la flexibilité a besoin de réponses collectives. Il s'agit pour *comet* et pour Gils moins de garantir la stabilité de l'emploi par les entreprises que d'assurer la sécurisation des revenus par l'Etat. Il faut empêcher les situations dramatiques et aberrantes comme celles dont témoigne *romaface* qui après une période de chômage, retrouve un emploi à temps partiel mais voit alors ses revenus diminuer en élevant seule deux enfants préparant le bac. *Believe* propose, afin d'éviter le risque lié au logement en cas de chômage, la création d'un organisme auquel les employés cotiseraient pendant les périodes d'activité qui garantirait les loyers ou le remboursement d'emprunt pendant les périodes de chômage avec un délai de 6 mois pour retrouver un emploi. *Malaval jacques* propose pour garantir les revenus, la création d'un « *fonds national de l'emploi, mutualisant les risques de licenciement et pilotant des formations adaptées au marché du travail* », alimenté par les cotisations patronales et par l'Etat. L'autre élément de sécurisation en cas de flexibilité accrue réside dans la formation permanente qui doit permettre de se reconvertir plus aisément ou de se perfectionner comme le souligne *anthobrest*. A cet égard, *vieilledame* remarque l'inefficacité d'un trop grand nombre d'organismes de formation et insiste pour que les chômeurs puissent avoir accès à des formations portant sur les métiers dont on a actuellement besoin (services à la personne, maintenance informatique…) avec délivrance d'un diplôme. Il s'agit pour *brame* d'instituer une sécurité sociale professionnelle qui garantit une formation pendant les périodes de chômage. *Johara* estime qu'il ne faut pas se focaliser sur les facilités de licenciement pour assouplir le marché du travail mais plutôt raisonner en terme de mobilité et de plan de carrière ce qui est actuellement difficile quand on est licencié. Il faut dès lors améliorer le service public de l'emploi. *Raf* propose la fusion de l'A.N.P.E et des ASSEDICS.

En outre, la souplesse ne doit pas être introduite uniquement en faveur de l'employeur mais elle doit être partagée selon *Fabrice* et contribuer à faciliter la vie de l'employé avec par exemple, une prise en charge par l'employeur des démarches auprès de l'ANPE et des ASSEDIC, l'institution d'un guichet unique pour des conseils en formation, en reconversion, sur les droits du salarié, assurer le transfert des jours de formation d'un employeur à l'autre…

Mesures pour éviter les licenciements et favoriser l'emploi
Les principales mesures proposées concernent les charges sociales et la fiscalité. *Philucas* estime que trop de charges pèsent sur l'emploi. Pour *jean1947* , il serait possible d'inciter les entreprises à embaucher un pourcentage de leurs effectifs en compensant cet effort par une baisse proportionnelle des charges sur la totalité de leurs effectifs. Le même genre de mesure est préconisé par *max 89* avec la diminution de l'impôt sur les sociétés et la transformation de l'équivalent de cette baisse en masse salariale. Pour *marsupilami* , l'entreprise qui favorise le recrutement par des contrats de longue durée verrait ses charges diminuer alors que celle qui préfère les contrats précaires verrait ses charges augmenter. De même, *Armoise* estime qu'il serait nécessaire de baisser les charges des entreprises qui favorisent la formation de ses salariés et de celles qui maintiennent l'emploi. Il serait même nécessaire pour *jedoute* d'exiger des entreprises qui embauchent des jeunes sans qualification en CPE et qui les licencient avant la signature d'un C.D.I. de leur faire rembourser les exonérations de charges dont elles ont bénéficiées. Toutefois, *apb* estime que la réglementation sur les exonérations et les cotisations favorise les effets d'aubaine au détriment de l'embauche comme investissement d'avenir. Quant à *Gérard* , il estime que la théorie des vases communicants entre la baisse des charges et la création d'emplois ne se vérifie pas ; il rappelle que les charges servent à financer les retraites, la santé, la formation…et que les pays nordiques conjuguent un fort taux de charges avec un faible taux de chômage ; il pense qu'il faut faire supporter les charges sur l'ensemble des revenus (fonciers, spéculatifs…) et pas seulement sur les revenus du travail.
Realword propose de développer le label de l'entreprise citoyenne qui désignerait les entreprises favorisant leurs ressources humaines et qui pourraient obtenir en contrepartie des défiscalisations. Ces entreprises devraient notamment assurer la participation des salariés à leurs décisions. Ces entreprises devraient notamment assurer la participation des salariés à leurs décisions. *Bordeau* souhaite que la participation des salariés au capital de leur entreprise soit favorisée en instaurant un prêt à taux zéro pour l'acquisition d'actions. *Zarma 10* estime que l'entreprise qui fait des bénéfices ne devrait pas pouvoir licencier car elle transfère ses charges sur la communauté en licenciant dans le but d'accroître sa productivité ; en outre, il serait nécessaire de sortir de la logique qui consiste à ne taxer que les bénéfices (impôt sur les sociétés) ou l'immobilisation immobilière (taxe professionnelle) sans tenir compte de la redistribution effective à travers les salaires. *Gary* envisage une refonte des charges patronales qui seraient calculées par rapport au chiffre d'affaire de l'entreprise, indépendamment de son nombre de salariés. Il est nécessaire pour *Belveze* de mettre fin aux licenciements boursiers en prévoyant un dispositif de distribution différée des dividendes. Quant aux entreprises qui délocalisent, elles devraient selon *Bernard* avoir à payer une cotisation à un fonds en faveur de la formation et de l'UNEDIC.

La place des « seniors »
La première proposition porte sur l'institution d'un tutorat des jeunes par les plus anciens qui leur apprendraient le savoir pratique et les ficelles du métier (*Lucien Sportès*) ; *PizziniBarrère* ; *cricri*. *Guidot Claude* observe qu'il a dû quitter son emploi sans avoir pu transmettre son savoir. Il souhaiterait que soit organisé un départ progressif des seniors. La diminution de salaire qui en résulterait pourrait être

compensée selon *realword* par des interventions dans des centres de formation. *Bernard* propose que les périodes de carence puissent être validées pour sécuriser les fins de parcours.

Les mesures en faveur des jeunes
Les stages sont un premier de sujet de préoccupation. Il faut plus encadrer les stages pour *jean marc* car il s'agit d'une forme de salariat gratuit. Soit l'entreprise embauche au terme du stage, soit, sinon, elle paie les charges qu'elle aurait dû payer pour un salarié. Il faut éviter que le recours au stagiaire remplace un emploi pour *EME* et vérifier dès lors si le stagiaire est indispensable au fonctionnement de l'entreprise. Pour *claire* et *gerard-91*, le stagiaire doit être rémunéré par l'entreprise.
L'autre sujet de préoccupation concerne la formation qui doit être professionnalisante selon *ozzala* qui estime qu'il y a trop de formations peu adaptées à la demande d'emplois et que l'aide à l'orientation est déficiente. Il faut selon *alex* revoir le système des formations qui doivent s'adapter aux besoins et non produire des chômeurs. Pour *JFP*, il faut développer les formations pluriprofessionnelles (par dans le bâtiment, favoriser les connaissances en plomberie, électricité…).

L'amélioration des conditions de travail
La durée du travail devrait être adaptée selon sa pénibilité selon *febus*, *JGO17* et *foucher*. Toutefois cette mesure de la pénibilité peut présenter des difficultés selon *observer*. Il existe toutefois des critères objectifs (santé, espérance de vie…) qui selon *Ravachol* doivent être définis dans une loi.
Un constat inquiétant de *Kub* : les conditions de travail se détériorent au prix de l'optimisation financière et conduisent Kub à soutenir « j'aime mon travail mais je hais la façon dont on me demande de le pratiquer ».

En guise de conclusion, *jpmg* constate que les bas salaires ne permettent que de subvenir aux besoins sans autoriser de projets de vie et qu'il est temps de redonner au travailleur sa dignité, son droit à l'écoute et au respect en tant que personne active et impliquée dans la vie économique.

« Ce que je retiens du débat » : texte signé de Ségolène Royal, publié le 18 mai 2006 en même temps que la synthèse réalisé par les modérateurs-synthétiseurs.

Ce forum a suscité un très grand intérêt : vous êtes plus de 400 à y avoir porté votre contribution. Cet intérêt confirme que la question du travail et de la qualité du contrat de travail est centrale aux yeux des citoyens. Au delà des inquiétudes et des critiques de la politique gouvernementale, vous avez été très nombreux à proposer des pistes d'action ou des solutions. J'en ai pris connaissance et voici ce que j'en retiens, après ces trois semaines de débat.
La réponse de la droite au chômage, c'est de fragiliser le travailleur.
Ma proposition est à l'inverse : le salarié doit être sécurisé. Il en va d'abord du bien-être de chacun, de sa capacité à construire des projets de vie, pour lui et sa famille, et donc de l'état de notre société ; il en va aussi de l'efficacité de notre économie : ce n'est pas avec des salariés perpétuellement inquiets du lendemain que nos entreprises iront de l'avant. C'est pour cela qu'il faudra, demain, supprimer les contrats précarisés que le gouvernement vient d'imposer. C'est pour cela que, en Poitou-Charentes, nous avons conditionné les aides régionales aux entreprises à des engagements portant sur la durabilité des contrats de travail, sur la qualité du dialogue social dans l'entreprise, et aussi sur le respect de l'environnement. Ainsi les entreprises qui ont recours au CNE ne sont pas éligibles à ces aides.

Pour autant, la vie professionnelle n'est plus la même qu'il y a deux générations : on trouvait alors un premier emploi sans difficulté, que l'on ait d'ailleurs un diplôme ou que l'on soit sans qualification, on faisait souvent à peu près le même métier tout au long de sa vie, et on travaillait jusqu'à la retraite. Aujourd'hui l'entrée dans la vie professionnelle est difficile pour les jeunes sans qualification, on fait en moyenne au cours de sa vie trois ou quatre métiers, et on est souvent rejeté du marché du travail bien avant l'âge de la retraite. C'est à ces trois situations qu'il faut trouver des solutions, pour que l'entrée dans la vie active, les aléas de la carrière professionnelle et sa période finale cessent d'être faits de ruptures, de traumatismes et d'échecs.
Depuis 2002, la politique de la droite a aggravé ces situations :
- l'entrée dans la vie active de tous les jeunes, y compris ceux qui ont un diplôme ou une formation qualifiante, est obérée par le CPE : c'est l'institutionnalisation dans le droit du travail de la précarité des jeunes salariés, même pour ceux qui auparavant pouvaient accéder rapidement à un CDI ;
- le moteur croissance-création d'emplois a été cassé, les fruits de la croissance étant gaspillés à des réductions d'impôts improductives, et rien n'a été fait pour combler le défaut de qualification de la population active, qui est une des causes principales de la difficulté de trouver ou retrouver un emploi.
Je souhaite pour ma part rééquilibrer le rapport salarié-employeur en offrant la sécurité au salarié tout en donnant aux entreprises l'agilité dont elles ont besoin pour s'adapter aux évolutions de la conjoncture, aux progrès technologiques et à l'intensification des échanges. Aujourd'hui cette agilité, les entreprises la gagnent aux frais des salariés : c'est cela qu'il faut changer.
Cinq principes doivent à cette fin être mis en œuvre :

1- Un contrat à durée indéterminée : la première sécurité pour le salarié, c'est un contrat de travail équilibré ; le CDI doit donc redevenir la norme, le CDD et l'intérim étant réservés strictement à la couverture des besoins temporaires des entreprises, alors qu'en France ils sont davantage que dans la moyenne des pays de l'OCDE utilisés à couvrir des besoins permanents (10% des salariés sont en CDD ou en intérim). Dans ce cadre, l'agilité pour les entreprises doit leur être donnée par un allègement des cotisations sociales en fonction de leurs efforts pour l'embauche de salariés encore sans qualification, de jeunes à la recherche d'une première expérience professionnelle, de chômeurs de longue durée ou de salariés âgés. A l'inverse, le recours indu au CDD ou à l'intérim doit faire l'objet d'une pénalisation financière.

2- Une expérience professionnelle avec une formation pour les jeunes sans qualification : ce sont les jeunes sans qualification qui peinent à trouver leur place sur le marché du travail ; c'est donc par la qualification et la formation qu'il faut les y aider. Un droit à une formation rémunérée et liée à une première expérience professionnelle doit leur être systématiquement ouvert. Le contrat sécurité-formation proposé par le Parti socialiste en est l'illustration .

3- Une protection contractuelle des transitions professionnelles : la sécurité des parcours professionnels suppose de gommer les conséquences négatives de la mobilité professionnelle subie. Le salarié licencié ne doit plus se retrouver abandonné à lui-même, obligé de se frayer seul un chemin dans le dédale des organismes de placement et de formation. Le lien social que constituait pour lui le contrat de travail qui vient d'être rompu doit être continué dans un contrat-relais lui assurant une rémunération, un bilan de compétences, une formation et une aide active à la recherche de son futur emploi.

4- Des droits attachés à la personne et transférables d'un emploi à l'autre : la mobilité professionnelle choisie doit être encouragée, car elle permet de diversifier la carrière professionnelle, mais aussi d'anticiper un risque de rupture du contrat de travail en cours. Le salarié doit pour cela conserver ses

droits acquis, notamment ses droits à la formation, lorsqu'il fait le choix de la mobilité.

5- Un capital individuel de formation : la formation est aussi essentielle pour conserver son emploi, obtenir une promotion, changer d'entreprise, que pour entrer la première fois sur le marché du travail. La reconnaissance d'un droit individuel à la formation tout au long de la vie doit y pourvoir, selon le principe que le droit à la formation au cours de la carrière est d'autant plus important, en temps, que la formation initiale a été brève et peu qualifiante.

Rien de solide et de durable ne se fera pour assurer la sécurité des parcours professionnels, tout en permettant à nos entreprises de maintenir un haut niveau de compétitivité, en un mot pour que le travail soit reconnu comme un facteur déterminant du développement économique, si les partenaires sociaux n'en sont pas les acteurs et les promoteurs. L'Etat doit tracer le cadre et les principes fondateurs du nouveau rapport entre le travailleur et l'employeur, car c'est à lui qu'il revient de garantir la cohésion sociale et les droits individuels. Mais seule la négociation sociale peut avoir, ensuite, la force suffisante pour fonder ce nouveau rapport social.

8.2 LES JURYS CITOYENS

Texte de Ségolène Royal publié que le site desirsdavenir.org le 23 octobre 2006 pour recueillir l'avis des internautes suite aux déclarations sur les « jurys citoyens »

[23/10/06]

« **Evaluer les politiques publiques :** pourquoi pas des "jurys de citoyens" ?

Toute mon expérience politique m'a convaincue de l'obsolescence de certaines manières de faire et de gouverner. Beaucoup de bonnes intentions sont perdues, car les mesures, concoctées dans cercles trop étroits, manquent leur objectif. Faute qu'ait été pris le temps d'un diagnostic partagé et d'une construction plus collective de la décision.

Je crois aux vertus de la démocratie participative. Cela commence à se savoir.

Chacun d'entre nous, chaque citoyen là où il est, dans sa famille, dans son quartier, dans son milieu de travail, dans son association, dans ses loisirs, est un expert légitime de la mutation de la France. Parce qu'il vit un certain nombre de problèmes, parce qu'il a des projets, parce qu'il a des espoirs, parce qu'il s'interroge sur ce que vont devenir ses enfants, parce qu'il s'interroge sur ce que vont devenir ses parents qui vieillissent, parce qu'il s'interroge sur l'environnement, sur le cadre de vie que nous allons laisser aux générations futures.

Bref, je ne pense pas que les citoyens soient trop ignorants des affaires publiques pour s'en mêler, trop égoïstes pour concourir à la définition de l'intérêt général. Ou trop frileux pour regarder l'avenir en face.

Mais les citoyens ne s'impliquent que si le jeu en vaut la chandelle. S'ils ont le sentiment qu' on ne les consulte pas seulement pour la forme. S'ils sentent qu'ils peuvent orienter directement les choix, y compris financiers.

Je suis de prés, depuis quelques années les diverses formes et mécanismes de democratie participative : les budgets participatifs, les jurys de citoyens, les conférences de consensus à la suédoise. J'organise, à Poitiers, depuis deux ans, un colloque annuel consacré a la démocratie participative. Avec des chercheurs, des praticiens et des chercheurs venus du monde entier.

Tous ces dispositifs de démocratie participative ont en commun de reconnaître la capacité d'expertise légitime des citoyens et de créer les conditions d'une délibération informée.

La démocratie participative ne s'arrête pas à la seule phase "amont" : préparation de la décision, décision, action : "écouter pour agir juste". Pourquoi ne pas l'utiliser pour évaluer les résultats de l'action publique ?
La responsabilité politique est mise en cause à chaque renouvellement électoral puisque les citoyens peuvent sanctionner les élus qui n'ont pas rempli leurs obligations.
Il n'y a aujourd'hui pas d'évaluation au long cours de l'action publique.
J'ai proposé de créer des jurys de citoyens qui évalueraient les politiques publiques, par rapport à la satisfaction des besoins, ou par rapport au juste diagnostic des difficultés qui se posent, non pas dans un sens de sanction, mais pour améliorer les choses.
Ces jurys de citoyens pourraient être constitués par tirage au sort. Comme dans la Grèce antique.
Pour évaluer les choix technologiques, les scandinaves et les britanniques constituent des jurys de citoyens par tirage au sort. Si on admet que des citoyens sont aptes à formuler des recommandations sur des sujet aussi complexes que les biotechnologies, pourquoi ne le seraient ils pas pour évaluer l'action de leurs élus sur des sujets qui les concernent de prés ?
Et souvenons nous que la démocratie signifie d'abord le droit égal de « ceux qui n'ont pas de titre à gouverner » à s'occuper des affaires de la cité.
Rendons lui, comme dit Jacques Ranciére, sa « puissance de scandale » »

9. LIVRE PARTICIPATIF (1) : NOTES LIVREES AUX INTERNAUTES POUR LA REDACTION DU PREMIER CHAPITRE

Le désordre démocratique :
premier diagnostic
I.- Elus : ce que les Français en disent
II.- Défections électorales : non inscription, abstention
III.- Dissidences électorales :
- Le FN
- Le 21 avril 2002
- Mai 2005
- Comprendre
- Les jeunes et la démocratie représentative
IV.- De quelques dysfonctionnements démocratiques
V.- Autres raisons culturelles et politiques d'une transformation durable des comportements électoraux
VI. – S'appuyer sur l'expertise citoyenne pour décider et agir juste

I.- Elus : ce que les Français en disent
(sondages 2005-2006)
50 % admettent que la politique puisse être une activité « honorable »
(58 % il y a 4 ans)
71 % n'ont pas une bonne opinion des « hommes politiques », classés loin derrière les infirmières, les enseignants, les policiers, les militaires, les chefs d'entreprise et les syndicalistes (les plus sévères = 18-24 ans et 40-49 ans avec 76 % et 78 % d'opinions négatives ; les plus indulgents : les plus de 65 ans)
85% pensent que les politiques s'intéressent d'abord à leur carrière
62 % qu'ils sont coupés de la vraie vie des Français
19 % seulement qu'ils « connaissent nos préoccupations »
32 % qu'ils ont une vision pour l'avenir
1 % leur fait tout à fait confiance (22 % plutôt confiance)
37 % ne leur font pas du tout confiance et 39 % plutôt pas confiance
61 % ne font pas confiance aux députés = ce sont les élus **comptables de l'avenir** qui sont les moins écoutés.
Le maire = figure politique préférée, familière depuis la Révolution, ancrée dans la mémoire affective des Français (célèbre les mariages, s'occupe des écoles et du social). Elu de proximité **rassurant** quand domine le sentiment d'abandon (mais parfois violemment agressé : Nanterre et autres violences). **Elu du sol** opposé à **Etat lointain et non protecteur** = un retournement par rapport à l'imaginaire jacobin qui faisait de la distance la condition de l'élaboration de l'intérêt général. **Ambivalence** de l'idéologie de la proximité car elle est aussi l'alibi traditionnel des notables (Raffarin).
Globalement, les Français ne se sentent **pas reconnus** (importance de la **reconnaissance mutuelle**) et sont de plus en plus nombreux à penser que les
politiques sont déconnectés du terrain, impuissants face aux problèmes, incapables de décoder l'avenir.
Dialectique nécessaire de la **bonne proximité** et de la **bonne distance.**
Marcel Gauchet : ***« la reconnaissance, c'est très exactement le point d'équilibre entre connivence et distance ».***
Paradoxe : on ne s'est jamais autant tracassé de l'opinion et les gens n'ont jamais eu autant le sentiment d'être si peu entendus/compris à connaître n'est pas reconnaître, rendre visible n'est pas rendre compréhensible, se savoir dans le détail n'est pas se comprendre dans son ensemble.

II.- Défections électorales
1°) Abstention

En 20 ans, l'abstention aux législatives est passée de 20 à 30 % avec des pics à 40 % dans certains quartiers populaires. Record toutes catégories : le referendum sur le quinquennat : 70 %.
Lors des élections **municipales de 2001**, dans 32 sites prioritaires de la politique de la ville, un électeur sur deux ne s'est pas déplacé. Dans certains quartiers, l'absence de candidat FN a fait monter l'abstention. Forte augmentation de cette **« grève du vote »** par rapport à 1995 (Meaux + 18,8 % ; Vaulx en Velin + 18,8% ; Nanterre + 13, 13%…).
Les habitants des **Zones Urbaines Sensibles**, contrairement à une idée répandue, ne font pas, entre les partis, de choix très différents de ceux des autres électeurs (avec toutefois une **préférence pour la gauche** et un vote **d'extrêmedroite** un peu plus fort là où se concentrent les taux de chômage, de sans diplôme et d'ouvriers les plus élevés) mais ils votent moins.
Entre 1995 et 2002, la participation au vote des 18-24 ans a chuté de 10 points.
Anne Muxel : une large moitié des jeunes s'est abstenue lors du référendum européen.

2°) Non inscrits
4 millions de non inscrits sur les listes.
Loi du 10 novembre 1997 : inscription automatique des jeunes quand ils atteignent leur majorité, sur la base de l'adresse donnée aux Journées d'appel et de préparation à la défense (ceux qui avaient 18 ans avant 97 ou déménagent en cours d'année doivent effectuer une démarche volontaire). Efficacité partielle : 26 % des 18-19 ans non inscrits en 1995, ramenés à **14,4 % en 2005**.
L'appel lancé par les associations Devoir de Mémoire et ACleFeu (Clichy), avec Jamel, Bacri, Joey Starr, etc. à la suite de l'embrasement des quartiers a eu des **résultats inégaux** mais quand même significatifs. D'après une étude de Banlieues Respect (collectif de 165 associations) sur 108 communes des 22 Régions hexagonales : **7 % à 32 % d'inscriptions supplémentaires**, dont les 2/3 de 18-35 ans. Ces résultats doivent plus aux initiatives locales de mobilisation qu'à la géographie des émeutes (Melun a vu les inscriptions augmenter mais pas Meaux ; Aulnay et Clichy aussi mais pas La Courneuve ou Bobigny).
Sincères ou provocateurs, certains jeunes ont dit ne prendre leur carte d'électeur que pour pouvoir la brandir sous le nez des policiers qui les contrôlent sans cesse, espérant qu'elle les protègerait mieux que leur carte d'identité.
Vote obligatoire : il a fait, depuis l'instauration du suffrage universel en 1848, l'objet de 55 propositions de loi sans suites dont 3 sous l'actuelle législature (2 UMP et 1 PS). En **Belgique**, le vote est obligatoire depuis 1893, des amendes sanctionnent l'abstention, alourdies en cas de récidive mais peu appliquées. Résultat : **10 % d'abstention**. Ceux qui défendent le droit à l'abstention le font au nom du droit pour les électeurs d'exprimer de cette manière aussi leur mécontentement. Une **récente étude** menée dans 16 pays européens + Australie + Nouvelle Zélande a mis en évidence que le surcroît de civisme attendu de cette obligation était illusoire : là où le vote est lié à une menace de sanction, ses effets sont **contre-productifs** sur l'attitude politique et l'engagement citoyen car les gens discutent moins de politique, s'y intéressent et la connaissent moins que là où le vote est facultatif. Une pratique routinière ou contrainte n'est pas un comportement civique.

III.- Dissidences électorales
Le tournant = 1986, quand le taux de chômage se stabilise autour de 10 %. Corrélation mais pas causalité entre le déclin du PC et l'essor du FN (qui capte des voix ouvrières et de gauche mais dont l'électorat reste majoritairement issu de la droite).
Depuis 10 ans monte une véritable **révolte (jacquerie, insurrection…) électorale** qui cristallise de diverses manières des **votes anti-système**.
1°) Le Front National
Présidentielles 1995 = 18 % des 18-24 ans et des 25-34 ans (10 % en 1984), principalement masculins (il y aurait beaucoup à dire sur la crise de la masculinité populaire mais pas à la manière d'Eric Zémour. Combinaison de souffrance sociale et d'incertitude identitaire suscitant nostalgie pour l'ordre ancien, violences réactives – sexistes, racistes, homophobes

– et réceptivité aux thématiques autoritaires-virilistes)
30 % des ouvriers et 25 % des chômeurs les moins enclins = femmes et plus de 65 ans

Présidentielles 2002 = près de 5 millions d'électeurs
16,9 % au 1er tour ; 17,79 % au 2ème tour
Législatives 2002 = 11,1 %
Européennes 2004 = 9,81 % (7 députés)
Régionales 2004 = 14,9 % (157 élus)
Des scores **durables.**
Une **bataille initiale mal menée** dans les années 80 car privilégiant l'antiracisme moralisateur et **sous-estimant la question sociale**, assimilant tous les électeurs FN à l'extrême-droite traditionnelle sans s'attaquer aux racines du populisme moderne d'où inefficacité assurée voire encouragement à de nouveaux bras d'honneur. La caractérisation comme vote « protestataire » est un peu courte car elle n'incite pas à comprendre sur la base de quels désarrois s'opère pour beaucoup l'adhésion aux « valeurs » du FN et comment une partie de cet électorat, quoiqu'apparemment fidélisé, peut **rebasculer à gauche** s'il a enfin le sentiment qu'on perçoit ses problèmes et qu'on s'y attaque vraiment.
Certains électeurs FN continuent d'ailleurs à se dire de gauche…
« Lepénisation des esprits » = attention à cette vision catastrophiste qui accrédite à l'excès l'idée d'une banalisation des thèses du FN sur la base d'une lecture contestable (et contestée notamment par le CEVIPOF) de certains sondages. Avoir la nostalgie des « valeurs traditionnelles » (= les repères qui permettaient d'y voir clair) ne vaut pas fascisation des cervelles et même trouver qu'il y a « trop d'immigrés » ne signifie pas consentir à leur discrimination. Le FN fait, hélas, partie du paysage et joue avec talent le jeu de la démocratie : que 66 % des Français ne voient pas en lui un danger pour la démocratie n'est pas forcément le signe d'un abaissement de leurs barrières immunitaires.
Sous la radicalité apparemment intraitable, le mépris de classe pointe le nez…
Il reste que 24 % des sondés se disent tout à fait ou assez d'accord avec les idées frontistes, 43 % les trouvent « excessives » et seulement 39 % « inacceptables » : c'est inquiétant mais la pose morale n'est pas la bonne attitude car elle renforce ceux qui, dans leur colère ou leur désespoir social et politique votent FN avec la conviction qu'il est le seul parti anti-establishment et proche du peuple. A traiter d'urgence : **le sentiment d'abandon et de lâchage** de plus en plus général.

Décembre 2005 : 33 % pensent que le FN peut être présent au **2ème tour en 2007**, 29 % le souhaitent… Plus l'insécurité, la précarité et l'incapacité à faire France se répandent, plus le FN capitalise.

2°) 21 avril 2002
Pas un coup de tonnerre dans un ciel serein = une étape de plus dans un processus ressentimental au long cours.
Pas un « séisme » car ce vocabulaire qui naturalise le politique (de plus en plus fréquent cf. l'abus du terme « catastrophe » là où, de Katrina à Outreau, des chaînes de décision ou de non décision sont directement en cause) impute à la fatalité ce qui est de l'ordre de la responsabilité.
Pas non plus la faute exclusive des petits candidats issus de la gauche plurielle (Taubira…) car ils furent aussi le symptôme de notre incapacité fédérer = responsabilité partagée.
A la différence de ce qui s'est passé en mai 2005, le résultat n'était pas voulu quoique la semonce fût volontaire. Au 1er tour, sur 35 % d'électeurs **s'estimant en situation de déclin ou de régression sociale**, le FN en a capté 25 % et Jospin 10 %. A l'époque, il s'agissait principalement d'électeurs de catégories modestes. En mai 2005, 56 % exprimeront ce même sentiment de hantise de la chute, dont nombre d'électeurs des **couches moyennes**, cadres en tête. La dissidence électorale s'élargit au rythme de l'insécurité sociale et nationale.

Les partis de gouvernement apparaissent clairement comme très minoritaires dans le pays. On prend sur le coup la mesure du divorce mais on n'en tire pas (ou alors de la pire manière) les conclusions opérationnelles. La politique conduite depuis 2002 par la droite fait **le lit de la répétition du même,** en pire.
Vote des Z.U.S. :
12,14 % pour l'extrême-gauche (France entière : 10,44 %)
43,64 pour la gauche (France entière : 33,45 %)
24,66 % pour la droite (France entière : 37,90 %)
20,54 % pour l'extrême-droite (France entière : 19,20%)
Pour Olivier Duhamel, tout s'est déréglé en 2002 :
- le 1er tour a été de fait une élection **ultra-proportionnelle** d'un type nouveau, avec les caractéristiques du genre : prolifération de candidats, attaques privilégiant le plus proche, fin des allégeances partisanes, dispersion des suffrages, multiplication des votes d'expression identitaire ; il cite le cas d'un jeune collant gentiment des enveloppes pour Jospin mais confessant qu'il allait voter Besancenot. Un vote, en somme, « juste pour dire » ;
- le 2ème tour fut conforme à la logique **ultra-majoritaire** de notre Constitution mais les deux finalistes étaient minoritaires dans le pays (déjà le cas en 1995).
Ses propositions = **un temps d'antenne** proportionnel à la représentativité de chacun ? Une **sélection** plus stricte des candidats : représenter 3% minimum des électeurs ou réunir 200.000 signatures ?
Autres préconisations çà et là = **l'apparentement au 1er tour** (tout le monde y va mais alliance explicite pour totalisation, en vue de l'accès au 2è tour, de toutes les voix qui se sont portées sur les candidats alliés). Durcissement des conditions de **remboursement.** Pas forcément inintéressant mais on ne règle pas un problème politique de fond par des recettes **technico-techniques**. C'est à la racine qu'il faut attaquer les causes du mal démocratique et de l'exaspération non seulement populaire mais plus généralement française.

3°) Mai 2005
92 % de la représentation nationale a voté dans un sens et 56 % des Français dans l'autre.
Ne pas sous-estimer ce décalage mais d'abord, avant d'en venir aux raisons du non, **ne pas mésestimer le oui** et les millions de Français qui ont fait ce choix **malgré tout** : malgré un texte indigeste, malgré une réalité européenne bien éloignée de nos rêves, malgré le discrédit du gouvernement Raffarin et la tentation d'un vote-sanction, malgré leurs inquiétudes et leurs incertitudes, malgré les rumeurs les plus folles (remise en cause de l'IVG, de la laïcité, des droits sociaux…). Ils ont voté oui avec la conviction, au bout du compte, que là était l'intérêt de la France et que le traité donnerait plus de chances à l'Europe de jouer son rôle politique et de fonctionner efficacement. Eux aussi ont ardemment débattu. **Tous n'étaient pas des nantis**. On a beaucoup souligné le caractère interclassiste du vote non. Le vote oui le fut aussi et pas exclusivement monopolisé par les catégories les plus aisées, les plus sûres d'elles, les plus éprises de mondialisation heureuse : 35 % de oui chez les salariés qui gagnent entre 1000 et 2000 € par mois, 42 % chez ceux qui gagnent entre 2000 € et 3000 € par mois. **Le revenu et le bagage universitaire n'expliquent pas tout.**
Il reste que 69 % de ceux qui s'estimaient en situation de **régression** sociale ont voté non et que 65 % de ceux qui s'estimaient en situation de **progression** sociale ont voté oui.

La révolte croît contre le consensus des élites politiques, économiques et médiatiques = **crise de leadership** manifeste.
De plus en plus, les gens ont le sentiment d'être pris dans un mouvement qui leur est hostile, auquel ils ne peuvent rien, qui les broye et d'une certaine façon signifie leur mort ou la mort de ce à quoi ils tiennent. Non seulement l'Europe ne sera pas française mais elle est vécue comme **portant atteinte à ce qui fait la France** (modèle social, rôle protecteur de l'Etat : cf. sondage pour l'Assemblée montrant que la **protection sociale** incarne, juste après la Marseillaise, la nation française) donc contribuant à la défaire, cheval de Troie d'une mondialisation menaçante (Marcel Gauchet).

Les partisans du oui ne sont **pas crus** et sont **taxés d'arrogance**.
La campagne du non est tonique car elle donne le sentiment de **récupérer un peu de maîtrise** sur le cours des choses, de déjouer les pronostics : jubilation du pouvoir d'empêchement et de sanction. Cette fois-ci, le résultat est pleinement voulu. L'addition des ras le bol nourrit la vague.
En 1992, seul un fort soutien des diplômés et cols blancs avait, de justesse, sauvé le oui ; ces catégories ont, depuis, quantitativement progressé : la moitié de la population adulte était alors sans diplôme, la proportion actuelle n'est plus que d'un tiers ; les cadres et professions intermédiaires ont augmenté de 20 % ; les grandes catégories du non à Maastricht (ouvriers, artisans, commerçants) ont continué de s'effriter (-10 %) même si elles représentent encore 31 % des actifs.
Paradoxe (Eric Maurin et Dominique Goux) : cette transformation sociologique aurait dû mécaniquement profiter au oui en 2005. Tel n'a pas été le cas. En 2005 comme en 1992, le niveau d'instruction est déterminant mais **le clivage se déplace** et passe désormais **entre les très diplômés et tous les autres**. Une partie des diplômés intermédiaires, jadis soutien du oui, bascule vers le non (efforts méritocratiques déçus sur fond d'inflation-démonétisation des diplômes moyens), les **classes moyennes du public** (pro-oui en 1992) rejoignent **celles du privé**, pro-non aujourd'hui comme hier. Anxiété désormais partagée, pour soi ou plus encore ses enfants, hantise du déclassement qui fait qu'on ne regarde plus ceux du dessus avec envie mais **ceux juste en dessous avec effroi** car on n'a ni espoir de mobilité ascendante ni accès aux aides sociales des plus démunis (problème de l'assignation résidentielle et plus encore scolaire).
60 % des électeurs de gauche votent non, pas par rejet de l'idée européenne mais par refus de voir, pensent-ils, davantage ébranlés l'emploi, l'Etat et les services publics. L'Europe-Providence, sinon rien !

Percée du vote non chez **les jeunes** (près de 60 % des 18-34 ans), les ouvriers (80 %), l es employés (67 %), les intérimaires (71 %), les CDD (69 %).
Les Français, qui ***« ont fait de la politique européenne un sport populaire »*** (Rifkin), ne sont **pas apathiques mais en attente**. On débat partout, même avec des inconnus, les livres sur l'Europe, même austères, sont des succès d'édition.
On fait payer aux gouvernants, qu'on n'estime ni fiables ni efficaces, le fait que ***« le désir de maîtrise personnelle des choses ne rencontre aucune offre politique »*** (Mariette Darrigrand). Dans leurs motivations, **question sociale et question nationale** sont liées : parce qu'en France, plus qu'ailleurs, l'Etat est le garant du pacte social et parce que le chômage est aussi destructeur d'identité nationale (élargissement, Bolkenstein, plombier polonais, Turquie).

4°) Comprendre
Plutôt qu'une nostalgie passéiste, **l'attente impatiente et exaspérée de ce qui ne vient pas** = des protections adaptées aux risques d'aujourd'hui.
Ne pas en faire une lecture aristocratique et réductrice qui ne verrait que néonationalisme ou xénophobie matinée de fausse radicalité sociale (Savater : ***« des réflexes finalement petits-bourgeois drapés d'un apparat de radicalité trompeuse »)***, que populisme tournant le dos à l'époque. Ces dimensions sont présentes, elles n'épuisent pas la signification du vote.
Sanction d'une Europe vécue comme technocratique et bureaucratique sans autre perspective politique que l'élargissement. La bonne nouvelle du référendum, en dépit de son résultat : **la politique, chassée par la porte, revient par la fenêtre**, par effraction. Le non ne signifie ni dépolitisation ni repli sur un nationalisme étroit mais **espoir** d'une construction (nationale et européenne) plus généreuse, plus sociale, plus politique.
Entendre l'appel et la **demande de politique/aux politiques**. Le moral français est certes le plus en berne de toute l'Europe (les plus optimistes sont les Scandinaves qui combinent haut degré de modernité, haut niveau de protection sociale et inégalités plus réduites) mais la créativité et l'inventivité des Français sont toujours vivaces : **optimisme personnel** (cf. mutations des moeurs et de la famille), **pessimisme collectif.**

En France plus qu'ailleurs, c'est **la vision que les citoyens ont du politique qui colore leur rapport à la société** (Rozès). Les Français ont le sentiment exaspéré que leurs potentialités ne sont pas valorisées par des gouvernants qui les empêchent de se projeter. Les dirigeants, de leur côté, s'exonèrent est estimant que les Français, décidément, ne sont pas à la hauteur des enjeux. D'où divorce, déclinisme, déprime et autres « dé ». C'est parce que la politique est en crise que l'humeur des Français est la plus noire d'Europe.
L'impuissance invoquée par le politique (au nom, pêle-mêle, de « l'économie », de l'Europe, de la mondialisation…) est un **discours anxiogène** qui délégitime la parole politique et dispense de chercher comment peser. Les gens pensent de moins en moins que la politique va les protéger mais **le corps social n'est pas exsangue** et l'envie de participer l'emporte sur le repli sur soi mais pas à n'importe quelles conditions. Cf. dons pour le tsunami : leur ampleur a surpris, les gens ont donné parce que « là, au moins, c'est utile ». Dans leurs vies, ils explorent de nouvelles pistes ce qui n'est pas un signe de déprime mais de **vitalité sociale**. La société hyper-individualisée n'est pas l'ennemie des causes collectives, à condition que la cause soit crédible et que l'articulation – du particulier au général, du singulier au commun – soit repensée et le lien renoué. Sinon, ils ont bien d'autres choses à faire.
La France ne s'ennuie pas : elle s'inquiète, doute, s'interroge, s'impatiente, s'exaspère et parfois ne se reconnaît plus, ne sachant plus **ni d'où elle vient** (cf. confusion histoire partagée/devoir de mémoire, esclavage, colonialisme**) ni où elle va** et surtout n'y apercevant plus ni la grandeur (de Gaulle : ***« la France ne peut être la France sans la grandeur »***) ni le destin (St Just : ***« la France vote la liberté du monde »***) qu'elle pensait incarner. ***« Imaginer la France ne va plus de soi »*** (Pierre Birnbaum)
On peut dire que l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes ressemble de moins en moins à ce que nous sommes devenus. Mais ne **pas oublier que l'identité** n'est jamais qu'une ***« espérance inscrite dans une époque »***. Ces Français au moral réputé en charpie répondent à un **sondage du Parisien** (1er février 2006) que ***« la diversité actuelle de la population française est une richesse »*** (72 %) et que c'est ***« une caractéristique de la France »*** (73 %), même s'ils trouvent insuffisante ***« l'intégration »*** (mot à bannir car il suggère que les Français en cause ne le seraient pas tout à fait…). Des sujets d'inquiétude aux motifs de fierté, la différence est parfois ténue et tient, encore une fois, à la capacité des politiques à poser des mots justes et des actes clairs qui rassemblent. Entendre la légitimité d'un **désir de repères, d'ordre juste, de protections équilibrées** et le refus d'une adaptation à sens unique qui condamne à tout subir sans piper mot.
L'urgence : montrer que l'impuissance n'est pas une fatalité.
Ce qu'il nous faut : ce que François Mitterrand appelait ***« la force d'être soi-même et celle de changer ».***

5°) Les jeunes et la démocratie représentative
Pas vraiment la lune de miel…
Là aussi, importance des diplômes mais large défiance, **décalage culturel générationnel, civilisationnel…**
La conscientisation emprunte d'autres voies, mêlant radicalité et pragmatisme.
Textes de rap : chronique sociale et, parfois, contestation politique, trop peu entendue du monde adulte.
Expression réactive : altermondialisme pendant un temps, manifestations anti- Le Pen en 2002, révolte des banlieues (cf. Todd sur la demande d'égalité et non lectures culturalistes), mobilisation anti-CPE.

IV.- De quelques dysfonctionnements démocratiques
- Un Parlement et des instances élues qui ne représentent pas **la diversité** de la France (femmes, ouvriers et employés majoritaires dans la population active, Français de toutes origines). Les Français y sont pourtant favorables à 57 % (dont 65 % d'électeurs du FN !) et à 89 % pour ce qui concerne les femmes (93 % chez les 18-29 ans).
- Des lois votées en nombre excessif mais souvent **pas appliquées** : 1/4 des lois adoptées

ces 20 dernières années et nécessitant des mesures réglementaires sont restées en rade ; un an après leur vote, seulement 10% des lois votées sont mises en application, les lois d'origine gouvernementale avant les lois d'origine parlementaire.
- **Cumul des mandats** faisant obstacle au renouvellement et à l'élargissement de la représentation.
- Faiblesse des **contre-pouvoirs**.
- **Décentralisation** réduite à un gigantesque désengagement de l'Etat, collectivités empêchées d'exercer leurs nouvelles responsabilités.
- Spectacle des **corruptions** d'élus, pas forcément sanctionnées par les électeurs mais accréditant l'idée que la fraude, le privilège et le passedroit sont la règle.
- **Irresponsabilité du Chef de l'Etat** (cf. pendant les émeutes des quartiers, le nombre de jeunes brocardant les avantages de la « planque » présidentielle = ne pas sous-estimer le rôle des Guignols dans la diffusion d'une culture politique de masse…)
- **Débats publics truqués = EPR** (la Commission nationale du débat public privée d'informations importantes sur sa vulnérabilité aux avions de ligne, les contre-expertises empêchées, les appels d'offres passés par EDF avant même que s'ouvre la session du débat public…). Le Parlement vote sur l'EPR alors que le gouvernement cache des données et ne se soucie guère des lois (1995, 2002) qu'il a lui-même adoptées sur la démocratisation dudit débat ainsi que sur le renforcement des pouvoirs de la Commission nationale.
- Le **referendum local** créé par les lois de décentralisation (2003, 2004) mais auquel les élus résistent car, pour beaucoup, il empiète sur les prérogatives de la représentation et que les préfets refusent, comme celui demandé dans un département par 46.000 pétitionnaires sur les déchets radio-actifs.
- Les mêmes manoeuvres et dissimulations à propos des **OGM** : demande du Préfet au TA du Gers de refuser au conseil général un référendum sur les OGM. Arrêtés des maires systématiquement recalés avant revirement récent de jurisprudence. Des cultures transgéniques dissimulées par le gouvernement alors qu'une directive européenne impose d'en tenir le registre public.
- Le projet de loi sur la **transparence nucléaire** enterré depuis… 1998.
- Les **promesses vite oubliées** par les plus hautes autorités de l'Etat : fracture sociale en 1995, engagement pris en 2002 – ***« ça m'oblige »*** - de gouverner en tenant compte de tous ceux qui avaient voté Chirac contre Le Pen. **L'indifférence au message des Français** : régionales de 2004.

Les décisions imposées **à la hussarde**, par ordonnances ou 49-3 : retraites, CPE.
Des rebuffades à répétition.
Un fonctionnement de caste suffisante.
Caricature : le CPE.
Irrespects en tous genres (canicule, Outreau, Chik parce qu'en outre-mer…) qui, c'est logique, **n'induisent pas en retour le respect**.
Dérapages verbaux insultants et dégradants pour la fonction politique, qu'ils soient calculés (Sarkozy) ou tristement spontanés (Frèche).
La maltraitance du consommateur fait écho à la maltraitance du citoyen :
importance du **sentiment d'impuissance** de l'usager face à des monopoles commerciales face auxquelles il se sent **désarmé voire carrément abandonné**.
Impression d'être **pris pour un moins que rien** dont le temps ne vaut rien (cf. l'irritation suscitée par les disques téléphoniques sans possibilité d'obtenir un opérateur humain).
Conséquence : ***« personne ne veut changer de régime mais la foi dans le régime s'est perdue »*** (Gauchet).

V.- Autres raisons culturelles et politiques d'une transformation durable des comportements électoraux

Affaiblissement de la perception du **clivage Droite-Gauche**. On a, dans notre histoire, périodiquement prédit son obsolescence : en vain car il s'est à chaque fois imposé à nouveau comme grille de lecture et d'action pertinente. Problème de nos jours : le **refonder sur des critères faisant sens**. Répondre aux questions d'aujourd'hui dans la fidélité à nos valeurs

mais en **actualisant** nos objectifs et nos manières de faire (exemples : travail, assouplir et sécuriser ; familles, liberté entre adultes et autorité parentale assumée). Ceci dans un contexte où les positions sociales n'induisent pas mécaniquement des comportements homogènes et des adhésions uniformes (en réalité, ce ne fut jamais totalement le cas mais il y avait quand même des correspondances plus stables).
A propos du **désarroi des classes moyennes** : ne pas oublier la sympathie des Français pour le mouvement de 1995 (grève par procuration) et même celui de janvier 2005. Fonctionnaires accusés d'être privilégiés : nos concitoyens n'embrayent pas tant que ça sur la diatribe anti-fonctionnaires, perçus comme rendant quand même un service fût-il d'inégale qualité ; ils rêvent que leurs enfants trouvent un abri dans la fonction publique, refusent le démantèlement et la paupérisation des services publics. Ce d'autant plus qu'après la « réconciliation » de la gauche avec l'entreprise (années 80), on assiste à une **dégradation frappante de l'image des entreprises** (patrons voyous, rétributions scandaleuses, blues des cadres, stress généralisé).
La droite instrumente les peurs (cf. ***« société de la peur »,*** déclinistes, discourscatastrophe préparant au remède de cheval ultra-libéral) et joue la carte de la **fragmentation clientéliste** voire communautariste.
La gauche doit porter une vision de la société comme **totalité solidaire**, garante des **choix individuels** et de **l'effectivité de droits égaux**, en **proposant un avenir** qui soit autre chose qu'un futur de survie (Marc Guillaume) ; à elle de reprendre l'initiative de la définition de nouvelles lignes de partage, à elle de rassurer et de réconcilier pour tirer le pays vers le haut.
Individualisation des comportements.
Déprise des grands récits.
Fin des clientèles captives et des allégeances inconditionnelles.
Emergence de **réseaux** à géométrie variable et durée de vie limitée :
importance d'**Internet** dans le processus de **désintermédiation politique**.
Pluralité des appartenances simultanées et des facettes identitaires ***(« Chacun de nous est une foule »,*** Erri de Luca).

Nombreux débats où les positionnements n'épousent pas spontanément les frontières traditionnelles de la droite et de la gauche.
La confiance se mérite davantage pas à pas, car par cas, un sujet après l'autre. Le zapping électoral ne traduit pas une versatilité incompréhensible ou un consumérisme répréhensible mais témoigne de cette plus grande **fluidité** des relations et engagements qui se diffuse dans toute la société.
Plus informés, moins enclins à déléguer, les citoyens ne donnent plus de chèques en blanc, veulent se forger **leur propre opinion** même s'ils demandent à être éclairés (et reprochent aux politiques de trop peu le faire). Ils veulent être davantage **acteurs des choix** qui les concernent à condition d'avoir l'assurance que ce ne sera pas temps perdu.
Signes de leur **indiscipline** : ils plébiscitent Amélie Poulain au nez et à la barbe de la critique, sauvent par leurs votes réitérés Magali de la Star Ac en s'identifiant à ses faiblesses et en déjouant le scénario pré-établi par les organisateurs, se pressent pour voir l'exposition « Mélancolie » (300.000 visiteurs) sur la seule foi du bouche à oreille, se jouent des injonctions et des prescriptions. Ils font pareil en politique quoique sur un registre plus grave parce que plus anxieux. Ils tiennent pour légitime ce à quoi ils ont pu donner leur assentiment en s'impliquant.
Ils respectent les convictions mais pas les certitudes arrogantes.
Ils veulent l'autorité mais pas l'autoritarisme.
Ils ont **soif de débats** sur l'avenir de la France, sa place dans le monde, les grands sujets économiques et sociaux qui influent sur leur vie (76 % des Français le souhaitent dont 93 % des 25-29 ans et 86 % des 18-24 ans – CSA 10 octobre 2005) mais se désintéressent des querelles politiciennes.
Ils ne se passionnent guère pour les questions institutionnelles mais font montre **d'appétit politique** (des **valeurs** qui doivent guider l'action aux **résultats** qu'ils sont en droit d'en attendre).

Ils pétitionnent de plus en plus, Internet aidant, parfois pour des motifs égoïstes (NIMBY), parfois pour de nobles raisons (inventeur de la pétition : le docteur Guillotin…).
Des **citoyens paradoxaux** dans une **France qui se cherche** : **mutants** et pas moutons, exigeants donc **stimulants** pour les responsables politiques.

VI.- S'appuyer sur l'expertise citoyenne pour décider et agir juste

A leur manière, les électeur affirment l'égale compétence politique de tous, qui est au principe de la souveraineté du peuple et de l'égalité des citoyens. La représentation n'est pas le tout de la démocratie mais l'une des formes qu'elle emprunte ; sa périodicité est mise à rude épreuve par l'accélération du tempo de la modernité (cf. tirage au sort : plus démocratique que l'élection pour les Grecs anciens ; cf. actuels jurys de citoyens européens et notamment ceux de Berlin où les habitants répartissent eux-mêmes dans les quartiers des crédits type politique de la ville ; cf. budgets participatifs latino-américains – 300 villes – et, dans une moindre mesure, européens).
Mon choix = transparence, efficacité et démocratie participative car, comme le disait Marc Bloch, ***« notre peuple mérite d'être mis dans la confidence ».***
- Régionales 2004 : une **campagne participative** et un projet élaboréenrichi au fil de 400 forums locaux et thématiques (silence des notables, parole des citoyens, première phase d'écoute puis retour sur le terrain).
- **Politique de l'eau** : des intérêts a priori très divergents (irrigants, environnementalistes, pêcheurs…), des règles du jeu garantissant la qualité des échanges et la recherche commune d'un intérêt général régional.
- **Budget Participatif des Lycées** : une vraie capacité d'orientation de la dépense publique (10 millions d'€ en 2006 dans la centaine de lycées publics de la Région) et une petite révolution culturelle. Créditer chacun d'une **capacité d'expertise** partie prenante de l'expertise collective construite ensemble.
Démocratie participative = respect, reconnaissance, pouvoir partagé et mandat mieux exercé. Importance de règles claires pour une délibération informée.
Tenir parole. Rendre compte. Nécessité de **vrais enjeux** car les gens n'ont pas de temps à perdre.
Dynamique : non seulement partager les décisions pour prendre les bonnes, non seulement mieux ajuster la dépense utile mais aussi, en retour, un **levier de réforme du service public** (cf. impact du BPL sur nos façons de faire : plus de diplomatie secrète à l'abri des bureaux, prise en compte des attentes sur le terrain, réactivité et transversalité obligées).
Au bout du compte : une autre façon de faire de la politique, d'exercer le pouvoir et d'en **restituer une part aux citoyens**, sans démagogie, en assumant ses responsabilités, mais en leur redonnant – essentiel dans la période **– le goût et la possibilité d'influer** effectivement sur le cours des choses et les affaires communes car, pour la démocratie, le sentiment d'impuissance est le poison mortel (importance de l'empowerment = « enpouvoirisation » des citoyens).

Deux conceptions s'opposent :
- la **volonté de puissance**, surjouée pour séduire et rassurer après avoir attisé les peurs ; ses résultats sont condamnés à être faibles car ce n'est plus ainsi qu'on pilote et qu'on motive. **Autorité abusive**.
- Le **pouvoir** assumé dans la sérénité, la responsabilité, la fermeté quand il le faut, et le **partage** car les citoyens ne supportent plus d'être le tiers exclu d'une histoire qui est la leur et apportent beaucoup à l'efficacité de l'action publique. Importance des repères et de **la politique par la preuve**. **Juste autorité.**
Plus fondamental, à mon sens, que la querelle régime présidentiel ou primoministériel qui a, certes, son importance ainsi que le rééquilibrage des pouvoirs du Parlement et, plus largement, de nos institutions mais, quelle que soit la formule que nous retiendrons au final, **la priorité** est aujourd'hui à une transformation très profonde de nos représentations, de notre état d'esprit, de nos manières d'être et de nos façons de faire pour reconstruire avec les citoyens une relation en phase avec leurs inquiétudes et leurs attentes.

Pas une politique modeste, sorte de gouvernance aseptisée réduite à la simple gestion : une ambition exigeante. Devoir de clarté, de simplicité, de volonté.
Une nouvelle culture politique en gestation, du Chili à la France…
Jacques Rancière à propos de la démocratie : ***« il faut redonner à ce mot sa puissance de scandale. Il a d'abord été une insulte : le gouvernement de la canaille, de la multitude, de ceux qui n'ont pas de titre à gouverner ».***
L'égalité n'est pas le but mais le présupposé de la démocratie comme ***« pouvoir de n'importe qui »*** et affirmation que ***« le plus grand nombre a vocation à s'occuper des affaires communes ».*** La démocratie n'est ***« ni cette forme de gouvernement qui permet à l'oligarchie de régner au nom du peuple ni cette forme de société que règle le pouvoir de la marchandise. Elle est l'action qui sans cesse arrache aux gouvernements oligarchiques le monopole de la vie publique et à la richesse la toute-puissance sur les vies ».***

10. LIVRE PARTICIPATIF (2) : SYNTHESE DU PREMIER CHAPITRE DESTINEE AUX INTERNAUTES (MISE EN LIGNE LE 18 MAI 2006[865])

Chapitre 1 – Le désordre démocratique : premier diagnostic
Synthèse au 18 mai/1188 contributions

De nombreux internautes se félicitent de l'opportunité qui leur est donnée par ce forum de s'exprimer et de **participer à l'élaboration des propositions** qui pourraient être portées lors de l'élection présidentielle de 2007. Le premier mot de Ripoche résume cette idée : « félicitations », tandis que gildo nous fait part de son émotion devant cette démarche : « Madame, c'est presque les larmes aux yeux que je vous ai lue ».

Si l'initiative est saluée comme devant permettre de passer d'un « livres-débats » à un « livre programme » (Fuscien-Trasan), les internautes font part de leurs **attentes à ne pas décevoir** : Norbert , qui se considère comme un « citoyen de base », a « lu avec beaucoup d'intérêt ce premier chapitre. Il y a des choses très justes et la démarche, que je croyais démagogique, est très démocratique. Elle va au fond des choses et s'adresse au souverain » ; « J'apprécie que des personnages politiques s'adressent directement aux Français ; votre démarche semble la plus prometteuse, ne nous décevez pas » poursuit jluk ; toutefois, certains attirent notre attention sur le fait que « le passage des diagnostics aux solutions n'a rien d'immédiat » (duong).

Schlopsy apprécie **la forme retenue pour le chapitre 1 du livre** : « J'aime ces idées jetées en vrac. On sent la tentative de synthèse, ces ébauches d'hypothèses, ces questionnements... Comme si, contrairement à ce qu'on a toujours entendu de la bouche de ceux qui nous représentent et nous gouvernent, vous n'aviez pas déjà les réponses, comme si vous aussi vous vous interrogiez... et forcément, on a envie du coup de s'interroger avec vous. »

Certains internautes s'interrogent toutefois sur **la forme de ce texte** : « il y a plus de chiffres que d'idées nouvelles » regrette jolepinguin . D'autres, dans le même ordre d'esprit, regrettent le style « un peu trop télégraphique voire simpliste (...) C'est un choix, mais à mon sens il rend plus difficile la compréhension de votre texte : pourquoi ne pas utiliser des mots de coordination plutôt que des " = " aux sens nombreux qui varient selon les emplois ? » Camille.bis. rperruez n'est pas d'accord : « Ce style télégraphique c'est ce qui m'a plu à moi ! Une pensée synthétique rapide et argumentée. L'écrivain n'utilise quand même pas un style "sms" ! ». zabounne trouve le « style télégraphique : très bien, efficace, lisible par tous ! On voit bien qu'il s'agit d'un brouillon de réflexion qui amènera une version définitive étayée par corrections et amendements !!! »

Certaines réactions, au-delà de la forme, nous préviennent **contre une utilisation abusive des sondages**. Car, selon cedric2006 , ce n'est pas « le sentiment d'abandon », mais la « réalité d'abandon » que tout programme socialiste devrait s'engager à traiter.

Face aux internautes qui considèrent que **le diagnostic est connu**, DEF répond : « Tout doux ! Pressons nous avec méthode, même si c'est un peu ennuyeux et plus lent. Sans doute certains d'entre nous sommes politisés et très informés, avons l'impression de déjà-vu, de perdre du temps, et avons hâte d'avancer. Ce site est, sauf erreur, le premier essai de démocratie participative à l'échelle nationale sur le net à l'occasion d'enjeux électoraux. Un effort de dissémination des données a été commencé dans ce premier chapitre qui nous a été soumis. Nous (tous les blogeurs qui n'ont pas râlé sur ces infos) devons au contraire encourager Ségolène Royal et son équipe, à la poursuite de cet état des lieux, afin qu'il soit complet et approfondi sur tous les thèmes importants de la vie du pays et de tous les humains qui y vivent (sans exclusion, immigrés et non immigrés, papiers ou pas). Nous ne disposons pas tous de

[865] Les liens sont désormais inactifs.

exclusion, immigrés et non immigrés, papiers ou pas). Nous ne disposons pas tous de la même base (de données) d'informations sur tous ces thèmes, et bien souvent, nous croyons pouvoir nous appuyer sur des infos, mais elles peuvent se révéler être incomplètes, voire erronées. La première priorité est donc que nous soyons d'accord sur l'état des lieux. »
Un dernier mot **sur le titre** : que signifie concrètement « l'ordre démocratique », entendu comme l'inverse du « désordre démocratique » ? Face à cette interrogation, franck_paris préfère parler de « désarroi démocratique », dont le contraire serait « un désir ou un espoir de démocratie ». Car c'est bien d'espoir dont il s'agit pour « réenchanter » la politique et redonner envie « à cette génération qui ne croit pas en la politique » (l'isa).

I/ Elus : ce que les Français en disent
Le principal débat concerne **la notion de même de carrière politique**, la plupart des internautes contestant précisément que « la politique puisse devenir une carrière » (sns) et soulignant qu'il « faut éviter la professionnalisation des élus » (Olivier11). Comment pourrait-on entre les élus parler de flexibilité, s'ils n'y sont pas eux-mêmes confrontés : « la flexibilité, ce n'est pas pour les élus, qui retombent toujours sur leurs pattes » regrette toutou . Cette critique est particulièrement fréquente : « quelle crédibilité peut avoir un discours politique qui préconise toujours plus de mobilité, de flexibilité alors que ce même politique a eu la chance de ne jamais éprouver, et n'éprouvera sans doute jamais, l'angoisse d'un avenir à court terme ? » (Marcé sylvie) . Il existe selon serge 2 un « très grand décalage entre les électeurs et les élus (…). Des élus qui mettent en place des réglementations sur le code de la route et qui eux-mêmes ne les respectent pas (...). Des élus à l'assemblée par exemple et qui se comportent comme des gens qui ne respectent rien puisqu'ils ne laissent pas leurs adversaires politiques expliquer un point de vue, en vociférant pour couvrir leurs paroles (...) ».
La place des fonctionnaires dans la politique soulève également un débat aigu parmi les internautes, eric75 considérant qu'ils représentent une nouvelle « oligarchie à combattre », et vivianis regrettant que « le ciel politique soit constellé de parachutes en or ». Inversement, ponolive relève qu'il s'agit d'une véritable « victoire pour la droite » lorsqu'un électeur de gauche s'en prend à la fonction publique. De même, renaudleo regrette que la gauche ne prenne pas suffisamment en compte « le profond sentiment de dénigrement des enseignants » ; dans cette perspective, et défendant les fonctionnaires, Sandra-Marine appelle à « dépasser le clivage privé – public en organisant, pourquoi pas, des échanges, des rencontres ».
L'Ecole nationale d'administration (ENA) suscite de nombreux débats, tant par la présence, généralement dénoncée, de certains de ses anciens élèves dans la vie politique, que pour son rôle jugé excessif dans la vie administrative et économique française (« l'énarchie a tout squatté » dénonce pierre.yzel). Les internautes se partagent en deux groupes. Les premiers suggèrent des réformes, qui améliorent l'efficacité de l'école sans remettre en cause sa légitimité : « imposer aux élèves de l'ENA, en plus de leur stage en préfecture, un stage dans le monde associatif » suggère ainsi Alpo. D'autres demandent sa suppression (OGEE). En tout état de cause, plusieurs interventions regrettent le manque de connaissance du monde de l'entreprise par les élus (géraud boissonnade).
Au plan local, la perception des élus n'est guère meilleure. jean-pierre S juge que la baisse du nombre de Français qui admettent que la politique peut être une activité honorable « n'est pas à sous-estimer. Elle est le reflet des pratiques des politiciens de gauche comme de droite. Certains privilégiant les faveurs accordées à des amis ou de la famille, d'autres, et parfois ce sont les mêmes, appliquent la loi de manière très extensible à des fins électoralistes (...). Ces législateurs, lorsqu'ils assument des fonctions exécutives au sein d'une collectivité territoriale, s'exonèrent des mêmes dispositions qu'ils ont élaborées, proposées ou votées (...). La décentralisation a créé

de petites souverainetés par absence de contrepouvoir suffisant, d'instance de contrôle ayant des moyens financiers, matériels et personnels appropriés. Ils instrumentalisent le déficit judiciaire, jouant par exemple sur la longueur des procédures ou de l'absence d'observation émanant du contrôle de légalité ou des juridictions administratives spéciales comme la chambre régionale des comptes. »

D'une manière générale, la capacité des hommes politiques à **représenter les Français** est jugée très faible. Aoineko voudrait connaître « les pourcentages de femmes, de « jeunes », de « noirs » ou d' « arabes » parmi nos élus (...) : Comment une population plurielle pourrait-elle se sentir légitimement représenté par seulement une de ses tranches minoritaires : le « vieux homme blanc » ? Paradoxalement, cette même population partage la responsabilité de cette situation du fait – notamment – de ses préjugés culturels (l'image du « vieux sage », le sexisme, etc.). Je ne pense pas que les quotas soient une bonne solution, par contre, les partis ont le pouvoir de changer les mentalités en donnant des responsabilités à ses minorités politiques. » Il est « extrêmement important de diversifier l'origine des membres du gouvernement » selon Jean Predieri : « La "consanguinité" si choquante en France est une des raisons expliquant l'absence de débat, la pensée unique et l'incapacité de sortir de débats convenus (...). Je suis cadre supérieur d'entreprise et il y a longtemps que nous avons identifié une des règles de bases pour construire une équipe qui gagne: la diversité du recrutement, et sur toutes les dimensions possibles et imaginables ! » Enfin, à la question soulevée par le texte de Ségolène Royal sur le rôle de la diversité en politique, certaines internautes attendent de **la plus grande présence des femmes en politique** « la définition de projets plus proches de nous » (Anne Berengere).

La compétence du personnel politique est également mise en cause. Aussi pierre.yzel remarque-t-il que « l'une des choses les plus choquantes est de voir les hommes politiques passer d'un portefeuille à un autre » ; c'est pourquoi, comme au Royaume-Uni, « il faudrait que les futurs ministres soient prédéfinis et travaillent leurs dossiers avant d'être nommés ».

Les pays nordiques sont souvent cités en exemple pour la réforme de l'Etat et de l'administration qu'ils ont su mettre en œuvre. Dioclétien salue ainsi un « exemple suédois qui fait rêver : la réforme complète de l'Etat et de l'administration, organisés à présent en agences autonomes, responsables de leur recrutement, et fonctionnant avec des contrats d'objectifs et une évaluation permanente des résultats ».

Plusieurs internautes, tels pauline , vont jusqu'à suggérer de « sortir le Président de la République de l'Elysée » et de transformer ces lieux « en musée de la République ». Le **changement de résidence présidentielle** est perçu comme le nécessaire symbole d'une vie publique plus modeste.

Enfin, la remise en cause de la « classe politique » est parfois présentée comme l'une des facettes d'une remise en cause plus générale des **modes de représentations** en France. Aussi Savita précise-t-elle que « tant que les partenaires sociaux ne nous sembleront pas dignes de confiance, les réformes, quelles qu'elles soient, seront difficilement acceptées ». L'image des « patrons » est aussi en débat, plusieurs internautes s'inscrivant en faux contre l'image du « patron méchant » (nico3d).

II/ Défections électorales : non inscription, abstention

Lutter contre l'abstention, c'est **garantir aux citoyens que leurs votes seront pris en compte**. Les propositions des internautes en ce sens sont nombreuses :

2.1. L'introduction d'une **dose de proportionnelle** aux élections législatives, comme le propose matiou , serait de nature à ce que la Parlement « représente effectivement la diversité française ». Cette proposition ne fait toutefois pas l'unanimité : certains, tel michel.loupias considèrent en effet que « la proportionnelle est un mythe funeste », qui « ne permet pas de dégager une majorité de gouvernement ».

2.2. Nombreux sont les internautes à regretter qu'on ne comptabilise pas **les votes blancs** « alors que voter blanc c'est une démarche symbolique afin de montrer

qu'aucun candidat ne semble nous représenter » (depel). Préconisant donc la prise en compte des votes blancs, certains proposent même d'annuler une élection « à partir d'un certain pourcentage de votes blancs – 10%, 20%, 30%... » (Stef93). On peut également soutenir, à l'instar de wat , que « si au 2° tour d'une élection, la majorité des votes exprimés sont des votes blancs, ne serait-il pas logique de recommencer le processus électoral sachant qu'aucun des 2 candidats présents ne représente la majorité (même relative) des Français ? ». Un effet positif d'une telle réforme serait, comme le rappelle CharlieMarlow, « de limiter l'accès au pouvoir de personnalités mal élues ». Un internaute propose même de créer « un parti politique dont les membres seraient tous les électeurs qui estiment qu'ils voteront blanc à une élection : ce parti serait appelé Mouvement des opinions diverses – MOD » (changing).

2.3. La principale réponse à l'abstention passe pour de nombreux internautes **par le vote obligatoire**. Car « le citoyen n'a pas que des droits, il a avant tout des devoirs (Giovanni). Si certains proposent « une grosse amende pour les non votants » (Garcia), d'autres préconisent « des incitations plutôt que des sanctions : par exemple : tout citoyen ayant participé aux deux, trois ou quatre derniers scrutins aurait droit à un dégrèvement ou crédit d'impôt » (robert-26).

2.4. Les taux de participation pourraient également augmenter avec la facilitation, sur un plan pratique, du vote. Ienisseï souligne que l'utilisation accrue **d'Internet** devrait rendre possible le vote électronique. De même, yuetpinglo propose d'étendre la période de vote sur deux jours. Naturel souhaite également « changer l'obligation de voter un dimanche. Les élections récentes d'Italie nous démontrent s'il en était besoin que le vote sur un jour travaillé permet une plus importante participation. »

2.5. Ne faut-il pas lier niveau de la participation et **qualité de la représentation**, comme le fait bluefrog : « la participation est très loin d'être au meilleur de sa forme, quant à la représentation, elle est tout bonnement pitoyable ; il suffit de regarder un débat à l'Assemblée nationale pour s'en convaincre : quand les rangs ne sont pas déserts, nous y voyons une écrasante majorité de quinquagénaires mâles, blancs, issus de la fonction publique ou anciens membres d'une profession libérale ». liliane sb estime que « lutter contre le désordre démocratique passe d'abord par le respect des minorités des différences mais au départ par le respect dans le débat politique. Quelle honte de voir les députés vautrés à l'assemblée quand ils sont réveillés, les voir s'insulter. De même pour les responsables de tous partis qui traitent leurs "amis" de façon lamentable s'ils ont l'audace de sortir du moule. Et ce Premier ministre qui parle de la France comme d'une femme de mauvaise vie! Qu'il ne s'y trompe pas la France ne lui pardonnera pas cela. »

2.6. Enfin, plusieurs internautes proposent, tels Bernard.C , que « les élus soient soumis au **respect des objectifs** » à l'instar des pratiques courantes dans l'entreprise : « promesses non tenues sans explication = démission ». À cet égard, de nombreuses interventions soulignent que toute proposition politique doit désormais intégrer la contrainte financière liée à ce que jjr nomme « l'insolvabilité de l'Etat ». C'est pourquoi, en vue d'assurer la « maîtrise du déficit public », il faut désormais éviter « les bonnes intentions yakafokon sans que jamais on ne sache combien cela coûte » (Emmanuel06). Parmi les premières économies, de nombreux internautes évoquent la réduction du train de vie de l'Etat, sur le modèle nordique. Participerait de cette même démarche la « suppression des ministères de complaisance » (MichelB).

III/ Dissidences électorales

3.1. Le Front National

L'absence du **Front National au Parlement** est regrettée, y compris par gens qui pourtant se refusent à voter pour ce parti. Charlotted se demande si, dès lors que « l'Assemblée Nationale doit être représentative du vote des électeurs, il n'est pas normal qu'un parti (aussi condamnables que soient ses idées, je pense ici au Front

National) qui réunit à chaque élection plus de 10% des suffrages n'ait pas de représentativité parlementaire. Le FN apparaît victimisé. Le fait d'élire des députés FN permettrait de démontrer leur incompétence et à terme de l'affaiblir (...). Le PS pourrait montrer l'exemple en plaçant en tête de ses listes des candidats issus des quartiers populaires et de l'immigration au sens large. »
TOURNIER remarque que « le Parlement (...) n'est pas représentatif du spectre des opinions politiques ; il est pourtant essentiel de voir les partis extrémistes être présents au Parlement conformément à **leur poids électoral**. » Knoop est tout aussi clair : « Soit le Front national est légal et il doit être légitimement représenté s'il remporte des voix en nombre non négligeable (11% ce n'est pas négligeable, tandis que moins de 5% pourraient l'être), soit une commission d'études décide qu'il est antidémocratique, auquel cas il est interdit. C'est on ne peut plus clair, il s'agit simplement de ne pas tourner autour du pot. Cependant, si le scrutin majoritaire devait rester en vigueur pour la Chambre des députés, il faudrait, au minimum, pour réconcilier les Français avec la démocratie, élire les sénateurs au suffrage universel mais par un scrutin proportionnel. »

3.2. Le 21 avril 2002

La question de **l'impact du mode de scrutin présidentiel sur les résultats du 21 avril** a été posée. Sur ce sujet, les propositions sont variées. Bernard L suggère que, pour chaque élection, plusieurs candidats se présentent sur un même programme ; serait élu celui qui recueillerait le plus de voix : une telle proposition aurait ainsi vocation à résoudre l'épineux problème des investitures. Aoineko suggère quant à lui de pratiquer le « vote par approbation » : « on vote pour tous les candidats qui nous conviennent et on garde les deux premiers pour le second tour ».
La dissidence électorale est également le fait, pour kitkhana, **des classes moyennes** du secteur privé qui sont « les oubliées des politiques menées depuis près de vingt ans en France », les politiques de gauche s'étant adressées selon cet internaute ménages à faible revenu ou aux salariés du secteur public, quand les politiques de droite auraient favorisé le profit des entreprises.
Le résultat du 1er tour de la présidentielle de 2002 s'explique également, pour DG03 , par le fait « qu'on ne souligne pas assez **la question de la sécurité**, tabou pour la gauche, fond de commerce de la droite et l'extrême droite (…). Qui n'a pas baissé les yeux ou changé de trottoir devant une bande de « jeunes » rebaptisés « casseurs » (…) ? La gauche n'a pas voulu s'emparer de ce problème (...) Il faudrait un plan Marshall pour effacer la honte des années 60-70. Les pires banlieues d'Europe. Mais cela prendra du temps. En attendant il faut assurer l'ordre public (…). Il faut donc songer à ces questions avec sérieux et ne pas laisser la droite se les approprier avec des réponses partielles et un sentiment répandu (souvent contredit par les faits) qu'ils réussissent mieux sur ce domaine (…). Oui, donc au retour et au renforcement de la police de proximité (oui aux policiers qui jouent au foot avec les jeunes !), financement et soutien renforcés aux associations de quartier, etc. Mais en attendant de voir cela, la police (et la gendarmerie, qui a meilleure presse en général) doivent continuer à assurer de façon visible la sécurité pour ceux qui en ont le plus besoin: peu fortunés, isolés, jeunes femmes, gays, personnes âgées, ou personnes se promenant seules tout simplement... (…) La liberté de circuler (et de manifester) sans peur est capitale. » Ségoléniste ajoute que « la gauche a trop mésestimé, en 2002 mais au-delà depuis 20 ans, que les plus faibles (…) se trouvaient non seulement victimes de l'insécurité sociale, professionnelle, sanitaire, mais également de l'insécurité civile et physique (…). Sous la dislocation des tissus urbain et social et la perte des repères se répandent incivilités, insultes, crachats, coups légitimement vécus comme autant de violences par d'innombrables victimes qui ont peur (…). La perte de confiance dans l'Etat (dans son autorité, dans les autorités) qui en découle est ravageuse pour la démocratie, et concourt au désordre démocratique. Je suis de ceux qui pensent que Ségolène Royal est une des rares socialistes à l'avoir compris, quand ministre de

l'enseignement elle relançait les ZEP mais prenait aussi plusieurs initiatives de lutte contre les violences et les incivilités à l'école. **Il y a le désordre démocratique ; et il y a le désordre qui nuit à la démocratie. »**
Hachem va dans le même sens et affirme que « le PS ne peut s'abstenir d'avoir un discours charpenté sur la sécurité, dès lors que (...) les problèmes n'existent pas seulement dans l'imaginaire des gens. »

3.3. Mai 2005

Le souvenir du référendum est encore vif dans les mémoires et les réactions sont nombreuses. **Sur le fond,** de nombreuses interventions, telles que celle d'Audureau, considèrent que le « non » reposait sur le refus « de la cogestion du libéralisme par des élus de gauche ».
Mais surtout, si Ségolène Royal insiste dans son texte en premier lieu sur le score du « oui », pour souligner le courage des électeurs qui avaient soutenu le projet de constitution européenne, nombreux sont les internautes qui **ayant voté « non »** dénoncent une posture qui consiste encore après le 29 mai à considérer que les tenants du « oui » avaient « raison contre un peuple qui allait mal » (ponolive). C'est pourquoi il conviendrait d'arrêter de « stigmatiser encore » le non (Régis).
Schlopsy, qui a voté « non » au référendum, refuse que l'on résume son vote à « L'Europe-Providence, sinon rien ! » : « Oui, bien sûr, la peur de perdre quelque chose fait partie de nos motivations, et il ne faut pas l'ignorer. Mais bien plus que cela, la vraie peur qui personnellement m'a motivé (et je sais que, sur ce point-là au moins, je suis très loin d'être un cas isolé !) à voter "non", c'est (...) : "**l'Europe-Résignation**, sinon rien !" Et je ne veux pas me résigner à vivre dans une Europe telle que ce texte la dépeint. » Cassanego refuse également l'interprétation donnée par le chapitre 1 du référendum du 29 mai dernier : « Méfions nous de ceux qui pensent connaître ce que nous pensons....Le plus souvent ils se plantent et, malheureusement, inspirent ceux qui sont chargés de l'action politique ; on vient de le constater avec le CPE. Ce genre de raccourci lapidaire, propre aux Enarques et à l'élite administrative et politique, témoigne du choc des cultures qui nuit au dialogue social dans notre pays. »

IV/ De quelques dysfonctionnements démocratiques

4.1. La dénonciation du cumul des mandats est l'un des principaux points de rencontre des internautes, qui considèrent que le cumul favorise la professionnalisation de la vie publique, phénomène avec lequel il convient désormais de rompre (« un des scandales de notre fonctionnement démocratique est le cumul des mandats » estime ainsi Eleinad). Il faut distinguer deux types de cumuls. D'abord, **le cumul de plusieurs mandats à un même moment** : « le fait que les politiques puissent cumuler plusieurs mandats (maire, député ou sénateur) rend peu crédible leur engagement vis-à-vis des personnes qu'ils doivent représenter » prévient Loran85. De même, réaffirmant la foi que l'on peut avoir dans la politique, dussnco affirme haut et fort sa conviction : « je crois profondément que la solution, avec l'unicité du mandat, est de recréer des lien très solides entre les hommes politiques et tous les électeurs ».
« La classe politique Française a un besoin urgent de se réconcilier avec les citoyens », avance charlotted, pour qui cela passe en premier lieu par **l'interdiction du cumul** : « Même si un député ou n'importe quel élu d'ailleurs est compétent, il y a d'autres personnes compétentes qui attendent leur tour, un maximum de 2 mandats successifs paraît raisonnable, cela éviterait également le vieillissement de l'Assemblée nationale (...). » Pour sa part, Mike rappelle que le cumul des mandats est une « exception française » et représente « littéralement un « rapt » de la représentativité démocratique. Comment peut-on justifier cette boulimie de cartes de visite de nos élus, et pas seulement des ténors, car le cumul fait école : un jeune élu aujourd'hui adopte immédiatement l'ambition d'accumuler les mandats. C'est ce qui va lui donner la notoriété. Du moins en est-il convaincu. Pourquoi ne pas admettre que candidater à une nouvelle échelle de responsabilité inclut d'office qu'à l'issue de l'élection, un choix

clair sera demandé au candidat putatif ? Comme dans le privé ! C'est une vraie question d'honnêteté intellectuelle et d'engagement politique (...). Il faut admettre du risque dans le débat politique ! »
lolugo voit dans le cumul des mandats « **l'obstacle numéro un** à la mise en place d'une démocratie véritable. Dans la plupart des régions quelques personnes verrouillent entièrement le système politique : comment en effet peut-on être à la fois député, maire, membre, voire président du conseil général et pourquoi pas élu de la région ? Si en plus (…) le conseil général met en place des services tentaculaires qui viennent fonctionnariser un grand nombre de services qui pourraient très bien être assurés par des entreprises privées, l'expression du citoyen devient impossible : tout est pris en main par les politiques. Le seul moyen pour mettre fin à une telle situation est un respect particulièrement strict du non-cumul des mandats. Il faut aussi interdire les pratiques qui amènent un ministre qui était maire d'une grande ville à devenir premier adjoint pendant sa période ministérielle. Il faut vraiment choisir. Si on est ministre, on démissionne de son mandat local qu'on ne pourra retrouver éventuellement qu'à une prochaine élection. Bon courage. »
Le deuxième enjeu lié au cumul des mandats est celui du **cumul dans le temps** : « depuis une vingtaine d'années, ce sont toujours les mêmes qui réclament nos suffrages à chaque élection » regrette Arthur Pendragon. Personnalisant la démonstration, richard07 souhaite « en finir avec les politiciens à vie dont nous souhaitons tous que Chirac soit le dernier représentant ». Sur le fond, Christian83 rappelle « que ce type de cumul est peut-être le plus dangereux pour la démocratie et certainement le plus nocif au renouvellement des idées ». Au total, chiche propose ainsi d'interdire « de renouveler plus d'une fois un mandat ». Certes, certains internautes, avec jpd, considèrent que toute limitation au renouvellement des mandats portent atteinte à la « liberté des citoyens de choisir un candidat ». Dans une problématique voisine, plusieurs internautes proposent de fixer un âge limite d'éligibilité (Gilles MOREAU).
En contrepartie, plusieurs internautes, tels bluefrog, soulignent la nécessité de définir **« un véritable statut de l'élu**, lui assurant un revenu décent ». Dans le cadre de ce statut de l'élu, il faudrait prévoir une formation permanente pour les nouveaux élus, car, comme le note un internaute « le dévouement ne suffit pas » (OGEE).
4.2. Un débat se fait jour sur **la réforme des institutions**. En premier lieu, et avant même de débattre des nécessaires réformes, certains internautes considèrent qu'il doit s'agir de la première réforme, tandis que d'autres considèrent que tout candidat de gauche doit en premier s'intéresser aux questions économiques et sociales.
Le statut actuel du Président de la République laisse sceptiques la plupart des internautes. Stéphane Lecoutour note que « dans notre société française, qui se vante bien souvent d'être démocratique, on vote pour un (ou une) président et on lui donne les pleins pouvoirs (...). Ma proposition pour un mode de scrutin plus lisible et visible est de regrouper l'élection présidentielle et les législatives puis, sur le modèle des municipales, le candidat à l'élection présidentielle se présenterait à la tête d'une liste de 500 personnes (...). La chambre démocratique serait bien évidemment établie sur la base des scores acquis par chaque liste. » Il serait temps de « ne plus faire du gouvernement un bouclier a éroder au fil des années, alors même que l'élu suprême ne légifère que pour rebâtir des remparts autour de lui-même », soutient rafa. Auffette estime que « nous assistons actuellement à une violation permanente de notre Constitution qui fonde en France la démocratie. Le 49 §3 devrait être réservé à des situations d'une exceptionnelle gravité pour le pays, et non pas pour imposer des textes à la hussarde. Le Président n'aurait pas dû promulguer une loi ...en disant de ne pas en appliquer un de ses articles, c'est ubuesque. »
« Le seul moyen de s'assurer d'une bonne déontologie de nos représentants », passe pour samuel baumont « par une réforme profonde des institutions et notamment du binôme Président/Premier Ministre. Dans ce système, le PM sert trop souvent (pour ne

pas dire tout le temps) de fusible échangeable à volonté pour le Président ! Ce système pervers a permis, entre autres, à Chirac d'éviter la démission après le Non à la Constitution Européenne en chassant Raffarin. Ou encore de se cacher derrière Villepin lors de la crise du CPE. Il est temps de mettre le Président de la République en face de ses responsabilités, pourquoi pas en supprimant le poste de Premier Ministre. **Griller le fusible une bonne fois pour toute**, en somme... »
Quelques soient les réformes institutionnelles envisagées, Thucydide suggère aux candidats à la Présidence de la République d'annoncer à l'avance qui serait leur Premier ministre en cas d'élection. Aoineko pense aussi « que nous devrions voter pour une équipe dirigeante et pas seulement pour un Président. Connaître – au moins – le Premier ministre donnerait un éclairage important sur la politique envisagé. »
Beaucoup de réactions s'intéressent au **Sénat**, accusé d'avoir bloqué les réformes sous le gouvernement de Lionel Jospin (REMYG). Norbert a sur ce sujet « une proposition : la procédure la plus démocratique n'est-elle pas le tirage au sort ? Pourquoi ne pas remplacer le Sénat par une assemblée populaire tirée au sort (avec toutes les précautions nécessaires) ? » D'autres souhaiteraient l'élection du Sénat à la proportionnelle intégrale, qui garantit la représentation de toutes les tendances politiques. Ainsi, Roger LEVY est favorable à « une transformation du Sénat, qui est le repère de la France conservatrice : par exemple en instituant un vote à mi-législature au suffrage universel direct, à la proportionnelle absolue, par listes régionales par exemple. Ainsi, toutes les opinions seraient représentées dans la deuxième chambre, qui pourrait apporter de la richesse à la discussion législative. Le Sénat changerait complètement de sens, en rééquilibrant la représentation de la France urbaine par rapport à la France rurale, qui y est actuellement sur-représentée ». Enfin, ronron souhaite « une modification radicale du fonctionnement et du mode d'élection du Sénat (pourquoi pas le remplacer par une "chambre des régions" qui serait l'émanation des assemblées régionales et qui permettrait le lien entre les régions dont on veut renforcer les pouvoirs et l'état central ?) ».
Nombreuses sont les interventions souhaitant une **réduction du nombre d'échelons administratifs et politiques.** Si les débats entre internautes sont nombreux, il semble qu'en majorité, ce soit l'échelon départemental qu'il est proposé de supprimer (Lambertalx). Ainsi, pour dszalkowski, « mieux d'état signifie aussi des compétences clarifiées. Dans les dernières années, de nouvelles structures sont apparues : les EPCI (communautés de Commune, Pays). L'explosion de ces structures intermédiaires entraîne l'éloignement de la décision du citoyen et, par leur mode de désignation, constitue un réel recul démocratique. Elles entraînent une confiscation des moyens en faveur de quelques collectivités surreprésentées politiquement dans ces instances du fait de leur population et aussi de leur influence dans les partis (...). Le souci doit être de conserver le fil entre l'élu et le citoyen. L'apparition de ces EPCI amène, par la concentration du pouvoir, à des mécanismes visant à bloquer les microprojets et à favoriser les projets "mégalomaniaques" des grands élus (...). L'élection des délégués des EPCI des communautés d'agglomération et de communes doit se faire au suffrage universel direct à la proportionnelle intégrale. Cela permettra de proposer de réels projets aux citoyens et d'agir en fonction des engagements pris au travers de ces projets. » Joel souhaite, « pour accélérer les temps de décisions (...), réduire le nombre de niveaux administratifs existants, de mémoire: - commune, - communauté (de commune ou d'agglomération) - canton - Pays! - département - région - grande région (au sens 'Parlement européen) – Etat, j'oublie les SIVOM, SIVU et autres. »
Renforcer les échelons locaux requiert également **un contact plus direct avec les exécutifs locaux**. Dans cet esprit, Dioclétien suggère d'élire « les maires des grandes villes, les présidents de départements et de régions au suffrage universel direct ». LECONTE veut que les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale soient élus au suffrage universel et remplacent les conseillers généraux pour siéger au conseil général. Pour sa part, Aoineko estime qu' « il ne

semble pas normal qu'on ne puisse légalement rien reprocher à un élu sur la conduite de mandat. Il faudrait un organe de contrôle politique (dirigé par l'opposition ?) ayant un droit de regard sur les décisions des élus et la possibilité de saisir la justice, ou un organe pouvant sanctionner les abus de nos élus (démission, inéligibilité temporaire, amende, etc.). Il faudrait également qu'un tel organe puisse être saisi par initiative populaire (pétition de 1/3 des électeurs par exemple). Bien entendu, ces possibilités de sanctions doivent s'accompagner de garde-fous permettant aux élus de travailler dans la sérénité. Mais entre l'impunité totale et le harcèlement judiciaire, il y a un large champ qu'il serait dommage de ne pas explorer. »

4.3. Certains internautes s'interrogent enfin sur **le rôle des médias**, en considérant que ceux-ci « créent et transforment les opinions » (theclash). D'une manière plus générale, et considérant le rôle des médias, golgotron3000 considère que « la majorité des dérives de ces dérives provient de la stricte application de l'économie de marché au domaine médiatique ». En réponse, le développement d'Internet est parfois présenté comme un facteur de transformation du rôle politique des médias.

V/ Autres raisons culturelles et politiques d'une transformation durable des comportements électoraux

Parmi les éléments de nature à transformer profondément les rapports entre les Français et la politique, il paraît nécessaire, comme l'affirment plusieurs contributions, de citer la nécessité d'une **transparence accrue de la vie publique**. Les pays nordiques sont cités comme des exemples en la matière (SFO35).

Pour renforcer cette transparence, il est proposé de **mettre en ligne les votes des élus** (philippe-c). Cette dernière proposition ne fait toutefois pas l'unanimité, d'autres internautes considérant que seul le secret du vote en assure la pleine liberté (changing).

VI/ S'appuyer sur l'expertise citoyenne pour décider et agir juste

6.1. Avant tout, **la démocratie participative** apparaît comme « proprement révolutionnaire », soulevant la question de l'articulation entre « pouvoir et partage » (Winston Smith). Le développement d'Internet devrait servir cette démarche : en effet, comme le rappelle JCGB, « l'information avec le Web améliore le fonctionnement de la démocratie ».

Comme le souligne makhno, « déposer une fois tous les cinq ans son bulletin dans l'urne reste certes un droit chèrement acquis, qu'il faut défendre, mais c'est un droit minimum ». Aussi, conciliant démocratie représentative et démocratie participative, Loran85 propose-t-il que les priorités du gouvernement soient régulièrement soumises à la **consultation des citoyens** : « ne serait-il pas possible de proposer régulièrement (tous les six mois par exemple) deux ou trois thèmes importants sur lesquels vous souhaiteriez statuer dans la période qui suit ? Cette proposition peut être faite via Internet, par courrier, dans les mairies, etc… Il s'agirait là de proposer aux citoyens français de se prononcer régulièrement sur les thèmes importants qui touchent leur vie de tous les jours ». Dans le même ordre d'idée, **la démocratie suisse**, fondée sur une participation accrue des citoyens, est louée par nombreux internautes, qui considèrent, comme moddeur, que ses règles pourraient aussi bien s'appliquer à un pays de la dimension de la France. Alors que Laurent_K y voit le moyen de « restaurer la confiance dans l'efficacité de la démocratie », gad2603 souligne « qu'en Suisse par exemple, nous sommes complètement décentralisés, et cela crée une vraie lisibilité, et donc une réelle imputabilité. Les choses sont beaucoup plus simples, et l'on évite les lenteurs et les blocages qui deviennent monnaie courante en France. Une vraie décentralisation, avec les moyens intellectuels et financiers qui doivent l'accompagner, serait à mes yeux l'une des réponses les plus efficaces et les plus adaptées à ce désordre démocratique bien réel. »

Rdose veut « modifier aujourd'hui les rapports entre les citoyens et la politique (…).

La démocratie passe par la **modernisation de nos modes de militantisme**. L'idée (...) de développer le militantisme syndical en prélevant des cotisations à la source obligatoires (bulletin de salaire) est de nature à redévelopper l'expression des salariés, rééquilibrer les rapports des partenaires sociaux, renouveler la dynamique syndicale et par la même redonner du pouvoir aux citoyens. » L'émergence de nouvelles formes d'expression légitime doit être accompagnée de contreparties : vieilledame s'interroge sur « la transparence des associations, il me semble que la publication de la comptabilité (avec les dons inscrits nominalement et des rapports d'activité (avec adresses des actions) devrait se faire sur Internet obligatoirement (vrai aussi pour la gestion des organismes publics ou semi-publics). » Corto pense « qu'un vrai chantier mériterait d'être ouvert, celui du financement des syndicats en France. Avec pour objectif d'éradiquer des pratiques douteuses, qui vont du financement par les entreprises elles-mêmes de syndicats « amis » jusqu'à l'utilisation opaque de fonds des grands Comités d'Entreprises par les syndicats qui y sont majoritaires. Qui peut croire que les seules cotisations permettent aux centrales de financer leur action ? (...) Une réforme de ce financement permettrait de crédibiliser le rôle des syndicats dans les entreprises privées, où ils sont très peu représentés. Qu'il s'agisse de syndicats « amis » ou de syndicats « virulents », les délégués ne sont pas perçus comme légitimes (...). A quand des syndicats autonomes, mieux financés et disposant d'élus mieux formés. On pourrait même coupler une telle réforme avec la création d'un nouveau type de protestation légitime dans les entreprises privées, où la grève ne fait pas recette. Pourquoi pas une sorte d'évaluation anonyme qui serait faite périodiquement par l'entreprise auprès de ses salariés, dont le dépouillement serait contrôlé par les syndicats et dont la publication des résultats serait obligatoire. On pourrait imaginer une cotisation particulière des entreprises qui obtiennent de « mauvaises appréciations » par leurs salariés : cotisation qui servirait … à financer les centrales syndicales nationales par exemple. »
Dszalkowski considère que « **les associations**, dans notre pays, sont un des vecteurs de dynamisme et de richesse de notre pays », et que « l'une des réformes à promouvoir est l'interdiction stricte de la représentation d'élus au sein de ces associations lorsque celles-ci sont amenées à recevoir des fonds des collectivités et des organismes d'état. »
JMaybon souligne un aspect de la démocratie participative : « **quand le citoyen est consommateur**, il sait décider et faire ses choix. Donnons lui le pouvoir légal type « class action » pour maîtriser les abus économiques des marketeurs et des actionnaires. Créons des sites forums contre-pouvoir des entreprises et des administrations, voilà la démocratie participative du 21ème siècle. Les représentants politiques n'ont plus de valeur ajoutée dans la communication entre les décideurs et les citoyens. Mais ils en ont encore pour donner le pouvoir de contrôler les acteurs économiques et administratifs de la société. Ce dont a besoin toute organisation sociale est simple: sécurité, appartenance, reconnaissance et développement. »
6.2. Toutefois, le développement de « **l'expertise citoyenne** » demeure un défi Pascal PILET : « d'une part, la technocratie n'est pas prête à lâcher du terrain, d'autre part, il va falloir convaincre les citoyens de participer à la définition du bien commun ». Daniel Legouic pense que « pour empêcher que des élites à tendance oligarchique se constituent et se pérennisent, il suffit peut-être que chacun soit un peu une élite. La démocratie participative peut permettre cela que la France soit tirée par le haut. »
En outre, la démocratie participative prend **du temps**. C'est pourquoi Giovanni propose de « consacrer les journées RTT à la participation démocratique ». Escaravage souhaite dédier « deux dimanches par an » aux « sujets d'intérêt local, régional ou national (qui) seraient susceptibles d'être soumis à votes (...). L'avantage serait que l'initiative pourrait venir des citoyens (signatures en mairie ?) et des élus. De plus la multiplicité des questions posées ces deux jours par an ôterait le côté plébiscite de la chose avec les difficultés de maintien au poste du Président qui perd. »
Enfin, il ne faut pas négliger **les risques** liés au développement de la démocratie

participative. En effet, ne constateront-t-on pas que « ceux qui participent sont déjà ceux qui votent », ce qui aboutira finalement à « la création d'une sorte d'élite citoyenne » (juliette). De même, Alliot souhaite « ne pas se masquer qu'il y a là un piège. La démocratie directe, avec referendum populaire est généralement très conservatrice : (…) xénophobie, peur du changement, du progrès, des jeunes ... Il faut donc des règles précises, voire contraignantes, sinon chaque ville ou village est prêt à refuser presque tout ce qui est pourtant nécessaire à la communauté "oui, mais pas dans mon jardin !" Cela suppose donc une maturité, et une grande conscience de l'intérêt général. Cela existe-t-il en France aujourd'hui ? »
Surtout, dupuy rappelle que « parfois **une parole minoritaire** peut-être une parole vraie et juste. Quel traitement peut-on faire de cette parole dans un régime démocratique sain ? » L'homme ou la femme politique ne peut se contenter d'être réceptif à l'opinion publique majoritaire. En effet, comme le souligne Bob Chef , donner le pouvoir aux citoyens est nécessaire mais ne peut être suffisant : « il est souhaitable que l'homme ou la femme politique propose **de grands desseins** et entraîne les citoyens au-delà même de leurs intentions ; la peine de mort aurait-elle été abolie si l'on n'avait que suivi l'avis des citoyens ». Ceci requiert de la pédagogie.
6.3. Pour conclure, faut-il encore dans le débat politique actuel chercher à **définir un clivage droite – gauche ?** Tandis qu'un internaute s'y essaie, en considérant que la gauche fait progresser les acquis collectifs tandis que la droite fait progresser les acquis individuels (Jacquot89), un autre lui répond qu'il est « toujours inquiet quand quelqu'un se définit comme étant de gauche ou de droite…il y a des mesures de gauche ou de droite, comme on va à bâbord ou tribord selon les besoins du bateau » (MICHEL PLUMAS). Dans le même ordre d'idée, une expression du texte de Ségolène Royal, « la société comme totalité solidaire » est jugée « un peu inquiétante » dès lors que « la gauche, c'est la solidarité mais au service de la liberté » (Pierre Pontet).
En tout état de cause, Laura 28 pense **qu'il ne faut « pas parler aux français comme s'ils étaient de grands malades** ou des enfants inaptes à comprendre les données du problème. Je crains que le parti socialiste, pour ratisser sur sa gauche, tienne des propos démagogiques. J'attends par contre qu'on nous dise franchement quelles sont les contraintes de la mondialisation, et comment nous pouvons rester dans le concert des nations, dans l'Europe bien sûr (...). » En somme, pour mika, « il est temps de redonner confiance à la chose politique en s'appliquant à soi-même la vertu qu'on voudrait voir s'appliquer aux autres. »
Dans cette perspective, il faut **refuser, notamment à gauche, « un aveuglement confortable** sur le monde qui nous entoure » (Corto). Et le même internaute de poursuivre : « dépasser ces points de blocage à gauche suppose du courage et de la clairvoyance ; oui, des réformes profondes sont probablement nécessaires dans des institutions où la gauche est particulièrement ancrée (enseignement, fonction publique…) ; la gauche ne peut pas faire l'impasse de la réflexion nécessaire sur ces sujets ; elle doit elle-même savoir réformer sur ces sujets ».

11. LISTE DES ENTRETIENS REALISES

Les entretiens semi-directifs, d'une durée de une à trois heures, ont été enregistrés, à part ceux de Godefroy Beauvallet et Camille Putois. Ils ont eu lieu la sur les lieux de travail des personnes interviewées, même quand il s'agissait d'une activité professionnelle sans lien avec les pratiques militantes ou dans des bars, plus rarement à domicile. Les entretiens avec les journalistes (Renaud Dély et Paul Quinio), que je connais de longue date, avec lesquels j'ai longtemps travaillé et j'entretiens des relations amicales ont été conduits de manière plus informelle, mais lors de nos conversations, ils connaissaient l'objet de ma recherche, ma démarche et mon questionnement.

Trois rencontres ont été totalement anonymisées à la demande des intéressés, (signalées ainsi : xxxxx), compte tenu des postes occupés par les personnes interrogées soit à la date du rendez-vous, soit depuis. La liste ci-dessous a été complétée par un entretien avec une chargée d'études du CESP (Centre d'études des supports de publicité) spécialiste de l'audience dur Internet et un responsable d'institut de sondages.

11.1 RESPONSABLES ET ELUS SOCIALISTES MEMBRES DE L'EQUIPE POLITIQUE DE SEGOLENE ROYAL

NOM	QUALITE/FONCTION DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	QUALITE/FONCTION A LA DATE DE L'ENTRETIEN	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN
David Assouline	Membre du premier conseil d'animation politique (septembre 2006) Chargé des relations syndicats / associations / société civile dans « l'équipe du pacte présidentiel » (février 2007)	Sénateur de Paris	14 octobre 2009 (Paris, Sénat)
Delphine Batho	Membre du premier conseil d'animation politique (septembre 2006) Chargée des relations avec la presse nationale dans « l'équipe du pacte présidentiel » (février 2007)	Secrétaire nationale du Parti socialiste	2 juin 2008 (Paris, Assemblée nationale)
Dominique Bertinotti	Membre du premier conseil d'animation politique	Maire du IVème arrondissement de Paris. Membre du Conseil national	3 juin 2008

	(septembre 2006) Mandataire financier après l'investiture officielle (novembre 2006)	du PS	(mairie du IVème, Paris)
Vincent Feltesse	Secrétaire national du PS en charge des technologies de l'information et de la communication	Secrétaire national du PS en charge des technologies de l'information et de la communication	3 octobre 2007 (Paris)
Bruno Le Roux	Membre de l'équipe « resserrée » après la désignation (novembre 2006) Chargé de la communication interne et des relations avec les fédérations dans « l'équipe du pacte présidentiel » (février 2007)	Député de Seine-Saint-Denis ; secrétaire national du PS chargé des élections	30 mai 2008 (permanence parlementaire, Epinay-sur-Seine, Seine-Saint-Denis)
Jean-Pierre Mignard	Président de Désirs d'avenir Membre du premier conseil d'animation politique (septembre 2006)	Président de Désirs d'avenir Conseiller de Ségolène Royal Avocat (cabinet Lysias)	2 septembre 2008 (Paris)
François Rebsamen	Co-directeur de campagne après l'investiture officielle (novembre 2006)	Sénateur de côte d'or et maire de Dijon ; responsable du secteur Fédérations du Parti socialiste	9 octobre 2008 (mairie de Dijon)
Gilles Savary	Membre du premier conseil d'animation politique (septembre 2006) Chargé de la presse régionale dans « l'équipe du pacte présidentiel »	Député européen	11 décembre 2007 (Parlement européen, Strasbourg)

11.2. CONSEILLERS, COLLABORATEURS ET MEMBRES DE L'EQUIPE DE CAMPAGNE DE SEGOLENE ROYAL INSTALLES AU 282 BOULEVARD SAINT-GERMAIN

NOM	QUALITE/FONCTION DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	QUALITE/FONCTION A LA DATE DE L'ENTRETIEN	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN
Géraldine Ajax	Responsable de l'organisation des réunions et meetings nationaux Désirs d'avenir	Directrice d'une agence de communication	7 février 2008 (agence DA communication, Paris)
Sophie Bouchet-Petersen	Conseillère de Ségolène Royal	Conseillère de la présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes	3 novembre 2008, (Hôtel de région Poitou-Charentes, Poitiers)

Nicolas Cadène	Assistant de Jean-Louis Bianco, co-directeur de campagne	Assistant parlementaire de Jean-Louis Bianco	15 avril 2008, (Paris)
Juliette Méadel	Animatrice du groupe « entreprises » et membre de la cellule « matière grise ».	Chargée de mission auprès de Jean-Pierre Bel, président du Sénat	3 novembre 2007 (Sénat, Paris)
Benoît Pichard	Responsable des déplacements et du protocole, pôle logistique et déplacements	Secrétaire général société d'avocats Lysias Partners (Jean-Pierre Mignard)	18 avril 2008 (Paris)
Camille Putois	Chef de cabinet	Directrice corporate agence H (Havas)	4 mars 2008 (Paris)
Bruno Rebelle	Membre de la cellule « matière grise »	Directeur de BR Conseil, agence conseil en environnement	11 avril 2008 (Paris)
Claude Torrecilla	Relations presse	Campus France	7 octobre 2008 (Paris)

11.3. MEMBRES SALARIES DE LA « NETSCOUADE »

NOM	QUALITE/FONCTION DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	MEMBRE DU PARTI SOCIALISTE	QUALITE/FONCTION A LA DATE DE L'ENTRETIEN	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN
Benoit Thieulin	Responsable de la « Netscouade », équipe Internet de Ségolène Royal	oui	Directeur fondateur de la Netscouade[866], agence conseil du web	2 octobre 2007 30 janvier 2009 (Paris)
David Clavereau	Adjoint au responsable de la « Netscouade »	oui	Consultant associé à la Netscouade, agence conseil du web	21 novembre 2007 (Paris)
Julien Dreher	Chargé de la veille sur Internet	non	Directeur de projet à la Netscouade, agence conseil du web	9 janvier 2008 (Paris)
Sarah Jacquet	Animatrice des e-militants	non	Consultante à la Netscouade, agence conseil du web	10 décembre 2007 (Paris)
Thomas Lecourbe	Responsable des blogs	oui	Consultant à la Netscouade, agence conseil du web	3 décembre 2007 (Paris)
Clémence Lerondeau	Responsable de veille	non	Chargée de veille chez Publicis Consultants	18 janvier 2008 (Paris)
Philippe de Tilbourg	Veille, organisation des militants en ligne	oui	Membre du cabinet de Vincent Feltesse, Président de la Communauté urbaine	11 juin 2008 (Bordeaux)

[866] Dans ce tableau, le même nom désigne d'une part l'équipe de campagne web de Ségolène Royal en 2007, baptisée « Netscouade » par son responsable Benoit Thieulin, et l'agence de communication digitale du même nom fondée par une partie de cette équipe au lendemain de la campagne présidentielle de 2007.

			de Bordeaux	

11.4. Blogueur, internaute

Nom	Qualite/fonction lors de la campagne presidentielle	Membre du Parti socialiste	Date et Lieu de l'entretien
Christophe Chartreux (pseudo : Chris)	Contributeur inscrit au 15 février 2006 (8900 messages) Auteur du blog profencampagne	oui	1er avril 2009, (Dieppe)

11.5. Moderateurs, synthetiseurs et conseillers sur le dispositif participatif en ligne

Nom	Qualite/fonction lors de la campagne presidentielle	Membre du Parti socialiste	Qualite/fonction a la date de l'entretien	Date et lieu de l'entretien
Godefroy Beauvallet	Enseignant-chercheur, Ecole nationale supérieure des Télécommunications	non membre de Temps réels	Directeur de la stratégie et des affaires financières à l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications	4 mars 2008, (Paris)
Julien Bézille	Chef de projet web du parti socialiste	oui	Chargé de mission sur l'insertion par l'économique	10 octobre 2007, (Paris)
Jean-Bernard Magescas	Président de Fon France	oui co-fondateur Temps réels	Président de Fon France	17 juin 2008, (Paris)
Maurice Ronai	Ingénieur de recherche à l'EHESS Membre de l'équipe de Ségolène Royal	oui co-fondateur Temps réels	Ingénieur de recherche à l'EHESS	9 octobre 2007, (Paris)
xxxxxx		oui membre de Temps réels		21 novembre 2007, (Paris)

11.6. Experts

Nom	Qualite/fonction lors de la campagne presidentielle	Membre du Parti socialiste	Qualite/fonction a la date de l'entretien	Date et lieu de l'entretien
xxxxxx	Expert, Modérateur-synthétiseuur	oui	Directeur de service dans un Conseil régional	25 avril 2008, (Paris)

Dominique Méda	Chargée des questions d'emploi auprès de Ségolène Royal	oui (« 20 euros »)	Directrice de recherche au Centre d'études de l'emploi	7 avril 2008, (Paris)
Monique Saliou	Chargée de la coordination des groupes d'experts au QG de campagne	oui	Conseillère-maître à la Cour des Comptes	8 février 2008, (Paris)
Anita Weber	Membre du groupe d'experts Culture	oui	Inspectrice générale de la Culture	1er octobre 2008, (Paris)

11.7. FEDERATIONS DEPARTEMENTALES DU PARTI SOCIALISTE ET COMITES LOCAUX DESIRS D'AVENIR

NOM	QUALITE/FONCTION LORS DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	MEMBRE DU PARTI SOCIALISTE	QUALITE/FONCTION A LA DATE DE L'ENTRETIEN	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN
Mathieu Cahn	Premier secrétaire Fédération du Bas-Rhin	oui	Premier secrétaire Fédération du Bas-Rhin	23 octobre 2007, (Strasbourg)
Audrey Desbains	Co-animatrice du comité Désirs d'avenir de Strasbourg Salariée de la campagne	oui	Membre du Conseil fédéral et du bureau fédéral	4 octobre 2007, (Strasbourg)
Christine Frey	Chargée de la coordination des comités désirs d'avenir à Paris	oui	Ingénieure de recherche, Inserm	8 février 2008, (Paris)
Pierre Henninger	Co-animateur du comité Désirs d'avenir de Strasbourg Conseiller municipal (élu sur liste Parti socialiste) à Strasbourg	oui Adhérent au Modem en octobre 2007	Chef d'entreprise	18 septembre 2007 (Strasbourg)
Franck Leduc	Membre de Désirs d'avenir Strasbourg	Oui (« 20 euros »)	Chef d'entreprise retraité	23 octobre 2007 (Strasbourg)
xxxxxxxx	Coordonnatrice de la campagne de Ségolène Royal dans un arrondissement de Paris	oui		17 octobre 2007 (Paris)
Marie-Colette Pelletan	Membre de Désirs d'avenir Strasbourg	oui (« 20 euros »)	Retraitée de l'enseignement	23 octobre 2007 (Strasbourg)

11.8. PERSONNALITES SOCIALISTES (HORS CAMPAGNE DE SEGOLENE ROYAL)

NOM	QUALITE/FONCTION LORS DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	QUALITE/FONCTION A LA DATE DE L'ENTRETIEN	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN
Catherine Trautmann	Députée européenne	Députée européenne Vice-Présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg	30 octobre 2008, (Strasbourg)
Maurice Vincent	Conseiller régional Rhône-Alpes	Maire de Saint-Etienne (Loire)	10 septembre 2008, (Paris)
Henri Weber	Député européen	Député européen	24 octobre 2008, (Paris)

11.9. AUTRE PERSONNALITE POLITIQUE

NOM	QUALITE/FONCTION LORS DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	QUALITE/FONCTION A LA DATE DE L'ENTRETIEN	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN
Thierry Solère	Responsable de la Net campagne de Nicolas Sarkozy Responsable des nouvelles technologies à l'Union pour un mouvement populaire (UMP)	Vice-Président du Conseil général des Hauts-de-Seine Maire-adjoint de Boulogne Billancourt	9 janvier 2008, (Nanterre)

11.10. MEDIAS

NOM	QUALITE/FONCTION LORS DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	QUALITE/FONCTION A LA DATE DE L'ENTRETIEN	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN
Renaud Dély	Journaliste Directeur adjoint de la rédaction de *Libération*	Directeur adjoint de la rédaction du *Nouvel Observateur*	12 septembre 2011, (Paris)
Marie d'Ouince		Responsable d'une agence de presse spécialisée élus – collectivités territoriales	5 septembre 2008, (Paris)
Paul Quinio	Journaliste chargé du suivi du Parti socialiste à *Libération* jusqu'en mars 2006, nommé chef du service politique du quotidien à cette date.	Directeur adjoint de la rédaction de *Libération* (devenu rédacteur en chef au *Nouvel Observateur*)	9 septembre 2011, (Paris)

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE……..5

INTRODUCTION……...7
Propos liminaire……7
Innovations participatives et logiques partisanes en campagne présidentielle. Tensions, hybridations et contradictions…….....15
Présentation générale et plan de la thèse…….37
Méthodologie et terrains……..43

PARTIE 1. LE PARTI SOCIALISTE ET L'ECHEANCE PRESIDENTIELLE DE 2007…….53

Chapitre 1. L'identité partisane à l'épreuve de l'élection présidentielle…….55
Section 1. L'élargissement de la base militante et la remise en question des formes d'adhésion……..57
§1. La question du *nombre*. Parti de masse *vs* parti d'élus locaux……57
§2. Les campagnes d'adhésions, l'épilogue d'après défaites électorales……..62
§3. Les adhérents « à 20 euros », la transgression des rites d'adhésion……64
§4. Une redistribution des alliances partisanes……..68
§5. L'invariabilité des viviers de recrutement……...73
§6. Les adhérents « à 20 euros » et la désignation de Ségolène Royal : des adhérents décisifs ?.....82
Section 2. La désignation du candidat socialiste à la présidentielle : une présidentialisation mal assumée……84
§1. Trois décennies de contradictions……...84
§2. La tentation des primaires……...88
§3. Un panorama européen en mutation. Les exemples italien et espagnol…….90

§4. A propos des procédures internes : compétition, validation ou désignation ?....92

Chapitre 2. L'organisation électorale contre l'institution partisane……..105
Section 1. Siège (s) de campagne, lieux de pouvoir……107
§1. La géographie des centres de décision. François Mitterrand en 1981, Lionel Jospin en 2002 : le parti mis à distance……...107
§2. Le poids de l'institution et les mobilisations électorales……...111

Section 2. Désirs d'avenir, l'antithèse du Parti socialiste. Les paradoxes d'une organisation sans appareil……114
§1. La constitution de Désirs d'avenir……115
§2. Le Parti socialiste et Désirs d'avenir, des communautés en concurrence…….129
§3. La campagne de Ségolène Royal, le commandement bicéphale……...133
§4. Un dispositif de campagne dépouillé des codes partisans……137
§4.1. Le refus de l'organigramme……..138
§4.2. De l'usage des mots : un code linguistique apolitique……142
§4.3. De l'usage des experts……..144
Section 3. Le parti et la campagne sous surveillance publique……...148
§1. Les sondages, des acteurs des processus d'élimination plus que de ratification……151
§2. La presse dans la bataille de la communication : qui parle sur la campagne ?.....153

Conclusion de la partie 1……...176

PARTIE 2. L'INTRODUCTION DES FORMES PARTICIPATIVES DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2007……...177

Chapitre 3. Ségolène Royal et la démocratie participative, retour sur l'appropriation d'un concept……..182
Section 1. Un positionnement politique national et régional……..182
Section 2. L'émergence de la « démocratie participative » dans la campagne présidentielle de 2007……..188
§1. Le contexte politique : s'extraire de la proximité……..188
§2. Quand le parti devient un lieu de délibération……...189
§3. Les inspirations étrangères……192
§4. Le désir de candidature, de l'appel au « citoyen-expert » à la « rénovation » démocratique……...195
Section 3. Les formes participatives de la campagne de Ségolène Royal……...202
§1. La mise en place du dispositif de terrain……...204
§2. La place du parti socialiste dans la campagne participative……..219
§3. Le traitement médiatique des débats participatifs locaux……..222

Chapitre 4. La campagne numérique et la redistribution des rôles militants……225
Section 1. Les sources d'inspiration……226
§1. L'usage d'Internet dans les partis politiques……229
§2. Le « non » au référendum sur le TCE, ou l'apprentissage de la diffusion numérique en viral……...234
§3. L'essor de la démocratie électronique locale……237

§4. De nouvelles formes de mobilisation militante inspirée des mouvements sociaux……239
§5. Howard Dean, ou Internet au service des *outsiders*……242
Section 2. Internet dans la campagne : un dispositif centralisé au service d'une démarche participative……245
§1. Le maillage électronique du territoire……...251
§1.1. La Toile autour des blogs……251
§1.2. Les vidéos, du marketing au détournement……264
§1.3. Les communautés de e-militants ou la fragmentation de l'argumentaire de campagne……...269
§2. Les forums numériques de Désirs d'avenir, une parole encadrée……..275
§2.1. Un site évolutif……275
§2.2. Des débats sous contrôle……...286
§2.3. Le profil des modérateurs : un recrutement par cooptation……..289
§2.4. La modération entre règles strictes et interprétations souples……..292
§2.5. L'émergence d'une méritocratie des contributeurs……..296
§2.6. La valorisation du témoignage……..297
§2.7. La norme et l'exclusion……300
§3. L'échec de la rédaction d'un livre participatif……...304
§4. Une audience influente, mais limitée……313
Section 3. Internet, outil de communication interne……319
§1. L'information mutualisée……..320
§2. Veiller, réagir, communiquer……330
Conclusion de la partie 2……...335

PARTIE 3. LES EFFETS DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS DANS LA CONQUETE ELECTORALE……...337

Chapitre 5. Des débats participatifs à la rédaction du « Pacte présidentiel » : validation, ratification, légitimation……337
Section 1. Un positionnement politique national et régional……..343
§1. Approche méthodologique. La sélection des débats……343
§2. Le public des débats. Les modalités de la présentation de soi……347
§3. La place de la contradiction dans les forums Désirs d'avenir……..353
Section 2. Les débats participatifs locaux : la démocratie participative à la rencontre du Parti socialiste……362
§1. Approche méthodologique……364
§2. Le parti face au participatif……366
§2.1. Les modalités des compte-rendu : la prévalence de la note de synthèse……..369
§2.2. La valorisation du public : une prime aux élus et aux notables……371
§2.3. Les débats participatifs locaux dans la synthèse nationale de Désirs d'avenir : la négation de la parole partisane……..373
§2.4. Le cas des débats participatifs « nationaux » : écouter et décider, l'équation impossible……..375
§3. La synthèse des débats participatifs : la parole numérique valorisée, l'identité partisane effacée……..377
Section 3. Le « Pacte présidentiel » vs « projet » du Parti socialiste : négociations,

compromis, contradictions……..380
§1. Du « projet » au « pacte » : les propositions nouvelles…….382
§2. Socialistes et membres de l'équipe de campagne : les acteurs au service du compromis……...386

Chapitre 6. Candidat, parti, citoyens : qui parle pendant la campagne ?.....398
Section 1. La démocratie participative est-elle compatible avec une campagne présidentielle ? ……400
§1. Le contenu des débats participatifs et « l'agenda » de la campagne présidentielle……401
§2. La campagne présidentielle et les rituels de campagne…….406
Section 2. La « démocratie participative » en campagne présidentielle : une question de communication ?.....408
Conclusion de la partie 3……...414

CONCLUSION GENERALE……416

INDEX DES TABLEAUX……423

BIBLIOGRAPHIE……..424

SOURCE ET ANNEXES……..445
1. Statuts de l'association Désirs d'avenir……446
2. Profession de foi de Ségolène Royal a la candidature interne……...449
3. Charte d'organisation du débat interne pour la procédure de désignation du candidat du Parti socialiste (26 septembre 2006)……451
4. Les différentes équipes de campagne de Ségolène Royal……454
5. La charte de modération du site desirsdavenir.org……458
6. Les notes de veille de la Netscouade (sélection et extraits)……..461
7. Le « kit participatif » pour les débats participatifs (16 décembre 2006)……..472
8. Textes de référence des débats participatifs en ligne analysés dans la thèse (partie 3)……483
9. Livre participatif (1). Notes livrées aux internautes pour la rédaction du 1er chapitre……..490
10. Livre participatif (2). Synthèse du 1er chapitre mise en ligne (18 mai 2006)……..500
11. Liste des entretiens réalisés……....511

Innovations participatives et logiques partisanes : le cas de la campagne présidentielle de Ségolène Royal en 2007

Résumé

A la veille de l'élection présidentielle de 2007, la candidate du Parti socialiste, Ségolène Royal, revendique la transformation des modalités classiques d'une campagne électorale au profit de méthodes participatives. Sans rompre avec certaines techniques habituelles du marketing et de la communication politique, cette démarche se fonde sur des expériences délibératives menées au niveau local ou à l'étranger et sur les capacités interactives d'Internet mises au service de nouvelles pratiques démocratiques. Elle participe à la mutation en cours dans les partis politiques, confrontés à des enjeux de démocratie interne et à une interrogation persistante sur leur représentativité. Dans cette thèse, nous mettons en évidence les tensions, les interactions et les formes d'hybridation entre les logiques partisanes et les innovations participatives. Nous montrons comment la construction de dispositifs participatifs agit comme révélateur des rapports de force entre les principaux acteurs du jeu partisan.

Mots clefs français :
Démocratie participative – parti politique – campagne électorale - nouvelles technologies - Internet

---

Participative innovations and partisan politics: the case of the presidential campain of Ségolène Royal in 2007

Abstract
In the months preceding the presidential elections of 2007, the Socialist party's candidate, Ségolène Royal, laid claim to a transformation in traditional electoral campaign tactics in favor of participative methods. These included deliberative experiences both at the local level and abroad, as well as a use of the interactive possibilities of the internet to further new democratic practices, without of course abandoning the more routine techniques used in political marketing and communication. This dissertation explores the tension, interactions, and forms of hybridization that emerged between partisan politics and participative innovations. It highlights the ways the development of participative strategies acts to reveal the power relations between the main actors of the partisan political game.

Keywords : Participative democracy - political party – electoral campaign – new technologies - internet

Unité de recherche/Research unit : *CERAPS – UMR 8026, 1, place Déliot, BP 629, 59024 Lille Cedex, ceraps(at)univ-lille2.fr, http://ceraps.univ-lille2.fr/*
Ecole doctorale/Doctoral school : *Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, n° 74, 1 place Déliot, 59000 Lille, ecodoc.univ-lille2.fr,* http://edoctorale74.univ-lille2.fr
Université/University : *Université Lille 2, Droit et Santé, 42 rue Paul Duez, 59000 Lille,* http://www.univ-lille2.fr